

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

**FOUILLE PREHISTORIQUE  
AU PARC NATIONAL D'OPEMICAN (CFG-T-8)**

**SECTEUR DE L'AUBERGE JODOIN - AUTOMNE 2019**



Rapport de recherche présenté à la Sépaq

Artefactuel  
[www.artefactuel.ca](http://www.artefactuel.ca)

Mars 2021

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### Sépaq

Chargée de projets : Daniel Brisson, architecte

### Parc national d'Opémican

Directeur Dany Gareau

Responsable des services conservation,  
éducation, maintenance et infrastructures. Ambroise Lycke

### Artefactuel

Chargé de projet : Louis Gilbert

Archéologue chargé de terrain, d'analyse et de  
rédaction : Patrick Eid

Assistante-archéologue Marianne-Marilou Leclerc

Techniciens-archéologues :  
Léa Sigouin-Derion  
Jean-Pierre Henriet  
Jessica Labonté  
Christian Perreault  
Jolyane Saule  
Marie-Ève Thibodeau

Traitement des artefacts : Marianne-Marilou Leclerc

Analyse des artefacts préhistoriques : Patrick Eid

Inventaire des artefacts historiques et rédaction  
du rapport d'analyse sur la culture matérielle  
historique : Marie-Hélène Daviau

### Archéo-CAD

Cartographie et infographie : Marie Fournier

Photo en couverture : Vue générale du secteur de l'auberge Jodoin (aire nord) et des deux rallonges déplacées (vue vers le sud-est; photo #3694).

## RENSEIGNEMENTS SUR LE SITE

<b>Permis archéologique</b>	19-ARTE-25
<b>Code Borden</b>	CfGt-8
<b>Adresse civique</b>	5555, chemin Opémican Témiscaming (Québec) J0Z 3R0
<b>MRC</b>	Témiscamingue
<b>Coordonnées géographiques</b>	Latitude : 46.832250 Longitude : -79.191444
<b>Carte topographique (1 : 50 000)</b>	31L14
<b>Statut</b>	Site patrimonial classé du Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican (classé en 1983)

## RÉSUMÉ

Ce rapport de recherche présente les résultats d'interventions réalisées sur le territoire du parc national d'Opémican (Témiscamingue), dans le secteur de la pointe Opémican. Cette portion du parc renferme également le site patrimonial classé du « Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican », dont la portion archéologique est incluse dans le site CfGt-8. Les interventions menées par Artefactuel à l'automne 2019 consistaient en un complément d'inventaire exigé par le MCC dans le cadre des travaux de restauration de l'auberge Jodoin, le plus ancien bâtiment historique du site patrimonial classé. Ces travaux impliquaient notamment de lever et déplacer deux sections plus récentes de l'auberge qui ne reposaient sur aucune fondation maçonnée. Cependant, étant donné la présence de martinets ramoneurs, une espèce d'oiseau protégée nichant dans les cheminées de l'auberge, les travaux ne pouvaient se faire avant la fin de l'automne pour ne pas déranger l'animal. La fenêtre d'opportunité pour réaliser les interventions archéologiques était donc très courte. Puisque de nombreux sondages réalisés dans l'emprise ont révélé une riche composante préhistorique, une fouille archéologique a dû être organisée rapidement afin que les travaux de restauration des bâtiments puissent être réalisés avant que l'hiver ne soit trop avancé et pour ne pas déranger les martinets ramoneurs le printemps suivant. Ce projet avait donc une triple problématique de protection : celle des oiseaux, celle des bâtiments historiques et celle du site archéologique.

En tout, l'intervention archéologique a permis la réalisation de 21 sondages et la fouille minutieuse de 47 m<sup>2</sup>. Une courte surveillance complémentaire a été réalisée lors des excavations pour la réfection des fondations en maçonnerie de l'auberge Jodoin. Les recherches ont confirmé l'existence de deux aires d'occupation : l'aire sud se situe entre l'auberge Jodoin et le lac Témiscamingue, alors que l'aire nord se trouve sous la première des deux rallonges du bâtiment. Des traces d'occupations autochtones datant du Sylvicole moyen tardif, du Sylvicole supérieur et peut-être même du Régime français ont été mises au jour, ainsi que cinq aires de combustion. Des artefacts et contextes de la période historique liés à l'occupation de l'auberge Jodoin ont aussi été découverts et analysés.

## TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation.....	i
Renseignement sur le site.....	ii
Résumé.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des figures.....	vi
Liste des tableaux.....	ix
Introduction.....	1
Cadre environnemental et historique.....	6
Environnement du site.....	6
Environnement ancien.....	6
Environnement actuel.....	6
Contexte préhistorique régional.....	7
Contexte historique du site.....	8
L'établissement Jodoin.....	8
L'établissement Lumsden.....	8
L'Upper Ottawa Improvement Company (I.C.O.).....	9
Sites archéologiques connus dans la région.....	12
Historique des travaux archéologique à la pointe Opémican.....	14
Objectifs de recherche.....	17
Méthodologie.....	18
Inventaire archéologique.....	18
Fouille archéologique.....	18
Repères altimétriques.....	19
Supervision archéologique.....	19
Système de classification archéologique.....	19
Méthodologie en laboratoire.....	20
Résultats des interventions archéologiques.....	20
Séquences stratigraphiques.....	24
Aire nord.....	24
Aire sud.....	33
Inventaire archéologique.....	36
Fouille préhistorique.....	43
Les structures.....	43
Les structures de l'aire nord.....	43
Les structures de l'aire sud.....	60
Les pierres éparses.....	71
La culture matérielle préhistorique.....	72
Méthodologie analytique de l'assemblage lithique.....	72
Paramètres pris en compte pour la lecture technologique.....	73
Mesure de la dimension des artefacts.....	77
Analyse de l'assemblage lithique.....	79
Les matières premières lithiques.....	79

Les éclats de taille .....	81
L'outillage bifacial.....	87
L'outillage sur éclats.....	91
Les nucléus .....	95
Artéfacts imprécis : percuteurs, pierre polie et ocre rouge .....	98
Découverte fortuite (biface) .....	99
Analyse de l'assemblage céramique .....	100
Poterie de l'épisode Laurel.....	101
Poterie de style imprécis (épisode Blackduck?) .....	102
Poterie de style inconnu (Sylvicole supérieur?).....	103
Analyse de l'assemblage écofactuel.....	105
Analyse spatiale .....	107
L'assemblage lithique.....	107
L'outillage lithique.....	114
L'assemblage céramique.....	119
L'assemblage écofactuel .....	123
Bilan de l'analyse spatiale .....	128
Analyse de la distribution verticale.....	129
L'assemblage lithique.....	129
L'assemblage céramique.....	130
L'assemblage écofactuel .....	132
Recherches sur les Contextes historiques.....	136
Supervision archéologique.....	136
Tranchée de restauration des fondations (sous-opération 11B).....	136
Autres vestiges historiques.....	141
Analyse de la culture matérielle historique.....	144
Les matériaux .....	144
Les fonctions.....	145
Comparaison entre les aires nord et sud.....	153
Bilan de l'analyse de la culture matérielle historique.....	155
Bilan et conclusion .....	158
Datation des contextes préhistoriques .....	158
Datations relatives .....	158
Datations absolues .....	158
Bilan des résultats.....	159
Recommandations.....	163
Bibliographie .....	165
Annexe 1 : Catalogue des photographies.....	172
Annexe 2 : Datations radiocarbones .....	177
Annexe 3 : Inventaire et catalogue des artefacts.....	179

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du site archéologique CfGt-8 sur orthophotographie (cartographie : Archéo-CAD).....	3
Figure 2 : Plan de construction montrant la façade est de l'auberge Jodoin (Source : Sépaq).....	4
Figure 3 : Localisation des interventions réalisées par Artefactuel en 2018 et 2019 sur la portion sud de la pointe Opémican (cartographie : Archéo-CAD).....	5
Figure 4 : Photo aérienne datant de 1936 montrant la pointe Opémican et l'emplacement de l'auberge Jodoin (flèche rouge) (Source : Ressources naturelles Canada, A5339_029, 21 mai 1936., tirée de Aecom 2011 : 23).....	11
Figure 5 : Plan de 1944 montrant la pointe Opémican et l'emplacement de l'auberge Jodoin (flèche rouge) (source : Plan de l'arpenteur Farley, tiré de Aecom (2011 : 23)).....	12
Figure 6 : Plan de localisation des interventions réalisées en 2019 dans le secteur de l'auberge Jodoin (infographie : Archéo-CAD).....	21
Figure 7 : Vue générale de l'aire nord pendant l'inventaire archéologique. On voit à gauche les deux rallonges de l'auberge Jodoin qui ont été déplacées (vue vers le sud-est; photo #3694).....	22
Figure 8 : Vue générale de l'aire sud pendant l'inventaire archéologique. On voit à droite les deux rallonges de l'auberge Jodoin qui ont été déplacées (vue vers le nord; photo #3656).....	22
Figure 9 : Vue générale de l'aire nord en cours de fouille (vue vers le sud-est; photo #3944).....	23
Figure 10 : Vue générale de l'aire nord en fin de fouille (vue vers le sud-ouest; photo #4093).....	23
Figure 11 : Vue générale de l'aire sud en fin de fouille (vue vers le nord-ouest; photo #3889).....	24
Figure 12 : Profil stratigraphique de la paroi est des puits 117N 296E, 116N 296E et 115N 296E (aire nord) (cartographie : Archéo-CAD).....	27
Figure 13 : Profil stratigraphique de la paroi ouest des puits 115N 295E, 116N 295E, 117N 295E et 118N 295E (aire nord) (cartographie : Archéo-CAD).....	28
Figure 14 : Profil stratigraphique de la paroi nord des puits 120N 295E, 120N 296E et 120N 297E (aire nord) (cartographie : Archéo-CAD).....	29
Figure 15 : Profil stratigraphique de la paroi est du puits 116N 299E (aire nord) (cartographie : Archéo-CAD).....	30
Figure 16 : Profil stratigraphique de la paroi sud du puits 117N 298E (aire nord) (cartographie : Archéo-CAD).....	31
Figure 17 : Profil stratigraphique de la paroi est du puits 116N 299E (aire nord) (cartographie : Archéo-CAD).....	32
Figure 18 : Paroi sud du puits 119N 297E (aire nord) (vue vers le sud; photo #3826).....	33
Figure 19 : Profil stratigraphique de la paroi sud des puits 104N 299E, 104N 300E, 104N 301E et 104N 302E (aire sud) (cartographie : Archéo-CAD).....	35
Figure 20 : Paroi sud des puits 104N 302E et 104N 301E (aire sud) (vue vers le sud; photo #3865).....	36
Figure 21 : Vue de l'aire sud pendant l'inventaire archéologique (vue vers l'est; photo #3654).....	36
Figure 22 : Paroi du sondage 11A3 (vue vers l'ouest; photo #3665).....	38
Figure 23 : Paroi du sondage 11A4 (vue vers l'ouest; photo #3662).....	39
Figure 24 : Distribution des pierres et des structures de l'aire nord dans l'horizon Ah (cartographie : Archéo-CAD).....	44
Figure 25 : Distribution des pierres et des structures de l'aire nord dans l'horizon B (cartographie : Archéo-CAD).....	45
Figure 26 : Distribution des pierres et des structures de l'aire nord pour tous les horizons naturels (cartographie : Archéo-CAD).....	46
Figure 27 : Structure 1 dégagée dans les puits 118N 299E et 118N 298E. Au moment de la photo, la petite portion incluse dans 117N 298E n'a pas encore été fouillée et celle dans 119N 298E a déjà été retirée. On voit à gauche le négatif de la tranchée historique pour la pose d'une pièce de bois (vue vers le nord; photo #3909).....	51

Figure 28 : Structure 1 dégagée dans les puits 118N 299E et 118N 298E. Au moment de la photo, la petite portion incluse dans 117N 298E n'a pas encore été fouillée et celle dans 119N 298E a déjà été retirée. On voit à droite le négatif de la tranchée historique pour la pose d'une pièce de bois (vue vers le sud; photo #3918).....	51
Figure 29 : Paroi est du puits 118N 298E montrant la structure 1 en coupe (vue vers l'est; photo #3969). .....	52
Figure 30 : Paroi sud du puits 119N 298E montrant la portion nord de la structure 1 en coupe (vue vers le sud; photo #3823).....	52
Figure 31 : Profil stratigraphique de la paroi est du puits 118N 298E montrant une coupe de la structure 1 (aire nord) (cartographie : Archéo-CAD). .....	53
Figure 32 : Profil stratigraphique de la paroi sud des puits 119N 300E, 119N 299E, 119N 298E et 119N 297E. On voit au centre du profil stratigraphique une coupe dans la portion nord de la structure 1 (cartographie : Archéo-CAD).....	54
Figure 33 : Pierre à fusil mise au jour sur la structure 1 (CfGt-8.1183).....	55
Figure 34 : Vue partielle de la structure 2 dans le quadrant SE du puits 117N 299E (vue vers l'ouest; photo # 3996). .....	57
Figure 35 : Vue de la structure 3 au niveau du puits 119N 295E (vue vers l'ouest; photo #4010).....	59
Figure 36 : Distribution des pierres et des structures de l'aire sud pour le niveau humique (cartographie : Archéo-CAD). .....	61
Figure 37 : Distribution des pierres et des structures de l'aire sud pour les horizons Ah, Ae et B (cartographie : Archéo-CAD). .....	62
Figure 38 : Distribution des pierres et des structures de l'aire sud pour tous les niveaux naturels (cartographie : Archéo-CAD). .....	63
Figure 39 : Vue de la structure 4 en coupe, paroi nord du quadrant SE du puits 104N 299E (vue vers le sud; photo #3841).....	65
Figure 40 : Vue de la structure 4 en coupe, paroi ouest du puits 104N 300E (vue vers l'ouest; photo #3791). .....	66
Figure 41 : Profil stratigraphique de la paroi ouest du puits 104N 300E montrant une coupe de la structure 4 (aire sud) (cartographie : Archéo-CAD).....	67
Figure 42 : Concentration de pierres dans le puits 105N 300E, début du niveau B (0-10) (structure 5) (vue vers l'ouest; photo # 3806). .....	69
Figure 43 : Paroi est du puits 104N 301E montrant possiblement les traces d'une petite cuvette de foyer (structure 5) (vue vers l'est; photo # 3850).....	69
Figure 44 : Profil stratigraphique de la paroi est des puits 104N 301E et 105N 301E montrant la présumée cuvette de la structure 5 (cartographie : Archéo-CAD).....	70
Figure 45 : Principaux termes descriptifs pour un éclat (tiré de Inizan <i>et al.</i> 1995 : 33).....	77
Figure 46 : Gabarit utilisé pour déterminer le module des artefacts lithiques. ....	78
Figure 47 : Pointes de projectiles ressemblant au type Jack's Reef : A) CfGt-8.1857; B) CfGt-8.2062; C) CfGt-8.1856 et D) CfGt-8.1838.....	88
Figure 48 : Outils en pierre schisteuse : A) Pointes de projectiles CfGt-8.1924; B) couteau bifacial CfGt-8.2140.....	90
Figure 49 : Pièces esquillées en quartzite blanc (CfGt-8.2138) avec un éclat allongé remonté dessus (CfGt-8.2139). .....	92
Figure 50 : Échantillon de grattoirs : A) CfGt-8.1303; B) CfGt-8.1901; C) CfGt-8.2219; D) CfGt-8.1351; E) CfGt-8.1162; F) CfGt-8.1979; G) CfGt-8.2130; H) CfGt-8.1189.....	93
Figure 51 : Nucléus discoïde vue sur deux faces (CfGt-8.2800).....	97
Figure 52 : Nucléus multidirectionnel en quartz laiteux. Un éclat détaché de ce nucléus a été remonté sur l'autre face (CfGt-8.2201). .....	98
Figure 53 : Tesson de corps et un tesson de bord remonté associé à l'épisode Laurel (117N 298E). .....	102
Figure 54 : Tesson de bord décorés d'un vase de style inconnu, mais possiblement associé au Sylvicole supérieur (CfGt-8.2891, CfGt-8.2895, CfGt-8.2281).....	104



Figure 55 : Distribution spatiale des éclats de l'aire nord en fonction des principales matières premières.....	110
Figure 56 : Distribution spatiale des éclats de pierre dans l'aire nord (infographie : Archéo-CAD).	111
Figure 57 : Distribution spatiale des éclats de pierre dans l'aire sud (infographie : Archéo-CAD)....	113
Figure 58 : Distribution spatiale des éclats de l'aire sud en fonction des principales matières premières.....	114
Figure 59 : Distribution spatiale des outils en pierre dans l'aire nord (infographie : Archéo-CAD).	116
Figure 60 : Distribution spatiale des outils en pierre dans l'aire sud (infographie : Archéo-CAD)....	118
Figure 61 : Distribution spatiale des tessons et grenailles de poterie dans l'aire nord (infographie : Archéo-CAD).....	121
Figure 62 : Distribution spatiale des tessons et grenailles de poterie dans l'aire sud (infographie : Archéo-CAD).....	122
Figure 63 : Distribution spatiale des os blanchis dans l'aire nord (infographie : Archéo-CAD).....	125
Figure 64 : Distribution spatiale des os blanchis dans l'aire sud (infographie : Archéo-CAD).	127
Figure 65 : Distribution verticale de l'assemblage lithique.....	130
Figure 66 : Distribution verticale de l'assemblage céramique.....	131
Figure 67 : Distribution verticale de l'assemblage des os blanchis.....	133
Figure 68 : Tranchées 11B excavée le long du mur est de l'auberge Jodoin et montrant en paroi ce qui pourrait être une tranchée de réfection ou de fondation (vue vers le sud; photo #3707). .....	137
Figure 69 : Tranchée 11B excavée en supervision archéologique le long du mur ouest de l'auberge Jodoin (vue vers le sud; photo #3659).....	138
Figure 70 : Tranchée 11B excavée en supervision archéologique le long du mur nord de l'auberge Jodoin, après la fin de la fouille préhistorique (vue vers le sud; photo #3659).....	139
Figure 71 : Fondation nord de l'auberge Jodoin exposée après l'excavation à la pelle mécanique de la tranchée 11B et montrant un mode de construction différent des autres murs (vue vers le sud; photo #4111). .....	139
Figure 72 : Détail de la fondation ouest de l'auberge Jodoin exposée après l'excavation à la pelle mécanique de la tranchée 11B (vue vers l'est; photo #3735). .....	140
Figure 73 : Détail de la fondation sud de l'auberge Jodoin exposée après l'excavation à la pelle mécanique de la tranchée 11B (vue vers l'est; photo #3960). .....	140
Figure 74 : Détail de la fondation est de l'auberge Jodoin exposée après l'excavation à la pelle mécanique de la tranchée 11B. On voit les restes de l'entrée de cave maçonnée ayant été détruite en notre absence (vue vers le sud-ouest; photo #3667). .....	141
Figure 75 : Fondation de bois sous les rallonges de l'auberge Jodoin pendant qu'elles sont retirées par la machinerie lourde (vue vers le nord-ouest; photo #3639).....	142
Figure 76 : Caisson en bois avec escalier aménagé sous la première rallonge de l'auberge Jodoin (vue vers l'ouest; photo #3645). .....	143
Figure 77 : Médaillon en métal cuivreux CfGt-8-2334 (photo M-H Daviau). .....	147
Figure 78 : fourchette en tôle d'acier CfGt-8-2325 (photo : M-H Daviau). .....	148
Figure 79 : Capsule à percussion retrouvée dans le puits 116N 297E (photo : M-H Daviau).....	150
Figure 80 : petit bâton avec deux pointes affilées associé probablement une pièce de jeu de « tip-cat » (CfGt-8-2332; photo : M-H Daviau). .....	151
Figure 81 : Pièce de 10 cents à l'effigie de la reine Victoria (CfGt-8-2322; photo : M-H Daviau). ...	152
Figure 82 : Dé à coudre CfGt-8-2329 (photo : M-H Daviau).....	153

## LISTFE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Altitude des points de référence altimétrique.....	19
Tableau 2 : Détails relatifs aux sous-opérations archéologiques attribuées en 2019 .....	20
Tableau 3 : Synthèse des découvertes préhistoriques dans les sondages.....	37
Tableau 4 : Description des données relatives au sondage 11A1 .....	37
Tableau 5 : Description des données relatives au sondage 11A2 .....	37
Tableau 6 : Description des données relatives au sondage 11A3 .....	37
Tableau 7 : Description des données relatives au sondage 11A4 .....	38
Tableau 8 : Description des données relatives au sondage 11A5 .....	38
Tableau 9 : Description des données relatives au sondage 11A6 .....	39
Tableau 10 : Description des données relatives au sondage 11A7 .....	39
Tableau 11 : Description des données relatives au sondage 11A8 .....	40
Tableau 12 : Description des données relatives au sondage 11A9 .....	40
Tableau 13 : Description des données relatives au sondage 11A10.....	40
Tableau 14 : Description des données relatives au sondage 11A11 .....	40
Tableau 15 : Description des données relatives au sondage 11A12.....	40
Tableau 16 : Description des données relatives au sondage 11A13.....	41
Tableau 17 : Description des données relatives au sondage 11A14.....	41
Tableau 18 : Description des données relatives au sondage 11A15.....	41
Tableau 19 : Description des données relatives au sondage 11A16.....	41
Tableau 20 : Description des données relatives au sondage 11A17.....	41
Tableau 21 : Description des données relatives au sondage 11A18.....	42
Tableau 22 : Description des données relatives au sondage 11A19.....	42
Tableau 23 : Description des données relatives au sondage 11A20.....	42
Tableau 24 : Description des données relatives au sondage 11A21 .....	42
Tableau 25 : Données relatives aux échantillons de charbon de bois datés de la structure 1.....	48
Tableau 26 : Données relatives aux échantillons datés issus de la concentration de charbon de bois du puits 117N 296E.....	60
Tableau 27 : Données relatives aux échantillons de charbon de bois datés de la structure 4. ....	65
Tableau 28 : Matériel préhistorique retrouvé dans les aires nord et sud. ....	72
Tableau 29 : Les paramètres technologiques pris en compte dans la grille d'analyse des éclats de taille. Seuls ceux en gras ont été consignés dans la base de données.....	74
Tableau 30 : Les paramètres technologiques pris en compte dans la grille d'analyse des outils sur éclat. Seuls ceux en gras ont été consignés dans la base de données.....	75
Tableau 31 : Les paramètres technologiques pris en compte dans la grille d'analyse des pièces bifaciales. Seuls ceux en gras ont été consignés dans la base de données.....	76
Tableau 32 : Superficie arrondie des modules du gabarit.....	78
Tableau 33 : Effectifs généraux de la collection lithique. Les pourcentages indiquent la proportion des classes d'objets au sein de chaque aire.....	79
Tableau 34 : Matières premières des artefacts en pierre.....	81
Tableau 35 : État de conservation des éclats de taille.....	81
Tableau 36 : Phases de production des éclats de taille. ....	82
Tableau 37 : Distribution des éclats de taille en fonction de leurs dimensions (modules).....	83
Tableau 38 : Affiliation technologique des éclats de taille diagnostiqués (avec un haut indice de certitude).....	84
Tableau 39 : Affiliation technologique des éclats de taille diagnostiqués (avec un haut indice de certitude) en fonction de la matière première. ....	85
Tableau 40 : Les phases de productions bifaciales des éclats associés à cette chaîne opératoire. ....	86
Tableau 41 : Types de pièces bifaciales en fonction de leur provenance. ....	87

Tableau 42 : Types de pièces bifaciales en fonction de leur matière première.....	87
Tableau 43 : Description des pointes de projectile.....	91
Tableau 44 : Les outils sur éclats en fonction de leur matière première.....	92
Tableau 45 : Les outils sur éclats en fonction de leur matière première.....	93
Tableau 46 : Les dimensions (module) des outils sur éclat.....	94
Tableau 47 : La phase de production des outils sur éclat.....	95
Tableau 48 : Affiliation technologique des outils sur éclat.....	95
Tableau 49 : L'assemblage des nucléus en fonction de leur provenance.....	96
Tableau 50 : L'assemblage des nucléus en fonction de leur matière première.....	97
Tableau 51 : Les artefacts en céramique amérindienne en fonction de leur provenance. Les miettes de poterie calculée en grammes ne sont pas incluses dans le total général.....	100
Tableau 52 : Les unités décoratives des fragments de poterie.....	100
Tableau 53 : Les unités décoratives des fragments de poterie par rapport aux techniques d'application.....	100
Tableau 54 : La datation des styles de poterie.....	101
Tableau 55 : L'assemblage des écofacts pour chaque aire de fouille.....	105
Tableau 56 : Distribution spatiale des éclats et des fragments d'éclats de l'aire nord (excluant ceux issus du remblai de surface).....	108
Tableau 57 : Distribution spatiale des éclats de l'aire nord qui ont été affiliés à une chaîne opératoire (haut indice de certitude).....	109
Tableau 58 : Distribution spatiale des éclats et des fragments d'éclats de l'aire sud.....	112
Tableau 59 : Distribution spatiale des artefacts lithiques altérés par le feu et avec indication de ceux retrouvés à l'intérieur des limites d'une structure de foyer.....	117
Tableau 60 : Distribution spatiale des tessons et grenailles de poterie pour les aires nord et sud (excluant ceux issus du remblai de surface).....	120
Tableau 61 : Distribution spatiale des os blanchis pour l'aire nord (excluant ceux issus du remblai de surface).....	124
Tableau 62 : Distribution spatiale des os blanchis pour l'aire sud.....	126
Tableau 63 : Distribution verticale de l'assemblage lithique.....	130
Tableau 64 : Distribution verticale de l'assemblage céramique.....	131
Tableau 65 : Distribution verticale de l'assemblage céramique en fonction des types identifiés.....	132
Tableau 66 : Distribution verticale de l'assemblage des os blanchis.....	133
Tableau 67 : Distribution spatiale des os blanchis mis au jour dans le remblai de surface de l'aire nord.....	134
Tableau 68 : Distribution verticale des os frais.....	135
Tableau 69 : Distribution des artefacts historique par grandes catégories de matériaux.....	144
Tableau 70 : Distribution des artefacts historiques par grandes catégories de fonctions.....	145
Tableau 71 : Détail des fonctions secondaires au sein de la fonction de consommation (les pourcentages indiquent les proportions par rapport au total des artefacts historiques découverts (n=573)).....	146
Tableau 72 : La culture matérielle historique découverte sur l'aire nord.....	154
Tableau 73 : La culture matérielle historique découverte sur l'aire sud.....	155

## INTRODUCTION

Ce rapport relate les résultats d'interventions archéologiques réalisées dans le cadre d'aménagements entrepris au parc national d'Opémican (Témiscamingue), dans le secteur de la pointe Opémican (**Figure 1**). Ce secteur du parc renferme également le site patrimonial classé du « Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican », dont la portion archéologique est incluse dans le site CfGt-8. Les interventions menées par Artefactuel à l'automne 2019 consistaient en un complément d'inventaire exigé par le MCC dans le cadre des travaux de restauration de l'auberge Jodoin, le plus ancien bâtiment historique du site patrimonial classé. L'auberge Jodoin est composée de trois sections de bâtiments. La plus ancienne, construite en 1883, repose sur des fondations de pierres maçonnées et possède un soubassement. Les deux autres sections sont construites respectivement vers 1904 et 1950 et consistent chacune en une rallonge aménagée au nord du premier corps de logis. Ces deux adjonctions n'ont aucun soubassement et reposent sur de grandes pièces de bois déposées directement sur le sol, ce qui a eu pour effet de préserver les contextes archéologiques sous-jacents. Des travaux de restauration importants devaient avoir lieu sur ces trois sections de l'auberge (**Figure 2**). Une tranchée devait être excavée sur le pourtour de la plus ancienne partie pour la réfection de ses fondations maçonnées, alors que les deux autres devaient être levées et déplacées pour pouvoir y aménager une base plus solide avant de les remettre en place.

Cependant, étant donné la présence de martinets ramoneurs, une espèce d'oiseau protégée nichant dans les cheminées de l'auberge, les travaux ne pouvaient se faire entre le printemps et la fin de l'automne pour ne pas déranger l'animal. La fenêtre d'opportunité pour réaliser les travaux d'aménagement et les interventions archéologiques préalables était donc très courte, d'autant plus qu'il fallait attendre que les deux rallonges de l'auberge soient levées avant de pouvoir réaliser des sondages à leur emplacement. Les sondages archéologiques ont ainsi révélé de riches composantes préhistoriques qui devaient être traitées rapidement en raison de la problématique particulière qui ne permettait pas de retarder les travaux de restauration trop longtemps. Une fouille de sauvetage a donc été organisée rapidement après l'inventaire afin de concilier la protection du martinet ramoneur, celle de l'auberge Jodoin et celle du site archéologique.

En tout, l'intervention archéologique a permis la réalisation de 21 sondages et la fouille de 47 m<sup>2</sup>. Une courte surveillance complémentaire a été réalisée lors des excavations de la tranchée nécessaire pour la réfection des fondations en maçonnerie de l'auberge Jodoin (**Figure 3**). L'inventaire a été réalisé entre le 25 et le 27 novembre 2019 par une équipe composée d'un archéologue et d'un technicien-archéologue. La fouille a été menée en continu entre le 6 et le 15 décembre 2020 par une équipe composée d'un archéologue, d'une assistante-archéologue et de six techniciens-archéologues. Quant à la supervision archéologique, elle a été réalisée de manière discontinue durant les deux précédentes interventions par un archéologue seulement.

Les recherches ont confirmé l'existence de deux aires d'occupations préhistoriques : l'aire sud de situe entre l'auberge Jodoin et le lac Témiscamingue, alors que l'aire nord se trouve sous la première rallonge de l'auberge. Des traces d'occupations autochtones datant du Sylvicole moyen tardif, du Sylvicole supérieur et peut-être même du Régime français ont été

mises au jour, ainsi que cinq aires de combustion. Des artefacts et contextes de la période historique liés à l'occupation de l'auberge Jodoin ont aussi été découverts.

Ce rapport de recherche s'attarde d'abord à présenter le contexte environnemental et historique du site suivi par la description des travaux archéologiques antérieurs réalisés sur la pointe Opémican. Nous enchaînons par la description des objectifs et de la méthodologie pour ensuite poursuivre avec les résultats de recherche et leur interprétation, alors que le rapport se termine par des recommandations.



Figure 1 : Localisation du site archéologique CfGt-8 sur orthophotographie (cartographie : Archéo-CAD).

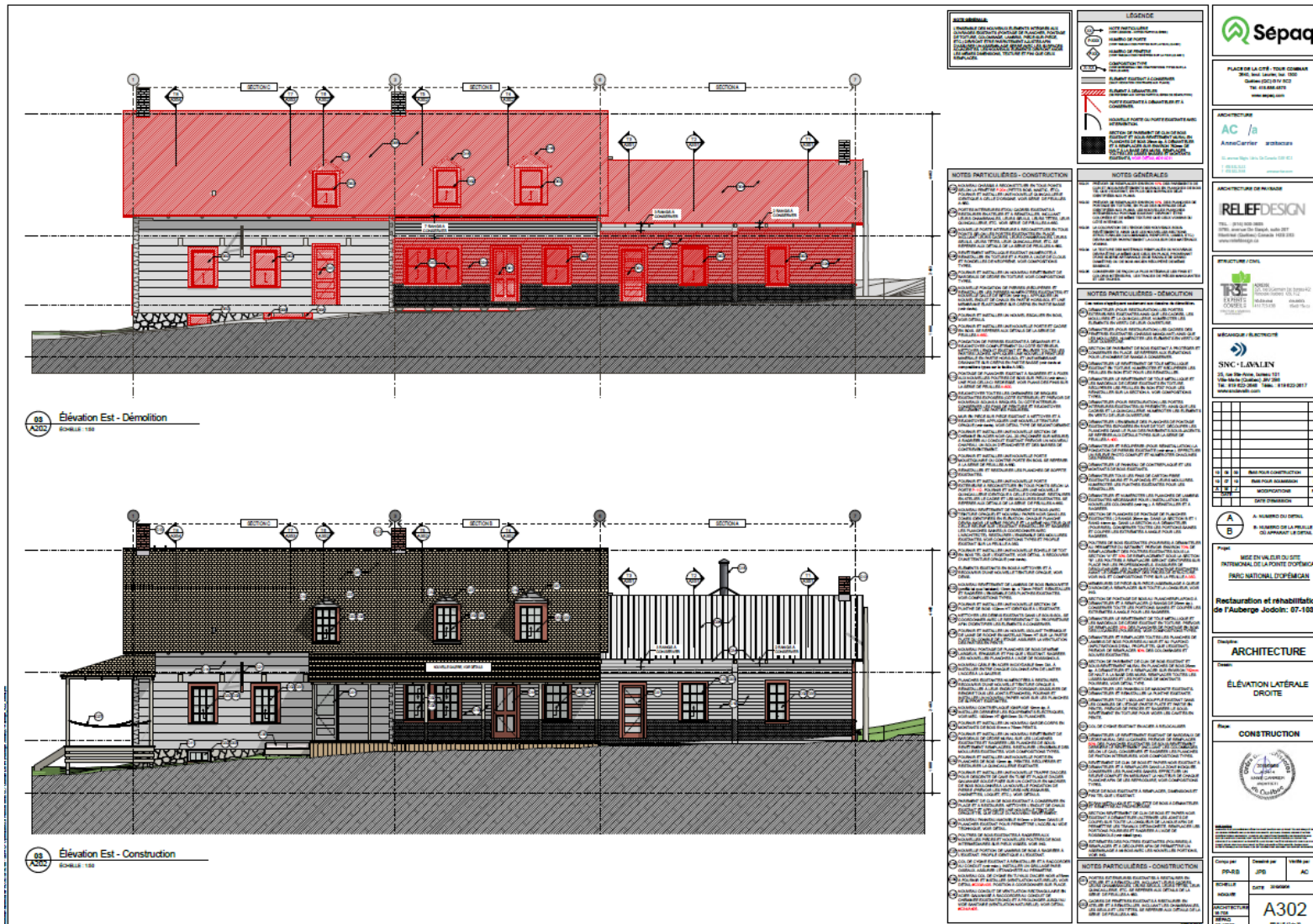


Figure 2 : Plan de construction montrant la façade est de l'auberge Jodoïn (Source : Sépaq).

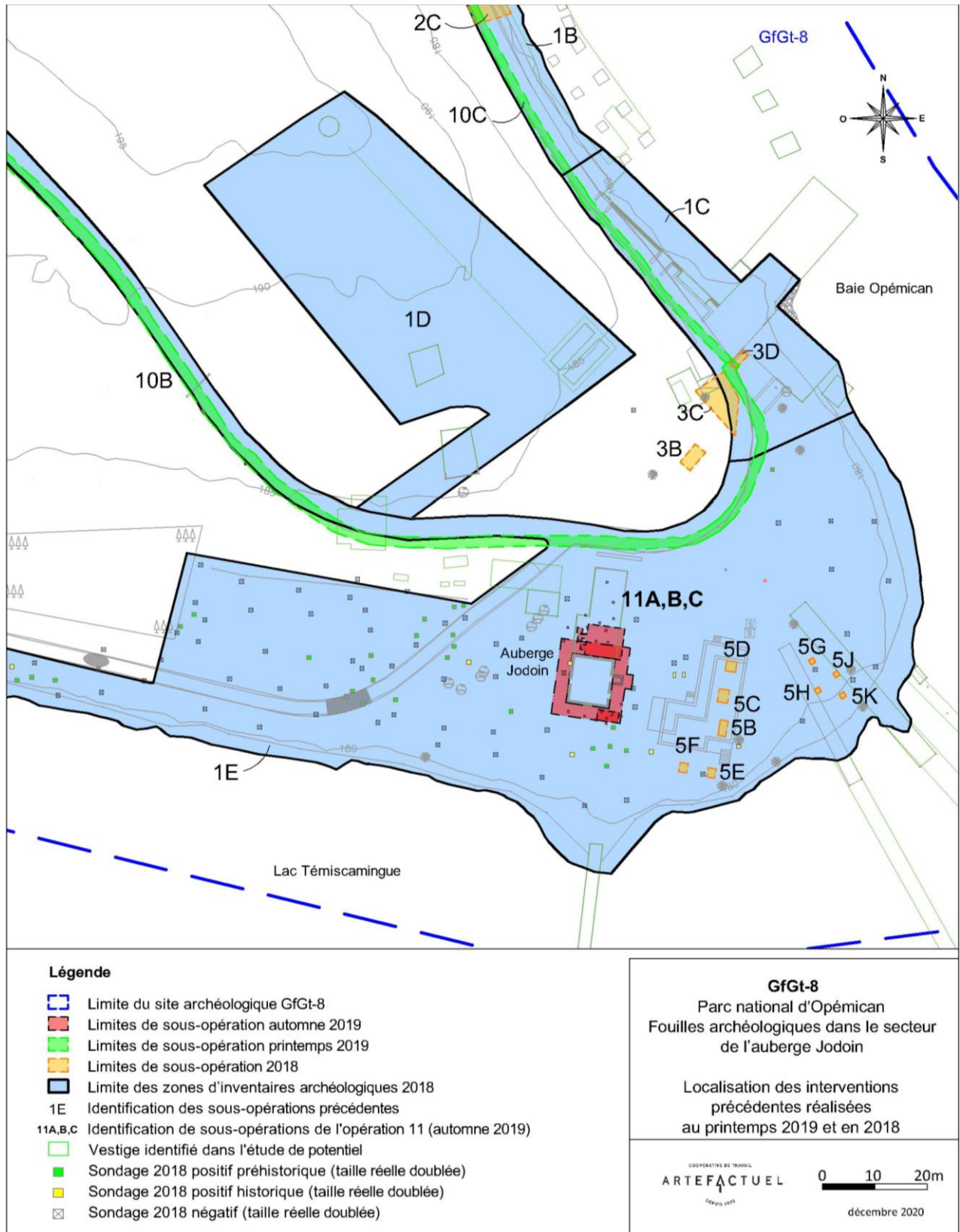


Figure 3 : Localisation des interventions réalisées par Artefactuel en 2018 et 2019 sur la portion sud de la pointe Opémican (cartographie : Archéo-CAD).



## CADRE ENVIRONNEMENTAL ET HISTORIQUE

### ENVIRONNEMENT DU SITE

#### ENVIRONNEMENT ANCIEN

On estime que c'est vers 10 500 AA<sup>1</sup> que la région du site CfGt-8 aurait été libérée du glacier (inlandsis laurentidien) qui recouvrait auparavant le Québec et qui a retraité progressivement depuis la fin de la dernière période glaciaire. L'immense quantité d'eau issue du glacier en fusion ne pouvant s'écouler librement a inévitablement créé de vastes plans d'eau. L'un deux a recouvert la pointe Opémican, il s'agit du lac postglaciaire Barlow qui a existé entre 10 100 à 9000 AA (Archéo-08 2016 : 7; Pintal 2016 : 16-20). Selon les cartes de Vincent et Hardy (1977 : 365-367), il semble que l'extension maximale du niveau d'eau ait atteint dans le secteur du site CfGt-8 une altitude entre 250 et 275 m, alors qu'à son plus bas, elle était entre 178 et 200 m. La pointe Opémican présente actuellement une altitude variant entre 180 et 185 m dans sa portion la plus basse et pouvant aller jusqu'à 200 m dans son extrémité la plus haute (mais en dehors des limites du site CfGt-8). Le retrait des eaux du lac postglaciaire Barlow amène donc progressivement le niveau du plan d'eau à celui du lac Témiscamingue, celui qui prévalait avant qu'il ne soit rehaussé artificiellement au XX<sup>e</sup> siècle. En effet, le niveau d'eau actuel se situe à environ 179,5 m ANMM dans la portion sud du lac Témiscamingue et il aurait été relevé d'environ 3,0 m par rapport à son niveau naturel (Aecom 2011 : 3; Pintal 2016a : 14)

#### ENVIRONNEMENT ACTUEL

Le site CfGt-8 se situe sur une pointe de terre, nommée pointe Opémican, s'avancant dans la portion méridionale du lac Témiscamingue qui est un élargissement de la rivière des Outaouais. À l'est de la pointe, le plan d'eau s'enfonce vers le nord-ouest pour former la baie d'Opémican qui offre un petit havre à l'abri des vents et des vagues. Le secteur de la pointe Opémican fait partie du bassin versant de la rivière des Outaouais. Le site archéologique CfGt-8 se situe dans les limites du territoire du parc national d'Opémican, dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Il se trouve également à la frontière entre le Québec et l'Ontario, laquelle passe au centre du lac Témiscamingue et de la rivière des Outaouais (Cloutier 2011).

Le site est localisé dans la partie sud du Bouclier canadien et il fait partie de la province géologique de Grenville qui est à cet endroit composée notamment de gneiss, de paragneiss et de granite. Il se trouve dans la portion occidentale de la province naturelle des Laurentides méridionales et dans la sous-unité du plateau laurentidien. Ce dernier est marqué notamment par de nombreuses collines arrondies séparées par des vallées peu profondes. Ce territoire est généralement recouvert d'épais dépôts glaciaires (till) et fluvioglaciaires composés surtout de sable, de gravier, de cailloux et de blocs. La végétation caractéristique du secteur est celle du domaine de l'érablière à bouleau jaune (Cloutier 2011 : 3, 44-47; Pintal 2016a : 11-12).

---

<sup>1</sup> Avant aujourd'hui

## CONTEXTE PRÉHISTORIQUE RÉGIONAL

Le nom Opémican<sup>2</sup> serait d'origine algonquaine-anishinabeg et signifierait « passe d'eau resserrée entre deux bras » et son utilisation a été notée dès 1863 (Léonidoff 1979 : 17). Selon une autre source, il voudrait plutôt dire « le long du chemin suivi par les Indiens » (Riopel 1987 : 105).

Avant l'automne 2019, le site CfGt-8 comptait plusieurs découvertes préhistoriques qui sont explicitées plus bas dans la description des diverses interventions réalisées. Relatons néanmoins ici que quelques artefacts suggéraient une présence humaine durant l'Archaique supérieur et le Sylvicole. On a retrouvé en effet une pointe de projectile possiblement associée au type Otter Creek qui pourrait alors indiquer une datation entre 6000 à 3500 AA (GRAO 2015 : 22). Une autre pointe daterait quant à elle vraisemblablement de l'intervalle 3500-3300 AA de l'Archaique terminal (Pintal 2016b : 22-25). Quant à la période du Sylvicole, elle a été reconnue dans le passé par la découverte d'un tesson de poterie sans décoration (GRAO 2015 : 25).

La pointe Opémican offrait jadis un lieu d'arrêt privilégié par ses surfaces d'accueil relativement planes et bien drainées et par la baie qui formait un havre naturel à l'abri des vents et des vagues. Également, la pointe et la baie d'Opémican constituaient un point de repère important dans le paysage se défilant le long du lac Témiscamingue, une excroissance de la rivière des Outaouais. Ce cours d'eau constitue le principal affluent du fleuve Saint-Laurent et il était donc jadis une voie de communication très importante pour les Premières Nations.

Les plus anciens indices d'occupations humaines connus dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue remontent à l'intervalle 7000 et 8000 AA, durant l'Archaique moyen. La datation radiocarbone la plus ancienne indique cependant une date d'environ 6225 AA au lac Abitibi. Par contre, du côté ontarien, le secteur de North Bay, qui est relativement proche d'Opémican, a révélé un site daté vers 9500 AA. C'est toutefois durant la période de l'Archaique supérieur (6000 à 4000 AA) que les occupations humaines deviennent plus manifestes dans la région. Le concept d'Archaique du Bouclier qui avait été proposé par l'archéologue James Wright (1972, cité dans Côté 1993) ne s'avère pas coller à la réalité archéologique de la région, laquelle se rattache plutôt à la tradition laurentienne de l'Archaique supérieur. Quant à la tradition post-laurentienne, elle est attestée, mais demeure floue et plus difficile à définir dans la région. C'est la période du Sylvicole (3000 à 450 AA) qui compte le plus de sites archéologiques répertoriés, ce qui témoigne de l'appropriation toujours croissante de la région par les groupes algonquiens du Bouclier. Or, la phase initiale de cette période, le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 AA), demeure encore relativement peu documentée comparativement aux phases subséquentes. Les traces matérielles de la tradition Meadowood caractéristique de cette période se rencontrent en petit nombre et sur des sites habituellement occupés aussi durant d'autres périodes de la préhistoire. Durant le Sylvicole moyen (2400 à 1000 AA), on voit l'adoption de deux traditions céramiques qui sont pour les archéologues des marqueurs chronologiques importants et qui témoignent d'influences en provenance de l'Ouest. La tradition Laurel (400 à 900 de notre ère) est suivie ensuite par la tradition Blackduck (900-1250), laquelle déborde sur le Sylvicole supérieur. Comme les

<sup>2</sup> Le nom a connu plusieurs graphies au fil du temps (Opimica, Opimika, Apémika, Opemican, Opemikon etc.).

manifestations de l'épisode Blackduck sont essentiellement comprises dans le territoire de la nation algonquine-anishinabeg, il semble plausible d'y voir marqueur culturel propre à ce groupe. Après la disparition de la poterie Blackduck, les occupations du Sylvicole supérieur deviennent caractérisées par une importation de poterie proto-huronne de l'Ontario, phénomène connu comme l'épisode Mamiwinnik (Archéo-08 2016 : 10-12; Côté 1993; Côté et Inksetter 2001; Cloutier 2011 : 107; Inksetter 2009; Pinal 2016 : 26; Taché 2010 : 77-81).

À la période historique, les groupes de la nation algonquine-anishinabeg occupant l'Abitibi-Témiscamingue voient leurs modes de vie traditionnels bouleversés par la colonisation européenne, les épidémies, le commerce des fourrures et les guerres entre nations autochtones. Des cartes de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle indiquent la présence de portages dans le secteur de la pointe Opémican, ce qui illustre que les Algonquins-Anishinabeg fréquentaient toujours le secteur. Par contre, l'implantation des compagnies forestières a probablement perturbé les lieux d'établissements traditionnels des groupes de cette nation. Une carte de 1915, produite par Frank G. Speck, tend d'ailleurs à indiquer que la pointe Opémican ne sert plus à ce moment-là comme territoire de chasse pour les Algonquins (Archéo-08 2016 : 12-13; Pinal 2016 : 29-37).

## CONTEXTE HISTORIQUE DU SITE

### L'ÉTABLISSEMENT JODOIN

Sur le site CfGt-8, le premier établissement confirmé à la période historique remonte à 1883, année où Joseph Jodoin construit une auberge pour accueillir notamment les charretiers qui faisaient la longue et difficile route pour approvisionner en denrées les camps forestiers de la région. Le site d'Opémican n'a pas d'abord pour vocation l'exploitation forestière, mais bien celle de halte, un *stopping place*, pour les voyageurs. Jodoin, fait également construire deux hangars/entrepôts et trois granges-étables montrant qu'il commence à pratiquer l'agriculture sur le site. En 1885<sup>3</sup>, on construit un bureau de poste sur le site, il s'agit du quatrième à être installé au lac Témiscamingue. Des bâtiments érigés à cette époque, seule l'auberge Jodoin est toujours existante à ce jour (Aecom 2011 : 14-17; Léonidoff 1979 : 19; Riopel 1987 : 107).

Joseph Jodoin décède en 1886 et les deux années suivantes son établissement sera tenu par sa femme, Julie Cholette, et ses enfants. En 1888, il est vendu à l'armateur et industriel Alexander Lumsden pour une somme de 700\$ (Aecom 2011 : 17; Léonidoff 1979 : 19-20; Riopel 1987 : 108).

### L'ÉTABLISSEMENT LUMSDEN

En 1888, l'Upper Ottawa Improvement Company (I.C.O.) étend son territoire d'exploitation forestière sur le lac Témiscamingue et c'est Alexander Lumsden qui est engagé pour le remorquage des estacades sur ce plan d'eau. Lumsden décide ainsi d'acheter l'établissement de Joseph Jodoin la même année pour servir de base d'amarrage à ses bateaux à vapeur. Le site est choisi par Lumsden en raison de la baie d'Opémican qui offre un havre à l'abri du vent, mais aussi parce que les glaces à cet endroit demeurent minces en hiver, ce qui lui

<sup>3</sup> Léonidoff (1979 : 19) et Riopel (1987 : 107) mentionnent que c'était plutôt en 1884.

permet d'amarrer ses navires sans les endommager (Aecom 2011 : 19-20; Riopel 1987 : 108-109).

En acquérant le site d'Opémican, Lumsden en fait le centre de ses opérations de navigation et de flottage du bois sur le lac Témiscamingue. Si on exclut le volet navigation, la principale activité de flottage que Lumsden fait d'Opémican est celle d'un relais dans le transport des estacades (booms) de la tête au pied du lac Témiscamingue. Pour ce faire, le nouveau propriétaire tire profit des infrastructures existantes, comme les espaces d'hébergement et d'entreposage et le bureau de poste. On peut donc penser qu'à cette époque l'utilisation du site se concentre surtout sur la pointe Opimica et sur le début de la baie d'Opémican, où se trouvent encore aujourd'hui les ateliers de réparation. (Aecom 2011 : 20)

Durant les années d'occupation par Lumsden, la pointe Opémican voit se développer les activités associées à l'entretien des bateaux d'une part, mais on retrouve aussi la mention que l'établissement était utilisé comme chantier naval. Il est possible que l'atelier de réparation et de construction de bateaux ait occupé la partie la plus ancienne de l'atelier de menuiserie et chalouperie, ainsi que l'ancienne forge qui se trouvait à l'endroit de l'atelier de mécanique et de forge érigé en 1960 et qu'on peut encore voir aujourd'hui (Aecom 2011 : 19-20; Riopel 1987 : 108-109).

En plus de ses activités forestières, Lumsden se lance vers 1900 dans l'industrie touristique en offrant des voyages de chasse et de pêche à partir de sa flotte de bateaux. Le site d'Opémican, avec son auberge, devient donc un endroit de choix pour les voyageurs en quête de gibier et d'espaces sauvages (Aecom 2011 : 21-22).

### **L'UPPER OTTAWA IMPROVEMENT COMPANY (I.C.O.)**

Quelques mois avant le décès d'Alexander Lumsden, ce dernier vend en 1904 son établissement d'Opémican à son principal client : l'Upper Ottawa Improvement Company (I.C.O.). L'entreprise fait d'Opémican le centre administratif de ses opérations et il accentue les activités sur le site en construisant rapidement de nouveaux bâtiments permettant d'accueillir plus de travailleurs. Au début de cette période, l'auberge Jodoin<sup>4</sup> est agrandie une première fois vers 1904 et une seconde fois vers 1950, on construit aussi un bureau administratif, le moulin à scie, la maison du surintendant, ainsi que plusieurs dépendances (hangars, latrine, remises, caveau à légumes, etc.). Dans les décennies 1920 et 1930, d'autres bâtiments sont érigés, comme le dortoir des hommes, un hangar à chaux et à peinture, une grange, une nouvelle forge et le hangar à chaloupes (**Figure 4** et **Figure 5**). C'est aussi à cette époque qu'on commence à fabriquer sur place les chaloupes dans la chalouperie. Avec ses multiples entrepôts, le site servait aussi au stockage des matériaux, de l'équipement et des denrées alimentaires. Concernant la nourriture, il est mentionné que dans les décennies 1920 et 1930, deux employés étaient affectés en permanence au jardin pour fournir fruits et légumes au personnel du camp. Le site accueillait aussi des animaux de fermes pour la

<sup>4</sup> À cette époque, l'auberge sert de logement pour le personnel de l'I.C.O.. De 1920 à 1965, elle abrite le personnel administratif de la compagnie et servait de cuisine-réfectoire (la « cookerie ») pour les travailleurs. La famille de certains employés, comme celle du surintendant et du chef ingénieur, pouvait aussi séjourner dans le bâtiment. Après 1965, la plupart des travailleurs ne restaient plus sur le site, car les routes carrossables permettaient de retourner chez soi le soir venu (Lemire 1987 : 28-29, 37).

subsistance (poules, porcs, vaches) en plus des chevaux pour le transport (Aecom 2011 : 6, 22-29, 75-76; Lemire 1987 : 9-20, 30; Léonidoff 1979 : 20-22; Riopel 1987 : 110-114).

C'est en 1912 qu'est construit le barrage sur le lac Témiscamingue et qui fait monter le niveau de l'eau à un maximum de 179,57 m ANMM (Aecom 2011 : 3), donc d'environ 3,0 m par rapport au niveau naturel. Cette opération a ennoyé une partie du site, ce qui pourrait avoir détruit plusieurs aires d'occupations anciennes.

Vers la décennie 1930, le site d'Opémican est un centre important pour l'I.C.O. où on compte une trentaine de bâtiments et beaucoup de travailleurs. Lemire (1987 : 9) décrit les activités qui sont alors réalisées sur les lieux :

On y retrouvait principalement les activités suivantes : l'administration des opérations du flottage du bois; la réparation et la fabrication des estacades; la réparation et l'entretien des bateaux; l'entretien et la construction des bâtiments, des quais et du terrain; l'entreposage des bateaux, des chalands, des estacades et des provisions; le gîte et le couvert pour les travailleurs; la coupe du bois de chauffage; l'utilisation des petits bateaux-remorqueurs et finalement la fabrication des chaloupes à rames. Ces activités ont nécessité une main-d'œuvre nombreuse jusqu'aux années 1960. Elle diminuera graduellement au fil des ans.

On peut ajouter à cette liste de tâches la *sweep*, c'est-à-dire l'opération de récupération des billots de bois qui se sont échappés des estacades. Cette activité nécessitait d'abord beaucoup de personnel, mais à partir la décennie 1950, ce nombre sera réduit en raison de l'amélioration de l'efficacité des estacades (Aecom 2011 : 29, 32; Lemire 1987 : 70-75).

C'est en 1945 que l'I.C.O. commence à fabriquer et réparer sur le site d'Opémican les estacades. C'est aussi à cette époque que l'on commence à concevoir sur place la quincaillerie, comme les vis, clous, boulons et autres pièces métalliques. Beaucoup de pièces métalliques retrouvées sur le site archéologique pourraient donc avoir été produites sur place. Cette activité s'effectue dans la seconde forge, sur laquelle l'actuelle a été construite (Aecom 2011 : 30-31; Lemire 1987 : 13-14).

Durant les décennies 1950 et 1960, le site accueille de moins en moins de travailleurs, ce qui n'empêche pas la compagnie de construire de nouveaux bâtiments comme une nouvelle section de l'auberge Jodoin (vers 1950), la troisième forge (vers 1960), le bureau-entrepôt (construit en 1967 et détruit en 2018) et un garage (1968). Dans la décennie 1970, plusieurs bâtiments sont démolis ou démenagés en raison de leur délabrement ou parce qu'ils étaient devenus obsolètes. C'est vers 1975 que l'I.C.O. cesse l'essentiel de ses opérations au site d'Opémican, mais la compagnie continue un certain entretien des lieux pour des besoins ponctuels. Dorénavant, le transport du bois se fait surtout par camion, signant ainsi la fin du flottage et de nombreuses installations liées à cette activité (Aecom 2011 : 6, 33; Riopel 1987 : 104).

En 1983, le ministère des Affaires Culturelles décide classer le site en raison de sa valeur historique, le désignant depuis comme le « Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican ». À noter que les limites du site classé et du site archéologique CfGt-8 diffèrent légèrement.



Figure 4 : Photo aérienne datant de 1936 montrant la pointe Opémican et l'emplacement de l'auberge Jodoin (flèche rouge) (Source : Ressources naturelles Canada, A5339\_029, 21 mai 1936., tirée de Aecom 2011 : 23).

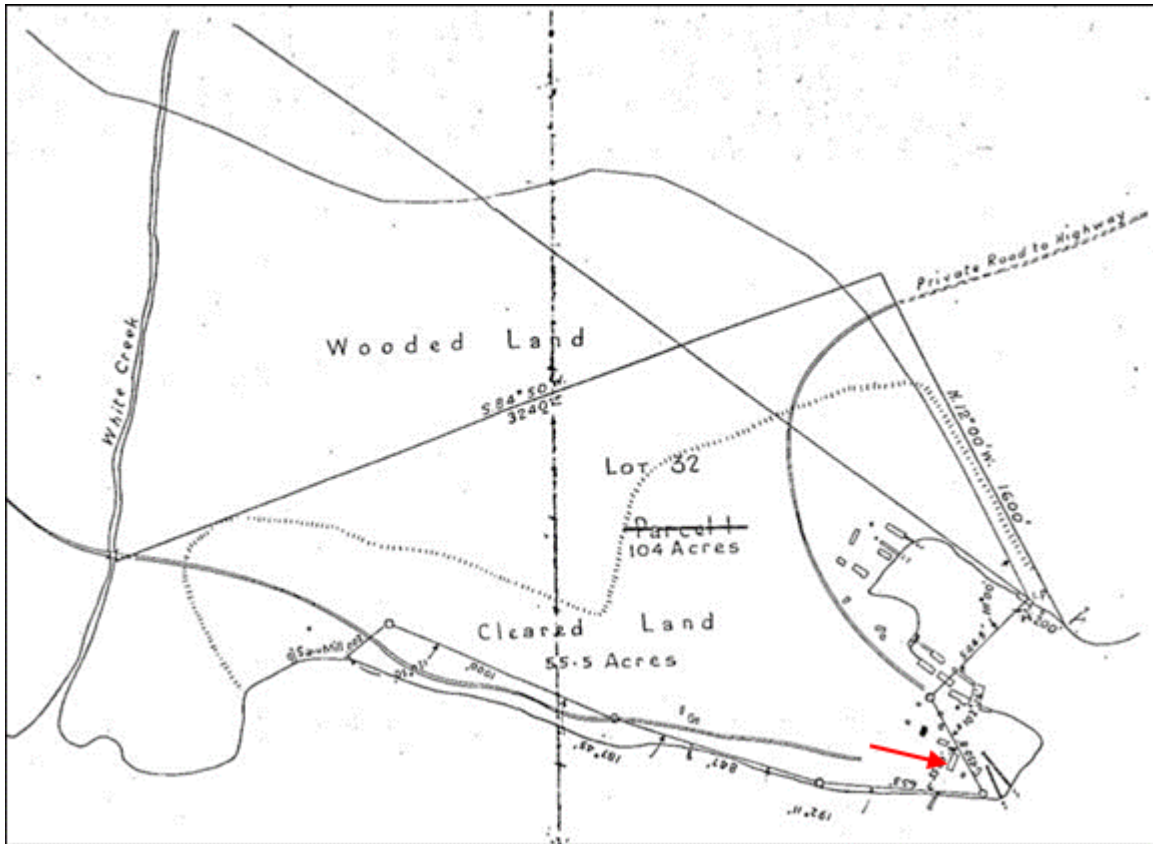


Figure 5 : Plan de 1944 montrant la pointe Opémican et l'emplacement de l'auberge Jodoin (flèche rouge) (source : Plan de l'arpenteur Farley, tiré de Aecom (2011 : 23)).

## SITES ARCHÉOLOGIQUES CONNUS DANS LA RÉGION

La cartographie des sites archéologiques répertoriés par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) indique que le territoire québécois ne contient aucun site archéologique connu à l'intérieur d'un rayon de 10 km autour de CfGt-8. En revanche, à 21 km, au sud-ouest de notre site, un plongeur a trouvé au fond du lac Kipawa (près de l'île Latour) un vase complet datant du Sylvicole et correspondant au site CeGr-2 (Johannis 1996).

Une série de sites a également été retrouvée au nord de CfGt-8, le long de la rive est du lac Témiscamingue :

- Les sites CfGt-1 et CfGt-2 se trouvent de part et d'autre du ruisseau Lost. Le premier site pourrait dater du Sylvicole inférieur selon un fragment de pointe de projectile alors que le second remonterait au Sylvicole moyen tardif ou au Sylvicole supérieur si on en croit un tessou de poterie décoré à la cordelette (Archéotec 1998 : 7-18). Distance de CfGt-8 = 12 km.
- Le site CfGt-5 a fait l'objet de quelques sondages et remonte à la préhistoire, mais sans plus de précisions (Archéo-08 2009). Distance de CfGt-8 = 14 km.

- Le site CfGt-6 a fait l'objet d'une inspection visuelle et d'une collecte d'artéfacts en surface. Il remonte à la préhistoire, mais sans plus de précisions (Archéo-08 2009). Distance de CfGt-8 = 17 km.
- Le site CgGu-12 a fait l'objet de sondages et remonte à la préhistoire, mais sans plus de précisions (Archéo-08 2009). Distance de CfGt-8 = 22 km.
- Le site CgGu-13 a fait l'objet d'une inspection visuelle et d'une collecte d'artéfacts en surface. Il remonte à la préhistoire, mais sans plus de précisions (Archéo-08 2009). Distance de CfGt-8 = 29 km.
- Le site CgGu-14 a fait l'objet d'une inspection visuelle et de la collecte d'un raclor gisant en surface. Il remonte à la préhistoire, mais sans plus de précisions (Archéo-08 2009). Distance de CfGt-8 = 30 km.
- Le site CgGu-15 a fait l'objet d'une inspection visuelle et de la collecte d'un artéfact en surface. Il remonte à la préhistoire, mais sans plus de précisions (Archéo-08 2009). Distance de CfGt-8 = 31 km.
- Le site CgGu-16 a fait l'objet d'une inspection visuelle et d'une collecte d'artéfacts en surface. Il remonte à la préhistoire, mais sans plus de précisions (Archéo-08 2009). Distance de CfGt-8 = 31,5 km.
- Le site CgGu-17 a fait l'objet d'une inspection visuelle et d'une collecte d'artéfacts en surface. Il remonte à la préhistoire, mais sans plus de précisions (Archéo-08 2009). Distance de CfGt-8 = 31,5 km.
- Le site CgGu-18 a fait l'objet d'une inspection visuelle, d'une collecte d'artéfacts en surface et de quelques sondages. Il correspondrait à une carrière d'extraction de quartzite pouvant ressembler à la variété blanche de Mistassini. La découverte d'une veine de quartzite et de nombreux artéfacts taillés en cette matière montre qu'il a servi aussi comme atelier de taille. Il remonte à la préhistoire, mais sans plus de précisions (Archéo-08 2009). Distance de CfGt-8 = 32 km.
- Le site CgGu-19 a fait l'objet de sondages et remonte à la préhistoire, mais sans plus de précisions (Archéo-08 2009). Distance de CfGt-8 = 34 km.
- Le site CgGu-20 a fait l'objet d'une inspection visuelle et d'une collecte d'artéfacts en surface. Il remonte à la préhistoire, mais sans plus de précisions (Archéo-08 2009). Distance de CfGt-8 = 35 km.



## HISTORIQUE DES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUE À LA POINTE OPÉMICAN

### Reconnaissance archéologique (Archéo-08 2011)

En 2011, Archéo-08 est allé réaliser une inspection visuelle de la pointe Opémican. Cette étude a été faite pour le compte du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine de l'époque et il avait pour objectif d'évaluer l'état des lieux et de déterminer s'il présente, à première vue, un potentiel archéologique. L'inspection visuelle a permis de reconnaître la présence des nombreux bâtiments et structures toujours en place, mais il a aussi permis de découvrir des artefacts historiques et préhistoriques en surface. Ceux de nature préhistorique se situaient dans le chemin longeant la berge du lac, à l'ouest de l'auberge Jodoin. L'auteur du rapport conclut au fort potentiel du secteur et il recommande la réalisation d'inventaires préalablement à d'éventuels travaux d'excavations (Archéo-08 2011).

### Inventaire et supervision archéologiques (GRAO 2015)

En 2014, le GRAO a reçu de la Sépaq le mandat de réaliser un inventaire préalable à la réalisation de travaux de caractérisation sols, suivis d'une supervision archéologique à l'intérieur de cette emprise. Ce sont 78 sondages archéologiques qui ont été réalisés, ainsi que la supervision de plusieurs dizaines de secteurs excavés pour des de forage, des tranchées, des puits d'observation et des échantillonnages subaquatiques (GRAO 2015).

Cette intervention a permis de mettre au jour 182 artefacts et 138 écofacts (os blanchis) de nature préhistorique répartis dans différents secteurs de la pointe Opémican. On en retrouve à l'est du bureau-entrepôt<sup>5</sup>, près des rampes de mise en cale sèche (sondage B5, B6, B7, B8 et B18). À l'ouest de l'auberge Jodoin, la tranchée H-TR-07 a livré une bonne quantité d'artefacts en pierre taillée, alors que plusieurs autres gisaient en surface, au nord-est, dans le chemin longeant le lac et l'ancien potager. Toutes ces découvertes ont été réunies dans un ensemble nommé « station 1 ». Cette station a livré deux artefacts diagnostiques d'une période chronoculturelle de la préhistoire. Le premier consiste en une base de pointe de projectile possiblement associée à la tradition Otter Creek de l'Archaique laurentien (6000 à 3500 AA)<sup>6</sup>. Le second objet consiste en un unique tesson de poterie amérindienne non décoré et qui démontre ainsi une présence humaine durant le Sylvicole (3000 à 450 AA). À l'ouest de cette dernière, deux éclats ont été mis au jour au sud de la maison du surintendant (sondage C2). Encore un peu plus à l'ouest, près de deux anciens réservoirs d'eau pour bateaux à vapeur, neuf sondages positifs et des découvertes de surfaces dans le chemin longeant le lac ont permis de déterminer l'existence d'une aire d'occupation en place qui a été nommée « station 2 » (sondage D1 à D7, D9 et D10). Enfin, dans le secteur de l'ancien moulin à scie, à l'extrémité ouest de la pointe Opémican, un seul sondage s'est révélé positif (E1) et quelques artefacts préhistoriques gisaient en surface dans le chemin. Dans les secteurs non remaniés, le matériel préhistorique a été principalement retrouvé dans l'horizon podzolique Ae, et parfois dans l'Ah (GRAO 2015 : 19-25).

<sup>5</sup> Aecom (2011) utilise l'appellation « bureau-entrepôt », alors que GRAO (2015) utilise plutôt celle de « maison du gardien ». Il s'agit du bâtiment détruit en 2018 et relaté ailleurs dans ce présent rapport.

<sup>6</sup> Mentionnons toutefois que l'artefact est très fragmentaire et que cette affiliation typologique, quoique plausible, demeure à notre avis hypothétique.

Concernant les découvertes de nature historique, l'intervention du GRAO a mis au jour 1712 artefacts et écofacts provenant de tous les secteurs d'intervention. La majorité des découvertes proviennent cependant du secteur de la clairière au nord de la baie d'Opémican, dans les environs du hangar à estacades (secteur A), ainsi que dans le secteur environnant l'auberge Jodoin (secteur B). Outre les artefacts, quelques vestiges structuraux ont été découverts, comme la fondation maçonnée d'un bâtiment près des rampes de mise en cale sèche et quelques éléments discrets de bâtiments en bois dans le secteur de la plage au nord de la baie (GRAO 2015 : 25-35).

#### **Inventaire archéologique (Archéo-08 2016)**

En 2016, Archéo-08 reçoit le mandat de la Sépaq de réaliser un inventaire dans le cadre de l'aménagement de la route d'accès au secteur de la pointe Opémican et de l'installation d'un puits de captage hydrique. Malgré la réalisation de 205 sondages, l'intervention n'a pas mené à la découverte de contextes archéologiques, mais l'inspection visuelle a néanmoins permis de localiser quelques éléments en surface, notamment des amoncellements de débris associés à la vocation industrielle forestière des lieux (Archéo-08 2016).

#### **Supervision archéologique (Archéo-08 2017)**

Toujours en 2016, Archéo-08 retourne sur le site pour réaliser une supervision archéologique dans le cadre de divers travaux de caractérisation des sols : des prélèvements d'échantillons subaquatiques dans la baie d'Opémican et la réalisation d'un forage et de tranchées terrestres. Du matériel préhistorique a été retrouvé en surface, principalement sur la berge au nord de la baie d'Opémican. Quant à la portion historique, les excavations terrestres ont été faites dans le secteur de la clairière au nord de la baie d'Opémican. Aucun vestige architectural n'a été mis au jour lors de la supervision des travaux de caractérisation des sols et les artefacts découverts renvoient essentiellement à des éléments épars (brique, verre à vitre, scorie, anthracite, quincaillerie d'architecture, etc.) (Archéo-08 2017).

#### **Étude de potentiel archéologique (Pintal 2016a)**

En 2016, Pintal rédige une étude de potentiel archéologique pour le compte de la Sépaq, dans le cadre des aménagements prévus au parc national d'Opémican. Cette étude se limite au secteur de la pointe Opémican et non à l'ensemble du parc. Les conclusions de cette recherche ont permis de circonscrire une zone à potentiel préhistorique, située principalement le long de la berge de la pointe Opémican, ainsi que 74 éléments liés au potentiel historique. Ces derniers correspondent surtout à d'anciens bâtiments et structures, parfois toujours en place, et qui réfèrent essentiellement la vocation industrielle et forestière du site (Pintal 2016a).

#### **Inventaire archéologique (Pintal 2016b)**

Toujours en 2016, Pintal réalise un inventaire archéologique sur la pointe Opémican, dans des secteurs devant être aménagés pour des infrastructures associées à l'hébergement du parc national (camping, chalet, prêt-à-camper). La zone d'intervention se situe à l'extérieure des limites du site patrimonial classé. Malgré la réalisation de 316 sondages, aucun nouveau contexte archéologique n'a été mis au jour. Cela dit, comme c'est souvent le cas sur la pointe Opémican, des éléments en surface associés à la vocation industrielle forestière des lieux ont été observés. Une ancienne borne d'arpentage en bois a aussi été découverte en surface. Enfin, de manière fortuite, car en dehors de l'emprise à l'étude, une pointe de projectile et

quelques éclats ont été découverts eux aussi en surface, sur la berge, à l'ouest de l'auberge Jodoin et au sud du chemin longeant le lac. Ces artefacts semblaient être associés à un contexte de foyer si on en croit les pierres rougies et les quelques fragments d'os calcinés visibles. Aucune excavation n'a été réalisée à cet endroit et seule la pointe de projectile a été ramassée. D'après son style, elle daterait probablement de l'intervalle 3500-3300 AA de l'Archaique terminal (Pintal 2016b).

### **Supervision archéologique (Archéo-08 2019)**

En 2018, Archéo-08 retourne sur le site pour réaliser une supervision archéologique au moment de la réfection de la dalle du hangar à estacades et le démantèlement du hangar à métal juxtaposant l'atelier de mécanique et de forge. Les travaux au hangar à estacades ont montré qu'il était appuyé sur d'épais remblais. Quant au démantèlement du hangar à métal, il n'a nécessité aucune excavation, mais des objets ont été récupérés du vestige de bâtiment (Archéo-08 2019).

### **Supervision archéologique (Archéo-08)**

Toujours en 2018, Archéo-08 réalise une supervision archéologique dans le cadre de la décontamination du dépotoir du Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican. L'intervention a permis de récupérer de nombreux débris associés à la vocation industrielle et forestière du site. Il a permis aussi de récolter un biface isolé et sans contexte archéologique (David Laroche, pour Archéo-08 : comm. pers.).

### **Inventaire et supervision archéologique (Artefactuel 2019b)**

En 2018 et 2019, Artefactuel a été mandaté pour réaliser cinq interventions dans le secteur de la pointe Opémican dans le cadre des travaux d'aménagements et de décontamination du parc national. Ces recherches de terrain ont notamment permis de mettre au jour plusieurs contextes archéologiques préhistoriques, lesquels étaient principalement situés dans l'espace central de la pointe Opémican (secteur environnant l'auberge Jodoin), ainsi que dans son extrémité ouest (secteur du moulin à scie). Des découvertes d'artefacts préhistoriques isolés ont également été faites dans la portion nord-est de la pointe Opémican. Les données recueillies n'ont cependant pas permis de préciser la datation des différentes occupations préhistoriques du site.

Concernant le patrimoine de la période historique, outre les bâtiments et vestiges du camp forestier toujours visibles en surface, les travaux ont surtout permis la découverte de la fondation d'un bâtiment de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle dans le secteur de l'auberge Jodoin. Les sols renfermaient également beaucoup d'artefacts épars associés surtout à la vocation industrielle forestière du site. Quelques empilements de débris associés au camp forestier ont été également documentés. Près de l'un deux, se trouvait enfin le vestige d'un chaland (scow), une embarcation sans moteur servant jadis de dortoir ou de réfectoire.

### **Inventaire et supervision archéologique (Artefactuel 2020)**

Au printemps 2019, un inventaire et des surveillances archéologiques ont été réalisés préalablement à l'aménagement de sentier (sous-opération 10A), l'enfouissement de câbles (sous-opérations 10B et 10C) et la plantation d'arbustes (sous-opération 10D). La sous-opération 10B a permis de mettre au jour une fosse à déchets pouvant dater de la fin du XIX<sup>e</sup> ou de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Des débris de construction ont également été mis au jour près dans cette sous-opération.

## OBJECTIFS DE RECHERCHE

En novembre et décembre 2019, les interventions au parc national d'Opémican ont été réalisées en fonction de plusieurs objectifs de recherche selon les types d'interventions :

### Inventaire archéologique

- Réaliser un inventaire archéologique par sondages manuels dans l'emprise des travaux associés à l'auberge Jodoin;
- Vérifier la présence de contextes archéologiques et, le cas échéant, évaluer leur nature, leur étendue et leur ancienneté;
- Documenter les différentes séquences stratigraphiques observées dans les sondages;
- Analyser les données archéologiques et produire un rapport de recherche;
- Émettre des recommandations.

### Fouille archéologique

- Fouiller les contextes archéologiques à l'intérieur de l'emprise des travaux projetés;
- Documenter la nature, l'étendue et la datation des différents contextes archéologiques mis au jour;
- Analyser les données archéologiques et produire un rapport de recherche;
- Émettre des recommandations.

### Supervision archéologique

- Réaliser une supervision archéologique lors d'excavations mécaniques autour de l'auberge Jodoin;
- Advenant la découverte de vestiges ou de contextes archéologiques, évaluer leur nature, leur ancienneté et leur étendue dans les emprises visées;
- Analyser les données archéologiques et produire un rapport de recherche;
- Émettre des recommandations.

## MÉTHODOLOGIE

### INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Une inspection visuelle des différentes emprises a d'abord été réalisée pour vérifier au préalable la présence d'artefacts gisant en surface ou d'autres indices pouvant révéler des traces d'occupation ou des perturbations modernes. Par la suite, un inventaire archéologique a été fait au moyen de sondages manuels de 40 à 50 cm de côté afin de couvrir le secteur de la façade sud de l'auberge Jodoin et celui situé sous les deux rallonges sises au nord du premier corps de logis.

Les sondages ont été fouillés manuellement, niveau par niveau, à la pelle et à la truelle et les sols ont été tamisés. L'excavation s'est faite jusqu'à l'atteinte du sol jugé stérile. Tous les sondages ont été remblayés à la fin de l'intervention. Toutes les données pertinentes, telles que les contextes stratigraphiques et la découverte de matériel archéologique, ont été consignées dans un carnet de notes et dans des fiches appropriées, alors que les enregistrements ont été complétés par des croquis et des relevés photographiques (annexe 1). Les artefacts mis au jour ont été emballés adéquatement sur le terrain et ont été traités et analysés en laboratoire (annexe 2).

### FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE

Nous avons débuté par la mise en place d'un carroyage afin d'implanter les puits de fouille de 1 m<sup>2</sup>. Cela a été fait d'abord par l'installation d'une ligne de base à partir de laquelle les puits ont été implantés à l'aide d'un théodolite et par triangulation ensuite. Comme la fouille se divisait en deux aires de part et d'autre de la plus vieille section de l'auberge Jodoin, nous avons utilisé l'orientation de ce bâtiment pour déterminer les axes du quadrillage. Le numéro des puits a été déterminé par leur coin nord-ouest et les numéros augmentent d'une unité par mètre en allant vers le nord et vers l'est. Le mur nord du corps de logis de 1883 correspond ainsi à la ligne 114N, alors que le mur est renvoie à la ligne 301E.

Les puits de 1 m<sup>2</sup> ont été fouillés par quadrants-niveaux à la truelle, à l'exception du remblai de surface qui a été retiré plus rapidement (truelle, pelle, binette). Chaque horizon naturel de sol a été excavé indépendamment lorsqu'il était possible de les distinguer. Étant donné sa plus grande épaisseur, l'horizon B a été subdivisé en niveau arbitraire de 10 cm. Soulignons aussi que tous les sols naturels ont été passés à travers des tamis aux mailles de 1/8 de pouce. Quant aux remblais de surface, il n'a pas été systématiquement tamisé, mais la plupart du temps, nous l'avons fait pour les quelques centimètres de sol à l'interface des niveaux naturels sous-jacents.

Les artefacts et écofacts ont été prélevés et placés dans des sacs de plastique étiquetés en fonction de leur origine archéologique (puits et quadrant-niveau). Les objets présentant un intérêt particulier (outils, nucléus, tessons de bord, échantillons, etc.) ont été isolés dans des sacs et leur position en trois dimensions a été consignée sur leur étiquette. L'altitude de la base des objets était calculée depuis un point de référence altimétrique (PR) et leur localisation spatiale a été mesurée par rapport à leur distance des parois nord et ouest de leur puits respectif.

L'enregistrement des informations pertinentes durant la fouille a été fait dans des fiches de terrain appropriées. Pour chaque puits, les éléments significatifs comme les pierres et les structures ont été localisés et dessinés à l'échelle sur un plan. Les profils stratigraphiques significatifs de chaque puits ont également été dessinés et photographiés. Tout autre élément pertinent a aussi fait l'objet des enregistrements jugés nécessaires (plan, dessins, photographies). La collection d'objets archéologiques a été traitée et analysée en laboratoire (annexe 3). Enfin, la remise en état des lieux a été réalisée par l'entrepreneur mandaté pour les travaux.

### REPÈRES ALTIMÉTRIQUES

Un BM (bench mark) altimétrique a été implanté respectivement pour l'aire nord et sud. Sur l'aire nord (BM1), il s'agit du sommet du tuyau en métal visible dans le puits 118N 295E, alors que dans l'aire sud (BM2), il correspond plutôt au sommet du coin sud-est de la fondation en pierre de l'auberge Jodoin. Il n'a pas été possible de connaître l'altitude exacte de ces deux BM, faute d'une borne altimétrique fiable et accessible. Or, de manière approximative, en fonction des courbes de niveau, on peut estimer qu'ils se situent respectivement à 182,5 m (BM1) et 182,0 m (BM2). À partir de ces BM, l'altitude des repères altimétriques secondaires a ensuite été calculée. Ces derniers ont permis, à l'aide d'une ficelle et d'un niveau de ligne, de prendre les altitudes nécessaires durant la fouille (**Tableau 1**).

**Tableau 1 : Altitude des points de référence altimétrique.**

Aire	Points de référence altimétrique (PR)	Altitude approximative des PR	Altitude approximative des BM
Sud	PR1	181,58 m	182 m
Sud	PR1a	181,68 m	
Sud	PR1b	182,03 m	
Nord	PR2	182,53 m	182,5 m
Nord	PR3	182,64 m	
Nord	PR4	182,72 m	
Nord	PR5	182,80 m	
Nord	PR6	182,65 m	
Nord	PR7	182,46 m	
Nord	PR8	182,58 m	

### SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

L'excavation mécanique s'est faite délicatement par niveaux, afin de permettre le dégagement plus minutieux des vestiges et des sols archéologiques. Les enregistrements ont été réalisés dans un carnet d'arpentage et la remise en état des lieux a été réalisée par l'entrepreneur mandaté pour les travaux.

### SYSTÈME DE CLASSIFICATION ARCHÉOLOGIQUE

Les interventions réalisées en novembre et décembre 2019 ont été classées selon le système Tikal, mais en conservant tout de même le système par quadrillage de la fouille préhistorique. Toutes les interventions mentionnées dans ce rapport sont incluses dans l'opération 11, ce qui fait suite au dernier numéro d'opération attribué lors des précédentes interventions archéologiques (Artefactuel 2020). L'inventaire archéologique a reçu la sous-opération 11A et un numéro de lot a été attribué ensuite à chacun des sondages afin de bien les distinguer (11A1, 11A2, 11A3, etc.). La supervision des tranchées mécaniques correspond à la sous-

opération 11B, la fouille de l'aire nord est incluse dans la sous-opération 11C et celle de l'aire sud dans la 11D (**Tableau 2**).

**Tableau 2 : Détails relatifs aux sous-opérations archéologiques attribuées en 2019**

Sous-opérations	Secteurs	Interventions
11A	Auberge Jodoïn	Sondages archéologiques préalables
11B	Auberge Jodoïn	Supervision archéologique
11C	Auberge Jodoïn - Aire nord	Fouille archéologique
11D	Auberge Jodoïn - Aire sud	Fouille archéologique

## MÉTHODOLOGIE EN LABORATOIRE

Tous les artefacts préhistoriques ont été nettoyés<sup>7</sup> et catalogués. Pour le catalogage, le matériel a été séparé par grandes classes d'objets, ce qui renvoie ici au matériel lithique, céramique et osseux. Un même numéro de catalogue a été attribué à tous les artefacts de chaque classe (pierre, céramique ou os) par quadrant-niveau. Un numéro spécifique a été attribué aux pièces significatives (outil, nucléus, tessons de bords, etc.) et aux échantillons de charbon de bois prélevés. Ces derniers ont été enveloppés dans une pellicule d'aluminium, eux-mêmes emballés dans des sacs de plastique une fois secs.

Concernant le matériel lithique, soulignons qu'il a été étudié dans l'objectif d'en faire ressortir les grandes tendances technologiques. Il ne s'agit pas d'une analyse technologique exhaustive, mais plutôt d'un examen sommaire permettant de faire ressortir les principales trajectoires (chaînes opératoires) mises en œuvre par les tailleurs de pierre. La méthodologie de cette approche est détaillée plus loin dans ce rapport.

Concernant le matériel historique, il a été convenablement nettoyé et un inventaire détaillé a été réalisé. Les pièces significatives ont par la suite été cataloguées et la collection a été ensachée dans des sacs de plastique.

## RÉSULTATS DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Les recherches réalisées en novembre et décembre 2019 ont mené à la réalisation de 21 sondages manuels et la fouille de 47 m<sup>2</sup> : 39,5 m<sup>2</sup> pour l'aire nord et 7,5 m<sup>2</sup> pour l'aire sud<sup>8</sup>. La fouille a été réalisée sous un abri chauffé pour composer avec les rigueurs des températures hivernales au moment de l'intervention. S'ajoute à cela l'excavation d'une tranchée manuelle autour d'une ancienne canalisation dans l'aire nord faisant environ 2,55 m<sup>2</sup> de longueur sur largeur de 60 à 75 cm. Enfin, l'intervention a été complétée par la supervision de l'excavation mécanique de tranchées situées le long des quatre murs de fondation de l'auberge Jodoïn sur une largeur d'environ 2,5 m. (**Figure 6 à Figure 11**).

<sup>7</sup> La poterie préhistorique n'a pas été lavée à l'eau en raison de la grande fragilité de nombreux tessons.

<sup>8</sup> À noter que plusieurs puits de fouille contenaient d'anciens sondages.

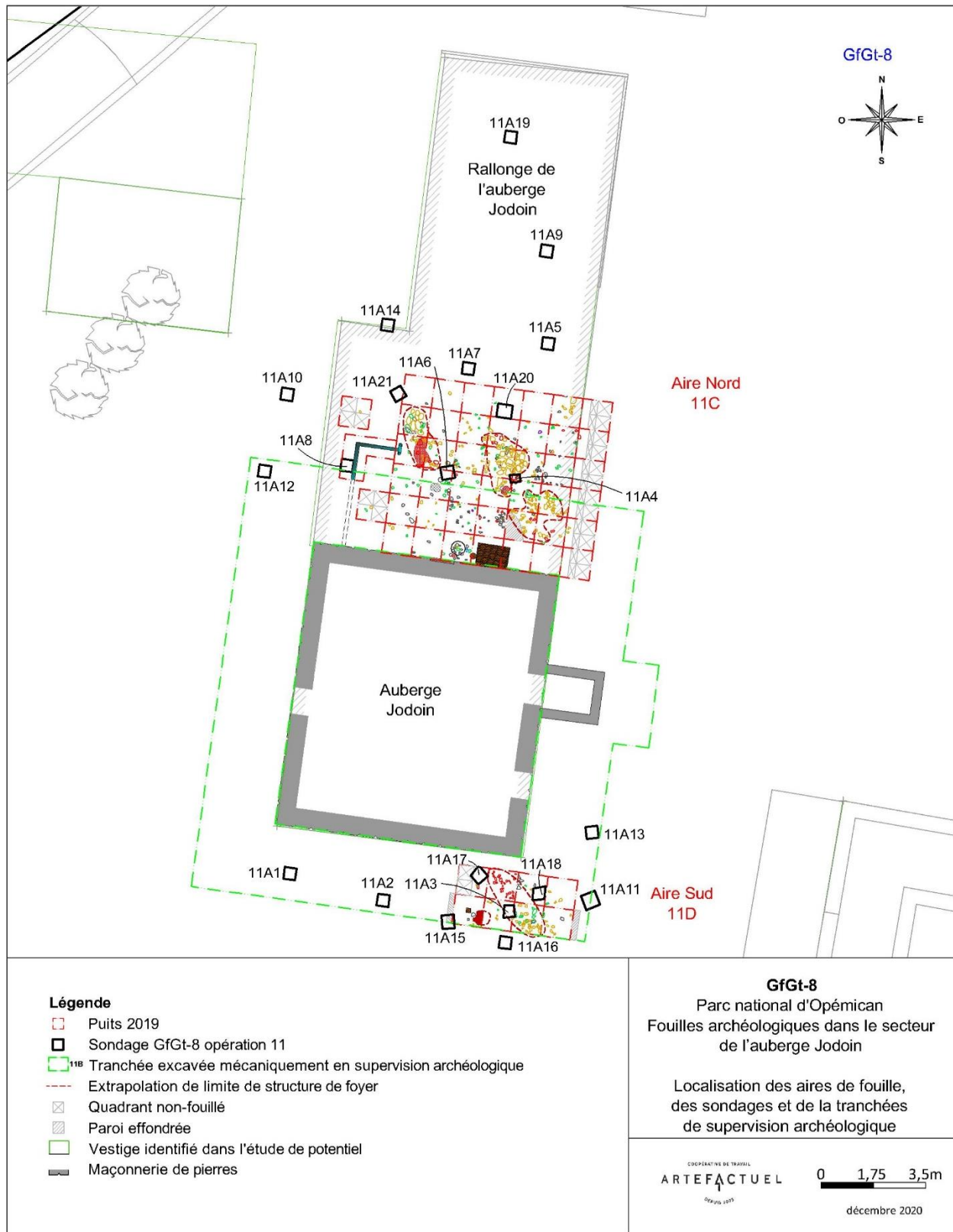


Figure 6 : Plan de localisation des interventions réalisées en 2019 dans le secteur de l'auberge Jodoin (infographie : Archéo-CAD).





Figure 7 : Vue générale de l'aire nord pendant l'inventaire archéologique. On voit à gauche les deux rallonges de l'auberge Jodoin qui ont été déplacées (vue vers le sud-est; photo #3694).



Figure 8 : Vue générale de l'aire sud pendant l'inventaire archéologique. On voit à droite les deux rallonges de l'auberge Jodoin qui ont été déplacées (vue vers le nord; photo #3656).



Figure 9 : Vue générale de l'aire nord en cours de fouille (vue vers le sud-est; photo #3944).



Figure 10 : Vue générale de l'aire nord en fin de fouille (vue vers le sud-ouest; photo #4093).



Figure 11 : Vue générale de l'aire sud en fin de fouille (vue vers le nord-ouest; photo #3889).

## SÉQUENCES STRATIGRAPHIQUES

La séquence stratigraphique observée correspond à un podzol se déployant dans une matrice de sable. Les deux aires de fouille, bien que rapprochées l'une de l'autre, diffèrent légèrement en raison des événements historiques qui ont modifié la portion supérieure du profil stratigraphique et causé certaines perturbations. Nous les décrivons donc séparément (Figure 12 à Figure 19 et Figure 41).

### AIRE NORD

L'aire nord se situe sous les deux rallonges de l'auberge Jodoin, construites respectivement vers 1904 et 1950. Or, la fouille s'est limitée à l'espace occupé par la première rallonge, alors que sous la seconde, seuls des sondages ont été réalisés. La construction du bâtiment de 1904 a eu pour effet de protéger les contextes préhistoriques des principales perturbations du camp forestier qui avaient été observés auparavant dans de nombreux sondages périphériques. On voit en effet que dans les secteurs environnants, les sols ont été largement bouleversés par des décapages, des labours et l'aménagement de bâtiments et d'aires de circulations (Artéfactuel 2019; GRAO 2015).

Les principales perturbations observées dans l'aire nord sont associées aux bâtiments de l'auberge. Le premier corps de logis a nécessité des excavations pour la construction des fondations et du soubassement. On peut donc voir dans la ligne de puits 115N que les contextes préhistoriques ont été tronqués par une tranchée. Cette dernière correspondant

probablement à une tranchée de réfection des fondations, car elle n'atteint pas la base du mur. Probablement qu'il a été construit de l'intérieur et appuyé directement contre la paroi du trou excavé pour le soubassement (**Figure 12** et **Figure 13**). Il semble évident que les contextes préhistoriques se poursuivaient jadis sous le premier corps de logis, puisque les niveaux archéologiques se butent contre la tranchée du mur nord et qu'ils se poursuivent au sud du bâtiment.

Quant aux deux rallonges de l'auberge Jodoin, bien que sans fondations maçonnées, elles ont tout de même causé quelques impacts négatifs sur les sols en place. En effet, elles ont été assises sur de larges pièces de bois dont certaines semblent avoir été déposées dans une tranchée peu profonde, bien qu'il soit possible que leur renforcement dans le sol soit parfois dû au poids des bâtiments. Dans la portion sud-est de l'aire nord, on retrouve aussi un vestige de bois aménagé dans le sol, une sorte de petit caisson souterrain dans lequel se trouvait un petit escalier. Cet élément pourrait être un ancien espace d'entreposage, comme une laiterie, un caveau ou une glacière par exemple. Également, dans la portion ouest de l'aire de fouille, on rencontre une canalisation qui a elle aussi perturbé les sols en place, mais heureusement dans un espace périphérique à l'aire d'occupation. Dans la moitié nord de l'aire nord, sous la rallonge construite vers 1950, on remarque que la surface du sol a été décapée afin de niveler le terrain avant d'y asseoir les bâtiments. Cet espace affichait jadis une légère pente vers le sud, faisant en sorte que l'extrémité nord était plus élevée. Les sondages de ce secteur montrent que les sols naturels susceptibles de contenir des vestiges archéologiques ont été alors largement arrachés. On ne peut savoir si des contextes préhistoriques ont été détruits durant cette opération, mais la limite de l'aire d'occupation fouillée se terminait avant d'atteindre la zone décapée plus au nord. Enfin, on retrouve quelques terriers d'animaux et autres perturbations mineures de nature souvent imprécise.

Une autre particularité concernant les sols de l'aire nord est leur extrême sécheresse. En effet, les bâtiments ont empêché pendant de nombreuses décennies la pluie d'humidifier les niveaux en place, les rendant ainsi très secs. Cela a aussi été accentué par l'absence de végétation et d'un réseau racinaire bien développé. Conséquemment, les sols étaient extrêmement meubles et ils avaient une très mauvaise cohésion. Il était donc difficile de fouiller convenablement les différents niveaux qui avaient tendance à se mélanger, alors que les parois étaient d'un équilibre très précaire.

#### Niveau 1 : Remblai/occupation de l'auberge Jodoin

Le premier niveau rencontré est une couche recouvrant l'ensemble de l'aire de fouille et il semble avoir été posé pour égaliser et niveler la surface naturelle du sol qui présentait auparavant une légère pente vers le sud. Il s'agit d'une couche de sable de couleur beige grisâtre avec des variations parfois brunâtres. Son épaisseur moyenne est de 6 cm, mais elle peut osciller entre 2 et 17 cm selon le puits de fouille. De consistance très meuble, ce sol renferme beaucoup d'inclusions de bois sous forme d'éclisses, de fragments de planches, et de petits fragments en décomposition. Toujours très secs, les fragments de bois sont parfois même plus abondants que la matrice de sable. On présume qu'ils proviennent surtout de pièces de bois décomposées des bâtiments de l'auberge. On peut également rencontrer des inclusions de mortier, de crépi, d'herbe séchée et d'écaillés de peinture. Le matériel composant le remblai est principalement historique.

Cette couche de remblai renferme en fait deux événements. Dans un premier temps, le sol sableux a agi comme remblai de nivellement, mais une bonne partie des artefacts retrouvés dans ce niveau a vraisemblablement été déposée ultérieurement durant l'occupation de l'auberge. Ces objets domestiques se seraient ensuite entremêlés au sol sableux toujours très sec, très meuble et exempt de couvert végétal, car demeuré à l'abri sous le plancher de l'auberge. Par souci de simplicité cependant, ce niveau sera essentiellement désigné comme un remblai dans les pages de ce rapport.

On retrouve aussi dans cette couche du matériel préhistorique à certains endroits, ce qui ouvre la porte à deux possibilités. La première implique que le matériel préhistorique provienne des niveaux naturels sous-jacents. Cela est démontré notamment par un remontage entre une ébauche bifaciale/nucléus (CfGt-8.1261) retrouvée dans le remblai et un éclat (CfGt-8.1269) mis au jour dans le niveau B (0-10) du même puits (116N 296E) (l'horizon Ah était largement absent de ce puits). On voit également dans le remblai quelques tessons de poterie des mêmes styles que ceux mis au jour dans les horizons naturels. Il nous semble donc évident qu'il y a eu un transfert de certains artefacts des sols en place vers le remblai de surface. Par contre, cette explication n'exclut pas non plus une autre possibilité, celle que le remblai soit constitué de sols prélevés dans un secteur qui contenait lui aussi des artefacts préhistoriques.

#### Niveau 2 : Horizon Ah

L'horizon Ah, est le premier niveau du podzol et correspond à un sable organique noirâtre avec des variations parfois plus grisâtres, peut-être en raison de mélanges provenant du niveau supérieur (remblai) ou inférieur (Ae). Comme le reste des sols, l'Ah est généralement meuble, mais sa nature organique lui donne une meilleure cohésion, alors que dans certains puits, il est légèrement induré. Son état de conservation est variable, il n'est pas rare qu'il ne recouvre pas l'entièreté des puits de fouille et dans certains cas, il se présente uniquement sous forme de lambeaux. La construction des bâtiments de l'auberge a certes contribué à l'abîmer, mais il est tout de même fréquent que les horizons d'un podzol soient plus ou moins déstructurés. L'horizon Ah contient assez peu d'inclusions et outre les contaminations issues du remblai, on retrouve surtout du charbon de bois, un peu de gravier et des pierres. Son épaisseur moyenne est de 5 cm, mais elle peut varier entre 1 et 9 cm environ selon les puits de fouille.

#### Niveau 3 : Horizon Ae

L'horizon Ae est le niveau éluvial du podzol et correspond à un sable gris pâle absent de la plupart des puits de fouille. Lorsque présent, il est surtout visible sous forme de lambeaux et de lentilles sous l'horizon Ah ou enchevêtrées dans les horizons Ah ou B. Sauf en de rares cas, son état de conservation était trop mauvais pour qu'il ait été fouillé indépendamment.

#### Niveau 4 : Horizon B

L'horizon B est le dernier fouillé et correspond à un sable très meuble de couleur beige avec des variations orangées et jaunâtres. Les rares inclusions observées sont du charbon de bois, du gravier et des pierres. À une certaine profondeur, le niveau présente une concentration plus importante de galets naturellement présents dans le sol. Le fond de l'horizon B n'a pas été atteint et la profondeur des niveaux archéologiques était variable d'un puits à l'autre. L'épaisseur moyenne fouillée était de 23 cm pour l'ensemble de l'aire nord, mais elle pouvait osciller entre 10 et 70 cm selon les puits. L'horizon B a été subdivisé en niveaux arbitraires de 10 cm : B (0-10), B (10-20), B (20-30), etc.



Figure 12 : Profil stratigraphique de la paroi est des puits 117N 296E, 116N 296E et 115N 296E (aire nord) (cartographie : Archéo-CAD).

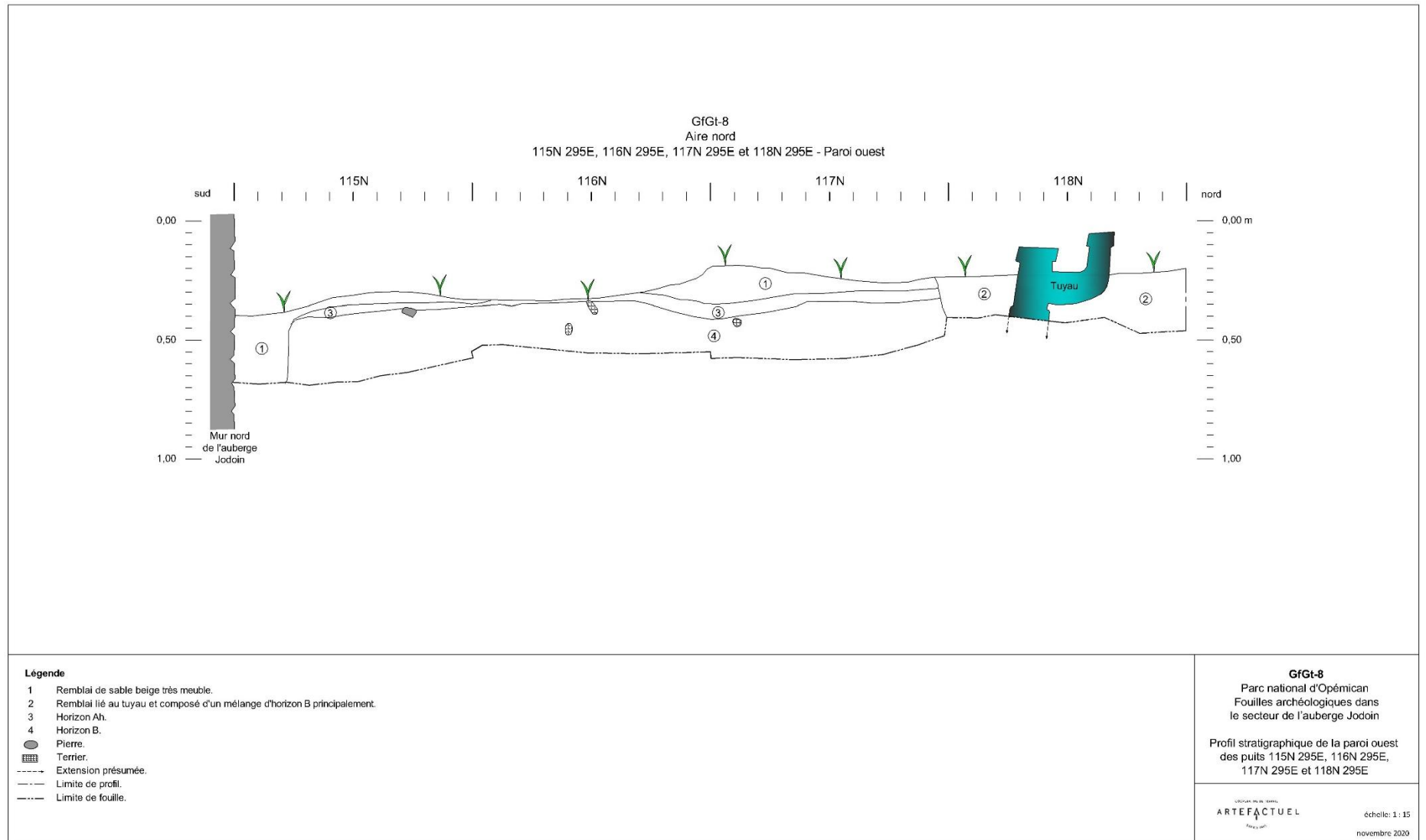


Figure 13 : Profil stratigraphique de la paroi ouest des puits 115N 295E, 116N 295E, 117N 295E et 118N 295E (aire nord) (cartographie : Archéo-CAD).

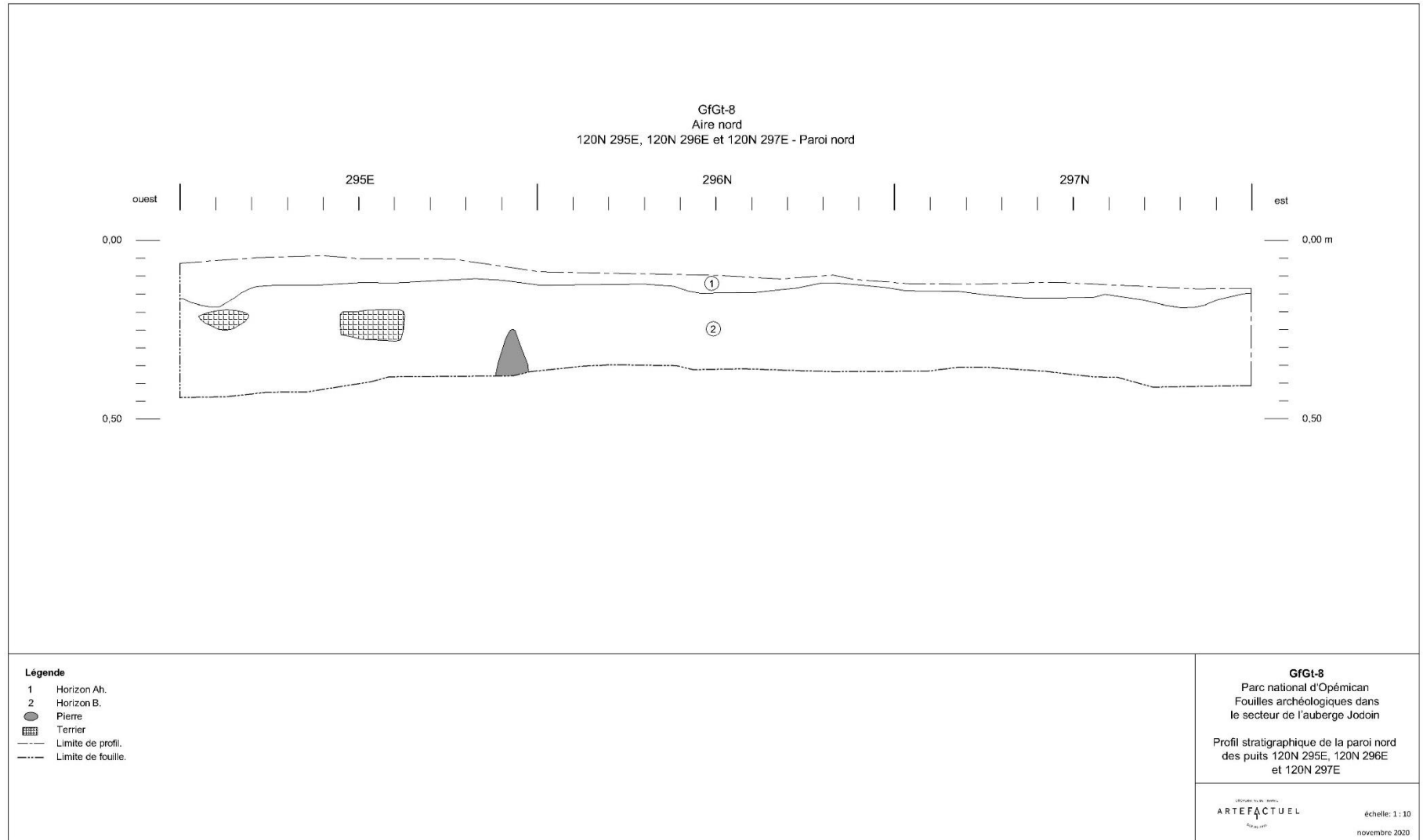


Figure 14 : Profil stratigraphique de la paroi nord des puits 120N 295E, 120N 296E et 120N 297E (aire nord) (cartographie : Archéo-CAD).











Figure 18 : Paroi sud du puits 119N 297E (aire nord) (vue vers le sud; photo #3826).

## AIRE SUD

### Niveau 1 : Remblai/occupation de la cour

Le premier niveau rencontré est généralement une couche hétérogène sableuse, meuble, de couleur brunâtre avec des variations plus foncées, plus pâles et parfois orangées. Il n'est cependant pas présent partout et il peut parfois être très mince. Il contient des inclusions de gravier, de cailloux, de pierres et de mortier. On retrouve parfois à la base de ce niveau une couche de gravier arrondi que nous avons associée au remblai. Ce niveau contient surtout du matériel historique, mais aussi quelques rares artefacts préhistoriques. Il présente une épaisseur moyenne de 10 à 20 cm. Ce niveau semble avoir été déposé au XX<sup>e</sup> siècle dans l'objectif d'aménager la cour en façade de l'auberge Jodoin. À cette interprétation de remblai, il faut toutefois lui ajouter aussi celle de niveau d'occupation de la cour. En effet, ce remblai est devenu le niveau de surface du terrain environnant l'auberge et on y retrouve donc aussi des traces matérielles de cette occupation. Par souci de simplicité cependant, ce niveau sera essentiellement désigné comme un remblai dans les pages de ce rapport.

### Niveau 2 : Humus

On retrouve un niveau d'humus, c'est-à-dire un sol organique sableux qui constituait le niveau de surface avant qu'il ne soit largement enfoui sous le remblai (niveau 1). Il est de couleur brun foncé, parfois noirâtre, et présente des inclusions de charbon, de gravier, de pierres, de bois et de mortier. Il présente une épaisseur moyenne de 8 cm, mais qui peut varier entre 3 et 12 cm selon le puits de fouille. L'humus contient du matériel historique et préhistorique en quantité relativement faible. Il avait d'abord été qualifié d'horizon Ah, mais après avoir retrouvé certains lambeaux et lentilles de sol organique noir plus semblable à l'Ah retrouvé dans l'aire nord, nous l'avons catégorisé comme « humus » afin de bien distinguer les deux horizons.

### Niveau 3 : Horizon Ah

L'horizon Ah n'est pas aussi bien représenté que sur l'aire nord, car il est souvent absent sur l'aire sud. Lorsque visible, il se présente sous la forme d'une très mince couche de sable organique noir, meuble et d'une épaisseur de 1 à 3 cm. Il est généralement visible sous forme

de lambeaux ou de lentilles. Étant donné le mauvais état de conservation général de l'horizon Ah, il a été la plupart du temps inclus dans la fouille de l'horizon B.

#### Niveau 4 : Horizon Ae

L'horizon Ae n'est pas présent partout et il se présente comme une mince couche sous l'horizon Ah, quand ce dernier est visible, ou encore comme lentilles à la surface de l'horizon B. Comme pour l'aire nord, l'horizon éluvial est de couleur gris pâle, il est meuble et contient parfois du charbon de bois. Étant donné le mauvais état de conservation général de l'horizon Ae, il a été la plupart du temps inclus dans la fouille de l'horizon B.

#### Niveau 5 : Horizon B

L'horizon B est le dernier fouillé et correspond à un sable brun orangé avec des variations plus foncées ou plus pâles selon les endroits. Le fait qu'il soit humide dans l'aire sud explique probablement pourquoi il apparaît globalement plus foncé que dans l'aire nord où il est très sec. Il est de consistance meuble et présente des inclusions de charbon de bois, de gravier et de pierres principalement. Il a été fouillé sur une épaisseur moyenne de 33 cm, mais celle-ci peut varier entre 27 et 38 cm selon le puits de fouille. L'horizon B a été subdivisé en niveaux arbitraires de 10 cm : B (0-10), B (10-20), B (20-30), etc. Le fond de cet horizon n'a jamais été atteint, mais durant la surveillance archéologique.



Figure 19 : Profil stratigraphique de la paroi sud des puits 104N 299E, 104N 300E, 104N 301E et 104N 302E (aire sud) (cartographie : Archéo-CAD).



Figure 20 : Paroi sud des puits 104N 302E et 104N 301E (aire sud) (vue vers le sud; photo #3865).

## INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

L'inventaire préalable a permis à réalisation de 21 sondages dans l'emprise des travaux prévus pour la réhabilitation de l'auberge Jodoin (**Figure 6**). Ces sondages ont permis de reconnaître et délimiter les deux aires (nord et sud) ayant révélé chacune des contextes préhistoriques et quelques éléments aussi de nature historique. On compte onze sondages contenant un contexte préhistorique intègre et six autres ayant révélé du matériel préhistorique dans des sols mélangés ou du remblai (**Tableau 3**). Beaucoup de sondages ont aussi livré du matériel historique épars, que ce soit dans les sols de remblais ou comme résidus de l'occupation de l'auberge Jodoin et du camp forestier. Aucun vestige historique n'a cependant été mis au jour durant l'inventaire. La description et les résultats de chaque sondage sont présentés sous forme de tableaux synthétiques (**Tableau 4 à Tableau 24**).



Figure 21 : Vue de l'aire sud pendant l'inventaire archéologique (vue vers l'est; photo #3654).

**Tableau 3 : Synthèse des découvertes préhistoriques dans les sondages**

Sondage	Contextes préhistoriques intègres	Contextes préhistoriques bouleversés ou remblais	Aires de fouille
11A1		X	Sud
11A2		X	Sud
11A3	X		Sud
11A4	X		Sud
11A5			Nord
11A6	X		Nord
11A7	X		Nord
11A8		X	Nord
11A9		X	Nord
11A10			Nord
11A11	X		Sud
11A12	X		Nord
11A13		X	Sud
11A14		X	Nord
11A15	X		Nord
11A16	X		Sud
11A17			Sud
11A18	X		Nord
11A19			Nord
11A20	X		Nord
11A21	X		Nord
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	

**Tableau 4 : Description des données relatives au sondage 11A1**

Sondage 11A1				
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations	
1	Sable avec variations brunes, beiges et orangées	Fouillé sur 85 cm	Os, verre à vitre, clous tréfilés et découpés, mortier, plastique, fragments de quartz	Remblai (tranchée de fondation de l'auberge ou tranchée de tuyau)

**Tableau 5 : Description des données relatives au sondage 11A2**

Sondage 11A2				
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations	
1	Sable brun grisâtre	30 cm	Éclats de pierre de maçonnerie, un os, un fragment de quartz possiblement naturel	Remblai (tranchée de fondation de l'auberge?)
2	Horizon B : sable beige orangé	Creusé sur 30 cm	Aucun	Sol stérile

**Tableau 6 : Description des données relatives au sondage 11A3**

Sondage 11A3				
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations	
1	Humus sableux noirâtre	12 cm	Aucun	Humus
2	Horizon B : sable brun orangé avec lentilles d'Ah et de Ae en surface	Creusé sur 25 cm	Éclats, os blanchis (portion supérieure du niveau), clous tréfilés et découpés, verre à vitre, scorie	- Podzol - Occupation historique et préhistorique





Figure 22 : Paroi du sondage 11A3 (vue vers l'ouest; photo #3665).

Tableau 7 : Description des données relatives au sondage 11A4

Sondage 11A4			
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Sable beige	8 cm	Remblai
2	Horizon Ah : sable organique noirâtre	3 à 5 cm	Grosses pierres chauffées, os blanchis, éclats, grattoir, nucléus en quartz, un peu de charbon de bois  - Podzol - Foyer préhistorique (structure 1)
3	Horizon Ae : sable gris pâle	Lentilles	
4	Horizon B : sable beige rubéfié	3 cm	
5	Horizon B : sable beige	Fouillé sur 25 cm	

Tableau 8 : Description des données relatives au sondage 11A5

Sondage 11A5			
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Horizon Ah : sable noirâtre	5 cm	Aucun
2	Horizon B : Sable beige	Creusé sur 35 cm	Aucun



Figure 23 : Paroi du sondage 11A4 (vue vers l'ouest; photo #3662).

Tableau 9 : Description des données relatives au sondage 11A6

Sondage 11A6				
Séquence stratigraphique		Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Sable beige	3 cm	Un éclat	Remblai
2	Horizon Ah : Sable organique gris foncé (mêlé avec horizon Ae)	6 cm	Un peu de poterie décorée très fragmentée (style atypique), éclat, os frais scié, charbon minéral	- Podzol - Occupation préhistorique
3	Horizon B : sable beige devenant grisâtre vers le fond	Creusé sur 30 cm	Beaucoup de poterie décorée très fragmentée (style atypique), éclats	

Tableau 10 : Description des données relatives au sondage 11A7

Sondage 11A7				
Séquence stratigraphique		Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Horizon Ah : Sable organique noirâtre	10 cm	Un os blanchi, un éclat	- Podzol - Occupation préhistorique
2	Horizon B : sable beige rubéfié	3 cm		
3	Horizon B : sable beige	Creusé sur 20 cm		

**Tableau 11 : Description des données relatives au sondage 11A8**

Sondage 11A8				
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations	
1	Mélange hétérogène de différents niveaux de sable	Creusé sur 45 cm	Mélange historique (verre à vitre, clous découpés et tréfilés, amiante, os) et préhistorique (éclats et os blanchis)	Sols remaniés par la pose d'un tuyau

**Tableau 12 : Description des données relatives au sondage 11A9**

Sondage 11A9				
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations	
1	Sable beige	4 cm	Os frais et blanchis, lime, verre, clous tréfilés, tête de hache	Remblai
2	Horizon Ah : sable organique noirâtre induré avec lentilles de Ae	12 cm		Podzol
3	Horizon B : sable beige induré dans sa portion supérieure	Creusé sur 23 cm		

**Tableau 13 : Description des données relatives au sondage 11A10**

Sondage 11A10				
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations	
1	Mélange hétérogène de sable brun et orangé	Creusé sur 44 cm	Verre, clous	Remblai ou sols remaniés

**Tableau 14 : Description des données relatives au sondage 11A11**

Sondage 11A11				
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations	
1	Sable brun grisâtre avec cailloux	16 cm		Remblai
2	Sable humique organique gris foncé	7 cm	Clous tréfilés, verre à vitre	- Podzol - Occupation historique de la cour
3	Horizon B : sable orangé à beige	Creusé sur 22 cm		

**Tableau 15 : Description des données relatives au sondage 11A12**

Sondage 11A12				
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations	
1	Horizon Ah : sable organique gris noirâtre	10 à 20 cm		Podzol
2	Horizon B : Sable orangé devenant graduellement gris beigeâtre et une lentille de sable noirâtre avec plusieurs pierres	40 à 50 cm	Éclats, os blanchis, clous tréfilés terre cuite fine blanche vitrifiée, porcelaine et un tesson de verre au fond du niveau	- Podzol - Occupations historique et préhistorique mélangées (sols remaniés)

**Tableau 16 : Description des données relatives au sondage 11A13**

Sondage 11A13			
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Humus	5 cm	Humus récent
2	Sable graveleux gris	4 cm	Remblai
3	Sable humique organique noirâtre	7 cm	Humus ancien
4	Mélange de sable orangé, jaunâtre et Ah	Creusé sur 44 cm	Ébauche bifacial, clous tréfilés, scorie Podzol remanié

**Tableau 17 : Description des données relatives au sondage 11A14**

Sondage 11A14			
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Mélange de sable beige et humique	Pipe en terre cuite fine, clous découpés, verre à vitre, verre incolore, broche, couvercle de métal, os blanchis et frais	Remblai
2	Mélange de sable hétérogène		Remblai
3	Horizon Ah - Sable humique noirâtre		Podzol
4	Horizon B : sable jaunâtre		Creusé sur 20 cm

**Tableau 18 : Description des données relatives au sondage 11A15**

Sondage 11A15			
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Sable humique organique noirâtre	14 à 24 cm	Humus
2	Horizon B : sable beige orangé	Creusé sur 42 cm	Deux éclats et un tesson de bouteille de bière - Podzol - Occupation préhistorique discrète

**Tableau 19 : Description des données relatives au sondage 11A16**

Sondage 11A16			
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Sable organique noirâtre	8 cm	Remblai
2	Tourbe et humus enfouis	4 cm	Ancien humus de surface
3	Sable humique organique noirâtre	10 cm	Scorie, charbon minéral, verre incolore, verre à vitre, clous découpés et tréfilés, vis, douille de cartouche - Humus - Occupation historique
4	Horizon B : sable brun orangé devenant graduellement jaunâtre	Creusé sur 28 cm	25 galets (dont plusieurs rougis et fracturés), éclats, os blanchis, un peu de charbon de bois - Occupation préhistorique - Aire de combustion à proximité (structure 5)

**Tableau 20 : Description des données relatives au sondage 11A17**

Sondage 11A17			
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Sable humique organique noirâtre	Artéfacts historiques récents (non conservés)	- Podzol
2	Horizon B : sable brun orangé		Creusé sur 40 cm

**Tableau 21 : Description des données relatives au sondage 11A18**

<b>Sondage 11A18</b>			
<b>Séquence stratigraphique</b>	<b>Épaisseur moyenne</b>	<b>Artefacts</b>	<b>Commentaires / interprétations</b>
1	Horizon humique organique noirâtre	12 cm	Clous découpés, verre à vitre
			- Humus - Occupation historique de la cour
2	Horizon B : sable brun orangé devenant graduellement jaunâtre	Creusé sur 25 cm,	Éclats, grattoir, os blanchis; quelques galets chauffés
			- Podzol - Occupation préhistorique

**Tableau 22 : Description des données relatives au sondage 11A19**

<b>Sondage 11A19</b>			
<b>Séquence stratigraphique</b>	<b>Épaisseur moyenne</b>	<b>Artefacts</b>	<b>Commentaires / interprétations</b>
1	Horizon B : sable beige très meuble	Creusé sur 30 cm	Historique (en surface)
			Podzol dont la portion supérieure a été décapée pour la construction de la seconde rallonge de l'auberge

**Tableau 23 : Description des données relatives au sondage 11A20**

<b>Sondage 11A20</b>			
<b>Séquence stratigraphique</b>	<b>Épaisseur moyenne</b>	<b>Artefacts</b>	<b>Commentaires / interprétations</b>
1	Sable brunâtre	6 cm	Remblai
2	Horizon Ah : sable organique noirâtre induré	6 cm	Un éclat, os blanchis
3	Horizon B : sable beige très meuble	Creusé sur 23 cm	Deux éclats
			- Podzol - Occupation préhistorique

**Tableau 24 : Description des données relatives au sondage 11A21**

<b>Sondage 11A21</b>			
<b>Séquence stratigraphique</b>	<b>Épaisseur moyenne</b>	<b>Artefacts</b>	<b>Commentaires / interprétations</b>
1	Sable brunâtre	5 cm	Remblai
2	Horizon Ah : sable organique noirâtre mêlé à du sable beige	15 cm	- Podzol
3	Horizon B : sable beige très meuble	Creusé sur 20 cm	Deux éclats
			- Podzol - Occupation préhistorique

## FOUILLE PRÉHISTORIQUE

### LES STRUCTURES

Les fouilles de décembre 2019 ont permis de mettre au jour cinq structures préhistoriques qui ont toutes été interprétées comme des foyers, bien que l'une d'elles pourrait aussi s'avérer être une fosse de vidange de foyer. On rencontre trois de ces structures dans l'aire nord et deux autres dans l'aire sud. Également une concentration de charbon a été retrouvée dans l'aire nord, mais elle n'a pas été considérée comme une structure formelle.

### Les structures de l'aire nord

Les structures de l'aire nord sont représentées sur des plans montrant la distribution des pierres, ainsi que d'autres éléments pertinents comme les concentrations de charbon et les traces de sol rubéfié. Ces distributions sont représentées d'abord pour chacun des deux principaux horizons (Ah et B) (**Figure 24**, **Figure 25**), alors que le dernier plan réunit tous les niveaux naturels (**Figure 26**). Le niveau de remblai a ici été exclu puisque les pierres qu'il contient ne sont pas à leur emplacement originel.

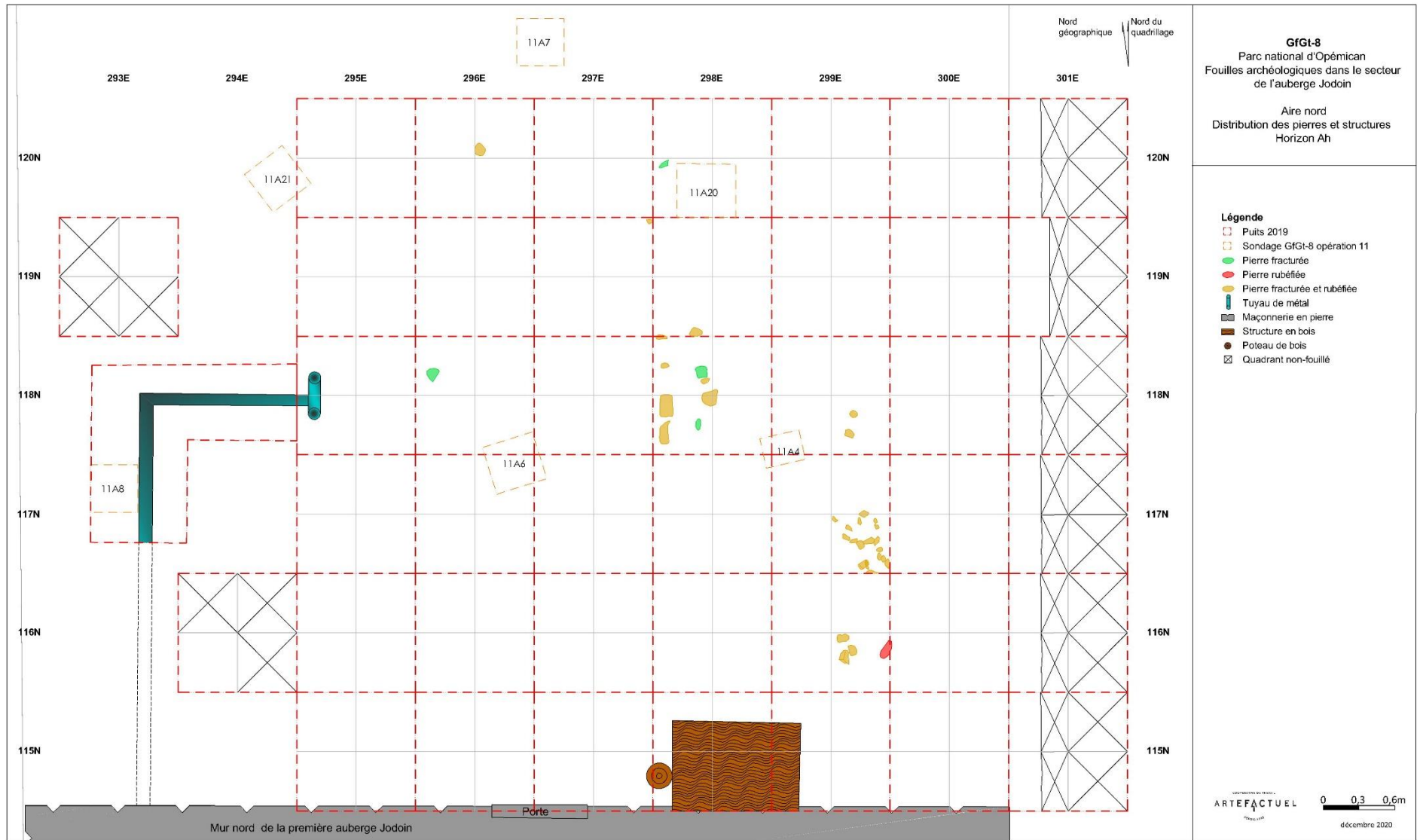


Figure 24 : Distribution des pierres et des structures de l'aire nord dans l'horizon Ah (cartographie : Archéo-CAD).

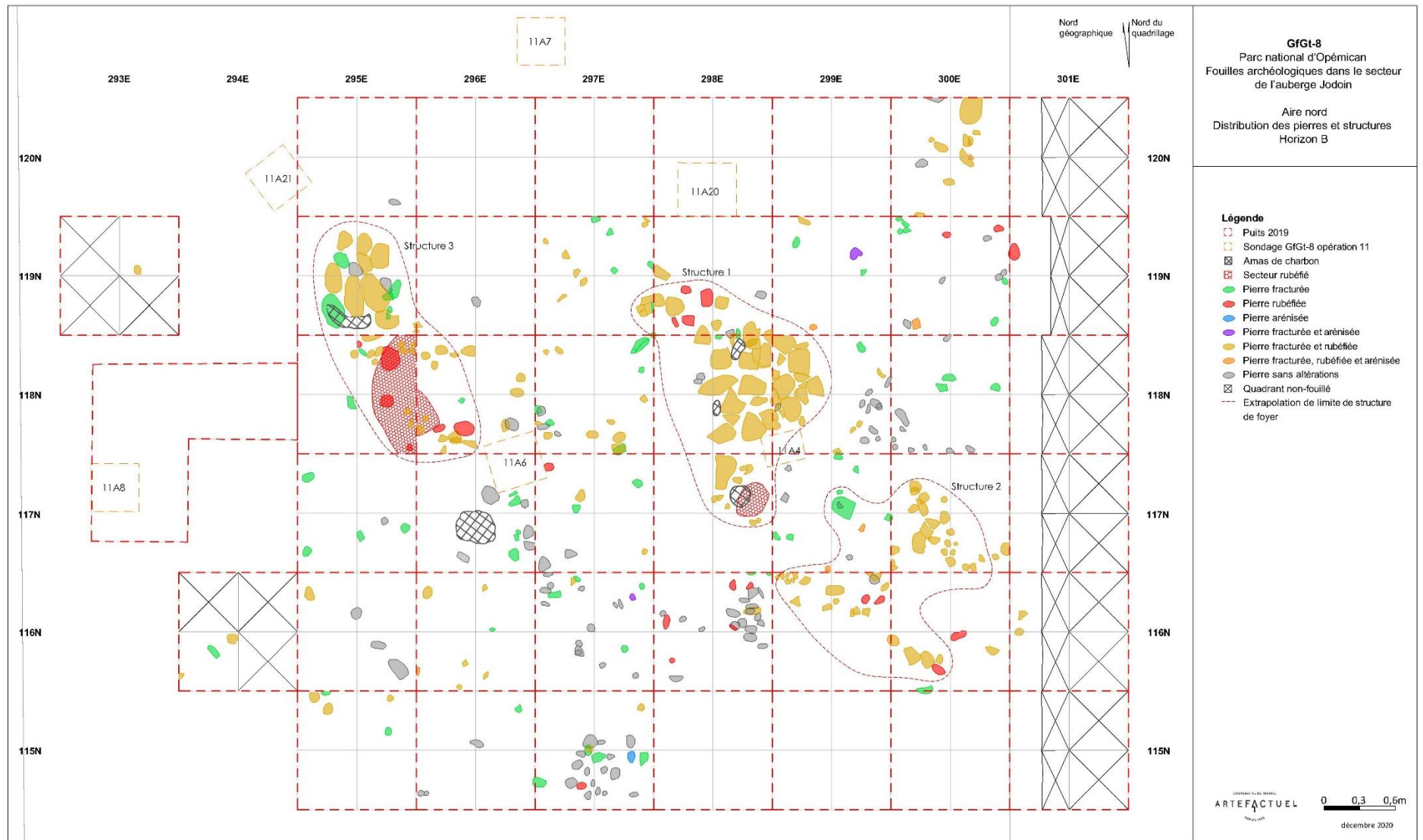


Figure 25 : Distribution des pierres et des structures de l'aire nord dans l'horizon B (cartographie : Archéo-CAD).



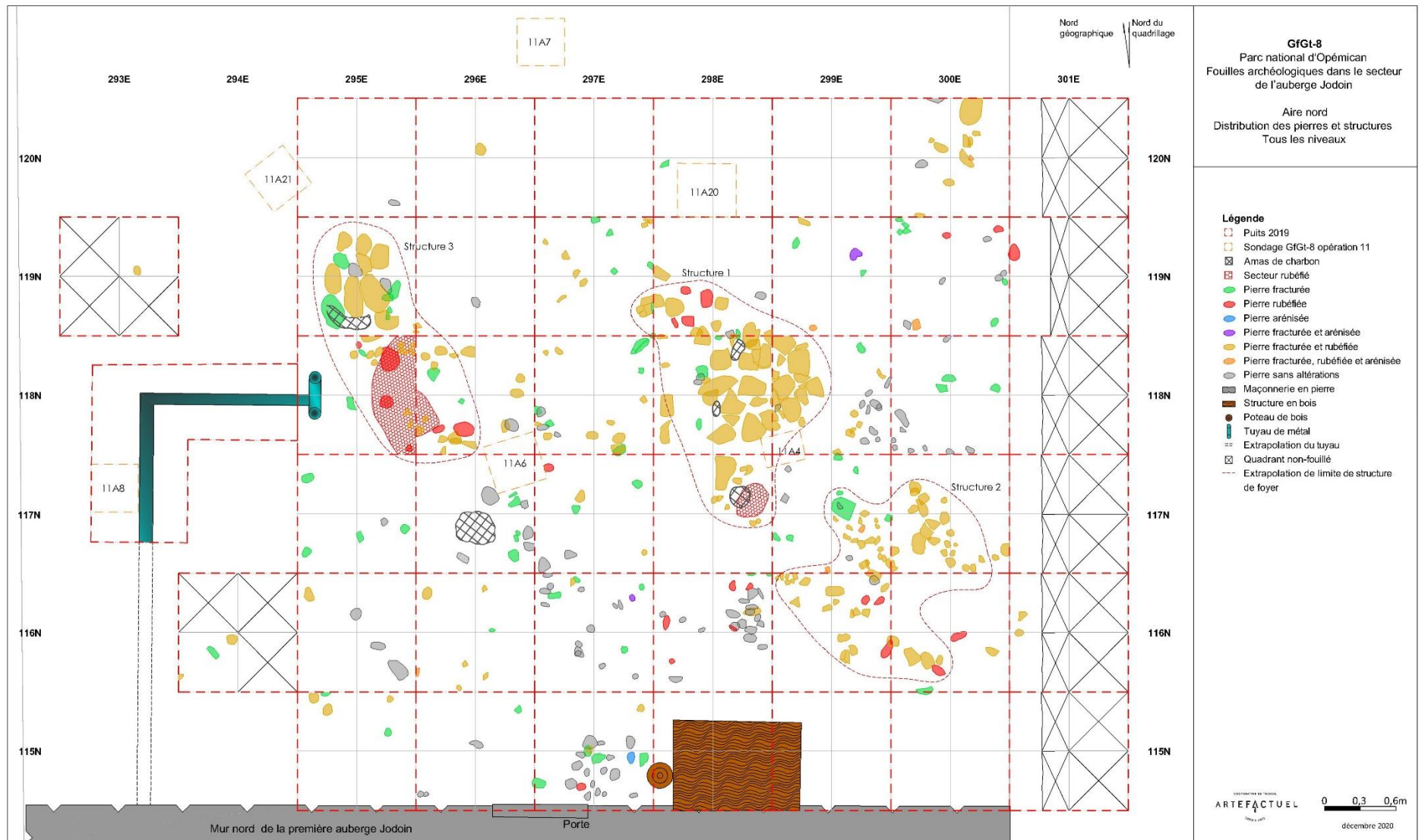


Figure 26 : Distribution des pierres et des structures de l'aire nord pour tous les horizons naturels (cartographie : Archéo-CAD).

### Structure 1 - Foyer

La structure 1 consiste en une aire de combustion composée essentiellement de grosses pierres arrondies et altérées par la chaleur (rougies et/ou fracturées). Bien qu'on en rencontre de plus petites, notamment en raison de la fragmentation, un bon nombre de blocs avoisinent les 20 cm dans leur axe le plus long et le plus grand fait environ 35 cm de longueur. Les pierres qu'on retrouve naturellement dans l'horizon B du site sont généralement des galets de petites et moyennes tailles. On rencontre cependant des galets plus volumineux sur les berges du lac Témiscamingue et il semble donc probable que les pierres du foyer aient été prélevées à cet endroit et sélectionnées pour leurs plus grandes dimensions (**Figure 27** et **Figure 28**).

La structure 1 se distribue dans les puits 117N 298E, 118N 298E, 118N 299E et 119N 298E, mais sa limite ouest est incertaine en raison d'une perturbation historique dans les quadrants ouest de 117N 298E, 118N 298E, 118N 299E et 119N 298E. À cet endroit, une petite tranchée a été creusée dans un axe nord-sud et on y retrouve à l'intérieur une planche de bois à section rectangulaire. Le fait qu'il y ait un vide de pierres à cet endroit et qu'on en retrouve quelques-unes de part et d'autre de la perturbation laisse croire qu'elle a possiblement été creusée dans le foyer. Qui plus est, ces pierres semblent bien avoir été déplacées de leur endroit originel, car elles gisaient à la surface de l'Ah, alors que les autres pierres du foyer étaient assises plus profondément. Quant à sa limite nord, il est possible qu'elle ait aussi été affectée par la tranchée ou un autre phénomène taphonomique, puisque les pierres y sont plus dispersées à cet endroit. Malgré ces apparentes perturbations, la forme générale du foyer semble être celle d'un ovale affichant des dimensions d'environ 2,25 m (axe N-S) sur 1,35 m (axe E-O).

D'un point de vue stratigraphique, le sommet des pierres du foyer était recouvert par une mince épaisseur de l'horizon Ah (très organique à cet endroit). Quant à la base des pierres du foyer, elles reposent pour la plupart dans l'interface graduelle entre les horizons Ah et B et c'est là aussi qu'on retrouve la plupart du matériel archéologique associé à la structure 1 (**Figure 29** à **Figure 32**). Dans les puits 118N 298E et 117N 298E, l'horizon Ah est induré, mais rien n'indique que cela est causé par la structure 1, car on rencontre ce phénomène à différents endroits du site. L'interface graduelle Ah/B fait environ 3 cm d'épaisseur, mais avec des portions plus épaisses dans les interstices entre les pierres. Des traces de sol gris pâle indiquent qu'il y a aussi un Ae résiduel sous forme de lentilles ou d'un mélange diffus au sein de l'interface Ah/B.

La principale trace de sol rubéfié a été mise au jour dans la portion sud du foyer (117N 298E, quadrant NE) et elle a été retrouvée sous une concentration de charbon dans les premiers centimètres de l'horizon B. Dans le sondage 11A4 situé juste à l'est, on a identifié également un horizon B rougi par la chaleur. Le foyer compte en tout trois concentrations de charbon de bois dans l'interface Ah/B, ainsi que de petits fragments épars dans l'ensemble de la structure 1. Sur chacune des concentrations, un échantillon de charbon a été prélevé et daté au radiocarbone.

La structure 1 et ses environs immédiats sont très riches en matériel préhistorique de toute sorte (lithique, poterie, ossements). Cela montre qu'il s'agissait d'une aire d'activités

importante où on a probablement taillé et utilisé plusieurs outils, cuit et consommé des aliments et utilisé un vase de céramique qui a probablement été cassé sur place. Le style de la poterie indique qu'elle se rapporte à l'épisode Laurel (400 à 900 de notre ère), ce qui serait appuyé par la découverte non loin de quatre pointes de projectiles ressemblant au type Jack's Reef, lequel est principalement associé au Sylvicole moyen tardif (500 à 1000 de notre ère).

Quant aux datations radiocarbone, les trois échantillons analysés ont révélé une première date confirmant les datations relatives susmentionnées et deux autres plus récentes, mais tout de même intéressantes (**Tableau 25**).

L'échantillon CfGt-8.2870 a révélé une datation calibrée pouvant être comprise entre 655 et 775 de notre ère, ce qui donne une date médiane 706 de notre ère. Cela place l'échantillon au milieu du Sylvicole moyen tardif, ce qui correspond très bien avec la poterie Laurel et les pointes Jack's Reef. L'échantillon a été prélevé non loin du centre de la structure 1 dans l'horizon B (0-10), donc vers le fond du foyer.

Les deux autres dates sont discordantes avec la première, puisqu'elles renvoient essentiellement à la période historique. L'échantillon CfGt-8.2868 a offert une datation calibrée entre 1490 et 1647 de notre ère pour donner une date médiane de 1562 de notre ère. Cela positionne l'échantillon quelque part entre la fin du Sylvicole supérieur et les premières décennies du Régime français. Notons que le charbon a été prélevé dans la portion nord de la structure 1, dans l'interface des horizons Ah et B.

Quant à l'échantillon CfGt-8.2878 il présente une datation calibrée comprise entre 1641 et 1805, avec une date médiane de 1757 de notre ère. Il a été prélevé dans la portion sud de la structure, soit dans le secteur où se concentrent de nombreux tessons de vase Laurel et il provient de l'horizon Ah.

**Tableau 25 : Données relatives aux échantillons de charbon de bois datés de la structure 1.**

Échantillon	Puits	Quad.	Niveau	Date <sup>14</sup> C (AA)	Date calibrée (AD)	Date médiane calibrée (AD)
CfGt-8.2868	118N 298E	NE	Interface Ah-B	313 ± 29	1490 - 1647 (95,4%)	1562
CfGt-8.2870	118N 298E	SE	B (0-10)	1315 ± 28	655 - 709 (49,7%) 723- 775 (45,8%)	706
CfGt-8.2878	117N 298E	NE	Ah	217 ± 28	1641 - 1686 (36,0%) 1732 - 1805 (51,7%)	1757

Comment expliquer les deux datations plus récentes qui détonnent avec le matériel préhistorique associé à la structure 1? :

- Soulignons d'abord qu'elles se chevauchent entre les années 1641 et 1647, soit à la fin de l'une et au début de l'autre. Il pourrait être tentant de voir dans cette convergence le moment où la structure 1 aurait été occupée durant la période historique, mais il faut demeurer prudent et il se peut très bien aussi qu'il y ait eu deux épisodes distincts.

- La date la plus ancienne a été retrouvée dans l'horizon B, alors que les deux plus récentes proviennent de l'Ah et de l'interface Ah/B. Se pourrait-il que les différences de profondeurs indiquent aussi deux moments d'occupation, l'un durant la préhistoire et l'autre durant la période historique? En revanche, la moindre profondeur des datations plus récentes serait-elle plutôt une indication qu'elles ont été plus sujettes aux contaminations provenant de l'auberge Jodoin et qu'elles ne sont alors pas très fiables?
- Si la datation la plus ancienne est en adéquation avec la culture matérielle mise au jour dans la structure 1 et ses environs, qu'en est-il des objets de la période historique. L'ensemble de la structure 1 présente du matériel typiquement associé à la préhistoire, bien qu'il demeure possible que des activités traditionnelles de taille de pierre se soient poursuivies durant l'époque historique. En revanche, si tel a été le cas ici, les résidus lithiques plus récents se sont entremêlés avec ceux plus anciens sans pouvoir les départager. Le seul artefact qui corroborerait la datation plus récente est la découverte d'une pierre à fusil sur lame en silex (**Figure 33**). Elle a été mise au jour dans le quadrant SE du puits 118N 298E au sein de l'horizon Ah, par-dessus les pierres du foyer. Cette relation étroite entre la structure et l'objet rend séduisante l'idée qu'elles soient liées l'une à l'autre. Les pierres à fusil sur lame ont été en vogue durant les Régimes français et anglais et leur usage a perduré jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle dans les régions plus éloignées (Brown 1980 dans Cérane 1995). La pierre à fusil mise au jour a été façonnée sur une lame de silex translucide beigeâtre (caramel) et la retouche aménagée sur trois bords lui a donné une forme en « D ». Cette forme est habituellement associée aux productions françaises, alors que les modèles anglais sont généralement rectangulaires. Certains placent l'invention des pierres à fusil française sur lame en forme de « D » dès la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, mais ce ne serait que vers 1740 que cette technique de fabrication devient la norme. La couleur mielleuse du silex est aussi un indice favorisant une provenance française (Ballin 2012 : 133-135). Soulignons également que la partie active de la pierre à fusil présente une patine d'utilisation et un arrondissement montrant qu'elle a été fortement utilisée et probablement même au-delà de sa vie utile normale (Eid 2010, 2015, 2020; Ballin 2014). Cela pourrait indiquer un usage à un moment où il était difficile de se fournir en spécimens neufs, comme ce pourrait être le cas notamment pour des Autochtones loin des postes de traite. On ne voit cependant aucune évidence de transformation de l'objet en un autre type d'outil (grattoir, perçoir, etc.), phénomène souvent observé sur les pierres à fusil appartenant à des Autochtones. Cela dit, il se peut qu'elle ait été utilisée pour une autre fonction sans pour autant avoir été modifiée, puisque ce type d'objet a déjà à la base une morphologie rappelant celle d'un grattoir. Il faudrait entreprendre une analyse tracéologique pour vérifier si la pièce a pu avoir une autre fonction que la production d'étincelles dans une arme à feu. La découverte de microtraces associées à des fonctions traditionnelles pour les Amérindiens (travail des peaux, du bois de l'écorce, boucherie, etc.) serait une preuve solide pour confirmer l'identité culturelle de celui ou de celle qui l'a abandonnée sur le site.

Ainsi, on se retrouve avec deux hypothèses principales concernant la datation de la structure 1 :

- Hypothèse 1 : Le foyer est daté du Sylvicole moyen tardif, comme le montre la plus ancienne datation, les tessons du vase Laurel et les pointes Jack's Reef retrouvées non loin. Les deux autres datations plus récentes auraient été contaminées par l'occupation de l'auberge.
- Hypothèse 2 : Le foyer a connu deux époques d'occupation, l'une durant le Sylvicole moyen tardif et l'autre durant la période historique. Ainsi, environ un millénaire après la première occupation, la structure 1 aurait été réoccupée, probablement par des Autochtones qui avaient en leur possession au moins une arme à feu si on en croit la pierre à fusil. Comme le foyer présente de grosses pierres, elles étaient peut-être encore partiellement visibles à cette époque, ce qui aurait pu motiver le groupe à s'installer au même endroit. Cela devait d'ailleurs être une pratique assez commune pour des nomades qui réoccupaient constamment des lieux traditionnels d'établissement. Si d'autres éléments de culture matérielle ont été abandonnés à la période historique, ils se sont alors mêlés indistinctement à ceux de la préhistoire. Quant à savoir s'il n'y a eu qu'une seule ou plutôt deux occupations historiques, nos données ne permettent pas de trancher la question.

Les deux hypothèses semblent plausibles, mais considérant que la pierre à fusil pourrait dater du Régime français, il convient de dire que la seconde hypothèse a du charme. Cet artefact est cependant seul en son genre et aucun autre objet historique n'indiquerait une datation aussi ancienne à la période coloniale. Les autres éléments de fusil mis au jour sur le site correspondent tous à des technologies plus tardives des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ce qui pourrait tendre à voir la pièce en silex comme un élément anachronique vraisemblablement plus ancien. Cela étant dit, on a retrouvé une capsule pour fusil à percussion, technologie en vogue entre 1825 et 1940, non loin de la pierre à fusil, dans l'horizon Ah de 118N 298E (quadrant NW). La proximité de ces deux technologies d'amorce de fusil est-elle fortuite ou elle indiquerait au contraire la coexistence d'armes anciennes et plus récentes? Bien sûr, pour admettre cela, il faudrait d'abord admettre que la pièce de silex ne date pas du Régime français et que notre identification typologique ne serait donc pas juste.

D'un point de vue stratigraphique, on sait que la pierre à fusil a été trouvée dans l'horizon Ah et par-dessus les pierres du foyer. Quant au matériel lithique, il est moins présent dans l'horizon Ah que dans le B et l'interface Ah/B, mais les matières premières sont similaires d'un niveau à l'autre. Il en va de même pour la poterie Laurel qui se retrouve dans tous les niveaux. En regard de la poterie et du matériel lithique (sauf la pierre à fusil), il n'y a donc pas d'évidence de séparation verticale montrant deux moments d'occupations.

En somme, il semble plausible que les datations plus récentes et la pierre à fusil indiquent une occupation de la structure 1 durant le Régime français, mais on ne peut guère en dire plus pour le moment. L'analyse tracéologique de la pierre à fusil serait une avenue intéressante et simple pour approfondir davantage cette hypothèse.



Figure 27 : Structure 1 dégagée dans les puits 118N 299E et 118N 298E. Au moment de la photo, la petite portion incluse dans 117N 298E n'a pas encore été fouillée et celle dans 119N 298E a déjà été retirée. On voit à gauche le négatif de la tranchée historique pour la pose d'une pièce de bois (vue vers le nord; photo #3909).



Figure 28 : Structure 1 dégagée dans les puits 118N 299E et 118N 298E. Au moment de la photo, la petite portion incluse dans 117N 298E n'a pas encore été fouillée et celle dans 119N 298E a déjà été retirée. On voit à droite le négatif de la tranchée historique pour la pose d'une pièce de bois (vue vers le sud; photo #3918).



Figure 29 : Paroi est du puits 118N 298E montrant la structure 1 en coupe (vue vers l'est; photo #3969).



Figure 30 : Paroi sud du puits 119N 298E montrant la portion nord de la structure 1 en coupe (vue vers le sud; photo #3823).





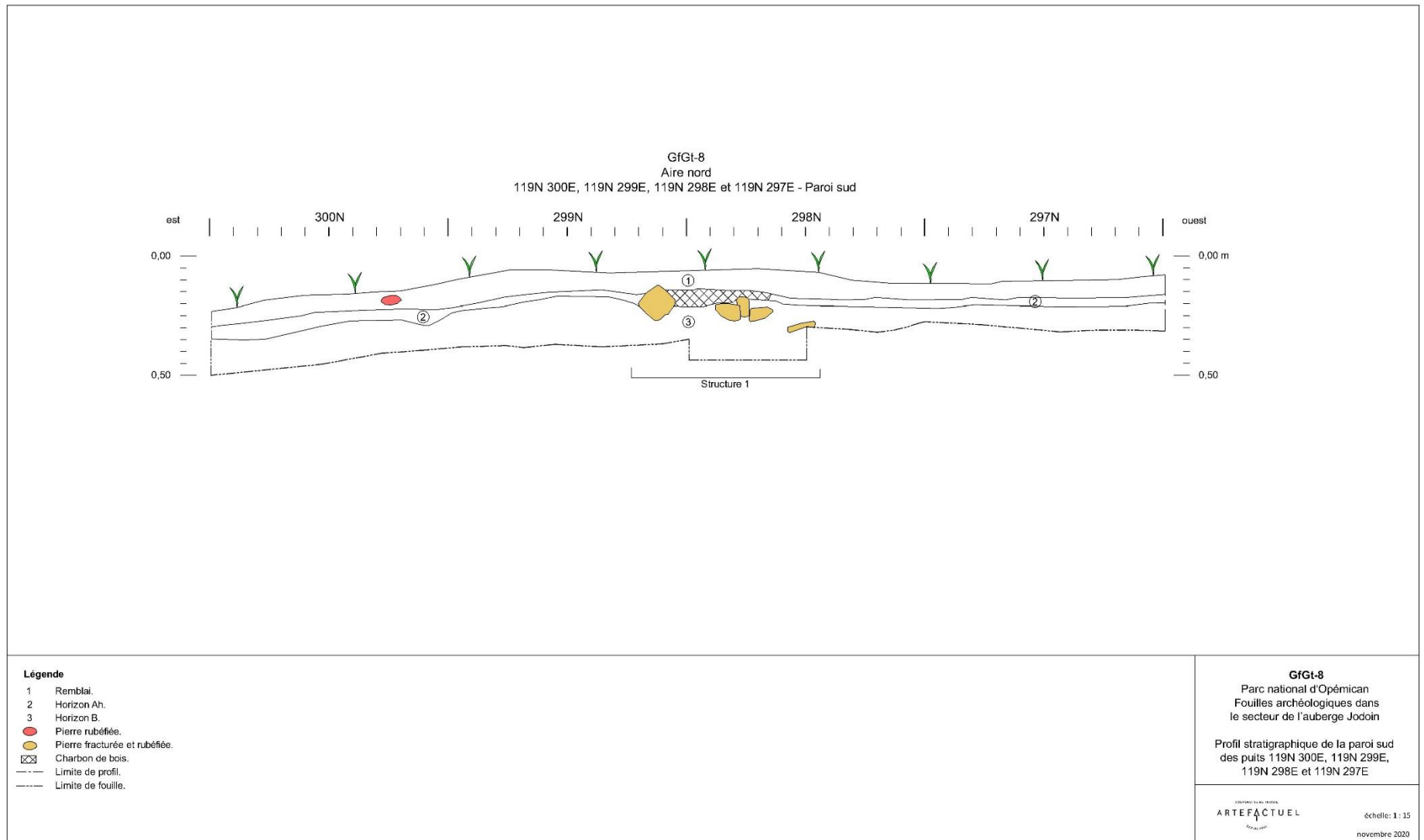


Figure 32 : Profil stratigraphique de la paroi sud des puits 119N 300E, 119N 299E, 119N 298E et 119N 297E. On voit au centre du profil stratigraphique une coupe dans la portion nord de la structure 1 (cartographie : Archéo-CAD).



Figure 33 : Pierre à fusil mise au jour sur la structure 1 (CfGt-8.1183).

### Structure 2 - Foyer

La structure 2 se situe juste au sud-est de la précédente, mais elle est beaucoup moins bien définie dans ses limites, notamment parce que les pierres qui la composent sont un peu plus éparpillées et beaucoup plus petites que celles de la structure 1 (**Figure 34**). Conséquemment, elle est légèrement plus difficile à distinguer des pierres éparées qu'on retrouve un peu partout sur le site et dont plusieurs semblent être naturellement présentes dans l'horizon B. Également, les sols de ce secteur du site présentent plusieurs bouleversements qui ont contribué à déstructurer le foyer. La moitié est du puits 116N 299E a été excavé pendant l'aménagement de l'auberge, possiblement lors de l'installation du caisson de bois enfoui (puits 115N 298E et 115N 299E). Quant au reste du puits, l'Ah n'est présent que dans sa portion nord, ce qui pourrait indiquer aussi un ancien décapage qui aurait partiellement arraché l'horizon organique. On constate le même phénomène dans le puits 116N 300E où l'horizon Ah n'est présente que dans sa portion nord-est, ainsi que dans 117N 300E où il est absent de la moitié est du puits. Bien qu'un peu approximatives, on peut estimer ses dimensions à environ 1,45 m (axe N-S) sur 1,60 m (axe E-O) au sein des puits 117N 299E, 117N 300E, 116N 229E et 116N 300E.

Les pierres de la structure 2 se rencontrent dans l'horizon Ah, mais également dans l'horizon B. Quant à l'horizon Ae, il est présent, mais de manière généralement mal définie, sous forme de lentilles et de mélanges avec les autres couches limitrophes. Ces pierres sont

généralement altérées par la chaleur (rougie et/ou fracturées), mais les autres évidences de chauffe sont plus discrètes. Le charbon de bois ne se présente pas sous forme de concentration, mais plutôt en tant que fragments épars. On ne rencontre pas non plus de sols rubéfiés et les os blanchis sont présents, mais pas en grande concentration. Comme la structure 2 n'a été reconnue qu'une fois sa fouille terminée, aucun échantillon de charbon n'a été prélevé parmi les petits fragments épars.

Concernant le matériel archéologique mis au jour dans la structure 2, il est parfois difficile de le départager de celui associé à la structure 1 compte tenu de leur proximité. Qui plus est, l'espace périphérique entre les deux est riche en découvertes (lithiques et os blanchis) qui pourraient autant appartenir à l'une ou à l'autre. La poterie est toutefois absente de la structure 2. On retrouve plusieurs outils en pierre en association spatiale avec cette dernière, dont un bon nombre de pièces esquillées et d'éclats résultants de leur utilisation. Les quatre pointes Jack's Reef mentionnées précédemment pour la structure 1 chevauchent en partie aussi la structure 2 et il est donc possible qu'on ait affaire à un second foyer du Sylvicole moyen tardif. Concernant la fonction de cette aire de combustion, on peut avancer qu'autour d'elle, différentes activités techniques (taille et utilisation d'outils) et domestiques (cuisson d'aliments) ont été menées, cela en plus des nombreux autres avantages possibles que procure un feu ouvert (chaleur, lumière, répulsif à insectes, etc.).

Malgré sa proximité avec la structure 1, la structure 2 s'en distingue d'abord par la taille des pierres, même si on en trouve une plus volumineuse, laquelle pourrait d'ailleurs provenir de cet autre foyer. Ensuite, l'absence de sol rubéfié et la plus faible densité de charbon et d'os blanchis tendent à concevoir la structure 1 comme un foyer plus modeste ayant été utilisé moins intensément.



Figure 34 : Vue partielle de la structure 2 dans le quadrant SE du puits 117N 299E (vue vers l'ouest; photo # 3996).

### Structure 3 - Foyer

La structure 3 correspond à un foyer qu'on retrouve dans les puits 119N 295E, 118N 295E et 118N 296E. Cette aire de combustion présente de grandes similarités avec la structure 1 en regard de la dimension des pierres qui sont assez volumineuses, bien qu'elle en renferme aussi de plus petites (**Figure 35**). Les plus grosses oscillent entre 20 et 35 cm de longueur et elles sont essentiellement concentrées dans le puits 119N 295E, alors que les pierres retrouvées dans les deux autres puits sont de taille un peu plus modeste.

Le foyer présente deux perturbations principales. La première consiste en une tranchée qui a été excavée pour la pose d'un tuyau et qui a emporté une grande partie des quadrants NW et SW de 118N 295E. Il est donc possible que cet aménagement récent ait amputé une partie de la structure 1. Également, on rencontre le long de la paroi est de 119N 295E, ainsi qu'à la jonction des puits 118N 295E et 118N 296E une petite tranchée qui a été excavée pour la pose d'une des pièces de bois servant de fondation à l'auberge. Peu profonde, cette tranchée

a surtout décapé l'horizon Ah. La dimension originelle du foyer est donc incertaine, mais la portion actuellement visible donne une longueur 2,20 m (axe NO-SE) sur largeur de 0,90 m (axe NE-SO).

Les pierres du foyer commencent à apparaître dans les horizons Ah et Ae, mais elles se déposent dans l'horizon B (0-10). On rencontre des concentrations de charbon de bois par-dessus les pierres dans le puits 119N 295E (quadrant SE) et une zone riche en charbon<sup>9</sup> à l'interface Ah/B dans 118N 295E, alors que dans 118N 296E, il est en association avec du sol rubéfié à la fin du niveau B (0-10). Cette rubéfaction est visible dans le quadrant SW de ce puits, ainsi que dans une large partie de la moitié est de 118N 295E. Les os blanchis ne sont pas très abondants, mais on distingue une plus grande concentration juste au nord de la structure 3 et possiblement en association avec elle.

La structure 3 a toutes les apparences d'un foyer dont la partie principale est constituée d'assez grosses pierres, mais il est étrange que la rubéfaction se concentre plus au sud, dans les puits où les pierres sont moins volumineuses et plus dispersées. Il ne nous semble pas plausible que les grosses pierres aient été déplacées subséquemment, car elles sont presque toutes fracturées et les fragments sont tous en place, indiquant que les pierres se sont bien brisées à l'endroit où elles ont été trouvées. Est-il possible qu'il s'agisse en fait de deux foyers juxtaposés, l'un fait de grosses pierres et l'autre de plus petites, à l'instar des structures 1 et 2? La chose n'est pas impossible.

La structure 3 n'est pas très riche en artefacts, bien qu'on ait retrouvé plusieurs outils en périphérie et une concentration légèrement plus grande d'éclats que dans ses environs immédiats. Dans sa portion sud, une petite pointe de projectile sommairement aménagée en pierre schisteuse a été mise au jour. On ne peut réellement dater cet objet, mais ce genre de pointe sommairement aménagée se rencontre plus souvent au Sylvicole supérieur. Au sud-est du foyer, on compte aussi de nombreux tessons de poterie provenant vraisemblablement d'une même unité de vase. De style indéterminé, ce vase présente toutefois des traits pouvant rappeler les céramiques du Sylvicole supérieur. Ici aussi, il convient de mentionner que les structures 1 et 3 sont relativement proches, car seulement distancées de 1,5 à 2,0 m. Il est donc difficile de départager une partie du matériel qui se situe dans la zone intermédiaire entre les deux. Il semble ici aussi que le foyer ait servi d'aire d'activités techniques et domestiques, mais de manière moins intensive que la structure 1. Peut-être aussi que cette structure a servi à un usage qui ne laisse guère de traces matérielles explicites, comme une utilisation pour une tente à suer par exemple.

On a vu que la culture matérielle est peu loquace concernant la datation de la structure 3, mais d'autres éléments méritent d'être explorés. Le premier réside dans la ressemblance de ce foyer avec celui de la structure 1, tous deux composés de grosses pierres, à l'inverse des autres aires de combustion faites à partir de galets plus petits. Ces deux structures sont aussi relativement peu distancées l'une de l'autre, ce qui pourrait aussi incliner en faveur d'un lien entre les deux. Ajoutons aussi la grande proximité de l'amas de charbon retrouvé dans le puits 117N 296E (voir plus bas). Il est intéressant de noter que ce dernier, comme la structure 1, a révélé une date du Sylvicole moyen tardif. Tous ces éléments emmènent à se

---

<sup>9</sup> Malheureusement, une erreur durant la fouille a fait en sorte qu'aucun échantillon de charbon n'a été prélevé pour la structure 3.

demander si la structure 3 pourrait être une troisième composante contemporaine des deux autres. L'idée est séduisante, mais elle demeure à l'état d'hypothèse faute de pouvoir l'appuyer plus formellement.



Figure 35 : Vue de la structure 3 au niveau du puits 119N 295E (vue vers l'ouest; photo #4010).

#### Concentration de charbon de bois du puits 117N 296E

Relatons la présence d'une concentration de charbon de bois dans le puits 117N 296E (**Figure 25** et **Figure 26**). Cet amas charbonneux ne présente pas de réelle concentration de pierres altérées par la chaleur ou du sol rubéfié qui pourrait confirmer la présence d'un foyer. Or, il est associé à une certaine concentration d'os blanchis. Il est difficile d'apporter une réponse claire sur la nature de cet amas, mais nous estimons qu'il pourrait représenter les traces d'une vidange de foyer. Il ne faut pas écarter non plus l'idée qu'il s'agirait d'un reste de foyer largement détruit. En l'absence d'indices probants démontrant la présence d'un ancien foyer, aucun numéro de structure n'a été attribué à cette concentration de charbon. Nous avons néanmoins prélevé un échantillon de charbon de bois que nous avons fait dater par la méthode du carbone 14. Les analyses ont donné une date calibrée comprise entre 679 et 879 de notre ère avec une date médiane de 773 (**Tableau 26**). Cela placerait la concentration de charbon au Sylvicole moyen tardif et elle serait alors plus ou moins contemporaine de la plus ancienne des trois datations de la structure 1, ainsi que des tessons de tradition Laurel mis au jour dans celle-ci. Il est donc possible qu'il existe un lien entre ces deux éléments.

**Tableau 26 : Données relatives aux échantillons datés issus de la concentration de charbon de bois du puits 117N 296E.**

Échantillon	Puits	Quad.	Niveau	Date <sup>14</sup> C (AA)	Date calibrée (AD)	Date médiane calibrée (AD)
CfGt-8.2897	117N 296E	SE	B (0-10)	1242 ± 29	679 - 748 (43,3%) 758 - 779 (6,0%) 784 - 879 (46,2%)	773

### Les structures de l'aire sud

Comme pour l'aire nord, les structures de l'aire sud sont représentées sur des plans montrant la distribution des pierres, ainsi que d'autres éléments pertinents comme les concentrations de charbon et les traces de sol rubéfié. Ces distributions sont représentées d'abord pour chacun des deux principaux horizons naturels (humus et horizon B), alors que le dernier plan réunit tous les niveaux naturels (**Figure 36**, **Figure 37** et **Figure 38**). Les niveaux de remblais ont ici été exclus puisque les pierres qu'ils contiennent ne sont pas à leur emplacement originel.

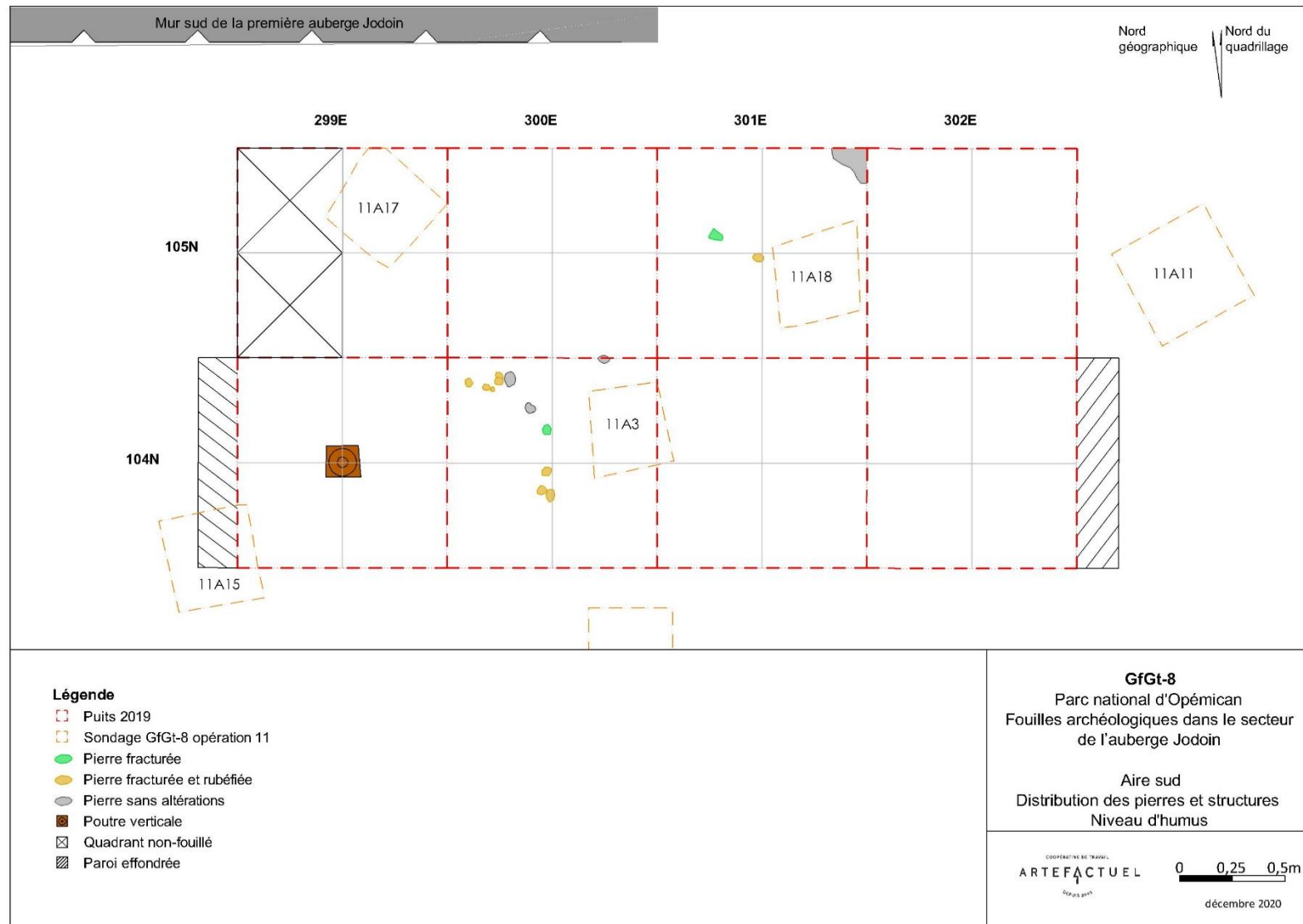


Figure 36 : Distribution des pierres et des structures de l'aire sud pour le niveau humique (cartographie : Archéo-CAD).



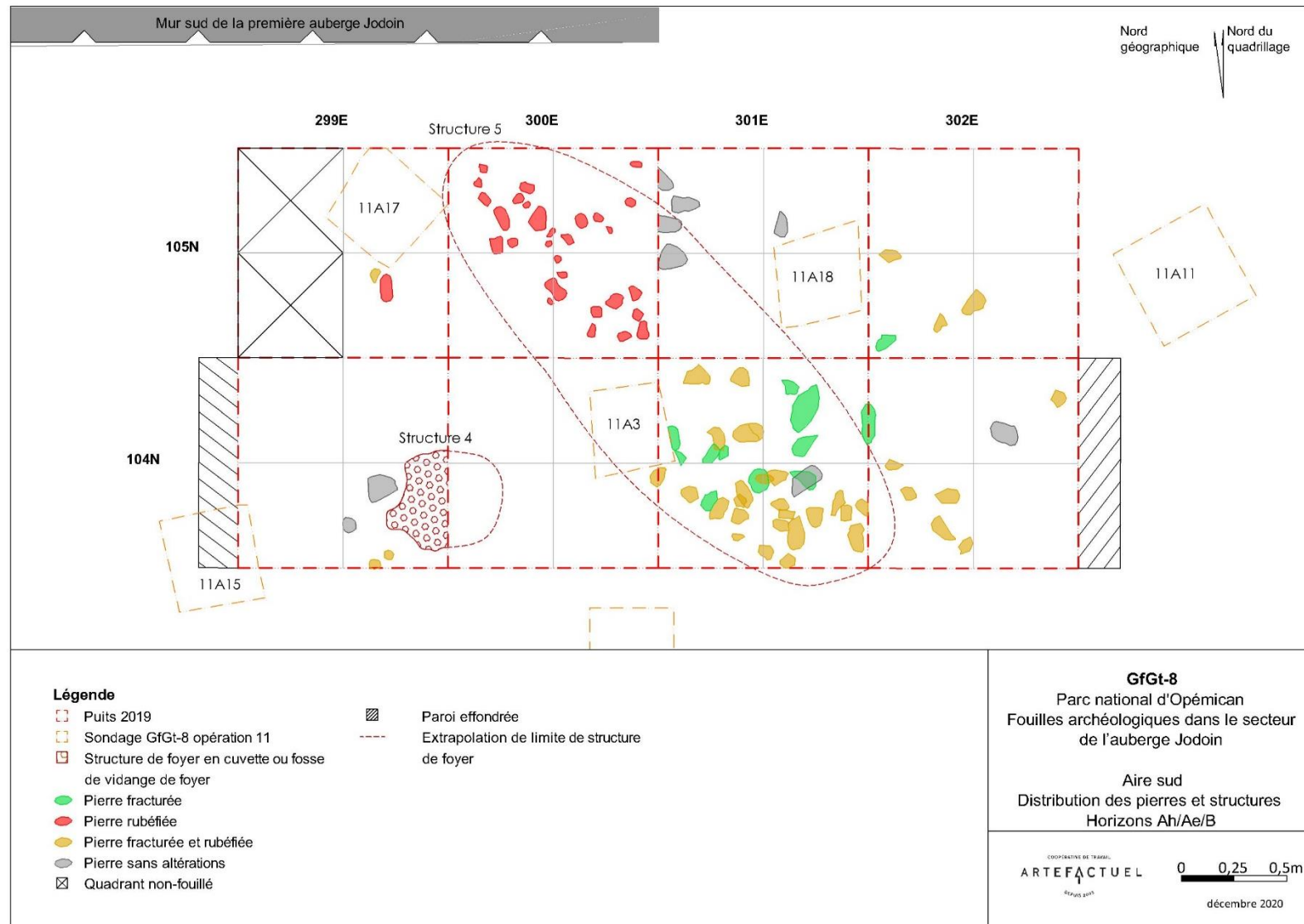


Figure 37 : Distribution des pierres et des structures de l'aire sud pour les horizons Ah, Ae et B (cartographie : Archéo-CAD).

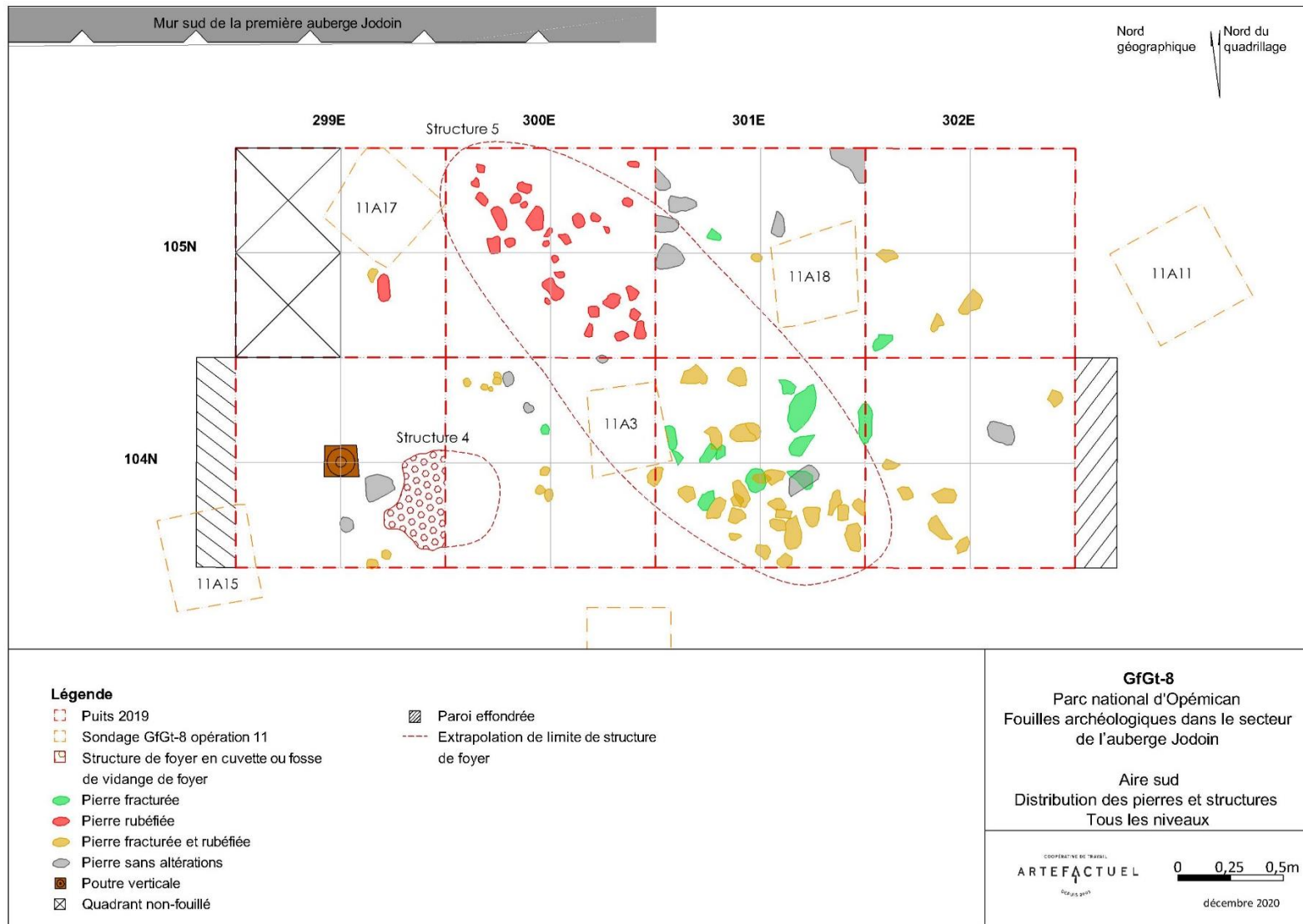


Figure 38 : Distribution des pierres et des structures de l'aire sud pour tous les niveaux naturels (cartographie : Archéo-CAD).

#### Structure 4 - Foyer ou fosse de vidange de foyer

La structure 4 correspond vraisemblablement à un foyer en cuvette (ou une fosse de vidange de foyer) qui se trouve essentiellement dans le quadrant SE du puits 104N 299E, bien qu'il déborde légèrement dans le quadrant NE et dans l'extrémité ouest du puits 104N 300E. Le présumé foyer prend la forme d'une petite fosse contenant du charbon de bois, des os blanchis et des artefacts. En coupe, les parois de la fosse sont plutôt verticales et ne commencent à se refermer vers l'intérieur que vers la base de la structure (**Figure 39** à **Figure 41**). Le sol composant la cuvette est plutôt organique et de teinte brun foncé, mais il contient aussi de grosses concentrations de charbon de bois ayant tendance à donner une apparence plus foncée aux sédiments. On voit aussi des variations de sol plus grisâtres renvoyant possiblement à un horizon Ae diffus. Le sol situé dans la portion centrale du foyer est induré, ce qui pourrait être un indice de chauffe. La structure 4 ne contient en revanche aucune pierre, ce qui détonne des autres structures mises au jour sur le site.

La structure 4 présente des dimensions relativement modestes. Elle fait environ 50 cm dans son axe nord-sud et un peu plus de 40 cm dans son axe est-ouest. Ce dernier axe n'a pu être précisément mesuré en raison de la petite portion du foyer comprise dans 104N 300E et qui n'avait pas encore été identifiée comme tel lors de la fouille préalable de ce puits. Quant à sa profondeur, elle se situe entre 25 et 30 cm. La surface du foyer semble apparaître dans les premiers centimètres du niveau B (0-10), mais il devient mieux défini dans le B (10-20).

L'assemblage d'artefacts mis au jour dans la structure 4 ou à proximité montre une certaine concentration d'outils en pierre, mais aucun n'est datable par sa morphologie. De la poterie non décorée est présente, mais en petit nombre (n=2), ce qui indique tout de même une datation du Sylvicole. La fosse compte cependant la plus grande concentration d'os blanchis de l'aire sud, ce qui montre qu'elle a été impliquée dans des activités culinaires.

Deux datations radiocarbone ont été faites sur autant d'échantillons de charbon de bois prélevés dans la structure 4 (**Tableau 27**). Les résultats sont très intéressants, puisque les deux datations sont très similaires et elles indiquent que la structure a été occupée durant le Sylvicole supérieur. L'échantillon CfGt-8.2806 a livré une datation calibrée se situant entre 1037 et 1209 de notre ère avec une date médiane de 1111. Quant à l'échantillon CfGt-8.2821, il a donné une datation calibrée se situant entre 1041 et 1215 de notre ère avec une date médiane de 1128. La grande similarité des deux échantillons datés renforce la confiance qu'on peut leur accorder et montre ainsi que la structure 4 a bien été en fonction quelque part dans les deux premiers siècles du Sylvicole supérieur (1000 à 1500 de notre ère). Ce moment est compris dans la fourchette de temps où la poterie de style Blackduck (900 à 1250 de notre ère) était en vogue dans la région. Bien qu'on n'ait pas formellement trouvé de tessons se rattachant à ce type, quelques spécimens mis au jour dans l'aire nord pourraient en être, mais ils sont trop petits ou trop abîmés pour l'affirmer. La datation de la structure 4 est d'autant plus intéressante que c'est le seul élément probant permettant de positionner précisément l'occupation de l'aire sud dans le temps.

**Tableau 27 : Données relatives aux échantillons de charbon de bois datés de la structure 4.**

Échantillon	Puits	Quad.	Niveau	Date 14C (AA)	Date calibrée (AD)	Date médiane calibrée (AD)
CfGt-8.2806	104N 300E	SW	B (10-20)	919 ± 28	1037 - 1180 (88,9%) 1189 - 1209 (6,5%)	1111
CfGt-8.2821	104N 299E	SE	B (10-20)	909 ± 27	1041 - 1215 (95,4%)	1128

La structure 4 est interprétée comme un foyer en cuvette en raison de sa morphologie, de la grande quantité de charbon et d'os blanchis. Cependant, aucun sol rubéfié n'a été observé, la structure ne contient aucune pierre et elle est de dimension modeste. Il n'est donc pas impensable qu'il puisse s'agir plutôt d'une fosse de vidange de foyer. Cela dit, par souci de simplicité, au courant de ce rapport, nous désignerons cette structure comme étant celle d'un foyer.



Figure 39 : Vue de la structure 4 en coupe, paroi nord du quadrant SE du puits 104N 299E (vue vers le sud; photo #3841).



Figure 40 : Vue de la structure 4 en coupe, paroi ouest du puits 104N 300E (vue vers l'ouest; photo #3791).



### Structure 5 - Foyer

La structure 5 consiste en un amas de pierres chauffées que l'on retrouve principalement dans les puits 104N 301E et 105N 300E (**Figure 42**). Quelques pierres possiblement associées à cet amas se rencontrent aussi dans les puits limitrophes et dans le sondage 11A16. Cette concentration de pierres est associée avec des morceaux de charbon de bois épars, mais jamais en grande concentration. Dans la paroi est de 104N 301E, on voit les restes d'un podzol intègre pouvant ressembler au profil d'une cuvette (**Figure 43** et **Figure 44**). On distingue dans le fond de la présumée dépression un horizon B plus foncé qui peut laisser croire en l'existence d'un sol rubéfié. Or, il faut noter qu'il y a une légère pente naturelle vers le sud, dont les sinuosités pourraient faussement donner l'impression d'une dépression à cet endroit. Le fait que le podzol soit préservé sur cette paroi, mais déstructuré ailleurs, pourrait aussi donner une fausse impression de cuvette. Également, notons que la présumée cuvette apparaît décentrée par rapport à la distribution des pierres, mais cela pourrait être induit faussement par des facteurs taphonomiques ayant causé la dispersion des roches et l'effacement des autres traces de la cuvette dans les puits concernés. En somme, l'hypothèse d'une cuvette demeure valide, mais elle ne peut cependant être attestée formellement.

Quant à la dimension de la structure 5, elle est difficile à établir précisément, car il est probable que les pierres aient été quelque peu éparpillées avec le temps, surtout dans le puits 105N 300E où elles sont un peu plus petites et en densité plus faible. Qui plus est, la structure pourrait se poursuivre légèrement vers le sud, au-delà de l'aire de fouille, comme le montre le sondage 11A16. On peut toutefois l'estimer entre 1,75 et 2,5 m dans son axe NO-SE et à environ 1,0 m dans son axe NE-SO.

Le matériel associé à la structure 5 est attribué de manière plus arbitraire considérant les limites approximatives du présumé foyer et sa grande proximité avec la structure 4. En somme, si on ne considère que les puits 104N 301E et 105N 300E on se rend compte que la structure 5 n'est pas très riche en découvertes. Elle compte tout de même quelques outils sur éclat, quelques tessons de poterie et un peu d'os blanchis. Par contre, le puits 104N 301E renferme la plus grande concentration d'éclats de l'aire sud, même si elle demeure relativement modeste (n=103).

Concernant la datation de l'aire 5, aucun charbon de bois n'a été prélevé, car le charbon était rare et dispersé et sans garanti d'être associé au foyer. Qui plus est, la structure n'a été formellement attestée qu'une fois la fouille terminée en colligeant toutes les données recueillies. Le seul autre élément datable serait la présence de céramique non décorée qui démontrerait qu'elle remonte au moins au Sylvicole, si tant est que la poterie soit contemporaine du foyer.

En somme, la structure 5 demeure un peu nébuleuse, car sa forme et ses limites sont mal définies et parce qu'elle est relativement pauvre en matériel. L'hypothèse qu'il s'agisse des restes d'un foyer demeure cependant la plus probable à nos yeux. Il s'agirait probablement d'une aire de combustion utilisée durant un bref moment et où on y aurait exercé quelques activités, comme la préparation et la consommation de nourriture, ainsi que la taille ou la réparation d'outils en pierre. Il n'est pas impensable qu'elle puisse être liée à la structure 4, surtout s'il s'agissait d'une fosse de vidange de foyer, mais cette proposition demeure hautement conjecturale.



Figure 42 : Concentration de pierres dans le puits 105N 300E, début du niveau B (0-10) (structure 5) (vue vers l'ouest; photo # 3806).



Figure 43 : Paroi est du puits 104N 301E montrant possiblement les traces d'une petite cuvette de foyer (structure 5) (vue vers l'est; photo # 3850).



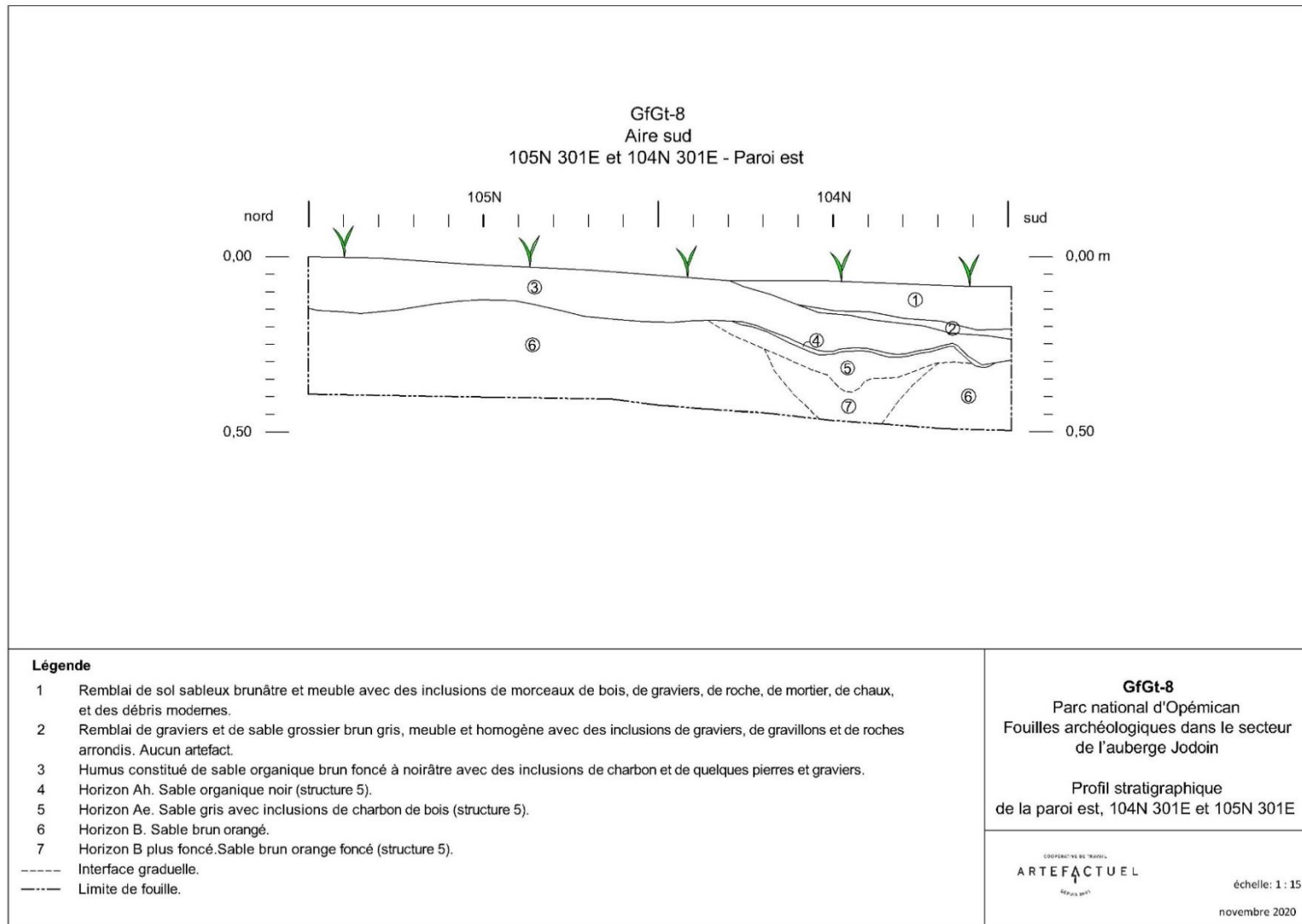


Figure 44 : Profil stratigraphique de la paroi est des puits 104N 301E et 105N 301E montrant la présumée cuvette de la structure 5 (cartographie : Archéo-CAD).

**LES PIERRES ÉPARSES**

La plupart des puits affichent des pierres éparses, souvent altérées par la chaleur, mais parfois sans traces d'altérations. Concernant les pierres ayant des indices de chauffe, elles ne sont pas en concentrations assez importantes pour qu'on puisse y voir la présence de structures formelles. En revanche, il est probable qu'elles correspondent aux résidus désorganisés d'anciens foyers, que ce soit ceux déjà identifiés ou d'autres qui ne sont plus perceptibles aujourd'hui. En effet, d'anciens foyers ont pu être démantelés par des causes naturelles ou anthropiques (anciennes ou récentes), ne laissant aujourd'hui que des traces fragmentaires et éparses de leur existence.

Quant aux pierres éparses sans altération thermique, il est probable que la plupart d'entre elles correspondent à des inclusions naturellement présentes dans les sols. Les galets sont peut-être abondant dans les sols de la pointe Opémican, surtout lorsqu'on atteint une certaine profondeur dans l'horizon B.

## LA CULTURE MATÉRIELLE PRÉHISTORIQUE

Le matériel préhistorique récupéré lors de l'inventaire et de la fouille de 2019 se chiffre à un total de 11 875 objets (**Tableau 28**). Il s'agit donc d'une collection assez volumineuse qui se décline d'abord par 4004 pièces lithiques, 1413 objets céramiques, 6452 écofacts et six échantillons de charbon de bois. Concernant la céramique, il faut ajouter aussi 882 grammes de miettes de poterie qui ont été pesées plutôt que comptées en raison de leur petitesse et de leur haut niveau de fragmentation qui aurait faussé la proportion de cette classe d'objets.

Si on compare les deux aires de fouille, on constate que l'aire nord a livré un assemblage beaucoup plus important avec 11 049 objets, ce qui correspond à 93% des découvertes préhistoriques. L'aire sud n'a pour sa part révélé que 826 objets (7%). Cette différence s'explique d'abord du fait évident que l'aire nord est beaucoup plus vaste que l'aire sud, mais aussi parce que les puits au sud avaient généralement une densité artéfactuelle plus faible que ceux au nord.

Enfin, mentionnons un objet qui n'a pas été trouvé lors de nos recherches, mais qui nous a été remis par le parc national d'Opémican à la suite d'une découverte fortuite faite par un visiteur de l'établissement. Il s'agit d'un biface en quartzite blanc qui aurait été retrouvé sur la berge du lac Témiscamingue, juste en face de l'auberge Jodoin. À noter qu'il n'a pas été inclus dans le **Tableau 28** et qu'il sera traité à part des objets mis au jour durant nos recherches.

**Tableau 28 : Matériel préhistorique retrouvé dans les aires nord et sud.**

Objets		Aire nord	Aire sud	Total
Lithique	Éclats et fragments	3580	317	3897
	Outils	72	18	90
	Nucléus	7	4	11
	<b>Autres lithiques</b>	<b>6</b>		<b>6</b>
<b>Total - lithique</b>		<b>3665</b>	<b>339</b>	<b>4004</b>
Céramique	Tessons de poterie	213	2	215
	Grenailles de poterie	1175	23	1198
	<i>Miettes de poterie (poids en grammes)</i>	<i>882 g</i>		<i>882 g</i>
<b>Total - Céramique (miettes de poterie non incluses)</b>		<b>1388</b>	<b>25</b>	<b>1413</b>
Écofacts	Os blanchis	5679	454	6133
	Os frais	218	4	222
	Autres (coquilles d'œufs, écailles de poisson, etc.)	91		91
	Macrorestes végétaux	4	2	6
<b>Total - écofacts</b>		<b>5992</b>	<b>460</b>	<b>6452</b>
Échantillons	Échantillons de charbon	4	2	6
<b>Total - échantillons</b>		<b>4</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
<b>Total</b>		<b>11 049</b>	<b>826</b>	<b>11 875</b>

### MÉTHODOLOGIE ANALYTIQUE DE L'ASSEMBLAGE LITHIQUE

Les artéfacts préhistoriques de la collection renvoient majoritairement à du matériel lithique taillé. Nous avons soumis ces artéfacts à une lecture technologique sommaire afin d'en soutirer des données pertinentes permettant notamment d'appréhender les chaînes opératoires associées à ce matériel.

L'analyse lithique réalisée dans le cadre de cette recherche s'appuie sur une approche de tradition française connue sous le vocable d'« approche technologique ». L'outil conceptuel privilégié par cette approche est celui de la « chaîne opératoire » qui permet d'organiser dans un ordre logique et dynamique la suite d'étapes jalonnant la vie d'un objet (Audouze 1999 : 169; Inizan *et al.* 1995 : 14; Julien 1992 : 174; Karlin 1991 : iii; Lemonnier 1991 : 17; Pelegrin *et al.* 1988 : 55-59; Perlès 1991a : 8; Schlanger 2004; Soressi and Geneste 2011 : 337-338). Si différentes méthodologies doivent être mises en œuvre pour reconstituer toutes les étapes d'une chaîne opératoire, cette présente étude se concentre uniquement sur l'analyse technologique. Cette dernière aborde la question des processus de fabrication en s'attardant particulièrement sur les techniques et les méthodes de taille, ainsi que sur la reconnaissance des intentions des tailleurs de pierre (Chabot 2002 : 29; Eid 2017; Inizan *et al.* 1995 : 30; Pelegrin 1991 : 58-61; 1995 : 20-24; 2000 : 74; 2002 : 215). L'analyse technologique employée dans le cadre de cette étude constitue une méthodologie foncièrement empirique se basant sur une lecture technologique de chaque pièce pour en extraire les données pertinentes. Une fois chaque objet individuellement analysé, les données ont ensuite été colligées pour en faire ressortir les différentes trajectoires technologiques ayant été mises en œuvre pour générer ces artefacts.

Il est toutefois important de souligner que dans le cadre de ce présent rapport, l'analyse technologique réalisée demeure très sommaire. Elle se veut plutôt un examen des caractères technologiques généraux permettant de faire ressortir quelques grandes tendances. Elle a été adaptée ici pour qu'elle soit réalisée rapidement en insistant sur les cas évidents. Quelques remontages ont également été réalisés et ont contribué à faire ressortir des éléments de nature technologique. Insistons sur le fait qu'une analyse technologique plus exhaustive pourrait apporter beaucoup plus d'informations que celles qui ont été soutirées de notre examen sommaire.

### **Paramètres pris en compte pour la lecture technologique**

Nous présentons ici une liste des paramètres pris en compte pour l'analyse technologique des éclats de taille, des outils sur éclats et des pièces bifaciales (**Figure 45, Tableau 29 à Tableau 31**). À noter que pour les éclats de taille, les spécimens fragmentaires n'ont pas été analysés, car sans leur partie proximale, les éclats présentent fort peu d'éléments diagnostiques. Les paramètres présentés n'ont pas tous été comptabilisés dans la base de données, mais ils ont été considérés pendant la lecture technologique des artefacts. La liste peut sembler longue, mais pour bon nombre des paramètres, ils s'évaluent en quelques secondes, puisqu'on ne s'attarde dans cette étude qu'à certaines tendances technologiques générales. Qui plus est, les artefacts qui n'ont pas révélé leur affiliation technologique, c'est-à-dire la chaîne opératoire de laquelle ils découlent, ont fait l'objet d'un examen moins détaillé et plus rapide. En somme, on investit plus d'attention sur les pièces significatives et moins sur celles moins loquaces. Une étude plus poussée pourrait assurément permettre de mettre en relief des éléments qui n'ont pas été perçus dans notre survol des technologies lithiques. Il est donc important de ne pas considérer les données technologiques mises de l'avant ici comme un aboutissement indépassable.

**Tableau 29 : Les paramètres technologiques pris en compte dans la grille d'analyse des éclats de taille.  
Seuls ceux en gras ont été consignés dans la base de données.**

<b>Paramètres – Éclats de taille</b>	
<b>Type d'éclat (éclat, esquille, casson, fragment d'éclat, etc.)</b>	
<b>Localisation (site, puits, quadrant, niveau)</b>	
<b>État de conservation (entier, proximal, fragmentaire)</b>	
Matière première	Type
	Couleur
	<b>Texture (grain)</b>
	Altérations
	<b>Matrice brute (bloc, plaquette, galet)</b>
	<b>Phase de production (% de cortex/surfaces naturelles)</b>
Position du cortex sur l'éclat	
Description générale	<b>Dimension/module (en fonction du gabarit)</b>
	Courbure du profil
	Accidents de taille (réfléchissement, outrepassage, Siret, etc.)
	Disposition des bords (parallèles, convergents, divergents, irréguliers)
Description de la face inférieure (face ventrale)	Bulbe (très saillant, saillant, peu saillant, diffus)
	Esquillement du bulbe
	Ondulations
	Bombements
Description de la face supérieure (face dorsale)	Nombre de négatifs d'enlèvements
	Orientation des négatifs
	Aspect des nervures (saillantes, diffuses)
Partie proximale	Type de talon (lisse, facetté, punctiforme, linéaire, écrasé, etc.)
	Dimensions du talon
	Point d'impact
	Fissuration du talon
	Lèvre
	Angle de chasse
Abrasion de l'angle de chasse	
Partie distale	Morphologie de la partie distale (pointe, concave, oblique, irrégulière, etc.)
<b>Commentaires et autres détails (si pertinent)</b>	
<b>Remontages (si pertinent)</b>	
<b>Diagnostic de la technique de taille (si pertinent)</b>	
<b>Degré de certitude du diagnostic de la technique de taille (si pertinent)</b>	
<b>Diagnostic de la chaîne opératoire (si pertinent)</b>	
<b>Degré de certitude du diagnostic de la chaîne opératoire (si pertinent)</b>	
<b>Maillon de la chaîne opératoire (si pertinent)</b>	

**Tableau 30 : Les paramètres technologiques pris en compte dans la grille d'analyse des outils sur éclat. Seuls ceux en gras ont été consignés dans la base de données.**

<b>Paramètres – Outils sur éclats</b>	
<b>Type d'outil</b>	
<b>Localisation (site, puits, quadrant, niveau)</b>	
<b>État de conservation (entier, proximal, fragmentaire)</b>	
Matière première	Type
	Couleur
	<b>Texture (grain)</b>
	Altérations
	<b>Matrice brute (bloc, plaquette, galet)</b>
	<b>Phase de production (% de cortex/surfaces naturelles)</b>
Position du cortex sur l'éclat	
Description générale	<b>Dimensions de la pièce en mm (longueur, largeur, épaisseur)</b>
	<b>Dimension/module (en fonction du gabarit)</b>
	Courbure du profil
	Accidents de taille (réfléchissement, outrepassage, Siret, etc.)
	Disposition des bords (parallèles, convergents, divergents, irréguliers)
	Profil (rectiligne, courbé, irrégulier, etc.)
	Cassure (type)
Cause de la cassure	
Description de la face inférieure (face ventrale)	Bulbe (très saillant, saillant, peu saillant, diffus)
	Esquillement du bulbe
	Ondulations
	Bombements
Description de la face supérieure (face dorsale)	Nombre de négatifs d'enlèvements
	Orientation des négatifs
	Aspect des nervures (saillantes, diffuses)
Partie proximale	Type de talon (lisse, facetté, punctiforme, linéaire, écrasé, etc.)
	Dimensions du talon en mm (largeur et épaisseur)
	Point d'impact
	Fissuration du talon
	Lèvre
	Angle de chasse
Abrasion de l'angle de chasse	
Description des bords modifiés	<b>Description générale des bords modifiés : délinéation, types de modification, inclinaison, position, répartition, localisation, morphologie et étendues.</b>
<b>Commentaires et autres détails (si pertinent)</b>	
<b>Remontages (si pertinent)</b>	
<b>Diagnostic de la technique de taille (si pertinent)</b>	
<b>Degré de certitude du diagnostic de la technique de taille (si pertinent)</b>	
<b>Diagnostic de la chaîne opératoire (si pertinent)</b>	
<b>Degré de certitude du diagnostic de la chaîne opératoire (si pertinent)</b>	
<b>Maillon de la chaîne opératoire (si pertinent)</b>	

**Tableau 31 : Les paramètres technologiques pris en compte dans la grille d'analyse des pièces bifaciales. Seuls ceux en gras ont été consignés dans la base de données.**

<b>Paramètres – Pièces bifaciales</b>	
<b>Type de pièce bifaciale (ébauche, préforme, biface, pointe de projectile, etc.)</b>	
<b>Localisation (site, puits, quadrant, niveau)</b>	
<b>État de conservation (entier, complet, fragmentaire)</b>	
Matière première	Type
	Couleur
	Texture (grain)
	Altérations
	Matrice brute (bloc, plaquette, galet)
Description générale	<b>Dimensions de la pièce en mm (longueur, largeur, épaisseur)</b>
	<b>Dimension/module (en fonction du gabarit)</b>
	<b>Type de matrice (plaquette, éclat, bloc, galet)</b>
	<b>Type de matrice brute si éclat (plaquette, bloc, galet)</b>
	Proportion de cortex ou surfaces naturelles visibles
	Cassure (type)
	Cause de la cassure
	<b>Description générale de la face A</b>
<b>Description générale de la face B</b>	
Description des bords modifiés	<b>Description générale incluant : la délinéation, l'angle, le type d'enlèvements, etc.</b>
<b>Commentaires et autres détails (si pertinent)</b>	
<b>Remontages (si pertinent)</b>	
<b>Diagnostic de la technique de façonnage des enlèvements (si pertinent)</b>	
<b>Degré de certitude du diagnostic de la technique de façonnage des enlèvements (si pertinent)</b>	

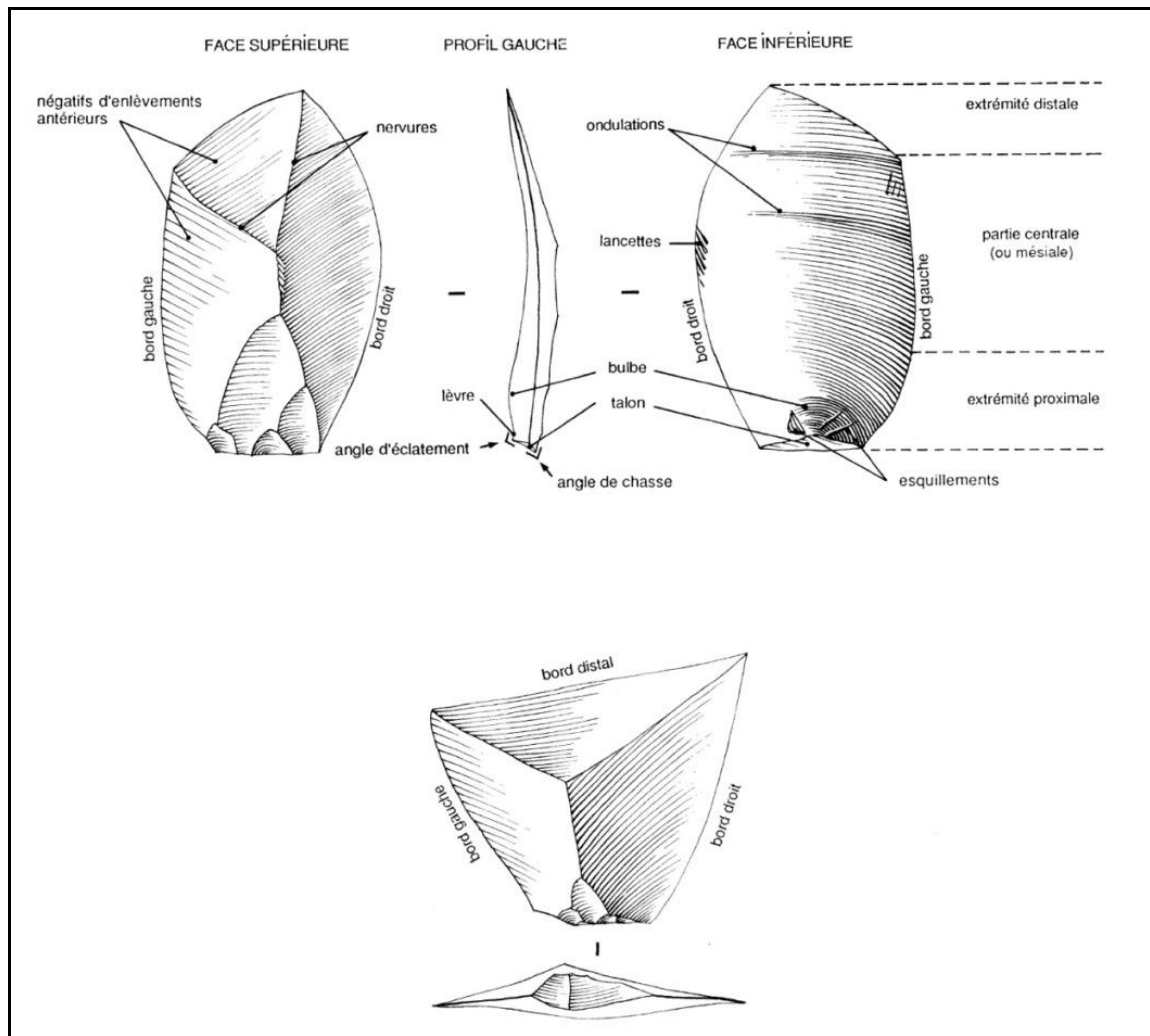


Figure 45 : Principaux termes descriptifs pour un éclat (tiré de Inizan *et al.* 1995 : 33).

### Mesure de la dimension des artefacts

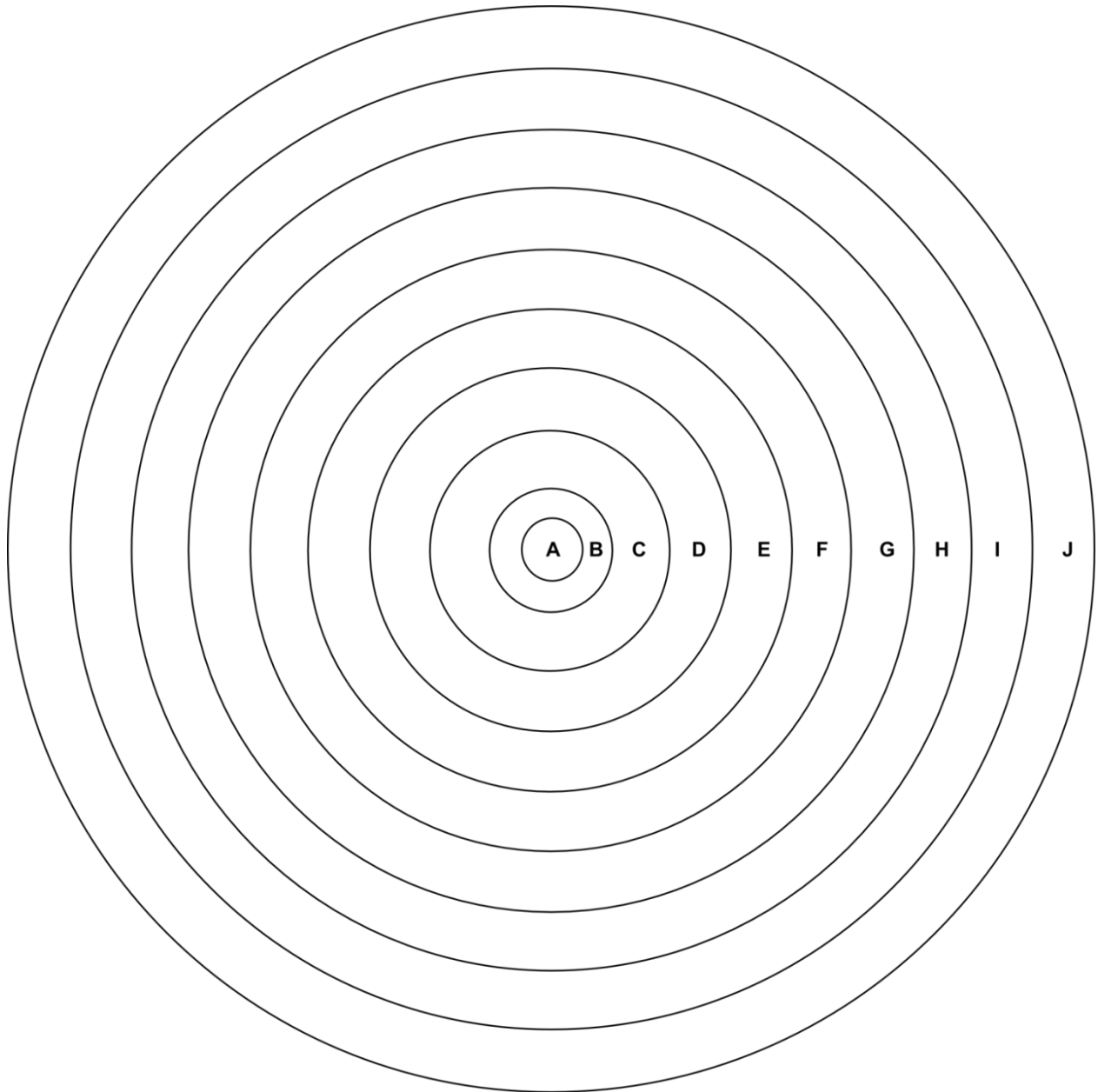
La dimension des artefacts (aussi appelée « module ») a été calculée au moyen d'un gabarit (Figure 46) prenant la forme d'une « cible » constituée de cercles concentriques dont le rayon augmente toujours de 1 cm<sup>10</sup>. Les différents modules ont été associés à une lettre de A à J (Tableau 32). À noter que les artefacts particuliers comme les outils ont également été mesurés de manière précise à l'aide d'un pied à coulisse.

<sup>10</sup> À l'exception du module A dont le rayon n'est séparé du module B que par 0,5 cm.



**Tableau 32 : Superficie arrondie des modules du gabarit.**

Module	Superficie (arrondie)
A	Moins de 1 cm <sup>2</sup>
B	Entre 1 et 3 cm <sup>2</sup>
C	Entre 3 et 13 cm <sup>2</sup>
D	Entre 13 et 28 cm <sup>2</sup>
E	Entre 28 et 50 cm <sup>2</sup>
F	Entre 50 et 79 cm <sup>2</sup>
G	Entre 79 et 113 cm <sup>2</sup>
H	Entre 113 et 154 cm <sup>2</sup>
I	Entre 154 et 201 cm <sup>2</sup>
J	Entre 201 et 254 cm <sup>2</sup>

**Figure 46 : Gabarit utilisé pour déterminer le module des artefacts lithiques.**

## ANALYSE DE L'ASSEMBLAGE LITHIQUE

L'assemblage lithique compte au total 4004 artéfacts qui se déclinent en 3897 éclats et fragments, 73 outils sur éclats, treize pièces bifaciales et un possible fragment d'outil poli. On compte également 11 nucléus, catégorie qui inclut aussi une matrice brute (petit bloc de quartzite non taillé). Une pierre à fusil européenne en silex a également été incluse dans cette liste malgré qu'elle ne soit pas préhistorique, car il s'agit d'un outil lithique et sa découverte pourrait indiquer une présence historique ancienne sur les lieux. Enfin, de manière anecdotique, on a retrouvé cinq fragments de mica, utilisés peut-être comme dégraissant de poterie, car certains tessons de céramiques montrent qu'ils en étaient pourvus. Ceux-ci sont d'ailleurs très friables et le mica pourrait alors provenir de ces tessons désagrégés. Enfin, un morceau de minéral rougeâtre qui pourrait correspondre à de l'ocre complète ici le portrait (**Tableau 33**).

**Tableau 33 : Effectifs généraux de la collection lithique. Les pourcentages indiquent la proportion des classes d'objets au sein de chaque aire.**

Types d'objets	Aire nord	Aire sud	Total
Éclats et fragments	3580 (97,7%)	317 (93,5%)	3897
Outils sur éclats	57 (1,6%)	16 (4,7%)	73
Pièces bifaciales	11 (0,3%)	2 (0,6%)	13
Outil poli?	1 (0,03%)		1
Percuteurs	2 (0,06%)		2
Pierre à fusil	1 (0,03%)		1
Nucléus et matrice brute	7 (0,2%)	4 (1,2%)	11
Mica	5 (0,1%)		5
Ocre rouge?	1 (0,03%)		1
<b>Total</b>	<b>3665 (100%)</b>	<b>339 (100%)</b>	<b>4004</b>

Maintenant, si on compare les aires nord et sud, il est intéressant de noter que les proportions des éclats sont similaires, bien qu'un peu plus forte pour l'aire nord (**Tableau 33**). Quant aux outils bifaciaux et sur éclats leur ratio est plus élevé sur l'aire sud, malgré des effectifs beaucoup moindres. Les nucléus constituent cependant 1,2% de l'assemblage de l'aire sud et seulement 0,2% de celui de l'aire nord.

### Les matières premières lithiques

Les matières premières des artéfacts en pierres sont variées et se déclinent d'abord en diverses variétés de cherts dont l'origine n'a pu être établie (n=1563) (**Tableau 34**). Cela est vrai autant pour l'aire nord que l'aire sud, mais dans la première, les cherts représentent près du tiers de cet assemblage (35,9%), alors que pour la seconde ils en constituent près du trois quarts (72,6%). Ces variétés de cherts se présentent surtout dans des teintes de gris, parfois foncé, parfois plus pâle ou zoné (mélange de gris foncé avec un gris plus pâle ou une autre teinte). De manière plus anecdotique, on en retrouve des noirs, blancs, bruns, beiges et verdâtres.

Pour l'aire nord, le quartz laiteux occupe la seconde place (n=1129; 30,8%), mais cette importance apparente est cependant magnifiée par une certaine propension de cette matière à se fragmenter et à multiplier ainsi les artéfacts. La troisième matière en importance pour l'aire nord est ce qui a été appelé « pierre schisteuse » (n=570; 15,6%) et qui correspond à au moins deux variétés de pierres tendres se défaisant en feuillets, à l'instar du schiste ardoisier.

De couleur grise à grise foncée, il en existe une plus fine pour laquelle quelques outils ont été mis au jour et une plus grossière retrouvée en moindre abondance. Cela dit, la différenciation entre ces deux variétés de pierres schisteuses n'est pas absolue et des zones de recoupements pourraient exister.

Toujours pour l'aire nord, le quartzite vient en quatrième place (n=542; 14,8%) et se décline essentiellement en une variété blanche translucide très fine ressemblant au quartzite de Mistassini et une autre un peu moins fine et de teinte blanc jaunâtre. Il n'est cependant pas impossible qu'il s'agisse dans les deux cas de la même matière si elle présente des variations au sein de sa source. Qui plus est, il ne faut pas écarter non plus l'hypothèse que la variété jaunâtre doive sa teinte à une forme d'altération, peut-être occasionnée par la chaleur. Quelques rares spécimens de quartzite grisâtre ont aussi été aperçus (n=10). Soulignons la présence d'une carrière préhistorique de quartzite à 32 km au nord de l'auberge Jodoin (CgGu-18) (Archéo-08 2009). On en sait encore très peu sur ce site, sinon que la matière première ressemble au quartzite de Mistassini, ce qui est le cas de la plupart des spécimens blancs translucides découverts sur la pointe Opémican en 2019. Considérant la proximité de cette source de pierre, il est fort possible qu'elle ait été celle exploitée par les occupants de CfGt-8, mais des analyses physico-chimiques seraient nécessaires pour valider cette hypothèse.

Les autres matériaux de l'aire nord sont en proportion beaucoup plus faible. La catégorie « matière non siliceuse indéterminée » regroupe diverses roches grossières dont on ne sait généralement pas s'il s'agit de fragments naturels de roches (fragments de pierres de foyer éclatées par exemple) ou d'éclats taillés intentionnellement, peut-être pour la fabrication d'outils bouchardés/polis (haches, herminette, gouge, etc.). La classe des « matières siliceuses indéterminées » regroupe quant à elle des pierres siliceuses, mais de nature imprécise (chert, calcédoine, agate, quartzite, rhyolite, etc.). Le quartz hyalin est présent, mais beaucoup moins que la variété blanche laiteuse (n=15; 0,4%). Les autres matériaux rencontrés sont présents de manière anecdotique dans l'aire nord. Concernant les éclats en verre, ils sont probablement une intrusion issue de l'occupation de l'auberge Jodoin. Cela est suggéré par l'abondance de débris issus des bâtiments et du fait qu'ils sont faits en verre en apparence récent, car incolore et sans patine. Cependant, ils ont été inclus ici, puisqu'ils correspondent à des éclats et non pas seulement des fragments de bouteilles ou de vitres et parce que le verre a pu être une matière taillée par les Autochtones durant la période historique. Quant au silex, il renvoie à la seule pierre à fusil mis au jour sur le site.

Enfin, du côté de l'aire sud, en raison de la prépondérance des cherts, les autres matières apparaissent toutes d'une importance secondaire. La pierre schisteuse vient en seconde place (n=27; 8%), suivi de la rhyolite (n=16; 4,7%) et de manière *ex aequo* le quartz laiteux et diverses matières siliceuses de natures indéterminées (n=14; 4,1%).

**Tableau 34 : Matières premières des artefacts en pierre.**

Matières premières	Aire nord	Aire sud	Total
Chert indéterminé	1317	246	1563
Quartz laiteux	1129	14	1143
Pierre schisteuse	570	27	597
Quartzite	542	11	553
Matières non siliceuses indéterminées	55	4	59
Matières siliceuses indéterminées	15	14	29
Rhyolite	3	16	19
Quartz hyalin	15	4	19
Quartzite?	7		7
Mica	5		5
Rhyolite?	2	2	4
Verre	3	1	4
Silex	1		1
Ocre rouge?	1		1
<b>Total</b>	<b>3665</b>	<b>339</b>	<b>4004</b>

### Les éclats de taille

Les éclats de taille sont des éléments très précieux pour comprendre les technologies lithiques et la manière dont elles ont été organisées par les groupes autochtones. En effet, contrairement aux outils, les éclats sont beaucoup plus sujets à être abandonnés sur place et ils représentent individuellement un des nombreux gestes posés par les tailleurs au cours d'une chaîne opératoire.

### État de conservation des éclats de taille

Le **Tableau 35** nous renseigne sur l'état de conservation de l'assemblage des éclats de taille issus des deux aires de fouille. On y distingue un profil un peu différent. Du côté nord, les fragments occupent un peu moins de la moitié de cet ensemble (1672; 46,7%), suivis par les pièces entières (n=1144; 32%), puis des spécimens incomplets (n=764; 21,3%), c'est-à-dire ceux qui n'ont qu'une cassure mineure ou qui ont minimalement préservé leur partie proximale. Bien que les fragments d'éclats soient à *priori* prépondérants, si on rassemble les éclats entiers et incomplets, ceux-ci forment une majorité de pièces ayant conservé leur partie proximale (n=1908; 53,3%). Cette partie de l'éclat est celle qui présente les traits morpho-technologiques les plus révélateurs des chaînes opératoires et des techniques de taille. Les pièces entières et incomplètes sont donc celles à privilégier pour la réalisation d'une lecture technologique adéquate.

Concernant l'aire sud, les pièces entières sont légèrement dominantes (n=160; 50,5%), suivi de près par les fragments (n=144; 45,4%) et enfin par les éclats incomplets (n=13; 4,1%). Cette différence est peut-être en partie occasionnée par la plus faible présence de quartz laiteux et de pierres schisteuses qui ont tendance à produire plus de fragments que les autres matières siliceuses.

**Tableau 35 : État de conservation des éclats de taille.**

État de conservation	Aire nord	Aire sud	Total
Fragmentaire	1672	144	1816
Entier	1144	160	1304
Incomplet	764	13	777
<b>Total</b>	<b>3580</b>	<b>317</b>	<b>3897</b>

### Phases de production des éclats de taille

La phase de production des éclats peut être reconnue via la proportion de cortex visible, selon le principe voulant que plus le processus de taille avance, moins les éclats portent de traces corticales sur leur face supérieure (face dorsale). Par cortex, nous entendons ici toute surface naturelle qui formait l'extérieur d'une matrice<sup>11</sup> de pierre brute. Pour évaluer la phase de production, on ne peut se fier ici qu'aux éclats entiers ou presque entiers. À l'examen du **Tableau 36**, on constate que pour les deux aires de fouille, la très nette majorité des pièces analysées (n=1936; 97,7 %) est dépourvue de cortex (4<sup>e</sup> phase). Le nombre d'éclats baisse ensuite drastiquement pour toutes les phases de production préalables, variant entre 1 et 22 spécimens respectivement. Les deux classes de matériaux ayant des éclats affichant du cortex sont essentiellement le quartz laiteux (n=18) et les cherts variés (n=15).

Ces données sont intéressantes parce qu'elles indiquent une tendance lourde vers la production d'éclats à partir de matrices ne portant plus aucun cortex. Cela révèle donc que les premières phases de taille ont majoritairement été exécutées à l'extérieur des espaces fouillés en 2019. Ainsi, les tailleurs ont surtout travaillé sur place des pièces qui ont été introduites dans un état assez avancé ou au moins décortiqué. Cela s'explique très probablement par l'éloignement relatif de la plupart des sources de matières premières. Dans cette perspective, il ne semble pas étonnant que le quartz laiteux, matière qu'on retrouve facilement un peu partout, soit celle présentant le plus haut taux d'éclats avec cortex, même si ce dernier demeure relativement faible.

**Tableau 36 : Phases de production des éclats de taille.**

Phase de production	Aire nord	Aire sud	Total
4e phase (aucun cortex)	1785	151	1936
1re phase (+ de 50%)	18	4	22
3e phase (moins de 20%)	8	5	13
2e phase (entre 20% et 50%)	6	3	9
Entame (entièrement cortical)	1		1
<b>Total</b>	<b>1818</b>	<b>163</b>	<b>1981</b>

### Dimensions des éclats (modules)

Le **Tableau 37** nous informe sur le module des éclats de taille. Cela n'inclut que les spécimens entiers et ceux qui sont presque entiers. Le portrait observé ici est similaire pour les deux aires de fouille. Il est intéressant de voir que la grande majorité des éclats (n=1328; 66%) se présente selon de très petites dimensions (module A - moins de 1 cm<sup>2</sup>) et que la proportion de pièces diminue drastiquement à mesure que leur volume augmente. Le module B (entre 1 et 3 cm<sup>2</sup>) est représenté par 580 spécimens (28,8 %) et le module C (entre 3 et 13 cm<sup>2</sup>) chute à 91 pièces (4,5 %). Les éclats plus volumineux sont quant à eux présents de manière anecdotique.

<sup>11</sup> On entend par matrice tout volume de matière lithique duquel on a pu détacher des supports (éclats, lames). Une matrice brute est un élément de matière première non transformé (galets, blocs, plaquettes, nodule, cristal), alors qu'une matrice taillée renvoie à un support aménagé (nucléus, bifaces, pièces esquillées, outils sur éclats, etc.).

Ces données relatent dans un premier temps que la majorité des éclats découverts (module A) n'était pas destinée à servir comme supports d'outils, puisqu'ils étaient probablement trop petits pour un tel usage. Il faut donc vraisemblablement voir leur fonction première comme des résidus de façonnage, d'entretien, de mise en forme, d'utilisation ou de réparation d'outils. Certains, plus rares, pourraient aussi être liés à la mise en forme et l'entretien de nucléus. Il pourrait être tentant de considérer la petitesse des éclats comme une indication que les activités de taille étaient surtout associées à l'aval des chaînes opératoires, surtout si on combine cela avec le faible taux de cortex. En revanche, il faut être prudent lorsqu'on fait une telle association, bien qu'elle témoigne d'une logique certaine, car l'amont et le milieu d'une chaîne opératoire peuvent aussi produire beaucoup de petits éclats. Malgré cette mise en garde, il semble tout de même probable dans le cas actuel qu'une grande partie des plus petits éclats soit issue de l'aval de leurs chaînes opératoires respectives.

Cette répartition des dimensions est somme toute logique pour les sites localisés en retrait des sources de matières premières. On observe par exemple un schéma très semblable à Pointe-du-Buisson (Beauharnois), sur la station 6 et celle de Pointe-à-Jonathan (Artefactuel 2016, 2017, 2018 et 2019a).

**Tableau 37 : Distribution des éclats de taille en fonction de leurs dimensions (modules).**

Modules	Aire nord	Aire sud	Total
A - moins de 1 cm <sup>2</sup>	1236	92	1328
B - entre 1 et 3 cm <sup>2</sup>	524	56	580
C - entre 3 et 13 cm <sup>2</sup>	76	15	91
D - entre 13 et 28 cm <sup>2</sup>	10		10
E - entre 28 et 50 cm <sup>2</sup>	1		1
F - entre 50 et 79 cm <sup>2</sup>	1		1
<b>Total</b>	<b>1848</b>	<b>163</b>	<b>2011</b>

#### Affiliation technologique des éclats de taille

L'affiliation technologique réfère ici à la chaîne opératoire qui est à l'origine de la production de chaque éclat. Cette reconnaissance a été réalisée à l'aide d'une lecture technologique sommaire afin d'avoir une idée des principales chaînes opératoires rencontrées dans les occupations du secteur de l'auberge Jodoin. Le **Tableau 38** montre que 1083 éclats ont révélé leur affiliation technologique avec un haut indice de certitude, ce qui correspond à 55% des spécimens non fragmentaires (n=1969). Cette proportion est jugée très bonne compte tenu du peu de temps alloué à la lecture technologique. Soulignons par ailleurs qu'il est normal que de nombreuses pièces ne puissent être diagnostiquées, car tous les éclats ne présentent pas forcément d'attributs distinctifs permettant de les associer à un processus de taille particulier, surtout dans le cadre d'un examen rapide. En effet, différentes chaînes opératoires peuvent, à certaines étapes de leur production, engendrer des produits qui sont parfois très semblables les uns des autres (Brenet 2011 : 28-30; Cattin 2002 : 19-20, 77; Chabot 2002 : 49; Eid 2017 : 109-112, 250-251; Soressi and Geneste 2011 : 340-341). Aussi, concernant les éclats incomplets, même s'ils ont conservé leur partie proximale, ils offrent tout de même moins d'éléments permettant une lecture technologique, ce qui peut restreindre la certitude des diagnostics. Rappelons ici que nous n'employons que les pièces pour lesquelles le niveau de confiance est très élevé et que beaucoup d'autres, plus équivoques, ont été mises de côté. Cela a été fait dans l'objectif de n'utiliser que l'échantillon le plus fiable et représentatif pour nos analyses. Néanmoins, certains spécimens plus

équivoques peuvent être éclairés par le contexte dans lesquels ils se trouvent, notamment par association avec des pièces bien diagnostiquées, de même matière première et retrouvés à proximité les unes des autres. Par exemple, si on retrouve une concentration de résidus d'utilisation de pièces esquillées faits de quartz laiteux dans un endroit précis, même les éclats qui sont moins révélateurs pourront, par association, être considérés comme issus du même événement de taille. Toutefois, cela ne doit se faire que dans des contextes bien précis et lorsque le niveau de confiance est assez élevé.

**Tableau 38 : Affiliation technologique des éclats de taille diagnostiqués (avec un haut indice de certitude).**

Chaînes opératoires	Aire nord	Aire sud	Total
Pièce esquillée	876	9	885
Bifaciale	268	26	294
Aménagement d'outil (unifacial ou bifacial ?)	10		10
Pièce esquillée ou débitage bipolaire		4	4
Débitage de nucléus	2		2
<b>Total</b>	<b>1156</b>	<b>39</b>	<b>1195</b>

On découvre d'abord que la grande majorité des éclats diagnostiqués provient de l'aire nord. Nous la traiterons donc en premier. On remarque que le travail des pièces esquillées constitue l'activité qui a généré le plus de résidus ( $n=876$ ; 75,8%). Dans ce cas particulier, il ne s'agit vraisemblablement pas de restes de fabrication, mais plutôt de débris involontaires occasionnés durant l'utilisation de ces outils en percussion bipolaire sur enclume. *À priori*, il semble fondé de croire qu'il s'agit bien d'outils et non de nucléus bipolaires, même si de manière secondaire les résidus produits peuvent subséquemment être transformés en outils. La fonction de ces outils demeure imprécise, mais ils auraient pu servir à fendre des matières dures (os, bois, andouiller), un peu comme un coin à fendre. Cela dit, des analyses tracéologiques seraient nécessaires pour révéler la fonction exacte de ces objets. La chaîne opératoire des pièces esquillées peut être complexe, car possiblement rattachée à une autre chaîne opératoire, surtout si l'outil est fait à part d'un éclat détaché d'un nucléus ou d'une pièce bifaciale par exemple. Notre acuité d'analyse ne permet pas d'aborder cette question cependant. Il convient cependant de dire que l'utilisation de ces outils génère beaucoup de résidus en raison des coups percutés sur la pièce et des contrecoups renvoyés par l'enclume (ou la matière dure faisant office d'enclume). Conséquemment, un seul de ces outils peut être la cause de nombreux débris, phénomène qui peut tendre à magnifier la place de cette chaîne opératoire dans les activités lithiques du site.

La seconde chaîne opératoire en importance est la taille bifaciale qui compte 268 spécimens, soit un peu moins du quart (23,2%) de l'assemblage d'éclats diagnostiqués. Vient ensuite une catégorie plus équivoque, mais qui concerne la retouche d'outils, sans qu'il ait été possible de déterminer s'il s'agissait d'outils unifaciaux ou bifaciaux. Enfin, on compte deux éclats issus de la taille de nucléus. Ils sont tous deux en quartz et l'un d'entre eux remonte sur le nucléus CfGt-8.2201 (**Figure 52**).

Du côté de l'aire sud, le processus bifacial est celui qui aurait généré le plus d'éclats ( $n=26$ ; 66,7%). Ils sont suivis de ceux engendrés par l'utilisation de pièces esquillées ( $n=9$ ; 23,1%), puis par quatre éclats issus d'une taille bipolaire sur enclume, mais sans pouvoir déterminer s'il s'agit de résidus de pièces esquillées ou d'éclats débités de nucléus.

Le **Tableau 39** montre la relation entre l'affiliation technologique d'un éclat et sa matière première. Il est intéressant de noter le lien privilégié entre les pièces esquillées et le quartz laiteux, puisque cette matière compte pour 89% de cette chaîne opératoire. Le quartzite vient en second (8,4%) et enfin les cherts variés (2,6%). Le fait que le quartz laiteux soit la matière de prédilection pour les pièces esquillées explique en partie aussi le grand nombre d'éclats de cette chaîne opératoire, puisque cette matière se fragmente plus facilement que les autres. Ainsi, non seulement la taille bipolaire est propice à une fracturation excessive, mais le matériau principalement employé est lui aussi plus enclin que les autres à se briser facilement en de nombreux morceaux.

Concernant la taille bifaciale, ce sont plutôt les cherts variés qui prédominent, car ils représentent 73,5% de cet assemblage. Le quartzite (11,9%) et la pierre schisteuse (11,2%) sont presque *ex aequo* et les autres matières sont de l'ordre de l'anecdote. Concernant la pierre schisteuse, on soupçonne que son importance pour le processus bifacial est plus grande qu'il n'y paraît, car la plupart des outils faits en cette matière sont bifaciaux. Les sous-produits de façonnage de ces outils sont cependant difficiles à diagnostiquer en raison des propriétés élastiques médiocres de cette pierre qui ne répond pas aux principes d'une fracture conchoïdale. Conséquemment, sûrement qu'un bien plus grand nombre d'éclats et de fragments de feuillets schisteux pourraient résulter d'une taille bifaciale. Comme mentionné plus haut, les deux éclats de débitage de nucléus sont en quartz laiteux, alors que les éclats d'aménagements d'outils (unifaciaux ou bifaciaux) sont en chert et en quartzite.

**Tableau 39 : Affiliation technologique des éclats de taille diagnostiqués (avec un haut indice de certitude) en fonction de la matière première.**

Matières premières	Pièce esquillée	Bifacial	Aménagement d'outil (unifacial ou bifacial ?)	Pièce esquillée ou débitage bipolaire	Débitage nucléus	Total
Quartz laiteux	788			1	2	791
Chert indéterminé	23	216	8	2		249
Quartzite	74	35	2	1		112
Pierre schisteuse		33				33
Quartzite?		4				4
Rhyolite		2				2
Rhyolite?		2				2
Matières non siliceuses indéterminées		1				1
Matières siliceuses indéterminées		1				1
<b>Total</b>	<b>885</b>	<b>294</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1195</b>

### Phases de production bifaciale

La chaîne opératoire bifaciale peut être divisée en différentes phases allant de l'ébauchage à la finition par retouches. Ces phases forment en fait un continuum, mais à travers lequel on détermine les grandes étapes d'évolution de l'outil taillé. Ces phases ont été déterminées ici comme : l'ébauchage, le préformage, le façonnage et le retouchage. Il aurait été possible de subdiviser davantage le processus de taille, mais cette entreprise aurait été moins compatible avec la nature sommaire de notre analyse technologique.



Les données recueillies et présentées dans le **Tableau 40** montrent la distribution des éclats au sein du processus de taille bifaciale. Commençons par dire qu'une majorité d'éclats (n=201; 68,4 %) n'a pu être clairement associée à une des phases de cette chaîne opératoire en raison de l'examen rapide dont ils ont été l'objet, mais aussi par la nature incomplète de plusieurs d'entre eux.

**Tableau 40 : Les phases de productions bifaciales des éclats associés à cette chaîne opératoire.**

Phases bifaciales	Aire nord	Aire sud	Total
Phase indéterminée	181	20	201
Ébauchage	1		1
Préformage			0
Façonnage	50	6	56
Retouchage bifacial	36		36
<b>Total</b>	<b>268</b>	<b>26</b>	<b>294</b>

- La première phase d'ébauchage ne compte qu'un seul éclat. On peut se questionner sur la validité de cette représentation, car les produits de cette phase sont souvent plus difficiles à identifier. En effet, les traits typiques des pièces bifaciales sont peu visibles à ce stade préliminaire de la production où l'on commence habituellement tout juste à installer les plans d'équilibre bifacial et bilatéral. Malgré une possible sous-représentation, il semble néanmoins plausible que l'ébauchage ait pris une petite place dans les activités de taille sur l'aire fouillée. Cela est d'ailleurs conforme à ce que nous renseignent les phases de production des éclats où la plupart sont dénués de cortex, alors que celui-ci est souvent présent durant l'ébauchage. L'éclat retrouvé a d'ailleurs peut-être été importé sur le site tel quel comme support d'outil potentiel, mais non utilisé, et il n'a donc pas forcément été taillé sur place. Il est toutefois probable que la phase d'ébauchage ait été plus importante qu'il n'y paraît pour le cas des outils en pierre schisteuse dont les sous-produits de fabrication sont difficiles à reconnaître et à rattacher à un des maillons de la chaîne opératoire bifaciale.
- La phase de préformage est absente, ce qui tend à confirmer que les étapes préliminaires occupent une place marginale sur le site. En revanche, comme mentionné précédemment, le cas de la pierre schisteuse pourrait différer des autres matières premières.
- La phase de façonnage est celle la plus représentée dans notre assemblage (n=56; 19%). Le façonnage est cependant l'étape la plus évidente à reconnaître sur les éclats et il peut donc y avoir un biais en sa faveur dans les effectifs comptabilisés. C'est aussi la seule phase qui a été formellement reconnue sur l'aire sud.
- Enfin, la phase de retouchage bifacial compte 36 spécimens (13,4 %). Ici aussi, il est fort probable que cette proportion soit sous-représentée compte tenu de la plus grande difficulté à reconnaître cette étape de finition sur de très petits éclats.

Bien que le portrait soit partiel, il semble fondé de croire que la production bifaciale ne s'est pas entièrement faite sur place dans le cas des matières siliceuses (chert, quartzite, etc.). Cela semble logique d'ailleurs étant donné qu'il n'y a pas de source de matière première à proximité. Conséquemment, il n'est pas étonnant que les premières phases soient

pratiquement absentes. Si nos données sont représentatives, les pièces bifaciales taillées *in situ* auraient été importées à un stade assez avancé où il ne serait plus resté qu'à les amincir et à en régulariser leurs plans d'équilibres avant de les retoucher pour la finition. Il est probable aussi que plusieurs pièces bifaciales aient été introduites dans un état fini et que les tailleurs de pierre se soient limités à des travaux d'entretien, de raffutage et peut-être de réparation.

La seule note discordante renvoie encore aux spécimens en matière schisteuse dont une grande partie de la chaîne opératoire aurait pu être réalisée sur place. Cela est d'autant plus probable que ce matériau de piètre qualité est plus susceptible, à l'instar du quartz laiteux, de se retrouver dans les environs de la pointe Opémican.

### L'outillage bifacial

Les pièces bifaciales sont au nombre de treize (**Tableau 41**) et se déclinent en neuf pointes de projectiles, mais dont une est très fragmentaire et pourrait n'être en fait qu'un biface. On retrouve ensuite deux ébauches bifaciales, mais dont une est aussi incertaine en raison de sa nature fragmentaire. Il y a également un couteau bifacial en pierre schisteuse qui est possiblement à l'état d'ébauche, mais la matière de piètre qualité rend incertain son état d'avancement (**Figure 48**). Enfin, une dernière pièce renvoie probablement à un fragment d'outil bifacial, mais là encore, trop incomplet pour en être assuré. La grande majorité des pièces bifaciales proviennent de l'aire nord (84,6%), l'aire sud n'ayant révélé qu'une ébauche et une possible pointe de projectile fragmentaire.

**Tableau 41 : Types de pièces bifaciales en fonction de leur provenance.**

Types de pièces bifaciales	Nord	Sud	Total
Couteau bifacial	1		1
Ébauche bifaciale		1	1
Ébauche bifaciale?	1		1
Outil bifacial?	1		1
Pointe de projectile	8		8
Pointe de projectile?		1	1
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>13</b>

Le **Tableau 42** montre les matières premières associées aux outils bifaciaux. Ce sont les cherts variés qui occupent le premier rang (n=7), suivi par le Quartzite (n=2) et la pierre schisteuse (n=2), puis enfin par le quartz hyalin (n=1) et une matière ressemblant à de la rhyolite (n=1).

**Tableau 42 : Types de pièces bifaciales en fonction de leur matière première.**

Types de pièces bifaciales	Cherts indéterminés	Quartzite	Pierre schisteuse	Rhyolite?	Quartz hyalin	Total
Couteau bifacial			1			1
Ébauche bifaciale	1					1
Ébauche bifaciale?		1				1
Outil bifacial?					1	1
Pointe de projectile	5	1	1	1		8
Pointe de projectile?	1					1
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>13</b>

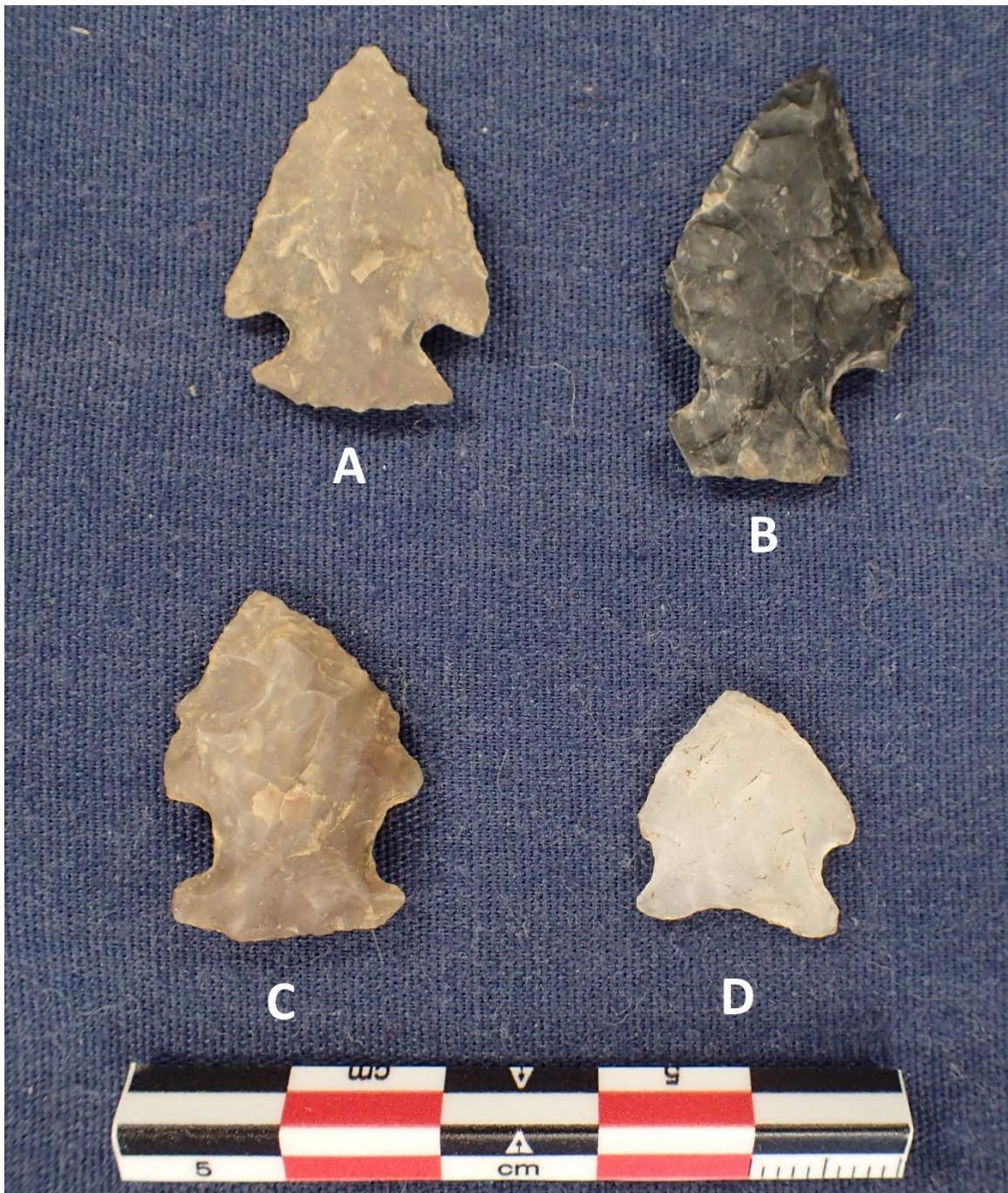


Figure 47 : Pointes de projectiles ressemblant au type Jack's Reef : A) CfGt-8.1857; B) CfGt-8.2062; C) CfGt-8.1856 et D) CfGt-8.1838.

Le **Tableau 45** présente la description des pointes de projectiles qui sont les outils lithiques ayant la plus grande charge chronoculturelle de notre collection. On rencontre quatre spécimens qui pourraient être associés au type Jack's Reef avec encoches en coin, sans toutefois être des exemples explicites de ce taxon (**Figure 47**). L'une d'entre elles présente de larges encoches latérales plutôt qu'en coin (CfGt-8.1856), une autre possède une base légèrement convexe (CfGt-8.1857) et une autre est abîmée, ce qui ne permet pas d'apprécier convenablement son style (CfGt-8.2062). Enfin, la quatrième répond assez bien à la

morphologie des pointes Jack's Reef, mais elle est de dimension très réduite et pourrait rentrer dans la catégorie des pointes miniatures (CfGt-8.1838). Malgré ces variations, nous sommes tentés de les considérer comme faisant partie d'un même ensemble, car elles ont toutes été trouvées à proximité les unes des autres, soit trois dans le puits 117N 299E et une dans celui juste au sud, 116N 229E.

Le type Jack's Reef est caractéristique du Sylvicole moyen et surtout de sa phase tardive (500 à 1000 de notre ère). C'est d'ailleurs un des rares types de pointes diagnostiques de cette période (Gates St-Pierre 2010 : 22-23). Les pointes du Sylvicole moyen des sites de l'épisode Laurel sont caractérisées par de pointes bifaciales avec des encoches en coin, des bords convexes et une base en éventail (Côté 1989 : 69; Inksetter 2000 : 17-19). Nos pointes CfGt-8.1856 et CfGt-8.1857 ont chacun une base convexe qui pourrait être considérée comme étant « en éventail ». Enfin, mentionnons tout de même que des pointes à encoches latérales ayant une apparence similaire au spécimen CfGt-8.1856 ont été attribuées au Sylvicole supérieur en Abitibi (Côté et Inksetter 2001 : 122). Considérant que nos pointes ressemblant au style Jack's Reef ont été retrouvées à proximité d'une concentration de tessons de poterie associés à la phase Laurel (400 à 900 de notre ère), nous penchons plus vers une interprétation voulant qu'elles remontent au Sylvicole moyen tardif (500 à 1000 de notre ère).

Les autres variétés de pointes sont plus ambiguës et peuvent difficilement être raccordées à un taxon bien défini. Celle en matière schisteuse (CfGt-8.1924) est très simple et renvoie à un morceau de pierre dont le pourtour seul a été aménagé pour donner à l'objet sa morphologie (**Figure 48**). La facture simple (et techniquement non bifaciale) de cette pointe pourrait tendre vers une datation du Sylvicole supérieur, car ce genre de pointe sommairement aménagée est souvent associé à l'épisode Blackduck remontant à cette période (Côté 1989 : 68 et 1993 : 18; Côté et Inksetter 2002 : 1 et 37 ; Inksetter 2000 : 19 ; 2009 : 263). En revanche, considérant la matière première de piètre qualité, il est possible aussi que la nature fruste de cet objet soit plus une contrainte dictée par les propriétés clastiques du matériau qu'un réel choix stylistique. En ce sens, il nous semble hasardeux de lui attribuer une datation précise, mais soulignons qu'elle a été retrouvée à proximité d'un vase de style inconnu, mais dont les traits rappellent un peu ceux du Sylvicole supérieur. Cela pourrait militer en faveur de cette datation, mais le lien entre les deux objets demeure hypothétique.

On retrouve aussi deux fragments de base de pointes qui sont trop fragmentaires pour en déterminer le type, mais leur grande similarité semble indiquer qu'elles seraient du même style. Il est difficile de savoir si elles sont à encoches ou à pédoncule, mais leur base se termine par deux petits ailerons. Enfin, les deux derniers fragments de pointes sont eux aussi trop parcellaires pour en déterminer le type.



Figure 48 : Outils en pierre schisteuse : A) Pointes de projectiles CfGt-8.1924; B) couteau bifacial CfGt-8.2140.

**Tableau 43 : Description des pointes de projectile.**

# Cat.	Type	Puits	Matière	Description
CfGt-8.2817	Pointe à encoches?	104N 299E	Chert indéterminé	Petit fragment bifacial. On voit deux segments de bords perpendiculaires qui pourraient former une base de pointe, car amorce probable d'une encoche. Dans cette optique, il s'agirait possiblement d'une pointe à encoche à base rectiligne.
CfGt-8.1924	Pointe à encoches latérales	118N 295E	Pierre schisteuse	Petite pointe à encoches latérales; bords de la lame légèrement convexes; épaules arrondies; encoches asymétriques; base arrondie; pointe très simple et sommairement retouchée, car la matière première schisteuse limite beaucoup le tailleur.
CfGt-8.1856	Pointe à encoches latérales	117N 299E	Chert indéterminé	Petite pointe à encoche latérale; lame triangulaire un peu asymétrique (un bord rectiligne et un convexe); larges encoches latérales créant des ailerons à la base; base très légèrement convexe; ressemble au type Jack's Reef, mais avec encoches latérales plutôt qu'en coin.
CfGt-8.1838	Pointe à encoches en coin	117N 299E	Quartzite	Pointe miniature; lame triangulaire avec bords légèrement convexes; encoches en coin asymétriques; base concave formant de petits ailerons. Ressemble au type Jack's Reef.
CfGt-8.1857	Pointe à encoches en coin	117N 299E	Chert indéterminé	Lame triangulaire avec bords plutôt rectilignes; encoches en coin; base légèrement convexe; taillée sur éclat : profil plano-convexe et on voit une partie de la face inférieure résiduelle de l'éclat-support. Ressemble au type Jack's Reef.
CfGt-8.2062	Pointe à encoches	116N 299E	Chert indéterminé	Lame triangulaire avec bords rectilignes; épaules abîmées, asymétriques et probablement retravaillées; encoches profondes probablement en coin, mais sans certitude, car la base a été endommagée; base rectiligne; petits ailerons qui semblent avoir été abîmés. Pourrait être de type Jack's Reef, mais modifié par bris et réaménagements.
CfGt-8.1159	Pointe indéterminée	120N 299E	Chert indéterminé	Fragment de base; difficile de dire si à pédoncule ou à encoches; base rectiligne; les deux extrémités de la base sont saillantes et forment de petits ailerons; trop fragmentaire pour déterminer le type.
CfGt-8.1891	Pointe à encoches	117N 297E	Rhyolite?	Fragment de base; larges encoches formant un pédoncule étranglé; base légèrement convexe se terminant en petits ailerons; trop fragmentaire pour déterminer le type
CfGt-8.2137	Pointe indéterminée	117N 300E	Chert indéterminé	Pointe avec extrémités distale et proximale cassées; lame asymétrique (un bord plutôt rectiligne et l'autre convexe); fragment d'une épaule préservée; impossible de dire s'il y avait un pédoncule ou des encoches.

### L'outillage sur éclats

L'assemblage des outils sur éclat compte 73 pièces, dont 57 pour l'aire nord (78,1%) et seize pour l'aire sud (21,9%) (**Tableau 44**). Le type le plus abondant est celui des pièces esquillées (**Figure 49**), avec 20 spécimens assurés, deux hypothétiques et deux autres qui ont été recyclés respectivement en grattoir et en perceur. Vient ensuite la catégorie des éclats retouchés qui totalise 22 pièces. Celle des grattoirs suit avec treize spécimens (**Figure 50**), si on inclut celui fait sur une pièce esquillée. On retrouve ensuite les éclats retouchés qui sont au nombre de neuf. Enfin, on compte un racloir, un couteau unifacial, un gros éclat retouché en matière non siliceuse qui pourrait être une ébauche d'outil abandonnée et enfin trois outils indéterminés en raison de leur fragmentation.

Les grattoirs sont les outils sur éclats qui présentent le plus de variabilité morphologique. Six d'entre eux peuvent être classés comme des grattoirs onguiformes. On retrouve ensuite un grattoir double, c'est-à-dire à deux fronts opposés. Vient ensuite un grattoir circulaire, où le front a été aménagé sur tout le tour de l'éclat, sans discontinuité. On remarque également un grattoir à encoche unique, cette dernière étant située près de l'extrémité droite du front. Trois autres spécimens n'ont pas de forme particulière et un dernier a été aménagé à partir d'une ancienne pièce esquillée. La forme de ces grattoirs ne semble pas être indicatrice d'une

période particulière de la préhistoire, mais elle pourrait toutefois être liée à des fonctions ou à des modes de préhensions différents. Des analyses tracéologiques seraient nécessaires pour le déterminer.



Figure 49 : Pièces esquillées en quartzite blanc (CfGt-8.2138) avec un éclat allongé remonté dessus (CfGt-8.2139).

Tableau 44 : Les outils sur éclats en fonction de leur matière première.

Types d'outils sur éclat	Aire nord	Aire sud	Total
Éclat retouché	8	1	9
Éclat retouché/ébauche d'outil	1		1
Éclat utilisé	12	10	22
Couteau unifacial	1		1
Racloir		1	1
Grattoir	11	1	12
Grattoir aménagé sur pièce esquillée	1		1
Outil indéterminé	2	1	3
Pièce esquillée	18	2	20
Pièce esquillée?	2		2
Perçoir aménagé sur pièce esquillée	1		1
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>16</b>	<b>73</b>

Si on tient compte de la matière première des outils sur éclat, on découvre que la majorité d'entre eux sont faits en cherts variés (n=43; 58,9%). La seconde matière en importance est le quartzite (n=17; 23,3%), suivi par le quartz laiteux (n=8; 11%). On voit que cette dernière a été exclusivement utilisée pour la confection de pièces esquillées, probablement car elle est trop grossière pour avoir été préférée pour d'autres fins. Cela renforce d'autant plus l'idée qu'une très forte proportion des éclats et fragments de quartz laiteux ont dû être générés par l'utilisation de ces outils.



Figure 50 : Échantillon de grattoirs : A) CfGt-8.1303; B) CfGt-8.1901; C) CfGt-8.2219; D) CfGt-8.1351; E) CfGt-8.1162; F) CfGt-8.1979; G) CfGt-8.2130; H) CfGt-8.1189.

Tableau 45 : Les outils sur éclats en fonction de leur matière première.

Types d'outils sur éclat	Quartz laiteux	Cherts indéterminés	Quartzite	Pierre schisteuse	Matières non siliceuses	Rhyolite	Quartz hyalin	Total
Éclat retouché		4	4			1		9
Éclat retouché/ébauche d'outil					1			1
Éclat utilisé		19	2	1				22
Couteau unifacial				1				1
Racloir		1						1
Grattoir		11	1					12
Grattoir aménagé sur pièce esquillée		1						1
Outil indéterminé		3						3
Pièce esquillée	7	4	8				1	20
Pièce esquillée?	1		1					2
Perçoir aménagé sur pièce esquillée			1					1
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>43</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>73</b>



Au sujet de la dimension des outils sur éclats, 28 sont trop fragmentaires pour en déterminer le module (**Tableau 46**). On constate que la majorité des pièces entières (n=27; 60%) sont de module B (entre 1 et 3 cm<sup>2</sup>), suivi par le module C (entre 3 et 13 cm<sup>2</sup>) (n=11; 24,4%). Les autres modules sont en quantité beaucoup plus faible et diminuent en nombre à mesure que leur volume augmente. La prédominance du module B semble être surtout associée aux grattoirs et aux pièces esquillées. Cela amène toutefois à penser que la plupart de ces outils ont pu être abandonnés dans un stade d'épuisement avancé et qu'à l'origine ils étaient plus volumineux. En effet, les grattoirs peuvent faire l'objet de retouches fréquentes pour garder leur front acéré, alors que les pièces esquillées perdent en volume continuellement durant leur utilisation en raison des nombreux éclats et fragments se détachant des coups et contrecoups reçus. Conséquemment, le module B pourrait représenter la dimension minimale acceptable pour ces outils, celle associée à la fin de leur vie utile. Cette proposition est également appuyée par une absence complète d'outils du module A (moins de 1 cm<sup>2</sup>).

Une certaine tendance vers de plus petits modules pourrait aussi être indicatrice de l'éloignement relatif des sources de matières premières, contexte qui amènerait les tailleurs de pierre à maximiser la vie utile des outils jusqu'à ce qu'ils se brisent ou qu'ils soient rendus trop petits pour être encore efficaces. Cette proposition n'est présentée ici qu'à titre d'hypothèse, car il faut d'abord connaître la dimension des matrices de matières premières brutes. En effet, certains matériaux ne se rencontrent qu'en petits modules dont il est impossible de tirer de gros éclats. Par ailleurs, rappelons aussi que les éclats taillés sur les deux aires de fouille sont essentiellement de petites dimensions (module A et B surtout), ce qui pourrait influencer celles des outils produits à partir de ceux-ci (dans la mesure où ils ont été fabriqués *in situ*). Ces questions demeurent complexes et ne sauraient être répondues précisément dans le cadre de notre examen technologique sommaire.

**Tableau 46 : Les dimensions (module) des outils sur éclat.**

Types d'outils sur éclat	B	C	D	E	F	Total
Couteau unifacial				1		1
Éclat retouché	2	1	1			4
Éclat retouché/ébauche d'outil					1	1
Éclat utilisé	5	4	3			12
Grattoir	10	2				12
Pièce esquillée	8	4		1		13
Grattoir aménagé sur pièce esquillée	1					1
Perçoir aménagé sur pièce esquillée	1					1
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>45</b>

La plupart des outils sur éclats n'ont pu dévoiler leur phase de production, car trop transformés ou fragmentaires pour révéler le taux de cortex présent. Au total, 25 outils ont pu être analysés en ce sens et la très grande majorité (n=22; 88%) indique que leur éclat-support ne portait aucun cortex (**Tableau 47**). On en retrouve deux qui sont de troisième phase (moins de 20% de cortex) et un seul de première phase (plus de 50% de cortex). Ces données tendent à confirmer la tendance observée sur les éclats taillés *in situ*, à savoir que la majorité ne possède pas de cortex et n'est donc vraisemblablement pas issue à l'amont des chaînes opératoires. Il est donc logique d'une part que les outils sur éclat suivent cette même tendance. Il ne faut donc peut-être pas tant voir dans cela un choix délibéré de sélectionner

des éclats sans cortex, plutôt qu'un contexte technologique qui conditionne l'utilisation d'éclats de quatrième phase.

**Tableau 47 : La phase de production des outils sur éclat.**

Types d'outils sur éclat	1re phase (+ de 50% de cortex)	3e phase (moins de 20% de cortex)	4e phase (aucun cortex de cortex)	Total
Couteau unifacial			1	1
Éclat retouché			4	4
Éclat retouché/ébauche d'outil	1			1
Éclat utilisé			12	12
Grattoir		1	5	6
Pièce esquillée		1		1
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>22</b>	<b>25</b>

L'affiliation technologique des outils sur éclats, c'est-à-dire, la chaîne opératoire dont ils sont issus n'a pu être révélée que dans douze cas. Comme il ne s'agissait que d'un examen technologique sommaire, seuls les spécimens les plus évidents ont fait l'objet d'un diagnostic. Bien qu'on puisse se questionner sur le caractère représentatif de cet échantillon, il est intéressant de noter que de manière assez équitable, les outils ont été produits par la chaîne opératoire bifaciale (n=5) et celle des pièces esquillées (n=6). Un dernier outil est le résultat d'une taille bipolaire sur enclume, mais dont on n'a pu déterminer s'il provient d'une pièce esquillée ou d'un nucléus bipolaire. Bien que partielles, ces données montrent que les deux principales chaînes opératoires observées sur le site ont été mises à profit pour la conception des outils sur éclat. Cela est d'autant plus intéressant que ces deux chaînes opératoires ne sont généralement pas considérées comme des processus de fabrication d'éclats-supports. L'utilisation secondaire des sous-produits de ces chaînes opératoires pour la confection d'outils sur éclat a été observée sur plusieurs autres sites préhistoriques du Québec. On qualifie cette stratégie technologique comme celle d'une « chaîne opératoire intégrée » (Eid 2017 : 380-382; Perlès 1991b).

**Tableau 48 : Affiliation technologique des outils sur éclat.**

Types d'outils sur éclat	Bifacial	Pièce esquillée	Pièce esquillée ou débitage bipolaire	Total
Éclat retouché		1		1
Éclat utilisé	3	5	1	9
Grattoir	2			2
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>12</b>

### Les nucléus

L'assemblage des nucléus compte onze pièces, dont sept retrouvées dans l'aire nord et quatre dans l'aire sud (**Tableau 49**). D'emblée il est intéressant de noter la proportion assez élevée de nucléus pour l'aire sud compte tenu de sa petite dimension comparativement à l'autre. On compte cinq nucléus formels et quatre autres dont ce classement est incertain en raison de la fragmentation des objets ou parce qu'ils pourraient être une ébauche bifaciale abandonnée très précocement. Les deux types d'objets, surtout lorsqu'ils sont incomplets, peuvent se ressembler grandement.

L'assemblage contient également une matrice brute sous la forme d'un petit bloc angulaire de quartzite sans négatifs d'enlèvements. À noter que cette matrice pourrait aussi être un fragment détaché d'un plus grand bloc qui s'est peut-être cassé le long d'une faille dans la

Pierre durant la taille. La présence de la carrière de quartzite CgGu-18 à 32 km au nord de notre site rend possible que cette matrice brute puisse avoir été prélevée à cet endroit facilement accessible par le lac Témiscamingue.

Le portrait est complété par un petit galet de matière non siliceuse qui semble avoir été fendu par taille bipolaire sur enclume. Comme il est rougi, il pourrait s'agir d'une pierre de foyer dont on saisit mal les raisons pourquoi elle aurait été taillée. Il s'agissait peut-être d'un percuteur qui aurait fendu durant son utilisation. Or, il faut rappeler aussi que les chocs thermiques peuvent parfois fendre les pierres en leur donnant une apparence de fracture anthropique, surtout lorsque le matériau est grossier et difficile à « lire ».

**Tableau 49 : L'assemblage des nucléus en fonction de leur provenance.**

Types d'objets	Aire nord	Aire sud	Total
Nucléus	3	2	5
Nucléus?	3	1	4
Matrice brute	1		1
Galet taillé		1	1
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>11</b>

Un seul des nucléus mis au jour montre une méthode de taille plus complexe et plus raisonnée que les autres. Il s'agit d'un petit nucléus discoïde en chert mis au jour dans l'aire sud (104N 300E) et sur lequel plusieurs fragments ont été remontés (**Figure 51**). Il est toutefois difficile de déterminer s'il s'agit de fragments taillés ou de fragments thermiques. Les autres nucléus renvoient plutôt à un débitage multidirectionnel de type « *ad hoc* », bien que dans certains cas, il soit difficile de déterminer la méthode de taille mise en œuvre en raison de leur fragmentation ou de la qualité de la matière première (quartz laiteux).

Il est intéressant de noter la présence d'un nucléus discoïde, puisqu'il renvoie à une méthode de taille un peu plus complexe et raisonnée que les débitages multidirectionnels *ad hoc* qui sont exempts de prédétermination.

La méthode d'obtention d'éclats sur des nucléus « discoïdes » indique une certaine prédétermination. [...] Les nucléus ont un contour généralement circulaire, une section biconvexe dissymétrique : la face la moins bombée est celle formée par les négatifs d'enlèvements des éclats, l'autre étant souvent corticale en son centre avec une périphérie formée par les négatifs de préparation des plans de frappe ou également par du cortex. Le principe est l'enlèvement d'éclats par des percussions dont les directions sont centripètes. La surface de débitage présente plusieurs négatifs d'enlèvements à contre-bulbes bien marqués. [...] néanmoins les éclats n'ont pas une morphologie standardisée (Inizan, *et al.* 1995 :61).

Il serait intéressant de pouvoir creuser davantage ce filon technologique et comprendre ce qui a mené les tailleurs à adopter une méthode différente pour ce nucléus. Peut-être que sa matrice brute se présentait en petit module et pour éviter que le nucléus soit épuisé après quelques coups, on a choisi de le maximiser par une méthode légèrement plus complexe que les autres.

Dans des proportions sensiblement équivalentes, les nucléus ont été faits en quartz laiteux (n=3) (**Figure 52**), en cherts variés (n=2), en quartzite (n=2) et en pierre schisteuse (n=2) (**Tableau 50**). Cela tend à indiquer que parmi les éclats en ces matières qui ont été mis au jour, une partie de ceux-ci ont pu être des sous-produits de la chaîne opératoire des nucléus,

même s'ils n'ont pas été formellement diagnostiqués comme tels. Une analyse technologique plus poussée pourrait permettre d'approfondir la question.

**Tableau 50 : L'assemblage des nucléus en fonction de leur matière première.**

Types d'objets	Quartz laiteux	Cherts indéterminés	Quartzite	Pierre schisteuse	Matières non siliceuses	Total
Nucléus	3	1				4
Nucléus discoïdal		1				1
Fragment de nucléus?		1	1	2		4
Matrice brute			1			1
Galet taillé					1	1
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>11</b>



Figure 51 : Nucléus discoïde vue sur deux faces (CfGt-8.2800).



Figure 52 : Nucléus multidirectionnel en quartz laiteux. Un éclat détaché de ce nucléus a été remonté sur l'autre face (CfGt-8.2201).

### Artéfacts imprécis : percuteurs, pierre polie et ocre rouge

Les fouilles ont permis de mettre au jour deux présumés percuteurs. Le premier est un galet qui montre des traces d'impacts sur deux faces opposées, ainsi que deux négatifs d'enlèvements possiblement causés par les coups répétés. Le second est aussi fait à partir d'un galet allongé qui montre des marques d'usures plus difficiles à interpréter que le précédent artéfact. Il pourrait s'agir de marques de percussion, voire d'abrasion, mais il n'est guère impossible qu'il s'agisse aussi simplement d'une altération thermique, puisque l'objet présente des traces de chauffe.

Du côté de la pierre polie, un seul objet pourrait hypothétiquement entrer dans cette catégorie. Il s'agit d'un fragment de pierre schisteuse ayant une face très lisse et rectiligne où de petites stries sont visibles. Il est toutefois difficile de dire si ces éléments sont naturels ou s'ils sont d'origine anthropique. L'état fragmentaire de la pièce ne permet pas d'en dire beaucoup, mais un examen au microscope pourrait apporter éventuellement plus d'informations.

On a retrouvé aussi un petit fragment minéral rouge dans le puits 117N 296E (quadrant SE) qui pourrait être de l'ocre rouge, mais sans certitude. Il a été retrouvé près d'une

concentration de charbon qui pourrait correspondre à une vidange de foyer. On ne connaît pas la nature de ce minéral et il est donc possible qu'il ne s'agisse aussi que d'un fragment de roche rubéfié par la chaleur du feu et rejeté à cet endroit.

### **Découverte fortuite (biface)**

Le parc national d'Opémican nous a remis une découverte fortuite qui aurait été réalisée par un visiteur des lieux. Il s'agit d'un biface en quartzite blanc qui aurait été retrouvé près de l'ancien quai situé en face de l'auberge Jodoin. Le biface est de très bonne facture, il présente une base rectiligne et des bords légèrement convexes, un profil biconvexe et des plans d'équilibres bifacial et bilatéral symétriques. Étrangement, la partie distale a été cassée puis recollée, mais nous ne savons pas dans quelle circonstance la fracturation est survenue (avant ou après sa découverte).

D'un point de vue morphologique, il est difficile d'attribuer à l'objet un type particulier, mais il pourrait ressembler à certains bifaces de cache à base rectiligne de la tradition Meadowood du Sylvicole inférieur (3000 à 2400 AA). Côté (1993 : 13-14) explique que les outils Meadowood découverts en Abitibi-Témiscamingue sont rarement réalisés en chert Onondaga, comme c'est généralement le cas plus au sud. Cela étant dit, cette attribution demeure hypothétique et il est donc bien possible que ce biface puisse être associé à une tradition d'une autre époque.

**ANALYSE DE L'ASSEMBLAGE CÉRAMIQUE**

Le matériel céramique mis au jour compte 1413 spécimens auxquels il faut ajouter 882g de miettes de poterie, trop petites pour être comptées (**Tableau 51**). La très grande majorité des objets céramiques proviennent de l'aire nord (98,2%). Les grenailles forment la catégorie la plus représentée avec 1198 spécimens (84,8%), suivie par les tessons de corps qui comptent 192 pièces (13,6%). On retrouve enfin 23 tessons de bord (1,6%), dont un spécimen plutôt abimé qui pourrait toutefois n'être qu'une cassure en colombin.

**Tableau 51 : Les artefacts en céramique amérindienne en fonction de leur provenance. Les miettes de poterie calculée en grammes ne sont pas incluses dans le total général.**

Types d'objets	Aire nord	Aire sud	Total
Grenailles	1175	23	1198
Tessons de corps	192		192
Tessons de bord	20	2	22
Tesson de bord?	1		1
Miettes de poterie	882 g		882 g
<b>Total</b>	<b>1388</b>	<b>25</b>	<b>1413</b>

Sur les 1413 éléments de poterie, 134 affichent un décor distribué sur 60 tessons de corps, 19 tessons de bord et 55 grenailles (**Tableau 52**). Les principales unités décoratives rencontrées sont les empreintes dentelées quadrangulaires, lesquelles sont surtout appliquées de manière basculante (n=83) et sigillée (n=14). Les empreintes linéaires apparaissent dans douze cas et dans dix autres, elles sont combinées avec des incisions linéaires. Les impressions sigillées à la cordelette sont au nombre de trois. On compte enfin deux pièces avec des empreintes ondulantes, l'une appliquée de manière basculante et l'autre, qui combine aussi des empreintes linéaires, est appliquée de manière indéterminée (**Tableau 53**). Enfin, ajoutons que dix tessons de l'aire nord ont révélés une ou plusieurs ponctuations formant des bosses sur la paroi interne.

**Tableau 52 : Les unités décoratives des fragments de poterie.**

Unité décorative	Tesson de corps	Grenaille	Tesson de bord	Total
Empreintes dentelées quadrangulaires	44	51	9	104
Empreintes linéaires	8	1	3	12
Incisions et empreintes linéaires	3	1	6	10
Cordelette	3			3
Indéterminée	1	2		3
Empreintes ondulantes et linéaires			1	1
Empreintes ondulantes	1			1
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>55</b>	<b>19</b>	<b>134</b>

**Tableau 53 : Les unités décoratives des fragments de poterie par rapport aux techniques d'application.**

Unité décorative	Basculante	Sigillée	Sigillée et incisée	Indéterminée	Total
Empreintes dentelées quadrangulaires	87	12		5	104
Empreintes linéaires		11		1	12
Incisions et empreintes linéaires			10		10
Cordelette		3			3
Indéterminée				3	3
Empreintes ondulantes	1				1
Empreintes ondulantes et linéaires				1	1
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>134</b>

Le **Tableau 54** nous renseigne sur les styles de poterie identifiés et leur datation. D'emblée, on remarque que l'aire sud ne contient aucun tesson datable par la typologie. Du côté nord, on voit que 380 tessons renvoient à une datation probable, mais incertaine, du Sylvicole supérieur, 107 seraient caractéristiques de l'épisode Laurel et trois autres pourraient renvoyer à l'épisode Blackduck, mais sans certitude. Voyons-les chacun en détail.

**Tableau 54 : La datation des styles de poterie.**

Datation/style de poterie	Aire nord	Aire sud	Total
Style inconnu (Sylvicole supérieur?)	380		380
Épisode Laurel (Sylvicole moyen)	107		107
Style imprécis (Blackduck?)	3		3
Indéterminé	898	25	923
<b>Total</b>	<b>1388</b>	<b>25</b>	<b>1413</b>

### Poterie de l'épisode Laurel

La poterie de l'épisode Laurel au Québec est datée entre 400 et 900 de notre ère, ce qui place ce style à la toute fin du Sylvicole moyen ancien (400 av. J.-C. à 500 de notre ère) et durant la majeure partie du Sylvicole moyen tardif (500 à 1000 de notre ère). L'épisode Laurel se rencontre sur un vaste territoire de la forêt boréale, depuis la portion orientale de la Saskatchewan jusqu'au nord-ouest du Québec. Le style Laurel oriental, c'est-à-dire celui retrouvé au Québec, est légèrement différent de celui rencontré plus à l'ouest. Il se définit par des vases montés aux colombrins et décorés d'empreintes ondulantes ou dentelées appliquées de manière basculante ou repoussées. On peut retrouver aussi une rangée de ponctuations créant des bosses sur la paroi interne. La décoration de la lèvre et de la paroi interne est également possible (Côté 1993 : 15-16; Côté et Inksetter 2001 : 113-116; Guindon 2006 : 18-19; Inksetter 2000 : 11-12).

Notre assemblage contient au moins 105 tessons qui seraient rattachés à l'épisode Laurel et qui représenteraient au total deux unités de vases. La première unité de vase compterait au moins 103 tessons qui affichent une grande homogénéité stylistique en plus d'avoir été retrouvés dans le même secteur de l'aire nord (majoritairement dans le puits 117N 298E) (**Figure 53**). Les tessons de corps sont décorés d'empreintes dentelées quadrangulaires appliquées de manière basculante et formant ainsi des séries de lignes disposées la plupart du temps de manière oblique, mais parfois verticales. Sur le col, on retrouve aussi une rangée de ponctuations créant des bosses sur la paroi interne, alors que la lèvre est plate (avec parfois un léger débordement vers l'extérieur) et décorée de rangées de deux ou trois empreintes dentelées quadrangulaires formant de courtes lignes parallèles disposées de manière oblique ou perpendiculaire au bord. Ces empreintes ont été appliquées de manière sigillée, mais dans un angle oblique leur donnant parfois un effet presque repoussé. On ne note pas de décoration sur la paroi interne, mais on y voit par contre la présence de scarifications, lesquelles sont aussi parfois visibles sur la paroi externe. Un des tessons porte possiblement les traces d'une cassure en colombrins, mais sans certitude. Le dégraissant minéral se présente généralement selon des dimensions fines et moyennes et les tessons sont exfoliés dans 14,3% des cas. Enfin, deux tessons de ce vase affichent une mince croute carbonisée, montrant qu'il servait probablement à la cuisson des aliments. Cette interprétation est d'ailleurs logique dans la mesure où la plupart des tessons ont été retrouvés en association avec le foyer de la structure 1.





Figure 53 : Tessons de corps et un tesson de bord remonté associé à l'épisode Laurel (117N 298E).

Deux autres tessons présentent quant à eux un décor d'empreintes ondulantes et formeraient la seconde unité de vase Laurel. Le premier, un tesson de bord exfolié, affiche une lèvre plate, légèrement éversée et décorée d'empreintes ondulantes perpendiculaires au bord. Or, comme le tesson est cassé en dans son épaisseur, la décoration de la lèvre n'apparaît que partiellement. Sous la lèvre on voit des empreintes linéaires obliques vers la droite. Le second est un tesson de corps, lui aussi exfolié, présentant des empreintes ondulantes appliquées de manière basculante, formant ainsi des lignes dont le sens est indéterminé.

Ces deux tessons n'ont pas été retrouvés dans le même secteur que les précédents. La présence d'empreintes ondulantes semble bien signer ici aussi les marques de l'épisode Laurel, mais le tesson de bord présente aussi des empreintes linéaires qui ne sont pas caractéristiques de ce style. Cela dit, Inksetter (2000 : 16) a identifié un vase de tradition Laurel avec des empreintes linéaires obliques sur le site Roger Marois (DcGt-4), localisé au lac Duparquet. Nous estimons donc fort probable que nos deux tessons soient eux aussi associés à l'épisode Laurel.

### **Poterie de style imprécis (épisode Blackduck?)**

L'épisode Blackduck au Québec apparaît vers 900 de notre ère pour se terminer vers 1250. Il est donc associé à la fin du Sylvicole moyen tardif (500 à 1000 de notre ère) et à la première moitié du Sylvicole supérieur (1000 à 1500 de notre ère). Comme l'épisode Laurel, le Blackduck couvre une grande superficie de la forêt boréale dont le Nord-ouest québécois

forme la marge orientale. Au Québec, ce type céramique est caractérisé par un montage au battoir et à l'enclume donnant des vases plus globulaires. La décoration est surtout caractérisée d'empreintes à la cordelette formant des lignes obliques, horizontales ou en forme de « V ». On retrouve aussi souvent des ponctuations laissant des bosses sur la paroi interne ou créant parfois des perforations. Le traitement de surface peut avoir été réalisé au battoir cordé ou par des impressions textiles ou encore celles qu'un filet aurait laissées (Côté 1993 : 17-18; Côté et Inksetter 2001 : 116-118; Guindon 2006 : 19-21; Inksetter 2000 : 12).

L'épisode Blackduck est beaucoup moins évident à identifier dans notre assemblage céramique que ne l'a été l'épisode Laurel. Seulement trois tessons pourraient lui être associés, mais sans conviction. Ces fragments ne sont pas volumineux, leur décor est mal imprimé et deux d'entre eux sont exfoliés. Ils semblent tous trois montrer une décoration d'empreintes sigillée à la cordelette formant des motifs de lignes, mais aucun traitement de surface n'a été identifié. S'ils ne sont pas des représentations de l'épisode Blackduck, ils pourraient alors être plutôt des fragments de vases du Sylvicole moyen tardif ou du Sylvicole supérieur ancien qui sont plus caractéristiques des styles rencontrés dans le Québec méridional (Gates St-Pierre et Tremblay 2016a et 2016b). Comme ils ont été retrouvés dans un même secteur, on estime probable qu'ils fassent partie de la même unité de vase.

### **Poterie de style inconnu (Sylvicole supérieur?)**

On retrouve dans les environs des puits 117N 296E, 118N 296E, 117N 297E et 118N 297E une grande quantité de tessons (n=380) très fragiles ayant une forte tendance à l'exfoliation et à s'émietter en de minuscules fragments. Par l'homogénéité de leurs traits caractéristiques et par leur concentration spatiale, nous estimons qu'ils proviennent tous de la même unité de vase. La panse, l'épaule et le col sont plutôt droits et se terminent par un rebord évasé et une lèvre éversée. Celle-ci est décorée d'empreintes linéaires perpendiculaires au bord créant de petites ondulations verticales. Le corps de la poterie est quant à lui décoré d'empreintes et d'incisions linéaires verticales. Immédiatement sous la lèvre, on voit un champ d'empreintes sigillées linéaires appliquées à l'aide d'un instrument à rebord aigu posé en angle. Sur le col, on retrouve le même genre d'empreintes verticales, mais un peu plus longues. Enfin, plus bas, sur ce qui semble être la panse on retrouve une série d'incisions linéaires verticales plus espacées et plus longues que les précédentes et qui ont été exécutées sommairement. La paroi externe du vase aurait fait l'objet d'un lissage et le dégraissant utilisé comporte beaucoup d'éléments minéraux assez grossiers et volumineux (**Figure 54**). Enfin, deux tessons affichent une mince croute carbonisée, laissant entendre que la fonction de ce vase était notamment orientée vers la cuisson des aliments. La proximité de ce vase et du foyer de la structure 3 indique peut-être qu'ils ont été utilisés l'un avec l'autre pour la préparation des repas.

Le décor atypique de ce vase est difficile à positionner dans l'échelle du temps, mais la simplicité du décor et les motifs linéaires pourraient indiquer une datation du Sylvicole supérieur. La grossièreté du dégraissant et la particularité du décor pourraient aussi tendre à y voir une production locale algonquine plutôt qu'une importation iroquoienne. Le style inédit de ce vase pourrait indiquer qu'il s'agit d'une pièce unique s'écartant de la norme établie. Cela pourrait s'expliquer de différentes manières difficiles à démontrer, comme une tentative d'imitation de vases iroquoiens ou simplement un(e) artisan(e) qui s'est exprimé(e) de manière artistique en innovant ou en transgressant les canons typologiques de son époque.



Figure 54 : Tessons de bord décorés d'un vase de style inconnu, mais possiblement associé au Sylvicole supérieur (CfGt-8.2891, CfGt-8.2895, CfGt-8.2281).

### ANALYSE DE L'ASSEMBLAGE ÉCOFACTUEL

Les écofacts mis au jour sont au nombre de 6452 et se répartissent en 5992 spécimens du côté de l'aire nord et 460 pour l'aire sud (**Tableau 55**). C'est la catégorie des os blanchis qui occupent le haut du pavé avec 6137 éléments (95,1%). Ils sont suivis de loin par les os « frais » (n=219; 3,4%), puis par les écailles de poissons (n=51; 0,8%) et les coquilles d'œufs (n=34; 0,5%). Les autres éléments n'ont qu'une présence anecdotique, puisqu'on retrouve six macrorestes végétaux sous forme de graines et d'un noyau de fruit, trois dents animales, une petite griffe et une coquille d'escargot.

**Tableau 55 : L'assemblage des écofacts pour chaque aire de fouille.**

Types d'objets	Aire nord	Aire sud	Total
Os blanchis	5683	454	6137
Os frais	215	4	219
Écailles de poissons	51		51
Coquilles d'œufs	34		34
Macrorestes végétaux	4	2	6
Dents	3		3
Griffe	1		1
Coquille d'escargot	1		1
<b>Total</b>	<b>5992</b>	<b>460</b>	<b>6452</b>

Il est probable qu'une petite partie de cet assemblage soit en fait rattachée à l'occupation historique des lieux. Intuitivement, on serait tenté d'associer les os frais (incluant les écailles de poisson) à l'occupation des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, mais un bon nombre d'entre eux ont été mis au jour dans les horizons podzoliques plutôt que dans le remblai de surface. Même si on tient compte de probables contaminations récentes dans les niveaux préhistoriques, il demeure probable que ceux-ci renferment des os non calcinés remontant à des temps précoloniaux. Étonnamment aussi les coquilles d'œufs sont exclusivement retrouvées dans les horizons préhistoriques, mais il faut dire que ceux-ci ont été fouillés plus minutieusement que le remblai de surface, ce qui pourrait avoir créé un certain biais d'échantillonnage. Il faut aussi noter que la structure 1 a révélé deux datations radiocarbone du Régime français, ainsi qu'une pierre à fusil, mais aucun autre artefact clairement associé à cette possible occupation autochtone historique. Si on accrédite l'hypothèse d'une présence amérindienne au Régime français, il est possible que certains restes osseux puissent alors remonter à cette époque moins ancienne.

En revanche, d'autres éléments comme les macrorestes végétaux, les dents animales, la griffe et la coquille d'escargot pourraient être essentiellement des restes datant de l'occupation de l'auberge Jodoin. Rappelons qu'il existait un espace entre la surface du sol de l'aire nord et le plancher de l'auberge. Il a ainsi pu y avoir du rejet de déchets sous le plancher de manière intentionnelle ou fortuite. Aussi, les découvertes d'os de rongeurs et d'une griffe, de même que les nombreux terriers observés illustrent qu'une certaine faune avait élu domicile sous l'auberge. Il est donc possible qu'une partie de l'assemblage d'écofacts ait pu être générée par ces animaux, que ce soit par leur squelette directement ou par les restes de nourritures qu'ils ont laissés.

Même pour les os blanchis, normalement attribués aux occupations préhistoriques, certains d'entre eux pourraient être liés à l'occupation récente. En effet, l'inventaire réalisé en 2018 (Artefactuel 2019b) a permis d'en trouver dans plusieurs sondages du secteur de l'ancien

potager (juste à l'ouest de l'auberge Jodoin), mais pas toujours associés à des artéfacts préhistoriques. D'autres avaient été retrouvés en association avec des scories, possiblement formée par la combustion de déchets. Cela amène à se questionner si certains des os blanchis ont pu avoir été utilisés comme engrais ou avoir été plutôt incinérés avec d'autres déchets du camp forestier. On retrouve 457 os blanchis dans la couche de remblai de surface de l'aire nord, mais il est difficile de déterminer s'il s'agit de restes préhistoriques déplacés ou d'écofacts historiques récents. Nous abordons plus en détail cette question dans la section de ce rapport vouée à l'analyse de la distribution verticale.

Même si l'occupation de l'auberge a certainement généré des déchets organiques ayant pu s'entremêler avec ceux des occupations anciennes (et vice versa), il demeure que l'essentiel de l'assemblage écofactuel est certainement lié aux occupations autochtones anciennes. La grande majorité des os blanchis n'a pu être associée à une espèce animale, faute d'analyse archéozoologique, mais nous avons tout de même observé 65 os de poissons, des vertèbres pour la plupart. Malgré l'importante fragmentation des ossements calcinés, on en retrouve tout de même plusieurs en meilleur état et qui seraient probablement identifiables pour l'œil aguerri d'un spécialiste.

## ANALYSE SPATIALE

Cette portion de l'analyse vise à étudier la répartition des diverses classes d'objets dans l'espace. Cela permet de voir comment se structure le site et de quelle manière s'agencent les artefacts entre eux et par rapport à d'autres éléments, comme les structures de foyers. Seules les données ayant une bonne intégrité spatiale ont été traitées ici, ce qui exclut les artefacts provenant des différents remblais, puisqu'ils ont vraisemblablement été déplacés de leur lieu de déposition originel.

### L'ASSEMBLAGE LITHIQUE

L'assemblage des éclats et des fragments d'éclats montre qu'ils se concentrent surtout dans la portion centrale de l'aire nord, à proximité des structures 1 et 2 principalement et, dans une moindre mesure, au sud-est de la structure 3 (**Tableau 56** et **Figure 56**). Il est difficile de circonscrire précisément des aires de taille et une analyse spatiale plus pointue serait nécessaire pour aborder cette question. Les puits les plus riches ne forment pas une zone homogène et on peut penser qu'ils regroupent plusieurs aires d'activités lithiques. On peut aussi présumer que leur proximité aux aires de combustions n'est pas fortuite et que les tailleurs de pierre se seraient installés près d'un de ces foyers.

La concentration la plus importante se trouve à l'endroit du puits 117N 299E et ce dernier renferme principalement du quartz laiteux, matière d'emblée propice à la fragmentation et, conséquemment, à la multiplication des spécimens. Qui plus est, sur 793 éclats découlant de l'utilisation de pièces esquillées retrouvés dans ce puits, 729 sont en quartz laiteux (**Tableau 57**). L'utilisation de ce type d'outils a donc généré une grande quantité de débris à cet endroit. On voit donc qu'il ne s'agit pas ici d'une aire de taille à proprement parler, mais d'une aire d'utilisation d'outils ayant produit involontairement des éclats et des fragments. Quant aux puits limitrophes, bien que le quartz soit présent, il n'occupe pas la position prépondérante qu'il a dans 117N 299E. On retrouve de part et d'autre de cette aire d'utilisation de pièces esquillées des concentrations d'éclats associés à la taille de bifaces dans les puits 117N 298E (n=28) et 117N 300E (n=39). Dans le cas de 117N 298E, ce sont une ou plusieurs pièces bifaciales en chert qui ont été taillées, alors que dans 117N 300E la matière dominante est la pierre schisteuse. Ce dernier matériau se retrouve aussi en grande concentration dans les environs du puits 118N 297E. Les puits 116N 296E (n=16), 116N 297E (n=52), 117N 296E (n=26) et 117N 297E (n=15) contiennent eux aussi une assez bonne proportion de sous-produits du processus de taille bifaciale, lesquels sont principalement faits en chert (**Figure 55**).

Le puits 119N 296E renferme lui aussi une petite concentration de résidus de pièces esquillées en quartz laiteux (n=23), ce qui montre que de tels outils ont également été utilisés à proximité de la structure 3. Plus modeste, le puits 119N 299E compte onze sous-produits de pièces esquillées en quartzite, montrant une autre aire d'utilisation de ce type d'outils près de la structure 1, mais avec un matériau différent.

Les environs de 117N 296E affichent aussi une concentration d'éclats et on peut se questionner s'ils ne sont pas associés à l'amas de charbon mis au jour dans ce puits. On ne sait pas à quoi exactement réfère ce charbon, mais il pourrait d'agir d'une vidange de foyer, voire peut-être des restes déstructurés d'une aire de combustion. Un échantillon issu de cette concentration a été daté du Sylvicole moyen tardif.

**Tableau 56 : Distribution spatiale des éclats et des fragments d'éclats de l'aire nord (excluant ceux issus du remblai de surface).**

Puits	Aucun quadrant	NE	NW	SE	SW
115N 295E		1	1	1	5
115N 296E		3	1		5
115N 297E		14	40	6	1
115N 298E					1
115N 299E		2			
115N 300E			4		
116N 294E					2
116N 295E			4		3
116N 296E		79	4	18	3
116N 297E		64	46	126	69
116N 298E		2	7	2	8
116N 299E		37	12	19	10
116N 300E		7	26	9	6
116N 301E			2		2
117N 295E		8	2	10	
117N 296E		51	17	106	48
117N 297E		15	7	30	45
117N 298E		55	24	55	56
117N 299E		232	214	183	341
117N 300E		19	68	19	70
117N 301E					1
118N 295E		40	3	50	2
118N 296E		7	10	14	12
118N 297E		98	29	21	36
118N 298E		45	13	45	11
118N 299E		23	60	38	50
118N 300E		1	9	1	1
118N 301E			3		
119N 293E		1			
119N 295E		11	6	17	17
119N 296E		8	8	28	40
119N 297E		2	2	12	5
119N 298E		13	3	43	8
119N 299E		45	7	30	26
119N 300E		4	33	8	19
119N 301E					6
120N 295E			19	8	2
120N 296E		10	7	8	1
120N 297E		2	7		
120N 298E			1	3	
120N 299E				3	4
120N 300E		2		1	
Sondage 11A20	3				
Sondage 11A21	2				
Sondage 11A4	30				
Sondage 11A6	4				
Sondage 11A7	1				

**Tableau 57 : Distribution spatiale des éclats de l'aire nord qui ont été affiliés à une chaîne opératoire (haut indice de certitude).**

Puits	Bifacial	Débitage sur nucléus	Pièce esquillée	Aménagement d'outil (unifacial ou bifacial ?)	Total
115N 295E	5				5
115N 296E	1				1
115N 297E	7				7
115N 300E	1				1
116N 294E	3				3
116N 296E	16				16
116N 297E	52		2		54
116N 298E	4				4
116N 299E	2		1		3
116N 300E	2				2
116N 301E	1				1
117N 295E	2				2
117N 296E	26		1		27
117N 297E	15				15
117N 298E	28		25	6	59
117N 299E	8	1	793		802
117N 300E	39		8		47
118N 295E	4				4
118N 296E	2				2
118N 297E	6	1	5		12
118N 298E	5				5
118N 299E	4		1	1	6
118N 300E	1				1
119N 295E	3		1		4
119N 296E	3		23		26
119N 297E	1				1
119N 298E	8				8
119N 299E	1		11	3	15
119N 300E	6		2		8
120N 295E	6				6
120N 296E			1		1
120N 299E	1		1		2
120N 300E			1		1
Sondage 11A20	2				2
Sondage 11A6	1				1
Sondage 11A8	1				1
<b>Total</b>	<b>267</b>	<b>2</b>	<b>876</b>	<b>10</b>	<b>1155</b>



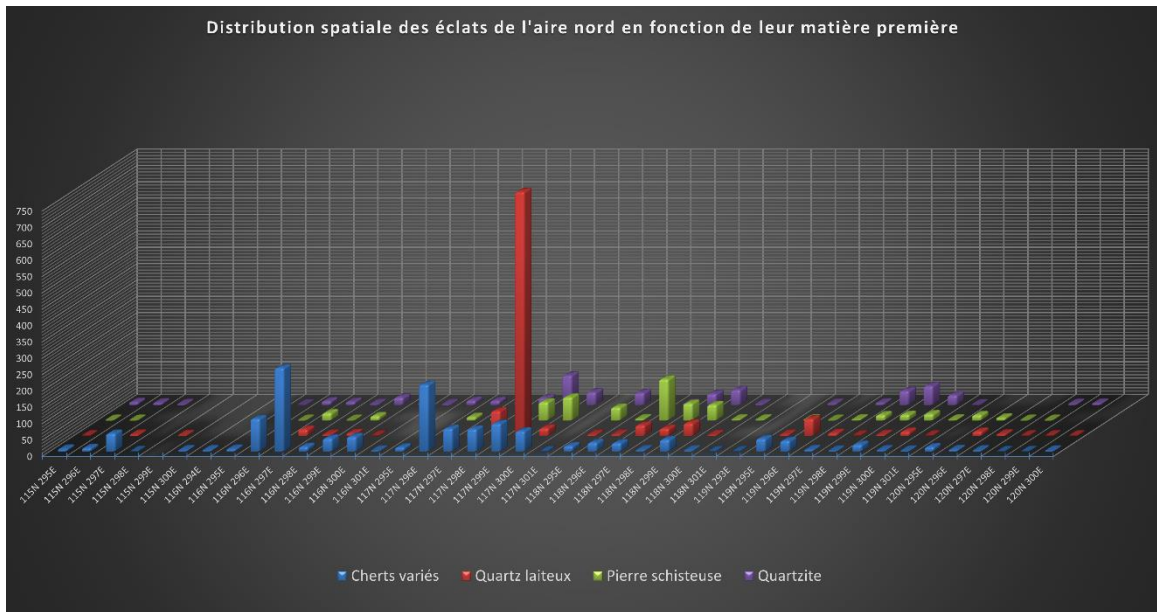


Figure 55 : Distribution spatiale des éclats de l'aire nord en fonction des principales matières premières.

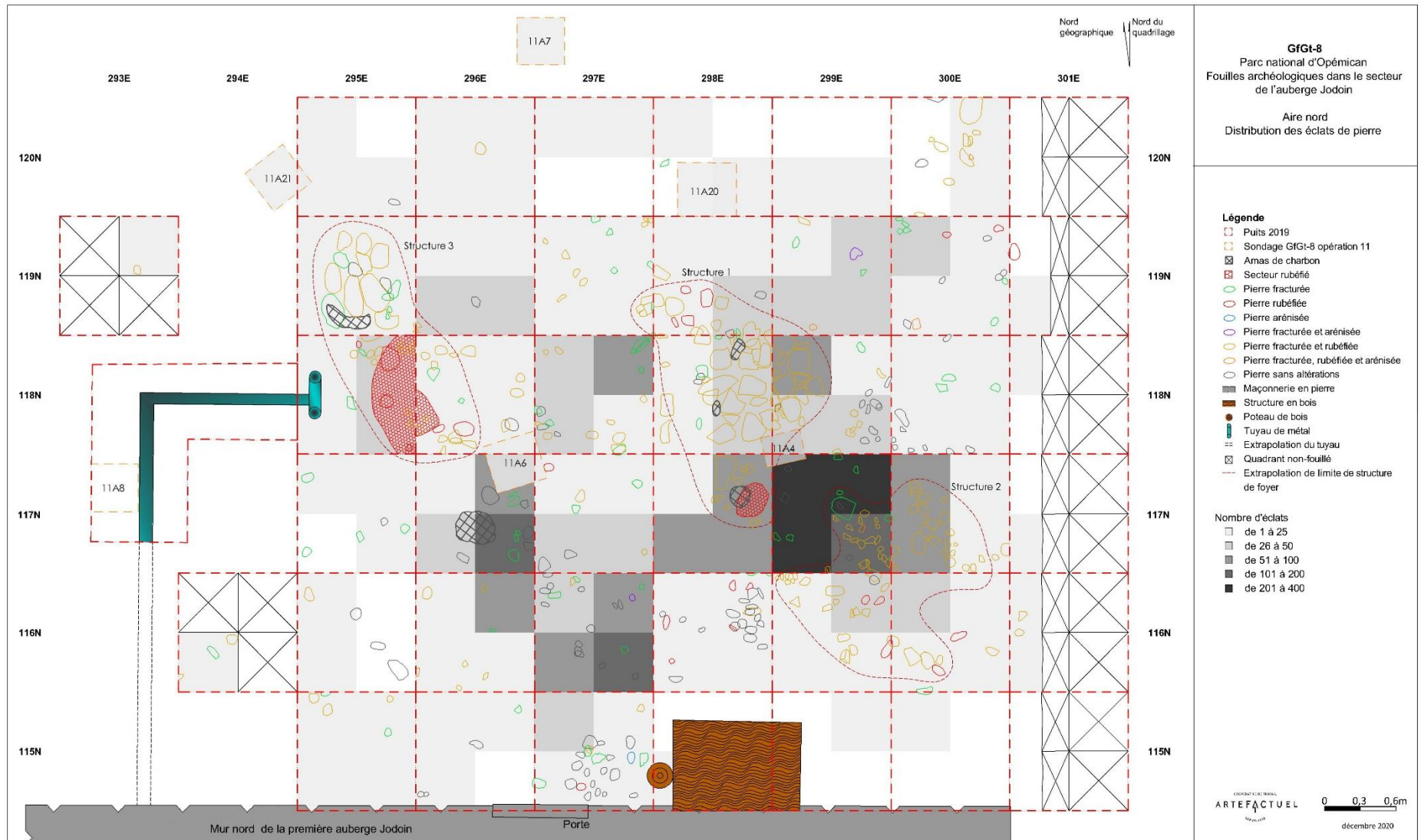


Figure 56 : Distribution spatiale des éclats de pierre dans l'aire nord (infographie : Archéo-CAD).

Concernant l'assemblage des éclats en pierre de l'aire sud, ceux-ci se présentent en proportions beaucoup plus modestes que pour l'aire nord. Leur distribution est légèrement plus concentrée dans les puits 104N 300E et 104N 301E, mais on demeure sous la barre des 25 éclats pour la plupart de leurs quadrants, alors que le plus riche en compte seulement 37. La taille de pierre n'a pas pris une part importante des activités de l'aire sud, mais il demeure probable que les tailleurs se soient installés à proximité de l'une ou l'autre des deux aires de combustion (structures 4 ou 5), bien qu'on ne puisse clairement statuer sur la contemporanéité des éclats et des foyers (**Tableau 58** et **Figure 57**).

**Tableau 58 : Distribution spatiale des éclats et des fragments d'éclats de l'aire sud.**

Puits	Aucun quadrant	NE	NW	SE	SW
104N 299E		16		6	1
104N 300E		5	27	18	17
104N 301E		37	22	10	34
104N 302E		1	3	3	4
105N 299E		4		10	
105N 300E		4	1	9	8
105N 301E		4	8		15
Sondage 11A15	2				
Sondage 11A18	3				
Sondage 11A3	11				

Ce sont dans les puits 104N 301E et 104N 300E que se rencontrent la plupart des matières premières et en concentration plus importante qu'ailleurs sur l'aire sud (**Figure 58**). On ne voit donc pas de réelles disparités spatiales entre les matériaux lithiques qui permettraient d'avancer qu'il y a eu des aires de tailles distinctes à chacun d'eux. Quant aux éclats associés aux diverses chaînes opératoires rencontrées, ils sont eux aussi plutôt répartis équitablement sur l'aire sud.

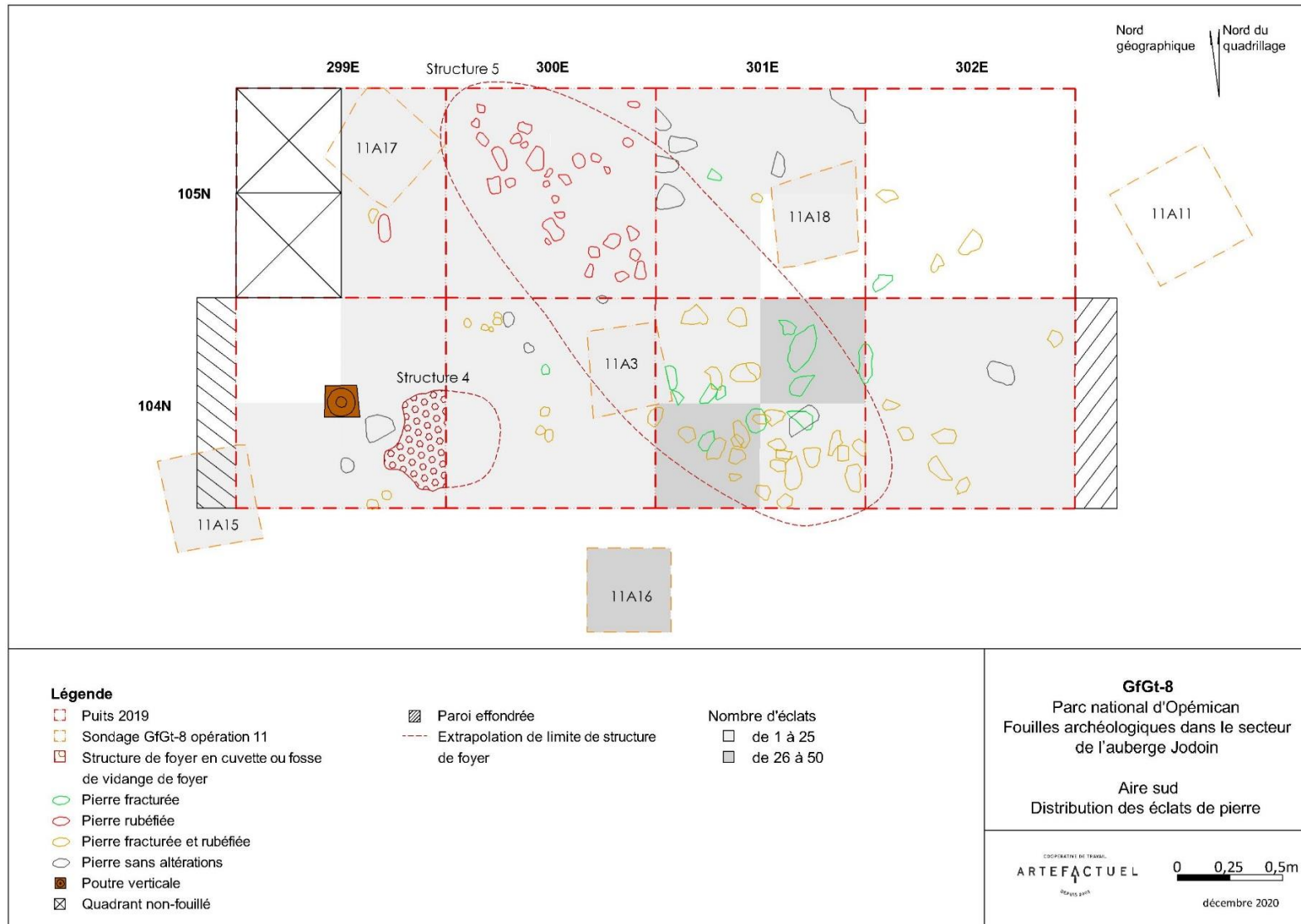
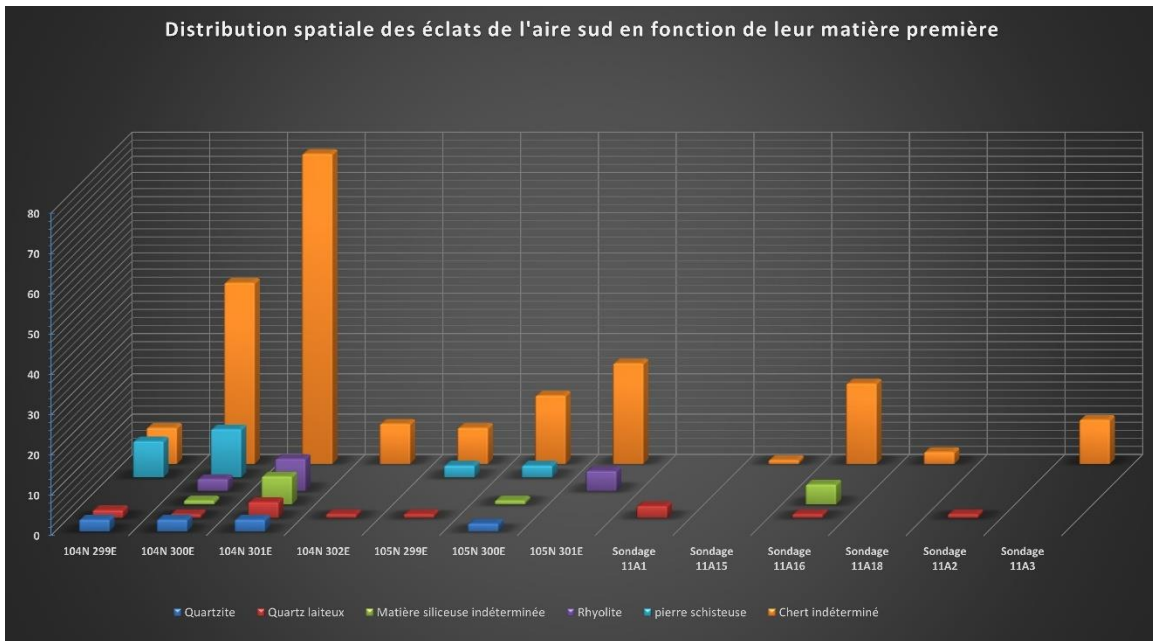


Figure 57 : Distribution spatiale des éclats de pierre dans l'aire sud (infographie : Archéo-CAD).



**Figure 58 : Distribution spatiale des éclats de l'aire sud en fonction des principales matières premières.**

### L'outillage lithique

L'aire nord montre que l'essentiel de l'outillage lithique se rencontre dans sa portion centrale. La principale aire de rejet d'outils se trouve dans le secteur des structures 1 et 2. On y retrouve une grande variété d'outils laissant croire qu'une panoplie d'activités techniques ont été réalisées à proximité des foyers (**Figure 59**).

Les quatre pointes de projectiles probablement assimilables au type Jack's Reef ont été mises au jour dans les puits 116N 299E (SE) et 117N 299E (NE, SW et SW), ce qui les place dans le secteur des structures 1 et 2. D'abord, cela tend à les considérer comme faisant partie d'un même ensemble et, par conséquent, d'un même style, malgré qu'elles présentent quelques différences morphologiques mineures. Ensuite, on constate que deux d'entre elles empiètent sur la structure 2 et deux autres se retrouvent dans l'espace entre les deux foyers. Si on se fie à la relation spatiale plus étroite entre deux des pointes et la structure 2, on pourrait avancer que ces outils sont surtout liés à ce foyer. En revanche l'autre aire de combustion est aussi très proche et son occupation a bien pu générer des vestiges mobiliers dans un certain rayon autour d'elle.

Ce secteur intermédiaire entre les deux structures est également le plus riche en pièces esquillées. On en compte sept dans 117N 299E, deux respectivement dans les puits 116N 299E, 117N 298E, 117N 300E et 118N 299E et une respectivement dans 116N 298E et 116N 300E. C'est donc un total de 17 pièces esquillées (18 si on compte celle recyclée en grattoir) retrouvées en relation spatiale étroite avec la structure 2 et, plus largement, dans les environs de la structure 1. On a vu aussi précédemment que 117N 299E affiche le plus grand nombre de sous-produits de l'utilisation de ces outils. Ce secteur est donc sans conteste une importante aire d'activités pour l'utilisation des pièces esquillées. On associe souvent ce type d'outils à un usage servant à fendre des matières organiques dures (os, bois, andouiller), mais seule une analyse tracéologique permettrait d'appréhender leur(s) fonction(s) réelle(s). Il est

tout de même intéressant de voir que les pièces esquillées ont été abandonnées massivement sur leur lieu d'utilisation, comportement apparemment logique, mais rarement démontré. On voit aussi que les utilisateurs des pièces esquillées se sont probablement installés près d'un feu de camp, que ce soit pour l'avantage indirect qu'il procurait (éclairage, chaleur, répulsif à insectes) ou parce qu'il était nécessaire ou complémentaire aux tâches réalisées. Par exemple, si ces outils servaient à fendre des os pour en retirer la moelle, la proximité du feu était alors complémentaire pour la cuisson de cette ressource riche en nutriments.

Une deuxième concentration d'outils se rencontre entre les structures 1 et 3, mais il est difficile de déterminer s'ils sont davantage liés à l'un ou à l'autre des deux foyers, voire aux deux en même temps s'ils sont contemporains. S'ils ne le sont pas, il est probable qu'on y retrouve alors un mélange d'outils associés à chacune des deux aires de combustions. Ce secteur compte aussi une concentration de charbon de bois qui a été datée du Sylvicole moyen tardif, comme c'est le cas aussi de la structure 1.

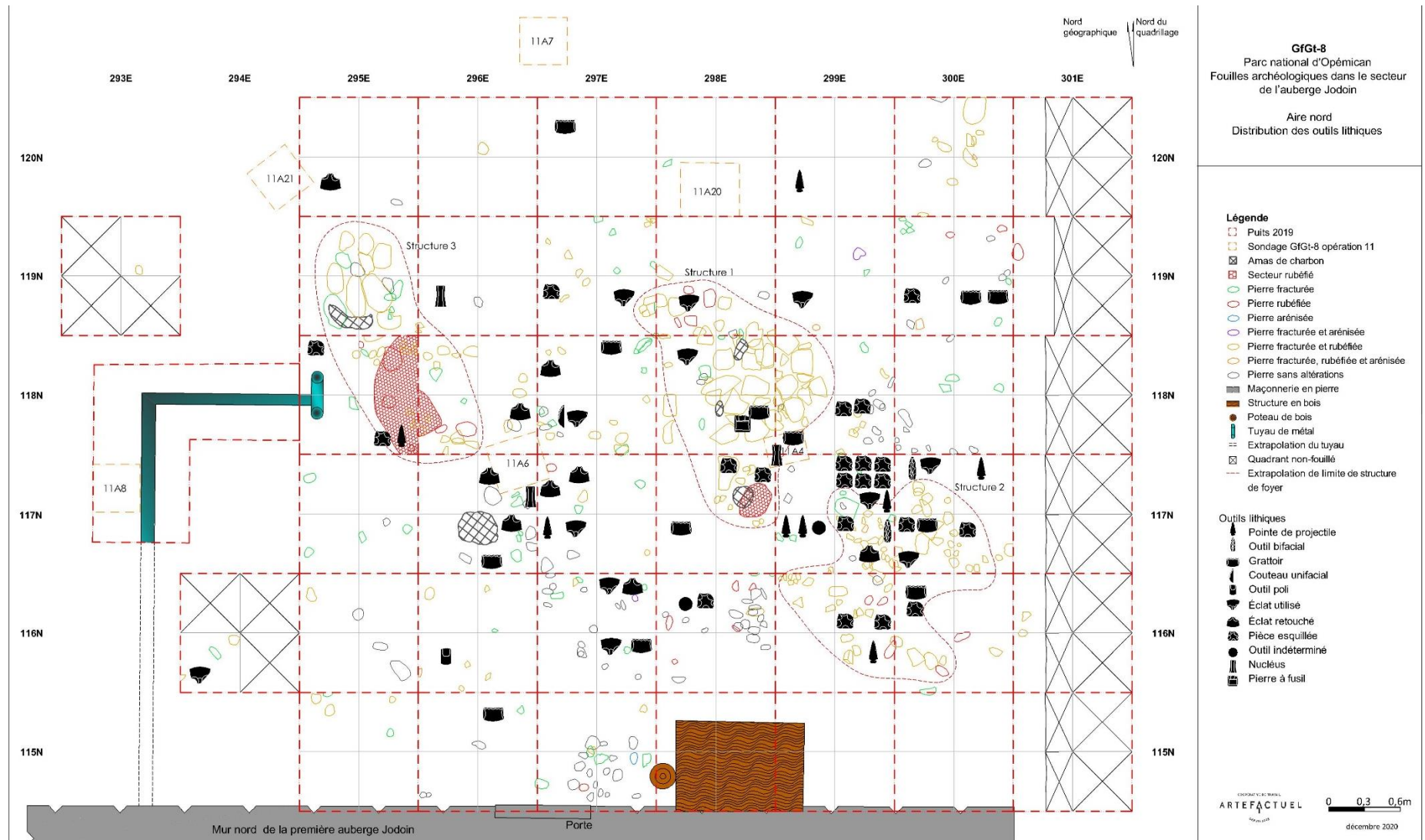


Figure 59 : Distribution spatiale des outils en pierre dans l'aire nord (infographie : Archéo-CAD).

Sur l'aire sud, on constate que la majorité des outils se regroupent dans la portion ouest, près des structures 4 et 5 (**Figure 60**). Il semble alors probable qu'ils soient associés à l'un ou l'autre de ces deux foyers. Ici aussi, le rejet de ces outils tend à démontrer qu'il s'agissait d'une aire d'utilisation importante qui aurait pris place à proximité de structures de combustion. En l'absence d'analyses tracéologiques, il est impossible cependant de connaître la fonction des outils abandonnés et on ne peut donc s'avancer sur les types d'activités qui étaient réalisées grâce à eux.

Enfin, le **Tableau 59** nous illustre la répartition spatiale des 143 pièces lithiques (toutes catégories confondues) altérées par la chaleur et indique celles qui se retrouvent à l'intérieur des limites d'une structure de foyer. On voit que près de la moitié des puits fouillés présentent au moins un artéfact en pierre ayant subi une altération par le feu, mais la plupart ont été mis au jour dans un des cinq foyers (n=118; 82,5%). Quant à la portion résiduelle, une bonne partie se trouve en périphérie d'une des aires de combustion. Étrangement, ce sont les structures 4 et 5 de l'aire sud qui comptent le plus grand nombre d'artéfacts lithiques brûlés de tout le site, alors qu'il s'agit d'un secteur relativement pauvre en matériel de pierre taillée. Il est tout de même intéressant de noter une corrélation entre ces objets chauffés et les structures de foyer. Dans un premier temps, cela tend à confirmer que ces structures sont bien des foyers (ou peut-être une vidange de foyer dans le cas de la structure 4). La chauffe des artéfacts en pierre pourrait aussi indiquer qu'ils sont contemporains des foyers dans lesquels ils ont été retrouvés. En revanche, un foyer aménagé sur un sol contenant déjà des éclats pourrait aussi les altérer et donner la fausse impression qu'ils sont contemporains, l'inverse n'est cependant pas possible.

**Tableau 59 : Distribution spatiale des artéfacts lithiques altérés par le feu et avec indication de ceux retrouvés à l'intérieur des limites d'une structure de foyer**

Puits	Structure associée	Aucun quadrant	NE	NW	SE	SW	Total
104N 299E	Structure 4				1		1
104N 300E	Structure 4			9	4	5	18
104N 301E	Structure 5		25	9	1	6	41
104N 302E						1	1
105N 299E					3		3
105N 300E	Structure 5					3	3
105N 301E				1		1	2
116N 296E			1				1
116N 299E	Structure 2		1		1		2
116N 300E	Structure 2			8			8
117N 296E			4				4
117N 297E			2	2	1		5
117N 298E	Structure 1			2		1	3
117N 299E	Structure 1 et 2		5	1	2	1	9
117N 300E	Structure 2			8		8	16
118N 297E			3	1		1	5
118N 298E	Structure 1				1		1
118N 299E	Structure 1			3		6	9
119N 295E	Structure 3			1			1
119N 297E					2		2
120N 295E					1		1
120N 297E				1			1
Sondage 11A16	Structure 5	1					1
Sondage 11A3	Structure 5	2					2
Sondage 11A4	Structure 1	3					3
<b>Total</b>		<b>6</b>	<b>41</b>	<b>46</b>	<b>16</b>	<b>33</b>	<b>143</b>



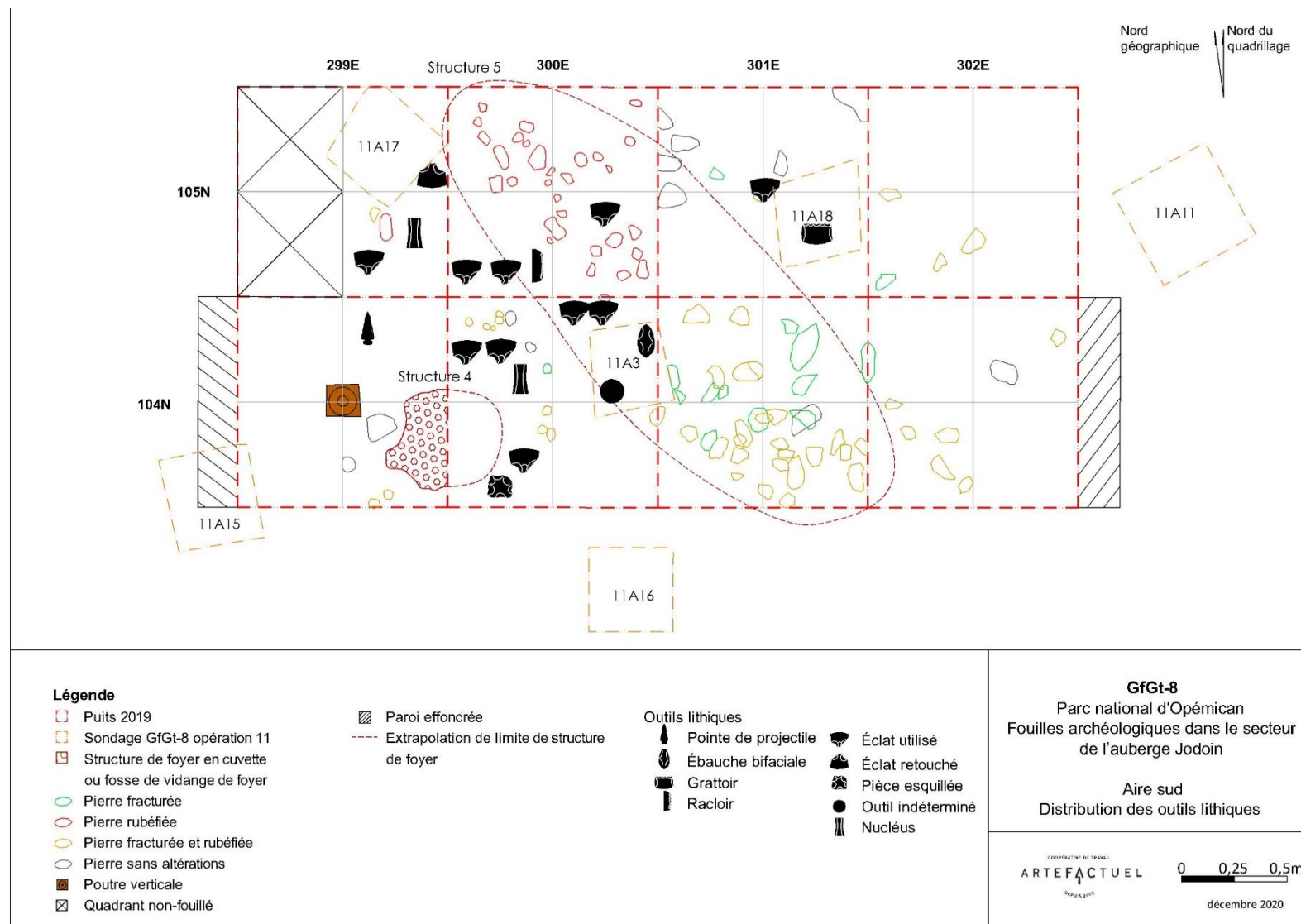


Figure 60 : Distribution spatiale des outils en pierre dans l'aire sud (infographie : Archéo-CAD).

### L'ASSEMBLAGE CÉRAMIQUE

L'aire nord révèle deux principales concentrations de poteries qui renvoient chacune à au moins une unité de vase très fragmentée. La concentration ayant pour épïcêtre le puits 117N 298E correspond aux tessons du vase de l'épisode Laurel. Quant à celle des puits 117N 296E, 117N 297E, 118N 296E, 118N 297E (incluant le sondage 11A6), elle réfère aux tessons friables du vase de style indéterminé, mais datant possiblement du Sylvicole supérieur (**Tableau 60** et **Figure 61**). Les tessons de ces deux types se retrouvent aussi dans quelques autres puits limitrophes, mais en moindre quantité. Quant au puits 116N 297E qui se trouve entre les deux concentrations, il présente un mélange de tessons des deux variétés susmentionnées. Le vase de type Laurel semble rattaché à la structure 1, alors que le second pourrait être lié à l'occupation de la structure 3, mais cette association est moins évidente et demeure hypothétique.

Les puits 115N 295E et 115N 296E ont aussi révélé chacun un tesson de type Laurel, mais affichant un décor différent (empreintes ondulées). Il s'agirait donc là d'une seconde unité de vase Laurel dont les autres fragments ont peut-être été emportés lors de la construction du premier corps de bâtiment de l'auberge Jodoin.

Les tessons décorés à la cordelette et hypothétiquement associés à l'épisode Blackduck sont au nombre de trois et se retrouvent respectivement dans les puits 116N 296E (NE), 116 297E (SW) et 116N 298E (SW). Leur proximité spatiale tend à suggérer qu'ils puissent provenir de la même unité de vase.

Quant au reste des puits de l'aire nord, beaucoup ne comptent pas de tessons et, lorsqu'il y en a, ils sont relativement peu nombreux. On voit donc que même si les tessons et grenailles sont abondants sur l'aire nord, ils demeurent spatialement regroupés et ne représentent au total qu'un nombre minimal de quatre unités de vases.

Du côté de l'aire sud, le nombre de tessons est assez modeste, mais il est intéressant de noter qu'ils se rencontrent uniquement dans sa portion ouest (**Tableau 60** et **Figure 62**). Il est donc possible que cette distribution soit liée aux structures 4 ou 5, d'autant plus qu'on retrouve un tesson de bord non décoré et une grenaille dans la structure 4. On voit également des tessons qui chevauchent la structure 5, mais comme cette dernière est moins bien définie que l'autre, il est difficile d'affirmer qu'ils sont bien contemporains de cette présumée aire de combustion.

**Tableau 60 : Distribution spatiale des tessons et grenailles de poterie pour les aires nord et sud (excluant ceux issus du remblai de surface).**

Aires	Puits	Aucun quadrant	NE	NW	SE	SW
Aire sud	104N 299E		1		1	
	105N 299E				15	
	105N 300E		1	1	4	2
Aire nord	115N 295E		1			
	115N 296E		1			
	115N 297E	1				
	116N 296E		2			
	116N 297E		100	2	4	3
	116N 298E			1		1
	117N 295E				1	
	117N 296E		5		42	
	117N 297E			39	10	6
	117N 298E		148	1	725	6
	117N 299E			8		2
	118N 296E		14		96	
	118N 297E			3		48
	118N 298E		12		1	1
	118N 299E			4		3
	118N 300E				1	
	119N 298E				1	
	119N 299E					1
	119N 300E					2
	Sondage 11A6		68			

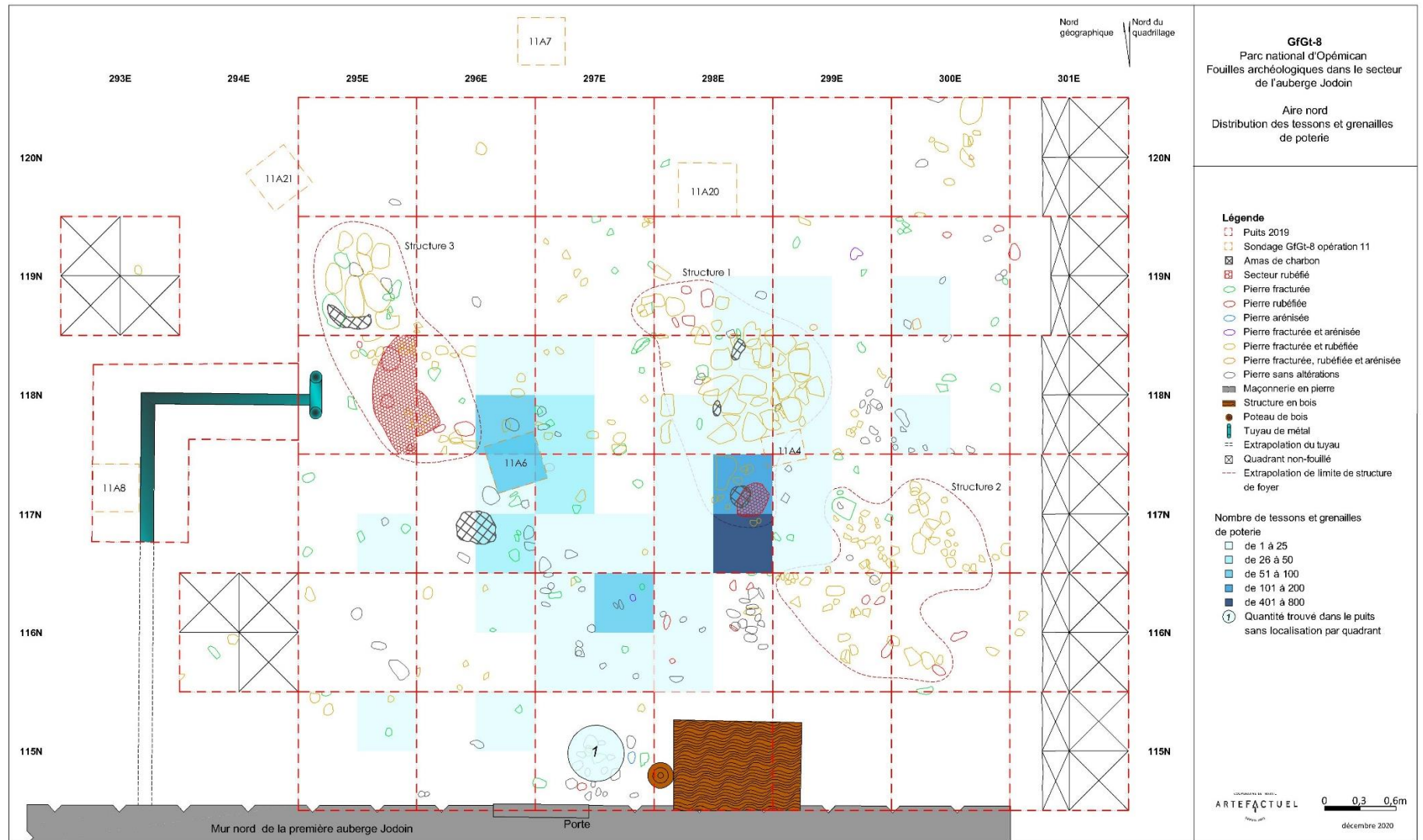


Figure 61 : Distribution spatiale des tessons et grenailles de poterie dans l'aire nord (infographie : Archéo-CAD).

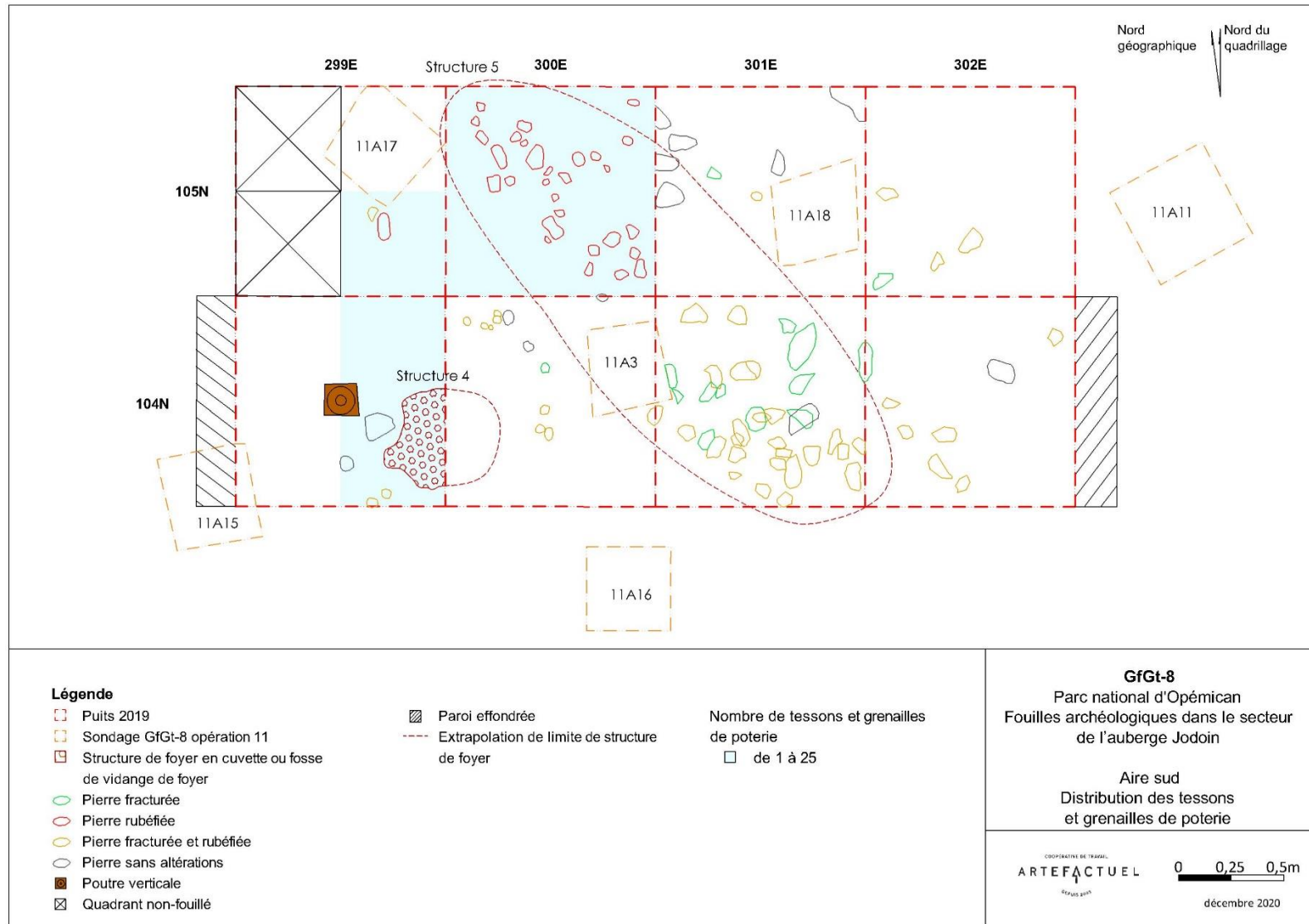


Figure 62 : Distribution spatiale des tessons et grenailles de poterie dans l'aire sud (infographie : Archéo-CAD).

### L'ASSEMBLAGE ÉCOFACTUEL

Le plan de distribution de l'aire nord montre que l'essentiel des os blanchis se concentre aussi dans les environs des structures 1 et 2. Le puits le plus riche est 118N 299E et il compte à lui seul 2552 spécimens. Le lien entre les aires de combustion et les os blanchis nous semble évident d'un point de vue spatial en plus d'être tout à fait logique. Considérant que les quadrants les plus riches se trouvent sur la structure 1 ou dans sa périphérie immédiate et que ce foyer est plus intègre et plus volumineux que son voisin, il est probable qu'une part plus importante des ossements de cette concentration lui soit associée (**Tableau 61** et **Figure 63**).

La structure 3 ne présente pas de concentrations de même ampleur, mais on remarque juste au nord de ce foyer, dans le quadrant SE de 120N 295E, un amas plus important d'os blanchis (n=72). Bien qu'incertain, il demeure probable qu'il soit rattaché au foyer étant donnée leur proximité.

Dans le quadrant SE du puits 117N 296E on distingue également un taux plus élevé d'os blanchis (n=41) que dans les autres quadrants immédiats. C'est aussi à cet endroit qu'on a mis au jour une concentration de charbon qui a été datée du Sylvicole moyen tardif et on peut donc se questionner si ces deux éléments ne sont pas liés l'un à l'autre. La présence des os blanchis pourrait aussi appuyer l'idée qu'il s'agit d'une vidange de foyer ou d'une trace résiduelle d'un foyer détruit.

**Tableau 61 : Distribution spatiale des os blanchis pour l'aire nord (excluant ceux issus du remblai de surface).**

Puits	Aucun quadrant	NE	NW	SE	SW
115N 295E				2	
115N 297E			1	4	
115N 299E		1			
116N 296E		1	2		2
116N 297E		4		7	6
116N 298E		77	57	48	34
116N 299E		4	91	31	29
117N 295E		9	1	1	3
117N 296E				41	2
117N 297E		1	2	12	
117N 298E		445	16	558	37
117N 299E		273	153	2	34
117N 300E		1			
118N 295E		15		21	6
118N 296E			6	1	12
118N 297E		5	10		2
118N 298E		11	5	32	4
118N 299E		111	22	1536	883
118N 300E		1	1		12
118N 301E			19		
119N 293E		7			
119N 295E		13	2	9	6
119N 296E		1	13		1
119N 297E		3	5	8	8
119N 298E		2	15	7	28
119N 299E		2		6	4
119N 300E					3
120N 295E			15	72	7
120N 296E		1		4	1
120N 297E		50	11	7	3
120N 298E			3		
120N 299E		2			1
120N 300E			3		1
Sondage 11A4	77				
Sondage 11A7	1				
Sondage 11A12	19				
Sondage 11A20	15				

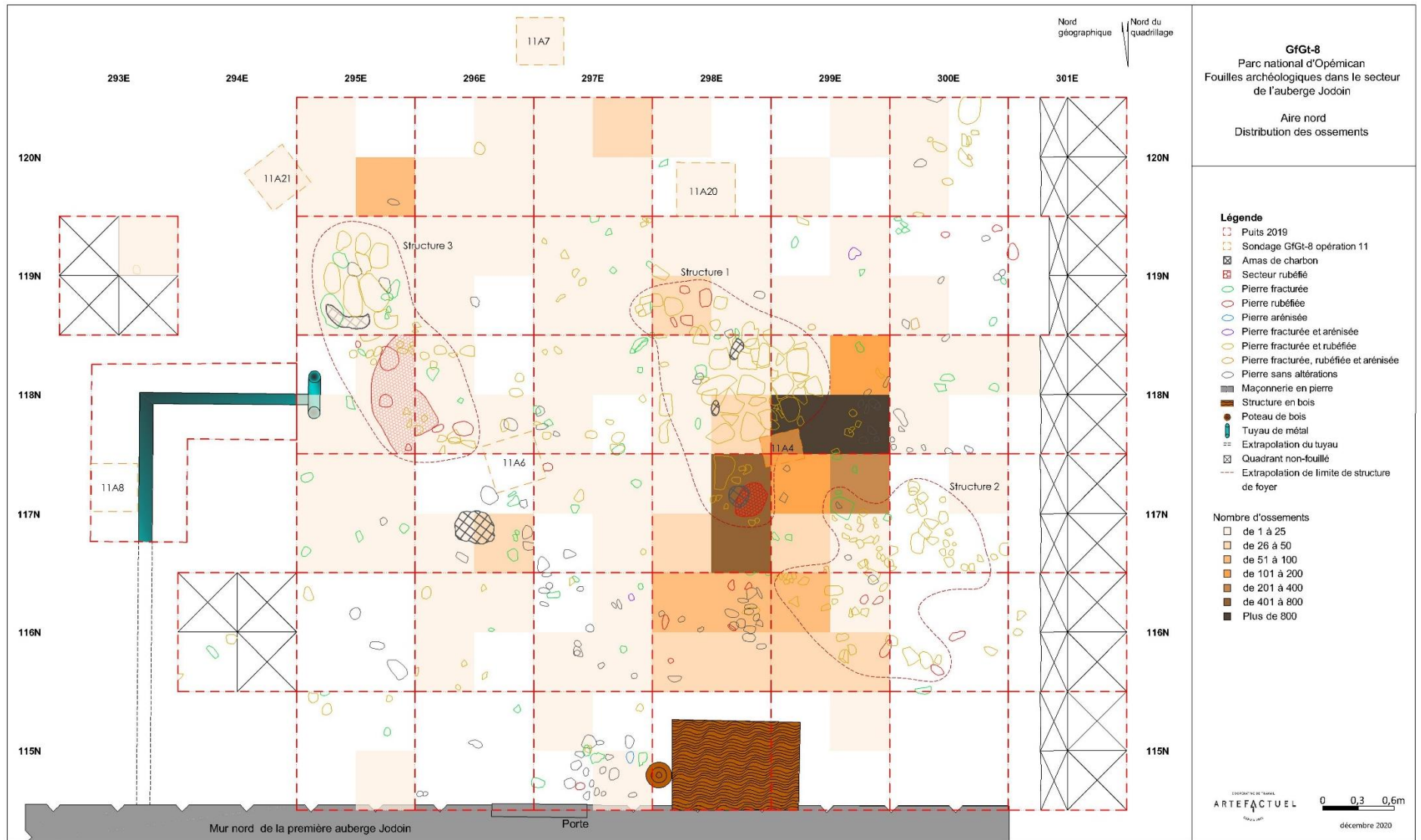


Figure 63 : Distribution spatiale des os blanchis dans l'aire nord (infographie : Archéo-CAD).



Concernant l'aire sud, il est intéressant de noter que la plus grande concentration d'os blanchis se trouve sur le secteur de la structure 4, au niveau des puits 104N 299E et 104N 300E (**Tableau 62** et **Figure 64**). Il semble donc exister un lien évident entre le foyer en cuvette et la présence de restes culinaires calcinés.

Bien que moins riche, le puits 105N 301E affiche une concentration d'os plus élevée que la moyenne et cela pourrait avoir un lien avec la structure 5. Cette relation n'est cependant pas aussi évidente que la précédente et demeure donc hypothétique.

**Tableau 62 : Distribution spatiale des os blanchis pour l'aire sud.**

Puits	Aucun quadrant	NE	NW	SE	SW
104N 299E		14	3	233	
104N 300E		1	44	4	26
104N 301E		4	2	2	10
105N 299E		9		16	
105N 300E			3	6	6
105N 301E		26	22		8
Sondage 11A16	6				
Sondage 11A18	3				
Sondage 11A21	2				
Sondage 11A3	3				

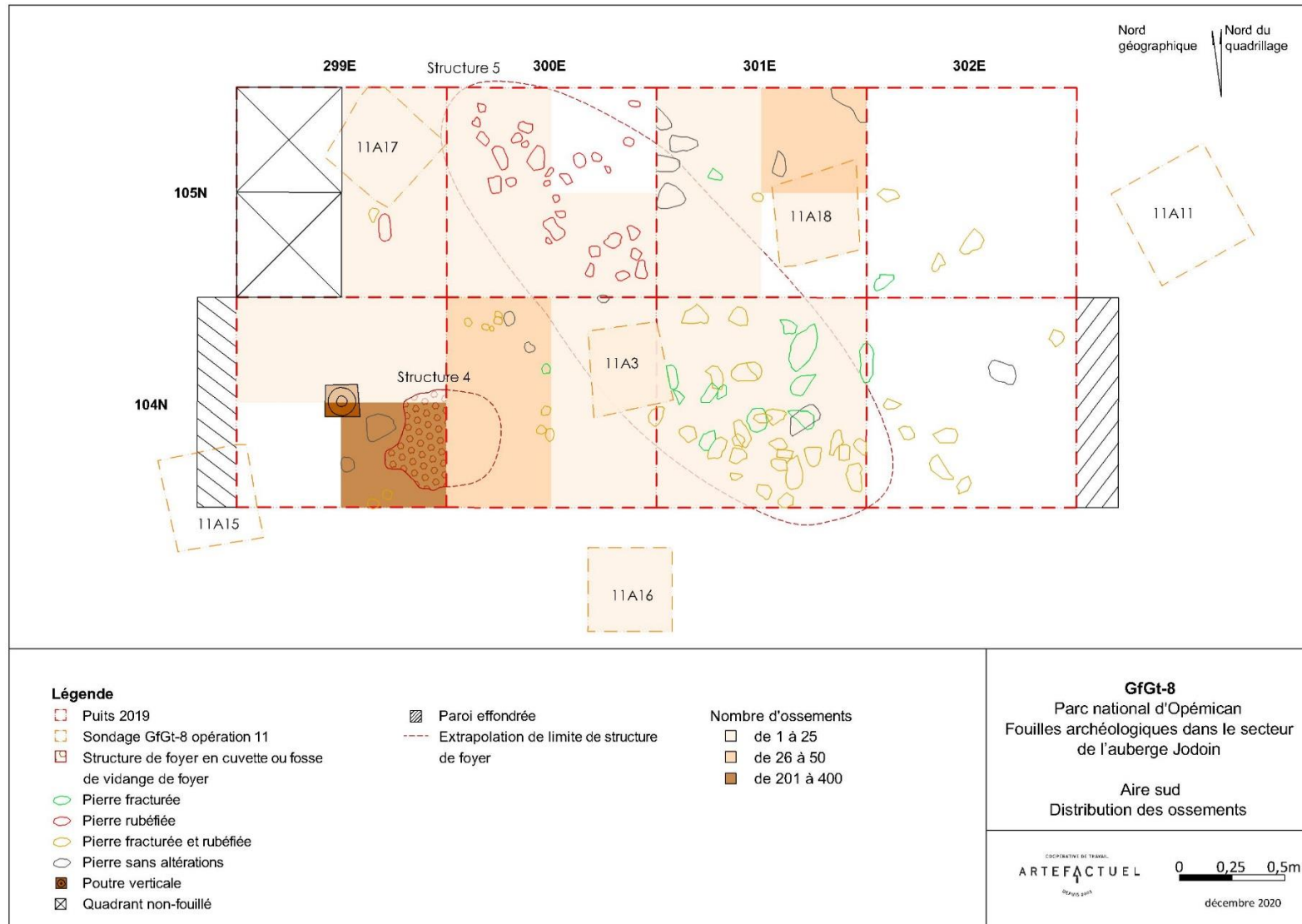


Figure 64 : Distribution spatiale des os blanchis dans l'aire sud (infographie : Archéo-CAD).

**BILAN DE L'ANALYSE SPATIALE**

En somme, on constate que le matériel archéologique de l'aire nord est d'abord surtout concentré dans sa portion centrale et plus particulièrement dans le secteur des structures 1 et 2. La portion entre la structure 1 et 3 présente également une bonne densité d'objets qui sont probablement associés à l'un ou l'autre de ces foyers. On décèle également une certaine concentration, plus modeste cependant, autour d'un amas de charbon de bois dans le puits 117N 296E, mais nous ne pouvons affirmer clairement qu'il existe un lien entre eux. Le reste de l'aire nord apparaît donc comme un espace essentiellement périphérique où la densité artéfactuelle et écofactuelle tend à diminuer à mesure qu'on s'éloigne de l'espace central.

Pour l'aire sud, le matériel archéologique tend à se concentrer dans sa portion ouest, à proximité des structures 4 et 5. Les éclats de taille sont cependant plus densément retrouvés dans la portion centrale, au niveau du puits 104N 301E, mais même à cet endroit on y constate une densité relativement basse. Il faut aussi se rappeler que l'aire sud est relativement petite et qu'il devient alors complexe de distinguer des aires d'activités lorsque tout est relativement rapproché.

## ANALYSE DE LA DISTRIBUTION VERTICALE

L'analyse de la distribution verticale est l'occasion d'examiner comment le matériel archéologique se comporte d'un point de vue stratigraphique. Cet examen permet de vérifier notamment si les objets d'une époque ou d'un contexte se regroupent dans certains niveaux de sol particuliers et s'il existe des perturbations ou d'autres phénomènes taphonomiques ayant influencé la déposition et le mélange des artefacts.

### L'ASSEMBLAGE LITHIQUE

Le **Tableau 63** et le graphique de la **Figure 65** nous indiquent la distribution verticale de l'assemblage lithique. On y découvre une courbe de distribution normale dont le sommet est orienté vers le niveau B (0-10), lequel renferme 35,7% des artefacts en pierre. Cela est suivi par l'horizon Ah, qui en détient 29,7%, puis par le niveau B (10-20) qui en représente 16,7%. Dans la structure 1, le matériel a été retrouvé principalement à l'interface des horizons Ah et B (n=91; 2,6%). Quant à l'horizon Ae, il ne compte que 17 spécimens, car il était généralement absent ou sinon présent sous forme de lambeaux ou de lentilles.

Concernant l'aire sud, la stratigraphique est quelque peu différente, notamment du fait que l'horizon Ah est généralement absent ou visible seulement en lambeaux et en lentilles. C'est donc plutôt le niveau humique qui surmonte généralement l'horizon B. Malgré cela, on remarque un schéma de distribution similaire à l'aire nord puisque le sommet de la courbe normale est ici aussi orienté vers le niveau B (0-10), lequel renferme 36% des artefacts lithiques. L'interface entre les horizons Ah et B compte 25,2% du matériel en pierre et le niveau B (10-20) 21%. L'humus ne contient que 9,9% (n=33) des artefacts lithiques de l'aire sud, ce qui pourrait indiquer que ce niveau s'est formé postérieurement à l'occupation préhistorique et que les quelques objets qu'il contient résulteraient d'une remontée de certains artefacts des horizons inférieurs.

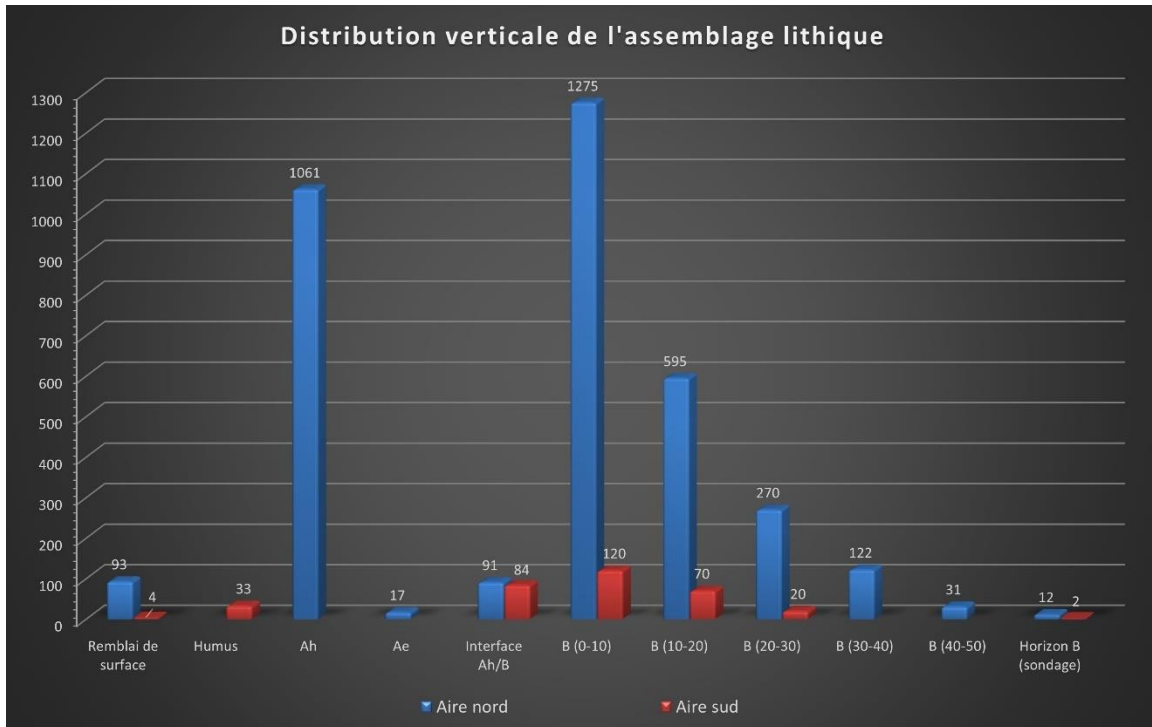
La distribution normale observée pour les aires nord et sud ne montre pas l'existence de plusieurs occupations séparées au regard de la stratigraphie. Cela aurait pu être suggéré si on avait observé une recrudescence de la densité en matériel lithique rendue à une certaine profondeur. Au contraire, les proportions ne font que diminuer à mesure que l'on s'enfonce sous le niveau B (0-10). Le sol sableux et meuble qui caractérise CfGt-8 est sans doute propice à un certain enfouissement naturel et normal des vestiges mobiliers. L'idée que les objets plus profonds ne soient pas nécessairement plus anciens est également illustrée par les pointes de projectile associées au type Jack's Reef, seuls outils typologiquement datables de la collection. En effet, on les rencontre dans les niveaux Ah, B (0-10) et B (10-20). On retrouve aussi un grattoir (CfGt-8.1303) cassé par la chaleur du feu dans le niveau B (10-20) (117N 298E) et un autre fragment de cet outil dans le niveau B (20-30). Du côté de l'aire sud, ce phénomène se remarque notamment avec le cas du nucléus discoïde CfGt-8.2800 qui a été retrouvé dans le niveau B (10-20), alors qu'il remonte avec des fragments issus des niveaux B (0-10), B (10-20) et B (20-30).

Néanmoins, soulignons que dans le cas de l'aire nord, lorsqu'on isole tous les outils, on remarque qu'ils sont légèrement plus nombreux dans l'Ah (n=24) que dans le niveau B (0-10) (n=19). Cette différence n'est cependant pas des plus significative, mais demeure tout de même intrigante lorsqu'on la compare à l'assemblage des éclats qui se concentre dans les premiers centimètres de l'horizon B. Est-ce que cela pourrait s'expliquer du fait que les éclats sont abandonnés sur le sol dès leur fabrication et sont par conséquent piétinés plus

longtemps durant l'occupation du site, ce qui aurait induit un enfouissement un peu plus important?

**Tableau 63 : Distribution verticale de l'assemblage lithique.**

Niveaux	Aire nord	Aire sud	Total
Remblai de surface	93	4	97
Humus		33	33
Ah	1061		1061
Ae	17		17
Interface Ah/B	91	84	175
B (0-10)	1275	120	1395
B (10-20)	595	70	665
B (20-30)	270	20	290
B (30-40)	122		122
B (40-50)	31		31
Horizon B (sondage)	12	2	14
<b>Total</b>	<b>3567</b>	<b>333</b>	<b>3900</b>



**Figure 65 : Distribution verticale de l'assemblage lithique.**

### L'ASSEMBLAGE CÉRAMIQUE

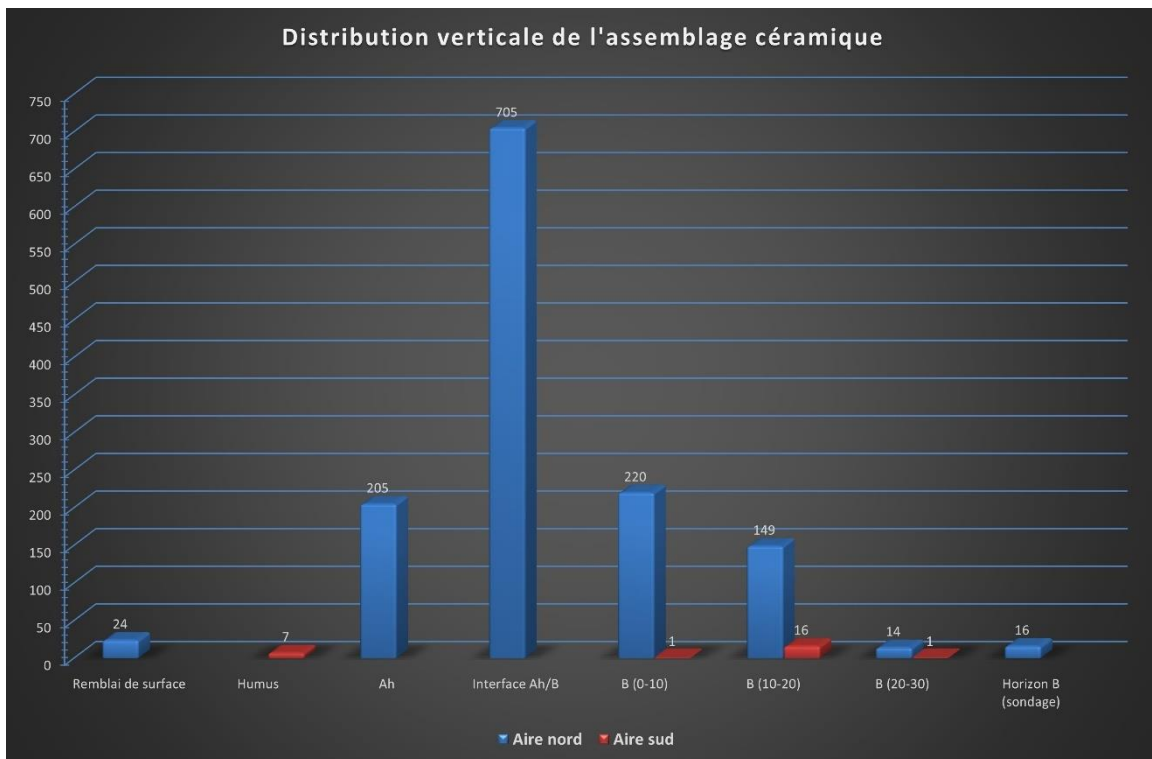
L'assemblage céramique est spatialement moins étendu que l'assemblage lithique et, dans l'aire nord, la poterie se rencontre en deux principales concentrations. Le phénomène de distribution verticale est donc plus tributaire du contexte de ces deux concentrations. Pour l'aire nord, on remarque que le sommet de la courbe normale se retrouve dans l'interface entre les horizons Ah et B (n=705; 52,9%) (**Tableau 64** et **Figure 66**). Les éléments trouvés à cette profondeur proviennent tous du secteur de la structure 1 où l'on retrouve une grande quantité de tessons et de très petites grenailles renvoyant à une unité de vase de l'épisode

Laurel. Les deux autres niveaux les plus riches en poterie sont le B (0-10) (n=220; 16,5%) et l'Ah (n=205; 15,4%) qui ont des proportions équivalentes. Il n'est donc pas étonnant que l'interface entre ces deux horizons soit aussi très riche. Comme pour le matériel lithique, la concentration de poterie baisse proportionnellement à mesure qu'on s'enfonce dans le sol.

Concernant l'aire sud, la poterie se rencontre en petit nombre et c'est dans le niveau B (10-20) qu'elle est la plus nombreuse (n=16; 64%). On en retrouve aussi sept tessons dans l'humus. Puisque 15 des 16 tessons mis au jour dans le B (10-20) proviennent du quadrant SE du puits 105N 299E, il est possible qu'un phénomène taphonomique particulier puisse expliquer ici un enfouissement légèrement plus profond.

**Tableau 64 : Distribution verticale de l'assemblage céramique.**

Niveaux	Aire nord	Aire sud	Total
Remblai de surface	24		24
Humus		7	7
Ah	205		205
Interface Ah/B	705		705
B (0-10)	220	1	221
B (10-20)	149	16	165
B (20-30)	14	1	15
Horizon B (sondage)	16		16
<b>Total</b>	<b>1333</b>	<b>25</b>	<b>1358</b>



**Figure 66 : Distribution verticale de l'assemblage céramique.**

L'examen du **Tableau 65** nous renseigne sur la distribution verticale de la céramique en fonction des types identifiés. Comme mentionné plus haut, les tessons de l'épisode Laurel se concentrent autour de l'interface Ah/B, alors que ceux du vase de style inconnu, mais

possiblement associé au Sylvicole supérieur, se concentrent plutôt autour du niveau B (10-20). Enfin les trois tessons décorés à la cordelette qui pourraient hypothétiquement être liés à l'épisode Blackduck se retrouvent respectivement dans les niveaux B (0-10), (10-20) et (20-30). Rappelons que l'épisode Laurel compte vraisemblablement deux unités de vase, dont l'une n'a révélé que deux tessons. La poterie de style inconnu datant peut-être du Sylvicole supérieur correspond probablement elle aussi à une seule unité de vase. Enfin, pour les trois tessons décorés à la cordelette, il est vraisemblable qu'ils proviennent eux aussi d'un même récipient.

Il est intrigant de noter que le type apparemment le plus ancien est celui qui se rencontre le plus vers la surface, alors que celui présumé le plus récent est celui s'enfonçant le plus dans le sol. Les tessons décorés à la cordelette, même si leur datation est imprécise, seraient probablement plus récents que ceux de l'épisode Laurel et se rencontrent pourtant eux aussi plus profondément. Ce phénomène est peut-être explicable par des contextes archéologiques particuliers qui ont influencé de manières différentes la déposition des tessons. Ceux de l'épisode Laurel sont surtout associés à la structure 1 dont les pierres reposent pour la plupart dans l'interface Ah/B. Quant à la poterie datant possiblement du Sylvicole supérieur, elle n'est pas en relation directe avec une structure, mais peut-être avait-elle été déposée jadis dans une dépression naturelle du sol ou dans une ancienne fosse qui est aujourd'hui invisible. Peut-être aussi que sa situation stratigraphique pourrait être l'œuvre d'un ancien chablis ou d'un autre phénomène taphonomique indéterminé. Quant aux tessons décorés à la cordelette, ils sont trop peu nombreux pour proposer ici une hypothèse spécifique à eux seuls.

**Tableau 65 : Distribution verticale de l'assemblage céramique en fonction des types identifiés.**

Niveaux	Style inconnu (Sylvicole supérieur?)	Laurel	Style imprécis (Blackduck?)	Total
Remblai de surface	1	5		6
Ah	55	18		73
Interface Ah/B		63		63
B (0-10)	97	20	1	118
B (10-20)	147		1	148
B (20-30)	12		1	13
Horizon B (sondage)	16			16
<b>Total</b>	<b>328</b>	<b>106</b>	<b>3</b>	<b>437</b>

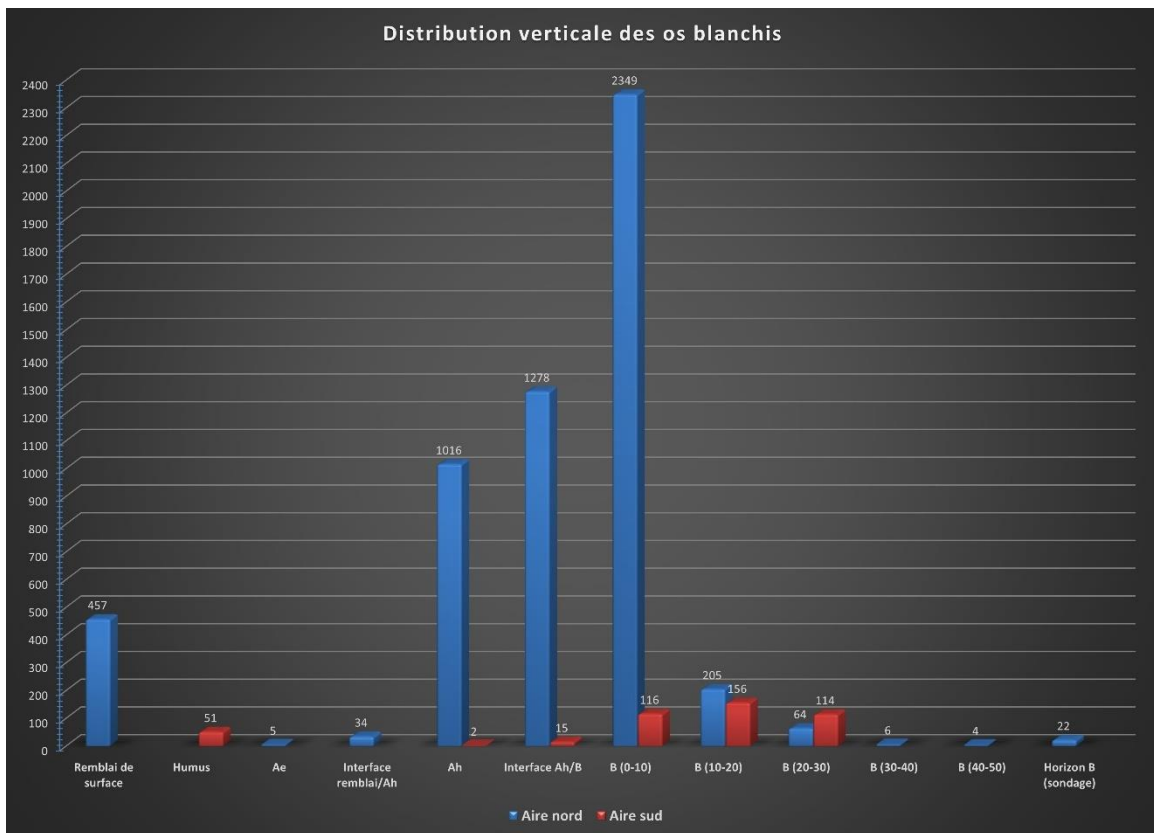
### L'ASSEMBLAGE ÉCOFACTUEL

Le **Tableau 66** et la **Figure 67** nous renseignent sur la distribution verticale des os blanchis uniquement. Pour l'aire nord, un peu moins de la moitié d'entre eux ont été mis au jour dans le niveau B (0-10) (n=2349; 43,2%). L'horizon Ah compte 1016 os calcinés (18,7%) et l'interface Ah/B en contient 1278 (23,5%). On voit donc que les os blanchis se concentrent surtout dans la portion supérieure des horizons naturels et que leur nombre baisse rapidement à mesure qu'on s'enfonce au-delà de 10 cm dans l'horizon B. On a vu que ces os sont principalement concentrés dans les environs des structures 1 et 2. Ces deux contextes ont donc une influence importante sur le portrait général de l'enfouissement des os. On a vu précédemment que les pierres de la structure 1 se trouvent elles aussi surtout dans l'interface Ah/B. Quant à la structure 2, la chose est moins claire, car elle est plus modeste que la première et aussi plus déstructurée. Les pierres qui la composent se rencontrent dans l'Ah et dans l'horizon B. Si on exclut du compte général les puits les plus riches associés aux

structures 1 et 2, le pic de la courbe demeure dans le niveau B (0-10), mais avec une distribution plus normale de part et d'autre de son sommet.

**Tableau 66 : Distribution verticale de l'assemblage des os blanchis.**

Niveaux	Aire nord	Aire sud	Total
Remblai de surface	457		457
Humus		51	51
Ae	5		5
Interface remblai/Ah	34		34
Ah	1016	2	1018
Interface Ah/B	1278	15	1293
B (0-10)	2349	116	2465
B (10-20)	205	156	361
B (20-30)	64	114	178
B (30-40)	6		6
B (40-50)	4		4
Horizon B (sondage)	22		22
<b>Total</b>	<b>5440</b>	<b>454</b>	<b>5894</b>



**Figure 67 : Distribution verticale de l'assemblage des os blanchis.**

Relatons également la forte proportion d'os blanchis dans le niveau de remblai de surface. Bien que la présence d'artéfacts préhistoriques dans ce niveau ait été notée, ils demeurent somme toute en faibles proportions, soit 2,6% pour le matériel lithique et 1,8% pour la céramique. Or, pour les os blanchis, le remblai de surface de l'aire nord contient 8,4% de l'assemblage, soit plus du double des effectifs osseux contenus dans le niveau B (10-20). Ajoutons qu'on en retrouve dans quinze puits différents et ceux les plus riches dans le cas du



remblai de surface (116N 299E, 119N 298E et 120N 297E) ne sont pas les mêmes que dans le cas des niveaux naturels (117N 298E, 117N 299E, 118N 299E), bien qu'ils en soient peu distancés (**Tableau 67**). Comment expliquer cette disparité? Nous présentons trois hypothèses qui ne sont pas mutuellement exclusives :

- Hypothèse 1 : Une portion des os blanchis serait en fait associée à l'occupation historique des lieux et ils auraient pu être employés comme engrais ou simplement brûlés avec d'autres déchets. Cela est suggéré par une certaine quantité d'os calcinés retrouvés sans autres artefacts préhistoriques dans des sondages réalisés dans le secteur de l'ancien potager (juste à l'ouest de l'auberge Jodoin). Également, dans les environs de l'auberge, on a retrouvé des dépôts de scories dont certaines auraient pu être des résidus d'incinération de déchets (Artefactuel 2019b).
- Hypothèse 2 : Le remblai de surface aurait été prélevé dans des sols extérieurs à l'aire nord contenant beaucoup d'os blanchis, qu'ils soient de natures historiques ou préhistoriques.
- Hypothèse 3 : En étendant le remblai, on a décapé la surface des niveaux préhistoriques de l'aire nord contenant beaucoup d'os blanchis ce qui les aurait mélangés au sol de remblai. Cette hypothèse explique mal cependant pourquoi le matériel lithique et la poterie n'ont pas été autant déplacés que les ossements.

**Tableau 67 : Distribution spatiale des os blanchis mis au jour dans le remblai de surface de l'aire nord.**

Puits	Total
115N 295E	5
115N 297E	1
116N 295E	1
116N 296E	12
116N 297E	3
116N 299E	191
117N 295E	12
117N 296E	5
118N 295E	16
118N 296E	13
119N 298E	66
119N 299E	8
120N 296E	10
120N 297E	53
120N 298E	15
Sondage 11A8	3
<b>Total</b>	<b>414</b>

Du côté de l'aire sud, c'est plutôt autour du niveau B (10-20) que se distribue la courbe normale de distribution des os blanchis (**Tableau 66**). Par contre, cela est ici aussi grandement influencé par un contexte particulier, soit la présence d'un foyer en cuvette (structure 4). Si on exclut le puits de la structure 4, le pic de la courbe se déplace alors vers le niveau B (0-10).

L'assemblage des os dits « frais », c'est-à-dire non chauffés, est intéressant, car il amène à se demander si une certaine quantité pourrait être associée aux occupations préhistoriques. En

effet, près de la moitié de ces ossements a été découverte dans le niveau B (10-20) (n=125; 47,7%) et seulement 38 (14,5%) ont été mis au jour dans le remblai de surface (**Tableau 68**). Bien sûr, il faut considérer ici que les méthodes de fouille ont été moins minutieuses pour ce niveau, ce qui a assurément affecté la proportion d'os mis au jour. La grande majorité des os frais se trouvent dans le quadrant NW de 117N 297E (n=115), mais ce nombre est magnifié par la grande fragmentation de ces ossements, surtout constitués de petits morceaux d'os spongieux provenant possiblement d'un nombre restreint d'os, voire d'un seul. Néanmoins, il demeure intéressant de voir qu'un nombre appréciable d'os frais provient des niveaux naturels. Bien entendu, la présence de contaminations récentes est possible, voire certaine, dans quelques cas. On compte par exemple un os scié dans l'horizon Ah de 118N 298E, ce qui indiquerait probablement une contamination récente issue du remblai qui le surmonte, à moins qu'il n'ait été déposé avant la pose du remblai. En effet, il ne faut pas oublier que l'auberge Jodoin a été occupée presque 20 ans avant d'y ajouter la rallonge qui recouvre l'aire nord. Il se peut donc que des os (et d'autres objets historiques) aient été rejetés dans la cour et se soient ainsi mêlés aux horizons naturels. Les « contaminations » ne viennent donc pas toutes forcément du niveau de remblai. Il n'en demeure pas moins que certains os non blanchis pourraient tout de même dater de la période préhistorique.

**Tableau 68 : Distribution verticale des os frais.**

Niveaux	Total
Remblai de surface	38
Ah	53
Interface Ah/B	3
B (0-10)	33
B (10-20)	125
B (20-30)	8
B (30-40)	1
Horizon B (sondage)	1
<b>Total</b>	<b>262</b>

## RECHERCHES SUR LES CONTEXTES HISTORIQUES

Les interventions de l'automne 2019 ont permis aussi de mettre au jour des éléments de nature historique associé à l'occupation de l'auberge Jodoin. La fouille de l'aire nord a permis de documenter le niveau historique de surface qui a été interprété comme un remblai de nivellement dans lequel se serait déposés au fil du temps des résidus de l'occupation de l'auberge. Or, entre le moment de la construction du premier corps de logis en 1883 et l'ajout de la rallonge vers 1904, il s'est écoulé une vingtaine d'années sans remblai et où des objets ont pu être rejetés à la surface du sol naturel. La culture matérielle historique mise au jour durant nos recherches est intéressante et relate surtout la dimension domestique de cet espace inclus dans un vaste site plus largement voué à des fonctions industrielles.

En plus des sondages et de la fouille, une tranchée (11B) a été excavée sur le pourtour des fondations du premier corps de logis de l'auberge Jodoin afin de procéder à des travaux de réfection de la maçonnerie. Cette surveillance n'a pas permis la découverte d'éléments archéologiques tangible, mais elle a permis de mieux documenter les fondations du bâtiment. Également, lorsque les deux rallonges ont été levées, on a pu observer la structure de bois sur laquelle elles étaient déposées ainsi que d'autres éléments associés aux bâtiments.

## SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

### TRANCHÉE DE RESTAURATION DES FONDATIONS (SOUS-OPÉRATION 11B)

La sous-opération 11B est une tranchée d'environ 2,50 m de largeur a été excavée jusqu'à la base des murs sur tout le pourtour des fondations du premier corps de logis de l'auberge Jodoin dans l'objectif de restaurer les murs de maçonnerie (**Figure 69** et **Figure 70**). Bien sûr, à l'emplacement des aires de fouille nord et sud, l'excavation mécanique s'est faite après la fin des fouilles préhistoriques.

De manière générale, la stratigraphie est la même que celle identifiée dans les sondages et les puits de fouille. On y voit tout de même de rares particularités, dont un niveau de sol sableux foncé longeant la fondation est de l'auberge. Vue en coupe, le niveau descend en angle de la surface du sol jusqu'à la fondation sur une profondeur maximale d'environ 80 cm (**Figure 68**). Puisqu'elle ne semble pas atteindre la base du mur, il semble plausible d'y voir là une tranchée de réfection de la maçonnerie. Or, on ne peut exclure non plus l'hypothèse d'une tranchée de fondation qui n'aurait pas atteint la base du mur, puisque l'excavation de la cave de l'auberge aurait offert un espace de travail déjà suffisant pour les maçons. Il est aussi possible que les deux types de tranchées se soient entremêlés et qu'il est aujourd'hui difficile de les distinguer. Une petite « tranchée » avait été identifiée également contre le mur nord durant les fouilles, mais elle était encore moins profonde que celle du mur est (**Figure 12** et **Figure 13**). Or, la « tranchée » du côté nord a été comblée par le même sol qui recouvrait les horizons naturels et qui a été interprété comme un remblai de nivellement lié à la construction de la première rallonge. Cette interprétation est donc plus compatible avec l'idée d'une tranchée de réfection dans le cas du mur nord.

Aucun artefact n'a été identifié dans la tranchée 11B mis à part quelques objets épars dans les niveaux de remblai et d'occupation de la cour recouvrant les horizons naturels (plastique,

scories, clous, vitre, anthracite). Outre la présumée tranchée de construction/réfection, le reste du sol excavé l'a été essentiellement dans les niveaux naturels du podzol et surtout dans l'horizon B.



Figure 68 : Tranchées 11B excavée le long du mur est de l'auberge Jodoin et montrant en paroi ce qui pourrait être une tranchée de réfection ou de fondation (vue vers le sud; photo #3707).

La réfection de la fondation de l'auberge Jodoin semble aussi attestée par l'emploi de deux modes de construction, un pour le mur nord et un différent pour les autres. En effet, le mur nord présente un parement non dressé, vraisemblablement construit de l'intérieur et présentant de larges interstices entre les pierres avec peu de mortier apparent. Les assises sont très irrégulières, mais on peut grossièrement en deviner 6 ou 7 pour une fondation de 1,45 m de hauteur. Les pierres sont grossièrement équarries et de moyenne et grande dimensions. L'irrégularité des assises est toutefois compensée par de petites pierres intercalaires de plus petite taille. Aux angles et au sommet du mur, des pierres plus volumineuses et mieux taillées ont été utilisées. Il est possible aussi que l'extrémité est du mur nord ait été refaite puisque la maçonnerie y est un peu différente et qu'on remarque une ligne verticale de discontinuité avec le reste de l'appareillage (**Figure 71**).

Les autres murs de maçonnerie présentent quant à eux un parement dressé, un appareillage plus régulier, des joints plus étroits et un mortier mieux préservé (**Figure 72** et **Figure 73**). Les pierres sont aussi un peu mieux équarries et les assises un peu plus régulières. Cette disparité est étrange et nous amène à émettre l'hypothèse que la fondation de l'auberge Jodoin a fait l'objet d'une réfection sur tous ses côtés à l'exception du mur nord. Cela

pourrait s'expliquer par la présence de la rallonge qui aurait alors empêché de creuser à cet endroit, sauf peut-être à l'angle nord-est du bâtiment où, en réparant le coin, les maçons auraient pu empiéter un peu sur l'extrémité est du mur nord. Si cette proposition est juste, la présumée réfection des autres murs aurait donc été faite postérieurement à la construction de la rallonge, soit après 1904.

Soulignons aussi que du côté est de la fondation, il y avait une entrée de cave en maçonnerie formant un décrochement de forme carrée. Nous n'avons cependant pas pu la documenter convenablement étant donné qu'elle a été démolie en notre absence (**Figure 74**). Il semble toutefois qu'elle était appuyée contre le mur de fondation et non imbriquée à lui. Selon les plans de construction, cette structure faisait 1,95 m de longueur (axe E-O) sur 1,83 m de largeur (axe N-S). Les pierres de cette entrée de cave ont été récupérées pour servir de nouveau dans la reconstruction de cet élément. Si on tient compte de l'hypothèse que le parement extérieur des fondations aurait été refait après 1904 et que l'entrée de cave n'est pas imbriquée au mur, est-ce alors possible que cette dernière ait été construite au moment de la réfection des fondations? Peut-être que des recherches en archives pourraient nous donner des réponses sur les travaux qui ont jadis été réalisés sur les fondations de l'auberge Jodoin.



Figure 69 : Tranchée 11B excavée en supervision archéologique le long du mur ouest de l'auberge Jodoin (vue vers le sud; photo #3659).



Figure 70 : Tranchée 11B excavée en supervision archéologique le long du mur nord de l'auberge Jodoin, après la fin de la fouille préhistorique (vue vers le sud; photo #3659).



Figure 71 : Fondation nord de l'auberge Jodoin exposée après l'excavation à la pelle mécanique de la tranchée 11B et montrant un mode de construction différent des autres murs (vue vers le sud; photo #4111).



Figure 72 : Détail de la fondation ouest de l'auberge Jodoin exposée après l'excavation à la pelle mécanique de la tranchée 11B (vue vers l'est; photo #3735).



Figure 73 : Détail de la fondation sud de l'auberge Jodoin exposée après l'excavation à la pelle mécanique de la tranchée 11B (vue vers l'est; photo #3960).



Figure 74 : Détail de la fondation est de l'auberge Jodoin exposée après l'excavation à la pelle mécanique de la tranchée 11B. On voit les restes de l'entrée de cave maçonnée ayant été détruite en notre absence (vue vers le sud-ouest; photo #3667).

#### AUTRES VESTIGES HISTORIQUES

Les deux rallonges de l'auberge avaient été levées et déplacées avant notre venue et à notre arrivée la machinerie avait commencé à retirer certaines pièces de bois servant de fondations aux bâtiments (**Figure 75**). On voit cependant que la première rallonge était déposée sur deux différents types de pièces de bois. On retrouve d'abord quatre rangées de longs billots à section ronde disposés dans un axe nord-sud et dans lesquelles des encoches ont été pratiquées pour y déposer une série des solives équarries et disposées dans un axe est-ouest. Chaque rangée de solives était séparée l'une de l'autre par une distance d'environ 70 cm. Ces solives avaient une largeur variant entre 27 et 35 cm sur une épaisseur oscillant entre 12 et 16 cm. Des clous découpés étaient fichés dans ces dernières pièces de bois, montrant bien que cette quincaillerie d'architecture était encore utilisée vers 1904.





Figure 75 : Fondation de bois sous les rallonges de l'auberge Jodoin pendant qu'elles sont retirées par la machinerie lourde (vue vers le nord-ouest; photo #3639).

Soulignons aussi l'existence d'un caisson en bois ayant été construit à quelques centimètres du mur de fondation nord et dans lequel un petit escalier avait été aménagé (**Figure 26** et **Figure 76**). Cet élément se situe dans les puits 115N 298E et 115N 299E. Nous pensons qu'il s'agissait d'un espace de rangement souterrain servant possiblement de laiterie, de glacière ou de caveau à légume. Une trappe au plancher devait permettre d'accéder à cet espace. Lors du démantèlement des structures de bois, la machinerie a enterré par inadvertance cette cavité qui a par la suite été déterrée à nouveau durant la fouille préhistorique. Elle présente une longueur de 1,16 m (nord-sud) sur une largeur extérieure de 1,10 m (est-ouest) et une profondeur d'environ 1,05 m. Les parois étaient constituées d'une double rangée de planches qui cumulaient une épaisseur de 4,5 cm. Juste à l'est de ce caisson souterrain, on a retrouvé un large billot de cèdre à section ronde planté en biais dans le sol et dont l'extrémité était sciée. Nous ne savons pas exactement la fonction de cette pièce de bois, mais il est probable qu'elle ait fait partie des éléments de soutènement du bâtiment. Ces aménagements enfouis ont bien entendu bouleversé les niveaux préhistoriques de ce secteur de l'aire nord, ce qui est bien illustré dans les plans de distribution spatiale présentés précédemment.



Figure 76 : Caisson en bois avec escalier aménagé sous la première rallonge de l'auberge Jodoin (vue vers l'ouest; photo #3645).

Notons également la présence d'une canalisation en métal dont la portion verticale émerge du sol dans le puits 118N 295E et part ensuite à l'horizontale vers l'ouest pour bifurquer ensuite vers le sud au niveau du puits 118N 293E (**Figure 26****Figure 63 : Distribution spatiale des os blanchis dans l'aire nord (infographie : Archéo-CAD).**). Elle continue et passe dans les fondations de la première auberge Jodoin. Il s'agit du tuyau d'évacuation des eaux usées du bâtiment. La pose de ce tuyau a causé à cet endroit des perturbations importantes sur les horizons naturels de ce secteur du site.

Enfin, dans l'aire sud, une pièce de bois à section carrée et disposée à la verticale a été mise au jour dans le centre du puits 104N 299E (**Figure 38**). Nous estimons qu'il s'agirait là d'un des piliers de l'ancienne galerie qui prenait place avant sur la façade sud de l'auberge.

## ANALYSE DE LA CULTURE MATÉRIELLE HISTORIQUE<sup>12</sup>

Les fouilles à l'automne 2019 ont permis la mise au jour d'une petite collection d'artefacts datant de la période historique. Quelques observations basées sur le nombre de fragments peuvent être effectuées sur cet assemblage. Les commentaires sur cette collection sont basés sur la nature des artefacts mis au jour et sur les fonctions de ces artefacts, permettant de reconnaître les activités qui s'y sont déroulées et de les situer dans le temps. Il faut aussi garder en tête que les observations qui se basent sur le nombre de tessons entraînent un certain biais inévitable, car elles ne tiennent pas compte de la fragmentation des objets (une bouteille entière compte pour un artefact, alors que six fragments d'une même bouteille comptent pour six artefacts).

Quoiqu'il en soit, les commentaires débiteront avec une observation générale du contenu selon les matériaux des artefacts, puis par un survol des principales fonctions représentées. Quelques observations sur des catégories d'objets particulières seront aussi présentées au fur et à mesure.

### LES MATÉRIAUX

La collection d'artefacts historiques observée compte 573 artefacts formant un minimum de 203 objets (**Tableau 69**). Un peu plus du tiers des artefacts sont en **métal** (n=213, 37,2%). Cette catégorie est composée principalement de clous en fer laminé (clous découpés) (n=85) et de clous ou tiges en fer tréfilé (n=44). Le fer indéterminé compte pour sa part 33 objets. Cette dernière identification comporte à la fois des artefacts dégradés ou avec concrétion qui ne peuvent clairement être identifiés, mais aussi d'autres objets variés pouvant être en métal composite (une cuillère par exemple) ou possiblement en acier ou en fonte. Les artefacts de métal cuivreux viennent ensuite (n=21), et sont représentés par des munitions et par de menus objets. Quelques artefacts en alliages d'argent (monnaies) ou de plomb (principalement des munitions) complètent la catégorie des objets de métal.

**Tableau 69 : Distribution des artefacts historique par grandes catégories de matériaux.**

Matériaux	Total	% du total
Céramique	29	5%
Verre	160	27,9%
Métal	213	37,2%
Matières premières	16	2,8%
Matières organiques	154	26,9%
Indéterminé	1	0,2%
<b>Total</b>	<b>573</b>	<b>100%</b>

Les objets en **verre** arrivent au second rang avec près de 28% de l'assemblage (n=160). Cette catégorie d'artefacts inclut le verre à vitre, les bouteilles et autres contenants, ainsi que de menus objets, principalement en verre incolore (n=61), verre teinté vert (n=55) et verre teinté turquoise (n=30).

La catégorie des artefacts en **matière organique** arrive au troisième rang. Cette catégorie est principalement constituée d'artefacts et écofacts en os (n=105), mais elle inclut aussi

<sup>12</sup> Cette section a été rédigée par Marie-Hélène Daviau avec quelques modifications et ajouts mineurs apportés par l'auteur principal du rapport.

quelques petits fragments de papier (n=13), de bois (n=10), d'autres écofactes divers, un peu de cuir, de feutre et de tissus. Quelques objets en nacre et en plastique font également partie de cette catégorie.

Les objets en **céramique** forment à peine 5% (n=25) de la collection avec des fragments de terre cuite fine blanche et terre cuite fine blanche vitrifiée, des fragments de pipes à fumer, un carreau de faïence et des boutons en simili-verre. Les **matières premières** sont peu nombreuses dans le présent assemblage (n=16, 2,8%) et incluent ici des fragments de peinture et de scories. Finalement, un objet entre dans la catégorie de **matériau indéterminé** (0,8%).

## LES FONCTIONS

Au moment de l'inventaire des artefacts, une fonction est aussi attribuée à chaque objet. Les sept grandes catégories fonctionnelles sont présentes (**Tableau 70**). Chacune de ces catégories sera discutée, en suivant leur ordre d'importance.

**Tableau 70 : Distribution des artefacts historiques par grandes catégories de fonctions.**

Fonctions	Total	% du total
Travail sur la matière	10	1,7%
Transport et communication	14	2,4%
Acquisition	22	3,8%
Consommation	390	68,1%
Socio et idéo-technique	11	1,9%
Écofactes	112	19,5%
Témoins de combustion	14	2,4%
<b>Total</b>	<b>573</b>	<b>100%</b>

L'assemblage montre principalement des artefacts associés à la fonction de **consommation** (n= 390) avec 68,1% de l'ensemble. Étant donné que cette catégorie fonctionnelle est importante en nombre, mais regroupe aussi des fonctions secondaires variées qui permettent de donner une bonne image de la variété des objets sur le site, nous nous attarderons plus en détail à ces diverses catégories avant de reprendre avec les catégories de fonctions plus générales (**Tableau 71**).

Parmi les fonctions secondaires de la catégorie **consommation**, celle de la **construction** est la plus représentée avec 43,8% (n=251) de l'assemblage. Ici, les clous sont les plus nombreux (n=136), suivi du verre à vitre (n=95). Les clous, quelques vis, une peinture, des rondelles et des fragments indéterminés sont associés à la « quincaillerie », alors qu'un petit fragment de brique, des résidus de peinture et deux fragments de carreaux émaillés peuvent être additionnés au verre à vitre dans la catégorie des « matériaux de construction ».

La fonction secondaire de **consommation indéterminée** vient au second rang avec 8% (n=46) de l'assemblage. Cette situation est principalement causée par la taille des tessons qui rendent leur attribution à une fonction précise plus ardue et risquée. Ainsi, plusieurs fragments de céramique ne peuvent être attribués à une forme précise (fonction alimentaire ou d'hygiène?). Des fragments de verre trop petits pourraient appartenir à divers types de contenants ou même de la vitre. Des petits objets de métal incomplets pourraient peut-être appartenir à de la quincaillerie, mais aussi à d'autres objets plus complexes indéterminés. Également, certains fragments de cuir par exemple pourraient être ceux d'une ceinture ou

d'une sangle. Dans cette catégorie entre également une petite platine en laiton associée à un système de fermeture. La taille de cette platine suggère une association à un petit objet mobilier, comme un petit coffre, ou un accessoire, peut-être en cuir, ou encore à un fermoir de livre.

**Tableau 71 : Détail des fonctions secondaires au sein de la fonction de consommation (les pourcentages indiquent les proportions par rapport au total des artefacts historiques découverts (n=573))**

Fonctions secondaires	Nombre d'objets	% du grand total (n=573)
<b>Alimentation</b>	<b>14</b>	<b>2,4%</b>
Alimentation, absorption indéterminée	4	0,7%
Alimentation, ustensile de table	3	0,5%
Alimentation, vaisselle de table	7	1,2%
<b>Excitants et alcool</b>	<b>19</b>	<b>3,3%</b>
Boissons, conservation/entreposage	11	1,9%
Tabac	8	1,4%
<b>Médication</b>	<b>3</b>	<b>0,5%</b>
<b>Habillement</b>	<b>26</b>	<b>4,5%</b>
Accessoires	2	0,3%
Attaches - sans identification	12	2,1%
Chaussures	3	0,5%
Habillement	3	0,5%
Parures et bijoux	6	1,0%
<b>Construction</b>	<b>251</b>	<b>43,8%</b>
Construction	5	0,9%
Ferrures de rotation	1	0,2%
Fixations - clous	136	23,7%
Fixations - divers	3	0,5%
Matériaux de base - divers	1	0,2%
Matériaux de base - vitre	95	16,6%
Matériaux de revêtement	8	1,4%
Quincaillerie d'architecture indéterminée	2	0,3%
<b>Aménagement</b>	<b>13</b>	<b>2,3%</b>
Chauffage	2	0,3%
Décoration	2	0,3%
Éclairage	7	1,2%
Mobilier	1	0,2%
Plomberie et canalisation	1	0,2%
<b>Entreposage indéterminé</b>	<b>18</b>	<b>3,1%</b>
<b>Consommation indéterminée</b>	<b>46</b>	<b>8,0%</b>
<b>Total (fonctions secondaires)</b>	<b>390</b>	<b>68,1%</b>

Toujours parmi les fonctions secondaires de type « consommation », les artefacts associés à l'*habillement* viennent au troisième rang (n=26), avec 4,5 % de l'assemblage. Cette catégorie d'objets regroupe une dizaine de petits boutons en simili-verre, en nacre, en plastique ou en matériaux composites. D'autres fragments sont plutôt associés à des attaches, comme une agrafe et des œillets (de chaussures?), ou encore à des accessoires ou fragments de chaussures en cuir. Deux grosses perles rondes en verre opaque noir<sup>13</sup> font aussi partie de l'assemblage. Bien qu'il ne soit pas possible de savoir à quoi elles servaient exactement, il semble peu probable que ces perles aient été brodées sur un vêtement, mais il est possible qu'elles soient associées à un chapelet ou un objet de deuil. Un autre élément de parure en

<sup>13</sup> De manière incertaine, l'une d'entre elles pourrait être du jais plutôt que du verre.

verre opaque noir a une forme rectangulaire et montre des facettes sur la surface. Deux perforations parallèles traversent le côté de cet objet qui semble appartenir à un bijou. Finalement, un médaillon ovale à charnière dont une face est moulée ou embossée a aussi été mis au jour (**Figure 77**). Son décor représente un sautoir (bandes en X) et des végétaux emblèmes de l'Écosse (chardon), de l'Angleterre (rose), de la France (lys) et l'Irlande (feuilles de trèfles). Son contenu demeure indéterminé puisqu'il ne serait pas possible de l'ouvrir sans le briser.



Figure 77 : Médaillon en métal cuivreux CfGt-8-2334 (photo M-H Daviau).

Au quatrième rang, la catégorie des *excitants et alcools* compte pour 3,3% (n=19) de l'assemblage, est représentée par des fragments de verre de bouteille (certains pourraient s'ajouter depuis la catégorie de consommation indéterminée ou d'entreposage indéterminé) et des fragments de pipes à fumer. Parmi elles, certaines marques présentes sur les tuyaux permettent d'évaluer un intervalle chronologique. Puisque les pipes à fumer ont habituellement une courte durée de vie utile, leurs marques deviennent de bons marqueurs

chronologiques. Par contre, dans ce cas-ci, deux d'entre elles ont un intervalle plutôt grand. Ainsi retrouvons-nous les marque des pipiers Henderson ou Dixon de Montréal (1849-1892), Duncan McDougall & Co. de Glasgow, en Écosse (1847-1967) et Davidson, T & Co., également de Glasgow, en Écosse (1861-1910) (Bradley 2001). Trois fragments de tuyaux montrent des traces d'usure faites par des dents, ce qui indique que les pipes étaient fumées même lorsque le tuyau était cassé et de petites dimensions. Ces réutilisations des tuyaux en embouts montrent une nécessité de prolonger la durée de vie utile des pipes, ce qui est nécessaire lorsque le fumeur est loin des sources d'approvisionnement, ou encore lorsqu'il souhaite avoir une pipe qui serait moins encombrante, fumée par exemple au travail.

Vient ensuite en cinquième place la catégorie d'*entreposage indéterminé* qui compte pour 3,1% (n=18) de l'assemblage. Cette catégorie est ici représentée par des fragments de contenants indéterminés, la plupart en verre. La catégorie de l'*alimentation*, au sixième rang avec 2,4% (n=14) de l'assemblage, compte quant à elle des petits fragments de plats ou d'assiettes avec marli, de même que des fragments courbes de bols ou de tasses et un fragment d'anse, probablement de tasse. Une petite cuillère en fer, une applique en os et, enfin, une fourchette en tôle d'acier fabriquée entre les années 1860 et 1880 complètent cette catégorie (**Figure 78**).



**Figure 78** : fourchette en tôle d'acier CfGt-8-2325 (photo : M-H Daviau).

Les artefacts associés à l'*aménagement*, avec 2,3% (n=13) de l'assemblage, comprennent deux fragments de charbon minéral représentant le chauffage, des fragments de cheminées ou de globes de lampe illustrant l'éclairage, un élément en fonte qui pourrait être associé à du mobilier, un fragment de tuyau en fonte du côté de la plomberie et canalisation et deux fragments de pendeloque de lustre, ou autre objet décoratif, en verre incolore au plomb sont associés pour leur part à la décoration.

Finalement, une fiole et une bouteille carrée en verre, chacune avec un bouchon de liège, représentent la fonction secondaire de *médication* (n=3), avec 0,5%, qui est un peu marginale dans l'ensemble. La fonction secondaire de *soins du corps* serait quant à elle absente de la collection.

De retour dans les grandes catégories fonctionnelles, après la fonction de consommation, la collection montre une grande quantité d'*écofacts* soit 19,5% (n=112) de l'assemblage



historique. Cette classe d'objets compte principalement des ossements d'animaux, mais aussi trois graines de fruits, qui constituent en grande partie des restes de table.

Les autres fonctions représentées dans l'assemblage archéologique sont en proportion beaucoup plus faible. Une dizaine de douilles de cartouche, cinq cendrées, deux chevrotines et trois capsules à percussion font partie de la fonction **acquisition**, pour 3,8% (n=22) de l'ensemble. Notons qu'une pierre à fusil en silex avait été étudiée avec le matériel lithique préhistorique au moment de l'analyse. La pierre à fusil est un accessoire associé aux fusils à platines à silex, un type d'arme à feu largement utilisé durant les Régimes français et anglais. Bien que la datation générale avancée pour leur utilisation soit de 1625 à 1850 (Bouchard 1976 : 49), les systèmes de platine à silex auraient été vendus jusqu'en 1886 par la Compagnie de la Baie d'Hudson et, dans certaines régions très éloignées, ils auraient pu être utilisés jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle (Brown 1980 dans Cérane 1995). Ces types de fusils sont cependant rapidement modifiés alors que le système de platine à percussion, beaucoup plus efficace, est mis au point au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Une grande quantité d'armes à feu avec platine à silex aurait ainsi été transformée dès les décennies 1820-1830 (Bouchard 1976 : 77-83) et adaptée au système à percussion. Bien que nous n'ayons pas pour l'instant connaissance d'une chronologie validée d'armes à feu pour la région du Témiscamingue, il est probable que le système de platine à silex ait été utilisé ici jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, bien que son usage dût être plus rare à ce moment. Rappelons aussi que vers 1900, Alexander Lumsden utilise l'auberge pour des activités touristiques de chasse et de pêche (Aecom 2011 : 21-22). Il est donc théoriquement possible que des fusils à platine à silex aient été utilisés sur le site à cette époque. En revanche, la pièce mise au jour dans l'aire nord ressemble plus aux types utilisés durant le Régime français. Il s'agit en effet d'une pierre à fusil sur lame en forme de « D » et faite à partir d'un silex blond caramel (Ballin 2012). Cette hypothèse est appuyée aussi du fait qu'elle a été retrouvée sur la structure 1, un foyer autochtone ayant révélé deux datations radiocarbone du Régime français (voir la description de la structure 1 pour plus de détails).

Les capsules à percussion retrouvées sur le site entrent aussi dans la catégorie des accessoires d'armes à feu (**Figure 79**). Ces capsules remplies à l'origine de fulminate sont utilisées avec le système de platine à percussion qui a remplacé les platines à silex. Les capsules de métal cuivreux auraient été développées à partir de 1816 (Logan 1959 dans Miller *et al.* 2000), toutefois, les dates approximatives pour l'utilisation de ce système pour l'Amérique du Nord sont de 1825 à 1940 (Bouchard 1976 : 49). La Compagnie de la Baie d'Hudson offre elle-même ce système à partir des années 1860 (Cérane 1995 : 165).

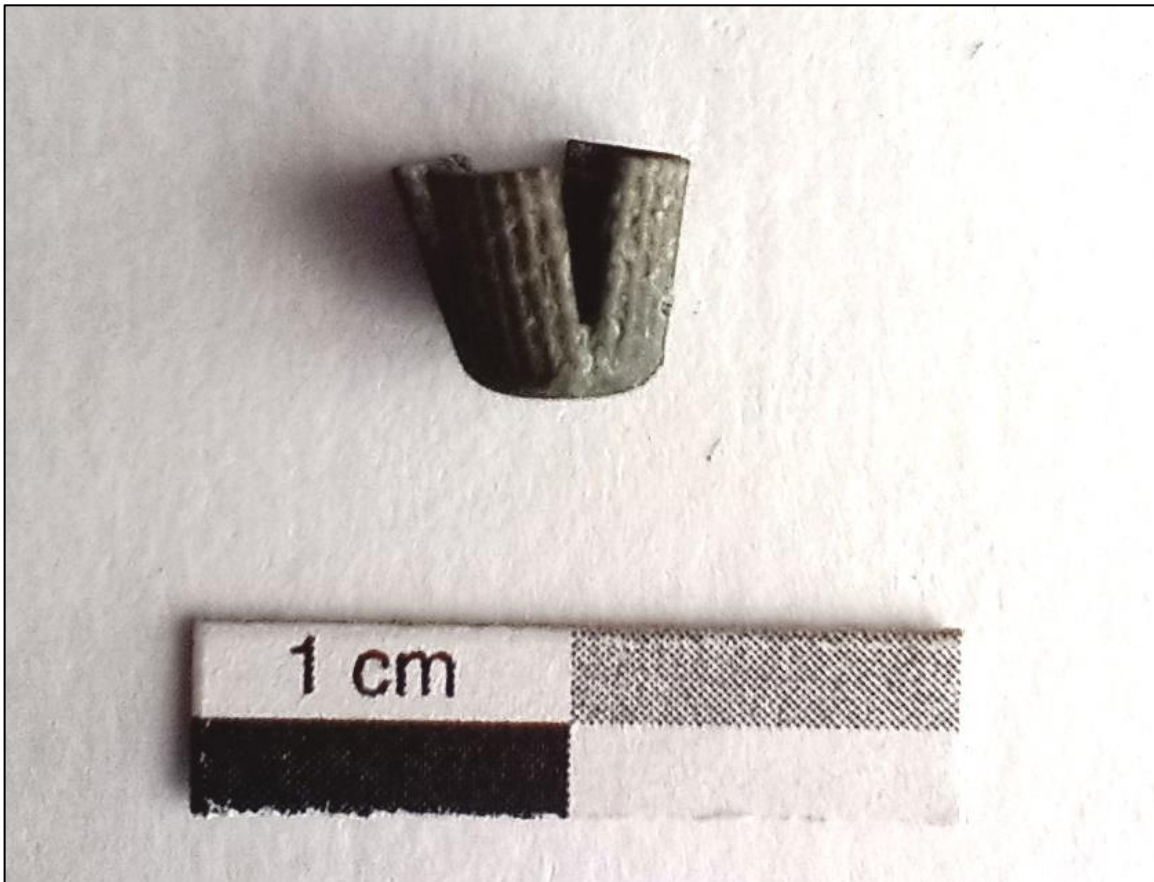


Figure 79 : Capsule à percussion retrouvée dans le puits 116N 297E (photo : M-H Daviau).

Du côté des munitions d'armes à feu, les douilles et le culot de cartouche à percussion annulaire (ou périphérique) montrent la présence d'un autre système d'arme à feu avec chargement par la culasse. Les cartouches à percussion annulaire sont mises sur le marché en 1866 et utilisées avec les pistolets et les carabines. Parmi elles, on note la présence d'une douille portant la lettre D en creux (peut-être la Dominion Cartridges Co.? 1886-1910?); quatre douilles avec la lettre H en relief dans un cercle en creux et une autre avec la lettre H en creux (Winchester Repeating Arms, 1887-aujourd'hui, les premières correspondant vraisemblablement aux premières années de production). Une autre douille, à percussion centrale, porte l'inscription « W R A CO / 32 W (S) », aussi produite par la Winchester Repeating Arms Co., vraisemblablement à partir de 1901. Les douilles correspondent principalement à des petits calibres, mais la dernière est un gros calibre. Les chevrotines et les cendrées sont pour leur part des munitions utilisées pour la chasse au gibier et au gibier à plumes. Ces restes de munitions sont elles aussi possiblement associées à l'utilisation de l'auberge avant sa rallonge de 1904, à l'époque de Jodoin (1883-1888) ou de Lumsden (1888-1904). L'isolement de l'auberge dans ses deux premières décennies a pu encourager la chasse au gibier pour compléter le menu des occupants, alors que son utilisation secondaire comme pourvoirie entre 1900 et 1904 a aussi dû laisser des traces du passage des chasseurs en villégiature.

La fonction des **témoins de combustion** (n=14; 2,4%) est représentée par des fragments de charbon de bois, de scories et de verre altéré par la chaleur. Dans les mêmes proportions que la précédente, la fonction **transport et communication** est représentée ici par un fer à

cheval et une dizaine de petits fragments de papier montrant des caractères d'imprimerie en langue anglaise (livre ou journal?).

La fonction **socio et idéo-technique** (n=11; 1,9%) compte un encrier en verre associé aux écrits, quelques artefacts associés au jeu dont un petit insecte en plastique, deux fragments d'une carte à jouer en carton et papier et deux petits bâtons de bois, dont l'un d'entre eux, avec deux pointes affilées, taillées au couteau, correspond à une pièce de « tip-cat » (**Figure 80**). Ce jeu consiste à frapper à l'aide d'un bâton une tige de bois pointue. Différentes règles peuvent s'appliquer (frapper le plus loin, frapper jusque dans un cercle, ou des règles plus complexes s'apparentant au cricket ou au baseball). Des exemplaires archéologiques de ce jeu datant de la renaissance ont déjà été mis au jour en Irlande et ce jeu aurait toujours été populaire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle en Grande-Bretagne et Amérique du nord. Ce jeu remonte peut-être à l'époque de Jodoin qui a occupé le site avec sa femme et ses enfants. Cinq pièces de monnaie canadiennes représentent pour leur part le commerce. Il s'agit de pièces d'un cent de 1914, 1916 et 1964; d'un cinq cents de 1918 et d'une pièce de 10 cents montrant à l'avant le profil de la reine Victoria (1858-1901, ici possiblement 1901) (**Figure 81**).



Figure 80 : petit bâton avec deux pointes affilées associé probablement une pièce de jeu de « tip-cat » (CfGt-8-2332; photo : M-H Daviau).



Figure 81 : Pièce de 10 cents à l'effigie de la reine Victoria (CfGt-8-2322; photo : M-H Daviau).

La dernière catégorie de fonction en importance est celle du **travail sur la matière**, mais les artefacts associés à cette catégorie ne sont pas moins intéressants. Elle est représentée par deux fers de hache, dont l'un avec les résidus d'un manche encore dans l'œil et d'une lime plate (la lime et un des fers de hache proviennent d'ailleurs du même sondage). Une paire de ciseaux, un dé à coudre (**Figure 82**), une allumette, un objet ressemblant à un ciseau ou une gouge et une retaille de fer-blanc complètent cette catégorie.



Figure 82 : Dé à coudre CfGt-8-2329 (photo : M-H Daviau).

#### COMPARAISON ENTRE LES AIRES NORD ET SUD

Le **Tableau 72** nous renseigne sur les types d'objets rencontrés sur l'aire nord. Le type le plus important renvoie aux ossements animaux (n=101; 24,9%), suivi par les clous (n=84; 20,7%). Comme discuté précédemment, les autres objets traduisent surtout des fonctions domestiques ou constituent des éléments associés au bâtiment lui-même (quincaillerie et matériaux).

**Tableau 72 : La culture matérielle historique découverte sur l'aire nord.**

Types d'objets	Total	Types d'objets	Total
Agrafe?	1	Feuille	12
Allumette?	1	Fibre textile	1
Anse de contenant	1	Fiole	1
Assiette	2	Fourchette	1
Bille?	1	Globe de lampe	1
Bol ou tasse	3	Grain de chapelet?	1
Bouchon	1	Graine	3
Boucle	1	Hache	1
Bouteille	13	Indéterminé	3
Bouteille?	5	Jouet?	3
Bouton	9	Lime plate	1
Broche	2	Médaille	1
Capsule	1	Monnaie	3
Capsule de percussion	3	Œillet	2
Carreau	2	Ossement	101
Carte à jouer	2	Parure	1
Ceinture?	2	Patte?	1
Cendrée	5	Perle	2
Charbon	2	Pipe	7
Cheminée de lampe?	6	Plaque?	1
Chevrotine	2	Plat ou assiette	2
Ciseau ?	1	Platine?	1
Ciseaux	1	Résidu	14
Clou	84	Ressort	1
Clou?	1	Retaille	2
Combustible	2	Rondelle	1
Contenant	7	Sangle?	1
Contenant?	12	Scorie	4
Couvercle?	4	Semelle de chaussure	1
Cuillère	1	Semelle de chaussure?	1
Culot de cartouche	1	Soucoupe?	1
Dé à coudre	1	Tige	1
Disque	1	Tige ou clou	2
Douille de cartouche	8	Tôle?	5
Encrier	1	Tuyau?	1
Épinglette?	1	Ustensile	1
Étiquette	4	Vis	1
Fer à cheval	1	Vitre	18
Fer de hache	1	Vitre ou contenant	3
<b>Total</b>		<b>405</b>	

Le **Tableau 73** nous renseigne sur les types d'objets mis au jour sur l'aire sud. On constate que l'essentiel des découvertes renvoie à du verre à vitre (n=77; 46,1%) et des clous (n=52; 31,1%), donc à des matériaux de construction et de la quincaillerie d'architecture associés à l'auberge Jodoin et peut-être aussi à d'autres bâtiments voisins. Les autres types d'objets sont en proportion très faible (entre un et trois exemplaires chacun) et renvoient à d'autres quincailleries d'architecture (vis, rondelle, charnière), des bouteilles et autres contenants ou vaisselle, une pipe, trois douilles de cartouches, deux pièces de monnaie (une de 1964 et une pouvant dater de l'intervalle 1858-1901) et quelques autres menus objets. L'aire sud était jadis recouverte d'une galerie en bois et cette dernière a possiblement restreint la quantité d'artéfacts rejetés à cet endroit. Cela dit, on constate que les éléments de construction prennent une place importante, suivi par les artéfacts domestiques qui traduisent la vie

quotidienne de ceux et celles qui ont travaillé et vécu sur la pointe Opémican. Ajoutons enfin que tout le matériel historique de l'aire sud a été mis au jour dans les horizons de sols naturels et non dans le remblai qui était parfois visible en surface. Il ne s'agit donc pas d'objets rapportés, mais bien ceux laissés par les occupants et visiteurs de l'auberge Jodoin.

**Tableau 73 : La culture matérielle historique découverte sur l'aire sud.**

Types d'objets	Total
Bouteille	5
Bouteille?	3
Bouton?	1
Brique	1
Charnière	1
Clou	52
Contenant	2
Contenant?	3
Douille de cartouche	3
Monnaie	2
Ossement	3
Pendeloque de lustre?	2
Pipe	1
Résidu	1
Résidu?	2
Rondelle	2
Scorie	1
Tasse ou bol	1
Tige	1
Vis	1
Vitre	77
Vitre ou contenant	2
<b>Total</b>	<b>167</b>

#### **BILAN DE L'ANALYSE DE LA CULTURE MATÉRIELLE HISTORIQUE**

L'examen de la collection montre d'abord un assemblage composé principalement d'objets de consommation et d'une grande proportion d'artefacts associés à la construction (clous et verre à vitre), ce qui est en accord avec la présence de bâtiments sur place. Deux types de clous sont présents en assez grande quantité, ce qui suggère différentes phases de construction. Les clous découpés dont la tête est fabriquée à la machine, comme ceux qui sont présents ici, datent principalement du 19<sup>e</sup> siècle. On évalue souvent que les clous découpés sont remplacés vers 1890 par les clous tréfilés qui deviennent alors plus populaires, et donc plus dominants dans les assemblages. Cette variété de clous est cependant encore présente dans les catalogues et utilisée au début du XX<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, on constate que la rallonge de l'auberge construite vers 1904 contenait elle-même des clous découpés, notamment fichés dans les larges pièces de bois servant de fondations au bâtiment. L'utilisation d'une sorte de clou, découpé (rectangulaire) ou tréfilé (à tige circulaire), dépend parfois de l'accessibilité de l'un par rapport à l'autre ou encore d'une préférence possible des utilisateurs. La présence des clous tréfilés serait alors peut-être liée plutôt à la construction de la seconde rallonge, vers 1950, ou encore à des phases de rénovation des trois bâtiments. Peut-être aussi que les deux types de clous ont pu être en usage simultanément.

Les différents artefacts récoltés, quoique peu nombreux, confirment aussi la fonction domestique de l'auberge Jodoin. La présence d'os d'animaux associés à des restes de table, les nombreux petits boutons et plusieurs menus objets témoignent en ce sens. La faible quantité de céramiques associée à l'alimentation ou même à l'hygiène ne vient pas nécessairement minimiser le caractère domestique du lieu, car une zone de rejet distincte a certainement été aménagée à proximité. D'ailleurs, les artefacts sont pour la plupart de petite dimension et on pourrait croire que certains se sont glissés entre les interstices d'un plancher. Dès sa construction en 1883, l'auberge Jodoin a une vocation essentiellement domestique, servant d'abord de logement principal à la famille Jodoin et d'hôtellerie pour les voyageurs. Vers 1900, elle sert aussi comme pourvoirie pour les chasseurs et pêcheurs en villégiature. À l'époque de l'I.C.O., le bâtiment sert aussi au logement et au repas de différents corps de métier. Le rez-de-chaussée de la première rallonge érigée vers 1904 servait notamment de salle à manger pour les directeurs de la compagnie en visite et pour le commis et le chef comptable. Une pièce servait de réfectoire pour les travailleurs et le contremaître. Elle pouvait accueillir jusqu'à une trentaine de personnes et on comptait aussi une pièce dédiée au rangement de la vaisselle. L'étage était composé principalement de chambres et d'une salle de bain (Aecom 2011; Leonidoff 1979 : 108).

Quelques éléments font penser aussi à un certain luxe, s'accordant sans doute avec la mode de l'époque, comme les fragments de pendeloque de lustre en verre, la parure de bijou en verre opaque noir et le médaillon en métal cuivreux. Ces éléments sont peut-être en lien avec la présence des dirigeants et cadres de la compagnie qui logeaient sur place durant leurs visites à la pointe Opémican. Également, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, les chasseurs et pêcheurs qui ont visité le site, alors transformé partiellement en pourvoirie, étaient probablement eux aussi d'un statut socioéconomique plus élevé que la moyenne de gens de leur époque.

La présence de femme et d'enfants est aussi suggérée avec la découverte du bijou et de la pièce de « tip-cat », ou même avec la présence plus moderne d'une étiquette d'emballage de fil à dentelle à crocheter, mais aussi avec les petits boutons et le dé à coudre décoré d'un motif floral, bien que ces derniers artefacts n'ont pas nécessairement un usage exclusivement féminin. On sait que Joseph Jodoin occupait l'auberge entre 1883 et 1888 avec sa femme et ses six enfants (Aecom 2011 : 14-17). Également, à l'époque de l'I.C.O., le premier capitaine, le chef ingénieur, la cuisinière et le surintendant pouvaient occuper les lieux avec leur famille et logeaient dans la « vieille maison » (l'auberge Jodoin) (Bergeron 2017 : 53).

La présence d'armes à feu, perceptible par la pierre à fusil et les éléments de munitions, n'est pas non plus négligeable sur le site et montre bien l'importance de la chasse sur une assez longue période. Comme mentionné précédemment, du temps de l'établissement de Joseph Jodoin, la chasse aurait pu servir comme complément pour les repas et pour palier d'éventuelles difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires. La chasse a aussi été importante vers 1900 lorsque les lieux ont pris des allures de pourvoirie. Enfin, il est possible que la chasse ait aussi agrémenté le séjour de quelques travailleurs, voyageurs, cadres ou dirigeants en visite.

Une lime plate et deux haches sont quant à eux des objets qui illustrent modestement la vocation industrielle et forestière des activités économiques qui prenaient place autour de l'auberge Jodoin. Ce genre d'objets, rares à l'auberge, sont cependant abondants dans d'autres secteurs du site CfGt-8.



Bien que tous les artefacts ne soient pas datables individuellement, plusieurs confirment une présence dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup> siècle, mais plus particulièrement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du suivant. La collection d'artéfacts est donc en adéquation avec les dates d'occupation historiquement connues pour l'auberge Jodoin et l'ensemble du site CfGt-8.

## BILAN ET CONCLUSION

### DATATION DES CONTEXTES PRÉHISTORIQUES

#### DATATIONS RELATIVES

Les marqueurs chronoculturels découverts durant les fouilles se concentrent dans l'aire nord et renvoient à des pointes de projectiles assimilées au type Jack's Reef et à des tessons de poterie de styles divers.

Les pointes ressemblant au type Jack's Reef ont toutes été trouvées à proximité les unes des autres ce qui renforce l'idée qu'elles font partie d'un même ensemble, même si elles présentent certaines différences morphologiques. Ce type est associé habituellement au Sylvicole moyen et surtout à sa phase tardive (500 à 1000 de notre ère), mais on en retrouve parfois aussi dans des contextes de la phase ancienne (400 B.C. à 500 de notre ère) (Clermont et Chapdelaine 1982 : 86; Gates St-Pierre 2010; Méhault 2017 : 4).

Le taxon céramique le plus clair renvoie à au moins deux unités de vases qui seraient associées à l'épisode Laurel. Celui-ci est daté entre 400 et 900 de notre ère, ce qui place ce style à la toute fin du Sylvicole moyen ancien (400 BC à 500 de notre ère) et durant la majeure partie du Sylvicole moyen tardif (500 à 1000 de notre ère). Considérant la proximité de la majorité des tessons Laurel et des pointes Jack's Reef qui ont été retrouvés dans le secteur des structures 1 et 2, nous sommes tentés de les voir comme faisant partie d'un même ensemble chronoculturel datant du Sylvicole moyen tardif. Cette proximité spatiale amène aussi à suggérer qu'ils ont pu être rejetés sur le site lors d'un même épisode d'occupation. Cependant, il faut être prudent ici, car il est toujours difficile de cerner le nombre d'occupations qu'il a fallu pour générer les collections d'objets retrouvés par les archéologues. Cela est d'autant plus complexe que les sites avaient tendance à être réoccupés par les mêmes groupes et à travers les générations. Il est donc possible que les structures 1 et 2 aient été utilisées à plus d'une reprise par un même groupe fréquentant la pointe Opémican sur une base plus ou moins régulière.

Une seconde unité de vase a révélé un décor atypique ne répondant pas aux taxons établis, mais qui rappelle certains éléments des vases du Sylvicole supérieur, ce qui pourrait placer la production de ce vase quelque part entre 1000 et 1500 de notre ère. Enfin, on rencontre trois tessons de style imprécis, mais qui seraient peut-être rattachés à l'épisode Blackduck qui est en vogue au Québec entre 900 et 1250 de notre ère. On voit ainsi que ces deux types de vases énigmatiques pourraient remonter au Sylvicole supérieur, ce qui renforce l'idée que l'aire nord a été occupée durant cette période.

L'aire sud n'a mis au jour aucun artefact ayant une charge taxonomique forte. Les seuls éléments vaguement datables renvoient à quelques tessons de poterie non décorée qui indique une datation du Sylvicole, mais sans plus de précisions.

#### DATATIONS ABSOLUES

Six datations radiocarbones ont été réalisées indiquant trois époques d'occupation : le Sylvicole moyen tardif, le Sylvicole supérieur et la période historique.

Structure 1 :

La structure 1 a fait l'objet de trois datations calibrées. La première est comprise entre 655 et 775 de notre ère et cadre très bien avec la culture matérielle associée au foyer (vase Laurel, pointe Jack's Reef), puisque tous ces éléments placent l'occupation de la structure au Sylvicole moyen tardif (500 à 1000 de notre ère). Il est très intéressant de constater ici la grande concordance entre les datations relatives et absolues, car elles donnent chacune de la crédibilité à l'autre.

Les deux autres dates sont toutefois plus surprenantes puisqu'elles indiqueraient une occupation essentiellement durant la période historique. L'une indique une datation entre 1490 et 1647 de notre ère et l'autre entre 1641 et 1805. Il est possible qu'il s'agisse de deux moments d'occupation distincts, mais notons qu'il y a quelques années de recoupement entre les deux résultats, soit entre 1641 et 1647. Ces dates sont peut-être à mettre en lien avec la pierre à fusil mise au jour par-dessus la structure 1 et qui semble être un modèle datant du Régime français. Il est donc possible que le foyer ait été réutilisé à une époque où les Autochtones pouvaient se procurer des armes à feu. Il ne faut pas exclure non plus l'hypothèse que ces deux échantillons de charbon, enfouis moins profondément que le premier, aient pu être contaminés par les occupations des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Structure 4 :

Deux échantillons de la structure 4 ont été datés et ils ont fourni des résultats très similaires. Le premier indique une datation entre 1037 et 1209 de notre ère et le second entre 1041 et 1215. Cela place le foyer dans la période du Sylvicole supérieur (1000 à 1500 de notre ère). Il est intéressant de positionner temporellement cette structure, car l'aire sud ne présentait pas de marqueur chronologique évident au sein de sa culture matérielle. Le fait de démontrer que le site a été occupé durant le Sylvicole supérieur renforce aussi l'idée que le vase de style indéterminé et les tessons possiblement Blackduck pourraient bien être des objets issus de cette période.

Concentration de charbon de bois du puits 117N 296E

L'amas de charbon de bois mis au jour dans 117N 296E est difficile à interpréter, mais il s'agirait peut-être d'une vidange de foyer, voire d'un élément résiduel d'un foyer qui a été largement détruit. La datation obtenue pour l'échantillon prélevé dans cette concentration le positionne entre 679 et 879 de notre ère, c'est-à-dire au Sylvicole moyen tardif. On remarque que cette date chevauche en grande partie la plus ancienne obtenue pour la structure 1, soit entre les années 679 et 775, ce qui pourrait indiquer que cet amas est contemporain de ce foyer. Un autre élément intéressant se trouve dans la proximité de cet amas charbonneux et de la structure 3 et qui amène à se demander s'ils ne pourraient pas être liés l'un à l'autre. Qui plus est, la structure 3 ressemble beaucoup à la structure 1 par la grosseur de ses pierres et leur proximité relative. La ressemblance et la proximité spatiale de la structure 3 avec deux éléments datés du Sylvicole moyen tardif pourraient suggérer qu'elle leur est contemporaine.

**BILAN DES RÉSULTATS**

Les recherches menées à l'automne 2019 dans le secteur de l'auberge Jodoin ont permis de documenter un espace du site CfGt-8 très riche par sa dimension préhistorique. Deux aires

ont été excavées et elles ont chacune révélé des contextes d'occupation associés à plusieurs structures de combustion.

L'aire nord, la plus grande et la plus riche des deux, a révélé trois foyers et une riche collection artéfactuelle. L'aire sud, plus petite et moins fructueuse que la précédente, a tout de même permis de mettre au jour deux aires de combustion et une intéressante collection d'objets. Les deux secteurs ont révélé des contextes archéologiques intègres, mais d'autres aussi qui ont été plus ou moins affectés par l'occupation de l'auberge Jodoin.

Le matériel lithique recueilli durant les fouilles montre la place importante qui est réservée aux processus d'utilisation des pièces esquillées et à la taille des pièces bifaciales. Les pièces esquillées sont des outils dont l'utilisation génère beaucoup de résidus, lesquels ayant parfois été réutilisés pour en faire de nouveaux outils. Il est intéressant également de constater que ce type d'outil est la plupart du temps abandonné à l'endroit même où il a été utilisé comme le montre la correspondance spatiale entre les pièces esquillées et leurs sous-produits. Le processus de taille bifaciale a lui aussi généré un bon nombre d'éclats qui ont eux aussi parfois été transformés en outils. La chaîne opératoire bifaciale est cependant incomplète sur le site et pour la plupart des matériaux, on perçoit surtout le milieu et l'aval du processus de taille, incluant les phases d'entretien et de réparation des outils. On retrouve aussi quelques nucléus qui ont été débités pour produire des éclats. Si la plupart affichent une technologie très simple et sans prédétermination, on retrouve cependant un nucléus discoïde présentant une méthode de taille un peu plus complexe.

La grande variété d'outils en pierre retrouvée durant les fouilles suggère une égale diversité dans les tâches qui ont été réalisées par leur entremise, bien que des analyses tracéologiques seraient nécessaires pour le démontrer et en expliciter la nature. Les matières premières sont variées, mais notons la présence de quartzite fin en assez grande quantité et pour lequel nous émettons l'hypothèse qu'il proviendrait de la source identifiée sur le site CgGu-18. En effet, cette dernière est située à seulement 32 km au nord de CfGt-8, mais des analyses plus poussées seraient nécessaires pour la confirmer. La découverte d'une pierre à fusil probablement française sur la structure 1 et les résultats de deux datations radiocarbone laissent croire également que le site aurait pu être occupé brièvement par des Autochtones durant le Régime français.

Quant à l'assemblage céramique, il s'est avéré très riche pour un secteur du Témiscamingue qui avait été alors relativement avare de ce type d'artéfacts. On y a reconnu deux principaux styles de vase. Le premier est associé à l'épisode Laurel (400 à 900 de notre ère) et l'autre est d'un style inconnu, mais rappelant vaguement des éléments typologiques des productions du Sylvicole supérieur. Quelques tessons pourraient aussi être associés à l'épisode Blackduck (900 à 1250), mais sans certitude. Les traces occasionnelles de croutes carbonisées sur la paroi des tessons tendent à montrer que les vases ont servi à la cuisson des aliments. Cette proposition est également renforcée par la découverte d'une unité de vase fragmentée en association avec la structure 1.

L'assemblage osseux est aussi très abondant et montre que les lieux ont servi à la préparation et la consommation de gibier et de poissons. Des analyses archéozoologiques seraient toutefois nécessaires pour mettre en lumière tout le potentiel informatif de ces écofacts. Les ossements sont aussi à mettre en relation avec les pointes de projectiles mises au jour et

montrant que les occupants du site s'adonnaient à des activités de chasse. Néanmoins, l'occupation historique vient possiblement brouiller un peu la piste ici, car il est parfois difficile de démêler les os de la période préhistorique de ceux provenant des cuisines de l'auberge Jodoin.

Les occupations préhistoriques ont laissé derrière elle beaucoup de matériel dont le potentiel informatif a été à peine effleuré. Néanmoins, ces objets permettent d'appréhender la nature des occupations et le type de site qui prenait place jadis sur ce secteur de la pointe Opémican. Le portrait dressé par les nombreux tessons de poterie, la grande quantité de restes culinaires et la variété des types d'outils mis au jour nous porte plus à voir l'établissement comme un campement familial plutôt qu'un camp spécialisé pour la pêche ou la chasse par exemple. Dans un site à vocation spécialisée, on peut s'attendre à y découvrir surtout du matériel orienté vers la fonction du site, alors qu'ici, on semble plutôt y voir un mélange et une abondance d'objets relatant divers types d'activités de la vie quotidienne, lesquelles sont plus compatibles avec l'idée d'un campement familial. Cela étant dit, il faut tout de même demeurer prudent dans ce genre d'affirmation, car la réalité est souvent plus complexe qu'il n'y paraît, surtout pour les sites où s'entremêlent plus d'une époque d'occupation. Il est toujours très difficile de savoir combien d'épisodes occupationnels un site a connus et si le matériel mis au jour a été abandonné sur place durant deux ou trois visites prolongées ou plutôt durant quelques dizaines de séjours de courtes durées et pouvant chacun avoir sa trajectoire propre.

Les fouilles ont aussi permis de documenter l'occupation historique associée à l'auberge Jodoin. Le matériel mis au jour est intéressant, car il démontre la nature domestique de cet espace qui était compris dans un vaste site à vocation industrielle. Des éléments plus anciens permettent aussi de jeter un regard sur les premiers temps de l'auberge, entre le moment de sa fondation en 1883 et l'implantation du camp forestier par l'I.C.O. en 1904. L'auberge Jodoin est le plus ancien bâtiment toujours debout sur le site patrimonial classé du Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican. Il possède donc une valeur patrimoniale très élevée, valeur qui se transfère aussi sur les vestiges, objets et contextes archéologiques qui lui sont associés.

Nos recherches de 2019 ont permis la fouille minutieuse de tous les contextes archéologiques d'intérêt compris dans l'emprise des travaux de restauration de l'auberge Jodoin. La portion résiduelle de l'emprise du côté de l'aire nord ne constitue qu'un espace périphérique avec une densité artéfactuelle allant de très faible à nulle, comme l'on montré les sondages. La présence de plusieurs perturbations, comme la pose d'un tuyau à l'ouest et un décapage des sols au nord de l'aire de fouille ont aussi restreint le potentiel de découvertes à ces endroits. Cette aire d'occupation devait cependant jadis se poursuivre au sud sous la plus ancienne partie de l'auberge Jodoin, mais la construction de ce bâtiment et de son sous-sol à irrémédiablement détruit cette portion du site. Il est également probable que l'aire d'occupation se prolongeait à l'est au-delà de la limite du bâtiment de rallonge de l'auberge. Or, l'inventaire réalisé en 2018 n'avait mené à aucune découverte à cet endroit, ce qui s'explique vraisemblablement du fait qu'il a été décapé, probablement au XX<sup>e</sup> siècle lors de travaux d'aménagement du camp forestier. On voit en effet que l'aire nord est légèrement surélevée par rapport à la cour attenante juste à l'est.

Quant à l'aire sud, son extrémité sud se termine arbitrairement et ne représente en somme que la limite de l'emprise des travaux. En 2018, des sondages avaient permis de découvrir ce que l'on considère aujourd'hui comme la prolongation de l'aire sud et qui se situe à quelques mètres au sud de l'aire fouillée en 2019. Les cinq sondages positifs réalisés à cet endroit contenaient 71 éclats, un éclat retouché et 112 os blanchis. Quant aux autres limites de l'aire sud, les sondages ont démontré qu'il n'y avait plus réellement de contextes préhistoriques au-delà de l'extrémité ouest. Au nord, l'ancienne tranchée de fondation/réfection de l'auberge Jodoin semble bien avoir irrémédiablement détruit les éventuels niveaux préhistoriques qui auraient pu persister près de la fondation. Le sondage 11A13 a aussi montré qu'il n'y avait plus de contextes préhistoriques en place juste à l'est du coin sud-est du premier corps de logis de l'auberge Jodoin. Enfin, l'extrémité est de l'aire de fouille est très pauvre en matériel archéologique et constitue donc elle aussi la limite de l'aire d'occupation préhistorique à cet endroit.

Les recherches réalisées à l'automne 2019 dans le secteur de l'auberge Jodoin ont donc été très prodigieuses en données de toutes sortes et elles ont apporté un regard nouveau sur l'occupation autochtone ancienne du lieu, mais aussi sur son occupation historique plus récente. Peu de sites ont fait l'objet de fouilles aussi extensives dans la région, car les recherches se sont surtout limitées à des inventaires et des collectes de surface. La découverte de riches contextes préhistoriques montre aussi explicitement que malgré le rehaussement du niveau du lac Témiscamingue, les traces d'occupations préservées sur la pointe Opémican ne sont pas que des éléments périphériques d'un épïcêtre qui serait aujourd'hui sous l'eau. Enfin, encore beaucoup reste à faire avec la collection d'objets mise au jour et nous ne pouvons qu'espérer que les recherches en laboratoire se poursuivent afin de continuer cette fascinante enquête sur le passé de la pointe Opémican.

## RECOMMANDATIONS

- L'entièreté des contextes préhistoriques des aires nord et sud qui étaient compris dans l'emprise des travaux a été fouillée. Nous n'émettons donc aucune recommandation pour ces secteurs et les travaux peuvent donc avoir lieu sans porter atteinte au patrimoine archéologique.
- Comme les contextes archéologiques de l'aire sud se poursuivent vers le sud au-delà de la limite fouillée, il est recommandé de protéger ce secteur de toute atteinte pouvant endommager les sols en place. Rappelons ici que les niveaux archéologiques sont enfouis peu profondément et que des perturbations en apparence mineures, comme le passage de machinerie lourde, peuvent affecter grandement les niveaux préhistoriques. Si toutefois des travaux devaient affecter ce secteur, nous recommandons de réaliser au préalable des sondages archéologiques dans l'emprise du projet pour mieux circonscrire les portions du site qui seront affectées. Si des contextes archéologiques s'avèrent bel et bien menacés par les travaux, nous recommandons alors de procéder à une fouille archéologique préalable.
- Concernant la collection d'objets mise au jour, nous apportons les recommandations suivantes :
  - Pour des fins de conservation, procéder à une consolidation des principaux tessons de la poterie très friable de style inconnu, mais possiblement associé au Sylvicole supérieur. L'état précaire de ces artefacts fait en sorte qu'ils pourraient continuer à se détériorer en l'absence de soins prodigués par des professionnels de la conservation. Il s'agit d'un vase possiblement unique en son genre et qui présente ainsi une valeur patrimoniale importante.
  - Pour des fins de recherches, procéder à des analyses de provenance des argiles constituant les différents styles céramiques pour vérifier s'ils sont des productions locales ou exogènes.
  - Pour des fins de recherches, procéder à une analyse tracéologique d'un échantillon d'outils en pierre afin de documenter leur fonction, incluant la pierre à fusil mise au jour sur la structure 1 afin de voir si elle a pu être réutilisée pour d'autres usages.
  - Pour des fins de recherches, réaliser des analyses de caractérisations des principales matières premières lithiques mises au jour afin d'en connaître la nature et la provenance. Cela permettrait de mieux cerner l'étendue du territoire d'exploitation et les réseaux d'échanges des groupes de la préhistoire. Cela permettrait aussi de vérifier l'hypothèse voulant que le quartzite fin soit issu de la source identifiée au site CgGu-18.
  - Pour des fins de recherches, il serait intéressant de réaliser une analyse technologique exhaustive de la collection lithique, car le survol qui en a été

fait dans ce rapport n'apporte qu'une idée générale et peu détaillée des diverses stratégies mises en œuvre par les Autochtones pour gérer la production et l'entretien de leur outillage en pierre.

- Pour des fins de recherches, procéder à une analyse archéozoologique sur l'assemblage osseux considéré comme préhistorique pour mieux comprendre les habitudes alimentaires des groupes autochtones établis sur le site et voir si les espèces animales identifiées sont indicatrices de la saison d'occupation. Une telle analyse serait aussi pertinente pour les ossements liés à l'auberge Jodoin afin de mieux documenter l'alimentation de ses occupants. Une éventuelle identification d'animaux d'élevage dans l'assemblage d'os blanchis permettrait aussi de vérifier l'hypothèse que l'époque historique a aussi produit des os calcinés et que ceux-ci ne sont donc pas forcément tous associés aux occupations autochtones.
- Enfin, nous recommandons vivement d'intégrer les données et les objets résultant de nos recherches archéologiques dans le programme de mise en valeur du parc national d'Opémican. Ces données inédites sont d'une grande valeur patrimoniale et mériteraient grandement d'être exposées et expliquées aux visiteurs des lieux.



## BIBLIOGRAPHIE

### Aecom

- 2011 *Étude patrimoniale du site historique du poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican.* Rapport inédit.
- 2017 *Réhabilitation du remblai rive droite de la centrale des Cèdres Investigation d'une anomalie découverte au sonar multifaisceaux (Version préliminaire).* Hydro-Québec, rapport inédit.

### Archéo-08

- 2009 *Rapport d'inventaire archéologique : saison 2006.* Rapport inédit.
- 2011 *Le site Opémican : Expertise archéologique (CjGt-a).* Rapport inédit.
- 2016 *Rapport d'intervention archéologique Inventaire archéologique de la route d'accès et d'un puits de captage au Parc national d'Opémican, Société des établissements de plein air du Québec.* Rapport inédit.
- 2017 *Rapport d'intervention archéologique. Surveillance des travaux de caractérisation des sols et des sédiments, Parc national d'Opémican, Société des établissements de plein air du Québec.* Rapport inédit.
- 2019 *Rapport d'intervention archéologique Surveillance des travaux de réfection de la dalle de béton (abri de fabrication des estacades) et démolition du hangar à métaux, Parc national d'Opémican Société des établissements de plein air du Québec.* Rapport inédit.

### Archéotec

- 1998 *Centrale Tabaret, inventaire archéologique 1998, rapport de recherche.* Hydro-Québec, rapport inédit.

### Artefactuel

- 2016 *Fouilles archéologiques publiques sur le site de Pointe-du-Buisson – secteur de Pointe-à-Jonathan (BbFl-1n). Rapport de l'intervention de 2015 accompagné d'une analyse technologique du matériel lithique.* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.
- 2017 *Fouilles archéologiques publiques sur le site de Pointe-du-Buisson – secteur de Pointe-à-Jonathan (BbFl-1n). Rapport de l'intervention de 2016 accompagné d'une analyse technologique du matériel lithique.* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.
- 2018 *Inventaire et fouilles archéologiques sur le site de Pointe-du-Buisson. Rapport de l'intervention de 2017.* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.
- 2019a *Inventaire et fouilles archéologiques sur le site de Pointe-du-Buisson. Rapport de l'intervention de 2018.* Musée québécois d'archéologie - Pointe-du-Buisson, rapport inédit.
- 2019b *Inventaires et supervisions archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ). Interventions de 2018 et 2019.* Rapport inédit déposé au MCC et à la SÉPAQ.
- 2020 *Inventaire et supervisions archéologiques au parc national d'Opémican (Sépaq) - interventions du printemps 2019.* Rapport inédit déposé au MCC et à la SÉPAQ.

### Audouze, Françoise

- 1999 « New Advances in French Prehistory ». *Antiquity* 73(279) :167-175.

### BALAC, A.M., C. ROY et R. TREMBLAY

- 2019 *Terre, l'empreinte humaine.* Collection Archéologie du Québec, Les Éditions de l'Homme et Pointe-à-Callière. Montréal, Québec.

Ballin, Torben Bjarke

2012 « 'State of the Art' of British Gunflint Research, with special focus on the early gunflint workshop from Dun Eistean, Lewis ». *Post Medieval Archaeology*, vol 46, no 1 : 116-142.

2014 « The identification of 'powder-burn' and the interpretational value of this feature », *Gunflints - beyond the British and French empires : occasional newsletter from an informal working group*, no 1 : 1-13.

Bergeron, Carine

2017 *Poste de relais du flottage du bois d'Opémican. Volet 3 - État des connaissances*. Rapport inédit remis à la Sépaq.

Bouchard, Russel

1976 *Les armes de traite*. Collection Histoire populaire du Québec, no.3. Les éditions du Boréal Express, Ltée. Sillery, Québec.

Bradley, Charles S.

2001 « La pipe à fumer pour l'archéologue. » Dans *Études en culture matérielle*. Karlis Karklins, dir. Parcs Canada, p. 120-154.

Brenet, Michel

2011 *Variabilité et signification des productions lithiques au Paléolithique moyen ancien. L'exemple de trois gisements de plein-air du Bergeracois (Dordogne, France)*. Thèse de doctorat, Université Bordeaux 1, Bordeaux.

Capsules de bière française

S.d. "William Painter. Inventeur du bouchon couronné". *Capsules de bières françaises*. Consulté le 24-01-2020, au : <http://capsulesdebieres.fr/cbf/frame.htm>

Cattin, Marie-Isabelle

2002 *Du nodule à l'outil ou le silex dans tous ses états. Le matériel lithique des campements magdaléniens d'Hauterive-Champréveyres*. Thèse de doctorat, Faculté des lettres et sciences humaines Université de Neuchâtel, Neuchâtel.

Cérane

1995 *Contribution à l'histoire des Cris de l'Est : Région Laforge 1*. Rapport synthèse. La Société d'énergie de la Baie James. Direction ingénierie et environnement.

2000 *Aménagement hydroélectrique de Sainte-Marguerite 3: analyse et synthèse des interventions archéologiques. Rapport synthèse. Annexe 8.3*. La Société d'énergie de la Baie James. Direction ingénierie et environnement.

Chabot, Jacques

2002 *Tell 'Atij Tell Gudeda. Industrie lithique*. Cahier d'archéologie du CELAT 13, Série archéométrie 3. CELAT, Université Laval, Québec.

Clermont, Norman et Claude Chapdelaine

1982 *Pointe-du-Buisson 4: quarante siècles d'archives oubliées. Recherches amérindiennes au Québec*, Montréal.

Cloutier, Maryse

- 2011 *État des connaissances. Projet de parc national d'Opémican*. Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs, Service des parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs.

Company-Histories.com

- 2019 "Wm. Wrigley Jr. Company" dans *Company-Histories.com*. Document électronique consulté le 02-12-2020 au <https://www.company-histories.com/Wm-Wrigley-Jr-Company-Company-History.html>

Côté, Marc

- 1989 *Intervention archéologique 1988, la fouille du site DaGt-1*. Corporation Archéo-08, rapport inédit.
- 1993 « Préhistoire de l'Abitibi-Témiscamingue », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXIII, n<sup>os</sup> 2-3 : 5- 24.

Côté, Marc et Leila Inksetter

- 2002 *Fouilles archéologiques au site Réal (DdGt-9)*. Corporation Archéo-08, , rapport inédit.
- 2001 « Ceramics and Chronology of the Late Prehistoric period : The Abitibi-Témiscamingue Case » dans *A Collection of Papers Presented at the 33rd Annual Meeting of the Canadian Archaeological Association*, édité par J.-L. Pilon, M. Kirby et C. Thériault, The Ontario Archaeological Society : 111-127.
- 2009 « La céramique blackduckienne des sites Réal (DdGt-9) et Bérubé (DdGt-5). Un mythe devenu réalité », dans *Painting the Past With a Broad Brush. Papers in Honour of James Valliere Wright*. Édité par D.L. Keenlyside et J.-L. Pilon, Mercury Series : 255-298.

Dunning, Phil

- 2001 « Couverts de table composites de 1700 à 1930 ». *Études en culture matérielle*. Karlis Karklins, dir. Parcs Canada, p. 38-53.

Eid, Patrick

- 2010 *Analyse technologique de la collection lithique du lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis*. Rapport inédit remis à Parcs Canada.
- 2015 « Tailler le silex en Nouvelle-France : Étude des chaînes opératoires lithiques au fort Saint-Louis, Québec », *Archéologiques*, no 28 : 1-20.
- 2017 *Analyse techno-économique des chaînes opératoires lithiques du Témiscouata (Québec), durant le Sylvicole et la période de Contact*. Thèse de doctorat, Département d'Anthropologie, Université de Montréal.
- 2020 *Les technologies lithiques durant la période historique : un bref état de la question*. Rapport inédit remis au groupe de recherche AS2, Université de Montréal, département d'Anthropologie.

Gates St-Pierre, Christian

- 2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Étude produite dans le cadre de la

participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP).  
Rapport inédit.

Gates St-Pierre, Christian et Roland Tremblay

2016a « Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen tardif. Dans *Identifier la céramique au Québec*, Laetitia Métreau (dir.), Cahiers d'archéologie du CÉLAT, n° 41, Série Archéométrie n° 8. Québec : 43-46.

2016b « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur ancien. Dans *Identifier la céramique au Québec*, Laetitia Métreau (dir.), Cahiers d'archéologie du CÉLAT, n° 41, Série Archéométrie n° 8. Québec : 47-48.

Gauvin, Robert

1995 *Guide des céramiques. Selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada-Région du Québec*. Patrimoine canadien. Parcs Canada.

GRAO

2014 *Le site patrimonial de Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican (CfGt-a) : état des lieux*. Rapport inédit.

2015 *Évaluation archéologique préliminaire et surveillance des travaux de caractérisation des sols de 2014. Le site patrimonial du poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican - CfGt-8. Parc national d'Opémican*. Rapport inédit.

Griffin, Jessica

2013 « Pinex Company, Ft. Wayne, IN ». *Old Main Artifacts*. En-ligne : <https://oldmainartifacts.wordpress.com/2013/09/05/pinex-company-ft-wayne-in/>, consulté le 1er mai 2020

Guindon, François

2006 *La poterie iroquoise au lac Abitibi : Un objet de commerce entre les Hurons, les Algonquiens et leurs ancêtres entre les années 1000 et 1650 de notre ère*. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal.

IMACS

2001 "Cartridges". *Intermountain Antiquities Computer System (IMACS) Guide*. University of Utah, Department of Anthropology. Consulté le 26-09-2017 au <http://anthro.utah.edu/labs/imacs.php>

Inizan, Marie-Louise, Michèle Reduron-Ballinger, Hélène Roche, and Jacques Tixier

1995 *Technologie de la pierre taillée (Préhistoire de la pierre taillée, Tome 4)*. Cercle de Recherches et d'Études Préhistoriques (C.R.E.P.), Meudon, France.

Inksetter, Leila

2000 « Laurel et Blackduck : l'apport du site Roger Marois », *Archéologiques*, n° 14 : 11-23.

Johanis, Lucie

1996 *Correspondance concernant le site CeGr-2, lac Kipawa*. Correspondance inédite du MCCQ déposée sur la Bibliothèque Numérique en Archéologie.

Jones, Olive et Catherine Sullivan

1985 *Glossaire du verre de Parcs Canada décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat*. Avec la collaboration de George L. Miller, E. Ann Smith, Jane E. Harris, Kevin Lunn et Hélène Deslauriers. Études en archéologie, architecture et histoire. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux. Parcs Canada. Environnement Canada.

Julien, Michel

1992 « Interrogation directe et indirecte : méthodes et concepts. La technologie et la typologie. Du fossile directeur à la chaîne opératoire ». Dans *La préhistoire dans le monde. Nouvelle édition de la préhistoire d'André Leroi-Gourhan*, edited by J. Garanger, pp. 163-193. Presses Universitaires de France, Paris.

Karlin, Claudine

1991 « Présentation », *Techniques et culture* 17-18:i-x.

Kidd, Kenneth E. et Martha Ann Kidd

1972 *Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain*. Lieux historiques canadiens. Cahiers d'archéologie et d'histoire no.1. p.47-92.

Lemire, Nicole

1987 *Histoire de l'exploitation forestière du flottage du bois et du site d'Opémican. Le Site d'Opémican raconté par ses travailleurs (1916-1987)*. Travail présenté à la Société historique d'Opémican inc.

Lemonnier, Pierre

1991 « De la culture matérielle à la Culture ? Ethnologie des techniques et Préhistoire », dans *25 ans d'études technologiques en préhistoire. XIe Rencontre Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, pp. 15-20. APDCA éd, Juan-les-Pins.

Leonidoff, Georges-Pierre

1979 *Le complexe forestier d'Opémican au Témiscamingue*. CELAT, Université Laval.

Light, John D.

2001 « Guide de poche pour l'identification des métaux ». *Études en culture matérielle*. Karlis Karklins, dir. Parcs Canada, p. 3-23.

Lockhart, Bill

2014 Consumers Glass Co. Encyclopedia of Manufacturers Marks on Glass Containers, Historic Glass Bottles Identification & Information Website. Bureau of Land Management et Society for Historical Archaeology. P. 469-492. Consulté le 17-03-2017 au: <https://sha.org/bottle/pdf/DomainionGlass.pdf>

Méhault, Ronan

2017 « Exise-t-il un « Sylvicole moyen médian » au Québec ? ». *Archéologiques* (30) : 1-33.

Miller, George L., Patricia Samford, Ellen Shlasko et Andrew Madsen

2000 « Telling Times for Archaeologists ». *North Historical Archaeology*. Vol. 29, no. 1. Article 2. Disponible sur internet au: <https://orb.binghamton.edu/neha/vol29/iss1/2>

Pelegrin, Jacques, Claudine Karlin, and Pierre Bodu

- 1988 « «Chaîne opératoire» : un outil pour le préhistorien », dans *Technologie préhistorique*, pp. 55-62. CNRS éd. Notes et monographies techniques no 25, Paris.
- 1991 « Aspect de démarche expérimentale en technologie lithique ». Dans *25 ans d'études technologiques en préhistoire. XIe Rencontres Internationales d'Histoire et d'Archéologie d'Antibes*, pp. 57-63. APDCA ed, Juan-les-Pins.
- 1995 *Technologie lithique : le Châtelperronien de Roc-de-Combe (Lot) et de La Côte (Dordogne)*. CNRS. Cahiers du Quaternaire 20, Paris.
- 2000 « Les techniques de débitage laminaire au Tardiglaciaire : critères de diagnose et quelques réflexions », dans *L'Europe Centrale et Septentrionale au Tardiglaciaire. Confrontation des modèles régionaux* edited by B. Valentin, P. Bodu, and M. Christensen, pp. 73-86. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, n°7, Nemours.
- 2002 « Annexe A : Principes de la reconnaissance des méthodes et techniques de taille », dans *Tell 'Atij Tell Gueda; Industrie lithique*, edited by Jacques Chabot, pp. 215-226, Vol. Cahier d'archéologie du Celat 13, Série archéométrie 3. CELAT, Université Laval, Québec.

Perlès, Catherine

- 1991a « Introduction », dans *25 ans d'études technologiques en préhistoire. XIe Rencontres Internationales d'Histoire et d'Archéologie d'Antibes*, APDCA éd., Juan-les-Pins : 7-10.
- 1991b «Économie des matières premières et économie du débitage : deux conceptions opposées ?», dans *25 ans d'études technologiques en préhistoire. XIe Rencontres Internationales d'Histoire et d'Archéologie d'Antibes*, APDCA éd., Juan-les-Pins :35-45.

Pintal, Jean-Yves

- 2016a *Parc national d'Opémican, secteur de la pointe d'Opémican. Étude de potentiel archéologique*. Rapport inédit.
- 2016b *Parc national d'Opémican. Aménagement de la zone de services. Hébergements d'expérience, boucles A, B et C. Boucle Hutopia. Inventaire archéologique*. Rapport inédit.

Riopel, Marc

- 1987 *Opémican, au coeur de l'histoire de la forêt et de la drave aux lacs Témiscamingue et Kipawa, 1860-1987*. Étude présentée au Comité de gestion d'Opémican.

Ross, Lester A. et John D. Light

- 2001 « Guide servant à décrire et interpréter les limes de métal. » Dans *Études en culture matérielle*. Karlis Karklins, dir. Parcs Canada, p. 24-37

Roy, Christian

- 2007 « Premiers regards sur le dépotoir de la fabrique de pipes à fumer Henderson, 1847-1876 ». *Archéologiques*, no. 20, p. 38-54.

Samford, Patricia et George L. Miller

- 2015 (2002) *Post-Colonial Ceramics. Diagnostic Artifacts in Maryland*. Maryland Archaeological Conservation Laboratory. Document électronique consulté en décembre 2020 au : <https://apps.jefpat.maryland.gov/diagnostic/Post-Colonial%20Ceramics/index-PostColonialCeramics.htm>

Schlanger, Nathan

2004 "Suivre les gestes, éclat par éclat" - la chaîne opératoire d'André Leroi-Gourhan. In *Autour de l'homme. Contexte et actualité d'André Leroi-Gourhan*, edited by Françoise Audouze, and Nathan Schlanger, pp. 127-147. APDCA, Antibes.

SIGÉOM (Système d'information géominière du Québec)

2019 « Carte interactive » [ressource en ligne], page consultée le 1er avril 2019 : [http://sigéom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108\\_afchCarteIntr](http://sigéom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr)

Soressi, Marie, and Jean-Michel Geneste

2011 « The History and Efficacy of the Chaîne Opératoire Approach to Lithic Analysis : Studying Techniques to Reveal Past Societies in an Evolutionary Perspective », *PaleoAnthropology. Special Issue : Reduction Sequence, Chaîne Opératoire, and Other Methods: The Epistemologies of Different Approaches to Lithic Analysis* : 334-350.

Sprague, Roderick

2002 « China or Prosser Button Identification and Dating ». *Historical Archaeology*. Vol. 36, no 2, p. 111-127

Taché, Karine

2010 *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP). Rapport inédit.

The Editors of Encyclopaedia Britannica.

1998 « Tip-cat ». *Encyclopaedia Britannica*. Consulté le 03-12-2020 au <https://www.britannica.com/topic/tip-cat>

Vincent, Jean-Serge et Léon Hardy

1977 « L'évolution et l'extension des lacs glaciaires Barlow et Ojibway en territoire québécois ». *Géographie physique et quaternaire*, vol. 31, n° 3-4 : 357-372

Wikipedia Contributors

2020 « .32 Winchester Special ». *Wikipedia, The Free Encyclopedia*. Consulté le 01-12-2019 au [https://en.wikipedia.org/wiki/.32\\_Winchester\\_Special](https://en.wikipedia.org/wiki/.32_Winchester_Special)

Wright, James V.

1972 *The Shield Archaic*. Publications d'archéologie n°3, Musée national de l'Homme, Ottawa.

**ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES**

No	Description	Orientation	Date
3639-40	Fondation de bois sous les rallonges de l'auberge Jodoin	NO	25/11/2019
3641-43	Fondation de bois sous les rallonges de l'auberge Jodoin	O	25/11/2019
3644	Fondation de bois sous les rallonges de l'auberge Jodoin	NO	25/11/2019
3645	Caisson de bois avec escalier sous la première rallonge de l'auberge Jodoin	O	25/11/2019
3646-48	Fondation de bois sous les rallonges de l'auberge Jodoin et vue des deux rallonges déplacées.	E	25/11/2019
3649-50	Paroi du sondage 11A1	O	25/11/2019
3651-52	Paroi du sondage 11A2	O	25/11/2019
3653-54	Vue des sondages du côté sud de l'auberge Jodoin	E	25/11/2019
3655	Vue des sondages du côté sud de l'auberge Jodoin	SE	25/11/2019
3656	Vue générale du secteur de l'auberge Jodoin (aire sud)	N	25/11/2019
3657-59	Excavation mécanique le long du mur ouest de l'auberge Jodoin	S	25/11/2019
3660-62	Paroi du sondage 11A4	O	25/11/2019
3663	Vue de l'aire nord durant l'inventaire, sous les rallonges de l'auberge Jodoin	S	25/11/2019
3664-66	Paroi du sondage 11A3	O	25/11/2019
3667-68	Entrée extérieure du sous-sol de l'auberge Jodoin (mur est)	SO	25/11/2019
3669	Entrée extérieure du sous-sol de l'auberge Jodoin (mur est)	NO	25/11/2019
3670-73	Poterie <i>in situ</i> mise au jour dans le sondage 11A6	N	25/11/2019
3674-76	Poterie <i>in situ</i> mise au jour dans le sondage 11A6	E	25/11/2019
3677-81	Gros tesson de poterie sorti du sondage 11A6	-	25/11/2019
3682-83	Vue des pierres chauffées dans le sondage 11A6	O	25/11/2019
3684-85	Paroi du sondage 11A7	N	25/11/2019
3686-87	Paroi du sondage 11A6	N	25/11/2019
3688-3689	Paroi du sondage 11A6	E	25/11/2019
3690-92	Paroi du sondage 11A6	S	25/11/2019
3693-94	Vue générale du secteur de l'auberge Jodoin (aire nord) et des deux rallonges déplacées	SE	25/11/2019
3695	Paroi du sondage 11A5	N	25/11/2019
3696-97	Paroi du sondage 11A8	E	25/11/2019
3698-99	Paroi du sondage 11A9	E	26/11/2019
3700	Pygargue sur le toit de l'auberge Jodoin	E	26/11/2019
3701	Vue partielle de l'aire nord et des deux rallonges déplacées	E	26/11/2019
3702-03	Paroi du sondage 11A10	E	26/11/2019
3704-05	Paroi du sondage 11A11	O	26/11/2019
3706-3710	Paroi de la tranchée mécanique le long du mur est de l'auberge Jodoin	S	26/11/2019
3711-13	Paroi du sondage 11A12	O	26/11/2019
3714-15	Paroi du sondage 11A13	N	26/11/2019
3716-17	Paroi du sondage 11A14	O	26/11/2019
3718-19	Paroi du sondage 11A15	O	26/11/2019
3720-21	Paroi du sondage 11A16	O	26/11/2019
3722-23	Paroi du sondage 11A17	O	27/11/2019
3724-25	Paroi du sondage 11A18	N	27/11/2019
3726-28	Vue de l'aire sud durant la tempête de neige	O	27/11/2019
3729	Vue de l'aire sud durant la tempête de neige et de l'abri construit sur l'aire nord	NO	27/11/2019
3730-31	Vue des fondations ouest et sud de l'auberge Jodoin	NE	27/11/2019
3732	Vue de la fondation sud de l'auberge Jodoin	N	27/11/2019
3733	Vue de fondations ouest de l'auberge Jodoin	NE	27/11/2019
3734-35	Vue de fondations ouest de l'auberge Jodoin	E	27/11/2019



3736	Vue de fondations ouest de l'auberge Jodoin	NE	27/11/2019
3737-38	Paroi du sondage 11A20	O	27/11/2019
3739-40	Paroi du sondage 11A21	O	27/11/2019
3741	Vue générale de l'aire sud	SO	06/12/2019
3742	Puits 105N 301E avant sa fouille	S	06/12/2019
3743-44	Puits 104N 300E et 104N 299E avant leur fouille	S	06/12/2019
3745	Vue générale de l'aire sud	NE	06/12/2019
3746	Médaille en métal cuivreux dans le puits 119N 298E	N	06/12/2019
3747	Puits 117N 296E après l'enlèvement du remblai de surface	E	06/12/2019
3748	Puits 119N 298E pendant la fouille du remblai de surface	N	06/12/2019
3749	Puits 119N 299E pendant la fouille du remblai de surface	N	06/12/2019
3750	Puits 116N 296E pendant la fouille du remblai de surface	O	06/12/2019
3751-52	Vue générale de l'aire nord en début de fouille	SE	06/12/2019
3753-54	Vue générale de l'aire nord en début de fouille	E	06/12/2019
3755-56	Puits 104N 300E, début de fouille de l'horizon B	S	07/12/2019
3757	Vue générale de la fouille dans l'aire sud	E	07/12/2019
3758-59	Puits 119N 299E et 119N 298E avec Ah partiellement fouillé	S	07/12/2019
3760-62	Fin de fouille de 116N 296E	E	07/12/2019
3763-64	Fin de fouille de 119N 299E et 119N 298E	S	08/12/2019
3765	Paroi est de 119N 299E	E	08/12/2019
3766-68	Photos d'ambiance	O	08/12/2019
3769	Aire sud avec le puits 105N 301E terminé	O	08/12/2019
3770	Fin de fouille de 105N 301E	O	08/12/2019
3771-72	Paroi de 105N 301E jusqu'au niveau B (10-20)	O	08/12/2019
3773	Paroi de 105N 301E jusqu'au niveau B (10-20)	E	08/12/2019
3774-75	Paroi est de 105N 301E et de 104N 301E	E	08/12/2019
3776	Puits 104N 301E en fin de fouille	O	08/12/2019
3777	Puits 104N 301E en fin de fouille et les autres puits limitrophes	O	08/12/2019
3778-79	Photos d'ambiance	O	08/12/2019
3780	Paroi est des puits 104N 301E et 105 301E	E	08/12/2019
3781-84	Paroi est du puits 104N 301E	E	08/12/2019
3785	Paroi est du puits 105N 301E	E	08/12/2019
3786	Paroi est des puits 104N 301E et 105 301E	E	08/12/2019
3787	Fin de fouille de 104N 300E	O	08/12/2019
3788-93	Paroi ouest de 104N 300E avec structure 4 visible en coupe	O	08/12/2019
3794-95	Début de fouille de 104N 299E	O	08/12/2019
3796	Paroi est des puits 117N 296E, 116N 296E et 115N 295E	E	08/12/2019
3797	Paroi est du puits 117N 296E	E	08/12/2019
3798	Paroi est du puits 116N 296E	E	08/12/2019
3799	Paroi est du puits 115N 296E	E	08/12/2019
3800	Début de fouille de 104N 302E	O	08/12/2019
3801	Début de fouille de 104N 302E	N	08/12/2019
3802	105N 300E - concentration de pierres chauffées dans le début du B (0-10)	O	08/12/2019
3803-05	Ambiance	O	08/12/2019
3806-07	105N 300E - concentration de pierres chauffées dans le début du B (0-10)	N	08/12/2019

3808-10	Fin de fouille de 105N 300E	O	09/12/2019
3811	Début de fouille de 105N 299E (quadrant NE et SE)	O	09/12/2019
3812	Puits 104N 299E en cours de fouille	O	09/12/2019
3813-16	104N 299E, structure 4 dans le quadrant SE, niveau B (10-20)	O	09/12/2019
3817	Paroi sud des puits 119N 300E, 119N 299E, 119N 298E et 119N 297E	S	09/12/2019
3818-19	Paroi sud du puits 119N 300E	S	09/12/2019
3820	Paroi sud du puits 119N 299E	S	09/12/2019
3821	Paroi sud du puits 119N 298E	S	09/12/2019
3822-24	Paroi sud du puits 119N 298E avec la structure 1 en gros plan	S	09/12/2019
3825-26	Paroi sud du puits 119N 297E	S	09/12/2019
3827-28	117N 291E avec Ah partiellement fouillé	S	09/12/2019
3829-31	Vue des puits 117N 297E, 116N 297E et 115N 297E en cours de fouille	S	09/12/2019
3832	Puits 118N 300E avant le début de sa fouille	N	09/12/2019
3833-39	Ambiance	-	09/12/2019
3840-48	104N 299E, structure 4 en coupe	S	09/12/2019
3849	104N 299E, structure 4 vue en plan	O	09/12/2019
3850	104N 302E en fin de fouille	E	09/12/2019
3851	Paroi nord de 104N 302E	N	09/12/2019
3852	Paroi est de 104N 302E	E	09/12/2019
3853-57	Ambiance	-	09/12/2019
3858-61	Pièce verticale de bois dans le puits 104N 299E	O	09/12/2019
3862	Fin de fouille de 105N 299E (quadrants NE et SE)	O	09/12/2019
3863	Paroi ouest de 105N 299E (incluant le sondage 11A17)	O	09/12/2019
3864-67	Paroi sud de 104N 302E et 104N 301E	S	10/12/2019
3868-73	Paroi sud de 104N 300E et 104N 299E	S	10/12/2019
3874-77	Puits 119N 296E et 118N 296E, début Ah	E	10/12/2019
3878-81	Puits 118N 298E et 118N 299E, début du foyer (structure 1) dans l'Ah	N	10/12/2019
3882	Puits 118N 298E début du foyer (structure 1) dans l'Ah	N	10/12/2019
3883	Puits 118N 299E début du foyer (structure 1) dans l'Ah	N	10/12/2019
3884-86	Nettoyage en fin de fouille de l'aire sud	-	10/12/2019
3887-89	Photo de fin de fouille de l'aire sud	NO	10/12/2019
3890-91	Photo de fin de fouille de l'aire sud	NE	10/12/2019
3892-94	Photo de fin de fouille de l'aire sud	SE	10/12/2019
3895-96	Photo de fin de fouille de l'aire sud	SO	10/12/2019
3897-99	Puits 115N 298E, début de fouille	E	10/12/2019
3900-03	Puits 118N 296E, niveau B (0-10), poterie <i>in situ</i>	N	10/12/2019
3904-13	Foyer (structure 1) dégagé dans 118N 299E et 118N 298E	N	10/12/2019
3914-19	Foyer (structure 1) dégagé dans 118N 299E et 118N 298E	S	10/12/2019
3920-23	Sol rubéfié dans 118N 296E (structure 1)	E	10/12/2019
3924-29	Puits 115N 298E, fin de fouille avec poteau historique de cèdre	O	11/12/2019
3930-31	Puits 116N 298E, début de fouille (mais partiellement effondré)	N	11/12/2019
3932-33	Foyer (structure 1) dans les puits 118N 299E, 118N 298E et 117N 298E	O	11/12/2019
3934-36	Foyer (structure 1) dans les puits 118N 299E, 118N 298E et 117N 298E	N	11/12/2019

3937-38	Foyer (structure 1) dans le puits 117N 298E avant l'enlèvement de l'Ah	O	11/12/2019
3939	Puits 117N 298E, 117N 299E et 117N 300E avec Ah non fouillé	E	11/12/2019
3940-41	Puits 117N 300E avec Ah non fouillé	S	11/12/2019
3942	Puits 117N 298E, 117N 299E et 117N 300E avec Ah non fouillé	O	11/12/2019
3943-55	Ambiance	-	11/12/2019
3956-57	Excavation mécanique le long du mur sud de l'auberge Jodoïn	NE	11/12/2019
3958	Excavation mécanique le long du mur sud de l'auberge Jodoïn	N	11/12/2019
3959	Excavation mécanique le long du mur sud de l'auberge Jodoïn	NO	11/12/2019
3960	Excavation mécanique le long du mur sud de l'auberge Jodoïn	N	11/12/2019
3961-62	Moitié ouest du foyer (structure 1) fouillé dans le puits 118N 298E	O	11/12/2019
3963-65	Paroi sud de 118N 298E après enlèvement des pierres du foyer (structure 1)	S	11/12/2019
3966-69	Paroi est de 118N 298E après enlèvement des pierres du foyer (structure 1)	E	11/12/2019
3970-75	Ambiance	-	11/12/2019
3976-79	116N 299E après enlèvement du remblai : Ah au nord, horizon B à l'est et perturbation à l'ouest	N	12/12/2019
3980-81	116N 299E en cours d'excavation	N	12/12/2019
3982-85	Paroi sud de 117N 300E	S	12/12/2019
3986	117N 300E en fin de fouille	S	12/12/2019
3987-91	Paroi sud de 118N 298E (structure 1)	S	12/12/2019
3992	118N 298E en fin de fouille	O	12/12/2019
3993-95	Ambiance	-	12/12/2019
3996-98	117N 299E, concentration de pierres altérées par le feu dans le quadrant SE (structure 2)	O	12/12/2019
3999-4001	Paroi est du puits 116N299E	E	12/12/2019
4002-04	Paroi du quadrant SW de 119N 295E avec une mince couche de charbon associée à l'amas de pierres (structure 3)	S	12/12/2019
4005-09	117N 298E, vue de tessons de poterie en place près de la structure 1	S	12/12/2019
4010-13	119N 295E avec les pierres de la structure 3 exposées	O	12/12/2019
4014	115N 298E et 116N 299E, surface du caisson de bois associé à l'auberge Jodoïn	E	12/12/2019
4015-16	115N 298E et 116N 299E, surface du caisson de bois associé à l'auberge Jodoïn	N	12/12/2019
4017-19	115N 298E et 116N 299E, surface du caisson de bois associé à l'auberge Jodoïn	S	12/12/2019
4020-22	115N 298E et 116N 299E, surface du caisson de bois associé à l'auberge Jodoïn	E	12/12/2019
4023-26	117N 298E, sol rubéfié sous le foyer (structure 1)	S	13/12/2019
4027-28	116N 300E après enlèvement du remblai : Ah au nord et au sud	O	13/12/2019
4029-30	120N 299E, surface de l'horizon Ah	N	14/12/2019
4031-32	116N 301E avant d'être fouillé	E	14/12/2019
4033-35	118N 295E en fin de fouille et avec vue du tuyau en métal	O	14/12/2019
4036-39	Tuyau de métal et sa tranchée de pose partiellement excavée	S	14/12/2019
4040-41	115N 295E, surface de l'horizon Ah	E	14/12/2019
4042-45	Ambiance	-	14/12/2019
4046-47	120N 295E et 120N 296E en cours de fouille	E	14/12/2019

4048-53	115N 298E et 116N 299E, surface du caisson de bois associé à l'auberge Jodoin	S	14/12/2019
4054-55	115N 298E et 116N 299E, surface du caisson de bois associé à l'auberge Jodoin	SE	14/12/2019
4056-60	115N 298E et 116N 299E, surface du caisson de bois associé à l'auberge Jodoin	E	14/12/2019
4061-63	115N 298E et 116N 299E, surface du caisson de bois associé à l'auberge Jodoin après son dégagement partiel	SE	14/12/2019
4064-68	115N 298E et 116N 299E, surface du caisson de bois associé à l'auberge Jodoin après son dégagement partiel	E	14/12/2019
4069	115N 298E et 116N 299E, surface du caisson de bois associé à l'auberge Jodoin après son dégagement partiel	SO	14/12/2019
4070-73	120N 300E, Ah partiellement excavé	N	14/12/2019
4074-77	Parement du mur de fondation nord de l'auberge Jodoin au niveau du caisson de bois (115N 298E et 116N 299E)	S	14/12/2019
4078-80	115N 300E avant fouille (puits très abîmé)	S	14/12/2019
4081-82	119N 293E, quadrant NE, en fin de fouille	S	14/12/2019
4083-87	Paroi ouest des puits au sud du tuyau de métal (118N 295E, 117N 295E et 116N 295E)	O	14/12/2019
4088-89	115N 298E et 116N 299E, fouille du caisson de bois associé à l'auberge Jodoin	SE	14/12/2019
4090-91	116N 294E, quadrant SW, en fin de fouille	N	14/12/2019
4092	Ambiance	NE	14/12/2019
4093-95	Aire nord - photos de fin de fouille	SO	14/12/2019
4096-98	Aire nord - photos de fin de fouille	SE	14/12/2019
4099	Aire nord - photos de fin de fouille	NE	14/12/2019
4100	Aire nord - photos de fin de fouille	NO	14/12/2019
4101-04	Aire nord - photos de fin de fouille	N	14/12/2019
4105-06	Surveillance - excavation de la tranchée le long du mur nord de l'auberge Jodoin	SE	15/12/2019
4107-09	Surveillance - excavation de la tranchée le long du mur nord de l'auberge Jodoin	O	15/12/2019
4110-14	Mur de fondation nord de l'auberge Jodoin exposé après excavation mécanique	S	15/12/2019
4115-16	Mur de fondation nord de l'auberge Jodoin exposé après excavation mécanique	E	15/12/2019

## ANNEXE 2 : DATATIONS RADIOCARBONES



André E. Lalonde AMS Laboratory  
**Radiocarbon Laboratory**  
www.ams.uottawa.ca  
**Analysis Report**



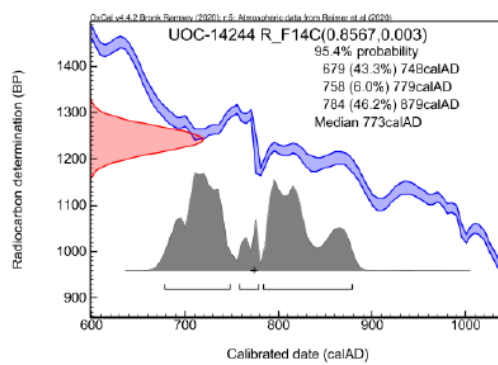
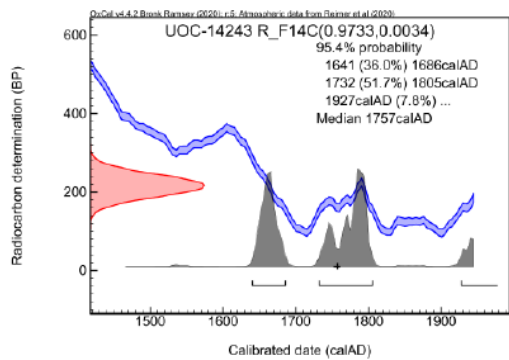
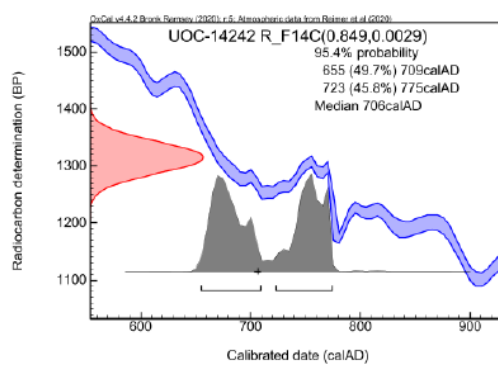
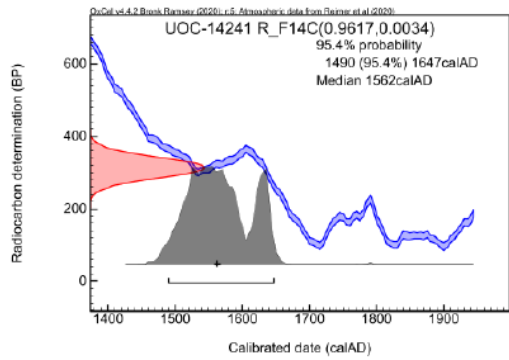
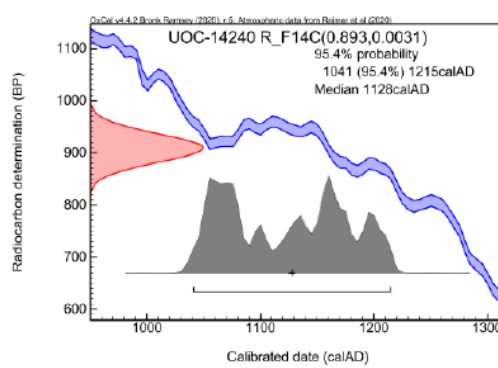
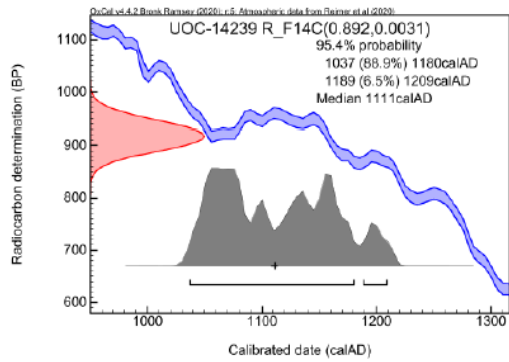
Table 1. Radiocarbon results (errors are 1 $\sigma$ ). Calibration was performed using OxCal v4.4 (Bronk Ramsey, 2009) and the IntCal20 calibration curve (Reimer et al, 2020). Material codes are described in Crann et al. (2017).

Lab ID	Submitter ID	Material	Material Code	14C yr BP	$\pm$	F14C	$\pm$	cal AD
UOC-14239	CfGt-8.2806	Charcoal	AAA	919	28	0.8920	0.0031	1037 - 1180 (88.9%) 1189 - 1209 (6.5%)
UOC-14240	CfGt-8.2821	Charcoal	AAA	909	27	0.8930	0.0031	1041 - 1215 (95.4%)
UOC-14241	CfGt-8.2868	Charcoal	AAA	313	29	0.9617	0.0034	1490 - 1647 (95.4%)
UOC-14242	CfGt-8.2870	Charcoal	AAA	1315	28	0.8490	0.0029	655 - 709 (49.7%) 723 - 775 (45.8%)
UOC-14243	CfGt-8.2878	Charcoal	AAA	217	28	0.9733	0.0034	1641 - 1686 (36.0%) 1732 - 1805 (51.7%) > 1927 (7.8%)+
UOC-14244	CfGt-8.2897	Charcoal	AAA	1242	29	0.8567	0.0030	679 - 748 (43.3%) 758 - 779 (6.0%) 784 - 879 (46.2%)

+Seuss Effect



André E. Lalonde AMS Laboratory  
**Radiocarbon Laboratory**  
 www.ams.uottawa.ca  
**Analysis Report**



## **ANNEXE 3 : INVENTAIRE ET CATALOGUE DES ARTEFACTS**

## Catalogue - Outil lithiques et nucléus

# Cat	Type d'objet	puits	Quad.	Niveau	État	Matière première	Couleur	Long	Large	Ép.	Dist. Nord	Dist. Ouest	Prof.	PR	Commentaires
CfGt-8.1136	Éclat utilisé	119N 299E	SW	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	50	24,5	5,6					Retouches directes partielles en distal; possiblement éclats thermiques enlevés et remontés
CfGt-8.1142	Pièce esquillée?	118N 299E	SE	Ah	Incomplet	Quartzite	Blanc								Pièce esquillée atypique, peut-être éclat retouché; 2 pôles esquillés opposés, mais peut-être est-ce de la retouche car les bords sont sinueux;
CfGt-8.1150	Pièce esquillée	118N 299E	SE	B (0-10)	Frag.	Quartzite	Blanc translucide								un pôle esquillé biseauté préservé; 2 cassures en bâtonnets perpendiculaires = probablement utilisée sur deux axes
CfGt-8.1159	Pointe de projectile	120N 299E	SW	Ah	Frag.	Chert indéterminé	Gris foncé			4,2					Fragment de base; difficile de dire si à pédoncule ou à encoches; base rectiligne; les deux extrémités de la base sont saillantes et forment de petits ailerons; trop fragmentaire pour déterminer le type.
CfGt-8.1160	Pièce esquillée	119N 300E	SW	Ah	Entier	Quartz laiteux	Blanc	28,2	23,4	9	78	12	43	6	un axe de percussion ; pôle 1 = biseauté, pôle 2 = plat; casure en bâtonnets
CfGt-8.1161	Grattoir unguiforme	119N 300E	SE	Ah	Entier	Chert indéterminé	gris foncé zoné gris pâle	20,5	14	9					grattoir unguiforme, front épais, étroit et abrupt aménagé sur bord proximal; bord droit cortical; retouches directes sur bord gauche; bords latéraux convergents
CfGt-8.1162	Grattoir	119N 300E	SE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc translucide	30,5	26	5,2	1	44	58	6	grattoir de forme triangulaire, front rectiligne, retouches abruptes; bord droit brut, bord gauche = retouches directes courtes continues
CfGt-8.1168	Fragment de nucléus?	119N 300E	SE	B (0-10)	Frag.	Pierre schisteuse	Grisâtre			12					fragment de plaquette avec quelques enlèvements discrets sur un bord (plan de frappe)
CfGt-8.1183	Pierre à fusil	118N 298E	SE	Ah	Entier	Silex	beige grisâtre translucide	22	29	5					PAF sur lame; patine blanchâtre sur face inférieure avec débordement sur un bord; mèche esquillée légèrement; autres bords = retouches directes continues; retrouvée au-dessus des pierres du foyer
CfGt-8.1189	Grattoir unguiforme	118N 298E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris zoné	20	21,3	2,6	48	80	62	5	Grattoir unguiforme, front en distal légèrement convexe, retouche directe continue abrupte; retouches directes continues aussi sur bords droit et gauche; talon lisse
CfGt-8.1190	Éclat utilisé	118N 298E	NW	B (0-10)	Frag.	Chert indéterminé	Gris								fragment d'éclat avec mini retouches sur le bord préservé
CfGt-8.1207	Nucléus	115N 295E	m2	Remblai	Entier	Quartz laiteux	Blanc	59	32	17,5					bloc de quartz parallélépipède; 5 faces taillées sur 6; voit mal les négatifs d'enlèvement



CfGt-8.1221	Couteau unifacial	118N 297E	SW	Ae	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	69,4	30,3	8,3			46	4	Gros éclat avec retouches (en distal?) sur le bord le plus long; matière schisteuse en feuillets créant des retouches irrégulières suivant les feuillets; peut-être destiné à être poli?
CfGt-8.1230	Grattoir unguiforme	118N 297E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris	11,6	13,3	3,2	10	99	50	4	Grattoir unguiforme; deux fragments remontés, fracture thermique; très petit grattoir, front abrupt rectiligne irrégulier; mini retouches directes continues sur bord gauche; mini retouches inverses continues sur bord droit; cortex préservé en proximal
CfGt-8.1233	Éclat retouché	118N 297E	NW	B (20-30)	Frag.	Quartzite	Blanc translucide								fragment d'éclats, petites retouches directes courtes sur bord droit
CfGt-8.1239	Éclat utilisé	118N 297E	SW	B (20-30)	Frag.	Chert indéterminé	gris								Petit fragment avec mini retouches directes; cupules thermiques
CfGt-8.1261	nucléus ou ébauche bifaciale	116N 296E	SW	Remblai	Frag.	Quartzite	Blanc jaunâtre								fragment taillé pouvant être un nucléus ou une ébauche bifaciale; trop fragmentaire pour le déterminer; portions plus jaunâtres de la matière
CfGt-8.1283	Fragment d'outil poli?	116N 296E	SW	B (10-20)	Frag.	Pierre schisteuse	Gris foncé								Fragment avec une face très lisse, plate et droite; difficile de dire si naturel ou poli; voit de petites stries qui pourraient indiquer un travail de polissage, mais pourrait être aussi naturelles
CfGt-8.1296	Pièce esquillée	117N 298E	NE	B (0-10)	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc	46		13,7					8 fragments remontés formant une seule pièce esquillée; pourrait avoir cassé lors d'un seul coup, car les morceaux sont dans toutes les directions et ne suivent pas le plan de percussion bipolaire; un axe de percussion, pôles biseautés
CfGt-8.1297	Pièce esquillée	117N 298E	NE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	21	15,6	3,3					un axe de percussion; pôles biseautés cassure en bâtonnet sur un bord
CfGt-8.1303	Grattoir à encoche	117N 298E	SW	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris zoné	13		4					front en proximal; retouches semi-abruptes; front convexe; genre de petite encoche sur extrémité droite du front, grosse cupule thermique empêche de voir l'autre côté malgré le fragment remonté

CfGt-8.1318	Ébauche bifaciale?	Tranchée de tuyau		Remblai	Frag.	Quartzite	blanc jaunâtre									Fragment distal de ce qui semble être une ébauche bifaciale, mais seulement taillée sur une face
CfGt-8.1325	Éclat utilisé	116N 294E	SW	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris		23	4						éclat avec fines dents et mini retouches sur chaque bord; distal manquant
CfGt-8.1327	Pièce esquillée	116N 298E	NW/S W	Indét.	Entier	Quartz laiteux	Blanc	21	16,3	7						2 axes de percussion perpendiculaires, trois pôles biseautés et un plat (cassure en bâtonnet)
CfGt-8.1332	Outil indéterminé	116N 298E	NW	B (0-10)	Frag.	Chert indéterminé	Gris zoné									Très petit fragment de bord retouché, trop fragmentaire pour en déterminer le type
CfGt-8.1351	Grattoir	115N 296E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	21	22	4						petit grattoir; front convexe, retouches abruptes; retouches directes très courtes bord gauche; talon cortical
CfGt-8.1838	Pointe de projectile - Jack's Reef	117N 299E	SW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	15,2	14	3,1	59	5	31	2		Pointe miniature; lame triangulaire avec bords légèrement convexes; encoches en coin asymétriques; base concave formant de petits ailerons. Ressemble au type Jack's Reef.
CfGt-8.1839	Éclat retouché	117N 299E	SE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc									Éclat allongé, retouches directes courtes et continues sur bord gauche; bord droit brut
CfGt-8.1840	Pièce esquillée	117N 299E	NE	Ah	Frag.	Quartzite	Blanc				23	80	30	2		Un éclat ayant cassé une pièce esquillée; voit un pôle biseauté préservé et possiblement un second perpendiculaire au premier mais pas certain

CfGt-8.1841	Pièce esquillée	117N 299E	NE	Ah	Frag.	Quartzite	Blanc				30	69	32	2	Un éclat ayant cassé une pièce esquillée; voit un pôle biseauté préservé; cassure est perpendiculaire à l'axe de percussion visible, donc possible un second axe perpendiculaire dont on ne peut voir les deux pôles actifs
CfGt-8.1842	Pièce esquillée	117N 299E	NE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	18,5	13,5	7,6					Deux axes de percussions perpendiculaires; trois pôles visibles sur 4 : l'un a été emporté par une cassure en bâtonnet; 2 pôles biseautés, un pôle plat (ancienne cassure en bâtonnet); un éclat remonté #1845
CfGt-8.1843	Pièce esquillée	117N 299E	NE	Ah	Entier	Quartz laiteux	Blanc	19	13,5	6	84	96	38	2	Deux axes de percussions perpendiculaire; trois pôles visible sur 4 : l'un a été emporté par une cassure en bâtonnet; 2 pôles biseautés et un pôle plat
CfGt-8.1844	Pièce esquillée	117N 299E	NE	Ah	Incomplet	Chert indéterminé	gris zoné	12,2	9,7	3,5					Deux axes de percussions perpendiculaire; trois pôles visible sur 4 : l'un a été emporté par une cassure en bâtonnet; 3 pôles biseautés
CfGt-8.1847	Pièce esquillée	117N 299E	NE	Ah	Frag.	Quartz laiteux	Blanc			6,6					Un axe de percussion visible; un pôle biseauté; une cassure en bâtonnet
CfGt-8.1849	Outil indéterminé	117N 299E	SW	Ah	Frag.	Chert indéterminé	indéterminé								petit fragment thermique portant des traves de retouches ou d'esquillement; trop petit pour en dire davantage
CfGt-8.1852	Outil bifacial?	117N 299E	SE	Ah	Frag.	Quartz hyalin	Transparent								Petit fragment qui semble montrer de la retouche bifaciale fine, possiblement un fragment de biface ou de pointe, mais trop petit pour en être certain
CfGt-8.1853	Pièce esquillée	117N 299E	SE	Ah	Frag.	Quartzite	Blanc			4					fragment de pièce esquillée; un pôle biseauté préservé; probablement juste un axe de percussion; cassure en bâtonnet

CfGt-8.1856	Pointe de projectile - Jack's Reef?	117N 299E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris brunâtre zoné	22	16	5,5						Petite pointe à encoche latérale; lame triangulaire un peu asymétrique, un bord rectiligne et un convexe; larges encoches latérales créant des ailerons à la base; base très légèrement convexe; ressemble au type Jack's Reef, mais avec encoches latérales
CfGt-8.1857	Pointe de projectile - Jack's Reef	117N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris	25,3	12,3	4,4	46	64	43	2		Lame triangulaire avec bords plutôt rectilignes; encoches en coin; base légèrement convexe; taillée sur éclat : profil plano-convexe et on voit une partie de la face inférieure résiduelle de l'éclat-support. Ressemble au type Jack's Reef.
CfGt-8.1866	Éclat utilisé	117N 299E	NE	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	25,5	7	2,5						éclat, accident sirect, mini retouches directes continues sur bord droit
CfGt-8.1883	Éclat utilisé	117N 297E	SW	B (0-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc			4,7						fines dents sur bord gauche
CfGt-8.1891	Pointe de projectile	117N 297E	SW	Paroi effondrée	Frag.	Rhyolite?	Gris									Fragment de base; larges encoches formant un pédoncule étranglé; base légèrement convexe se terminant en petits ailerons; trop fragmentaire pour déterminer le type
CfGt-8.1894	Éclat retouché	117N 297E	NW	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	24,4	19	2	17	17	79	3		bord droit = retouches inverses courtes continues; bord gauche = retouches inverses courtes continues; talon écrasé
CfGt-8.1899	Pièce esquillée	116N 300E	NW	Ah	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	17,4	11,4	3,6						un axe de percussion; un pôle biseauté et l'autre à moitié biseauté et plat; un cassure en bâtonnet
CfGt-8.1901	Grattoir circulaire	116N 300E	NW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire		17	3						Grattoir qui semble avoir un front tout le tour de l'éclat, mais manque petite partie en proximal et en distal, peut-être un grattoir à double front? Front semi-abrupt

CfGt-8.1917	Pièce esquillée	118N 295E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	29,3	41	12,3	99	51			un axe de percussion, un pôle biseauté et l'autre plat (cortical); une cassure en bâtonnet
CfGt-8.1924	Pointe de projectile (à encoches latérales)	118N 295E	SE	B (20-30)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	34,2	15,6	2					Petite pointe à encoches latérales; bords légèrement convexes de la lame; épaules arrondies; encoches asymétriques; base arrondie; Pointe très simple, car la matière première schisteuse limite beaucoup le tailleur.
CfGt-8.1928	Pièce esquillée	118N 295E	NW	B (0-10)	Frag.	Quartz laiteux	Blanc								Fragment de pièce esquillée; un axe de percussion visible; un pôle biseauté et un autre plat; difficile de voir les stigmates à cause de la matière première
CfGt-8.1954	Éclat utilisé	119N 297E	SE	B (10-20)	Frag.	Chert indéterminé	gris zoné								Fragment thermique avec une portion de bord préservé affichant de mini retouches d'utilisation
CfGt-8.1956	Pièce esquillée	119N 297E	SW	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	Blanc	31	25	12,6					quartz très grossier rendant difficile de voir les stigmates; un axe de percussion; 2 pôles biseautés; une cassure en bâtonnet
CfGt-8.1963	Matrice brute	119N 296E	SW	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	60,5	35	14,5					Morceau angulaire de quartzite qui ne montre pas de traces d'enlèvement; petit fragment recolé sur le plus gros; une surface plus jaunâtre; semble y avoir des plans de faille; possiblement un fragment d'un plus gros bloc
CfGt-8.1979	Grattoir double	120N 297E	NW	Ah	Incomplet	Chert indéterminé	Gris zoné	18,4	26	7,2					deux fronts (proximal et distal); bord droit cortical; casure thermique = manque en partie le front en proximal; front distal = convexe, retouches semi-abruptes; bord gauche = fines dents; front en proximal = retouches semi-abruptes; un éclat thermique remonté
CfGt-8.1998	Éclat utilisé	116N 297E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	48	28,5	5					éclat mince avec fines dents discrètes sur bord gauche; probablement introduits sur le site plutôt que taillé in situ

CfGt-8.2009	Grattoir unguiforme	116N 297E	SE	B (30-40)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	15,6	18,5	2,4						Grattoir unguiforme, front légèrement convexe en distal, retouches semi-abruptes; retouches inverses courtes et continues sur bord droit; retouches directes courtes continues sur bord gauche
CfGt-8.2010	Éclat utilisé	116N 297E	NE	B (30-40)	Incomplet	Chert indéterminé	gris zoné		25,6	3	44	54	84	3		Fines dents sur bord gauche, cassure en proximale empêche de voir le reste; bord droit = vestige d'un pôle de pièce esquillée
CfGt-8.2013	Éclat retouché	116N 297E	NE	B (30-40)	Frag.	Chert indéterminé	gris zoné									fragment d'éclat montrant de la retouche sur un bord résiduel; trop fragmentaire pour en dire davantage
CfGt-8.2021	Éclat retouché	117N 296E	NE	B (20-30)	Incomplet	Quartzite	Blanc	35,3		4	29	88				Gros éclat mince; bord distal = retouches bifaciales continues courtes; bord gauche = mini retouches directes partielles; bord droit = cassé; bord proximal = retouches discontinues possiblement accidentelles
CfGt-8.2022	Éclat retouché	117N 296E	SE	B (0-10)	Incomplet	Rhyolite	Gris verdâtre		29,5	3						fragment proximal; retouches inverses sur bords droit et gauche
CfGt-8.2032	Nucléus	117N 296E	NE	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	45,4	31	21						Petit bloc parallélépipède de quartz; toutes les faces sont taillées, mais la matière première ne permet pas de voir les enlèvements
CfGt-8.2040	Percuteur	117N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Matière non siliceuse indéterminée	Grisâtre				88	84	37	3		Galet; deux plages de percussion opposées; marques de percussion, un gros éclat enlevé et un plus petit sur l'autre pôle
CfGt-8.2043	Éclat retouché/ébauche d'outil	118N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Matière non siliceuse indéterminée	Grisâtre	45	89,4	9						Gros éclat avec enlèvements bifaciaux sur bord proximal; possiblement une ébauche d'outil abandonnée précocement

CfGt-8.2062	Pointe de projectile - Jack's Reef	116N 299E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Noire	29,7	17,3	5,6						Lame triangulaire; bords rectilignes; épaules abîmées, asymétriques et retravaillées; encoches profondes probablement en coin, mais difficile à dire car la base est abîmée; base rectiligne, petits ailerons qui semblent avoir été abîmés; Jack's Reef?
CfGt-8.2063	Pièce esquillée	116N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	16,8	11,7	3,3						un axe de percusion; deux pôles biseautés; cassures en bâtonnets
CfGt-8.2086	Pièce esquillée recyclée en perçoir	116N 299E	NE	B (0-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc	15,3	17,3	4,1						Pièce esquillée avec 1 pôle biseauté. Préservé; l'autre a été retiré et cette extrémité a été transformée en perçoir par de la retouche discrète d'un côté et formant un genre d'encoche sur l'autre
CfGt-8.2097	Éclat retouché	120N 295E	SW	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	19,5	15,6	2,5	99	8	34	4		retouches directes continues courtes et abruptes sur tout le bord distal et débordant légèrement sur le bord droit; ressemble un peu à un grattoir, mais plus irrégulier et moins formel que les autres trouvés sur le site
CfGt-8.2125	Éclat utilisé	119N 298E	SW	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	19,5	18	3,3						éclat avec mini retouches d'utilisation directes sur bord distal
CfGt-8.2130	Grattoir unguiforme	117N 296E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	16,5	18	2,7						Grattoir unguiforme; front convexe en distal = retouches courtes, directes, abruptes; fines dents sur bord droit
CfGt-8.2135	Grattoir sur pièce esquillée recyclée	117N 300E	SW	Ah	Incomplet	Chert indéterminé	indéterminé	14	19,2	4						un éclat thermique remonté; cupules thermiques; pièces esquillée à un axe de percusion (2 pôles biseautés); front de grattoir aménagé sur un bord : front légèrement convexe, retouches abruptes courtes; face supérieure = patine beigeâtre (ou cortex?)
CfGt-8.2136	Éclat utilisé	117N 300E	SW	Ah	Frag.	Chert indéterminé	Gris zoné									Fragment d'éclats avec un bord montrant de mini retouches d'utilisation irrégulières; cupules thermiques

CfGt-8.2137	Pointe de projectile	117N 300E	NE	B (0-10)	Frag.	Chert indéterminé	gris jaunâtre (altéré)		22	7,2	9	60	39	2	Pointe avec extrémités distale et proximale cassées; lame asymétrique (un bord plutôt rectiligne et l'autre convexe); fragment d'une épaupe préservée; Impossible de dire s'il y avait un pédoncule ou des encoches.
CfGt-8.2138	Pièce esquillée	117N 300E	SW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	34,5	18	7					Pièce esquillée allongée; un axe de percussion; 2 pôle biseauté; un éclat remonté (#2139)
CfGt-8.2140	Couteau bifacial	117N 300E	NW	Ah	Incomplet	Pierre schisteuse	Grisâtre		34	8,5	24	44	34	2	pièce bifaciale allongée; une extrémité cassée, l'autre arrondie; bord latéraux rectiligne et allongés; matière de pierre qualité en feuillets créant de nombreux réfléchissements; une face plus taillée que l'autre; ébauche ou outil fini?
CfGt-8.2141	Pièce esquillée?	117N 300E	SE/SW	Paroi	Frag.	Quartz laiteux	Blanc								Fragment de quartz pouvant être une pièce esquillée ou un nucléus bipolaire, mais ne voit pas clairement les enlèvements; difficile à classer
CfGt-8.2147	Éclat utilisé	117N 300E	NW	Ah	Frag.	Chert indéterminé	Grisâtre								petit fragment ayant préservé un bord avec de la mini retouche directe
CfGt-8.2157	Percuteur?	120N 295E	SE	B (0-10)	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	138	74	69	75	75	35	4	Gros galet allongé présentant des marques d'usures, mais qui pourraient aussi être causées par les altérations thermiques
CfGt-8.2197	Pièce esquillée	Sondage 11A3		B (0-10)	Frag.	Quartz hyalin	Transparent								Deux axes de percussion; deux pôles perpendiculaires biseautés préservés
CfGt-8.2198	Outil indéterminé	Sondage 11A3		B (0-10)	Frag.	Chert indéterminé	Gris foncé								Fragment d'outil avec un bord retouché et abrasé préservé; trop fragmentaire pour en dire plus



CfGt-8.2201	Nucléus	Sondage 11A4		Podzol	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	82	58	56					Nucléus multidirectionnel; 6 surfaces taillées; au moins 7 plans de frappe
CfGt-8.2202	Grattoir unguiforme	Sondage 11A4		Podzol	Incomplet	Chert indéterminé	Gris zoné	15,7	16,5	2,3					Grattoir unguiforme; front légèrement courbé en distal, retouche directe abrupte; bord droit = retouches inverses courtes continues; bord gauche = mini retouches directes continues
CfGt-8.2211	Ébauche bifaciale	Sondage 11A13		Podzol remanié (niveau 4)	Frag.	Chert indéterminé	Gris verdâtre		18	5,4					Taillé à partir d'un éclat; enlèvements bifaciaux ayant laissé du cortex et la face inférieure de l'éclat au centre de l'ébauche; probablement abandonné après cassure
CfGt-8.2219	Grattoir	Sondage 11A18		B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné orangé	31	21,5	5,5					Front convexe, retouches abruptes; mini retouches discontinues sur les bords latéraux; matière semble avoir été roulée
CfGt-8.2223	Galet taillé	105N 299E	NE	Humus	Entier	Matière non siliceuse indéterminée	Gris foncé								Galet fendu, possiblement pas taille bipolaire sur enclume, car voit quelques négatifs bipolaires; cortex rougi = possiblement une pierre de foyer; difficile de déterminer la fonction d'une telle pièce; peut-être un percuteur cassé?
CfGt-8.2230	Éclat retouché	105N 299E	NE	B (0-10)	Frag.	Chert indéterminé	Gris zoné								Petit fragment distal montrant de la retouche directe courte sur bord distal débordant sur le bord droit; trop fragmentaire pour en dire davantage
CfGt-8.2233	Éclat utilisé	105N 299E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	34	11,4	5					fines dents discrètes sur bord gauche et quelques mini retouches directes discontinues sur bord droit
CfGt-8.2235	Éclat retouché (racloir?)	105N 300E	SW	Humus	Frag.	Chert indéterminé	gris foncé zoné			2					Fragment d'éclat avec un bord partiellement préservé = retouche directe courte semi-abrupte continue; peut-être un fragment de racloir?; cupules thermiques

CfGt-8.2239	Éclat utilisé	105N 300E	SW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris zoné		23,5	5,5					2 fragments remontés, mais demeure incomplet (distal absent); retouches courtes et fines dents irrégulières sur bord droit et gauche; matière semble un peu roulée
CfGt-8.2240	Éclat utilisé	105N 300E	SW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre		8,3	3,3					Retouches irrégulières courte et directe sur bord droit; mésial-distal absent; matière roulée
CfGt-8.2246	Éclat utilisé	105N 300E	SE	B (0-10)	Frag.	Chert indéterminé	Gris pâle								Petit fragment d'éclat montrant de la retouche discontinue discrète sur le bord droit; matière semble altérée, très brillante, comme beaucoup d'éclat de ce puits. Mais les nervures et bords ne sont pas arrondis ici contrairement à d'autres.
CfGt-8.2259	Éclat utilisé	105N 301E		Paroi	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre								retouches directes courtes et discontinues sur bord gauche; retouches directes courtes en mésial
CfGt-8.2790	Éclat utilisé	104N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	23	20,3	2,6					fines dents sur bords droit et gauche; matière roulée, est-ce que les fines dents auraient pu être accidentellement formée durant le "roulement" de l'éclat
CfGt-8.2791	Éclat utilisé	104N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	16,2	11,6	2,4					fines dents sur bords droit et gauche; matière roulée, est-ce que les fines dents auraient pu être accidentellement formée durant le "roulement" de l'éclat
CfGt-8.2793	Éclat utilisé	104N 300E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	20,5	8,6	1					fines dents sur bords droit et gauche; matière altérée, peut-être roulée, est-ce que les fines dents auraient pu être accidentellement formée durant le processus d'altération
CfGt-8.2794	Éclat utilisé	104N 300E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	14,6	14	3,3					fines dents sur bords droit; matière altérée possiblement par la chaleur, mais peut-être roulée, est-ce que les fines dents auraient pu être accidentellement formée durant le processus d'altération

CfGt-8.2798	Pièce esquillée	104N300E	SW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	14,4		4,2						2 axes de percussion perpendiculaires; 2 pôles biseautés préservés; cupules thermiques
CfGt-8.2800	Fragment de nucléus/éclats?	104N300E	NW	B (10-20)	Frag.	Chert indéterminé	indéterminé									4 fragments remontant sur nucléus #2800, possibles fragments thermiques ou peut-être initiés par une faille lors de la taille? = présence d'une géode qui est un plan de faiblesse
CfGt-8.2800	Nucléus discoïdal	104N300E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	56	47	21						Nucléus discoïdal; cortex rugueux + impuretés de cristaux (géode); quelques négatifs sur plan de frappe et surface débitage ;4 fragments remontés du même lot + 1 fragment #2801 (QNW, B (0-10)), possiblement des fragments thermiques, mais peut-être taillés
CfGt-8.2801	fragment de nucléus	104N300E	NW	B (0-10)	Frag.	Chert indéterminé	indéterminé	9,3	6,5	2,2						Petit fragment d'éclat, possiblement cassé en raison d'un défaut de la matière (géode)
CfGt-8.2808	Éclat utilisé	104N300E	SW	B (10-20)	Frag.	Chert indéterminé	Gris foncé									Fragment d'éclat brûlé avec un bord préservé affichant de mini retouches inverses discontinues
CfGt-8.2817	Pointe de projectile?	104N299E	NE	B (0-10)	Frag.	Chert indéterminé	Gris									Petit fragment bifacial. On voit deux segments de bord perpendiculaire qui pourraient former une base de pointe, car amorce probable d'une encoche. Dans cette optique, il s'agirait possiblement d'une pointe à encoche à base rectiligne.
CfGt-8.2831	Biface à base droite	Berge		Surface	Entier	Quartzite	Blanc	63	31	5,3						Base rectiligne, bords légèrement convexes; profil biconvexe, très symétrique, très bien taillée; cassure distale recollée par la personne inconnue qui l'a trouvé = aurait été trouvée près de la berge au sud de l'auberge Jodoin et donnée ensuite au parc
CfGt-8.2894	Éclat retouché	117N297E	NW	B (10-20)	Frag.	Quartzite	Transparent									Retouches directes continues courtes sur bord droit (partiellement préservé); grignotage direct continu sur bord gauche

# Catalogue - Éclats en pierre

# Cat.	Type d'objet	Nb de pièces	puits	Quad.	Niveau	État de conservation	Matière première	Couleur	Commentaires
CfGt-8.1123	Éclat	1	119N 299E	SE	Remblai	Entier	Quartzite	gris transparent	
CfGt-8.1128	Éclat	1	119N 299E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris verdâtre	
CfGt-8.1128	Éclat	1	119N 299E	SE	B (0-10)	Entier	Quartz	Transparent jaunâtre	
CfGt-8.1128	Fragment d'éclat	4	119N 299E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1128	Fragment d'éclat	1	119N 299E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	gris transparent	
CfGt-8.1129	Éclat	1	119N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris pâle	
CfGt-8.1129	Éclat	1	119N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris verdâtre	
CfGt-8.1129	Éclat	1	119N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1129	Éclat	1	119N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1129	Fragment d'éclat	1	119N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz	Transparent	
CfGt-8.1129	Fragment d'éclat	3	119N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1129	Fragment d'éclat	1	119N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1129	Fragment d'éclat	1	119N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1130	Éclat	1	119N 299E	SW	B (0-10)	Entier	Quartzite	gris translucide	
CfGt-8.1130	Éclat	1	119N 299E	SW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	gris verdâtre	
CfGt-8.1130	Éclat	1	119N 299E	SW	B (0-10)	Entier	pierre schisteuse	gris verdâtre	ressemble à un éclat de l'outil 118N 207E QSW
CfGt-8.1130	Éclat	1	119N 299E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Blanc	
CfGt-8.1130	Fragment d'éclat	3	119N 299E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	gris translucide	
CfGt-8.1130	Fragment d'éclat	2	119N 299E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1130	Fragment d'éclat	2	119N 299E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Blanc	
CfGt-8.1133	Fragment d'éclat	2	119N 299E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1134	Éclat	1	119N 299E	NW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1134	Éclat	1	119N 299E	NW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1134	Fragment d'éclat	5	119N 299E	NW	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1135	Éclat	2	119N 299E	SW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1135	Fragment d'éclat	2	119N 299E	SW	Ah	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1135	Fragment d'éclat	2	119N 299E	SW	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1135	Fragment d'éclat	4	119N 299E	SW	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1135	Fragment d'éclat	1	119N 299E	SW	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Blanc	
CfGt-8.1135	Fragment d'éclat	4	119N 299E	SW	Ah	Fragmentaire	pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1136	Éclat utilisé	1	119N 299E	SW	Ah	Entier	pierre schisteuse	Grisâtre	retouches directes partielles en distal; possiblement éclats thermiques enlevés et remontés
CfGt-8.1137	Éclat	3	119N 299E	NE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1137	Éclat	7	119N 299E	NE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1137	Éclat	2	119N 299E	NE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc translucide	

CfGt-8.1137	Éclat	1	119N 299E	NE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1137	Éclat	1	119N 299E	NE	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1137	Fragment d'éclat	17	119N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1137	Fragment d'éclat	2	119N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.1139	Éclat	4	119N 299E	SE	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1139	Éclat	1	119N 299E	SE	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1139	Éclat	1	119N 299E	SE	Ah	Entier	Verre?	Transparent	Probablement un éclat de verre intrusif
CfGt-8.1139	Éclat	1	119N 299E	SE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1139	Éclat	2	119N 299E	SE	Ah	Incomplet	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1139	Éclat	2	119N 299E	SE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1139	Fragment d'éclat	4	119N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1139	Fragment d'éclat	4	119N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Blanc	
CfGt-8.1139	Fragment d'éclat	1	119N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1139	Fragment d'éclat	1	119N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	
CfGt-8.1139	Fragment d'éclat	2	119N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1140	Éclat	1	118N 299E	m2	Remblai	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1141	Éclat	1	118N 299E	SE	Ah	Entier	Matière siliceuse indéterminée	Noire	
CfGt-8.1141	Éclat	1	118N 299E	SE	Ah	Incomplet	Rhyolite	Gris foncé	
CfGt-8.1141	Éclat	1	118N 299E	SE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Blanc	
CfGt-8.1141	Fragment d'éclat	1	118N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1141	Fragment d'éclat	2	118N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	
CfGt-8.1141	Fragment d'éclat	6	118N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1142	Pièce esquillée?	1	118N 299E	SE	Ah	Incomplet	Quartzite	Blanc	Pièce esquillée atypique, peut-être éclat retouché; 2 pôles esquillées opposés, mais peut-être est-ce de la retouche, car les bords sont sinueux;
CfGt-8.1143	Fragment d'éclat	2	118N 299E	NW	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1143	Fragment d'éclat	3	118N 299E	NW	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1143	Fragment d'éclat	2	118N 299E	NW	Ah	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1143	Fragment d'éclat	1	118N 299E	NW	Ah	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1144	Fragment d'éclat	2	118N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1144	Fragment d'éclat	1	118N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1144	Fragment d'éclat	1	118N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	gris	
CfGt-8.1149	Fragment d'éclat	1	118N 299E	SW	Ah	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1149	Fragment d'éclat	1	118N 299E	SW	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1149	Fragment d'éclat	1	118N 299E	SW	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris bleuté	
CfGt-8.1149	Fragment d'éclat	1	118N 299E	SW	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1149	Fragment d'éclat	1	118N 299E	SW	Ah	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1149	Fragment d'éclat	3	118N 299E	SW	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	

CfGt-8.1150	Pièce esquillée	1	118N 299E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	un pôle esquillé biseauté préservé; 2 cassures en bâtonnets perpendiculaires = probablement utilisée sur deux axes
CfGt-8.1151	Éclat	2	118N 299E	SE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1151	Éclat	1	118N 299E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1151	Fragment d'éclat	10	118N 299E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1151	Fragment d'éclat	7	118N 299E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1151	Fragment d'éclat	4	118N 299E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1151	Fragment d'éclat	1	118N 299E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1152	Éclat	2	118N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1152	Éclat	2	118N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1152	Fragment d'éclat	2	118N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1155	Éclat	1	120N 299E	SE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1155	Fragment d'éclat	1	120N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1155	Fragment d'éclat	1	120N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1156	Éclat	1	120N 299E	SW	Ah	Incomplet	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1156	Éclat	1	120N 299E	SW	Ah	Incomplet	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1156	Éclat	1	120N 299E	SW	Ah	Incomplet	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1156	Fragment d'éclat	1	120N 299E	SW	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1159	Pointe de projectile	1	120N 299E	SW	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Fragment de base; difficile de dire si à pédoncule ou à encoches; base rectiligne; les deux extrémités de la base sont saillantes et forment de petits ailerons; trop fragmentaire pour déterminer le type.
CfGt-8.1160	Pièce esquillée	1	119N 300E	SW	Ah	Entier	Quartz laiteux	Blanc	un axe de percussion ; pôle 1 = biseauté, pôle 2 = plat; casure en bâtonnets
CfGt-8.1161	Grattoir unguiforme	1	119N 300E	SE	Ah	Entier	Chert indéterminé	gris foncé zoné gris pâle	grattoir unguiforme, front épais, étroit et abrupt aménagé sur bord prox; bord droit cortical; retouches directe sur bord gauche; bords latéraux convergents
CfGt-8.1162	Grattoir	1	119N 300E	SE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc translucide	grattoir de forme triangulaire, front rectiligne, retouches abruptes; bord droit brut, bord gauche = retouches directes courtes continues
CfGt-8.1163	Éclat	2	119N 300E	SW	Ah	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc	possiblement associés à la pièce esquillée #1160
CfGt-8.1163	Éclat	1	119N 300E	SW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1163	Éclat	1	119N 300E	SW	Ah	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	

CfGt-8.1163	Fragment d'éclat	5	119N 300E	SW	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	possiblement associés à la pièce esquillée #1160
CfGt-8.1164	Fragment d'éclat	3	119N 300E	NW	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1164	Mica	1	119N 300E	NW	Ah	Fragmentaire	Mica		petit fragment de mica possiblement naturel
CfGt-8.1165	Éclat	1	119N 300E	NE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1165	Éclat	1	119N 300E	NE	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1165	Fragment d'éclat	1	119N 300E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1167	Éclat	2	119N 300E	SE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1167	Éclat	2	119N 300E	SE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1167	Fragment	1	119N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1167	Fragment d'éclat	2	119N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1167	Fragment d'éclat	1	119N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	
CfGt-8.1168	Fragment de nucléus?	2	119N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	fragment de plaquette avec quelques enlèvement discrets sur un bord (plan de frappe)
CfGt-8.1169	Éclat	1	119N 300E	NE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	gris	cortex lisse rougeâtre; possible qu'il s'agisse d'un fragment thermique de pierre de foyer avec les traits accidentels d'un éclat
CfGt-8.1170	Éclat	1	119N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	gris	
CfGt-8.1170	Éclat	5	119N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1170	Éclat	1	119N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1170	Éclat	3	119N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1170	Fragment d'éclat	5	119N 300E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	gris	
CfGt-8.1170	Fragment d'éclat	2	119N 300E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1170	Fragment d'éclat	13	119N 300E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1171	Éclat	1	119N 300E	SW	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1171	Éclat	1	119N 300E	SW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1171	Éclat	2	119N 300E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1171	Éclat	1	119N 300E	SW	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1171	Éclat	1	119N 300E	SW	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1171	Fragment	2	119N 300E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1171	Fragment d'éclat	2	119N 300E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1175	Éclat	1	120N 300E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris foncé zoné gris pâle	
CfGt-8.1175	Éclat	1	120N 300E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris foncé	
CfGt-8.1176	Éclat	1	120N 300E	SE	B (20-30)	Entier	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1177	Éclat	1	116N 301E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1177	Fragment d'éclat	1	116N 301E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	gris zoné	
CfGt-8.1178	Éclat	1	116N 301E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1178	Fragment d'éclat	1	116N 301E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	gris zoné	

CfGt-8.1179	Éclat	1	118N 298E	SW	interface remblai/Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1182	Éclat	1	118N 298E	SE	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1182	Éclat	1	118N 298E	SE	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1182	Fragment d'éclat	1	118N 298E	SE	Ah	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1183	Pierre à fusil	1	118N 298E	SE	Ah	Entier	Silex	beige grisâtre translucide	PAF sur lame; patine blanchâtre sur face inférieure avec débordement sur un bord; mèche esquillée légèrement; autres bords = retouches directes continues; retrouvée au-dessus des pierres du foyer
CfGt-8.1184	Éclat	1	118N 298E	SW	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1184	Fragment d'éclat	2	118N 298E	SW	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1185	Éclat	2	118N 298E	NW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1185	Éclat	1	118N 298E	NW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1185	Fragment d'éclat	1	118N 298E	NW	Ah	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.1185	Fragment d'éclat	1	118N 298E	NW	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1188	Éclat	2	118N 298E	NE	Interface Ah/B	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1188	Éclat	1	118N 298E	NE	Interface Ah/B	Incomplet	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1188	Éclat	2	118N 298E	NE	Interface Ah/B	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1188	Fragment	2	118N 298E	NE	Interface Ah/B	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1188	Fragment d'éclat	1	118N 298E	NE	Interface Ah/B	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1188	Fragment d'éclat	2	118N 298E	NE	Interface Ah/B	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1189	Grattoir unguiforme	1	118N 298E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris zoné	Grattoir unguiforme, front en distal légèrement convexe, retouche directe continue abrupte; retouches directe continues aussi sur bords droit et gauche; talon lisse
CfGt-8.1190	Éclat utilisé	1	118N 298E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris	fragment d'éclat avec mini retouches sur le bord préservé
CfGt-8.1191	Éclat	2	118N 298E	NW	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1191	Fragment d'éclat	4	118N 298E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1191	Fragment d'éclat	1	118N 298E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris bleuté	
CfGt-8.1191	Fragment d'éclat	1	118N 298E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1192	Éclat	1	118N 298E	SW	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1192	Fragment d'éclat	1	118N 298E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1192	Fragment d'éclat	2	118N 298E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1192	Fragment d'éclat	1	118N 298E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Gris zoné	
CfGt-8.1192	Fragment d'éclat	1	118N 298E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1193	Éclat	2	118N 298E	NE	B (0-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc jaunâtre translucide	



CfGt-8.1193	Éclat	1	118N 298E	NE	B (0-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc jaunâtre translucide	
CfGt-8.1193	Éclat	1	118N 298E	NE	B (0-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	Gris foncé	
CfGt-8.1193	Éclat	1	118N 298E	NE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1193	Fragment d'éclat	8	118N 298E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre translucide	
CfGt-8.1193	Fragment d'éclat	2	118N 298E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1193	Fragment d'éclat	2	118N 298E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Gris foncé	
CfGt-8.1193	Fragment d'éclat	10	118N 298E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1194	Éclat	1	118N 298E	SE	B (0-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1194	Éclat	1	118N 298E	SE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1194	Éclat	1	118N 298E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1194	Éclat	1	118N 298E	SE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1194	Éclat	2	118N 298E	SE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1194	fragment	1	118N 298E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1194	Fragment d'éclat	4	118N 298E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1194	Fragment d'éclat	2	118N 298E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1194	Fragment d'éclat	3	118N 298E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1194	Fragment d'éclat	3	118N 298E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1198	Fragment d'éclat	1	118N 298E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1199	Éclat	1	118N 298E	NE	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1199	Fragment	1	118N 298E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1199	Fragment d'éclat	5	118N 298E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1199	Fragment d'éclat	1	118N 298E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1201	Éclat	1	118N 298E	SE	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1201	Fragment d'éclat	13	118N 298E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1201	Fragment d'éclat	9	118N 298E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1202	Éclat	1	116N 295E	m2	Remblai	Entier	Chert indéterminé	Gris bleuté	
CfGt-8.1202	Fragment d'éclat	1	116N 295E	m2	Remblai	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1205	Éclat	1	116N 295E	SW	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1205	Fragment d'éclat	1	116N 295E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1205	Fragment d'éclat	1	116N 295E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris bleuté	
CfGt-8.1206	Éclat	1	116N 295E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.1206	Éclat	1	116N 295E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1206	Fragment d'éclat	1	116N 295E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris bleuté	
CfGt-8.1206	Fragment d'éclat	1	116N 295E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.1207	Nucléus	1	115N 295E	m2	Remblai	Entier	Quartz laiteux	Blanc	bloc de quartz parallépipède; 5 favces taillées sur 6; voit mal les négatifs d'enlèvement
CfGt-8.1208	Éclat	1	115N 295E	m2	Remblai	Entier	Quartzite?	Gris foncé	
CfGt-8.1208	Éclat	1	115N 295E	m2	Remblai	Entier	Quartzite	Blanc translucide	

CfGt-8.1208	Éclat	1	115N 295E	m2	Remblai	Incomplet	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1208	Éclat	1	115N 295E	m2	Remblai	Entier	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.1208	Fragment d'éclat	1	115N 295E	m2	Remblai	Fragmentaire	Quartzite?	Gris foncé	
CfGt-8.1208	Fragment d'éclat	1	115N 295E	m2	Remblai	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris bleuté	
CfGt-8.1210	Éclat	1	115N 295E	m2	Ah	Entier	quartzite?	Gris foncé	
CfGt-8.1210	Éclat	2	115N 295E	m2	Ah	Incomplet	quartzite?	Gris foncé	
CfGt-8.1211	Fragment	1	115N 295E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1212	Fragment d'éclat	1	115N 295E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	quartzite?	Gris foncé	
CfGt-8.1213	Fragment d'éclat	1	115N 295E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé zoné gris pâle	
CfGt-8.1215	Fragment d'éclat	1	115N 295E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris pâle	
CfGt-8.1216	Éclat	1	115N 295E	SW	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1216	Éclat	1	115N 295E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1216	Fragment d'éclat	2	115N 295E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1217	Éclat	1	118N 297E	m2	Interface remblai/Ah	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1218	Éclat	1	118N 297E	SE	Ah	Incomplet	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1218	Éclat	1	118N 297E	SE	Ah	Incomplet	Chert indéterminé	gris jaunâtre	
CfGt-8.1219	Éclat	1	118N 297E	NE	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1219	fragment	1	118N 297E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1221	Couteau unifacial	1	118N 297E	SW	Ae	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	Gros éclat avec retouches (en distal?) sur le bord le plus long; matière schisteuse en feuillets créant des retouches irrégulières suivant les feuillets; peut-être destiné à être poli?
CfGt-8.1222	Éclat	1	118N 297E	SE	Ae	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1222	Éclat	2	118N 297E	SE	Ae	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1222	Fragment d'éclat	4	118N 297E	SE	Ae	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1222	Fragment d'éclat	1	118N 297E	SE	Ae	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1223	Éclat	3	118N 297E	SW	Ae	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1223	Fragment d'éclat	1	118N 297E	SW	Ae	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1223	Fragment d'éclat	2	118N 297E	SW	Ae	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1224	Fragment	1	118N 297E	NE	Ae	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1224	Fragment d'éclat	1	118N 297E	NE	Ae	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1226	Éclat	1	118N 297E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.1226	Fragment d'éclat	1	118N 297E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.1227	Éclat	1	118N 297E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris jaunâtre	
CfGt-8.1227	Éclat	2	118N 297E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1227	Éclat	1	118N 297E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	cupules thermiques
CfGt-8.1227	Éclat	1	118N 297E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1227	Éclat	1	118N 297E	NW	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1227	Fragment d'éclat	1	118N 297E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1227	Fragment d'éclat	2	118N 297E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	

CfGt-8.1229	Éclat	1	118N 297E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	gris jaunâtre	
CfGt-8.1229	Éclat	1	118N 297E	SW	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1229	Fragment d'éclat	1	118N 297E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1230	Grattoir unguiforme	1	118N 297E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris	Grattoir unguiforme; deux fragments remontés, fracture thermique; très petit grattoir, front abrupt rectiligne irrégulier; mini retouches directes continues sur bord gauche; mini retouches inverses continues sur bord droit; cortex préservé en proximal
CfGt-8.1231	Éclat	1	118N 297E	NW	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1232	Éclat	1	118N 297E	NE	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1232	Éclat	1	118N 297E	NE	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1232	Éclat	1	118N 297E	NE	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1232	Fragment d'éclat	4	118N 297E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1232	Fragment d'éclat	2	118N 297E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1232	Fragment d'éclat	1	118N 297E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1232	Fragment d'éclat	2	118N 297E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1232	Fragment d'éclat	18	118N 297E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1233	Éclat retouché	1	118N 297E	NW	B (20-30)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	fragment d'éclats, petites retouches directes courtes sur bord droit
CfGt-8.1234	Éclat	1	118N 297E	NW	B (20-30)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1234	Éclat	1	118N 297E	NW	B (20-30)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1234	Fragment	4	118N 297E	NW	B (20-30)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1234	Fragment d'éclat	6	118N 297E	NW	B (20-30)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1237	Éclat	1	118N 297E	NE	B (20-30)	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1237	Éclat	2	118N 297E	NE	B (20-30)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1237	Éclat	4	118N 297E	NE	B (20-30)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1237	Éclat	1	118N 297E	NE	B (20-30)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1237	Fragment d'éclat	2	118N 297E	NE	B (20-30)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1237	Fragment d'éclat	27	118N 297E	NE	B (20-30)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1237	Verre à vitre (intrusif)	1	118N 297E	NE	B (20-30)	Entier	verre à vitre		non conservé
CfGt-8.1238	Fragment d'éclat	1	118N 297E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1239	Éclat utilisé	1	118N 297E	SW	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris	Petit fragment avec mini retouches directes; cupules thermiques
CfGt-8.1240	fragment	1	118N 297E	SW	B (20-30)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1241	Éclat	1	118N 297E	SE	B (20-30)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1242	Éclat	1	118N 297E	SW	B (30-40)	Entier	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1242	Éclat	4	118N 297E	SW	B (30-40)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1242	Fragment d'éclat	2	118N 297E	SW	B (30-40)	Fragmentaire	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1242	Fragment d'éclat	2	118N 297E	SW	B (30-40)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1243	Éclat	3	118N 297E	NE	B (30-40)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	

CfGt-8.1243	Éclat	2	118N 297E	NE	B (30-40)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1243	Fragment d'éclat	20	118N 297E	NE	B (30-40)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1244	Éclat	1	118N 297E	NW	B (30-40)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1244	Fragment d'éclat	6	118N 297E	NW	B (30-40)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1245	Éclat	2	118N 297E	SW	B (40-50)	Entier	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1245	Éclat	2	118N 297E	SW	B (40-50)	Entier	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1245	Éclat	1	118N 297E	SW	B (40-50)	Entier	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1245	Éclat	1	118N 297E	SW	B (40-50)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1245	Fragment d'éclat	7	118N 297E	SW	B (40-50)	Fragmentaire	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1245	Fragment d'éclat	3	118N 297E	SW	B (40-50)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1246	Éclat	1	118N 297E	SE	B (40-50)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1246	Éclat	3	118N 297E	SE	B (40-50)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1246	Éclat	1	118N 297E	SE	B (40-50)	Entier	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1246	Fragment d'éclat	3	118N 297E	SE	B (40-50)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1246	Fragment d'éclat	1	118N 297E	SE	B (40-50)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1246	Fragment d'éclat	1	118N 297E	SE	B (40-50)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1247	Éclat	1	117N 295E	m2	Remblai	Incomplet	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1247	Éclat	2	117N 295E	m2	Remblai	Entier	Quartzite	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1247	Fragment d'éclat	2	117N 295E	m2	Remblai	Fragmentaire	Quartzite	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1251	Éclat	1	117N 295E	NE	Ah	Entier	Quartzite	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1251	Éclat	1	117N 295E	NE	Ah	Entier	Quartzite	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1251	Fragment d'éclat	2	117N 295E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1252	Fragment d'éclat	1	117N 295E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1252	Fragment d'éclat	1	117N 295E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris jaunâtre	
CfGt-8.1252	Verre à vitre (intrusif)	1	117N 295E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Verre à vitre		non conservé
CfGt-8.1253	Éclat	1	117N 295E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1253	Éclat	2	117N 295E	SE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1253	Éclat	2	117N 295E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.1253	Fragment d'éclat	1	117N 295E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1253	Fragment d'éclat	1	117N 295E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1253	Fragment d'éclat	2	117N 295E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1257	Éclat	1	117N 295E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1258	Éclat	1	117N 295E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	gris pâle	
CfGt-8.1258	Fragment d'éclat	1	117N 295E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1259	Fragment d'éclat	1	117N 295E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.1260	Éclat	1	117N 295E	NW	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1261	nucléus ou ébauche bifaciale	1	116N 296E	SW	Remblai	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	fragment taillé pouvant être un nucléus ou une ébauche bifaciale; trop fragmentaire pour le déterminer; portions plus jaunâtres de la matière
CfGt-8.1262	Éclat	1	116N 296E	SE	Remblai	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	Gros éclat, peut-être un bord utilisé, mais pas d'évidences claires

CfGt-8.1262	Éclat	1	116N 296E	SE	Remblai	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	Remonte sur un éclat #1265
CfGt-8.1262	Fragment d'éclat	1	116N 296E	SE	Remblai	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1262	Fragment d'éclat	1	116N 296E	SE	Remblai	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1263	Éclat	1	116N 296E	NW	Remblai	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1263	Éclat	1	116N 296E	NW	Remblai	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1263	Éclat	1	116N 296E	NW	Remblai	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1263	Fragment d'éclat	1	116N 296E	NW	Remblai	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1263	Fragment d'éclat	1	116N 296E	NW	Remblai	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1265	Éclat	1	116N 296E	NW	Remblai	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	Remonte sur un éclat #1262
CfGt-8.1265	Fragment d'éclat	1	116N 296E	NW	Remblai	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1268	Éclat	1	116N 296E	SE	Ah	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1269	Éclat	1	116N 296E	SW	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	Remonte sur nucléus/ébauche #1261
CfGt-8.1269	Éclat	1	116N 296E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1269	Fragment d'éclat	1	116N 296E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1270	Éclat	2	116N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1270	Éclat	2	116N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1270	Éclat	1	116N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1270	Éclat	3	116N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.1270	Éclat	3	116N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1270	Fragment d'éclat	1	116N 296E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.1272	Éclat	1	116N 296E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Beige	
CfGt-8.1273	Éclat	3	116N 296E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1273	Éclat	3	116N 296E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris pâle	
CfGt-8.1273	Éclat	7	116N 296E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1273	Éclat	10	116N 296E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1273	Éclat	1	116N 296E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1273	Éclat	1	116N 296E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1273	Éclat	1	116N 296E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Blanc	
CfGt-8.1273	Éclat	1	116N 296E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1273	Éclat roulé	1	116N 296E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1273	Fragment	1	116N 296E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1273	Fragment d'éclat	22	116N 296E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1273	Fragment d'éclat	3	116N 296E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1277	Éclat	10	116N 296E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1277	Fragment d'éclat	12	116N 296E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1277	Fragment d'éclat	1	116N 296E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	
CfGt-8.1279	Éclat	1	116N 296E	NW	B (10-20)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	Blanc	
CfGt-8.1279	Fragment d'éclat	1	116N 296E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.1279	Fragment d'éclat	1	116N 296E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1282	Éclat	1	116N 296E	SE	B (10-20)	Entier	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1282	Fragment d'éclat	1	116N 296E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	

CfGt-8.1283	Fragment d'outil poli?	1	116N 296E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	Fragment avec une face très lisse, plate et droite; difficile de dire si naturel ou poli; voit de petites stries qui pourraient indiquer un travail de polissage, mais pourrait être aussi naturelles
CfGt-8.1284	Éclat	1	116N 296E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1284	Éclat	1	116N 296E	SE	B (20-30)	Entier	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1284	Fragment d'éclat	1	116N 296E	SE	B (20-30)	Fragmentaire	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1286	Éclat	1	116N 296E	NE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1286	Fragment d'éclat	1	116N 296E	NE	B (20-30)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc translucide	
CfGt-8.1287	Éclat	1	117N 298E	NW	Remblai (tranchée)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	beige	
CfGt-8.1287	Éclat	1	117N 298E	NW	Remblai (tranchée)	Incomplet	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1287	Fragment	1	117N 298E	NW	Remblai (tranchée)	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Gris foncé	
CfGt-8.1288	Éclat	1	117N 298E	SW	Remblai (tranchée)	Incomplet	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1288	Éclat	1	117N 298E	SW	Remblai (tranchée)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1288	Éclat	1	117N 298E	SW	Remblai (tranchée)	Entier	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.1288	Fragment	1	117N 298E	SW	Remblai (tranchée)	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.1288	Fragment d'éclat	1	117N 298E	SW	Remblai (tranchée)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1291	Éclat	1	117N 298E	SW	Ah	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1291	Éclat	1	117N 298E	SW	Ah	Incomplet	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1292	Éclat	1	117N 298E	NW	B (0-10)	Incomplet	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1292	Fragment d'éclat	2	117N 298E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1295	Éclat	1	117N 298E	SE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1295	Éclat	1	117N 298E	SE	B (0-10)	Entier	Quartzite	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1295	Éclat	3	117N 298E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1295	Éclat	8	117N 298E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1295	Fragment	2	117N 298E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.1295	Fragment d'éclat	2	117N 298E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1295	Fragment d'éclat	11	117N 298E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1295	Fragment d'éclat	3	117N 298E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	

CfGt-8.1296	Pièce esquillée	1	117N 298E	NE	B (0-10)	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc	8 fragments remontés formant une seule pièce esquillée; pourrait avoir cassé lors d'un seul coup, car les morceaux sont dans toutes les directions et ne suivent pas le plan de percussion bipolaire; un axe de percussion, pôles biseautés
CfGt-8.1297	Pièce esquillée	1	117N 298E	NE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	un axe de percussion; pôles biseautés cassure en bâtonnet sur un bord
CfGt-8.1298	Éclat	1	117N 298E	NE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1298	Éclat	1	117N 298E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris pâle	
CfGt-8.1298	Éclat	1	117N 298E	NE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1298	Éclat	3	117N 298E	NE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1298	Fragment	3	117N 298E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.1298	Fragment	3	117N 298E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	rosé	
CfGt-8.1298	Fragment d'éclat	25	117N 298E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1298	Fragment d'éclat	1	117N 298E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1298	Fragment d'éclat	6	117N 298E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1298	Fragment d'éclat	5	117N 298E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1300	Éclat	1	117N 298E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1300	Éclat	3	117N 298E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1300	Éclat	3	117N 298E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1300	Éclat	2	117N 298E	SW	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1300	Fragment d'éclat	5	117N 298E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1303	Grattoir à encoche	1	117N 298E	SW	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris zoné	front en proximal; retouches semi-abruptes; front convexe; genre de petite encoche sur extrémité droite du front, grosse cupule thermique empêche de voir l'autre côté malgré le fragment remonté
CfGt-8.1304	Éclat	2	117N 298E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1304	Éclat	2	117N 298E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	gris pâle	
CfGt-8.1304	Éclat	1	117N 298E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Noire	
CfGt-8.1304	Éclat	1	117N 298E	NW	B (10-20)	Incomplet	Quartzite	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1304	Éclat	1	117N 298E	NW	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1304	Fragment d'éclat	1	117N 298E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1304	Fragment d'éclat	2	117N 298E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1304	Mica	1	117N 298E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Mica		
CfGt-8.1307	Éclat	11	117N 298E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1307	Éclat	1	117N 298E	SW	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1307	Éclat	1	117N 298E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	gris pâle	

CfGt-8.1307	Éclat	2	117N 298E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1307	Fragment d'éclat	3	117N 298E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1307	Fragment d'éclat	4	117N 298E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1307	Fragment d'éclat	1	117N 298E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1308	Éclat	1	117N 298E	NE	B (20-30)	Entier	Quartzite	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1308	Fragment d'éclat	4	117N 298E	NE	B (20-30)	Fragmentaire	Quartzite	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1311	Éclat	1	117N 298E	SW	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1311	Éclat	1	117N 298E	SW	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.1311	Éclat	1	117N 298E	SW	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1311	Fragment d'éclat	6	117N 298E	SW	B (20-30)	Fragmentaire	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1312	Fragment d'éclat	1	117N 298E	NW	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1312	Fragment d'éclat	2	117N 298E	NW	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.1312	Fragment d'éclat	2	117N 298E	NW	B (20-30)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1312	Fragment d'éclat	3	117N 298E	NW	B (20-30)	Fragmentaire	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1315	Éclat	1	117N 298E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1315	Éclat	1	117N 298E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.1315	Éclat	1	117N 298E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1315	Éclat	1	117N 298E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1315	Fragment d'éclat	1	117N 298E	SE	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1315	Fragment d'éclat	4	117N 298E	SE	B (20-30)	Fragmentaire	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1316	Fragment d'éclat	1	117N 298E	NE	B (30-40);	Fragmentaire	Quartz laiteux	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1318	Ébauche bifaciale?	1	Tranchée de tuyau		Remblai	Fragmentaire	Quartzite	blanc jaunâtre	Fragment distal de ce qui semble être une ébauche bifaciale, mais seulement taillée sur une face
CfGt-8.1319	Éclat	1	Tranchée de tuyau		Remblai	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1319	Éclat	1	Tranchée de tuyau		Remblai	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1319	Fragment d'éclat	3	Tranchée de tuyau		Remblai	Fragmentaire	Quartzite	blanc jaunâtre	
CfGt-8.1319	Fragment d'éclat	1	Tranchée de tuyau		Remblai	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1320	Fragment d'éclat	3	Sondage 11A1		Remblai	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1321	Éclat	1	115N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1321	Fragment d'éclat	1	115N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1322	Éclat	1	116N 294E	SW	Remblai	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1322	Fragment d'éclat	1	116N 294E	SW	Remblai	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1323	Éclat	1	116N 294E	SW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1324	Éclat	1	116N 294E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris pâle	
CfGt-8.1325	Éclat utilisé	1	116N 294E	SW	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris	éclat avec fines dents et mini retouches sur chaque bord; distal manquant



CfGt-8.1326	Éclat	2	116N 298E	NW/ SW	Indéterminé	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1326	Fragment d'éclat	2	116N 298E	NW/ SW	Indéterminé	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1326	Fragment d'éclat	1	116N 298E	NW/ SW	Indéterminé	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1327	Pièce esquillée	1	116N 298E	NW/S W	Indéterminé	Entier	Quartz laiteux	Blanc	2 axes de percussion perpendiculaires, trois pôles biseautés et un plat (cassure en bâtonnet)
CfGt-8.1330	Éclat	1	116N 298E	m2	Remblai/Ah	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1330	Fragment d'éclat	1	116N 298E	m2	Remblai/Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1330	Fragment d'éclat	1	116N 298E	m2	Remblai/Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.1331	Éclat	1	116N 298E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.1331	Fragment d'éclat	1	116N 298E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1332	Outil indéterminé	1	116N 298E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris zoné	Très petit fragment de bord retouché, trop fragmentaire pour en déterminer le type
CfGt-8.1336	Éclat	1	116N 298E	SE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1336	Fragment d'éclat	1	116N 298E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1337	Éclat	1	116N 298E	NW	B (10-20)	Incomplet	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1337	Fragment d'éclat	1	116N 298E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.1341	Éclat	1	116N 298E	NE	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1341	Éclat	1	116N 298E	NE	B (10-20)	Entier	Verre	Transparent	Éclat de verre très mince probablement intrusif
CfGt-8.1343	Éclat	1	116N 298E	NW	B (20-30)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1344	Éclat	1	116N 298E	SW	B (20-30)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1344	Éclat	1	116N 298E	SW	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1344	Fragment d'éclat	3	116N 298E	SW	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1346	Éclat	1	115N 296E	m2	Remblai	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1346	Éclat	1	115N 296E	m2	Remblai	Incomplet	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1346	Éclat	1	115N 296E	m2	Remblai	Incomplet	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1346	Éclat	3	115N 296E	m2	Remblai	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1346	Éclat	1	115N 296E	m2	Remblai	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1346	fragment	1	115N 296E	m2	Remblai	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1346	Fragment d'éclat	3	115N 296E	m2	Remblai	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1347	Éclat	1	115N 296E	NW	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1348	Éclat	1	115N 296E	SW	B (0-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1348	Éclat	1	115N 296E	SW	B (0-10)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	Gris foncé	
CfGt-8.1348	Fragment	2	115N 296E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1348	Fragment d'éclat	1	115N 296E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Grisâtre	
CfGt-8.1349	Éclat	2	115N 296E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1349	Fragment d'éclat	1	115N 296E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	

CfGt-8.1351	Grattoir	1	115N 296E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	petit grattoir; front convexe, retouches abruptes; retouches directes très courtes bord gauche; talon cortical
CfGt-8.1354	Fragment d'éclat	2	115N 297E	SE	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1354	Fragment d'éclat	1	115N 297E	SE	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1355	Éclat	1	115N 297E	NW	Ah	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1358	Éclat	1	115N 297E	NW	Ah	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1358	Éclat	1	115N 297E	NW	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1358	Fragment d'éclat	1	115N 297E	NW	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1359	fragment	1	115N 297E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1361	Éclat	2	115N 297E	NE	B (0-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1361	Éclat	1	115N 297E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1361	Éclat	1	115N 297E	NE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1361	Éclat	1	115N 297E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1361	Éclat	1	115N 297E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1361	Éclat	1	115N 297E	NE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1361	fragment	1	115N 297E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1362	Éclat	2	115N 297E	NW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1362	Éclat	14	115N 297E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1362	Éclat	1	115N 297E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1362	Éclat	2	115N 297E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1362	Éclat	1	115N 297E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1362	Éclat	1	115N 297E	NW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1362	Fragment d'éclat	11	115N 297E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1362	Mica	1	115N 297E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Mica		
CfGt-8.1364	Éclat	1	115N 297E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1364	Fragment d'éclat	1	115N 297E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1367	Éclat	1	115N 297E	SE	B (10-20)	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1368	Éclat	1	115N 297E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris pâle	
CfGt-8.1368	Éclat	1	115N 297E	NE	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1368	Fragment d'éclat	2	115N 297E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1368	Fragment d'éclat	2	115N 297E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.1369	Éclat	1	115N 297E	NW	B (10-20)	Incomplet	Matière siliceuse indéterminée	Gris foncé	
CfGt-8.1369	Éclat	2	115N 297E	NW	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1369	Fragment d'éclat	1	115N 297E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1369	Mica	1	115N 297E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Mica		
CfGt-8.1372	Éclat	2	118N 300E	NW	Ah	Incomplet	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1372	Éclat	1	118N 300E	NW	Ah	Incomplet	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1372	Fragment	1	118N 300E	NW	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1372	Fragment d'éclat	2	118N 300E	NW	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1372	Fragment d'éclat	1	118N 300E	NW	Ah	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	

CfGt-8.1373	Éclat	1	118N 300E	NW	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1373	fragment	1	118N 300E	NW	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1374	fragment	1	118N 300E	SW	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1375	Éclat	1	118N 300E	NE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1379	Fragment d'éclat	1	118N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.1381	Éclat	1	120N 298E	m2	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1381	Éclat	1	120N 298E	m2	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1382	Éclat	1	120N 298E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1382	Fragment d'éclat	2	120N 298E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1383	Fragment	1	120N 298E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1385	Éclat	1	117N 299E	m2	Remblai	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1385	fragment	2	117N 299E	m2	Remblai	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1385	Fragment d'éclat	1	117N 299E	m2	Remblai	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1838	Pointe de projectile - Jack's Reef	1	117N 299E	SW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	Pointe miniature; lame triangulaire avec bords légèrement convexes; encoches en coin asymétriques; base concave formant de petits ailerons. Ressemble au type Jack's Reef.
CfGt-8.1839	Éclat retouché	1	117N 299E	SE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	Éclat allongé, retouches directes courtes et continues sur bord gauche; bord droit brut
CfGt-8.1840	Pièce esquillée	1	117N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	Un éclat ayant cassé une pièce esquillée; voit un pôle biseauté préservé et possiblement un second perpendiculaire au premier mais pas certain
CfGt-8.1841	Pièce esquillée	1	117N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	Un éclat ayant cassé une pièce esquillée; voit un pôle biseauté préservé; cassure est perpendiculaire à l'axe de percussion visible, donc possible un second axe perpendiculaire dont on ne peut voir les deux pôles actifs
CfGt-8.1842	Pièce esquillée	1	117N 299E	NE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	Deux axes de percussions perpendiculaire; trois pôles visible sur 4 : l'un a été emporté par une cassure en bâtonnet; 2 pôles biseautés, un pôle plat (ancienne cassure en bâtonnet); un éclat remonté #1845

CfGt-8.1843	Pièce esquillée	1	117N 299E	NE	Ah	Entier	Quartz laiteux	Blanc	Deux axes de percussions perpendiculaire; trois pôles visible sur 4 : l'un a été emporté par une cassure en bâtonnet; 2 pôles biseautés et un pôle plat
CfGt-8.1844	Pièce esquillée	1	117N 299E	NE	Ah	Incomplet	Chert indéterminé	gris zoné	Deux axes de percussions perpendiculaire; trois pôles visible sur 4 : l'un a été emporté par une cassure en bâtonnet; 3 pôles biseautés
CfGt-8.1845	Éclat	1	117N 299E	NE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1846	Éclat	1	117N 299E	NE	Ah	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1846	Éclat	2	117N 299E	NE	Ah	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1846	Éclat	3	117N 299E	NE	Ah	Incomplet	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1846	Éclat	44	117N 299E	NE	Ah	Incomplet	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1846	Éclat	1	117N 299E	NE	Ah	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.1846	Éclat	1	117N 299E	NE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1846	Éclat	1	117N 299E	NE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.1846	Éclat	3	117N 299E	NE	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1846	Éclat	1	117N 299E	NE	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1846	Éclat	1	117N 299E	NE	Ah	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.1846	éclat (bâtonnet)	6	117N 299E	NE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1846	Fragment d'éclat	4	117N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1846	Fragment d'éclat	2	117N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1846	Fragment d'éclat	121	117N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1846	Fragment d'éclat	1	117N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1846	Fragment d'éclat	2	117N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.1846	Fragment d'éclat	3	117N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1846	Fragment d'éclat	1	117N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.1847	Pièce esquillée	1	117N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	Un axe de percussion visible; un pôle biseauté; une cassure en bâtonnet
CfGt-8.1848	Éclat	13	117N 299E	SW	Ah	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1848	Éclat	161	117N 299E	SW	Ah	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1848	Éclat	1	117N 299E	SW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1848	Éclat	1	117N 299E	SW	Ah	Incomplet	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1848	Éclat	1	117N 299E	SW	Ah	Incomplet	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1848	Fragment d'éclat	10	117N 299E	SW	Ah	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1849	Outil indéterminé	1	117N 299E	SW	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	petit fragment thermique portant des traces de retouches ou d'esquillement; trop petit pour en dire davantage
CfGt-8.1850	Éclat	2	117N 299E	NW	Ah	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1850	Éclat	19	117N 299E	NW	Ah	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1850	Éclat	113	117N 299E	NW	Ah	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc	

CfGt-8.1850	Éclat	1	117N 299E	NW	Ah	Incomplet	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1850	Éclat	1	117N 299E	NW	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1850	Éclat	1	117N 299E	NW	Ah	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.1850	Fragment d'éclat	3	117N 299E	NW	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1850	Fragment d'éclat	1	117N 299E	NW	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1850	Fragment d'éclat	4	117N 299E	NW	Ah	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1851	Éclat	11	117N 299E	SE	Ah	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1851	Éclat	77	117N 299E	SE	Ah	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1851	Éclat	2	117N 299E	SE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1851	Éclat	2	117N 299E	SE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1851	Éclat	1	117N 299E	SE	Ah	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.1851	Éclat	1	117N 299E	SE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1851	Éclat	1	117N 299E	SE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1851	Éclat	4	117N 299E	SE	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1851	Fragment	3	117N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.1851	Fragment d'éclat	10	117N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1851	Fragment d'éclat	1	117N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1851	Fragment d'éclat	4	117N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1851	Fragment thermique	1	117N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1852	Outil bifacial?	1	117N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	Petit fragment qui semble montrer de la retouche bifaciale fine, possiblement un fragment de biface ou de pointe, mais trop petit pour en être certain
CfGt-8.1853	Pièce esquillée	1	117N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	fragment de pièce esquillée; un pôle biseauté préservé; probablement juste un axe de percussion; cassure en bâtonnet
CfGt-8.1856	Pointe de projectile - Jack's Reef?	1	117N 299E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris brunâtre zoné	Petite pointe à encoche latérale; lame triangulaire un peu asymétrique, un bord rectiligne et un convexe; larges encoches latérale créant des ailerons à la base; base très légèrement convexe; ressemble au type Jack's Reef, mais avec encoches latérales

CfGt-8.1857	Pointe de projectile - Jack's Reef	1	117N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris	Lame triangulaire avec bords plutôt rectilignes; encoches en coin; base légèrement convexe; taillée sur éclat : profil plano-convexe et on voit une partie de la face inférieure résiduelle de l'éclat-support. Ressemble au type Jack's Reef.
CfGt-8.1858	Éclat	1	117N 299E	SE	B (0-10)	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1858	Éclat	3	117N 299E	SE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1858	Éclat	1	117N 299E	SE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1858	Éclat	1	117N 299E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1858	Éclat	1	117N 299E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.1858	Fragment d'éclat	31	117N 299E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1858	Fragment d'éclat	2	117N 299E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1863	Éclat	1	117N 299E	SW	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1863	Éclat	4	117N 299E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1863	Éclat	6	117N 299E	SW	B (0-10)	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1863	Éclat	112	117N 299E	SW	B (0-10)	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1863	Éclat	1	117N 299E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1863	Éclat	3	117N 299E	SW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1863	Éclat	1	117N 299E	SW	B (0-10)	Incomplet	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1863	Fragment	4	117N 299E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.1863	Fragment d'éclat	1	117N 299E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1863	Fragment d'éclat	9	117N 299E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1864	Éclat	1	117N 299E	NW	B (0-10)	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1864	Éclat	36	117N 299E	NW	B (0-10)	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1864	Éclat	1	117N 299E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Blanc	
CfGt-8.1864	Éclat	1	117N 299E	NW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.1864	Éclat	2	117N 299E	NW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	gris brunâtre	
CfGt-8.1864	Fragment	1	117N 299E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.1864	Fragment d'éclat	1	117N 299E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1864	Fragment d'éclat	9	117N 299E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1865	Éclat	1	117N 299E	NE	B (0-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1865	Éclat	1	117N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1865	Éclat	16	117N 299E	NE	B (0-10)	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1865	Éclat	1	117N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1865	Éclat	3	117N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1865	Éclat	1	117N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1865	Éclat	1	117N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1865	Fragment d'éclat	1	117N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1865	Fragment d'éclat	1	117N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	

CfGt-8.1865	Fragment d'éclat	1	117N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1866	Éclat utilisé	1	117N 299E	NE	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	éclat, accident sîret, mini retouches directes continues sur bord droit
CfGt-8.1867	Éclat	1	117N 299E	NE	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1867	Éclat	2	117N 299E	NE	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1867	Éclat	2	117N 299E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.1867	Éclat	1	117N 299E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.1868	Éclat	2	117N 299E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1868	Éclat	1	117N 299E	NW	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1868	Éclat	1	117N 299E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1868	Éclat	1	117N 299E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris pâle	
CfGt-8.1868	Fragment d'éclat	3	117N 299E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1868	Fragment d'éclat	3	117N 299E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1868	Fragment d'éclat	2	117N 299E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1868	Fragment d'éclat	1	117N 299E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1869	Éclat	2	117N 299E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1869	Éclat	3	117N 299E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1869	Fragment d'éclat	3	117N 299E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1869	Fragment d'éclat	1	117N 299E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1869	Fragment d'éclat	2	117N 299E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1870	Éclat	2	117N 299E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1870	Éclat	8	117N 299E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1870	Éclat	1	117N 299E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1870	Éclat	4	117N 299E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1870	Fragment d'éclat	3	117N 299E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1870	Fragment d'éclat	1	117N 299E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1870	Fragment d'éclat	4	117N 299E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1871	Fragment	1	117N 299E	SW	B (20-30)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1872	Éclat	1	117N 299E	NW	B (20-30)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1872	Fragment d'éclat	1	117N 299E	NW	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1873	Éclat	1	117N 299E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1873	Fragment d'éclat	1	117N 299E	SE	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1874	Fragment d'éclat	1	117N 299E	NW	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1877	Éclat	1	117N 297E	SE	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1877	Fragment d'éclat	1	117N 297E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1877	Fragment d'éclat	1	117N 297E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1878	Éclat	1	117N 297E	SW	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1878	Fragment d'éclat	5	117N 297E	SW	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1878	Fragment d'éclat	1	117N 297E	SW	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1879	Éclat	1	117N 297E	NE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1882	Éclat	1	117N 297E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1882	Éclat	7	117N 297E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1882	Éclat	1	117N 297E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	

CfGt-8.1882	Éclat	1	117N 297E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1882	Éclat	7	117N 297E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1882	Fragment d'éclat	5	117N 297E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1882	Fragment d'éclat	1	117N 297E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1882	Fragment d'éclat	2	117N 297E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1882	Fragment d'éclat	1	117N 297E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1883	Éclat utilisé	1	117N 297E	SW	B (0-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc	fines dents sur bord gauche
CfGt-8.1884	Éclat	1	117N 297E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1884	Éclat	4	117N 297E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1884	Éclat	2	117N 297E	NE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1884	Éclat	1	117N 297E	NE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.1884	Fragment d'éclat	2	117N 297E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1884	Fragment d'éclat	1	117N 297E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	
CfGt-8.1884	Fragment d'éclat	1	117N 297E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1884	Fragment d'éclat	2	117N 297E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1885	Éclat	2	117N 297E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1885	Éclat	2	117N 297E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1885	Éclat	3	117N 297E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1885	Éclat	2	117N 297E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1885	Éclat	1	117N 297E	SE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1885	Éclat	1	117N 297E	SE	B (0-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1885	Éclat	2	117N 297E	SE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1885	Éclat	2	117N 297E	SE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1885	Fragment d'éclat	2	117N 297E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1885	Fragment d'éclat	3	117N 297E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1888	Éclat	1	117N 297E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1889	Éclat	1	117N 297E	SE	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1889	Éclat	1	117N 297E	SE	B (10-20)	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Gris foncé	
CfGt-8.1889	Fragment d'éclat	1	117N 297E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1889	Fragment d'éclat	1	117N 297E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.1891	Pointe de projectile	1	117N 297E	SW	Paroi effondrée	Fragmentaire	Rhyolite?	Gris	Fragment de base; larges encoches formant un pédoncule étranglé; base légèrement convexe se terminant en petits ailerons; trop fragmentaire pour déterminer le type
CfGt-8.1892	Éclat	1	117N 297E	SW	Paroi effondrée	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1892	Éclat	1	117N 297E	SW	Paroi effondrée	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1892	Éclat	1	117N 297E	SW	Paroi effondrée	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1892	Éclat	3	117N 297E	SW	Paroi effondrée	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1892	Fragment d'éclat	2	117N 297E	SW	Paroi effondrée	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1892	Fragment d'éclat	3	117N 297E	SW	Paroi effondrée	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1893	Éclat	1	117N 297E	m2	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	



CfGt-8.1893	Éclat	1	117N 297E	m2	B (20-30)	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1893	Fragment d'éclat	1	117N 297E	m2	B (20-30)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1894	Éclat retouché	1	117N 297E	NW	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	bord droit = retouches inverses courtes continues; bord gauche = retouches inverses courtes continues; talon écrasé
CfGt-8.1895	Éclat	1	117N 297E	SE	B (20-30)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1895	Fragment d'éclat	2	117N 297E	SE	B (20-30)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1896	Fragment d'éclat	2	118N 301E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1896	Fragment d'éclat	1	118N 301E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1898	Éclat	1	119N 301E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris	
CfGt-8.1898	Fragment d'éclat	1	119N 301E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1898	Fragment d'éclat	1	119N 301E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1898	Fragment d'éclat	2	119N 301E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1898	Fragment d'éclat	1	119N 301E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1899	Pièce esquillée	1	116N 300E	NW	Ah	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	un axe de percussion; un pôle biseauté et l'autre à moitié biseauté et plat; un cassure en bâtonnet
CfGt-8.1900	Éclat	2	116N 300E	NW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1900	Éclat	2	116N 300E	NW	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1900	Fragment d'éclat	5	116N 300E	NW	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1900	Fragment d'éclat	1	116N 300E	NW	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1900	Fragment d'éclat	1	116N 300E	NW	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1901	Grattoir circulaire	1	116N 300E	NW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	Grattoir qui semble avoir un front tout le tour de l'éclat, mais manque petite partie en proximal et en distal, peut-être un grattoir à double front? Front semi-abrupt
CfGt-8.1902	Éclat	1	116N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.1902	Éclat	1	116N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1902	Éclat	1	116N 300E	NW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1902	Éclat	2	116N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1902	Éclat	3	116N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1902	Fragment d'éclat	4	116N 300E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1902	Fragment d'éclat	3	116N 300E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.1903	Éclat	1	116N 300E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.1903	Éclat	1	116N 300E	SW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1903	Éclat	1	116N 300E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1903	Fragment d'éclat	2	116N 300E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1903	Fragment d'éclat	1	116N 300E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1904	Éclat	1	116N 300E	NE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1904	Fragment d'éclat	6	116N 300E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1906	Éclat	1	116N 300E	SE	B (0-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc jaunâtre	

CfGt-8.1906	Éclat	1	116N 300E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1906	Éclat	1	116N 300E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1906	Fragment d'éclat	2	116N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1906	Fragment d'éclat	4	116N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1907	Éclat	1	118N 295E	NE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1907	Éclat	2	118N 295E	NE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1912	Éclat	3	118N 295E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1912	Éclat	1	118N 295E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1912	Éclat	1	118N 295E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1912	Éclat	1	118N 295E	NE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1912	Éclat	1	118N 295E	NE	B (0-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1912	Éclat	3	118N 295E	NE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1912	Éclat	1	118N 295E	NE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1912	fragment	1	118N 295E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	quartz hyalin	Transparent	
CfGt-8.1912	fragment	1	118N 295E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1912	Fragment d'éclat	19	118N 295E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1913	Fragment d'éclat	1	118N 295E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1914	Éclat	1	118N 295E	SW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1915	Éclat	1	118N 295E	SE	B (0-10)	Incomplet	Quartzite?	Grisâtre	
CfGt-8.1915	Éclat	1	118N 295E	SE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1915	Éclat	2	118N 295E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1915	Fragment d'éclat	7	118N 295E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1915	Fragment d'éclat	1	118N 295E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1917	Pièce esquillée	1	118N 295E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	un axe de percussion, un pôle biseauté et l'autre plat (cortical); une cassure en bâtonnet
CfGt-8.1918	Éclat	7	118N 295E	SE	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1918	Éclat	6	118N 295E	SE	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1918	Éclat	1	118N 295E	SE	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1918	Éclat	1	118N 295E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1918	Fragment d'éclat	14	118N 295E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1921	Éclat	1	118N 295E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1922	Éclat	1	118N 295E	NE	B (10-20)	Incomplet	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1922	Éclat	1	118N 295E	NE	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1922	Fragment d'éclat	1	118N 295E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1922	Fragment d'éclat	1	118N 295E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1923	Éclat	2	118N 295E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1924	Pointe de projectile (à encoches latérales)	1	118N 295E	SE	B (20-30)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	Petite pointe à encoches latérales; bords légèrement convexes de la lame; épaules arrondies; encoches asymétriques; base arrondie; Pointe très simple, car la matière première schisteuse limite beaucoup le tailleur.

CfGt-8.1925	Éclat	1	118N 295E	SE	B (20-30)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1925	Éclat	2	118N 295E	SE	B (20-30)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1925	Fragment d'éclat	6	118N 295E	SE	B (20-30)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1926	Fragment	1	118N 295E	NE	B (20-30)	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.1927	Fragment d'éclat	1	115N 298E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1928	Pièce esquillée	1	118N 295E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	fragment de pièce esquillée; un axe de percussion visible; un pôle biseauté et un autre plat; difficile de voir les stigmates à cause de la matière première
CfGt-8.1933	Éclat	1	120N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1933	Fragment d'éclat	1	120N 296E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1934	Fragment d'éclat	1	120N 296E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1935	Fragment d'éclat	3	120N 296E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1936	Éclat	1	120N 296E	NW	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1936	Fragment d'éclat	4	120N 296E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1939	Fragment d'éclat	1	119N 293E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1940	Fragment d'éclat	1	119N 297E	SW	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1941	Éclat	1	119N 297E	SE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1941	Éclat	1	119N 297E	SE	Ah	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.1941	Fragment d'éclat	1	119N 297E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1949	Éclat	1	119N 297E	SE	B (0-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1949	Éclat	1	119N 297E	SE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1949	Fragment d'éclat	1	119N 297E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1949	Fragment d'éclat	1	119N 297E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.1950	Fragment d'éclat	1	119N 297E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1950	Fragment d'éclat	1	119N 297E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1951	Fragment d'éclat	2	119N 297E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1952	Éclat	1	119N 297E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.1952	Éclat	1	119N 297E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1953	Fragment d'éclat	3	119N 297E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1953	Fragment d'éclat	1	119N 297E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1953	Fragment d'éclat	1	119N 297E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1954	Éclat utilisé	1	119N 297E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris zoné	Fragment thermique avec une portion de bord préservé affichant de mini retouches d'utilisation
CfGt-8.1955	Fragment d'éclat	2	119N 297E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1956	Pièce esquillée	1	119N 297E	SW	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	Blanc	quartz très grossier rendant difficile de voir les stigmates; un axe de percussion; 2 pôles biseautés; une cassure en bâtonnet
CfGt-8.1960	Éclat	1	119N 296E	NW	Ah	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	

CfGt-8.1961	Éclat	1	119N 296E	SW	Ah	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1961	Éclat	1	119N 296E	SW	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1962	Éclat	6	119N 296E	SE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1962	Fragment	2	119N 296E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1963	Matrice brute	1	119N 296E	SW	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	Morceau angulaire de quartzite qui ne montre pas de traces d'enlèvement; petit fragment recolé sur le plus gros; une surface plus jaunâtre; semble y avoir des plans de faille; possiblement un fragment d'un plus gros bloc
CfGt-8.1964	Éclat	1	119N 296E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1964	Éclat	6	119N 296E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1964	Éclat	1	119N 296E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1964	Éclat	1	119N 296E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	beige	
CfGt-8.1964	Fragment d'éclat	4	119N 296E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1964	Fragment d'éclat	1	119N 296E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1965	Éclat	1	119N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1965	Éclat	1	119N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1965	Éclat	1	119N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1965	Éclat	2	119N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1965	Éclat	1	119N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1965	Fragment d'éclat	1	119N 296E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1965	Fragment d'éclat	2	119N 296E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1966	Éclat	1	119N 296E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1966	Éclat	1	119N 296E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1966	Éclat	3	119N 296E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1966	Éclat	1	119N 296E	NW	B (0-10)	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1966	Fragment d'éclat	1	119N 296E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1969	Éclat	1	119N 296E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1969	Fragment d'éclat	7	119N 296E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1970	Éclat	6	119N 296E	SW	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1970	Éclat	8	119N 296E	SW	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1970	Fragment d'éclat	10	119N 296E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1972	Éclat	6	119N 296E	SE	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1972	Fragment d'éclat	5	119N 296E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1978	Éclat	1	120N 297E	NW	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	

CfGt-8.1979	Grattoir double	1	120N 297E	NW	Ah	Incomplet	Chert indéterminé	Gris zoné	deux fronts (proximal et distal); bord droit cortical; casure thermique = manque en partie le front en proximal; front distal = convexe, retouches semi-abruptes; bord gauche = fines dents; front en proximal = retouches semi-abruptes; un éclat thermique remonté
CfGt-8.1980	Fragment d'éclat	4	120N 297E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1980	Fragment d'éclat	2	120N 297E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1983	Éclat	1	120N 297E	NE	B (0-10)	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1983	Fragment d'éclat	1	120N 297E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1986	Éclat	1	116N 297E	m2	Remblai	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1986	Fragment d'éclat	1	116N 297E	m2	Remblai	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.1987	Éclat	1	116N 297E	SE	Paroi	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1987	Fragment d'éclat	1	116N 297E	SE	Paroi	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1988	Éclat	1	116N 297E	NW/S W	Paroi	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1988	Éclat	1	116N 297E	NW/S W	Paroi	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1988	Éclat	1	116N 297E	NW/S W	Paroi	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1988	Éclat	1	116N 297E	NW/S W	Paroi	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.1988	Fragment d'éclat	6	116N 297E	NW/S W	Paroi	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1989	Fragment d'éclat	1	116N 297E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1992	Éclat	1	116N 297E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1992	Éclat	3	116N 297E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1992	Éclat	2	116N 297E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1992	Éclat	1	116N 297E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris beigeâtre	
CfGt-8.1992	Éclat	1	116N 297E	SE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1992	Fragment d'éclat	3	116N 297E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1993	Éclat	2	116N 297E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1993	Éclat	1	116N 297E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1993	Éclat	3	116N 297E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1993	Éclat	2	116N 297E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris beigeâtre	
CfGt-8.1993	Fragment d'éclat	4	116N 297E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1993	Fragment d'éclat	1	116N 297E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1993	Fragment d'éclat	1	116N 297E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1996	Éclat	2	116N 297E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1996	Éclat	7	116N 297E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1996	Éclat	1	116N 297E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris	

CfGt-8.1996	Éclat	2	116N 297E	SW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1996	Fragment	2	116N 297E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.1996	Fragment d'éclat	8	116N 297E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1997	Éclat	7	116N 297E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1997	Éclat	3	116N 297E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1997	Éclat	1	116N 297E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1997	Éclat	1	116N 297E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris beigeâtre	
CfGt-8.1997	Fragment d'éclat	15	116N 297E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1997	Fragment d'éclat	1	116N 297E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1997	Fragment d'éclat	1	116N 297E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris beigeâtre	
CfGt-8.1998	Éclat utilisé	1	116N 297E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	éclat mince avec fines dents discrètes sur bord gauche; probablement introduits sur le site plutôt que taillé in situ
CfGt-8.1999	Éclat	2	116N 297E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	gris beigeâtre	
CfGt-8.1999	Éclat	4	116N 297E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	gris beigeâtre	
CfGt-8.1999	Éclat	7	116N 297E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	gris beigeâtre	
CfGt-8.1999	Éclat	5	116N 297E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1999	Fragment d'éclat	1	116N 297E	SE	B (20-30)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.1999	Fragment d'éclat	1	116N 297E	SE	B (20-30)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1999	Fragment d'éclat	2	116N 297E	SE	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.1999	Fragment d'éclat	1	116N 297E	SE	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.1999	Fragment d'éclat	14	116N 297E	SE	B (20-30)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.1999	Fragment d'éclat	9	116N 297E	SE	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.1999	Fragment d'éclat	3	116N 297E	SE	B (20-30)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2000	Éclat	1	116N 297E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2000	Éclat	2	116N 297E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2000	Fragment d'éclat	1	116N 297E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Noire	
CfGt-8.2000	Fragment d'éclat	4	116N 297E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2001	Éclat	1	116N 297E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2001	Éclat	1	116N 297E	NE	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2001	Éclat	1	116N 297E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.2001	Fragment d'éclat	1	116N 297E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2001	Fragment d'éclat	1	116N 297E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2003	Éclat	5	116N 297E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2003	Éclat	1	116N 297E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2003	Éclat	2	116N 297E	SE	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2003	Éclat	1	116N 297E	SE	B (10-20)	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2003	Éclat	1	116N 297E	SE	B (10-20)	Incomplet	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2003	Éclat	3	116N 297E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.2003	Éclat	7	116N 297E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.2003	Fragment d'éclat	13	116N 297E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2003	Fragment d'éclat	1	116N 297E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	

CfGt-8.2004	Éclat	1	116N 297E	SW	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2004	Éclat	1	116N 297E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2004	Éclat	6	116N 297E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2004	Éclat	4	116N 297E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2004	Fragment d'éclat	1	116N 297E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2006	Éclat	1	116N 297E	SW	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2006	Éclat	2	116N 297E	SW	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2006	Fragment d'éclat	4	116N 297E	SW	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2006	Fragment d'éclat	1	116N 297E	SW	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.2007	Éclat	1	116N 297E	NE	B (20-30)	Incomplet	Rhyolite?	Gris verdâtre	
CfGt-8.2007	Éclat	1	116N 297E	NE	B (20-30)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2007	Éclat	4	116N 297E	NE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2007	Éclat	1	116N 297E	NE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.2007	Fragment d'éclat	3	116N 297E	NE	B (20-30)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2007	Fragment d'éclat	4	116N 297E	NE	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2007	Fragment d'éclat	1	116N 297E	NE	B (20-30)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2007	Fragment d'éclat	3	116N 297E	NE	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2008	Éclat	1	116N 297E	NW	B (30-40)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2008	Éclat	1	116N 297E	NW	B (30-40)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2008	Éclat	1	116N 297E	NW	B (30-40)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2008	Fragment d'éclat	1	116N 297E	NW	B (30-40)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2009	Grattoir unguiforme	1	116N 297E	SE	B (30-40)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	grattoir unguiforme, front légèrement convexe en distal, retouches semi-abruptes; retouches inverses courtes et continues sur bord droit; retouches directe courtes continues sur bord gauche
CfGt-8.2010	Éclat utilisé	1	116N 297E	NE	B (30-40)	Incomplet	Chert indéterminé	gris zoné	fines dents sur bord gauche, cassure en proximale empêche de voir le reste; bord droit = vestige d'un pôle de pièce esquillée
CfGt-8.2011	Éclat	1	116N 297E	SE	B (30-40)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2011	Éclat	1	116N 297E	SE	B (30-40)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2011	Éclat	2	116N 297E	SE	B (30-40)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2011	Éclat	1	116N 297E	SE	B (30-40)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2011	Éclat	1	116N 297E	SE	B (30-40)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2011	Éclat	1	116N 297E	SE	B (30-40)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2011	Éclat	6	116N 297E	SE	B (30-40)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2011	Éclat	4	116N 297E	SE	B (30-40)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2011	Éclat	1	116N 297E	SE	B (30-40)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2011	Fragment d'éclat	2	116N 297E	SE	B (30-40)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2011	Fragment d'éclat	7	116N 297E	SE	B (30-40)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2011	Fragment d'éclat	3	116N 297E	SE	B (30-40)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris zoné	

CfGt-8.2013	Éclat retouché	1	116N 297E	NE	B (30-40)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris zoné	frgment d'éclat montrant de la retouche sur un bord résiduel; trop fragmentaire pour en dire davantage
CfGt-8.2014	Éclat	1	116N 297E	NE	B (30-40)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2014	Éclat	1	116N 297E	NE	B (30-40)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2014	Éclat	3	116N 297E	NE	B (30-40)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2014	Fragment d'éclat	6	116N 297E	NE	B (30-40)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2014	Fragment d'éclat	12	116N 297E	NE	B (30-40)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2014	Fragment d'éclat	1	116N 297E	NE	B (30-40)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2015	Éclat	1	116N 297E	SW	B (30-40)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2015	Éclat	2	116N 297E	SW	B (30-40)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2015	Éclat	2	116N 297E	SW	B (30-40)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2015	Éclat	3	116N 297E	SW	B (30-40)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2015	Éclat	1	116N 297E	SW	B (30-40)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2015	Éclat	1	116N 297E	SW	B (30-40)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.2015	Fragment d'éclat	1	116N 297E	SW	B (30-40)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2015	Fragment d'éclat	7	116N 297E	SW	B (30-40)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2019	Fragment d'éclat	1	116N 297E	NE	B (40-50)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2019	Fragment d'éclat	1	116N 297E	NE	B (40-50)	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.2020	Fragment d'éclat	2	116N 297E	SW	B (40-50)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2020	Fragment d'éclat	1	116N 297E	SW	B (40-50)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2021	Éclat retouché	1	117N 296E	NE	B (20-30)	Incomplet	Quartzite	Blanc	Gros éclat mince; bord distal = retouches bifaciales continues courtes; bord bauche = mini retouches directes partielle; bord droit = cassé; bord proximal = retouches discontinues possiblement accidentelles
CfGt-8.2022	Éclat retouché	1	117N 296E	SE	B (0-10)	Incomplet	Rhyolite	Gris verdâtre	fragment proximal; retouches inverses sur bords droit et gauche
CfGt-8.2023	Éclat	2	117N 296E	m2	Remblai	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2023	Éclat	2	117N 296E	m2	Remblai	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2023	Éclat	4	117N 296E	m2	Remblai	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2023	Éclat	1	117N 296E	m2	Remblai	Entier	Verre	Transparent	Probablement associé à l'occupation de l'auberge
CfGt-8.2023	Fragment d'éclat	2	117N 296E	m2	Remblai	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2023	Fragment d'éclat	1	117N 296E	m2	Remblai	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2026	Éclat	1	117N 296E	SE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2027	Éclat	2	117N 296E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2027	Éclat	1	117N 296E	NW	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2027	Fragment d'éclat	4	117N 296E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	



CfGt-8.2027	Fragment d'éclat	2	117N 296E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2028	Éclat	1	117N 296E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.2028	Éclat	1	117N 296E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2028	Éclat	4	117N 296E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2028	Éclat	1	117N 296E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2028	Éclat	1	117N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2028	Éclat	1	117N 296E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2028	Éclat	1	117N 296E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	
CfGt-8.2028	Éclat	1	117N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2028	Fragment d'éclat	1	117N 296E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.2028	Fragment d'éclat	5	117N 296E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2028	Fragment d'éclat	1	117N 296E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2028	Fragment d'éclat	1	117N 296E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2029	Éclat	1	117N 296E	SW	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2029	Éclat	1	117N 296E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2029	Éclat	3	117N 296E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2029	Éclat	4	117N 296E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2029	Éclat	1	117N 296E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris jaunâtre	
CfGt-8.2029	Éclat	1	117N 296E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2029	Fragment d'éclat	10	117N 296E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2032	Nucléus	1	117N 296E	NE	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	petit bloc parallépipède de quartz; toutes les faces sont taillées, mais la matière première ne permet pas de voir les enlèvements
CfGt-8.2033	Éclat	1	117N 296E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2033	Éclat	5	117N 296E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2033	Fragment d'éclat	3	117N 296E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2033	Fragment d'éclat	6	117N 296E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2034	Éclat	1	117N 296E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	matière sous-cortical est plus grossière
CfGt-8.2034	Fragment d'éclat	1	117N 296E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2035	Éclat	3	117N 296E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2035	Éclat	3	117N 296E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2035	Éclat	1	117N 296E	NE	B (10-20)	Incomplet	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2035	Fragment d'éclat	7	117N 296E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2036	Éclat	1	117N 296E	SW	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2036	Éclat	1	117N 296E	SW	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné	
CfGt-8.2036	Éclat	8	117N 296E	SW	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2036	Éclat	1	117N 296E	SW	B (20-30)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2036	Éclat	1	117N 296E	SW	B (20-30)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2036	Éclat	1	117N 296E	SW	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2036	Éclat	2	117N 296E	SW	B (20-30)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2036	Fragment d'éclat	8	117N 296E	SW	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	

CfGt-8.2036	Fragment d'éclat	4	117N 296E	SW	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2037	Éclat	2	117N 296E	NE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2037	Éclat	1	117N 296E	NE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2037	Fragment d'éclat	1	117N 296E	NE	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2038	Éclat	1	117N 296E	NW	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2038	Éclat	1	117N 296E	NW	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2038	Éclat	1	117N 296E	NW	B (20-30)	Entier	Rhyolite	Gris verdâtre	
CfGt-8.2038	Éclat	3	117N 296E	NW	B (20-30)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2039	Fragment d'éclat	1	117N 296E	SE	B (30-40)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2040	Percuteur	1	117N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	Galet; deux plages de percussion opposées; marques de percussion, un gros éclat enlevé et un plus petit sur l'autre pôle
CfGt-8.2042	Éclat	3	118N 296E	SE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2042	Fragment d'éclat	1	118N 296E	SE	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2043	Éclat retouché/ébauche d'outil	1	118N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	Gros éclat avec enlèvement bifaciaux sur bord proximal; possiblement une ébauche d'outil abandonnée précocement
CfGt-8.2044	Éclat	1	118N 296E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2044	Éclat	2	118N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2044	Éclat	2	118N 296E	SE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2044	Fragment d'éclat	2	118N 296E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2045	Éclat	2	118N 296E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2045	Fragment d'éclat	1	118N 296E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2046	Éclat	1	118N 296E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2047	Éclat	7	118N 296E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2047	Fragment d'éclat	1	118N 296E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2047	Fragment d'éclat	1	118N 296E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2051	Fragment	2	118N 296E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2051	Fragment d'éclat	1	118N 296E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2052	Éclat	1	118N 296E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2052	Éclat	3	118N 296E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2052	Éclat	1	118N 296E	SW	B (10-20)	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2052	Fragment d'éclat	2	118N 296E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.2052	Fragment d'éclat	1	118N 296E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2052	Éclat	2	120N 296E	SE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2052	Éclat	1	120N 296E	SE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2053	Éclat	1	118N 296E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2053	Éclat	1	120N 296E	NW	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.2053	Fragment d'éclat	1	120N 296E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.2054	Éclat	1	118N 296E	SE	B (20-30)	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Gris foncé	

CfGt-8.2054	Fragment d'éclat	1	118N 296E	SE	B (20-30)	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Gris foncé	
CfGt-8.2054	Éclat	1	120N 296E	NE	B (0-10)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2054	Fragment d'éclat	5	120N 296E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2055	Éclat	2	118N 296E	NE	B (20-30)	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Gris foncé	
CfGt-8.2055	Fragment d'éclat	2	118N 296E	NE	B (20-30)	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Gris foncé	
CfGt-8.2055	Fragment d'éclat	4	120N 296E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2056	Fragment d'éclat	1	118N 296E	SW	B (20-30)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2057	Éclat	1	119N 300E	-	-	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2058	Éclat	1	115N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2059	Éclat	1	115N 300E	NW	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Noire	
CfGt-8.2059	Fragment d'éclat	2	115N 300E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2060	Éclat	1	117N 301E	SW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2061	Éclat	1	Sondage 11A21		Horizon B	Incomplet	Chert indéterminé	Blanc	
CfGt-8.2061	Éclat	1	Sondage 11A21		Horizon B	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2062	Pointe de projectile - Jack's Reef	1	116N 299E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Noire	Lame triangulaire; bords rectilignes; épaulés abîmés, asymétriques et retravaillés; encoches profondes probablement en coin, mais difficile à dire, car la base est abîmée; base rectiligne, petits ailerons qui semblent avoir été abîmés; Jack's Reef?
CfGt-8.2063	Pièce esquillée	1	116N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	Un axe de percussion; deux pôles biseautés; cassures en bâtonnets
CfGt-8.2064	Éclat	1	116N 299E	m2	Remblai	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2064	Éclat	1	116N 299E	m2	Remblai	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2064	Éclat	2	116N 299E	m2	Remblai	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2064	Fragment d'éclat	1	116N 299E	m2	Remblai	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2064	Fragment d'éclat	1	116N 299E	m2	Remblai	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2067	Éclat	1	116N 299E	m2	Sols remaniés (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2067	Éclat	1	116N 299E	m2	Sols remaniés (20-30)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2067	Fragment d'éclat	1	116N 299E	m2	Sols remaniés (20-30)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.2070	Éclat	1	116N 299E	SW	Sols remaniés	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2070	Éclat	1	116N 299E	SW	Sols remaniés	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.2070	Éclat	1	116N 299E	SW	Sols remaniés	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2070	Fragment d'éclat	1	116N 299E	SW	Sols remaniés	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	

CfGt-8.2070	Fragment d'éclat	4	116N 299E	SW	Sols remaniés	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2070	Fragment d'éclat	2	116N 299E	SW	Sols remaniés	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	
CfGt-8.2071	Éclat	1	116N 299E	SE	Sols remaniés	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2071	fragment	1	116N 299E	SE	Sols remaniés	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Gris verdâtre	
CfGt-8.2071	Fragment d'éclat	1	116N 299E	SE	Sols remaniés	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2074	Éclat	1	116N 299E	NW	Sols remaniés	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2074	Éclat de pierre de foyer	1	116N 299E	NW	Sols remaniés	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	Probablement éclat thermique d'une pierre de foyer qui a fortuitement l'apparence d'un éclat
CfGt-8.2075	Éclat	1	116N 299E	SE	Paroi effondrée	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2075	Fragment d'éclat	1	116N 299E	SE	Paroi effondrée	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2078	Fragment d'éclat	2	116N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2078	Fragment d'éclat	1	116N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2078	Fragment d'éclat	1	116N 299E	SE	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2079	Éclat	1	116N 299E	NW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2082	Fragment d'éclat	1	116N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2082	Fragment d'éclat	1	116N 299E	NE	Ah	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2083	Fragment d'éclat	1	116N 299E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.2083	Fragment d'éclat	1	116N 299E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2086	Pièce esquillée recyclée en perçoir	1	116N 299E	NE	B (0-10)	Incomplet	Quartzite	Blanc	Pièce esquillée avec 1 pôle biseauté. Préservé; l'autre a été retiré et cette extrémité a été transformée en perçoir par de la retouche discrète d'un côté et formant un genre d'encoche sur l'autre
CfGt-8.2087	Éclat	1	116N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	Partie d'un pôle biseauté de pièce esquillée emporté avec l'éclat
CfGt-8.2087	Éclat	2	116N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2087	Éclat	3	116N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2087	Éclat	3	116N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2087	Fragment d'éclat	9	116N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2087	Fragment d'éclat	3	116N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2087	Fragment d'éclat	1	116N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2087	Fragment d'éclat	3	116N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2088	Éclat	1	116N 299E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2088	Éclat	1	116N 299E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris jaunâtre	
CfGt-8.2088	Éclat	1	116N 299E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2088	Fragment d'éclat	3	116N 299E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2088	Fragment d'éclat	1	116N 299E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris jaunâtre	
CfGt-8.2089	Éclat	2	116N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2089	Éclat	1	116N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	

CfGt-8.2089	Fragment d'éclat	4	116N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2089	Fragment d'éclat	1	116N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2092	Éclat	2	116N 299E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.2092	Éclat	1	116N 299E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2092	Éclat	1	116N 299E	NW	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2092	Éclat	1	116N 299E	NW	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2092	Fragment d'éclat	1	116N 299E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2092	Fragment d'éclat	1	116N 299E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2093	Éclat	3	116N 299E	SE	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2095	Fragment d'éclat	1	116N 299E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	Possiblement un fragment de pierre de foyer
CfGt-8.2096	Fragment d'éclat	1	116N 299E	NE	B (20-30)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2097	Éclat retouché	1	120N 295E	SW	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	retouches directes continues courtes et abruptes sur tout le bord distal et débordant légèrement sur le bord droit; ressemble un peu à un grattoir, mais plus irrégulier et moins formel que les autres trouvés sur le site
CfGt-8.2102	Éclat	1	120N 295E	NW	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.2102	Fragment d'éclat	1	120N 295E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2103	Éclat	2	120N 295E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2103	Éclat	2	120N 295E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2103	Fragment d'éclat	2	120N 295E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2103	Fragment d'éclat	2	120N 295E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2106	Éclat	2	120N 295E	NW	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.2106	Éclat	2	120N 295E	NW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2106	Fragment d'éclat	1	120N 295E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.2107	Éclat	1	120N 295E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	variation grossière d'un chert généralement fin
CfGt-8.2107	Éclat	1	120N 295E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2109	Éclat	4	120N 295E	NW	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.2109	Éclat	6	120N 295E	NW	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.2109	Fragment d'éclat	2	120N 295E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.2110	Fragment d'éclat	1	119N 298E	SE	Remblai	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2113	Fragment d'éclat	1	119N 298E	NW	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2114	Éclat	3	119N 298E	SW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2114	Éclat	3	119N 298E	SW	Ah	Incomplet	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2114	Fragment d'éclat	1	119N 298E	SW	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2117	Éclat	5	119N 298E	NE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2117	Éclat	1	119N 298E	NE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2117	Fragment d'éclat	3	119N 298E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2117	Fragment d'éclat	1	119N 298E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2118	Éclat	2	119N 298E	SE	Ah	Incomplet	Quartzite	Blanc	

CfGt-8.2118	Éclat	2	119N 298E	SE	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2118	Éclat	2	119N 298E	SE	Ah	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.2118	Fragment	5	119N 298E	SE	Ah	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	Possiblement des fragments thermiques de pierres de foyer, mais certains ressemblent à des éclats (probablement de manière fortuite)
CfGt-8.2118	Fragment d'éclat	12	119N 298E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2121	Éclat	2	119N 298E	SE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2121	Éclat	6	119N 298E	SE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2121	Éclat	1	119N 298E	SE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2121	Éclat	1	119N 298E	SE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2121	Fragment d'éclat	4	119N 298E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2121	Fragment d'éclat	6	119N 298E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2122	Fragment d'éclat	2	119N 298E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2125	Éclat utilisé	1	119N 298E	SW	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	éclat avec mini retouches d'utilisation directes sur bord distal
CfGt-8.2126	Éclat	1	119N 298E	SW	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2127	Éclat	1	119N 298E	NE	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2127	Éclat	2	119N 298E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2129	Éclat	1	117N 296E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris jaunâtre	
CfGt-8.2129	Éclat	1	117N 296E	NE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2129	Éclat	1	117N 296E	NE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.2129	Éclat	2	117N 296E	NE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.2129	Éclat	1	117N 296E	NE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2129	Éclat	1	117N 296E	NE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2129	Fragment d'éclat	1	117N 296E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2129	Fragment d'éclat	1	117N 296E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2129	Fragment d'éclat	4	117N 296E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2129	Fragment d'éclat	5	117N 296E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2130	Grattoir unguiforme	1	117N 296E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	Grattoir unguiforme; front convexe en distal = retouches courtes, directes, abruptes; fines dents sur bord droit
CfGt-8.2131	Éclat	2	117N 296E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2131	Éclat	3	117N 296E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2131	Éclat	2	117N 296E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2131	Éclat	1	117N 296E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2131	Fragment d'éclat	19	117N 296E	SE	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2134	Éclat	9	117N 296E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2134	Éclat	3	117N 296E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2134	Éclat	4	117N 296E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2134	Éclat	10	117N 296E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	

CfGt-8.2134	Éclat	1	117N 296E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Noire	
CfGt-8.2134	Éclat	1	117N 296E	SE	B (10-20)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.2134	Éclat	1	117N 296E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris bleuté	
CfGt-8.2134	Fragment d'éclat	27	117N 296E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2134	Fragment d'éclat	1	117N 296E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2134	Fragment d'éclat	1	117N 296E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2135	Grattoir sur pièce esquillée recyclée	1	117N 300E	SW	Ah	Incomplet	Chert indéterminé	indéterminé	un éclat thermique remonté; cupules thermiques; pièces esquillée à un axe de percussion (2 pôles biseautés); front de grattoir aménagé sur un bord : front légèrement convexe, retouches abruptes courtes; face supérieure= patine beigeâtre (ou cortex?)
CfGt-8.2136	Éclat utilisé	1	117N 300E	SW	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris zoné	Fragment d'éclats avec un bord montrant de mini retouches d'utilisation irrégulières; cupules thermiques
CfGt-8.2137	Pointe de projectile	1	117N 300E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris jaunâtre (altéré)	Pointe avec extrémités distale et proximale cassées; lame asymétrique (un bord plutôt rectiligne et l'autre convexe); fragment d'une épaupe préservée; Impossible de dire s'il y avait un pédoncule ou des encoches.
CfGt-8.2138	Pièce esquillée	1	117N 300E	SW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	Pièce esquillée allongée; un axe de percussion; 2 pôles biseautés; un éclat remonté (#2139)
CfGt-8.2139	Éclat	1	117N 300E	SW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	Éclat allongé remonté sur pièce esquillée #2138
CfGt-8.2140	Couteau bifacial	1	117N 300E	NW	Ah	Incomplet	Pierre schisteuse	Grisâtre	pièce bifaciale allongée; une extrémité cassée, l'autre arrondie; bord latéraux rectiligne et allongés; matière de piètre qualité en feuillets créant de nombreux réfléchissements; une face plus taillée que l'autre; ébauche ou outil fini?
CfGt-8.2141	Pièce esquillée?	1	117N 300E	SE/SW	Paroi	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	Fragment de quartz pouvant être une pièce esquillée ou un nucléus bipolaire, mais ne voit pas clairement les enlèvements; difficile à classer
CfGt-8.2142	Éclat	1	117N 300E	m2	Remblai	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2142	Éclat	5	117N 300E	m2	Remblai	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2142	Fragment d'éclat	1	117N 300E	m2	Remblai	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	

CfGt-8.2142	Fragment d'éclat	4	117N 300E	m2	Remblai	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2142	Fragment d'éclat	3	117N 300E	m2	Remblai	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2142	Fragment d'éclat	1	117N 300E	m2	Remblai	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2143	Éclat	1	117N 300E	SE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2143	Éclat	1	117N 300E	SE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2143	Éclat	2	117N 300E	SE	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2143	Éclat	1	117N 300E	SE	Ah	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2143	Fragment d'éclat	1	117N 300E	SE	Ah	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2143	Fragment d'éclat	1	117N 300E	SE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2144	Éclat	1	117N 300E	NE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2144	Éclat	1	117N 300E	NE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2144	Éclat	2	117N 300E	NE	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2144	Fragment d'éclat	2	117N 300E	NE	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2145	Éclat	1	117N 300E	SW	Ah	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2145	Éclat	1	117N 300E	SW	Ah	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2145	Éclat	9	117N 300E	SW	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2145	Éclat	7	117N 300E	SW	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2145	Éclat	1	117N 300E	SW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2145	Éclat	3	117N 300E	SW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2145	Éclat	4	117N 300E	SW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2145	Éclat	3	117N 300E	SW	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2145	Éclat	1	117N 300E	SW	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2145	Fragment d'éclat	3	117N 300E	SW	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2145	Fragment d'éclat	3	117N 300E	SW	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2145	Fragment d'éclat	11	117N 300E	SW	Ah	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2145	Fragment d'éclat	4	117N 300E	SW	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2146	Éclat	6	117N 300E	NW	Ah	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2146	Éclat	1	117N 300E	NW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2146	Éclat	3	117N 300E	NW	Ah	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2146	Éclat	2	117N 300E	NW	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2146	Éclat	1	117N 300E	NW	Ah	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2146	Éclat	1	117N 300E	NW	Ah	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2146	Fragment d'éclat	2	117N 300E	NW	Ah	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2146	Fragment d'éclat	3	117N 300E	NW	Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2146	Fragment d'éclat	9	117N 300E	NW	Ah	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2146	Fragment d'éclat	2	117N 300E	NW	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2147	Éclat utilisé	1	117N 300E	NW	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	petit fragment ayant préservé un bord avec de la mini retouche directe
CfGt-8.2148	Éclat	2	117N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2148	Éclat	2	117N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2148	Éclat	1	117N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2148	Éclat	2	117N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2148	Éclat	2	117N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	



CfGt-8.2148	Éclat	1	117N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.2148	Éclat	1	117N 300E	NW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2148	Fragment d'éclat	1	117N 300E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2148	Fragment d'éclat	1	117N 300E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2148	Fragment d'éclat	5	117N 300E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2148	Fragment d'éclat	1	117N 300E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2149	Éclat	1	117N 300E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.2149	Éclat	1	117N 300E	SE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2149	Éclat	1	117N 300E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris pâle	
CfGt-8.2149	Fragment	1	117N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Gris foncé	
CfGt-8.2149	Fragment d'éclat	1	117N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2149	Fragment d'éclat	1	117N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2149	Fragment d'éclat	1	117N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2150	Éclat	1	117N 300E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2150	Éclat	2	117N 300E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2150	Éclat	5	117N 300E	SW	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2150	Éclat	1	117N 300E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2150	Fragment d'éclat	2	117N 300E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2150	Fragment d'éclat	1	117N 300E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	
CfGt-8.2150	Fragment d'éclat	3	117N 300E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2151	Éclat	2	117N 300E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2151	Éclat	1	117N 300E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2151	Fragment d'éclat	1	117N 300E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Blanc	
CfGt-8.2151	Fragment d'éclat	2	117N 300E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2151	Fragment d'éclat	2	117N 300E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris jaunâtre	
CfGt-8.2151	Fragment d'éclat	1	117N 300E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2153	Éclat	4	117N 300E	NW	B (10-20)	Incomplet	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2153	Éclat	2	117N 300E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.2153	Éclat	1	117N 300E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.2153	Éclat	1	117N 300E	NW	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2153	Éclat	5	117N 300E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2153	Éclat	1	117N 300E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris pâle	
CfGt-8.2153	Fragment d'éclat	5	117N 300E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2154	Éclat	1	117N 300E	NE	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2154	Fragment d'éclat	2	117N 300E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2154	Fragment d'éclat	1	117N 300E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2155	Éclat	1	117N 300E	SE	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2155	Éclat	1	117N 300E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2155	Fragment d'éclat	2	117N 300E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2155	Fragment d'éclat	1	117N 300E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2156	Éclat	1	117N 300E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.2156	Éclat	1	117N 300E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	

CfGt-8.2156	Éclat	1	117N 300E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2157	Percuteur?	1	120N 295E	SE	B (0-10)	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	Gros galet allongé présentant des marques d'usures, mais qui pourraient aussi être causées par les altérations thermiques
CfGt-8.2158	Éclat	2	119N 295E	SE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2158	Éclat	1	119N 295E	SE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Noire	
CfGt-8.2159	Fragment d'éclat	1	119N 295E	NW	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2162	Éclat	1	119N 295E	SW	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2163	Éclat	1	119N 295E	NE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2163	Éclat	1	119N 295E	NE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2163	Éclat	1	119N 295E	NE	Ah	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2163	Fragment d'éclat	1	119N 295E	NE	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2163	Fragment d'éclat	1	119N 295E	NE	Ah	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2166	Éclat	1	119N 295E	NE	B (0-10) - Foyer	Incomplet	Quartz hyalin	Transparent jaunâtre	
CfGt-8.2166	Éclat	1	119N 295E	NE	B (0-10) - Foyer	Entier	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.2167	Éclat	1	119N 295E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2167	Éclat	5	119N 295E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2167	Fragment	1	119N 295E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2167	Fragment d'éclat	1	119N 295E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2167	Fragment d'éclat	1	119N 295E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2170	Éclat	1	119N 295E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2171	Éclat	1	119N 295E	SE	B (0-10) - Foyer	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2171	Éclat	1	119N 295E	SE	B (0-10) - Foyer	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2174	Éclat	1	119N 295E	SW	B (0-10)	Entier	Quartz hyalin	Transparent jaunâtre	
CfGt-8.2174	Éclat	2	119N 295E	SW	B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2174	Éclat	2	119N 295E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2174	Éclat	3	119N 295E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2174	Éclat	1	119N 295E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2174	Fragment d'éclat	1	119N 295E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent jaunâtre	
CfGt-8.2174	Fragment d'éclat	5	119N 295E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2174	Fragment d'éclat	1	119N 295E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.2175	Éclat	1	119N 295E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2175	Éclat	1	119N 295E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2175	Éclat	1	119N 295E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2175	Éclat	1	119N 295E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2175	Fragment d'éclat	1	119N 295E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2176	Éclat	1	119N 295E	SE	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2176	Fragment d'éclat	2	119N 295E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2177	Éclat	1	119N 295E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris	
CfGt-8.2177	Fragment d'éclat	1	119N 295E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2177	Fragment d'éclat	1	119N 295E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2178	Éclat	1	118N 299E	SW	Interface Ah/B	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	

CfGt-8.2178	Éclat	2	118N 299E	SW	Interface Ah/B	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2178	Éclat	3	118N 299E	SW	Interface Ah/B	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2178	Éclat	1	118N 299E	SW	Interface Ah/B	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2178	Éclat	1	118N 299E	SW	Interface Ah/B	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2178	Éclat	1	118N 299E	SW	Interface Ah/B	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2178	Éclat	1	118N 299E	SW	Interface Ah/B	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2178	Fragment d'éclat	2	118N 299E	SW	Interface Ah/B	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2178	Fragment d'éclat	1	118N 299E	SW	Interface Ah/B	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2178	Fragment d'éclat	3	118N 299E	SW	Interface Ah/B	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2178	Fragment d'éclat	2	118N 299E	SW	Interface Ah/B	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	
CfGt-8.2178	Fragment d'éclat	2	118N 299E	SW	Interface Ah/B	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2178	Fragment d'éclat	3	118N 299E	SW	Interface Ah/B	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2178	Fragment d'éclat	6	118N 299E	SW	Interface Ah/B	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2178	Fragment d'éclat	1	118N 299E	SW	Interface Ah/B	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2178	Scorie?	1	118N 299E	SW	Interface Ah/B	Incomplet	Scorie?	Noire	ressemble à une scorie vitreuse vraisemblablement intrusive
CfGt-8.2179	Éclat?	1	118N 299E	NW	Interface Ah/B	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	Possiblement un fragment de pierre de foyer, mais ressemble aussi à un éclat; un autre éclat similaire remonte dessus
CfGt-8.2179	Éclat?	1	118N 299E	NW	Interface Ah/B	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	Possiblement un fragment de pierre de foyer, mais ressemble aussi à un éclat; un autre éclat similaire remonte en dessous
CfGt-8.2180	Éclat	2	118N 299E	NW	Interface Ah/B	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2180	Éclat	5	118N 299E	NW	Interface Ah/B	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2180	Éclat	1	118N 299E	NW	Interface Ah/B	Entier	Chert indéterminé	Blanc	
CfGt-8.2180	Éclat	2	118N 299E	NW	Interface Ah/B	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2180	Éclat	2	118N 299E	NW	Interface Ah/B	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2180	Éclat	3	118N 299E	NW	Interface Ah/B	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2180	Fragment d'éclat	13	118N 299E	NW	Interface Ah/B	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2180	Fragment d'éclat	1	118N 299E	NW	Interface Ah/B	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	
CfGt-8.2180	Fragment d'éclat	1	118N 299E	NW	Interface Ah/B	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2180	Fragment d'éclat	1	118N 299E	NW	Interface Ah/B	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2180	Fragment d'éclat	3	118N 299E	NW	Interface Ah/B	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2185	Éclat	3	118N 299E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Sous les pierres du foyer
CfGt-8.2185	Éclat	2	118N 299E	SW	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	Sous les pierres du foyer
CfGt-8.2185	Fragment d'éclat	2	118N 299E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	Sous les pierres du foyer
CfGt-8.2186	Éclat	1	118N 299E	NE	B (10-20)	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	

CfGt-8.2186	Éclat	2	118N 299E	NE	B (10-20)	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2186	Éclat	1	118N 299E	NE	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2186	Éclat	1	118N 299E	NE	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2186	Éclat	3	118N 299E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2186	Fragment d'éclat	1	118N 299E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2186	Fragment d'éclat	4	118N 299E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2186	Mica	1	118N 299E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Mica		Trois feuilles de mica détachées d'un même morceau
CfGt-8.2189	Fragment d'éclat	1	118N 299E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2190	Éclat	1	118N 299E	NW	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2190	Éclat	2	118N 299E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2190	Fragment d'éclat	11	118N 299E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2190	Fragment d'éclat	1	118N 299E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2190	Fragment d'éclat	1	118N 299E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2191	Éclat	1	118N 299E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2191	Fragment d'éclat	3	118N 299E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2191	Fragment d'éclat	1	118N 299E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2193	Éclat de maçonnerie	1	Sondage 11A2		Remblai	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	Probablement un fragment taillé de pierre de la maçonnerie de l'auberge Jodoin
CfGt-8.2193	Éclat de maçonnerie	1	Sondage 11A2		Remblai	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	Probablement un fragment taillé de pierre de la maçonnerie de l'auberge Jodoin
CfGt-8.2193	Fragment	1	Sondage 11A2		Remblai	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2196	Fragment d'éclat	1	Sondage 11A6		Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2197	Pièce esquillée	1	Sondage 11A3		B (0-10)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	Deux axes de percussion; deux pôles perpendiculaires biseautés préservés
CfGt-8.2198	Outil indéterminé	1	Sondage 11A3		B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Fragment d'outil avec un bord retouché et abrasé préservé; trop fragmentaire pour en dire plus
CfGt-8.2199	Éclat	1	Sondage 11A3		B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2199	Éclat	1	Sondage 11A3		B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2199	Éclat	1	Sondage 11A3		B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2199	Éclat	1	Sondage 11A3		B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2199	Éclat	1	Sondage 11A3		B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	

CfGt-8.2199	Éclat	1	Sondage 11A3		B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2199	Fragment d'éclat	3	Sondage 11A3		B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2199	Fragment d'éclat	1	Sondage 11A3		B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2199	Fragment d'éclat	1	Sondage 11A3		B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2199	Pierre de foyer	1	Sondage 11A3		B (0-10)	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	Fragment de pierre altérée par la chaleur
CfGt-8.2201	Nucléus	1	Sondage 11A4		Podzol	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	nucléus multidirectionnel; 6 surfaces taillées; au moins 7 plans de frappe
CfGt-8.2202	Grattoir unguiforme	1	Sondage 11A4		Podzol	Incomplet	Chert indéterminé	Gris zoné	Grattoir unguiforme; front légèrement courbé en distal, retouche directe abrupte; bord droit = retouches inverses courtes continues; bord gauche = mini retouches directes continues
CfGt-8.2203	Éclat	1	Sondage 11A4		Podzol	Entier	Chert indéterminé	gris foncé picoté	
CfGt-8.2203	Éclat	1	Sondage 11A4		Podzol	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2203	Éclat	1	Sondage 11A4		Podzol	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2203	Éclat	1	Sondage 11A4		Podzol	Entier	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2203	Éclat	1	Sondage 11A4		Podzol	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2203	Éclat	1	Sondage 11A4		Podzol	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2203	Éclat	1	Sondage 11A4		Podzol	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2203	Éclat	7	Sondage 11A4		Podzol	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2203	Éclat	8	Sondage 11A4		Podzol	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2203	Fragment d'éclat	1	Sondage 11A4		Podzol	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.2203	Fragment d'éclat	3	Sondage 11A4		Podzol	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2203	Fragment d'éclat	4	Sondage 11A4		Podzol	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	

CfGt-8.2206	Fragment d'éclat	1	Sondage 11A7		Horizon B	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2208	Éclat	1	Sondage 11A8		Remblai	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2208	Éclat	1	Sondage 11A8		Remblai	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2208	Éclat	1	Sondage 11A8		Remblai	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2208	Fragment	1	Sondage 11A8		Remblai	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Blanc	
CfGt-8.2208	Fragment d'éclat	1	Sondage 11A8		Remblai	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2209	Éclat	1	Sondage 11A12		Horizon B	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2209	Fragment d'éclat	3	Sondage 11A12		Horizon B	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2211	Ébauche bifaciale	1	Sondage 11A13		Podzol remanié (niveau 4)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris verdâtre	Taillé à partir d'un éclat; enlèvements bifaciaux ayant laissé du cortex et la face inférieure de l'éclat au centre de l'ébauche; probablement abandonné après cassure
CfGt-8.2212	Éclat	1	Sondage 11A15		Horizon B	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2212	Fragment d'éclat	1	Sondage 11A15		Horizon B	Fragmentaire	Verre	Transparent	
CfGt-8.2213	Éclat	1	Sondage 11A16		B (0-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris pâle	
CfGt-8.2213	Éclat	1	Sondage 11A16		B (0-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris pâle	
CfGt-8.2213	Éclat	1	Sondage 11A16		B (0-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2213	Éclat	6	Sondage 11A16		B (0-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2213	Éclat	1	Sondage 11A16		B (0-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2213	Éclat	3	Sondage 11A16		B (0-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2213	Éclat	2	Sondage 11A16		B (0-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2213	Fragment d'éclat	5	Sondage 11A16		B (0-20)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Gris foncé	
CfGt-8.2213	Fragment d'éclat	1	Sondage 11A16		B (0-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	

CfGt-8.2213	Fragment d'éclat	1	Sondage 11A16		B (0-20)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2215	Éclat	1	Sondage 11A16		B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2215	Éclat	3	Sondage 11A16		B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2216	Fragment d'éclat	1	Sondage 11A20		Ah	Fragmentaire	Quartzite	Blanc	
CfGt-8.2218	Éclat	1	Sondage 11A20		Horizon B	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2218	Éclat	1	Sondage 11A20		Horizon B	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Gris foncé	
CfGt-8.2219	Grattoir	1	Sondage 11A18		B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	gris zoné orangé	front convexe, retouches abruptes; mini retouches discontinues sur les bords latéraux; matière semblent avoir été roulée
CfGt-8.2220	Éclat	1	Sondage 11A18		B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2220	Fragment d'éclat	2	Sondage 11A18		B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2223	Galet taillé	1	105N 299E	NE	Humus	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Gris foncé	Galet fendu, possiblement pas taille bipolaire sur enclume, car voit quelques négatifs bipolaire; cortex rougi = possiblement une pierre de foyer; difficile de déterminer la fonction d'une telle pièce; peut-être un percuteur cassé?
CfGt-8.2224	Éclat	1	105N 299E	SE	Humus	Entier	Rhyolite?	Gris verdâtre	
CfGt-8.2224	Éclat	1	105N 299E	SE	Humus	Incomplet	Chert indéterminé	Gris pâle	
CfGt-8.2225	Éclat	1	105N 299E	NE/SE	Humus	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2228	Éclat	1	105N 299E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2228	Éclat	2	105N 299E	SE	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2228	Fragment d'éclat	1	105N 299E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2229	Éclat	1	105N 299E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2230	Éclat retouché	1	105N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris zoné	Petit fragment distal montrant de la retouche directe courte sur bord distal débordant sur le bord droit; trop fragmentaire pour en dire davantage
CfGt-8.2231	Éclat	1	105N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.2231	Fragment d'éclat	1	105N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2232	Éclat	1	105N 299E	NE	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	

CfGt-8.2233	Éclat utilisé	1	105N 299E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	fines dents discrètes sur bord gauche et quelques mini retouches directes discontinues sur bord droit
CfGt-8.2234	Éclat	1	105N 299E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2234	Éclat	1	105N 299E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2234	Éclat	1	105N 299E	SE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2234	Éclat	1	105N 300E		Paroi	Entier	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.2235	Éclat retouché (racloir?)	1	105N 300E	SW	Humus	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris foncé zoné	Fragment d'éclat avec un bord partiellement préservé = retouche directe courte semi-abrupte continue; peut-être un fragment de racloir?; cupules thermiques
CfGt-8.2236	Éclat	2	105N 300E	SW	Humus	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2238	Fragment d'éclat	2	105N 300E	NE	Humus	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2238	Fragment d'éclat	1	105N 300E	NE	Humus	Fragmentaire	Chert indéterminé	gris brunâtre	
CfGt-8.2239	Éclat utilisé	1	105N 300E	SW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris zoné	2 fragments remontés, mais demeure incomplet (distal absent); retouches courtes et fines dents irrégulières sur bord droit et gauche; matière semble un peu roulée
CfGt-8.2240	Éclat utilisé	1	105N 300E	SW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	retouches irrégulière courte et directe sur bord droit; mésial-distal absent; matière roulée
CfGt-8.2241	Éclat	1	105N 300E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2241	Éclat	1	105N 300E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2241	Éclat	1	105N 300E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2241	Éclat	1	105N 300E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2241	Fragment d'éclat	1	105N 300E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2241	Fragment d'éclat	1	105N 300E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2244	Fragment d'éclat	1	105N 300E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2245	Fragment d'éclat	1	105N 300E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2246	Éclat utilisé	1	105N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris pâle	petit fragment d'éclat montrant de la retouche discontinue discrète sur le bord droit; matière semble altérée, très brillante, comme beaucoup d'éclat de ce puits. Mais les nervures et bords ne sont pas arrondis ici contrairement à d'autres



CfGt-8.2247	Éclat	1	105N 300E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	petit fragment d'éclat montrant de la retouche discontinue discrète sur le bord droit; matière semble altérée, très brillante, comme beaucoup d'éclat de ce puits. Mais les nervures et bords ne sont pas arrondis ici contrairement à d'autres
CfGt-8.2247	Éclat	1	105N 300E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	bords et nervures arrondies (roulée par l'eau?)
CfGt-8.2248	Éclat	1	105N 300E	SE	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.2248	Éclat	1	105N 300E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2248	Fragment d'éclat	1	105N 300E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.2248	Fragment d'éclat	1	105N 300E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2248	Fragment d'éclat	1	105N 300E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2249	Éclat	1	105N 301E	SW	Humus	Entier	Rhyolite	Gris verdâtre	
CfGt-8.2249	Éclat	1	105N 301E	SW	Humus	Entier	Rhyolite	Gris verdâtre	
CfGt-8.2249	Fragment d'éclat	1	105N 301E	SW	Humus	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2251	Éclat	1	105N 301E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	négatifs d'enlèvement ont enlevé de la patine, comme si l'éclat a été taillé à partir d'une pièce déjà patinée
CfGt-8.2251	Éclat	1	105N 301E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris verdâtre	
CfGt-8.2251	Fragment d'éclat	1	105N 301E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2251	Fragment d'éclat	1	105N 301E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris verdâtre	
CfGt-8.2254	Éclat	1	105N 301E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2254	Éclat	1	105N 301E	NW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2254	Éclat	1	105N 301E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2254	Fragment d'éclat	4	105N 301E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2254	Fragment d'éclat	1	105N 301E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris verdâtre	
CfGt-8.2255	Éclat	1	105N 301E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2255	Éclat	3	105N 301E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2255	Éclat	3	105N 301E	SW	B (0-10)	Entier	Rhyolite	Gris verdâtre	
CfGt-8.2255	Éclat	1	105N 301E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2255	Fragment d'éclat	4	105N 301E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2259	Éclat	3	105N 301E		Paroi	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2259	Éclat utilisé	1	105N 301E		Paroi	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	retouches directes courtes et discontinues sur bord gauche; retouches directes courtes en mésial
CfGt-8.2260	Éclat	1	104N 302E	SW	Humus	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2261	Fragment d'éclat	1	104N 302E	NE	Humus	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2262	Éclat	1	104N 302E	SE	Humus	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2263	Éclat	1	104N 302E	SE	Ah/B (0-10)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2263	Éclat	1	104N 302E	SE	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2264	Fragment d'éclat	3	104N 302E	NW	Ah/B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	

CfGt-8.2265	Éclat	1	104N 302E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2265	Éclat	1	104N 302E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2265	Fragment d'éclat	1	104N 302E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2266	éclat	2	104N 301E	NE	Humus	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	Du mortier frais est tombé et a durci sur l'éclat
CfGt-8.2266	Fragment d'éclat	2	104N 301E	NE	Humus	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2267	Éclat	1	104N 301E	SE	Humus	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2267	Éclat	1	104N 301E	SE	Humus	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2267	Fragment d'éclat	1	104N 301E	SE	Humus	Fragmentaire	Matière non siliceuses indéterminée	Gris pâle	possiblement un fragment d'éclat de pierre de maçonnerie
CfGt-8.2270	Éclat (quartier d'orange)	1	104N 301E	SW	Humus	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2271	Éclat	1	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2271	Éclat	1	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2271	Éclat	2	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2271	Éclat	1	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2271	Éclat	1	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2271	Éclat	1	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	Gris foncé	
CfGt-8.2271	Éclat	1	104N 301E	SW	Interface Ah/B	Incomplet	Chert indéterminé	gris bleuté rubané	
CfGt-8.2271	Éclat	1	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris bleuté	
CfGt-8.2271	Éclat	1	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris verdâtre	
CfGt-8.2271	Éclat	1	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Entier	Rhyolite	Gris verdâtre	
CfGt-8.2271	Éclat	1	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Entier	Rhyolite	Gris verdâtre	
CfGt-8.2271	Éclat	1	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2271	Fragment d'éclat	2	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2271	Fragment d'éclat	2	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2271	Fragment d'éclat	3	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2271	Fragment d'éclat	1	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris verdâtre	
CfGt-8.2271	Fragment d'éclat	2	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Fragmentaire	Rhyolite	Gris verdâtre	
CfGt-8.2271	Fragment d'éclat	1	104N 301E	SW	Ah/B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2274	Fragment d'éclat	1	104N 301E	SE	Ah/B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2276	Éclat	1	104N 301E	NW	Interface Ah/B	Incomplet	Chert indéterminé	gris zoné beige	
CfGt-8.2276	Éclat	4	104N 301E	NW	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2276	Éclat	2	104N 301E	NW	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2276	Éclat	1	104N 301E	NW	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2276	Éclat	1	104N 301E	NW	Ah/B (0-10)	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2276	Éclat	3	104N 301E	NW	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2276	Éclat	1	104N 301E	NW	Ah/B (0-10)	Entier	Quartz hyalin	Transparent	
CfGt-8.2276	Éclat	2	104N 301E	NW	Ah/B (0-10)	Entier	Rhyolite	Gris verdâtre	
CfGt-8.2276	Fragment d'éclat	1	104N 301E	NW	Ah/B (0-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Gris foncé	
CfGt-8.2276	Fragment d'éclat	5	104N 301E	NW	Ah/B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	

CfGt-8.2276	Fragment d'éclat	1	104N 301E	NW	Ah/B (0-10)	Fragmentaire	Rhyolite	Gris verdâtre	
CfGt-8.2277	Éclat	1	104N 301E	NE	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2277	Éclat	1	104N 301E	NE	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2277	Éclat	7	104N 301E	NE	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2277	Éclat	1	104N 301E	NE	Interface Ah/B	Incomplet	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2277	Éclat	1	104N 301E	NE	Ah/B (0-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé	
CfGt-8.2277	Éclat	3	104N 301E	NE	Ah/B (0-10)	Entier	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé	
CfGt-8.2277	Éclat	1	104N 301E	NE	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.2277	Éclat	1	104N 301E	NE	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2277	Éclat	1	104N 301E	NE	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2277	Éclat	2	104N 301E	NE	Ah/B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2277	Éclat	1	104N 301E	NE	Interface Ah/B	Incomplet	Rhyolite	Gris verdâtre	
CfGt-8.2277	Fragment d'éclat	11	104N 301E	NE	Ah/B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2277	Fragment d'éclat	1	104N 301E	NE	Ah/B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.2279	Ocre rouge?	1	117N 296E	SE	B (10-20)		Ocre rouge?	Rougeâtre	Possible petit morceau d'ocre rouge
CfGt-8.2289	Éclat	1	Sondage 11A6		Horizon B	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2289	Éclat	1	Sondage 11A6		Horizon B	Incomplet	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2289	Éclat	1	Sondage 11A6		Horizon B	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2303	Éclat	1	105N 300E	SE	Humus	Entier	Matière siliceuse indéterminée	Gris pâle	
CfGt-8.2303	Éclat	1	105N 300E	SE	Humus	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2315	Éclat	1	117N 298E	SE	Interface Ah/B	Entier	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2315	Éclat	1	117N 298E	SE	Interface Ah/B	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.2315	Éclat	1	117N 298E	SE	Interface Ah/B	Entier	Matière non siliceuses indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.2315	Éclat	1	117N 298E	SE	Interface Ah/B	Entier	Chert indéterminé	Gris pâle	
CfGt-8.2315	Fragment d'éclat	10	117N 298E	SE	Interface Ah/B	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2315	Fragment d'éclat	1	117N 298E	SE	Interface Ah/B	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris pâle	
CfGt-8.2779	Éclat	1	104N 301E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2779	Éclat	1	104N 301E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2779	Éclat	1	104N 301E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.2779	Éclat	1	104N 301E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris verdâtre	
CfGt-8.2779	Fragment d'éclat	1	104N 301E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2779	Fragment d'éclat	1	104N 301E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Matière non siliceuse indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.2779	Fragment d'éclat	2	104N 301E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris verdâtre	
CfGt-8.2779	Fragment d'éclat	1	104N 301E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Rhyolite?	Gris verdâtre	

CfGt-8.2781	Fragment d'éclat	1	104N 301E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.2782	Fragment d'éclat	1	104N 301E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé	
CfGt-8.2782	Fragment d'éclat	3	104N 301E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris verdâtre	
CfGt-8.2782	Fragment d'éclat	2	104N 301E	SE	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2783	Fragment d'éclat	1	104N 300E	NE	Humus	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2783	Fragment d'éclat	1	104N 300E	NE	Humus	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2784	Éclat	1	104N 300E	SE	Humus	Entier	Chert indéterminé	Gris verdâtre	
CfGt-8.2784	Fragment d'éclat	1	104N 300E	SE	Humus	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris pâle	
CfGt-8.2785	Éclat	1	104N 300E	NW	Humus	Entier	Chert indéterminé	Brun	
CfGt-8.2785	Fragment d'éclat	1	104N 300E	NW	Humus	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2786	Éclat	1	104N 300E	SW	Humus	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2787	Éclat	1	104N 300E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2787	Éclat	1	104N 300E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2787	Éclat	1	104N 300E	SE	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris bleuté	
CfGt-8.2787	Éclat	2	104N 300E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.2787	Éclat	1	104N 300E	SE	B (0-10)	Entier	Rhyolite	Gris verdâtre	
CfGt-8.2787	Fragment d'éclat	1	104N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2787	Fragment d'éclat	1	104N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2787	Fragment d'éclat	1	104N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2787	Fragment d'éclat	1	104N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc	
CfGt-8.2787	Fragment d'éclat	1	104N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris verdâtre	
CfGt-8.2787	Fragment d'éclat	1	104N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris zoné	
CfGt-8.2787	Fragment d'éclat	2	104N 300E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Rhyolite	Gris verdâtre	
CfGt-8.2790	Éclat utilisé	1	104N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	fines dents sur bords droit et gauche; matière roulée, est-ce que les fines dents auraient pu être accidentellement formée durant le "roulement" de l'éclat
CfGt-8.2791	Éclat utilisé	1	104N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	fines dents sur bords droit et gauche; matière roulée, est-ce que les fines dents auraient pu être accidentellement formée durant le "roulement" de l'éclat
CfGt-8.2792	Éclat	1	104N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2792	Éclat	2	104N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2792	Éclat	1	104N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2792	Éclat	3	104N 300E	NW	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2792	Fragment d'éclat	1	104N 300E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2792	Fragment d'éclat	2	104N 300E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2792	Fragment d'éclat	1	104N 300E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2792	Fragment d'éclat	1	104N 300E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2792	Fragment d'éclat	2	104N 300E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	

CfGt-8.2793	Éclat utilisé	1	104N 300E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	fines dents sur bords droit et gauche; matière altérée, peut-être roulée, est-ce que les fines dents auraient pu être accidentellement formée durant le processus d'altération
CfGt-8.2794	Éclat utilisé	1	104N 300E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	Fines dents sur bord droit; matière altérée possiblement par la chaleur, mais peut-être roulée, est-ce que les fines dents auraient pu être accidentellement formées durant le processus d'altération
CfGt-8.2795	Éclat	1	104N 300E	NE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2795	Fragment d'éclat	1	104N 300E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2795	Fragment d'éclat	1	104N 300E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2798	Pièce esquillée	1	104N 300E	SW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	2 axes de percussion perpendiculaires; 2 pôles biseautés préservés; cupules thermiques
CfGt-8.2799	Éclat	1	104N 300E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2799	Éclat	1	104N 300E	SW	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Rougeâtre	
CfGt-8.2799	Fragment d'éclat	1	104N 300E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartz hyalin	Transparent	
CfGt-8.2799	Fragment d'éclat	2	104N 300E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2799	Fragment d'éclat	3	104N 300E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2800	Fragment de nucléus/éclats?	1	104N 300E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	4 fragments remontant sur nucléus #2800, possible des fragment thermique ou peut-être initié par une faille lors de la taille? = présence d'une géode qui est un plan de faiblesse
CfGt-8.2800	Nucléus discoïdal	1	104N 300E	NW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	indéterminé	Nucléus discoïdal; cortex rugueux + impurité de cristaux (géode); quelques négatifs sur plan de frappe et surface débitage ;4 fragments remontés du même lot + 1 fragment #2801 (QNW, B (0-10)), possiblement des fragment thermiques, mais peut-être taillés
CfGt-8.2801	fragment de nucléus	1	104N 300E	NW	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	Petit fragment d'éclat, possiblement cassé en raison d'un défaut de la matière (géode)
CfGt-8.2802	Éclat	1	104N 300E	NW	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2802	Éclat	1	104N 300E	NW	B (10-20)	Incomplet	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2802	Fragment d'éclat	1	104N 300E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2802	Fragment d'éclat	4	104N 300E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	

CfGt-8.2802	Fragment d'éclat	1	104N 300E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2805	Éclat	1	104N 300E	SE	B (10-20)	Entier	Quartz hyalin	Transparent	
CfGt-8.2805	Éclat	1	104N 300E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2808	Éclat utilisé	1	104N 300E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	Fragment d'éclat brûlé avec un bord préservé affichant de mini retouches inverses discontinues
CfGt-8.2809	Éclat	2	104N 300E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris verdâtre	
CfGt-8.2809	Éclat	1	104N 300E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2809	Éclat	1	104N 300E	SW	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris pâle	
CfGt-8.2809	Fragment	1	104N 300E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Matière non siliceuse indéterminée	rosé	Possiblement un fragment de pierre de foyer (?)
CfGt-8.2809	Fragment d'éclat	1	104N 300E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	indéterminé	
CfGt-8.2809	Fragment d'éclat	1	104N 300E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris verdâtre	
CfGt-8.2809	Fragment d'éclat	1	104N 300E	SW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2810	Fragment d'éclat	1	104N 300E	NW	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	Fragment d'éclat remontant sur le plan de frappe du nucléus #2800; distal préservé seulement
CfGt-8.2811	Éclat	1	104N 300E	NW	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2811	Éclat	1	104N 300E	NW	B (20-30)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2814	Éclat	1	104N 299E	SE	B (0-10)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2814	Fragment d'éclat	1	104N 299E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2814	Fragment d'éclat	1	104N 299E	SE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2817	Pointe de projectile?	1	104N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris	Petit fragment bifacial. On voit deux segments de bords perpendiculaires qui pourraient former une base de pointe, car amorce probable d'une encoche. Dans cette optique, il s'agirait possiblement d'une pointe à encoche à base rectiligne.
CfGt-8.2818	Éclat	1	104N 299E	NE	B (0-10)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2818	Fragment d'éclat	1	104N 299E	NE	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2819	Éclat	1	104N 299E	SE	B (10-20)	Entier	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2819	Éclat	1	104N 299E	SE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2823	Éclat	4	104N 299E	NE	B (10-20)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2823	Éclat	1	104N 299E	NE	B (10-20)	Entier	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2823	Fragment d'éclat	2	104N 299E	NE	B (10-20)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2824	Mortier	10	104N 299E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Mortier		Fragments de mortier non conservés; contamination historique qu'on retrouve aussi dans les autres quadrants
CfGt-8.2825	Fragment d'éclat	1	104N 299E	SW	B (20-30)	Fragmentaire	Pierre schisteuse	Gris foncé	
CfGt-8.2826	Éclat	1	104N 299E	NE	B (20-30)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	

CfGt-8.2826	Éclat	1	104N 299E	NE	B (20-30)	Entier	Pierre schisteuse	Grisâtre	
CfGt-8.2826	Éclat	1	104N 299E	NE	B (20-30)	Entier	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2826	Fragment d'éclat	1	104N 299E	NE	B (20-30)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2826	Fragment d'éclat	2	104N 299E	NE	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Grisâtre	
CfGt-8.2826	Fragment d'éclat	1	104N 299E	NE	B (20-30)	Fragmentaire	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2829	Fragment d'éclat	1	104N 299E	SE	B (20-30)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris verdâtre	
CfGt-8.2831	Biface à base droite	1	Berge		Surface	Entier	Quartzite	Blanc	Base rectiligne, bords légèrement convexes; profil biconvexe, très symétrique, très bien taillée; cassure distale recollée par la personne inconnue qui l'a trouvé = aurait été trouvée près de la berge au sud de l'auberge Jodoïn et donnée ensuite au parc
CfGt-8.2855	Éclat	1	117N 298E	SW	B (0-10)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2855	Fragment d'éclat	1	117N 298E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Matière siliceuse indéterminée	Grisâtre	
CfGt-8.2855	Fragment d'éclat	1	117N 298E	SW	B (0-10)	Fragmentaire	Quartzite	Blanc jaunâtre	
CfGt-8.2893	Éclat	4	117N 297E	NW	B (10-20)	Incomplet	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2893	Fragment d'éclat	1	117N 297E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	Gris foncé	
CfGt-8.2893	Fragment d'éclat	2	117N 297E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Chert indéterminé	indéterminé	
CfGt-8.2894	Éclat retouché	1	117N 297E	NW	B (10-20)	Fragmentaire	Quartzite	Transparent	Retouches directes continues courtes sur bord droit (partiellement préservé); grignotage direct continu sur bord gauche

## Catalogue - poterie préhistorique

# Cat.	Type d'objet	Nb objets	puits	Quad.	Niveau	Nb vase	Motif	Commentaires
CfGt-8.1132	Grenaille	1	119N 299E	SW	B (0-10)	1		Exfolié
CfGt-8.2280	Grenaille friable	1	117N 296E	NE	B (0-10)	1		Grenaille tombée en miettes pendant et après sa collecte
CfGt-8.2281	Tesson de bord friable	2	117N 296E	NE	B (10-20)	1	lèvre = petites lignes/encoches transversales aux bords formant un bord à petits festons; petites lignes verticales sous le rebord; grandes lignes verticales incisées sur panse entre lesquelles voit petites lignes (3 à 4) dans portion supérieure	Tesson très fragile et friable; les deux tessons remontent ensemble
CfGt-8.2282	Tesson friable	2	117N 296E	NE	B (10-20)	1		Tessons tombés en miettes pendant et après leur collecte
CfGt-8.2283	Tesson de bord friable	1	117N 296E	SE	B (20-30)	1	lèvre = petites lignes/encoches transversales aux bords formant un bord à petits festons	petit fragment de bord de vase
CfGt-8.2284	Grenaille friable	11	117N 296E	SE	B (20-30)	1		Fragments exfoliés et très friables
CfGt-8.2285	Miettes de poterie	450 grammes	Sondage 11A6		Horizon B	1		
CfGt-8.2286	Tesson de bord friable	1	Sondage 11A6			1	Impressions linéaires verticales mal préservées avec l'exfoliation; lèvre dégradée	Fragment de bord de vase très abîmé
CfGt-8.2286	Tesson de bord friable	1	Sondage 11A6			1	Impressions linéaires verticales sur le col et l'épaule	Petit fragment de bord de vase; lèvre abîmée
CfGt-8.2287	Tesson friable	7	Sondage 11A6			1	Impressions linéaires verticales	Petits tessons avec un décor préservé
CfGt-8.2288	Tesson friable	43	Sondage 11A6			1		Tessons sans décors, très fragiles
CfGt-8.2290	Grenaille	2	119N 300E	SW	Ah			
CfGt-8.2291	Tesson	1	116N 296E	NE	Remblai	1	Ponctuations rondes avec bosses sur la paroi interne	paroi externe un peu abîmée
CfGt-8.2292	Grenaille	2	117N 300E	m2	Remblai			
CfGt-8.2293	Grenaille friable	1	116N 298E	NW	B (10-20)			
CfGt-8.2294	Tesson	1	116N 298E	SW	B (20-30)		lignes = deux bandes superposées de lignes parallèles possiblement verticales	Décor un peu mal imprimé
CfGt-8.2295	Grenaille	1	119N 298E	SE	B (0-10)			
CfGt-8.2295	Grenaille friable	1	117N 295E	SE	B (0-10)			



CfGt-8.2296	Grenaille	15	105N 299E	SE	B (10-20)			
CfGt-8.2297	Grenaille	1	104N 299E	SE	B (10-20)			
CfGt-8.2298	Tesson de bord	1	104N 299E	NE	B (20-30)		paroi interne en grande partie exfoliée	
CfGt-8.2299	Grenaille	2	105N 300E	SW	Humus			
CfGt-8.2300	Grenaille	1	105N 300E	NE	Humus			
CfGt-8.2301	Grenaille	3	105N 300E	SE	Humus			
CfGt-8.2302	Tesson de bord	1	105N 300E	SE	Humus			
CfGt-8.2305	Grenaille	1	105N 300E	NW	B (0-10)			
CfGt-8.2306	Tesson	1	117N 298E	SE	B (0-10)	1	Lignes (obliques?)	
CfGt-8.2306	Grenaille	1	117N 298E	SE	B (0-10)	1	Lignes	
CfGt-8.2306	Grenaille	1	117N 298E	SE	B (0-10)	1	Lignes	
CfGt-8.2307	Tesson	6	117N 298E	SE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2307	Tesson	1	117N 298E	SE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2307	Tesson	2	117N 298E	SE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2307	Grenaille	15	117N 298E	SE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2308	Tesson	1	117N 298E	NE	B (0-10)	1	Lignes obliques	2 fragments remontés
CfGt-8.2308	Grenaille	1	117N 298E	NE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2308	Grenaille	1	117N 298E	NE	B (0-10)	1	Lignes?	Décor mal imprimé
CfGt-8.2309	Grenaille	9	117N 298E	NE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2310	Tesson de bord	1	117N 298E	SW	reconstituée - tranchée	1	Col : lignes obliques à droite; Lèvre : lignes obliques parallèles; ponctuations rondes avec bosses sur la paroi interne	Remonte avec 2 tessons #2880; 2 ponctuations
CfGt-8.2311	Tesson	3	117N 298E	SE	Interface Ah/B	1	lignes obliques	

CfGt-8.2311	Tesson	2	117N 298E	SE	Interface Ah/B	1	lignes	
CfGt-8.2311	Tesson	5	117N 298E	SE	Interface Ah/B	1	lignes obliques	
CfGt-8.2311	Tesson	8	117N 298E	SE	Interface Ah/B	1	lignes	
CfGt-8.2311	Grenaille	20	117N 298E	SE	Interface Ah/B	1	lignes	
CfGt-8.2311	Grenaille	13	117N 298E	SE	Interface Ah/B	1	lignes	
CfGt-8.2311	Grenaille	8	117N 298E	SE	Interface Ah/B	1	lignes obliques	
CfGt-8.2311	Grenaille	500	117N 298E	SE	Interface Ah/B	1		
CfGt-8.2311	Miettes de poterie (7 grammes)	57 grammes	117N 298E	SE	Interface Ah/B	1		
CfGt-8.2312	Tesson	2	117N 298E	SE	Interface Ah/B	1		
CfGt-8.2312	Tesson	14	117N 298E	SE	Interface Ah/B	1		
CfGt-8.2312	Grenaille	120	117N 298E	SE	Interface Ah/B	1		
CfGt-8.2312	Tesson (cassure en colombin)	1	117N 298E	SE	Interface Ah/B	1		Cassure en colombin
CfGt-8.2313	Tesson de bord	1	117N 298E	SE	Interface Ah/B	1	lignes obliques parallèles sur la lèvre	
CfGt-8.2314	Grenaille	1	117N 298E	SE	Interface Ah/B	1	Ponctuations rondes avec bosses sur la paroi interne	petite grenaille avec une ponctuation partiellement préservée
CfGt-8.2832	Tesson friable	1	118N 296E	NE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2832	Grenaille friable	13	118N 296E	NE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2832	Miettes de poterie	6 grammes	118N 296E	NE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2833	Tesson friable	4	118N 296E	SE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2833	Grenaille friable	18	118N 296E	SE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2833	Miettes de poterie	45 grammes	118N 296E	SE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2835	Tesson friable	1	118N 296E	SE	B (10-20)			

CfGt-8.2835	Tesson friable	2	118N 296E	SE	B (10-20)		
CfGt-8.2835	Tesson friable	1	118N 296E	SE	B (10-20)		une seule ligne préservée
CfGt-8.2835	Tesson friable	1	118N 296E	SE	B (10-20)		grosses tessons cassés en dizaines de fragments
CfGt-8.2835	Grenaille friable	1	118N 296E	SE	B (10-20)		2 lignes préservées
CfGt-8.2835	Grenaille friable	68	118N 296E	SE	B (10-20)	1	
CfGt-8.2835	Miettes de poterie	96 grammes	118N 296E	SE	B (10-20)	1	
CfGt-8.2836	Tesson	1	116N 297E	NE	Ah	1	Lignes obliques à droite?
CfGt-8.2837	Tesson de bord	1	116N 297E	NE	Ah	1	lignes obliques sur le dessus de la lèvre (rangs de trois empreintes dentelées se succédant parallèlement)
CfGt-8.2838	Grenaille	1	116N 297E	NE	Ah	1	2 empreintes dentelées visibles seulement
CfGt-8.2838	Grenaille	1	116N 297E	NE	Ah	1	Lignes; trois lignes parallèles préservées
CfGt-8.2838	Tesson friable	1	116N 297E	NE	Ah	1	s'effrite en plusieurs morceaux dans l'épaisseur du tesson
CfGt-8.2838	Grenaille friable	6	116N 297E	NE	Ah	1	
CfGt-8.2838	Grenaille friable	48	116N 297E	NE	Ah	1	petits fragments exfoliés
CfGt-8.2838	Tesson de bord (ou fracture en colombin)	1	116N 297E	NE	Ah	1	Petit fragment de bord ou cassure en colombin; trop petit pour en être certain
CfGt-8.2839	Tesson de bord	1	116N 297E	SW	B (0-10)	1	Lignes obliques sur le dessus de la lèvre (rangs de trois empreintes dentelées se succédant parallèlement); Ponctuation ronde avec bosses sur la paroi interne
CfGt-8.2840	Tesson	1	116N 297E	SW	B (0-10)	1	Lignes horizontales (très faiblement imprimées, à peine visibles); Ponctuations rondes avec bosses sur la paroi interne
CfGt-8.2841	Tesson de bord	1	116N 297E	SE	B (0-10)	1	Lignes obliques sur le dessus de la lèvre (rangs de trois empreintes dentelées se succédant parallèlement); empreintes dentelées très mal imprimées sur l'épaule; Ponctuations rondes avec bosses sur la paroi interne

CfGt-8.2842	Tesson	1	116N 297E	NW	B (0-10)	1	Lignes, très mal imprimées; difficile de voir les détails	Décor mal imprimé
CfGt-8.2843	Tesson	1	116N 297E	SE	B (0-10)	1	Lignes parallèles formant une bande; peut-être des empreintes dentelées, mais difficiles à voir	Un petit fragment remonte sur le plus gros; une seule face préservée; remonte peut-être avec la petite grenaille #2845
CfGt-8.2844	Tesson	1	116N 297E	SE	B (0-10)	1		Petit tesson sans décor
CfGt-8.2845	Grenaille	1	116N 297E	NW/S W	Paroi	1	petites lignes, possiblement courtes, mais grenaille tellement petite que difficile à dire	Remonte peut-être avec le tesson décoré #2843
CfGt-8.2846	Tesson	1	116N 297E	NE	B (0-10)	1	Lignes; deux lignes visibles	
CfGt-8.2846	Tesson	1	116N 297E	NE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2846	Grenaille	38	116N 297E	NE	B (0-10)			
CfGt-8.2847	Tesson	1	116N 297E	SW	B (10-20)	1	lignes, deux bandes de lignes parallèles	décor mal imprimé et partiel
CfGt-8.2848	grenaille	1	116N 297E	SE	B (20-30)			très petit fragment avec décor
CfGt-8.2849	Grenaille	1	117N 297E	SE	Ah		Décor indéterminé, car mal imprimé	Décor indéterminé, car mal imprimé
CfGt-8.2849	Grenaille	1	117N 297E	SE	Ah			
CfGt-8.2850	Tesson friable	4	117N 297E	SE	B (0-10)	1		Gros tessons solides sans décors
CfGt-8.2850	Tesson friable	2	117N 297E	SE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2850	Grenaille	2	117N 297E	SE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2851	Tesson	2	117N 297E	SW	B (0-10)	1	lignes obliques à gauche	Deux tessons de panse remontent l'un avec l'autre; un seul a de la décoration
CfGt-8.2852	Tesson	1	117N 297E	NW	B (10-20)	1		
CfGt-8.2852	Tesson friable	1	117N 297E	NW	B (10-20)	1		
CfGt-8.2852	Tesson friable	1	117N 297E	NW	B (10-20)	1		tesson en miettes
CfGt-8.2853	Tesson	1	117N 297E	SW	B (0-10)	1		
CfGt-8.2853	Grenaille	1	117N 297E	SW	B (0-10)	1		

CfGt-8.2856	Grenaille	5	117N 298E	SW	B (0-10)			
CfGt-8.2857	Grenaille	1	117N 298E	NW	B (0-10)			
CfGt-8.2858	Grenaille	3	117N 298E	NE	B (0-10)			
CfGt-8.2858	Grenaille	3	117N 298E	NE	B (0-10)			
CfGt-8.2859	tesson	4	117N 298E	-	Remblai	1		
CfGt-8.2859	Grenaille	6	117N 298E	-	Remblai	1		
CfGt-8.2859	Grenaille	3	117N 298E	-	Remblai	1		
CfGt-8.2859	tesson	1	117N 298E	-	Remblai	1	Lignes; 5 lignes parallèles	
CfGt-8.2859	tesson	1	117N 298E	-	Remblai	1	Ponctuations rondes avec bosses sur la paroi interne	
CfGt-8.2860	Grenaille	1	117N 299E	NW	Paroi	1		
CfGt-8.2861	Tesson de bord	1	117N 299E	NW	Ah	1	Lignes obliques sur le dessus de la lèvre (rangs de 2 ou 3 empreintes dentelées se succédant parallèlement); Ponctuations rondes avec bosses sur la paroi interne	Amorce d'épaulement; 2 ponctuations, très similaires aux autres tessons de bords du même style (#2864, 2839 par exemple)
CfGt-8.2862	Tesson	1	117N 299E	NW	Ah	1		Cassée en deux dans l'épaisseur = fragments remontés
CfGt-8.2862	Tesson	2	117N 299E	NW	Ah	1		
CfGt-8.2863	Tesson	1	117N 299E	SW	Ah	1	lignes verticales	Décor mal imprimé
CfGt-8.2863	Grenaille	1	117N 299E	SW	Ah	1		
CfGt-8.2864	Tesson de bord	1	117N 299E	NW	Ah	1	lignes obliques sur le dessus de la lèvre (rangs de 3 empreintes dentelées se succédant parallèlement)	Probablement même vase que #2861
CfGt-8.2865	Tesson	1	117N 299E	NW	Ah	1	lignes horizontales	
CfGt-8.2866	Grenaille orange (brique?)	1	117N 299E	NW	B (0-10)	1		Petite grenaille orange. Est-ce que cela pourrait être un fragment de brique?
CfGt-8.2867	Tesson	1	118N 298E	SW	Ah		lignes verticales	Décor = effet peut-être basculant, mais difficile à dire, car petit tesson; cassé en deux dans l'épaisseur + un autre fragment
CfGt-8.2869	Grenaille	1	118N 298E	NE	Interface Ah/B	1		

CfGt-8.2871	Grenaille friable	1	118N 298E	SE	B (0-10)	1	Lignes obliques à gauche?	
CfGt-8.2872	Tesson	1	118N 298E	NE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2872	Grenaille	10	118N 298E	NE	B (0-10)			
CfGt-8.2873	Tesson friable	1	118N 297E	SW	B (0-10)	1		Papier d'aluminium collé sur une face du tesson (emballage du tesson qui s'est dégradé)
CfGt-8.2873	Grenaille friable	47	118N 297E	SW	B (0-10)	1		Papier d'aluminium collé sur une grenaille
CfGt-8.2873	Miettes de poterie	88 grammes	118N 297E	SW	B (0-10)	1		
CfGt-8.2874	Grenaille friable	3	118N 297E	NW	B (0-10)	1		
CfGt-8.2875	Tesson friable	1	116N 296E	NE	Remblai	1		
CfGt-8.2876	Tesson de bord	1	116N 296E	NE	B (0-10)	1	lignes obliques sur le dessus de la lèvre (rangs de 2 ou 3 empreintes dentelées se succédant parallèlement)	Tesson s'effritant en miette, plus fragile que les autres du même style; Pâte noire en centre du tesson
CfGt-8.2877	Tesson	1	116N 296E	NE	B (0-10)	1	lignes parallèles (possiblement obliques)	Tesson s'effritant et cassé en deux dans l'épaisseur; cordelette mal imprimée
CfGt-8.2880	Tesson	1	117N 298E	NE	Ah	1	Ponctuations rondes avec bosses sur la paroi interne	2 ponctuations; tesson de col; remonte avec tesson de bord #2310 et tesson #2880
CfGt-8.2880	Tesson	5	117N 298E	NE	Ah	1	Lignes	
CfGt-8.2880	Tesson	4	117N 298E	NE	Ah	1	Lignes	
CfGt-8.2880	Tesson	19	117N 298E	NE	Ah	1		
CfGt-8.2880	Grenaille	100	117N 298E	NE	Ah	1		
CfGt-8.2880	Tesson	1	117N 298E	NE	Ah	1	Lignes	Remonte avec tesson de bord #2310 et tesson #2880
CfGt-8.2881	Tesson	1	118N 299E	SW	Interface Ah/B	1	Lignes obliques?	
CfGt-8.2881	Tesson	1	118N 299E	SW	Interface Ah/B	1		
CfGt-8.2881	Grenaille	1	118N 299E	SW	Interface Ah/B	1		
CfGt-8.2882	Tesson	1	118N 299E	NW	Interface Ah/B	1	Lignes ?	

CfGt-8.2882	Tesson	2	118N 299E	NW	Interface Ah/B	1		
CfGt-8.2883	Tesson	1	115N 295E	NE	B (0-10)	1	lignes	Trois fragments remontant entre eux + d'autres grenailles provenant de l'exfoliation du tesson <i>(une de ces grenailles remonte sur le tesson)</i>
CfGt-8.2884	Tesson de bord	1	115N 296E	m2	Remblai	1	lignes obliques sur le dessus de la lèvre (rangs de 3 empreintes dentelées se succédant parallèlement)	Tesson fragile, cassure avec pâte noire à l'intérieur
CfGt-8.2885	Tesson	1	115N 296E	m2	Remblai	1	Ponctuations rondes avec bosses sur la paroi interne	Tesson fragile, cassure avec pâte noire à l'intérieur, probablement associé au tesson de Decol #2884
CfGt-8.2886	Tesson	1	115N 296E	m2	Remblai	1	?	Décor visible seulement dans un coin du tesson; Tesson fragile, cassure avec pâte noire à l'intérieur
CfGt-8.2886	Tesson	1	115N 296E	m2	Remblai	1	Lignes	Décor mal imprimé; Tesson fragile, cassure avec pâte noire à l'intérieur
CfGt-8.2886	Tesson	1	115N 296E	m2	Remblai	1		Une seule face préservée (interne?); Tesson fragile, cassure avec pâte noire à l'intérieur
CfGt-8.2887	Tesson de bord	1	115N 296E	NE	B (0-10)		Empreintes ondulantes parallèles perpendiculaires au bord; empreintes linéaires obliques immédiatement sous la lèvre = difficile de dire si ce sont des impressions linéaires formelles ou faites à l'aide d'un autre instrument (dentelé, cordelette?)	Paroi interne absente, lèvre partiellement préservée
CfGt-8.2888	Tesson	1	118N 299E	NW	Ah	1	lignes	
CfGt-8.2889	Grenaille	1	115N 297E	-	Ah	1		
CfGt-8.2890	Grenaille	1	118N 300E	SE	B (0-10)	1		
CfGt-8.2891	Tesson de bord friable	2	117N 297E	SW	B (0-10)	1	Lèvre = petites lignes/encoches transversales aux bords formant un bord à petits festons; petites lignes verticales sous le rebord; grandes lignes verticales incisées sur panse entre lesquelles voit petites lignes (3 à 4) dans portion supérieure	Tesson fragile, mais non friable comme beaucoup du même vase; 2 tessons remontés
CfGt-8.2892	Grenaille friable	36	117N 297E	NW	B (10-20)	1		
CfGt-8.2892	Miettes de poterie	30 grammes	117N 297E	NW	B (10-20)	1		Possible quelques fragments minuscules d'os et de pierres mélangés
CfGt-8.2895	Tesson de bord friable	1	Sondage 11A6		Horizon B	1	Lèvre = petites lignes/encoches transversales aux bords formant un bord à petits festons; petites lignes verticales sous le rebord; grandes lignes verticales incisées sur panse entre lesquelles voit petites lignes (3 à 4) dans portion supérieure	Tesson fragile, partiellement exfolié
CfGt-8.2896	Tesson friable	2	Sondage 11A6		Horizon B	1		deux tessons tombés en miettes pendant et après leur collecte
CfGt-8.2896	Grenaille friable	13	Sondage 11A6		Horizon B	1		
CfGt-8.2898	Tesson friable	1	117N 296E	SE	B (10-20)	1		Tesson tombé en miettes pendant et après sa collecte

CfGt-8.2898	Tesson friable	1	117N 296E	SE	B (10-20)	1	vestiges de lignes verticales	Tesson tombé en miettes pendant et après sa collecte
CfGt-8.2898	Grenaille friable	26	117N 296E	SE	B (10-20)	1		
CfGt-8.2898	Miettes de poterie	110 grammes	117N 296E	SE	B (10-20)	1		
CfGt-8.2898	Tesson friable	1	117N 296E	SE	B (10-20)	1	vestiges de lignes verticales	Tesson tombé en miette après sa collecte
CfGt-8.2899	Tesson de bord friable	1	117N 296E	SE	B (10-20)	1	Livre = petites lignes/encoches transversales aux bords formant un bord à petits festons; petites lignes verticales sous le rebord; grandes lignes verticales incisées sur panse entre lesquelles voit petites lignes (3 à 4) dans portion supérieure	Tesson très fragile cassé en plusieurs morceaux au moment de sa découverte et de sa collecte



## Catalogue - Écofats (préhistoriques)

# Catalogue	Type d'objet	Nb objets	puits	Quad.	Niveau	Commentaires
CfGt-8.1124	Os blanchis	1	119N 299E	SW	Remblai	
CfGt-8.1125	Os blanchis	2	119N 299E	NW	Remblai	
CfGt-8.1126	Os blanchis	5	119N 299E	NE	Remblai	
CfGt-8.1127	Os blanchis	6	119N 299E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.1131	Os blanchis	4	119N 299E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.1138	Os blanchis	2	119N 299E	NE	Ah	
CfGt-8.1145	Os blanchis	53	118N 299E	NE	Ah	
CfGt-8.1146	Os blanchis	3	118N 299E	NW	Ah	
CfGt-8.1147	Os blanchis	287	118N 299E	SE	Ah	certaines os sont moins calcinés que d'autres
CfGt-8.1148	Os blanchis	68	118N 299E	SW	Ah	certaines os sont moins calcinés que d'autres
CfGt-8.1153	Os blanchis	57	118N 299E	NE	B (0-10)	certaines os sont moins calcinés que d'autres
CfGt-8.1154	Os blanchis	1245	118N 299E	SE	B (0-10)	certaines os sont moins calcinés que d'autres; fragments assez gros; certains os identifiables
CfGt-8.1157	Os blanchis	1	120N 299E	SW	Ah	
CfGt-8.1158	Os blanchis	2	120N 299E	NE	Ah	deux gros fragments
CfGt-8.1166	Os blanchis	21	119N 300E	m2	interface remblai/Ah	quelques gros fragments
CfGt-8.1172	Os frais	1	119N 300E	SW	B (0-10)	très petit os (vertèbre?) possiblement intrusif et associé au terrier de rongeur dans le puits
CfGt-8.1172	Os blanchis	3	119N 300E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.1173	Coquille d'œuf	5	120N 300E	NW	Ah	petits fragments de coquille
CfGt-8.1173	Os blanchis	3	120N 300E	NW	Ah	
CfGt-8.1174	Os blanchis	1	120N 300E	SW	B (10-20)	
CfGt-8.1180	Os blanchis	1	118N 299E	SW	Interface remblai/Ah	
CfGt-8.1181	Griffe	1	118N 298E	SE	Ah	Une griffe animale, possiblement intrusive
CfGt-8.1181	Os frais	1	118N 298E	SE	Ah	Os de boucherie scié, épiphyse
CfGt-8.1181	Coquille d'œuf	2	118N 298E	SE	Ah	2 petits fragments de coquille
CfGt-8.1181	Os blanchis	24	118N 298E	SE	Ah	
CfGt-8.1186	Os blanchis	5	118N 298E	NW	Ah	
CfGt-8.1187	Os frais	3	118N 298E	NE	Interface Ah/B	petits fragments
CfGt-8.1187	Os blanchis	4	118N 298E	NE	Interface Ah/B	
CfGt-8.1195	Os blanchis	8	118N 298E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.1196	Os blanchis	1	118N 298E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.1197	Os blanchis	3	118N 298E	SW	B (10-20)	deux fragments moins blanchis
CfGt-8.1200	Os blanchis	7	118N 298E	NE	B (10-20)	des fragments sont moins blanchis
CfGt-8.1203	Os blanchis	1	116N 295E	m2	Remblai	Vertèbre de poisson
CfGt-8.1204	Os frais	1	116N 295E	NW	Ah	Vertèbre de poisson
CfGt-8.1209	Os blanchis	5	115N 295E	m2	Remblai	

CfGt-8.1209	écaille de poisson	1	115N 295E	m2	Remblai	
CfGt-8.1214	Os blanchis	2	115N 295E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.1220	Os frais	9	118N 297E	NE	Ah	petits fragments d'os spongieux
CfGt-8.1220	noyau de fruit	1	118N 297E	NE	Ah	Noyau de prune?
CfGt-8.1220	Os blanchis	1	118N 297E	NE	Ah	
CfGt-8.1225	Os blanchis	3	118N 297E	NE	Ae	
CfGt-8.1225	Os blanchis	2	118N 297E	NW	Ae	
CfGt-8.1228	Os blanchis	2	118N 297E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.1235	Os blanchis	8	118N 297E	NW	B (20-30)	
CfGt-8.1236	Os noirci ou scorie?	1	118N 297E	NE	B (20-30)	Fragment calciné noir avec plein d'alvéoles, ressemble à de l'os spongieux, mais pourrait aussi être un genre de scorie (retrouvé fragment de verre à vitre à côté).
CfGt-8.1236	Os blanchis	1	118N 297E	NE	B (20-30)	
CfGt-8.1236	Écaille de poisson	1	118N 297E	NE	B (20-30)	
CfGt-8.1248	Dent	1	117N 295E	-	Remblai	Petite dent animale; possiblement un petit animal vivant sous l'auberge
CfGt-8.1248	Os blanchis	12	117N 295E	-	Remblai	
CfGt-8.1249	Os blanchis	3	117N 295E	SW	Ah	
CfGt-8.1250	Os blanchis	2	117N 295E	NE	Ah	
CfGt-8.1254	Os blanchis	1	117N 295E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.1255	Os blanchis	7	117N 295E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.1256	Os blanchis	1	117N 295E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.1264	Écaille de poisson	1	116N 296E	NW	Remblai	
CfGt-8.1266	Os blanchis	1	116N 296E	SE	Remblai	Vertèbre de poisson
CfGt-8.1266	Os blanchis	1	116N 296E	SE	Remblai	gros fragment identifiable (vertèbre?)
CfGt-8.1266	Os blanchis	6	116N 296E	SE	Remblai	
CfGt-8.1267	Coquille d'escargot blanchie	1	116N 296E	NE	Remblai	Petit fragment de coquille d'escargot blanchie
CfGt-8.1267	Os frais	3	116N 296E	NE	Remblai	
CfGt-8.1267	Os blanchis	4	116N 296E	NE	Remblai	
CfGt-8.1267	Coquille d'œuf	1	116N 296E	NE	Remblai	
CfGt-8.1271	Écaille de poisson	1	116N 296E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.1274	Os blanchis	1	116N 296E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.1274	Os frais	2	116N 296E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.1275	Os blanchis	2	116N 296E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.1275	Écaille de poisson	1	116N 296E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.1276	Os blanchis	1	116N 296E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.1278	Os frais	1	116N 296E	NE	B (10-20)	éclat d'os blanchâtre, mais ne semble pas calciné
CfGt-8.1280	Os blanchis	1	116N 296E	NW	B (10-20)	
CfGt-8.1281	Écaille de poisson	1	116N 296E	NE	B (10-20)	
CfGt-8.1285	Os frais	1	116N 296E	SE	B (20-30)	fragment de crâne, probablement intrusif (animal fouisseur)
CfGt-8.1289	Os blanchis	8	117N 298E	SW	remblai (tranchée)	Un gros fragment d'os spongieux
CfGt-8.1290	Os blanchis	11	117N 298E	SW	Ah	
CfGt-8.1290	Os frais	20	117N 298E	SW	Ah	

CfGt-8.1293	Os blanchis	1	117N 298E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.1293	Os frais	1	117N 298E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.1294	Os blanchis	107	117N 298E	SE	B (0-10)	Certains sont plus blanchis que d'autres
CfGt-8.1299	Os blanchis	435	117N 298E	NE	B (0-10)	Certains sont plus blanchis que d'autres; quelques fragments de moyenne dimension; plusieurs identifiables
CfGt-8.1301	Os blanchis	1	117N 298E	SW	B (10-20)	
CfGt-8.1305	Os blanchis	2	117N 298E	NW	B (10-20)	
CfGt-8.1306	Os blanchis	1	117N 298E	SW	B (10-20)	
CfGt-8.1309	Os blanchis	5	117N 298E	NE	B (20-30)	
CfGt-8.1310	Os blanchis	1	117N 298E	SW	B (20-30)	Vertèbre
CfGt-8.1310	Os?	1	117N 298E	SW	B (20-30)	Matière alvéolée noire, os? Charbon de bois?, scorie?
CfGt-8.1310	Os blanchis	2	117N 298E	SW	B (20-30)	
CfGt-8.1313	Os blanchis	13	117N 298E	NW	B (20-30)	
CfGt-8.1314	Os?	3	117N 298E	SE	B (20-30)	Matière alvéolée noire, os? Charbon de bois?, scorie?
CfGt-8.1314	Os blanchis	3	117N 298E	SE	B (20-30)	
CfGt-8.1314	Os frais	1	117N 298E	SE	B (20-30)	
CfGt-8.1317	Os blanchis	3	117N 298E	NE	B (30-40)	
CfGt-8.1322	Os blanchis	1	115N 299E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.1328	Os blanchis	9	116N 298E	NW/SW	Indéterminé	
CfGt-8.1328	Écaille de poisson	1	116N 298E	NW/SW	Indéterminé	
CfGt-8.1328	Os frais	2	116N 298E	NW/SW	Indéterminé	
CfGt-8.1329	Os blanchis	1	116N 298E	m2	interface remblai/Ah	Vertèbre de poisson
CfGt-8.1329	Os blanchis	11	116N 298E	m2	interface remblai/Ah	
CfGt-8.1333	Os blanchis	1	116N 298E	NW	B (0-10)	Vertèbre de poisson
CfGt-8.1333	Os blanchis	16	116N 298E	NW	B (0-10)	Quelques gros fragments
CfGt-8.1333	Coquille d'œuf	2	116N 298E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.1333	Os frais	1	116N 298E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.1334	Os blanchis	2	116N 298E	NE	B (0-10)	Vertèbre de poisson
CfGt-8.1334	Os blanchis	23	116N 298E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.1334	Coquille d'œuf	2	116N 298E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.1335	Os blanchis	4	116N 298E	SE	B (0-10)	Vertèbres de poisson
CfGt-8.1335	Os blanchis	44	116N 298E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.1338	Os blanchis	1	116N 298E	NW	B (10-20)	Vertèbre de poisson
CfGt-8.1338	Os blanchis	23	116N 298E	NW	B (10-20)	
CfGt-8.1339	Os blanchis	2	116N 298E	SW	B (10-20)	Vertèbres de poisson
CfGt-8.1339	Os blanchis	12	116N 298E	SW	B (10-20)	
CfGt-8.1340	Os blanchis	8	116N 298E	NE	B (10-20)	Vertèbres de poisson

CfGt-8.1340	Os blanchis	44	116N 298E	NE	B (10-20)	
CfGt-8.1340	Os frais	1	116N 298E	NE	B (10-20)	
CfGt-8.1342	Os blanchis	11	116N 298E	NW	B (20-30)	
CfGt-8.1345	Os blanchis	1	116N 298E	SW	B (20-30)	Vertèbre de poisson
CfGt-8.1345	Os blanchis	15	116N 298E	SW	B (20-30)	
CfGt-8.1345	Os frais	2	116N 298E	SW	B (20-30)	
CfGt-8.1350	Écaille de poisson?	1	115N 296E	NE	B (0-10)	Ressemble à une écaille de poisson, mais incertain
CfGt-8.1352	Os blanchis	1	115N 297E	m2	Remblai	
CfGt-8.1352	Dent	1	115N 297E	m2	Remblai	
CfGt-8.1353	Os blanchis	1	115N 297E	SE	Ah	
CfGt-8.1356	Os blanchis	1	115N 297E	NW	Ah	
CfGt-8.1357	Écaille de poisson	1	115N 297E	NW	Ah	
CfGt-8.1360	Écaille de poisson	1	115N 297E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.1363	Écaille de poisson	2	115N 297E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.1365	Os blanchis	2	115N 297E	SE	B (0-10)	un gros fragment
CfGt-8.1366	Os blanchis	1	115N 297E	SE	B (10-20)	
CfGt-8.1370	Écaille de poisson	1	115N 297E	NW	B (10-20)	
CfGt-8.1371	Os blanchis	1	118N 300E	NW	Ah	
CfGt-8.1376	Os blanchis	2	118N 300E	SW	Ah	
CfGt-8.1377	Os blanchis	10	118N 300E	SW	Ah	
CfGt-8.1378	Os blanchis	1	118N 300E	NE	Ah	
CfGt-8.1379	Os blanchis	15	120N 298E	m2	Remblai	
CfGt-8.1380	Os blanchis	13	120N 298E	m2	Ah	
CfGt-8.1380	Coquille d'œuf	4	120N 298E	m2	Ah	
CfGt-8.1384	Os blanchis	3	120N 298E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.1384	Os frais	1	120N 298E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.1386	Os blanchis	7	117N 299E	m2	Remblai	Vertèbres de poissons
CfGt-8.1386	Os blanchis	36	117N 299E	m2	Remblai	
CfGt-8.1386	Os frais	2	117N 299E	m2	Remblai	
CfGt-8.1387	Graine	2	117N 299E	m2	Remblai	Une graine de citrouille crue et un fragment de graine indéterminée; probablement historique
CfGt-8.1852	Os blanchis	255	117N 299E	NE	Ah	Certain sont moins blanchis que d'autres
CfGt-8.1853	Os blanchis	74	117N 299E	NW	Ah	Certain sont moins blanchis que d'autres
CfGt-8.1854	Os blanchis	7	117N 299E	SW	Ah	
CfGt-8.1855	Os blanchis	1	117N 299E	SE	Ah	
CfGt-8.1859	Os blanchis	1	117N 299E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.1860	Os blanchis	18	117N 299E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.1861	Os blanchis	77	117N 299E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.1862	Os blanchis	12	117N 299E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.1875	Os blanchis	2	117N 299E	NW	B (20-30)	
CfGt-8.1875	Os frais	3	117N 299E	NW	B (20-30)	
CfGt-8.1876	os blanchis	15	117N 299E	SW	B (10-20)	
CfGt-8.1880	Os blanchis	1	117N 297E	NE	Ah	

CfGt-8.1881	Os blanchis	2	117N 297E	NW	Ah	
CfGt-8.1886	Os blanchis	2	117N 297E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.1886	Os frais	3	117N 297E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.1887	Os frais	115	117N 297E	NW	B (10-20)	la plupart sont très petits, beaucoup de fragments d'os spongieux
CfGt-8.1890	Os blanchis	1	117N 297E	SE	B (10-20)	Vertèbre de poisson
CfGt-8.1890	Os blanchis	9	117N 297E	SE	B (10-20)	
CfGt-8.1890	Os frais	1	117N 297E	SE	B (10-20)	
CfGt-8.1897	Os blanchis	19	118N 301E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.1905	Os frais	1	116N 300E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.1908	Os blanchis	4	118N 295E	NE	Ah	
CfGt-8.1909	Os blanchis	4	118N 295E	SE	Ah	
CfGt-8.1910	Os blanchis	4	118N 295E	SW	Ah	
CfGt-8.1911	Os blanchis	11	118N 295E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.1916	Os blanchis	16	118N 295E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.1919	Os blanchis	1	118N 295E	SE	B (10-20)	
CfGt-8.1920	Os blanchis	2	118N 295E	SW	B (10-20)	
CfGt-8.1920	Os frais	1	118N 295E	SW	B (10-20)	
CfGt-8.1929	Os blanchis	4	120N 296E	SE	Remblai	
CfGt-8.1930	Os blanchis	6	120N 296E	NE	Remblai	quelques os identifiables (une côte)
CfGt-8.1930	Os frais	1	120N 296E	NE	Remblai	fragment de crâne
CfGt-8.1931	Os blanchis	1	120N 296E	SE	Ah	Vertèbre de poisson
CfGt-8.1931	Os blanchis	3	120N 296E	SE	Ah	
CfGt-8.1932	Os blanchis	1	120N 296E	NE	Ah	
CfGt-8.1937	Os blanchis	3	119N 293E	NE	Ah	
CfGt-8.1938	Os blanchis	4	119N 293E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.1942	Os blanchis	4	119N 297E	SE	Ah	
CfGt-8.1942	Os frais	1	119N 297E	SE	Ah	
CfGt-8.1943	Os blanchis	4	119N 297E	SW	Ah	
CfGt-8.1944	Os frais	1	119N 297E	NW	Ah	Os de poisson
CfGt-8.1944	Os blanchis	4	119N 297E	NW	Ah	
CfGt-8.1944	Os frais	1	119N 297E	NW	Ah	
CfGt-8.1945	Os blanchis	1	119N 297E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.1946	Os blanchis	2	119N 297E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.1947	Os blanchis	1	119N 297E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.1948	Os blanchis	3	119N 297E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.1948	Os frais	1	119N 297E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.1957	Os blanchis	2	119N 297E	SW	B (10-20)	
CfGt-8.1958	Os blanchis	2	119N 297E	NE	B (10-20)	
CfGt-8.1959	Os blanchis	1	119N 297E	SE	B (10-20)	
CfGt-8.1967	Os blanchis	13	119N 296E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.1967	Os frais	1	119N 296E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.1968	Os blanchis	1	119N 296E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.1971	Os blanchis	1	119N 296E	SW	B (10-20)	

CfGt-8.1973	Os blanchis	2	120N 297E	SE	Remblai	Vertèbres de poissons
CfGt-8.1973	Os frais	1	120N 297E	SE	Remblai	Griffe (chat?)
CfGt-8.1973	Os blanchis	42	120N 297E	SE	Remblai	
CfGt-8.1974	Os blanchis	9	120N 297E	SW	Remblai	
CfGt-8.1975	Os blanchis	7	120N 297E	SE	Ah	
CfGt-8.1976	Os blanchis	9	120N 297E	NE	Ah	
CfGt-8.1976	Os frais	1	120N 297E	NE	Ah	
CfGt-8.1977	Os blanchis	3	120N 297E	NW	Ah	
CfGt-8.1981	Os blanchis	3	120N 297E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.1982	Os blanchis	41	120N 297E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.1982	Os frais	1	120N 297E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.1984	Os blanchis	8	120N 297E	NW	B (10-20)	
CfGt-8.1985	Os blanchis	3	116N 297E	m2	Remblai	
CfGt-8.1990	Os frais	1	116N 297E	NE	Ah	
CfGt-8.1991	Os blanchis	5	116N 297E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.1994	Os blanchis	1	116N 297E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.1995	Écaille de poisson	1	116N 297E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.2002	Os blanchis	2	116N 297E	NE	B (10-20)	
CfGt-8.2005	Os blanchis	2	116N 297E	SW	B (10-20)	
CfGt-8.2012	Os blanchis	2	116N 297E	SE	B (30-40)	
CfGt-8.2016	Os blanchis	1	116N 297E	SW	B (30-40)	
CfGt-8.2016	Os frais	1	116N 297E	SW	B (30-40)	
CfGt-8.2017	Os blanchis	3	116N 297E	SW	B (40-50)	
CfGt-8.2018	Os blanchis	1	116N 297E	NE	B (40-50)	
CfGt-8.2024	Os blanchis	5	117N 296E	m2	Remblai	
CfGt-8.2024	Os frais	1	117N 296E	m2	Remblai	
CfGt-8.2025	Os frais	2	117N 296E	SE	Ah	
CfGt-8.2025	Os blanchis	2	117N 296E	SE	Ah	
CfGt-8.2030	Os blanchis	2	117N 296E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.2030	Os frais	2	117N 296E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.2031	Os blanchis	27	117N 296E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.2031	Os frais	7	117N 296E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.2041	Os blanchis	1	118N 296E	SW	Remblai	Vertèbre de poisson
CfGt-8.2041	Os blanchis	12	118N 296E	SW	Remblai	
CfGt-8.2048	Os frais	1	118N 296E	NW	B (0-10)	Dent
CfGt-8.2048	Os blanchis	1	118N 296E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.2049	Os blanchis	5	118N 296E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.2050	Os blanchis	12	118N 296E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.2051	Graine	1	118N 295E	m2	Remblai	fragment de noyau de fruit ou coquille de noix
CfGt-8.2051	Os blanchis	16	118N 295E	m2	Remblai	
CfGt-8.2056	Os frais	1	120N 296E	SW	B (10-20)	Dent
CfGt-8.2056	Os blanchis	1	120N 296E	SW	B (10-20)	
CfGt-8.2062	Os blanchis	2	11A21		Horizon B	

CfGt-8.2065	Os blanchis	14	116N 299E	m2	Remblai	Vertèbres de poisson
CfGt-8.2065	Écaille de poisson	17	116N 299E	m2	Remblai	Écailles de poisson
CfGt-8.2065	Os blanchis	177	116N 299E	m2	Remblai	Certains sont plus blanchis que d'autres
CfGt-8.2066	Os blanchis	1	116N 299E	m2	Sols remaniés (20-30)	Vertèbre de poisson
CfGt-8.2066	Écaille de poisson	1	116N 299E	m2	Sols remaniés (20-30)	Écailles de poisson
CfGt-8.2066	Os blanchis	8	116N 299E	m2	Sols remaniés (20-30)	
CfGt-8.2066	Os blanchis	7	116N 299E	m2	Sols remaniés (20-30)	
CfGt-8.2066	Os frais	3	116N 299E	m2	Sols remaniés (20-30)	
CfGt-8.2066	Coquille d'œuf	16	116N 299E	m2	Sols remaniés (20-30)	
CfGt-8.2068	Os blanchis	2	116N 299E	m2	Sols remaniés	Vertèbres de poisson
CfGt-8.2068	Os blanchis	15	116N 299E	m2	Sols remaniés	
CfGt-8.2068	Coquille d'œuf	1	116N 299E	m2	Sols remaniés	
CfGt-8.2069	Os blanchis	2	116N 299E	SW	Sols remaniés	Vertèbres de poisson
CfGt-8.2069	Os frais	1	116N 299E	SW	Sols remaniés	Un os complet d'oiseau (occupation historique)
CfGt-8.2069	écaille de poisson	1	116N 299E	SW	Sols remaniés	Écaille de poisson
CfGt-8.2069	Os blanchis	27	116N 299E	SW	Sols remaniés	
CfGt-8.2072	Écaille de poisson	3	116N 299E	SE	Sols remaniés	Écailles de poisson?
CfGt-8.2072	Os blanchis	24	116N 299E	SE	Sols remaniés	
CfGt-8.2073	Os blanchis	7	116N 299E	NW	Sols remaniés	Vertèbres de poisson
CfGt-8.2073	Os blanchis	48	116N 299E	NW	Sols remaniés	
CfGt-8.2076	Os blanchis	3	116N 299E	SE	Paroi effondrée	Un petit os complet blanchi
CfGt-8.2076	écaille de poisson	1	116N 299E	SE	Paroi effondrée	Écaille de poisson
CfGt-8.2077	Écaille de poisson	2	116N 299E	SE	Ah	Écaille de poisson?
CfGt-8.2077	Os blanchis	2	116N 299E	SE	Ah	
CfGt-8.2080	Écaille de poisson	1	116N 299E	NW	Ah	
CfGt-8.2081	Écaille de poisson	5	116N 299E	NE	Ah	
CfGt-8.2081	Os blanchis	1	116N 299E	NE	Ah	
CfGt-8.2084	Os blanchis	9	116N 299E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.2085	Os blanchis	1	116N 299E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.2085	Écaille de poisson	1	116N 299E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.2090	Os blanchis	2	116N 299E	NE	B (0-10)	

CfGt-8.2090	Écaille de poisson	1	116N 299E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.2091	Écaille de poisson	2	116N 299E	NW	B (10-20)	
CfGt-8.2091	Os blanchis	27	116N 299E	NW	B (10-20)	
CfGt-8.2094	Os blanchis	2	116N 299E	SE	B (10-20)	
CfGt-8.2098	Os frais	3	120N 295E	SE	Ah	un fragment d'os scié
CfGt-8.2098	Os blanchis	1	120N 295E	SE	Ah	petit os blanchi avec marques de découpes (outil en métal ou en pierre?)
CfGt-8.2098	Os blanchis	60	120N 295E	SE	Ah	Certains sont plus blanchis que d'autres, quelques os identifiables
CfGt-8.2099	Os blanchis	11	120N 295E	NW	Ah	un os a des concrétions de métal accrochées
CfGt-8.2100	Os blanchis	5	120N 295E	SW	B (0-10)	un plus gros os probablement identifiable
CfGt-8.2101	Os blanchis	1	120N 295E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.2104	Os blanchis	11	120N 295E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.2105	Os blanchis	3	120N 295E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.2108	Os frais	1	120N 295E	SW	B (10-20)	Os grugé par un rongeur, possiblement intrusif (terrier)
CfGt-8.2108	Os blanchis	2	120N 295E	SW	B (10-20)	
CfGt-8.2111	Os blanchis	4	119N 298E	NW	Remblai	Vertèbres de poisson
CfGt-8.2111	Os blanchis	62	119N 298E	NW	Remblai	
CfGt-8.2111	Écaille de poisson	1	119N 298E	NW	Remblai	
CfGt-8.2112	Os blanchis	3	119N 298E	NW	Ah	
CfGt-8.2115	Os blanchis	26	119N 298E	SW	Ah	
CfGt-8.2116	Os blanchis	2	119N 298E	NE	Ah	
CfGt-8.2116	Os frais	1	119N 298E	NE	Ah	
CfGt-8.2119	Os blanchis	1	119N 298E	SE	Ah	
CfGt-8.2120	Os blanchis	4	119N 298E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.2123	Os blanchis	12	119N 298E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.2124	Os blanchis	2	119N 298E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.2128	Os blanchis	2	119N 298E	SE	B (10-20)	
CfGt-8.2132	Os blanchis	2	117N 296E	SE	B (20-30)	
CfGt-8.2133	Os blanchis	10	117N 296E	SE	B (10-20)	
CfGt-8.2152	Os blanchis	1	117N 300E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.2160	Os blanchis	2	119N 295E	NW	Ah	
CfGt-8.2161	Os blanchis	2	119N 295E	SW	Ah	
CfGt-8.2161	Dent	1	119N 295E	SW	Ah	
CfGt-8.2164	Os blanchis	3	119N 295E	NE	Ah	
CfGt-8.2165	Os blanchis	1	119N 295E	NE	B (0-10) - Foyer	
CfGt-8.2168	Os blanchis	4	119N 295E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.2169	Os blanchis	9	119N 295E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.2169	Os frais	1	119N 295E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.2172	Os blanchis	5	119N 295E	SE	B (0-10) - Foyer	
CfGt-8.2172	Écaille de poisson	1	119N 295E	SE	B (0-10) - Foyer	
CfGt-8.2173	Os blanchis	4	119N 295E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.2181	Os blanchis	16	118N 299E	NW	Interface Ah/B	
CfGt-8.2182	Os blanchis	810	118N 299E	SW	Interface Ah/B	
CfGt-8.2183	Os blanchis	3	118N 299E	NW	B (0-10)	



CfGt-8.2184	Os blanchis	1	118N 299E	SW	B (0-10)	Sous les pierres du foyer
CfGt-8.2187	Os blanchis	1	118N 299E	NE	B (10-20)	
CfGt-8.2188	Os blanchis	4	118N 299E	SE	B (10-20)	
CfGt-8.2192	Os blanchis	3	118N 299E	SW	B (10-20)	
CfGt-8.2194	Os frais	1	Sondage 11A2			associé à l'occupation historique
CfGt-8.2195	Os frais	1	Sondage 11A6		Horizon B	Os complet probablement associé à l'occupation historique
CfGt-8.2200	Os blanchis	3	Sondage 11A3		B (0-10)	
CfGt-8.2204	Os blanchis	77	Sondage 11A4		Podzol	Plusieurs fragment plus volumineux que ceux généralement rencontrés
CfGt-8.2205	Os blanchis	1	Sondage 11A7		Horizon B	
CfGt-8.2207	Os blanchis	3	Sondage 11A8		Remblai	
CfGt-8.2210	Os blanchis	19	Sondage 11A12		Horizon B	
CfGt-8.2214	Os blanchis	6	Sondage 11A16		B (0-20)	
CfGt-8.2217	Os blanchis	15	Sondage 11A20		Ah	
CfGt-8.2217	Os frais	1	Sondage 11A20		Ah	
CfGt-8.2221	Os blanchis	3	Sondage 11A18		B (0-10)	
CfGt-8.2222	Os blanchis	1	105N 299E	SE	Humus	peut-être est-ce du mortier?
CfGt-8.2226	Os blanchis	18	105N 299E	NE/SE	Humus	certaines fragments pourraient être du mortier
CfGt-8.2227	Os blanchis	6	105N 299E	SE	B (10-20)	un fragment pourrait être du mortier
CfGt-8.2237	Os blanchis	2	105N 300E	SW	Humus	
CfGt-8.2242	Os blanchis	4	105N 300E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.2243	Os blanchis	3	105N 300E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.2250	Os blanchis	22	105N 301E	NW	Humus	Certains sont plus blanchis que d'autres
CfGt-8.2252	Os blanchis	23	105N 301E	NE	B (0-10)	Certains sont plus blanchis que d'autres
CfGt-8.2253	Os frais	1	105N 301E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.2256	Os blanchis	7	105N 301E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.2256	Os frais	3	105N 301E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.2257	Os blanchis	1	105N 301E	SW	B (10-20)	
CfGt-8.2258	Os blanchis	3	105N 301E	NE	B (10-20)	
CfGt-8.2268	Os blanchis	1	104N 301E	SE	Humus	
CfGt-8.2269	Os blanchis	1	104N 301E	SW	Humus	
CfGt-8.2272	Os blanchis	8	104N 301E	SW	Interface Ah/B	

CfGt-8.2273	Os blanchis	1	104N 301E	SE	Interface Ah/B	
CfGt-8.2275	Os blanchis	2	104N 301E	NW	Interface Ah/B	
CfGt-8.2278	Os blanchis	4	104N 301E	NE	Interface Ah/B	
CfGt-8.2304	Os blanchis	6	105N 300E	SE	Humus	
CfGt-8.2316	Os blanchis	14	117N 298E	SE	Interface Ah-B	Os très petits et entiers (ou presque)
CfGt-8.2316	Os blanchis	434	117N 298E	SE	Interface Ah-B	certains sont plus calcinés que d'autres
CfGt-8.2780	Os blanchis	1	104N 301E	SW	B (10-20)	
CfGt-8.2788	Os blanchis	1	104N 300E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.2789	Os blanchis	31	104N 300E	NW	B (0-10)	un petit os entier (phalange?)
CfGt-8.2789	Graine	1	104N 300E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.2796	Os blanchis	1	104N 300E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.2797	Os blanchis	16	104N 300E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.2803	Os blanchis	10	104N 300E	NW	B (10-20)	peut-être un ou deux fragments de mortier (un fragment de mortier évident a été retiré)
CfGt-8.2804	Os blanchis	3	104N 300E	SE	B (10-20)	
CfGt-8.2807	Os blanchis	10	104N 300E	SW	B (10-20)	
CfGt-8.2812	Os blanchis	3	104N 300E	NW	B (20-30)	du mortier avait été mélangé avec les os, ils ont été retirés et ne font pas partie du décompte = montre la persistance des perturbations historiques
CfGt-8.2813	Os blanchis	15	104N 299E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.2815	Os blanchis	1	104N 299E	NW	B (0-10)	
CfGt-8.2816	Graine	1	104N 299E	NE	B (0-10)	une petite graine fendue en deux (possiblement historique)
CfGt-8.2816	Os blanchis	4	104N 299E	NE	B (0-10)	
CfGt-8.2820	Os blanchis	110	104N 299E	SE	B (10-20)	peut-être quelques fragments de mortier dans le lot d'os blanchis
CfGt-8.2822	Os blanchis	9	104N 299E	NE	B (10-20)	
CfGt-8.2827	Os blanchis	1	104N 299E	NE	B (20-30)	présence aussi de mortier, mais qui ont été rejetés et non comptabilisés
CfGt-8.2828	Os blanchis	2	104N 299E	NW	B (20-30)	présence aussi de mortier, mais qui ont été rejetés et non comptabilisés
CfGt-8.2830	Os blanchis	108	104N 299E	SE	B (20-30)	présence aussi de mortier, mais qui ont été rejetés et non comptabilisés
CfGt-8.2834	Os blanchis	1	118N 296E	SE	B (0-10)	
CfGt-8.2854	Os blanchis	13	117N 298E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.2854	Coquille d'œuf	1	117N 298E	SW	B (0-10)	
CfGt-8.2879	Os blanchis	2	117N 298E	NE	Ah	

## Catalogue - Échantillons

# Catalogue	Type d'objet	Nb objet	puits	Quad.	Niveau	Dist paroi Nord	Dist paroi Ouest	Commentaires
CfGt-8.2806	Charbon de bois	1	104N 300E	SW	B (10-20)			Échantillon pris dans la structure 4
CfGt-8.2821	Charbon de bois	1	104N 299E	SE	B (10-20)			Échantillon pris dans la structure 4
CfGt-8.2868	Charbon de bois	1	118N 298E	NE	Interface Ah/B	5-20	65-75	Échantillon pris dans la structure 1
CfGt-8.2870	Charbon de bois	1	118N 298E	SE	B (0-10)	55-65	50-55	Échantillon pris dans la structure 1
CfGt-8.2878	Charbon de bois	1	117N 298E	NE	Ah	27-45	65-82	Échantillon pris dans la structure 1
CfGt-8.2897	Charbon de bois	1	117N 296E	SE	B (0-10)	50-75	50-65	Gros fragments; échantillon pris dans une concentration de charbon sans structure associées

## INVENTAIRE - MATÉRIEL HISTORIQUE

Puits	Niveau	Quad	Matériau	Objet	Nb objet	Intégrité	Fonction	Commentaires	no. Cat.	Datation
Surface	Surface (aire nord)		V Inc sans plomb non-id.	Encrier	1	Ent.	Écrits	Petite bouteille cylindrique. Ouverture avec extrémité arrondie, présence d'un filet sur l'extérieur. Bague courte, arrondie. Col court, évasé vers le bas, épaule arrondie. Anneau sur le haut et le bas du corps vertical droit. Pied convexe, fond plat en retrait, un peu bombé au centre. Inscription moulée en relief sous le fond: "C" dans un triangle pointant vers le bas. Hauteur de 6,8 cm. Diamètre de 4,7 cm. Fabriquée par la Consumers Glass Company, 1917-1962 (Bill Lockhart. 2014. Consumers Glass Co. Encyclopedia of Manufacturers Marks on Glass Containers, Historic Glass Bottles Identification & Information Website. Bureau of Land Management et Society for Historical Archaeology. P. 469-492. Consulté le 17-03-2017 au: <a href="https://sha.org/bottle/pdf/DomainionGlass.pdf">https://sha.org/bottle/pdf/DomainionGlass.pdf</a> ).		1917-1962
115N 298E - Structure de bois (caisson)	Remblai		Simili verre	Bouton	1	Ent.	Attaches - sans identification	Bouton circulaire en imitation de verre blanc (prosser), d'aspect nacré. Avec quatre perforations. Dos convexe, côté droit, mais angles arrondis, devant convexe avec creux au centre. Diamètre de 1,1 cm.		post 1840
115N 298E - Structure de bois (caisson)	Remblai		Cuir	Sangle?	1	Inc.	Consommation indéterminée	Bande de cuir plutôt rectangulaire. Une extrémité fracturée. Une petite perforation visible dans la fracture, une autre perforation près de cette extrémité. L'autre extrémité de la sangle est enroulée de façon longitudinale. La pièce semble rétrécie (biseau?) à cette extrémité, présence de trous de couture allongés sur un des côtés de cette extrémité en biseau. Largeur maximum de 1,8 cm. Sangle d'attelage? d'accessoire?		-
Tranchée tuyau	Remblai		Fer ind.	Fer à cheval	1	Comp.	Moyens de transport	Fer à cheval, semble long et étroit, avec quatre étampures sur chaque branche. La pince semble un peu plus large, l'extrémité des éponges est surélevée. Long de 16,5 cm. Largeur maximum de 13,5 cm.	2317	-
Tranchée tuyau	Remblai		Métaux et alliages cuivreux	Monnaie	1	Ent.	Commerce	Avers: profil gauche couronné de Georges V, inscription: "GEORGIUS V DEI GRA: REX et IND: IMP: "; Revers: bandeau au pourtour avec couronne de feuilles, au centre: "ONE / CENT/ CANADA/ 1916". Diamètre de 2,5 cm.	2318	1916

Sondage 11A1	Remblai		TCF blanche	Contenant	1	Frag.	Consommation indéterminée	Fragment éclaté. Corps pourrait être à la limite entre le TCF blanche et la TCF blanche vitrifiée, glaçure brillante.		post 1820
Sondage 11A1	Remblai		V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	1	Frag.	Entreposage indéterminé	Fragment de corps d'une bouteille cylindrique, ou de côté de bouteille ovale.		-
Sondage 11A1	Remblai		V Inc au plomb non-id	Bouteille	1	Frag.	Entreposage indéterminé	Fragment courbe, probablement épaule de bouteille. Luminescence rose sous UV, probablement verre au plomb.		fin 19e-début 20e siècle
Sondage 11A1	Remblai		V Teinté régulier vert	Vitre	2	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragments de verre plat, légère teinte verte, surtout visible dans la tranche. Épaisseur de 0,15 à 0,16 cm.		-
Sondage 11A1	Remblai		V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	Frag.	Boissons, conservation/entreposage	Fragment courbe, épaule de bouteille cylindrique ou carrée?		-
Sondage 11A1	Remblai		V Coul transp vert foncé	Bouteille carrée	1	Frag.	Boissons, conservation/entreposage	Fragment de bouteille carrée, à gin, avec angles arrondis. Face avec fines stries parallèles verticales.		à partir des années 1860
Sondage 11A1	Remblai		Fer ind.	Clou	1	Frag.	Fixations - clous	Clous avec tige fracturée, entourés de concrétion. Tige semble carrée? Tête plate. Clou découpé?		-
Sondage 11A1	Remblai		Fer laminé	Clou	2	Inc.	Fixations - clous	Tiges de section rectangulaires, têtes rectangulaires plates. L'un semble complet, 4 cm de long.		1805-aujourd'hui
Sondage 11A1	Remblai		Fer tréfilé	Clou	6	Ent.	Fixations - clous	Tiges avec concrétion, de section circulaire, la plupart avec pointe. Têtes circulaires plates. Longueur de 5,4 cm à 8,2 cm.		devient très populaire à partir des années 1890
Sondage 11A1	Remblai		Os	Ossement	8	Frag.	Mammifères	Os de mammifères avec trace de boucherie (scie).		-
Sondage 11A1	Remblai		Plastique	Contenant?	1	Frag.	Consommation indéterminée	Fragment de plastique bleu foncé, opaque. Une portion est courbe, une autre est plate. Présence de fines stries parallèles sur la surface extérieure.		20e siècle
Sondage 11A1	Remblai		Matériau indéterminé	Résidu	1	Frag.	Consommation indéterminée	Très petit fragment bleu pâle, opaque, éclaté. Verre ou plastique?		-
Sondage 11A3	Horizon B		V Inc sans plomb non-id.	Vitre	1	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragment de verre plat, épaisseur de 0,28 cm.		-
Sondage 11A3	Horizon B		V Teinté régulier vert	Vitre	3	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragments de verre plat. Épaisseur de 0,17 à 0,28 cm.		-

2003										
Sondage 11A3	Horizon B		Fer laminé	Clou	3	Comp.	Fixations - clous	Tiges de section rectangulaire, deux clous avec têtes rectangulaires plates, l'un sans tête. Longueur de 2,3 et 6,5 cm. Petit amas de fer ayant presque la forme d'un crochet, à la pointe du clou entier le plus long. Clou sans tête de 8,2 cm de long.		1805- aujourd'hui
Sondage 11A3	Horizon B		Fer tréfilé	Clou	2	Comp.	Fixations - clous	Tiges de section circulaire, manque le bout de la pointe. Têtes circulaires plates. Longueur de 4,2 et 10,5 cm.		devient très populaire à partir des années 1890
Sondage 11A3	Horizon B		Scories	Scorie	1	Frag.	Témoins de combustion	Petit fragment.		-
Sondage 11A6	Ah		Os	Ossement	1	Frag.	Mammifères	Fragment d'os scié.		-
Sondage 11A6	Ah		Charbon	Combustible	1	Frag.	Chauffage	Petit fragment de charbon minéral, brillant.		19e-20e siècle
Sondage 11A8	Remblai		V Teinté régulier vert	Vitre	2	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragments de verre plat, teinte verte très claire, surtout visible dans la tranche. Dont un fragment de rebord de carreau, avec résidu de mastic (?). Épaisseur de 1,4 cm.		-
Sondage 11A8	Remblai		Fer ind.	Tige	1	Frag.	Consommation indéterminée	Tige de section circulaire, en arc de cercle. Acier ou fer tréfilé? Fragment d'une anse? D'un chaînon?...		-
Sondage 11A8	Remblai		Fer ind.	Clou?	1	Inc.	Consommation indéterminée	Tige de section circulaire de 1,7 cm. Une extrémité semble fracturée, l'autre en pointe avec quatre biseaux, pointe plate, en angle. Extrémité d'un grand clou ou spike? Pourrait ressembler à un poids de fil à plomb, mais la pointe semble trop large et pas d'élément pour accrocher l'objet. Longueur résiduelle de 7,5 cm. Acier?		-
Sondage 11A8	Remblai		Fer ind.	Cuillère	1	Ent.	Alimentation, ustensile de table	Cuilleron en forme d'œuf. Tige plate, avec courbure prononcée. La tige possède un éperon près du cuilleron, évasé vers le manche. La jonction entre la tige et la spatule est courbe et concave, l'extrémité de la spatule est convexe et courbée vers le haut. La surface de l'objet est recouverte de concrétion fine. Possiblement un métal composite, pas de marque visible dans l'état actuel de l'objet. Longueur de 14,6 cm. Cuilleron de 5,3 x 3,2 cm.	2319	-
Sondage 11A8	Remblai		Fer laminé	Clou	2	Inc.	Fixations - clous	Tiges de section rectangulaire, têtes rectangulaires plates. Résidu de bois perpendiculaire sur le clou le plus long. Longueur résiduelle de 2,3 et 7,5 cm.		1805- aujourd'hui

Sondage 11A8	Remblai		Fer tréfilé	Clou	2	Comp.	Fixations - clous	Tiges abîmées, de section circulaire avec pointe. Têtes circulaires plates. Un clou de revêtement avec tête plus large? Longueur de 4 cm et résiduelle(?) de 2,5 cm.		devient très populaire à partir des années 1890
Sondage 11A8	Remblai		Amiante	Rondelle	1	Ent.	Quincaillerie d'architecture ind.	Rondelle découpée dans un panneau gris foncé contenant un amalgame de fibres blanches. Les contours sont irréguliers et la perforation centrale semble égoulée. Diamètre d'environ 1,7 cm; Perforation d'environ 0,7 cm. Et épaisseur de 0,2 cm. Possiblement panneau d'amiante?		fin 19e-20e siècle
Sondage 11A8	Remblai		Os	Ossement	1	Frag.	Mammifères	Fragment scié.		-
Sondage 11A12	Horizon B		TCF blanche vitrifiée	Assiette	1	Frag.	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de rebord, probablement un marli plat, rebord droit, extrémité arrondie. Présence d'un décor moulé sous le rebord intérieur, motif floral.		générale: 1842-1930; les motifs seraient surtout présents dans la décennie 1860, se font plus rares après 1870
Sondage 11A12	Horizon B		PF dure indéterminée	Soucoupe?	1	Frag.	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de rebord ondulé, paroi concave. Extrémité du rebord arrondie avec une ligne de dorure peinte. Surface intérieure avec une couleur rose en dégradé.		populaire 1880-1920
Sondage 11A12	Horizon B		V Inc sans plomb non-id.	Contenant	1	Frag.	Consommation indéterminée	Petit fragment, une surface convexe, peut-être objet circulaire. Fragment de pied?		-
Sondage 11A12	Horizon B		Fer tréfilé	Clou	2	Comp.	Fixations - clous	Petits clous, un avec pointe, l'autre possiblement fracturé à la pointe, tête circulaire plate. Clou entier de 4,2 cm.		devient très populaire à partir des années 1890

2005

Sondage 11A12	Horizon B		Fer tréfilé	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Tige pliée, avec pointe, tête circulaire plate. Longueur de 11 cm.		devient très populaire à partir des années 1890
Sondage 11A15	Horizon B		V C transp brun	Bouteille cylindrique	1	Frag.	Boissons, conservation/entreposage	Fragment de paroi courbe, possiblement bouteille de bière		-
Sondage 11A16	Ah		V Inc sans plomb non-id.	Cheminée de lampe?	1	Frag.	Éclairage	Fragment très mince, courbe, objet bombé.		surtout 2e moitié du 19e siècle-première moitié 20e
Sondage 11A16	Ah		V Inc sans plomb non-id.	Contenant?	1	Frag.	Témoins de combustion	Très petit fragment. Une surface semble altérée par la chaleur		-
Sondage 11A16	Ah		V Teinté régulier turquoise	Vitre	5	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragments de verre plat. Teinte turquoise clair, un peu verdâtre. Épaisseur de 0,19 à 0,25 cm.		-
Sondage 11A16	Ah		Fer ind.	Vis	1	Inc.	Fixations - divers	Tige très abîmée par corrosion, filets visibles sur la tige jusqu'à environ 1,2 cm sous la tête. Tête circulaire avec fente, peut-être convexe? Longueur résiduelle de 4,5 cm.		-
Sondage 11A16	Ah		Fonte	Tuyau?	1	Frag.	Plomberie et canalisation	Fragment épais d'un objet cylindrique. Les pourtours de la face intérieure sont brillants, avec ce qui semble être des fragments de scorie collés. Diamètre extérieur d'environ 14 cm.		-
Sondage 11A16	Ah		Fer laminé	Clou	1	Inc.	Fixations - clous	Tige de section rectangulaire, tête rectangulaire abîmée. Manque une partie de la tige.		1805-aujourd'hui
Sondage 11A16	Ah		Fer tréfilé	Clou	2	Comp.	Fixations - clous	Tiges de section circulaire, manque le bout de la pointe pour un. Têtes circulaires plates. Longueur de 4,1 et résiduelle de 6,2 cm.		devient très populaire à partir des années 1890



Sondage 11A16	Ah		Fer tréfilé	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Petit clou de revêtement, tige courte, tête circulaire plate un peu plus large. Longueur de 2,1 cm.		devient très populaire à partir des années 1890
Sondage 11A16	Ah		Fer tréfilé	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Long clou, manque le bout de la pointe? Tête circulaire plate, épaisse et très étroite. Clou de finition? Longueur de 7,2 cm.		devient très populaire à partir des années 1890
Sondage 11A16	Ah		Métaux et alliages cuivreux	Douille de cartouche	1	Ent.	Chasse/guerre, munitions	Petite cartouche cylindrique avec base plate et bourrelet à la base. Cartouche à percussion annulaire. Inscription moulée en creux au centre du culot: "D". Longueur de 1,1 cm. Diamètre au bourrelet de 0,7 cm. au-dessus du bourrelet de 0,58 cm. intérieur de la cartouche de 0,5 mm.		post 1866
Sondage 11A16	Ah		Scories	Scorie	3	Frag.	Témoins de combustion	Fragments de scories.		-
Sondage 11A16	Ah		Charbon	Combustible	1	Frag.	Chauffage	Petit fragment de charbon minéral.		19e-20e siècle
Sondage 11A9	Remblai		V Inc sans plomb non-id.	Bouteille?	1	Frag.	Entreposage indéterminé	Petit fragment éclaté, probablement un pied de contenant de section circulaire.		-
Sondage 11A9	Remblai		Acier	Lime plate	1	Inc.	Fer, outils	Lime plate, rectangulaire, dont une extrémité est fracturée. L'autre extrémité comporte une soie pointue. La surface est altérée par la corrosion, pas de marque de fabricant visible. Les deux surfaces et les côtés ont une taille simple, oblique, avec grosse denture (qualificatif de l'espacement de la denture). Les surfaces sont plates, les côtés sont parallèles, mais semblent obliques vers le bout de la lame (comme un parallélogramme). Largeur de 1,7 à 1,8 cm.; Longueur résiduelle de 18 cm, soie de 4,7 cm.	2320	-
Sondage 11A9	Remblai		Fer tréfilé	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Tige de section circulaire avec une pointe. Tête circulaire plate. Longueur de 6,8 cm.		devient très populaire à partir des années 1890

2007										
Sondage 11A9	Remblai		Métaux et alliages cuivreux	Œillet	1	Ent.	Chaussures	Œillet en deux parties, une portion en forme de rondelle, dont le centre du côté est en creux, la portion inférieure est dentelée. La portion supérieure comporte une bande repliée par-dessus l'œillet, en U, et se terminant par un disque convexe. Œillet pour lequel un lacet est retenu habituellement dans le creux en U de la bande. Œillet de botte.		-
Sondage 11A9	Remblai		Os	Ossement	3	Frag.	Mammifères	Os de mammifères, deux blanchis, un écru avec trace de boucherie (scié).		-
Sondage 11A9	Remblai		Os	Ossement	4	Frag.	Oiseaux	Fragment dont un os creux et trois fragments de crâne. Probablement oiseau.		-
Sondage 11A9	Remblai		Solides fibreux	Graine	1	Comp.	Végétaux	Graine, ressemble à un noyau de petite prune.		-
Sondage 11A9	Remblai		Bois	Résidu	1	Frag.	Végétaux	Fragment d'écorce? Épais.		-
Sondage 11A9	Remblai		Fer et acier	Hache	1	Inc.	Bois, outils	Fer de hache entier de 15,3 cm de long. Le dos est plat et écrasé, l'œil et en forme d'œuf, plus étroit vers le tranchant. Le côté supérieur est droit, le côté inférieur est légèrement concave. Le tranchant est convexe. Présence du bois du manche dans l'œil avec possiblement un coin en bois inséré dans l'extrémité supérieure.	2321	-
Sondage 11A14	Remblai		TCF argileuse blanche	Pipe	1	Frag.	Tabac	Fragment de tuyau réutilisé en embouts. Extrémité noircie par la chaleur, creux/marques de dents, près de l'embout, sur deux côtés. Présence d'une marque moulée en creux: "... (N?)'S / MO(N?)...". Peut-être Henderson's? (1849-1876), ou Dixon's? (1876-1892) (Roy, Christian. 2007. Premiers regards sur le dépotoir de la fabrique de pipes à fumer Henderson, 1847-1876. Archéologiques, no. 20, p. 38-54; Bradley, Charles S. 2001. La pipe à fumer pour l'archéologue. Études en culture matérielle. Karlis Karklins, dir. Parcs Canada, p. 120-154.)		1847-1892
Sondage 11A14	Remblai		V Inc sans plomb non-id.	Cheminée de lampe?	1	Frag.	Éclairage	Fragment mince, objet cylindrique. Probablement cheminée de lampe.		surtout 2e moitié du 19e siècle-première moitié 20e
Sondage 11A14	Remblai		V Inc sans plomb non-id.	Bouteille?	1	Frag.	Entreposage indéterminé	Fragment plat, probablement bouteille rectangulaire ou carrée. Inscription moulée en relief: "...NCES". Médicament? Extrait alimentaire?		-

Sondage 11A14	Remblai		V Inc sans plomb non-id.	Bouteille?	1	Frag.	Entreposage indéterminé	Fragment épais, objet courbe. Surfaces usées.		-
Sondage 11A14	Remblai		V Teinté régulier vert	Vitre	1	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragment de verre plat. Légère teinte verte, surtout dans la tranche. Épaisseur de 0,21 cm.		-
Sondage 11A14	Remblai		Fer ind.	Couvercle?	4	Frag.	Entreposage indéterminé	Fragments de métal (fer-blanc?) plats, dont trois avec une extrémité repliée. Le rebord est plus clair sur un des fragments, le côté est légèrement convexe avec des côtes verticales moulées en surface. Un fragment avec côté courbe. Couvercle circulaire. Pas de filet visible, côté de 0,7 cm de haut.		-
Sondage 11A14	Remblai		Fer ind.	Broche	2	Frag.	Consommation indéterminée	Fil tréfilé. Un fragment en arc, déformé, avec une extrémité et U, ressemble à une très petite anse, présence de concrétion ou tôle collée. L'autre fragment est torsadé sur lui-même avec deux œillets à l'extrémité et une petite tige. Élément d'un dispositif de fermeture de contenant?		-
Sondage 11A14	Podzol		Matières premières	Résidu	1	Frag.	Minéraux	Petit fragment éclaté. Une surface lisse (cortex?). De couleur rose pâle avec gros grains de quartz à l'intérieur. Élagué		-
Sondage 11A14	Podzol		Matières premières	Résidu	1	Frag.	Minéraux	Petit fragment éclaté. Élagué		-
Sondage 11A14	Remblai		Fer laminé	Clou	3	Inc.	Fixations - clous	Tiges de section rectangulaire, deux avec têtes rectangulaires plates, pointe manquante ou semble incomplète. Le clou le plu long est plié avec un angle aigu. Longueur résiduelle de 3,7 et 11 cm.		1805- aujourd'hui
Sondage 11A14	Remblai		Os	Ossement	26	Frag.	Mammifères	Os dont 10 blanchis; une dent; plusieurs os avec trace de boucherie (sciés) et quelques-uns de très petits mammifères.		-
Sondage 11A14	Remblai		Os	Ossement	5	Frag.	Oiseaux	Os long, certains creux, d'autres possiblement creux. Probablement oiseaux.		-
Sondage 11A14	Remblai		Bois	Charbon	1	Frag.	Témoins de combustion	Fragment conique, nœud de bois? Carbonisé. Élagué.		-
104N 299E	Humus	SE	Métaux et alliages argentifères	Monnaie	1	Ent.	Commerce	Pièce très usée, le centre pratiquement effacé. Avers: les contours du profil gauche de la reine Victoria sont clairs. Inscription au pourtour: "...ORIA DEI GRATIA REGINA. / CANADA"; Couronne de feuilles ouverte vers le haut, surmontée d'une couronne. Inscription effacée, quelques reliefs visibles, peut-être un 0 comme avant-dernier chiffre de la date (1901?). 10 cents, 1858-1901.	2322	1858-1901

104N 299E	B (0-10)	NE	Fer tréfilé	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Petit clou, tête circulaire plate. Longueur de 1,8 cm.		devient très populaire à partir des années 1890
104N 300E	Ah	NE	Fer laminé	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Tige de section rectangulaire, tête rectangulaire plate, pointe plate. Longueur de 6,5 cm.		1805- aujourd'hui
104N 300E	Ah	NE	Fer tréfilé	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Petit clou, tête circulaire plate. Longueur de 4,1 cm.		devient très populaire à partir des années 1890
104N 300E	Ah	SW	V Inc sans plomb non-id.	Vitre	1	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragment de verre plat. Surfaces usées. Épaisseur de 0,18 cm.		-
104N 300E	Ah	SW	V Teinté régulier vert	Vitre	1	Frag.	Matériaux de base - vitre	Petit fragment de verre plat, teinte verte claire, surtout visible dans la tranche. Épaisseur de 0,19 cm.		-
104N 300E	Ah	SW	Métaux et alliages cuivreux	Monnaie	1	Ent.	Commerce	Avers: profil droit et buste de la reine Élisabeth II, inscription au pourtour: "ELIZABETH II DEI GRATIA REGINA". Revers: deux feuilles d'érable, inscription: " 1 CENT / 1964 / CANADA"		1964
104N 300E	Ah	SW	Scories	Scorie	1	Frag.	Témoins de combustion	Scorie.		-
104N 300E	Ah	NW	TCF blanche	Contenant	1	Frag.	Consommation indéterminée	Petit fragment éclaté.		post 1820
104N 300E	Ah	NW	TCF blanche vitrifiée	Tasse ou bol	1	Frag.	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de rebord d'un contenant cylindrique. Paroi verticale droite, rebord rétréci vers l'extrémité, extrémité arrondie. Présence d'un décor moulé sous le rebord extérieur, motif indéterminé. Diamètre d'ouverture de 9 cm. Probablement plus une tasse.		générale: 1842-1930;
104N 300E	Ah	NW	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille?	1	Frag.	Entreposage indéterminé	Fragment relativement plat, les extrémités semblent courbes. Bouteille rectangulaire? Surface ternie, possiblement patine.		-
104N 300E	Ah	NW	V Inc sans plomb non-id.	Vitre	1	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragment de verre plat. Épaisseur de 0,17 cm.		-
104N 300E	Ah	NW	V Teinté régulier vert	Vitre	1	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragment de verre plat, teinte verte claire, surtout visible dans la tranche. Épaisseur de 0,17 cm.		-

104N 300E	Ah	NW	V Teinté régulier turquoise	Vitre	1	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragment de verre plat. Épaisseur de 0,18 cm.		-
104N 300E	Ah	NW	Fer tréfilé	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Avec pointe, tête circulaire plate. Longueur de 8 cm.		devient très populaire à partir des années 1890
104N 300E	Ah	NW	Métaux et alliages cuivreux	Douille de cartouche	1	Ent.	Chasse/guerre, munitions	Cartouches cylindriques avec bourrelet, culot plat. Cartouches à percussion annulaire. Lettre "H" moulée en creux au centre du culot. Longueur de 1,1 cm. Diamètre au bourrelet de 0,7 cm. Diamètre au-dessus de 0,6 cm et dans l'ouverture de 0,5 cm calibre de 5 mm. Cartouche de la Winchester Repeating Arms, 1867-aujourd'hui (IMACS. 2001. Op. cit.).		1867- aujourd'hui
104N 300E	Ah	NW	Os	Ossement	1	Frag.	Mammifères	Os de mammifère.		-
104N 300E	Interface Humus/B	SE	V Inc sans plomb non-id.	Vitre	1	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragment de verre plat. Épaisseur de 0,27 cm.		-
104N 300E	Interface Humus/B	SE	V Teinté régulier turquoise	Vitre	1	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragment de verre plat, teinte turquoise clair. Épaisseur de 0,21 cm.		-
104N 300E	Interface Humus/B	SE	Fer ind.	Rondelle	1	Ent.	Consommation indéterminée	Plaque circulaire avec large perforation à l'intérieur. Diamètre de 5,7 cm. Perforation de 2,3 cm. Épaisseur de 0,4 cm. Acier?		-
104N 300E	Interface Humus/B	SE	Fer laminé	Clou	5	Inc.	Fixations - clous	Avec tête rectangulaire plate. Trois semblent complets, avec résidus de bois sur la tige. Longueur de 6,8 cm.		1805- aujourd'hui
104N 300E	B (0-10)	SE	V Inc sans plomb non-id.	Contenant?	1	Frag.	Consommation indéterminée	Très petit fragment éclaté.		-
104N 300E	B (0-10)	SE	V Inc au plomb non-id	Pendeloque de lustre?	1	Inc.	Décoration	Fragment éclaté. La surface montre de nombreuses facettes en forme de losange, ou losanges allongés? Pourrait facilement avoir huit faces en alternance. Épaisseur de 1,4 cm. Pendeloque de lustre ou autre objet décoratif?		-

2011									
104N 300E	B (0-10)	SE	Fer et métal cuivreux	Bouton?	1	Comp.	Attaches - sans identification	Ressemble à un bouton à pression. La portion supérieure est en métal ferreux, bombée. Sur l'autre face, et inséré à l'intérieur du disque de métal ferreux, se trouve une rondelle en métal cuivreux, les côtés sont découpés (en quatre), l'intérieur est en creux et pourrait être bombé. Diamètre de 1 cm.	-
104N 301E	Humus	SE	V Inc sans plomb non- id.	Vitre ou contenant	1	Frag.	Consommation indéterminée	Fragment de verre plat, éclaté. Épaisseur de 0,29 cm.	-
104N 301E	Humus	SE	V Inc au plomb non- id	Pendeloque de lustre?	1	Frag.	Décoration	Fragment éclaté, la surface montre trois pans verticaux, allongés, avec une extrémité en pointe. Pendeloque de lustre ou autre objet décoratif?	-
104N 301E	Humus	SE	V Teinté régulier vert	Vitre	9	Frag.	Matériaux de base - verre	Fragments de verre plat, teinte verte claire visible dans les tranches, plus ou moins prononcée. Épaisseur de 0,21 à 0,27 cm.	-
104N 301E	Humus	SE	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	Frag.	Boissons, conservation/entreposage	Petit fragment courbe, peut-être une épaule de bouteille carrée? (à gin).	-
104N 301E	Humus	SE	V C transp brun	Bouteille	1	Frag.	Boissons, conservation/entreposage	Fragment de cul de bouteille cylindrique. Surface texturée avec petits points sous le pied. Cul concave, avec quatre petits points moulés en relief près du centre.	-
104N 301E	Humus	SE	Fer forgé	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Tige de section carrée, pointe avec biseau sur deux faces. Tête bombée, plutôt circulaire. Tige pliée. Longueur de 16,4 cm.	jusque vers 1820
104N 301E	Humus	SE	Fer laminé	Clou	2	Ent.	Fixations - clous	Tiges de section rectangulaire, pointes droites, têtes rectangulaire et carrée plates. Longueur de 4 et 8 cm.	1805- aujourd'hui
104N 301E	Humus	SE	Fer tréfilé	Clou	4	Comp.	Fixations - clous	Petits clous, manque peut-être parfois le bout de la pointe? Têtes circulaires plates. Longueur de 4 à 4,3 cm.	devient très populaire à partir des années 1890
104N 301E	Humus	SE	Fer tréfilé	Clou	4	Ent.	Fixations - clous	Avec pointe, tête circulaire plate. Longueur de 6,2 à 9,7 cm.	devient très populaire à partir des années 1890

## 2012

104N 301E	Humus	SE	Fer tréfilé	Tige	1	Frag.	Consommation indéterminée	Tige de section circulaire, les extrémités semblent fracturées. La tige est repliée en U. Anse? Autre élément de quincaillerie possible.		-
104N 301E	Humus	NW	V Inc sans plomb non-id.	Vitre	2	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragments de verre plat. Épaisseur de 0,25 cm.		-
104N 301E	Humus	NW	V Teinté régulier vert	Vitre	2	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragments de verre plat, vert clair. Épaisseur de 0,16 et 0,17 cm.		-
104N 301E	Humus	NW	V Teinté régulier turquoise	Vitre	8	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragments de verre plat. Épaisseur de 0,21 à 0,28 cm.		-
104N 301E	Humus	NW	Fer laminé	Clou	2	Ent.	Fixations - clous	Clous avec pointe aplatie, tête carrée ou rectangulaire, plate. Longueur de 4,1 et 8 cm.		1805- aujourd'hui
104N 301E	Humus	NW	Fer tréfilé	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Clou avec pointe, tête circulaire plate. Longueur de 7,7 cm.		devient très populaire à partir des années 1890
104N 301E	Humus	NE	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille?	1	Frag.	Consommation indéterminée	Fragment courbe.		-
104N 301E	Humus	NE	V Inc sans plomb non-id.	Vitre	4	Frag.	Matériaux de base - vitre	Petits fragments de verre plat. Deux de 0,13 cm d'épaisseur; deux de 0,22 cm.		-
104N 301E	Humus	NE	V Teinté régulier vert	Vitre	14	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragments de verre plat, teinte vert très clair, surtout visible dans la tranche. Différentes épaisseurs, de 0,11 à 0,22 cm.		-
104N 301E	Humus	NE	V Teinté régulier vert	Vitre ou contenant	1	Frag.	Consommation indéterminée	Fragment de verre plat, vert sauge clair. Épaisseur de 0,24 cm.		-
104N 301E	Humus	NE	V Teinté régulier turquoise	Vitre	10	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragments de verre plat. Turquoise clair. Épaisseur de 0,14 à 0,2 cm.		-
104N 301E	Humus	NE	Fer ind.	Charnière	1	Ent.	Ferrures de rotation	Charnière avec deux ailes rectangulaires, assemblée avec trois charnons. Trois perforations dans chaque aile. Dimensions totales de 5,5 x 7,2 cm.		-
104N 301E	Humus	NE	Fer ind.	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Fer tréfilé ou acier? Clou avec pointe, tête circulaire plate. La tige est torsadée (ou longs filets enroulés, depuis les coins à la pointe). Longueur de 9 cm.		20e siècle

104N 301E	Humus	NE	Acier	Vis	1	Ent.	Fixations - divers	Vis avec tête conique au-dessous concave. Surface de la tête plate avec creux carré. Tige avec pointe, filet sur la moitié distale. Recouverte de peinture lustrée vert grisâtre, sauf sur l'extrémité de la pointe et environ trois filets. Longueur de 5,2 cm.		-
104N 301E	Humus	NE	Fer laminé	Clou	4	Inc.	Fixations - clous	Têtes rectangulaires plates. Un clou, peut-être deux, avec pointe aplatie. Longueur de 6,7 et (5,4) cm.		1805- aujourd'hui
104N 301E	Humus	NE	Fer tréfilé	Clou	3	Ent.	Fixations - clous	Clou avec pointe, tête circulaire plate. Un de 6,7 cm de long; les deux autres de 8 cm.		devient très populaire à partir des années 1890
104N 301E	Humus	NE	Métaux et alliages plombifères	Rondelle	1	Comp.	Fixations - divers	Rondelle brisée (certaines rondelles ont naturellement cette forme). Une surface plate, l'autre en partie irrégulière. Diamètre extérieur d'environ 1,4 cm. Des rondelles de ce type, en plomb, peuvent être utilisées par exemple sur des toits pour une certaine imperméabilisation.		-
104N 301E	Humus	NE	Bois	Résidu	1	Frag.	Consommation indéterminée	Fragment rectangulaire, étroit. Fracturé aux extrémités. Un côté serait aussi fracturé, aspect droit selon le grain du bois. Fragment de planche mince? Épaisseur de 0,36 cm. Objet indéterminé, pas nécessairement matériaux de construction. Élagué.		-
104N 301E	Humus	SW	V Inc sans plomb non- id.	Vitre	4	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragments de verre plat. Épaisseur de 0,17 à 0,34 cm.		-
104N 301E	Humus	SW	V Inc sans plomb non- id.	Bouteille?	1	Frag.	Entreposage indéterminé	Fragment avec teinte vert très clair. Ressemble au verre à vitre du même lot, mais légère courbure et épaisseur clairement inégale.		-
104N 301E	Humus	SW	V Teinté régulier vert	Vitre	12	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragments de verre plat. Teinte vert très clair, surtout visible dans la tranche. Épaisseur de 0,09 à 0,26 cm.		-
104N 301E	Humus	SW	V Teinté régulier turquoise	Vitre	4	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragments de verre plat. Turquoise clair. Épaisseur de 0,22 cm.		-
104N 301E	Humus	SW	Fer ind.	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Clou avec pointe et tête circulaire plate. La tige est torsadée, présence de filets creux. Longueur de 6,6 cm.		-
104N 301E	Humus	SW	Fer laminé	Clou	1	Inc.	Fixations - clous	Tige de section plutôt rectangulaire une extrémité plate, l'autre est fracturée.		1790- aujourd'hui



104N 301E	Humus	SW	Fer tréfilé	Clou	2	Ent.	Fixations - clous	Clous avec pointes à quatre biseaux, têtes circulaires plates. Longueur de 15,6 cm.		devient très populaire à partir des années 1890
104N 301E	Humus	SW	Fer tréfilé	Clou	3	Comp.	Fixations - clous	Tiges altérées par corrosion. Avec pointes et têtes circulaires plates. Longueur de 4, 6,6 et 8 cm.		devient très populaire à partir des années 1890
104N 301E	Humus	SW	Plastique	Contenant?	1	Frag.	Consommation indéterminée	Fragment de plastique transparent. Peut-être objet cylindrique? Présence d'un rebord avec lèvre horizontale droite, très courte. Peut-être un gobelet en plastique?		20e siècle
104N 301E	Ah/B (0-10)	SW	TCG sans glaçure	Brique	1	Frag.	Matériaux de base - divers	Petit fragment de couleur orangé-saumon foncé, corps dur. Présence de petits grains de quartz dans la pâte.		-
104N 301E	Ah/B (0-10)	SW	V Inc sans plomb non-id.	Contenant?	1	Frag.	Consommation indéterminée	Petit fragment de verre, éclaté. Une face courbe, concave.		-
104N 301E	Ah/B (0-10)	SW	Fer laminé	Clou	4	Inc.	Fixations - clous	Tiges de section rectangulaires, manque la pointe. Têtes semblent rectangulaires plates.		1805-aujourd'hui
104N 301E	Ah/B (0-10)	SW	Fer tréfilé	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Petit clou avec pointe, tête circulaire plate, large. Clou pour le revêtement (?). Longueur de 2,1 cm.		devient très populaire à partir des années 1890
104N 301E	Ah/B (0-10)	SW	Matières premières	Éclat	1	Comp.	Pierre dure, technotémoin	Petit éclat de chert, matière de couleur gris très foncé, grain très fin. Replacé dans la collection préhistorique		-
104N 301E	Ah/B (0-10)	SW	Matières premières	Éclat?	2	Frag.	Minéraux	Petit fragment blanc translucide. Quartz hyalin ou verre? Peut-être un fragment de verre fondu?		-
105N 299E	Ah	NE	TCF argileuse blanche	Pipe	1	Frag.	Tabac	Fragment de tuyau de pipe, semble réutilisé en embout. La fracture demeure brute, mais le contour est adouci et traces de dents à proximité.		-
105N 299E	Ah	SW	TCF blanche	Contenant	1	Frag.	Consommation indéterminée	Fragment, une face légèrement courbée.		post 1820

2015										
105N 299E	Ah	SW	Métaux et alliages cuivreux	Douille de cartouche	2	Ent.	Chasse/guerre, munitions	Cartouche cylindrique avec bourrelet, l'une avec culot plat, l'autre pourrait être convexe? Cartouche à percussion annulaire. Hauteur de 1,6 cm. Diamètre au culot de 0,68 cm et 0,59 cm. Juste au-dessus. Diamètre intérieur de l'ouverture de 0,5 cm. Calibre de 5 mm.		post 1866
105N 300E	Humus	NE	V Coul transp vert foncé	Bouteille cylindrique	1	Frag.	Boissons, conservation/entreposage	Fragment de paroi courbe. Vert sauge très transparent.		-
105N 300E	Humus	NE	V Coul transp autre	Bouteille cylindrique	1	Frag.	Boissons, conservation/entreposage	Fragment courbe, verre vert "7 up".		20e siècle
105N 300E	Humus	NE	Fer ind.	Clou	1	Inc.	Fixations - clous	Clou avec tête circulaire plate. Une partie de la tige de section circulaire, surface torsadée. Acier?		-
105N 300E	Humus	NE	Fer laminé	Clou	1	Inc.	Fixations - clous	Tige de section rectangulaire, pointe aplatie.		1790- aujourd'hui
105N 300E	Humus	NW	Fer tréfilé	Clou	1	Comp.	Fixations - clous	Tige très abîmée par la corrosion. Avec pointe, tête fragmentaire, peut-être très étroite? Longueur de 4 cm. Clou de finition?		devient très populaire à partir des années 1890
105N 300E	Humus	SW	Fer ind.	Clou	1	Inc.	Fixations - clous	Tige de section plutôt circulaire, avec surface torsadée. Pointe avec quatre biseaux. Acier?		-
105N 300E	Humus	SW	Fer laminé	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Tige de section rectangulaire, pointe aplatie, tête rectangulaire plate, étroite. Très bon état. Longueur de 5,2 cm.		1805- aujourd'hui
105N 301E	Humus	NW	Fer ind.	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Tige de section circulaire, avec pointe, tête circulaire plate. Tige torsadée. Longueur de 9 cm. Acier?		-
105N 301E	Humus	NW	Fer tréfilé	Clou	2	Ent.	Fixations - clous	Tiges de section circulaire, avec pointe. Têtes circulaires plates. Longueur de 4,2 et 6,6 cm.		devient très populaire à partir des années 1890
105N 301E	Humus	SW	V Teinté régulier turquoise	Vitre	1	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragment de verre plat. Turquoise clair. Épaisseur de 0,25 cm.		-

105N 301E	Humus	SW	V C transp brun	Bouteille cylindrique	1	Frag.	Boissons, conservation/entreposage	Fragment avec paroi courbe. Probablement bouteille de bière.		-
105N 301E	Humus	SW	Fer tréfilé	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Tige de section circulaire avec pointe. Tête circulaire plate. Longueur de 4,2 cm.		devient très populaire à partir des années 1890
105N 301E	Paroi nord	Paroi nord	Os	Ossement	2	Frag.	Animaux sauf mollusque	Fragments, possiblement jointifs. Possiblement mammifère.		-
115N 295E	Remblai		TCF blanche	Contenant	1	Frag.	Alimentation, absorption ind.	Très petit fragment. La surface arrière semble convexe. Décor imprimé en vert sur l'intérieur, possiblement motif végétal ou floral.		post 1828
115N 295E	Remblai		TCF blanche vitrifiée	Plat ou assiette	2	Frag.	Alimentation, absorption ind.	Fragments dont un de rebord. Présence d'un décor moulé sous le rebord intérieur, motif végétal? Corps peu vitrifié.		générale: 1842-1930;
115N 295E	Remblai		Os	Ossement	3	Frag.	Mammifères	Os, dont petits fragments, un avec trace de boucherie (scié).		-
115N 295E	Remblai		Os	Ossement	1	Frag.	Oiseaux	Os creux.		-
115N 295E	Remblai		Nacre	Bouton	1	Ent.	Attaches - sans identification	Bouton circulaire avec deux perforations, en nacre grise. Dos plat, côté plat. Surface avec bordure qui semble plate, mais surface irrégulière, centre en creux, plat. Diamètre de 1,35 cm.		19e-20e siècle
115N 296E	Remblai	M2	Métaux et alliages cuivreux	Monnaie	1	Ent.	Commerce	Avers: Profil gauche et buste, couronné, de Georges V. Inscription au pourtour: " GEORGIVS V DEI GRA: REX ET IND: IMP:". Revers: Bandeau avec motif de feuilles, au centre: "ONE / CENT / CANADA / 1914". Diamètre de 2,6 cm.	2323	1914
115N 296E	Remblai	M2	Métaux et alliages argentifères	Monnaie	1	Ent.	Commerce	Avers: profil gauche couronné, avec buste, de Georges V. Inscription au pourtour: "GEORGIVS V DEI GRA: REX ET IND(;) IMP:". Revers: couronne de feuilles ouverte vers le haut, liée au bas avec un ruban. Couronne britannique sur le haut. Inscription: "5 / CENTS / CANADA / 1918". Diamètre de 1,55 cm.	2324	1918

2017									
115N 296E	Remblai	M2	Papier	Étiquette	1	Frag.	Moyens de communication	Étiquette de forme circulaire. Une surface est imprimée en noir et brun. Inscription dans un bandeau (noir sur brun): "ULTRA QUALITY TATTING & CROCHET"; dans un autre bandeau à l'intérieur (brun sur noir): "CLARK & Co"; dans un cercle, au centre: "20" (noir sur brun) et motif d'une ancre brune sur fond noir dessous. Semble être une étiquette de fil ou laine pour le crochet et la dentelle décorative. Diamètre de 2,9 cm.	-
115N 296E	B (0-10)	NE	V Inc sans plomb non-id.	Contenant?	1	Frag.	Consommation indéterminée	Petit fragment, courbe.	-
115N 296E	B (0-10)	NE	Papier	Feuille	1	Frag.	Moyens de communication	Très petit fragment de feuille de papier, caractères d'imprimerie en noir sur les deux faces, en anglais ("...air.../...esc.../...wha...")	-
115N 296E	B (0-10)	SW	V Inc sans plomb non-id.	Vitre ou contenant	1	Frag.	Consommation indéterminée	Petit fragment, semble plat, avec légère patine.	-
115N 296E	B (0-10)	SE	Solides souples	Indéterminé	1	Frag.	Consommation indéterminée	Objet mince et plat, en feuille, de couleur brun clair. Ressemble à du cuir sec, peau? Une surface est lisse (texture douce), et l'autre surface montre un relief avec des creux ovales, texture douce, pratiquement velours très dru. L'objet a été découpé. La fracture est droite, lisse et brun jaunâtre claire. Semble être une matière naturelle. Forme plutôt rectangulaire, une extrémité est plus étroite et repliée sur elle-même, pourrait porter des perforations allongées (pour être fixée à autre chose).	-
115N 297E	Remblai		Métaux et alliages cuivreux	Douille de cartouche	1	Ent.	Chasse/guerre, munitions	Douille cylindrique avec bourrelet au culot. Extrémité du culot plate. Cartouche à percussion annulaire. Pas d'inscription sur le culot. Hauteur de 2,06 cm. Diamètre au bourrelet de 0,8 cm et 0,84 cm. Au-dessus du bourrelet. L'extrémité de la cartouche est légèrement écrasée. Calibre près de 0,7 cm.	post 1866
115N 297E	Ah	NW	V Inc sans plomb non-id.	Vitre ou contenant	1	Frag.	Témoins de combustion	Fragment de verre, pourrait être plat. Surface légèrement altérée et déformée par la chaleur.	-
115N 297E	B (0-10)	NE	TCF argileuse blanche	Pipe	1	Frag.	Tabac	Fragment de tuyau avec embout moulé, extrémité convexe.	-
115N 297E	B (0-10)		V Inc au plomb non-id	Contenant?	1	Frag.	Consommation indéterminée	Fragment courbe, peut-être trop épais pour être une cheminée de lampe? Luminescence rose sous UV, probablement au plomb.	fin 19e-20e siècle

115N 297E	B (0-10)	SW	V Inc au plomb non-id	Contenant?	1	Frag.	Consommation indéterminée	Fragment courbe, peut-être trop épais pour être une cheminée de lampe? Luminescence rose sous UV, probablement au plomb.	fin 19e-20e siècle
115N 297E	B (0-10)	SE	V Inc sans plomb non-id.	Contenant?	1	Frag.	Consommation indéterminée	Fragment courbe. Un angle évasé à une extrémité.	-
115N 297E	B (0-10)	SE	Fer ind.	Clou	1	Frag.	Fixations - clous	Tige courte entourée de concrétion. Clou découpé?	-
115N 298E	B (0-10)	SW	Fer laminé	Clou	2	Inc.	Fixations - clous	Tiges de section rectangulaire, têtes rectangulaires, au moins une plate, l'autre altérée. Un clou entier avec pointe aplatie, longueur de 7,7 cm.	1805- aujourd'hui
115N 299E	Remblai	NE	V Inc sans plomb non-id.	Vitre	1	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragment de verre plat. Épaisseur de 0,2 cm.	-
115N 299E	Remblai	NE	Fer ind.	Tige ou clou	1	Frag.	Quincaillerie d'architecture ind.	Tige de section circulaire, fracturée aux extrémités. Une extrémité avec courbure dans deux sens. Clou ou tige de chaînon par exemple?	-
115N 299E	Remblai	NE	Fer laminé	Clou	2	Inc.	Fixations - clous	Tiges abîmées par la corrosion. Un clou semble large, l'autre est plus étroit et régulier. Tige incomplète.	1790- aujourd'hui
115N 299E	B (0-10)	SE	V Teinté régulier vert	Vitre	1	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragment de verre plat, teinte vert très clair, surtout visible dans la tranche. Épaisseur de 0,16 cm.	-
115N 299E	B (0-10)	SE	Fer ind.	Capsule	1	Ent.	Boissons, conservation/entreposage	Capsule à couronne (crown). L'intérieur est recouvert de liège (aggloméré?). En acier ou en fer-blanc? Semble avoir 21 dents, mais contour avec concrétion. Si c'est bien 21 dents, c'est en fer-blanc et post 1930 (Capsules de bière française. S.d. "William Painter. Inventeur du bouchon couronné". <i>Capsules de bières françaises</i> . Consulté le 24-01-2020, au : <a href="http://capsulesdebieres.fr/cbf/frame.htm">http://capsulesdebieres.fr/cbf/frame.htm</a> )	post 1892
115N 299E	B (0-10)	SE	Aluminium	Feuille	1	Frag.	Entreposage indéterminé	Feuille de papier d'aluminium mince. Emballage indéterminé	post 1918, mais surtout post 1947
115N 299E	B (0-10)	SE	Plastique	Bouton	1	Comp.	Attaches - sans identification	Bouton en plastique noir, la surface extérieure est usée par endroit et de couleur brune. Bouton avec quatre perforations dont la portion centrale est manquante. Dos avec rebord convexe, rainure autour du centre et centre convexe. Côté arrondi avec trace de moule. Devant avec bordure droite, peut-être légèrement évasée vers l'extérieur, centre en creux. Diamètre de 1,6 cm.	post 1851

116N 294E	Remblai	SW	Simili verre	Bouton	1	Ent.	Attaches - sans identification	Petit bouton en imitation de verre blanc (prosser), avec quatre perforations. Dos convexe avec centre plat, côté plat, devant concave. Diamètre de 1,1 cm.		post 1840
116N 294E	Remblai	SW	Os	Ossement	1	Frag.	Mammifères	Fragment de côte.		-
116N 295E	Remblai		Bois	Grain de chapelet?	1	Ent.	Parures et bijoux	Grosse perle ronde ou légèrement ovale. Léger bourrelet à une extrémité. Grosse perforation. Longueur de 1,1 cm. Diamètre de 1,1 cm. Perforation de 0,5 cm. Grain de chapelet ou perle sur un cordon indéterminé?		-
116N 296E	Remblai	M2	Métaux et alliages	Feuille	1	Inc.	Consommation indéterminée	Feuille chiffonnée, en métal très mou, de couleur grise à blanche. Feuille d'étain? L'étain a déjà été utilisé comme enveloppe métallique pour les bonbons et les cigarettes avant la Seconde Guerre mondiale. Peut-être que cet objet correspond à ce type d'enveloppe? (Light, John D. 2001. Guide de poche pour l'identification des métaux. Études en culture matérielle. Karlis Karklins, dir. Parcs Canada, p. 3-23).		avant 1939?
116N 296E	Remblai	M2	Fer ind.	Tôle?	5	Frag.	Construction	Fragments de métal (fer-blanc?) plats et minces. L'extrémité d'un côté est enroulée sur une face, il pourrait y avoir une tige ou broche à l'intérieur? Élément architectural? Quincaillerie d'architecture? Peut-être une feuille avec pivot, clapet?		-
116N 296E	Remblai	M2	Acier	Fourchette	1	Inc.	Alimentation, ustensile de table	Fourchette à trois fourchons, l'un manquant, composite en tôle d'acier, les côtes sont manquantes. L'épaulé de la fourchette est courbe (tombante) et la tige est cintrée, puis évasée à la jonction du manche, mais avec des creux de chaque côté (pour la mitre?). Le manche plat est rectangulaire, évasé vers l'extrémité et l'extrémité incomplète est convexe. Un rivet est présent au centre du manche. Une perforation circulaire d'un plus grand diamètre que le rivet est présente sur le manche, près des creux et du V de la tige. Il pourrait y avoir une autre perforation à l'extrémité. Il pourrait s'agir d'une fourchette en tôle d'acier avec mitre appliquée ou coulée. Des procédés brevetés respectivement en 1860 et 1866, qui ne paraissent plus dans les catalogues des années 1880 (Dunning, Phil. 2001. Couverts de table composites de 1700 à 1930. Études en culture matérielle. Karlis Karklins, dir. Parcs Canada, p. 38-53.). Longueur de 18,8 cm. Largeur maximum de 1,9 cm.	2325	1860 aux années 1880

116N 296E	Remblai	M2	Fer laminé	Clou	1	Inc.	Fixations - clous	Tige de section rectangulaire, manque la pointe. Tête rectangulaire plate. Un peu de résidu de bois sous la tête. Longueur résiduelle de 5,9 cm.	1805- aujourd'hui
116N 296E	Remblai	M2	Os	Ossement	14	Frag.	Mammifères	Os, surtout de gros mammifères avec trace de boucherie (scie). Semblent écus. L'un peut-être en partie blanchi ou séché. Probablement tous de mammifères.	-
116N 296E	Remblai	M2	Os	Ossement	1	Frag.	Oiseaux	Un os long, creux. Probablement oiseau.	-
116N 296E	Remblai	M2	Nacre	Bouton	1	Comp.	Attaches - sans identification	Petit bouton circulaire avec quatre perforations. Dos semble convexe, devant concave, peut-être altéré et écaillé(?). Le côté est droit. Diamètre d'un peu moins de 1 cm.	19e-20e siècle
116N 296E	B (0-10)	NE	Fer laminé	Clou	1	Inc.	Fixations - clous	Tige de section rectangulaire, manque la pointe. Tête rectangulaire incomplète. Longueur résiduelle de 3,2 cm.	1790- aujourd'hui
116N 296E	B (0-10)	NE	Papier	Feuille	4	Frag.	Moyens de communication	Petits fragments de papier jauni. Un fragment est plus feutré, sans inscription. Les autres montrent des inscriptions imprimées, en anglais, sur les deux faces. Probablement des fragments de catalogue ou de journal avec publicités.	-
116N 296E	B (0-10)	NE	Plastique	Feuille	1	Frag.	Matériaux de revêtement	Petit fragment de feuille de plastique mince, transparente. Probablement un fragment de polythène. Toile?	20e siècle
116N 296E	B (10-20)	NE	Papier	Feuille	1	Frag.	Moyens de communication	Petit fragment de feuille de papier jaunie. Inscriptions imprimées en noir sur les deux faces. Journal? Catalogue?	-
116N 296E	B (10-20)	NW	Fer ind.	Résidu	2	Frag.	Consommation indéterminée	Fragments plats, peut-être feuille de tôle?, une face avec concrétion, l'autre éclatée. Pourrait aussi être seulement concrétion métallique d'une surface plane, ou associée aux feuilles de tôle du même puits.	-
116N 296E	B (10-20)	NW	Papier	Feuille	1	Frag.	Moyens de communication	Feuille de papier jaunie, inscription imprimée en noir sur les deux faces, en anglais. On reconnaît les mots " Trimmings / navy, / 50" et "krazy / ...our a liar, sec... / our anuther. / everybody start / the 5 that / lets wunte... / a lot of th... ". Papier journal? Publicité?	-
116N 296E	B (10-20)	NW	Tissu	Fibre textile	1	Frag.	Consommation indéterminée	Fibres textiles avec tissage. Fibres blanches et bleues (tacheté blanches). Une des faces du tissu est blanche, l'autre montre un motif de trois lignes bleues obliques dans le tissage.	-
116N 296E	Horizon B	SW	Papier	Feuille	1	Frag.	Moyens de communication	Petits fragments de papier jauni. Inscription imprimée, en anglais, sur les deux faces. Journal?	-

2021										
116N 297E	Paroi effondrée	NW-SW	Os	Ossement	1	Frag.	Animaux sauf mollusque	Petit os, mammifère ou oiseau.		-
116N 297E	Paroi effondrée	NW-SW	Bois	Jouet?	1	Inc.	Jeux et divertissements	Tige de bois avec facettes longitudinales irrégulières. Une extrémité est en pointe, taillée au couteau. L'autre extrémité est rétrécie et les contours adoucis. Longueur de 5,2 cm. Diamètre d'environ 0,7 cm. Pointe fixée à un instrument? Jeu? Pourrait peut-être être une tige utilisée dans des jeux d'enfants, comme le "Tip-cat", bien qu'un peu étroit. Le jeu consiste à frapper un petit bout de bois qui comporte une ou deux pointes, jeux qui aurait été populaire Grande-Bretagne au 19e siècle et en Amérique du Nord au début du 20e siècle (The Editors of Encyclopaedia Britannica. 1998. Tip-cat. Encyclopaedia Britannica. Consulté le 03-12-2020 au <a href="https://www.britannica.com/topic/tip-cat">https://www.britannica.com/topic/tip-cat</a> ). Aussi, une pratique de jeux d'enfants dans le Nord du Québec consiste à placer un petit bout de bois dans une douille de fusil pour en faire une pointe de flèche à tête plate servant à assommer du petit gibier à plumes (sites criss fouillés par Christian Roy dans le secteur de la baie James ou de Mistassini, voir A.M. Ballac, C. Roy et R. Tremblay. 2019. Terre, l'empreinte humaine. Collection Archéologie du Québec, Les Éditions de l'Homme et Pointe-à-Callière). Il s'agit peut-être d'une variante de cette pratique? Hypothèses non validées.		19e- début 20e siècle
116N 297E	Remblai		Métaux et alliages cuvivres	Capsule de percussion	1	Comp.	Chasse/guerre, accessoires	Capsule ayant la forme d'un embout, fait d'une feuille de métal, possiblement cylindrique au départ. Le sommet circulaire est plat, le côté est droit, évasé vers le bas et sa surface est nervurée. Présence de trois longues encoches sur le côté, une quatrième encoche plus courte. Capsule éclatée. Longueur de 0,6 cm. Diamètre de 0,48 cm au sommet. Capsule de fulminate ou fulminante, utilisé avec les platines à percussion (inventée au début du 19e siècle) (voir Bouchard, Russel. 1976. Les Armes de traite. Les éditions du Boréal Express. Collection Histoire populaire du Québec. Sillery). Le brevet de ces capsules aurait été obtenu en 1822 (selon Wikipedia et différents sites web). Un rapport de fouille de Cérane indique que l'utilisation des capsules de percussions aurait perduré jusque vers 1940 (Cérane. 2000. Aménagement hydroélectrique de Sainte-Marguerite 3: analyse et synthèse des interventions archéologiques. Annexe 8.3, p. 237).		1825-1940



116N 297E	B (0-10)	NE	V Inc au plomb non-id	Bouteille ovale	1	Ent.	Entreposage indéterminé	Bouteille avec ouverture de type breveté, col cylindrique, épaule arrondie. Corps ovale avec un pan plat sur une face, au sommet convexe. Talon droit, pied convexe et fond légèrement en creux. Hauteur de 12,2 cm. Côté de 5,3 x 3,1 cm. Bouteille de médicaments ou d'extrait.	2326	19e-20e siècle
116N 297E	B (10-20)	NW	V Inc au plomb non-id	Cheminée de lampe?	1	Frag.	Éclairage	Fragment d'objet cylindrique. Une portion évasée.		surtout 2e moitié du 19e siècle-première moitié 20e
116N 297E	B (10-20)	NW	Fer laminé	Clou	1	Inc.	Fixations - clous	Tige de section rectangulaire ou carrée, tête plate, rectangulaire ou carrée.		1805-aujourd'hui
116N 298E	Paroi effondrée	NW/SW	Métaux et alliages plombifères	Cendrée	1	Ent.	Chasse/guerre, munitions	Petit projectile. Diamètre de 0,3 cm.		-
116N 298E	Paroi effondrée	NW/SW	Os	Ossement	2	Frag.	Animaux sauf mollusque	Petit fragment. Mammifères ou oiseaux?		-
116N 298E	Paroi effondrée	NW/SW	Os	Ossement	1	Frag.	Oiseaux	Os creux, oiseau.		-
116N 298E	Interface remblai/Ah		Métaux et alliages cuivreux	Capsule de percussion	1	Ent.	Chasse/guerre, accessoires	Capsule de percussion éclatée. De forme cylindrique avec le sommet circulaire plat. Les côtés sont nervurés, avec quatre ailettes. Les capsules de percussion, ou capsules de fulminate ou fulminantes sont utilisées avec les platines à percussion. Brevetées en 1822, elles auraient été utilisées jusque vers 1940 (Cérane. 2000. Op. cit). Diamètre d'environ 0,4 cm. Hauteur de 0,5 cm.		1825-1940
116N 298E	Interface remblai/Ah		Carton	Carte à jouer	2	Frag.	Jeux et divertissements	Carton dédoublé. Composé d'un carton au centre et sur chaque face, un papier plus mince avec motifs imprimés. Coin de carte à jouer, arrondi. Sur un fragment séparé (une face), présence d'un cœur rouge et au coin "4 / (cœur)" (en rouge). Sur le dos de la carte, décor brun avec cadre au motif de treillis et centre avec décor indéterminé.		-
116N 298E	B (0-10)	NW	Fer laminé	Clou	2	Inc.	Fixations - clous	Tiges de section rectangulaire, tête rectangulaire plate. Un clou entier avec pointe aplatie. Longueur de 7,5 cm, l'autre serait incomplet, 5 cm de long.		1805-aujourd'hui
116N 298E	B (0-10)	NE	Métaux et alliages plombifères	Cendrée	1	Ent.	Chasse/guerre, munitions	Projectile de 0,45 cm de diamètre.		-

116N 298E	B (0-10)	NE	Papier	Feuille	1	Frag.	Moyens de communication	Très petit fragment de papier, caractères d'imprimerie en noir. Une surface avec matière blanche plus épaisse collée. Reliure ou couverture? Peinture ou plâtre (comme si le papier avait été utilisé comme isolant)?		-
116N 298E	B (0-10)	SE	Fer laminé	Clou	2	Inc.	Fixations - clous	Tiges de section rectangulaires. Têtes rectangulaires plates. Un clou à une tige dédoublée et pliée (les deux portions de la tige ont un angle différent).		1805- aujourd'hui
116N 298E	B (10-20)	NE	TCF blanche vitrifiée	Assiette	1	Frag.	Alimentation, vaisselle de table	Fragment avec marli. Rebord ondulé, marli légèrement concave, évasé vers le haut, amorce de la descente. Décor moulé en relief sous le rebord intérieur, motif de blé et marguerite. Diamètre d'environ 8 cm.		à partir de la fin du 19e siècle
116N 298E	B (10-20)	NE	Fer laminé	Clou	1	Inc.	Fixations - clous	Tige de section rectangulaire, tête rectangulaire plate. Manque probablement le bout de la pointe. Tige pliée et courbée. Longueur résiduelle de 8 cm.		1805- aujourd'hui
116N 298E	B (10-20)	NE	Métaux et alliages cuivreux	Douille de cartouche	1	Ent.	Chasse/guerre, munitions	Douille cylindrique dont l'extrémité est plus étroite. Bourrelet à la base du culot, extrémité plate. Cartouche à percussion centrale, centre avec petit creux et rainure circulaire autour. Inscription moulée en creux sur le culot: "W R A CO / 32 W (S)". Hauteur de 5,2 cm. Diamètre au bourrelet de 1,3 cm et au-dessus de 1,1 cm. Diamètre à l'intérieur de l'ouverture de 0,75 à 0,8 cm (déformée). Calibre de .32 (Winchester Repeating Arms Co.). Selon Wikipedia, cette cartouche aurait été créée en 1901 (Wikipedia Contributors. 2020. ".32 Winchester Special". Wikipedia, The Free Encyclopedia. Consulté le 01-12-2019 au <a href="https://en.wikipedia.org/wiki/.32_Winchester_Special">https://en.wikipedia.org/wiki/.32_Winchester_Special</a> )		post 1901
116N 298E	B (20-30)	SW	V Inc sans plomb non- id.	Cheminée de lampe?	1	Frag.	Éclairage	Petit fragment mince et courbe, objet cylindrique.		surtout 2e moitié du 19e siècle- première moitié 20e
116N 298E	B (20-30)	SW	V Coul transp bleu	Contenant	1	Frag.	Éclairage	Très petit fragment courbe, bouteille? Bleu cobalt?, mais un peu plus translucide.		-

2024

116N 298E	B (20-30)	SW	Fer et métal cuivreux	Boucle	1	Inc.	Attaches - sans identification	Moitié d'un cadre de boucle rectangulaire avec coin arrondi. Le cadre est en tôle embossée, la présence de vert-de-gris suggère un métal cuivreux. Le motif décoratif du cadre est composé d'un motif de câble, de volutes au centre du côté et de certaines portions avec nervures parallèles. La tige centrale pourrait être en continuité avec le cadre, et recouverte de métal ferreux, maintenant entouré de concrétion. Trois pointes triangulaires se retrouvent sur cette tige centrale. Sans ardillon. Cadre de 4 cm de haut, largeur de la boucle, depuis la tige centrale, de 1,6 cm. Les pointes pouvaient être fixées dans un tissu ou un cuir et une sangle de tissu (?) pouvait traverser la boucle, peut-être sans utiliser d'ardillon. Bande de style agrafe dans le même lot peut-être associé à l'objet?		-
116N 298E	B (20-30)	SW	Fer et métal cuivreux	Agrafe?	1	Inc.	Attaches - sans identification	Objet composé d'une bande rectangulaire plate en métal ferreux, entourée de concrétion, et une courte bande plate en U, en métal cuivreux, fixée sur un côté. Le moyen de fixation n'est pas visible. La bande de fer est fracturée aux extrémités, longueur résiduelle de 5,2 cm et largeur de 1,4 cm. Cette portion de l'objet était probablement recouverte de tissu, laissant l'oeillet de métal cuivreux sortir du tissu pour permettre d'y fixer une agrafe. Peut-être associé à la boucle du même lot?		-
116N 299E	Remblai		V Inc au plomb non- id	Résidu	1	Frag.	Témoins de combustion	Fragment de verre altéré par la chaleur, épaisseur irrégulière. Contenant.		-
116N 299E	Remblai		Fer ind.	Tige ou clou	1	Frag.	Consommation indéterminée	Tige ou clou, court, entouré de concrétion et altéré par la corrosion. Peut-être clou découpé?		-
116N 299E	Remblai		Acier	Ciseaux	1	Recons.	Matières multiples, outils	Ciseaux dont il manque une partie d'une lame. Lame droite, étroite, avec un biseau sur le dessus, vers l'intérieur. Branches fines, de section circulaire dont l'extrémité est courbée vers l'extérieur rejoignant les boucles ovales. Longueur d'une section (de la pointe à l'extrémité de la boucle) de 18 cm. Utilité multiple.	2327	-
116N 299E	Remblai		Fer laminé	Clou	9	Inc.	Fixations - clous	Neuf clous, dont huit avec tête. Pointe souvent manquante, mais trois semblent complets. Longs de 6,5 et 8 cm. Un autre d'une longueur résiduelle de 10,6 cm.		1790- aujourd'hui

2025										
116N 299E	Remblai		Métaux et alliages cuivreux	Douille de cartouche	1	Comp.	Chasse/guerre, munitions	Cylindrique, avec base plate et bourrelet à la base. La cartouche est écrasée. Sous la base, présence d'un cercle légèrement en creux au centre et l'inscription moulée en relief: "H". Cartouche à percussion annulaire. Diamètre maximum à la tête (fond, avec bourrelet) de 1,3 cm. Diamètre au-dessus du bourrelet de 1,2 cm. Hauteur de 2,4 cm. Calibre de .47(?). Cartouche probablement de la Winchester Repeating Arms, 1867-aujourd'hui. La marque surélevée indique les débuts de la production (IMACS. 2001. "Cartridges". Intermountain Antiquities Computer System (IMACS) Guide. University of Utah, Department of Anthropology. Consulté le 26-09-2017 au <a href="http://anthro.utah.edu/labs/imacs.php">http://anthro.utah.edu/labs/imacs.php</a> ). Idem dans 117N 298E et 117N 298E.		1867- aujourd'hui (mais début de production)
116N 299E	Remblai		Os	Ustensile	1	Frag.	Alimentation, ustensile de table	Applique en os utilisée sur des ustensiles composites. La surface est convexe. Extrémité distale plate, extrémité proximale convexe. Les côtés sont aussi légèrement convexes. Deux perforations, dont l'une avec rivet en métal ferreux en place. Longueur de 8 cm. Largeur maximum de 1,6 cm.		-
116N 299E	Remblai		Os	Ossement	3	Frag.	Mammifères	Os avec trace de boucherie (scie).		-
116N 299E	Remblai		Os	Ossement	2	Frag.	Oiseaux	Un os d'oiseau, un autre très mince, possiblement oiseau.		-
116N 299E	Podzol remanié (20-30)		Os	Ossement	1	Frag.	Oiseaux	Os d'oiseau.		-
116N 299E	Podzol remanié (20-30)		Solides fibreux	Graine	1	Ent.	Végétaux	Graine de fruit, de type prune.		-
116N 299E	B (0-10)	NE	V Coul opaque noir	Perle	1	Ent.	Parures et bijoux	Grosse perle ronde de 0,7 cm de diamètre et maximum 7 cm de long, car les extrémités sont irrégulières. (variété IIa6 dans Kidd et Kidd. 1972. Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain. Lieux historiques canadiens. Cahiers d'archéologie et d'histoire no.1. p.47-92). Associée à un chapelet ou un objet de deuil?	2328	-
116N 299E	B (10-20)	NW	Métaux et alliages plombifères	Cendrée	2	Ent.	Chasse/guerre, munitions	Petites munitions de plomb. Diamètre de 0,3 cm. Avec altérations, une face plate.		-
116N 301E	Remblai	NW	Faïence brune	Carreau	1	Frag.	Matériaux de revêtement	Fragment de carreau avec coin. Corps de couleur brune rosée. Surface éclatée, trace d'un émail blanc. Côté droit, dessous plat, semble y avoir un motif de carré légèrement surélevé. Épaisseur de 0,5 cm.		-

116N 301E	Remblai	NW	TCF blanche	Bol ou tasse	1	Frag.	Alimentation, vaisselle de table	Petit fragment avec rebord. Contenant de section circulaire, extrémité du rebord arrondi. Présence d'un décor imprimé brun foncé avec motif floral formant une bande sous le rebord intérieur et semble couvrir une plus grande partie sur l'extérieur. L'arrière-plan est recouvert de petits points bruns, la fleur et les branches semblent ainsi en négatif. Idem 117N 299E et 117N 300E.		post 1828
116N 301E	B (0-10)	NW	Fer-blanc	Retaille	2	Comp.	Fer-blanc, techno-témoin	Petits fragments triangulaires de tôle. Les côtés sont droits, ont été découpés. Dimensions générales de 1,2 x 1 cm et 0,8 x 1,6 cm.		-
117N 295E	Remblai	M2	Métaux et alliages	Dé à coudre	1	Ent.	Tissus, outils	Dé à coudre avec couronne convexe, paroi légèrement évasée vers le bas et extrémité de l'ouverture ronde. Creux circulaires en spirale sur la couronne, dont certains sont percés. Creux ovales sur la paroi, couvre plus de la moitié de la hauteur. Le bas de la paroi a une bande finement décorée, sur fond nervuré, motif avec volutes moulé et possiblement motif floral. Hauteur de 2,1 cm. Diamètre de la couronne de 1,2 cm. Diamètre de l'ouverture de 1,4 à 1,5 cm.	2329	-
117N 295E	Remblai	M2	Os	Ossement	2	Frag.	Mammifères	Petits fragments d'os de gros mammifères.		-
117N 295E	Remblai	M2	Nacre	Bouton	1	Ent.	Attaches - sans identification	Bouton circulaire en nacre grise avec deux perforations. Le dos a une couche grise très foncée (près de la surface d'un coquillage?). Relativement plat, mais irrégulier. Le contour est plat. Le devant est plat avec une rainure près du pourtour et une autre autour du centre. Le centre est bombé et un creux en ellipse rejoint les deux perforations. Diamètre de 1,6 cm.		post 1902
117N 295E	Remblai	M2	Papier	Étiquette	3	Frag.	Moyens de communication	Fragments d'une étiquette de papier. Une face est imprimée en vert clair, mauve et doré. Inscription en blanc sur fond monve sur deux des fragments: "...GLEYS / ...Y FRUIT / ...ING GUM" et plus bas, en mauve, "STICK" ou signature en cursif. Probablement la Wrigley's Juicy Fruit. La Juicy Fruit de Wrigley est lancée en 1893, il ne s'agit pas de l'emballage original (rouge et blanc), ni celui créé après la 2e Guerre mondiale (jaune) ("Wm. Wrigley Jr. Company" dans Company-Histories.com. Document électronique consulté le 02-12-2019 au <a href="https://www.company-histories.com/Wm-Wrigley-Jr-Company-Company-History.html">https://www.company-histories.com/Wm-Wrigley-Jr-Company-Company-History.html</a> ) Probablement l'emballage des années 1920.		années 1920?

117N 299E	Remblai		Nacre	Bouton	1	Ent.	Attaches - sans identification	Petit bouton circulaire en nacre légèrement rose, avec quatre perforations. Dos plat, côté droit, devant plat avec creux concave au centre. Diamètre de 0,96 cm.		19e-20e siècle
117N 298E	Remblai	M2	Faïence brune	Carreau	1	Frag.	Matériaux de revêtement	Fragment éclaté. Corps dur avec grain fin, saumon brunâtre. Surface avec émail blanc, décoré. Peint en gris? ou décor altéré.		-
117N 298E	Remblai	M2	Métaux et alliages cuivreux	Douille de cartouche	1	Ent.	Chasse/guerre, munitions	Cartouche cylindrique avec bourrelet, culot plat. Cartouche à percussion annulaire. Inscription sur le culot, au centre: "H" dans un cercle légèrement en creux. Ouverture un peu écrasée. Hauteur de 2,47 cm. Diamètre au bourrelet de 1,3 cm. Et 1,13 cm juste au-dessus. Diamètre de l'ouverture d'environ 1 cm. Calibre de .47? Idem dans 116N 299E et 117N 298E. Cartouche probablement de la Winchester Repeating Arms, 1867-aujourd'hui. La marque surélevée indique les débuts de la production (IMACS. 2001. Op. cit.).		1867- aujourd'hui (mais début de production)
117N 298E	Remblai	M2	Métaux et alliages plombifères	Chevrotine	1	Ent.	Chasse/guerre, munitions	Projectile de 0,77 cm.		-
117N 298E	Remblai - tranchée de pièce de bois	NW	Fer laminé	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Tige de section rectangulaire, tête rectangulaire plate, pointe aplatie. Longueur de 7,9 cm.		1805- aujourd'hui
117N 298E	Remblai - tranchée de pièce de bois	NW	Feutre	Indéterminé	1	Frag.	Habillement	Fragment déchiré, brun foncé et mince. Ressemble à du cuir, mais petites fibres à l'intérieur. Vêtement?		-
117N 298E	Remblai - tranchée de pièce de bois	SW	Fer laminé	Clou	1	Ent.	Fixations - clous	Tige de section rectangulaire, tête rectangulaire plate, pointe aplatie. Longueur de 11,6 cm.		1790- aujourd'hui
117N 298E	Remblai - tranchée de pièce de bois	SW	Métaux et alliages cuivreux	Douille de cartouche	1	Ent.	Chasse/guerre, munitions	Cartouche cylindrique avec bourrelet au culot. Culot plat. Cartouche à percussion annulaire. Inscription "H" en relief au centre du culot dans un cercle légèrement en creux. Hauteur de 2,44 cm. Diamètre au bourrelet de 1,3 cm et juste au-dessus de 1,1 cm. Diamètre à l'ouverture de 1,04 cm. Idem dans le puis et dans 116N 299E. Cartouche probablement de la Winchester Repeating Arms, 1867-aujourd'hui. La marque surélevée indique les débuts de la production (IMACS. 2001. Op. cit.).		1867- aujourd'hui (mais début de production)
117N 298E	Remblai - tranchée de	SW	Solides fibreuse	Graine	1	Ent.	Végétaux	Graine de fruit, de type prune.		-

	pièce de bois									
117N 298E	Remblai - tranchée de pièce de bois	SW	Feutre	Indéterminé	1	Frag.	Habillement	Fragment déchiré, brun foncé et mince. Ressemble à du cuir, mais petites fibres à l'intérieur. Vêtement?		-
117N 298E	Ah	SW	Matériaux superposés	Épinglette?	1	Inc.	Parures et bijoux	Feuille de métal découpée en forme de griffon. Surface en métal blanc, peut-être un peu jaunâtre. Présence d'un peu de vert-de-gris, aussi partiellement aimanté, près du haut de l'objet. Le devant a un décor avec de fins traits, l'arrière montre une tache au haut de l'objet. Possiblement une épinglette ou une broche dont la tige est décollée. Dimensions générales de 1,4 x 2,1 cm.		-
117N 298E	B (20-30)	SE	Fer laminé	Clou	1	Frag.	Fixations - clous	Petite tige de section rectangulaire.		1790- aujourd'hui
117N 299E	Remblai	M2	TCF argileuse blanche	Pipe	1	Frag.	Tabac	Fragment de tuyau de pipe.		-
117N 299E	Remblai	M2	TCF blanche	Bol ou tasse	1	Frag.	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de rebord, contenant cylindrique, paroi droite, extrémité du rebord arrondie. Présence d'un décor imprimé en brun sous le rebord intérieur et extérieur. Bande décorée avec motif floral, l'arrière-plan des bandes est en petits points brun. Diamètre d'ouverture d'environ 8 cm. Idem dans 116N 301E, 117N 300E.		post 1828
117N 299E	Remblai	M2	V Inc au plomb non- id	Cheminée de lampe?	1	Frag.	Témoins de combustion	Fragment d'un rebord ondulé, pourrait être légèrement évasé vers l'extérieur. L'autre partie du tesson est courbée vers l'intérieur et en partie fondue. Le rebord fait penser à une cheminée de lampe, mais verre un peu épais. Sinon, contenant de fantaisie?		surtout 2e moitié du 19e siècle- première moitié 20e
117N 299E	Remblai	M2	V Inc au plomb non- id	Fiole	1	Ent.	Médication	Fiole cylindrique. Rebord avec lèvre aplatie, droite. Col cylindrique droit et court. Épaule courte, tombante. Corps vertical droit, fond plat avec petit bourrelet au centre. Bouchon de liège du même lot coincé au fond de la fiole. Hauteur de 5,9 cm. Diamètre de 1 cm.		-
117N 299E	Remblai	M2	Métaux et alliages plombifères	Chevrotine	1	Ent.	Chasse/guerre, munitions	Projectile de 0,75 cm de diamètre.		-
117N 299E	Remblai	M2	Liège	Bouchon	1	Ent.	Médication	Petit bouchon de liège tronconique, de section circulaire. Diamètre maximum d'environ 0,9 cm. Coincé à l'intérieur de la fiole du même lot.		-

								2029		
117N 299E	Remblai	M2	Cuir	Ceinture?	2	Frag.	Accessoires	Deux fragments d'un même objet. Bande rectangulaire en cuir, épaisse. Présence de perforations en ellipse (pointues) formant une ligne au centre de la bande et deux autres longeant les côtés. Deux autres lignes avec perforations irrégulières se retrouvent immédiatement après les lignes des côtés. Présence de quelques trous plus gros et arrondi, dont trois à la cassure de chacun des fragments (alignés, un au centre, deux autres près des côtés). Une extrémité de la ceinture est coupée, traversant même deux petites perforations. Une autre extrémité est amincie. Retailles de ceinture brisée vis-à-vis des trous, coupée pour être réutilisée ? Largeur de 3,7 cm. Ceinture ou sangle?		-
117N 299E	Remblai	SE	Fer ind.	Ciseau ?	1	Comp.	Matières indéterminées, outils	Fer forgé ou acier? Altéré par la concrétion, surface fragile. Fer d'outil ayant un profil d'alène, mais beaucoup plus massif. La portion qui semble proximale est de section carrée, rétrécie vers l'extrémité qui se termine par une pointe arrondie. Cette portion était possiblement emmanchée. La portion distale est de section plutôt rectangulaire, plus épaisse en profondeur qu'en largeur. Elle a une forme légèrement convexe et l'extrémité abîmée aurait pu être en biseau, droit. À la jonction de ces deux parties, le fer est plus large et montre deux décrochements. Aucun pivot ne semble présent dans cette portion. Outil utilisé pour le travail du bois? la charpenterie? ou même le travail de forge? Longueur totale de 17,5 cm. Emmanchement possible sur 7 cm.	2330	-
117N 299E	Remblai	SE	Cuir	Semelle de chaussure?	1	Frag.	Chaussures	Pièce de cuir ressemblant à une pièce de talon, de grande dimension. Demi-ovale dont l'extrémité arrondie est légèrement courbée vers l'intérieur. Des petites perforations inégales sur le pourtour suggèrent une couture à la main. Peu de perforations traversent la pièce de cuir, ces dernières sont surtout situées sur la portion droite et à proximité. Des perforations et le relief du cuir suggèrent que le point était perpendiculaire au côté, en fauil, sur tout le pourtour de l'objet, mais sans traverser complètement l'épaisseur du cuir. Mocassin? Étui indéterminé? Largeur de 11,5 cm. Longueur de 13,4 cm.		-
117N 299E	Remblai	SE	Fer et acier	Fer de hache	1	Ent.	Bois, outils	Fer de hache de 18 cm de long. Le dos est plat et écrasé, l'œil et en forme d'œuf, plus étroit vers le tranchant. Le côté supérieur est droit, le côté inférieur	2331	-



								est légèrement concave vers le tranchant. Le tranchant est convexe. Tranchant de 11 cm.		
117N 299E	Ah	NE	V Coul opaque noir	Perle	1	Recons.	Parures et bijoux	Moitié d'une perle circulaire (annulaire), fracturée sur la longueur, de gros formats. Surface et cassure ternie, mais ne semble pas être du jais ou du plastique (?). Un très petit éclat montre un intérieur brillant et la surface pourrait montrer de très petits trous. Fines lignes sur les faces de cassures pourraient correspondre à des couches de verre étiré. Longueur de 0,6 cm. Diamètre de 0,8 cm. Associée à un chapelet ou un objet de deuil?		-
117N 300E	Remblai	M2	TCF blanche	Bol ou tasse	1	Frag.	Alimentation, vaisselle de table	Fragment courbe. Présence d'un décor imprimé en brun sur la surface extérieure. Motif végétal, l'intérieur des formes est rempli de petits points bruns. Tessons semblables dans 117N 299E et 116N 301E.		post 1828
117N 300E	Remblai	M2	Métaux et alliages cuivreux	Culot de cartouche	1	Inc.	Chasse/guerre, munitions	La douille est fracturée juste au-dessus du culot. Douille avec bourrelet à la base, culot plat. Cartouche à percussion annulaire. Lettre "H" moulée en relief au centre, léger creux circulaire au centre. Diamètre de 1,3 cm. Calibre de .47(?). Cartouche probablement de la Winchester Repeating Arms, 1867-aujourd'hui. La marque surélevée indique les débuts de la production (IMACS. 2001. Op. cit).		1867- aujourd'hui (mais début de production)
117N 300E	Remblai	M2	Métaux et alliages plombifères	Cendrée	1	Ent.	Chasse/guerre, munitions	Projectile de 0,35 cm de diamètre.		-
117N 300E	Remblai	M2	Bois	Résidu	1	Frag.	Consommation indéterminée	Petite éclisse de bois, mince. Surface avec peinture blanche brillante.		-
117N 300E	Remblai	M2	Similiverre	Bouton	1	Ent.	Attaches - sans identification	Bouton circulaire en imitation de verre blanc (prosser), avec quatre perforations. Le dos est convexe, plat au centre. Le côté est aminci et arrondi. Le devant est convexe, avec centre en creux. Diamètre de 1,6 cm.		post 1840
118N 295E	Remblai		TCF blanche	Anse de contenant	1	Frag.	Alimentation, absorption ind.	Probablement une anse de tasse, de section plutôt ovale.		post 1820
118N 295E	Remblai		V Inc sans plomb non- id.	Bouteille rectangulaire	1	Frag.	Entreposage indéterminé	Fragment de paroi d'une bouteille rectangulaire avec coins chanfreinés et panneaux en retrait. Peut-être bouteille de médicaments.		-
118N 295E	Remblai		V Coul transp vert foncé	Bouteille carrée	1	Frag.	Boissons, conservation/entreposage	Fragment plat, vert kaki. Probablement bouteille de gin.		-

118N 295E	Remblai		Similiverre	Bouton	1	Ent.	Attaches - sans identification	Bouton circulaire en imitation de verre blanc (prosser), avec quatre perforations. Dos convexe bombé, centre plat. Côté plat. Devant convexe avec centre en creux. Diamètre de 1,3 cm.		post 1840
118N 295E	B (0-10)	SE	V Teinté régulier vert	Bouteille cylindrique	1	Frag.	Entreposage indéterminé	Fragment de paroi courbe. Surfaces altérées, usées, avec patine.		-
118N 295E	B (10-20)	SW	V Inc sans plomb non- id.	Contenant?	1	Frag.	Consommation indéterminée	Très petit fragment éclaté, aspect givré. Surface altérée, peut-être altérée par la chaleur?		-
118N 298E	Ah	NW	V Inc sans plomb non- id.	Contenant	1	Frag.	Consommation indéterminée	Très petit fragment.		-
118N 298E	Ah	NW	Métaux et alliages cuivreux	Capsule de percussion	1	Recons.	Chasse/guerre, accessoires	Capsule de percussion éclatée, une ailette manquante. Capsule cylindrique, sommet déformé, paroi nervurée. Environ 4 cm de diamètre et 0,5 cm de haut à l'origine. Aussi appelé capsule fulminante ou de fulminate, utilisé avec les platines à percussion.		1825-1940
118N 298E	Ah	NW	Métaux et alliages cuivreux	Œillet	1	Comp.	Habillement	Petit œillet circulaire, le côté est concave. Diamètre extérieur de 0,7 cm. Œillet de chaussure?		-
118N 298E	Ah	NW	Bois	Allumette?	1	Inc.	Feu, production	Petite tige de bois de section relativement circulaire, avec deux faces plus aplaties ou altérées. Tige avec pointe dont l'extrémité est légèrement noircie. Diamètre de 0,3 cm. Longueur résiduelle de 2,2 cm.		19e-20e siècle
118N 299E	Remblai	M2	TCF argileuse blanche	Pipe	1	Inc.	Tabac	Fourneau de pipe avec éperon plat. Inscription "T D" moulée en creux au dos de l'objet. Inscription moulée de chaque côté de l'éperon: "A(à droite) / (M? avec un sommet en pointe?) (à gauche)".		-
118N 300E	Ah	SE	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	Frag.	Entreposage indéterminé	Fragment courbe. Vert plutôt foncé, mais semble plus translucide que le verre coloré vert foncé.		-
118N 300E	B (0-10)	SE	V Inc sans plomb non- id.	Cheminée de lampe?	1	Frag.	Éclairage	Petit fragment mince et courbe.		surtout 2e moitié du 19e siècle- première moitié 20e
118N 300E	B (0-10)	SE	Plastique	Jouet?	1	Comp.	Jeux et divertissements	Figurine en plastique soufflé (surface moulée, intérieur vide) rose, paroi mince. Représente un insecte de type coléoptère. Une perforation sur le dos de l'insecte. Dimensions générales de 3 x 1,2 x 0,7 cm.		20e siècle
119N 295E	Ah	NE	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	Frag.	Entreposage indéterminé	Très petit fragment, courbe.		-

119N 295E	B (0-10)	NW	V Inc au plomb non-id	Résidu	1	Frag.	Témoins de combustion	Petite masse arrondie, surface altérée et un peu déformée par la chaleur.		-
119N 295E	B (0-10)	SE	V Inc au plomb non-id	Contenant?	2	Frag.	Consommation indéterminée	Un fragment courbe, un autre petit fragment altéré par la chaleur.		-
119N 295E	B (0-10)	NE	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille?	1	Frag.	Entreposage indéterminé	Petit fragment avec un angle, une paroi un peu concave. Fragment de paroi ou de base d'une bouteille?		-
119N 295E	B (0-10)	NE	V Coul transp vert foncé	Bouteille carrée	1	Frag.	Boissons, conservation/entreposage	Fragment de bouteille de gin, avec une petite partie d'un pan et d'une épaule.		-
119N 295E	B (0-10)	SW	V Inc sans plomb non-id.	Vitre	1	Frag.	Matériaux de base - vitre	Petit fragment de verre plat.		-
119N 296E	Ah	NE	V Inc sans plomb non-id.	Contenant?	1	Frag.	Consommation indéterminée	Petit fragment, courbe.		-
119N 296E	Ah	NE	Bois	Charbon	1	Frag.	Témoins de combustion	Minuscule fragment de charbon de bois.		-
119N 297E	Remblai		Fer laminé	Clou	8	Comp.	Fixations - clous	Tiges de section rectangulaire, sept avec tête rectangulaire plate, six clous entiers avec pointe aplatie. Un seul clou avec tige courbée. Longueur de 4,2 à 10,5 cm.		1805- aujourd'hui
119N 298E	Remblai	SE	V Inc au plomb non-id	Contenant	2	Frag.	Consommation indéterminée	Fragments épais, luminescence rose sous UV, probablement au plomb. Un fragment courbe, l'autre plus petit semble plat.		fin 19e- début 20e siècle
119N 298E	Remblai	SE	Fer laminé	Clou	10	Inc.	Fixations - clous	Tiges de section rectangulaire. Huit clous avec tête, dont deux semblent avoir une pointe aplatie. Longueur de 3,6 et 7,8 cm. Un clou avec pointe courbée.		1805- aujourd'hui
119N 298E	Remblai	SE	Os	Ossement	4	Frag.	Mammifères	Os de mammifères, certains avec trace de boucherie.		-
119N 298E	Remblai	SE	Os	Ossement	3	Frag.	Oiseaux	Os, probablement d'oiseaux.		-
119N 298E	Remblai	SE	Os	Ossement	1	Frag.	Poissons	Vertèbre de poisson.		-

119N 298E	Remblai	SE	Bois	Jouet?	1	Ent.	Jeux et divertissements	Courte tige de bois pointue aux deux extrémités. Les pointes sont taillées au couteau, la surface du reste de la tige n'a pas d'écorce, mais est naturelle, plus foncée que l'intérieur du bois. Diamètre maximum de 1,25 cm. Longueur de 6 cm. Ressemble à une pièce de Tip-cat, jeu d'enfant consistant à frapper avec un bâton sur une tige de bois pointue. Jeu populaire en Grande-Bretagne au 19e siècle (et avant) et en Amérique du Nord au début du 20e siècle. Habituellement, la partie "cat" est un peu plus grosse (10 cm de long, de 2,5 à 5 cm de diamètre). (The Editors of Encyclopaedia Britannica. 1998. Op. cit.).	2332	19e-début 20e siècle
119N 298E	Remblai	SE	Cuir	Semelle de chaussure	1	Frag.	Chaussures	Fragment de semelle de la forme d'un talon. Petits trous de clou carrés à rectangulaires au pourtour de la pièce, un trou plus au centre, un autre avec tige de métal ferreux (clou) à l'intérieur. Le cuir est déchiré au centre. Largeur de 5,3 cm, longueur de 5,1 cm. Talon de chaussure de femme ou d'enfant?		-
119N 298E	Remblai	NW	V Inc au plomb non-id	Globe de lampe	1	Frag.	Éclairage	Gros fragment. Objet avec paroi globulaire et une assise verticale courte à la base. L'extrémité de l'assise est dépolie. Diamètre à l'ouverture d'un peu plus de 8 cm.		2e moitié 19e-20e siècle
119N 298E	Remblai	NW	V Coul opaque noir	Parure	1	Comp.	Parures et bijoux	Élément de parure en verre moulé, imitation de pierre précieuse. De forme rectangulaire dont les petits côtés sont convexes. La face est bombée avec des facettes triangulaires allongées. Deux perforations traversent l'objet sur les côtés. Un éclat est manquant au dos, autour d'une extrémité des perforations. Le dos est plus étroit que le devant, la surface et les côtés sont droits et de petits points texturés forment une ligne près du pourtour. Dimensions de 2,3 x 1,2 cm.; Épaisseur de 0,55 cm.	2333	Populaire 2e moitié 19-début 20e siècle
119N 298E	Remblai	NW	Fer laminé	Clou	3	Ent.	Fixations - clous	Tiges de section rectangulaire, avec tête rectangulaire plate et pointe aplatée. Longueur de 4,1 cm. 6.8 cm et 8 cm. Le plus long a la tige courbée.		1805- aujourd'hui

119N 298E	Remblai	NE	Fer ind.	Patte?	1	Frag.	Mobilier	Bande courbe, fracturée à une extrémité, l'autre extrémité est droite. La plus grande partie de l'objet montre une séparation de la bande en trois tiges, l'une de section triangulaire, les deux autres plates, dont les faces extérieures sont convexes. Les trois tiges sont reliées entre elles par deux courtes équerres et elles sont disposées en triangle. L'extrémité fracturée, porte un court pan plat, présence d'inscription moulée en relief: "...(?)(O?)(W?).C(o?)". Élément de protection ou patte d'un objet indéterminé? en fonte ou en acier. Longueur totale de 12,5 cm.		-
119N 298W	Interface remblai/Ah	NE	Métaux et alliages cuivreux	Médaille	1	Ent.	Parures et bijoux	Médaille ovale qui s'ouvre grâce à une petite charnière sur le côté. Œillet au sommet, fixé sur la portion avant du médaillon. Anneau en forme de bande repliée avec une extrémité pointue, fixée à l'intérieur de l'œillet. La surface de la portion avant porte un décor moulé ou embossé représentant probablement des armoiries (identification à faire). Composé de deux bandes croisées en X (sautoir), avec décor incisé de zigzags avec petits points. Dans les espaces entre les bandes: fleur de lys (haut); chardon (droite); trèfle (bas); rose (gauche). Ces fleurs sont aussi présentes, mais pas dans le même ordre, sur les armoiries de la ville de Montréal. Médaille de 3,6 x 3 cm. (sans tenir compte de l'œillet).	2334	-
119N 299E	Remblai	SE	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille carrée	1	Inc.	Médication	Bouteille avec ouverture de type pharmaceutique, col cylindrique, épaule arrondie, amorce de quatre pans plats au sommet légèrement convexe. Présence d'un bouchon de liège à l'intérieur de l'ouverture. Bouteille de 4,5 cm de côté.		19e-20e siècle
119N 299E	Remblai	SE	Métaux et alliages cuivreux	Douille de cartouche	2	Ent.	Chasse/guerre, munitions	Cartouches cylindriques avec bourrelet, culot plat. Cartouches à percussion annulaire. L'une est écrasée à l'extrémité. Longueur de 2 cm. Diamètre au bourrelet de 1 cm. Et de 0,8 cm au-dessus du bourrelet. Calibre probable de .32.		post 1866
119N 299E	Remblai	SE	Os	Ossement	1	Frag.	Mammifères	Os de petit mammifère.		-
119N 299E	Remblai	SE	Os	Ossement	1	Frag.	Animaux sauf mollusque	Os long très mince. Oiseau ou mammifère?		-
119N 299E	Remblai	NW	V Teinté régulier vert	Vitre	1	Frag.	Matériaux de base - vitre	Fragment de verre plat, légère teinte verdâtre, surtout dans la tranche. Épaisseur de 0,2 cm.		-
119N 299E	Remblai	NW	Fer laminé	Clou	1	Inc.	Fixations - clous	Tige de section rectangulaire incomplète, tête abîmée, plate, forgée ou machinée?		1790- aujourd'hui

119N 299E	Ah	SW	Fer laminé	Clou	1	Frag.	Fixations - clous	Fragment de tige, abîmée. De section rectangulaire.		1790- aujourd'hui
119N 299E	Ah	SW	Peinture	Résidu	3	Frag.	Matériaux de revêtement	Résidu mince de peinture, de couleur orange.		-
119N 299E	Ah	SW	Os	Ossement	1	Frag.	Mammifères	Petit fragment d'os, probablement de mammifère.		-
119N 299E	Ah	NW	Métaux et alliages	Ressort	1	Inc.	Consommation indéterminée	Petit ressort en fil métallique non ferreux. Métal blanc? Ou métal cuivreux? Les extrémités sont peut-être fracturées? Diamètre de 0,56 cm. Longueur (résiduelle?) de 1,2 cm.		-
119N 299E	Ah	NW	Laiton	Platine?	1	Inc.	Consommation indéterminée	Objet en laiton mince et plat en forme de demi-cercle. Sur la surface, la portion courbe a une bande avec texture de fines lignes perpendiculaires au rebord, sur le pourtour, délimité par une rainure. Présence de deux perforations rectangulaire près du centre. Aussi trois petits rivets, l'extrémité épaissie sur la paroi extérieure et tête circulaire convexe au niveau de la surface intérieure. Objet de 1,7 x 3,4 cm. Posé en applique. Probablement élément de serrure. Pièce de quincaillerie de mobilier, coffre, d'accessoire (en cuir par exemple) ou de fermoir de livre. Un anneau ou étrier devait être fixé dans les perforations rectangulaires, permettant d'y fixer une serrure ou un cadenas.	2335	-
119N 299E	B (0-10)	SW	V Inc sans plomb non-id.	Vitre ou contenant	1	Frag.	Consommation indéterminée	Petit fragment de verre plat. Épaisseur de 0,19 cm.		-
119N 299E	B (0-10)	SW	Peinture	Résidu	2	Frag.	Matériaux de revêtement	Petits fragments de peinture de couleur orange. Résidu jaunâtre sur une face.		-
119N 299E	B (0-10)	NE	Os	Ossement	1	Frag.	Mammifères	Os de mammifères		-
119N 299E	B (0-10)	NE	Os	Ossement	8	Frag.	Animaux sauf mollusque	Petits os collés ensemble. Patte d'animal?		-
119N 299E	B (10-20)	NE	Fer laminé	Clou	1	Inc.	Fixations - clous	Tige de section rectangulaire, semble fracturée. Tête rectangulaire plate.		1805- aujourd'hui
120N 296E	Remblai	SW	TCF argileuse blanche	Pipe	1	Frag.	Tabac	Fragment avec amorce du fourneau, avec éperon plat.		-
120N 296E	Remblai	SE	Fer laminé	Clou	2	Comp.	Fixations - clous	Tiges de section rectangulaire avec tête rectangulaire plate. Manque peut-être le bout de la pointe. Longueur de 6,5 et 6,7 cm.		1805- aujourd'hui

120N 297E	Remblai	SW	V Inc au plomb non- id	Contenant?	1	Frag.	Consommation indéterminée	Petit fragment, courbe. Luminescence rose sous UV, probablement au plomb.		fin 19e- début 20e siècle
120N 297E	Remblai	SW	Os	Ossement	1	Frag.	Animaux sauf mollusque	Fragment d'os de mammifère ou d'oiseaux.		-
120N 297E	Ah	NE	Fer laminé	Clou	1	Comp.	Fixations - clous	Tige de section rectangulaire, avec tête rectangulaire plate, bout de la pointe manquante. Tige avec courbures. Longueur résiduelle de 5,4 cm.		1805- aujourd'hui
120N 297E	Ah	SW	TCF argileuse blanche	Pipe	1	Frag.	Tabac	Fragment tuyau de pipe. Inscription moulée en creux sur les côtés, bordures de perles autour des inscriptions. "...(O?)UGAL(L?) / (G?)LAS(G?)...", Duncan McDougall & Co., 1847-1967 (Bradley. 2001. Op. cit.).		1847-1967
120N 297E	Ah	SW	V Teinté régulier vert	Contenant?	1	Frag.	Témoins de combustion	Fragment de verre fondu.		-
120N 297E	Ah	SW	Fer laminé	Clou	1	Inc.	Fixations - clous	Tige de section rectangulaire, tête rectangulaire plate.		1805- aujourd'hui
120N 298E	B (0-10)	NW	Fer laminé	Clou	1	Inc.	Fixations - clous	Tige de section rectangulaire, très mince, tête fragmentaire. Pointe possiblement présente. Longueur résiduelle de 5,4 cm.		1790- aujourd'hui
120N 299E	Remblai		TCF argileuse blanche	Pipe	1	Frag.	Tabac	Fragment de tuyau de pipe. Inscription moulée en creux sur les côtés: "DAVIDSON / GLASGOW". Davidson, T & Co., 1861-1910 (Bradley. 2001. Op. cit.).		1861-1910
120N 299E	Ah	NE	V Teinté régulier vert	Bouteille?	1	Frag.	Témoins de combustion	Petit fragment courbe, dont les surfaces non fracturées sont blanches avec des petits trous. Semble être une altération par la chaleur.		-
120N 299E	Ah	NE	Fer ind.	Disque	1	Ent.	Consommation indéterminée	Disque épais, une surface plate, qui était fixée par la concrétion à la plaque du même lot. L'autre surface pourrait être bombée, mais irrégulière et altérée par la corrosion. Diamètre de 1,9 cm. Épaisseur de 0,9 cm.		-
120N 299E	Ah	SE	Fonte	Plaque?	1	Frag.	Consommation indéterminée	Fragment épais, une surface plate (dos?). Contour arrondi (arc de cercle). Le dessus est plat, mais moulé avec une portion plus en creux. Présence d'une perforation, creux conique depuis le dos de l'objet. Fragment d'une pièce de poêle, ou élément architectural (plaque pour ventilation...?).		-
120N 300E	Ah	NE	Plastique	Bille?	1	Comp.	Consommation indéterminée	Petite bille en plastique brun très pâle. Un pôle abîmé avec petites incisions irrégulières. Diamètre de 0,6 cm. Fonction indéterminée.		20e siècle

---

## MANOIR TASCHEREAU



730, rue Notre-Dame Nord  
Sainte-Marie (Québec)

Février 2021

Relevé effectué par : Mathieu Tanguay, architecte (MCC)  
Pierre-André Corriveau, conseiller en développement culturel (MCC)

Date du relevé : 17 février 2021



***Rapport d'inspection après sinistre***

<b>1 - SOMMAIRE EXÉCUTIF</b>	<b>3</b>
<b>1 - IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE</b>	<b>4</b>
<b>2 - IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE</b>	<b>5</b>
<b>3 - HISTORIQUE DU BÂTIMENT</b>	<b>6</b>
<b>4 - VALEURS PATRIMONIALES</b>	<b>7</b>
<b>5 - INFORMATIONS CONTEXTUELLES</b>	<b>8</b>
<b>6 - DESCRIPTION ET ÉTAT DE L'IMMEUBLE</b>	<b>9</b>
<b>7 - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>11</b>

---

## *Rapport d'inspection après sinistre*

### **1 — SOMMAIRE EXÉCUTIF**

Le manoir Taschereau a été bâti entre 1809 et 1811 pour le seigneur Jean-Thomas Taschereau (1778-1832), dans l'esprit du palladianisme anglais et a été modifié de façon importante dans un style néogrec d'ordre ionique en 1944. Son intérêt patrimonial est principalement attribuable à sa valeur historique découlant de son association avec la famille Taschereau, Jean-Thomas Taschereau (1778-1832), Elzéar-Alexandre Taschereau (1820-1898) ainsi que Louis-Alexandre Taschereau (1867-1952), premier ministre du Québec de 1920 à 1936.

Depuis 1999, année où le bâtiment a été converti en gîte, le manoir Taschereau a fait l'objet de nombreux travaux de restauration, dont plusieurs avec l'aide financière du ministère de la Culture et des Communications. Il est à noter que le manoir Taschereau durant cette période a été affecté par plusieurs inondations sans occasionner de dommages importants. Le 20 avril 2019, une inondation majeure est survenue le long de la rivière Chaudière, inondant le centre-ville de Sainte-Marie. Le manoir Taschereau a été fortement endommagé lors de cette crue qui a inondé le sous-sol et le rez-de-chaussée sur une hauteur d'environ 60 centimètres. La restauration du bâtiment était depuis compromise par la réglementation municipale adoptée à la suite des inondations de 2019.

Dans la nuit du 2 au 3 février 2021, le manoir Taschereau a été lourdement endommagé par un incendie. En outre, bien que les murs extérieurs ne se soient pas écroulés, la charpente de la toiture s'est effondrée à l'étage et l'ensemble des structures du rez-de-chaussée et de l'étage ont été endommagés par le feu. À la suite d'une inspection qui a été réalisée sur les lieux le 17 février 2021, le Ministère considère que l'immeuble est irrécupérable et ne peut être restauré sans qu'il soit totalement reconstruit (voir Annexe 1). À cet égard, il recommande d'autoriser la démolition de l'immeuble pour des fins de sécurité du public si le propriétaire dépose une demande d'autorisation de travaux en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel pour raser le bâtiment.

**En bref, la valeur patrimoniale du manoir Taschereau est principalement attribuée à sa valeur historique par association avec la famille Taschereau. À cet égard, nous ne recommandons pas la reconstruction de l'immeuble, mais invitons le Ministère à évaluer la pertinence de maintenir le statut juridique de cet immeuble en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel et à réfléchir à une éventuelle commémoration de la famille Taschereau à proximité du site, afin de perpétuer la mémoire de cette famille marquante pour le Québec.**

## ***Rapport d'inspection après sinistre***

### **1 — IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE**

**1.1 Nom légal :**        **Manoir Taschereau**

**1.2 Localisation :**    **730, rue Notre-Dame Nord, Sainte-Marie (Québec)**

**1.3 Cadastre :**        **3 253 255 (Cadastre du Québec)**

**1.4 Évaluation municipale**

*Bâtiment* : 103 700 \$

*Terrain* : 140 000 \$

*Ensemble* : 243 700 \$

**1.5 Statut légal :**     **Classement — Immeuble patrimonial (14 février 1978)**

### **2 — IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE**

**2.1 Nom du propriétaire :**    **Monsieur Jasmin Belle-Isle**

## *Rapport d'inspection après sinistre*

### 3 — HISTORIQUE DU BÂTIMENT

Le manoir Taschereau est une résidence monumentale construite au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'esprit palladien et modifiée au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Le manoir en bois de deux étages, coiffé d'un toit à croupes, présente un plan rectangulaire duquel se détache un imposant portique central terminé par un fronton. Un abri d'auto ainsi qu'une annexe sont greffés de part et d'autre du bâtiment. Érigé dans la ville de Sainte-Marie, face à la rivière Chaudière, le manoir est situé à proximité de la chapelle Sainte-Anne.

Le manoir Taschereau est bâti entre 1809 et 1811 pour le seigneur Jean-Thomas Taschereau (1778-1832), à proximité du manoir seigneurial (démoli en 1956). Cette famille de seigneurs, juges et hommes politiques et religieux s'est illustrée dans l'histoire du Québec par sa contribution à l'établissement de la seigneurie de Sainte-Marie, son rôle dans le développement de la Nouvelle-Beauce et son engagement politique et religieux. Le fils du seigneur, Elzéar-Alexandre Taschereau (1820-1898), qui deviendra le premier cardinal canadien, est né dans cette maison. Le neveu de ce dernier, Louis-Alexandre Taschereau (1867-1952), premier ministre du Québec de 1920 à 1936, y a également séjourné l'été, durant son enfance. Le manoir Taschereau n'a jamais été un manoir seigneurial, mais il a parfois été identifié comme tel parce que son propriétaire initial était titulaire de la seigneurie de Linière, située de l'autre côté de la rivière Chaudière.

Construit dans l'esprit du palladianisme anglais, un style en vogue au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le manoir voit son apparence extérieure modifiée de façon importante en 1944. La façade et les murs latéraux sont décorés d'éléments d'inspiration ionique, tout comme l'abri d'auto et l'annexe, ajoutés de part et d'autre du bâtiment. De plus, le fronton au centre de la façade est réutilisé pour couronner le nouveau portique.



Le manoir Taschereau en 1925, avant les importantes modifications apportées en 1944 (source MNBAQ).

## Rapport d'inspection après sinistre



Le manoir Taschereau en 2018, peu avant l'inondation d'avril 2019 (source Pierre-André Corriveau, MCC)

Le manoir Taschereau est classé en 1978. Ayant toujours conservé une fonction résidentielle privée, il est devenu un gîte en 1999, puis une maison de tourisme dans les années 2000.

### 4 — VALEURS PATRIMONIALES

Le manoir Taschereau présente un intérêt patrimonial pour sa valeur historique découlant de son association avec la famille Taschereau. Cette dynastie de seigneurs, juges et hommes politiques et religieux s'illustre par sa contribution à l'établissement de la seigneurie de Sainte-Marie, son rôle dans le développement de la Nouvelle-Beauce et son engagement politique et religieux. Le seigneur Jean-Thomas Taschereau (1778-1832) fait construire cette résidence et son fils, Elzéar-Alexandre Taschereau (1820-1898), qui deviendra le premier cardinal canadien, y est né. Le neveu de ce dernier, Louis-Alexandre Taschereau (1867-1952), premier ministre du Québec de 1920 à 1936, y a également séjourné l'été, durant son enfance. Le manoir Taschereau n'a jamais été un manoir seigneurial, mais il a parfois été identifié comme tel parce que son propriétaire initial était titulaire de la seigneurie de Linière, située de l'autre côté de la rivière Chaudière.

Le manoir Taschereau présente aussi un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale. Cette résidence en pièce sur pièce construite de 1809 à 1811, imposante par son volume et sa composition, présente des éléments inspirés du palladianisme anglais, un style alors en vogue. Plus d'un siècle après, soit en 1944, elle voit son apparence extérieure modifiée de façon importante. La façade et les murs latéraux sont décorés d'éléments néogrecs d'ordre ionique, tout comme l'abri d'auto et l'annexe, greffés de part et d'autre du bâtiment. De plus, des frontons sont ajoutés aux ouvertures du rez-de-chaussée ainsi qu'un portique avec galerie à balustres. L'ancien fronton central de la façade est alors réutilisé pour couronner le portique et est orné aux armoiries de la famille Taschereau. L'architecture du manoir se compare à celle des prestigieuses résidences et villas de l'élite anglo-saxonne et témoigne des influences et des goûts anglais diffusés au Québec durant le XIX<sup>e</sup> siècle.

Les éléments clés du manoir Taschereau liés à ses valeurs historique et architecturale comprennent, notamment :

- sa situation face à la rivière Chaudière, à proximité de la chapelle Sainte-Anne;
- son implantation sur un vaste terrain, en retrait de l'ancien chemin Royal;

## ***Rapport d'inspection après sinistre***

- son volume, dont le plan rectangulaire, le corps de logis imposant (en pièce sur pièce), le toit à croupes (couvert de tôle à baguettes) aux larmiers légèrement retroussés;
- la disposition symétrique et régulière des ouvertures en façade;
- l'ornementation des ouvertures, dont les denticules, les frontons, les pilastres et les entablements;
- l'annexe contre le mur latéral droit, coiffée d'une véranda avec balustrade;
- le portique central, à deux étages, surmonté d'un fronton, avec balcon à balustrade à l'étage;
- la décoration d'inspiration classique, notamment l'entablement et la frise denticulée ainsi que les chapiteaux ioniques des colonnes et des pilastres.

## **5 — INFORMATIONS CONTEXTUELLES**

### **4.1 Antérieures à 2019**

Jusqu'à l'inondation du 20 avril 2019, le manoir Taschereau a fait l'objet d'un entretien rigoureux. De nombreux travaux ont été réalisés sur l'immeuble depuis 1999, année où le manoir a été converti en gîte par sa propriétaire précédente, Madame Myriam Taschereau :

1999 — Restauration de chambres; travaux dans une salle de bains à l'étage; restauration de trois pièces au rez-de-chaussée (murs et planchers) et ajout de services sanitaires.

2000 — Restauration de chambres et ajout de salles de bain.

2001 — Restauration de l'escalier principal du salon.

2004 — Travaux de peinture extérieure sur les quatre côtés du bâtiment; réparation du solarium; reconstruction de la véranda arrière.

2005 — Rénovation d'une salle de bain; restauration de deux cheminées; réparation de trois lucarnes et changement de fenêtres.

2006 — Travaux de peinture et installation d'un papier peint dans le corridor à l'étage.

2007 — Réfection de la toiture en tôle; réparation des 18 fausses colonnes sur la façade.

2010 — Installation d'une balustrade au-dessus de l'annexe latérale; remplacement de la porte donnant sur la terrasse de l'annexe.

2012 — Travaux intérieurs et extérieurs (menuiserie, ajout de soutènement au plancher du rez-de-chaussée et fondations).

2013 — Travaux de restauration des finis intérieurs à réaliser pour faire suite au redressement du plancher du rez-de-chaussée.

2015 — Rénovation de la cuisine.

Le manoir Taschereau a également reçu de l'aide financière du ministère de la Culture et des Communications à plusieurs reprises durant cette même période pour des travaux de restauration : en 1998-1999, 1999-2000, 2001-2002, 2004-2005, 2005-2006, 2007-2008 et 2014-2015.

Il est à noter que le manoir Taschereau durant cette période a été affecté par plusieurs inondations (la dernière en 2017), mais que celles-ci se limitaient toujours au sous-sol du bâtiment. D'ailleurs, le sous-sol était inoccupé et disposait des équipements requis pour évacuer l'eau des crues printanières.

### **4.2 Les suites des inondations de 2019**

Le 20 avril 2019, une inondation majeure est survenue le long de la rivière Chaudière, inondant le centre-ville de Sainte-Marie à un niveau rarement atteint. Le manoir Taschereau a été fortement endommagé lors de cette crue qui a inondé le sous-sol

## ***Rapport d'inspection après sinistre***

et le rez-de-chaussée sur une hauteur d'environ 60 centimètres à partir du niveau du plancher. Les glaces ont également emporté l'abri d'auto et le patio du manoir.

Le propriétaire du bâtiment a contacté une entreprise de nettoyage sans tarder pour retirer les finis endommagés par l'eau. Les planchers de bois franc du rez-de-chaussée ont été enlevés et le bas des murs a été dégarni à plusieurs endroits, d'autres murs étant seulement percés par des ouvertures visant à favoriser la ventilation entre les cloisons. Une visite du Ministère effectuée dans les jours suivant le sinistre semblait indiquer que le manoir avait été nettoyé et asséché adéquatement.

Le propriétaire a tenté d'obtenir une indemnité du ministère de la Sécurité publique dans le cadre du programme mis en place à la suite de l'inondation. Cette indemnité lui a toutefois été refusée puisque le manoir Taschereau n'était pas utilisé comme résidence principale. Le propriétaire a également rencontré le ministère de la Culture et des Communications et les autorités municipales afin de remettre le bâtiment en état. Son intention était d'immuniser le bâtiment, de reconstruire les fondations et de procéder à sa restauration.

Une problématique réglementaire a toutefois ralenti les démarches de remise en état du bâtiment. Le manoir Taschereau avait subi des dommages dépassant le seuil fixé par la Ville de Sainte-Marie permettant de délivrer un permis de construction municipal. Sans une intervention du gouvernement du Québec, le manoir était ainsi impossible à restaurer.

Le manoir Taschereau a été inondé une seconde fois en 2019, plus précisément le 1<sup>er</sup> novembre, lors d'une crue automnale causée par de fortes pluies. Cette inondation s'est toutefois limitée au sous-sol et n'a pas causé de dommages supplémentaires.

Dans l'attente d'un déblocage du dossier, le propriétaire a fermé le bâtiment et coupé l'électricité. Les échanges entre le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation se sont poursuivis en 2020 dans l'optique de trouver une solution.

### **4.2 Incendie de 2021**

Dans la nuit du 2 au 3 février 2021, le manoir Taschereau a été détruit par un incendie d'origine criminelle. Aux termes de ce sinistre, le bâtiment a été lourdement endommagé. En outre, la toiture s'est effondrée, l'étage s'est entièrement embrasé et le rez-de-chaussée n'a pas été beaucoup plus épargné. Les murs extérieurs sont néanmoins demeurés debout.

Pour constater plus en détail les dommages, nous avons effectué un relevé photographique (Annexe 1) sur les lieux le 17 février 2021.

## **Rapport d'inspection après sinistre**

### **5 - DESCRIPTION ET ÉTAT DE L'IMMEUBLE**

L'inspection sur les lieux qui a été réalisée le 17 février 2021 à la suite de l'incendie du manoir Taschereau, survenu dans la nuit du 2 au 3 février 2021, nous a permis de constater l'ampleur des dommages. En outre, la charpente et la couverture de la toiture en croupe, ainsi qu'une souche de cheminée en brique se sont effondrées au niveau de l'étage. Bien qu'il n'ait pas été possible d'accéder à l'intérieur du bâtiment lors du relevé, il a été possible d'observer à l'intérieur du bâtiment à travers les ouvertures de l'étage ainsi qu'au rez-de-chaussée par deux ouvertures situées dans les baies latérales de la porte avant. Ces observations ont permis de valider que l'ensemble des structures en bois de l'étage et du rez-de-chaussée constitué de poutres, de colonnes, de colombages, des planches du plancher de l'étage ont été profondément carbonisés par l'incendie. Les modénatures, les chapiteaux ioniques, les frises et les fascias en partie haute de l'immeuble, ainsi que certains cadres de fenêtre et parements en clin de bois sur la façade arrière ont été endommagés par l'incendie (voir Annexe 1). Ces dommages causés par l'incendie s'additionnent à ceux occasionnés par les inondations de 2019. Les planchers de bois franc du rez-de-chaussée avaient dû être retirés en raison des dommages causés par l'eau, certaines cloisons intérieures avaient été dégarnies pour permettre l'assèchement du bâtiment et les fondations nécessitaient des réparations, voire une reconstruction complète afin d'immuniser le bâtiment contre les inondations.

Lors de notre inspection, nous avons pu constater que l'ensemble de la décoration d'inspiration classique était avant l'incendie généralement en bonne condition, mais de faible qualité architecturale; par exemple, les pilastres étant faits de contreplaqué de 1/2 pouce peint. Les interventions réalisées en 1944 ont mené à la modification de l'architecture d'origine de style palladien. Bien que la valeur architecturale du bâtiment ait été reconnue au moment du classement du manoir Taschereau, en 1978, on peut affirmer que la valeur architecturale du manoir Taschereau était plutôt en accompagnement de sa valeur historique.

Devant ce constat, le Ministère considère que l'immeuble est irrécupérable et ne peut être restauré sans qu'il soit totalement reconstruit. À cet égard, il recommande d'autoriser la démolition de l'immeuble pour des fins de sécurité du public si son propriétaire dépose une demande d'autorisation en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel pour raser le bâtiment.

### **7 — CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Le manoir Taschereau a été bâti entre 1809 et 1811 pour le seigneur Jean-Thomas Taschereau (1778-1832), dans l'esprit du palladianisme anglais et a été modifié de façon importante dans un style néogrec d'ordre ionique en 1944. Les modifications apportées en 1944 ont fait perdre de nombreux éléments d'origine de cette résidence d'époque dont sa galerie en façade avec sa belle charpente, son pignon, ainsi que les volets en façade. Les interventions réalisées ont consisté à venir appliquer un décor de style néogrec d'ordre ionique, notamment en ajoutant des chapiteaux ioniques des colonnes et des pilastres, ainsi que des entablements avec frises denticulées sur l'immeuble d'intérêt patrimonial; ce qui en a réduit la valeur architecturale.

La valeur patrimoniale du manoir Taschereau est principalement attribuée à sa valeur historique par association avec la famille Taschereau, Jean-Thomas Taschereau (1778-1832), Elzéar-Alexandre Taschereau (1820-1898) ainsi que Louis-Alexandre Taschereau (1867— 1952), premier ministre du Québec de 1920 à 1936. Sa valeur architecturale se situe plutôt en accompagnement de sa valeur historique.

Depuis 1999, le manoir Taschereau a fait l'objet de nombreux travaux de restauration, dont plusieurs ont été réalisés par le biais de l'aide financière du ministère de la Culture et des Communications. Le bâtiment était donc occupé et entretenu jusqu'à l'inondation du 20 avril 2019.

Bien que le manoir Taschereau ait été doté d'équipements visant à évacuer l'eau des crues printanières inondant régulièrement le sous-sol, la nature exceptionnelle de l'inondation du 20 avril 2019 a engendré des dommages importants en inondant le sous-sol et le rez-de-chaussée sur une hauteur d'environ 60 centimètres. Aucun travail de rénovation n'avait été effectué depuis.

L'inspection du 17 février 2021 sur les lieux, à la suite de l'incendie du manoir Taschereau survenu dans la nuit du 2 au 3 février 2021, a permis de constater l'ampleur des dommages et de valider que l'ensemble des structures en bois



## ***Rapport d'inspection après sinistre***

a été profondément endommagé par l'incendie. Le Ministère considère donc que l'immeuble est irrécupérable et ne peut être restauré sans qu'il soit totalement reconstruit. Conséquemment, on recommande d'autoriser la démolition de l'immeuble pour des fins de sécurité du public si son propriétaire dépose une demande d'autorisation en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel pour raser le bâtiment.

Le Ministère devrait également évaluer la pertinence de maintenir le statut juridique de cet immeuble en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel et réfléchir à une éventuelle commémoration de la famille Taschereau à proximité du site, afin de perpétuer la mémoire de cette famille marquante pour le Québec.

---

*Rapport d'inspection après sinistre*

**ANNEXE 1**

**PHOTOGRAPHIES**



1) Manoir Taschereau après incendie vu de l'ouest.



2) Manoir Taschereau après incendie vu de l'ouest. La charpente et la couverture de la toiture se sont effondrées au niveau de l'étage.

## Rapport d'inspection après sinistre



- 3) Manoir Taschereau après incendie vu du sud. On peut apercevoir de l'extérieur que la partie haute de l'étage, constituée notamment du fronton et de la corniche, a été incendiée.



- 4) Manoir Taschereau après incendie vu sous le fronton. On peut apercevoir la charpente de la toiture au niveau de l'étage.

## Rapport d'inspection après sinistre



- 5) Manoir Taschereau après incendie vu sous le portique. On peut apercevoir un amoncellement de débris issu du travail des pompiers.



- 6) Manoir Taschereau après incendie vu sous le fronton. Le plafond du fronton ayant été découpé par les pompiers, on peut apercevoir la charpente incendiée.

## *Rapport d'inspection après sinistre*



- 7) Manoir Taschereau après incendie vu sous le fronton. Détails des modénatures, chapiteaux ioniques, frises et fascias endommagés par l'incendie.



- 8) Manoir Taschereau après incendie vu de l'étage. On remarque que l'incendie a fait disparaître la toiture et une section du plafond de l'étage ainsi qu'avoir endommagé les structures de l'étage.

## *Rapport d'inspection après sinistre*



- 9) Manoir Taschereau après incendie vu de l'étage. On remarque derrière le haut de la fenêtre découpé par les pompiers que l'incendie a endommagé les structures de l'étage.



- 10) Manoir Taschereau après incendie vu du rez-de-chaussée. On remarque derrière le pilastre découpé par les pompiers que la structure a été profondément endommagée par le feu.

*Rapport d'inspection après sinistre*

11) Manoir Taschereau après incendie vu du rez-de-chaussée. Idem détail.



12) Manoir Taschereau après incendie vu du rez-de-chaussée. Idem détail.

## Rapport d'inspection après sinistre



- 13) Manoir Taschereau après incendie vu de l'étage. On remarque que l'incendie a fait disparaître la toiture et une section du plafond de l'étage.



- 14) Manoir Taschereau après incendie vu du nord. On peut apercevoir de l'extérieur que l'étage a été incendié.



## *Rapport d'inspection après sinistre*



- 15) Manoir Taschereau après incendie vu de l'étage. L'incendie a fait disparaître la toiture et le plafond de l'étage.



## *Rapport d'inspection après sinistre*

- 16) Manoir Taschereau après incendie vu de l'étage. L'incendie a carbonisé les structures des charpentes, ainsi que le cadre de fenêtre et le parement en clin de bois.



- 17) Manoir Taschereau après incendie vu de l'étage à l'extrémité sud-est. On remarque que l'incendie a carbonisé les structures des charpentes, ainsi que le cadre de fenêtre et le parement en clin de bois.



## *Rapport d'inspection après sinistre*

18) Manoir Taschereau après incendie vu de l'étage à l'extrémité sud-est. Idem.



19) Manoir Taschereau après incendie vu du rez-de-chaussée et de la fondation. L'eau issue des inondations ou celle qui a été utilisée pour éteindre l'incendie a gelé et déformé le parement arrière.



## *Rapport d'inspection après sinistre*

- 20) Manoir Taschereau après incendie vu du sud. On peut apercevoir de l'extérieur que la toiture avec sa charpente ont disparu et que l'étage a été incendié.



- 21) Manoir Taschereau après incendie vu du sud. On peut apercevoir que la souche de la cheminée a été démolie.



## *Rapport d'inspection après sinistre*

- 22) Manoir Taschereau après incendie vu sur la façade ouest à l'étage. La découpe des pompiers permet de voir le clin de bois mouluré de l'ancien parement avant sa transformation en 1944 dans son style néogrec d'ordre ionique.



- 23) Manoir Taschereau après incendie vu de l'intérieur du rez-de-chaussée. Cette photo permet de valider que l'ossature en bois du rez-de-chaussée a également été fortement endommagée par l'incendie.

## *Rapport d'inspection après sinistre*



- 24) Manoir Taschereau après incendie vu de l'intérieur du rez-de-chaussée. L'ensemble de la structure constituée de poutres, de colonnes, de colombages, des planches du plancher de l'étage ont été carbonisées par l'incendie.



## *Rapport d'inspection après sinistre*

- 25) Manoir Taschereau après incendie vu de l'intérieur du rez-de-chaussée. L'ensemble des poutres et des planches du plancher de l'étage ont été carbonisées par l'incendie.



- 26) Manoir Taschereau après incendie vu de l'intérieur du rez-de-chaussée. Détail de la carbonisation des colonnes.



## *Rapport d'inspection après sinistre*

- 27) Manoir Taschereau après incendie vu de l'intérieur du rez-de-chaussée. L'ensemble de la structure incluant ce cadre de porte a été carbonisé par l'incendie.



- 28) Manoir Taschereau après incendie vu de l'intérieur du rez-de-chaussée. L'absence de toiture a occasionné une accumulation de neige jusqu'au rez-de-chaussée.





## *Rapport d'inspection après sinistre*

- 29) Manoir Taschereau après incendie vu de l'intérieur du rez-de-chaussée. Cette photo illustre une ancienne cloison en plâtre sur lattis endommagée par l'incendie.



- 30) Manoir Taschereau après incendie vu de l'intérieur du rez-de-chaussée. Cette photo illustre une poutre et des planches en bois massif profondément carbonisé par l'incendie.

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

# ARTEFACTUEL

## INVENTAIRES ET SUPERVISIONS ARCHEOLOGIQUES AU PARC NATIONAL D'OPEMICAN (SÉPAQ)

INTERVENTIONS 2018 ET 2019



Rapport de recherche présenté à la SÉPAQ

Artefactuel  
[www.artefactuel.ca](http://www.artefactuel.ca)

Août 2019

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### SÉPAQ

Chargée de projets : Annie Vigneault, architecte  
Chargée de projets : Anne-Marie Laroche, ingénieure

### Artefactuel

Archéologue préhistorien, inventaire et supervision archéologiques, analyse et rédaction : Patrick Eid, archéologue  
Chargé de projet et archéologue spécialisé en historique, inventaire archéologique et aide à la rédaction : Louis Gilbert, archéologue  
Techniciens-archéologues : Rachel Archambault  
Patrick Eid  
Marianne-Marilou Leclerc  
Pascal Saint-Jacques  
Zocha Houle-Wierzbicki  
Traitement des artefacts : Marianne-Marilou Leclerc  
Inventaire des artefacts historiques : Laurence Bolduc  
Inventaire et analyse des artefacts préhistorique : Patrick Eid

### Archéo-CAD

Cartographie et infographie : Marie Fournier, cartographe

**Photo en couverture** : Vue hivernale de la baie d'Opémican depuis la clairière de la zone 1 (photo PB281958).

## RENSEIGNEMENTS SUR LE SITE

<b>Permis archéologique</b>	18-ARTE-21
<b>Code Borden</b>	CfGt-8
<b>Adresse civique</b>	5555, chemin Opémican Témiscaming (Québec) J0Z 3R0
<b>MRC</b>	Témiscamingue
<b>Coordonnées géographiques</b>	Latitude : 46.832250 Longitude : -79.191444
<b>Carte topographique (1 : 50 000)</b>	31L14
<b>Statut</b>	Site patrimonial classé du Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican (classé en 1983)

## RÉSUMÉ

Ce rapport de recherche présente les résultats de cinq interventions réalisées sur le territoire du parc national d'Opémican (Témiscamingue), dans le secteur de la pointe Opémican. Cette portion du parc renferme également le site patrimonial classé du « Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican », dont la portion archéologique est incluse dans le site CfGt-8. Les interventions menées par Artefactuel en 2018 et au printemps 2019 consistaient en des inventaires et supervisions archéologiques réalisés dans le cadre des travaux d'aménagements et de décontamination du parc national.

Les résultats de ces recherches de terrain ont notamment permis de mettre au jour plusieurs contextes archéologiques préhistoriques. Ces derniers sont principalement situés dans l'espace central de la pointe Opémican, ainsi que dans son extrémité ouest (secteur du moulin à scie). Des découvertes d'artefacts préhistoriques isolés ont également été réalisées dans la portion est de la pointe Opémican. Les données recueillies n'ont cependant pas permis de préciser la datation des différentes occupations préhistoriques du site.

Concernant les découvertes de la période historiques, outre les bâtiments et vestiges du camp forestier toujours visibles en surface, les travaux ont surtout permis la découverte de la fondation d'un bâtiment de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle dans l'espace central du site (zone 5), ainsi que de quelques vestiges en bois mal conservés dans sa portion est (zone 1). Les sols renfermaient également beaucoup d'artefacts épars associés surtout à la vocation industrielle forestière du site. Les différentes interventions se sont déroulées entre les mois de septembre et décembre 2018, ainsi qu'en mai 2019.

## TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation.....	i
RÉNSEIGNEMENTS SUR LE SITE .....	ii
RÉSUMÉ.....	iii
TABLE DES MATIÈRES .....	iv
LISTE DES FIGURES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
Introduction .....	10
Cadre environnemental et historique .....	17
Environnement du site.....	17
Environnement ancien .....	17
Environnement actuel .....	17
Occupation préhistorique.....	18
Occupation historique du site.....	19
L'établissement Jodoin .....	19
L'établissement Lumsden.....	19
L'Upper Ottawa Improvement Company (I.C.O.).....	20
Sites archéologiques connus à proximité .....	21
Historique des travaux archéologique à la pointe Opémican.....	22
Reconnaissance archéologique (Archéo-08 2011) .....	22
Objectifs de recherche.....	25
Inventaires archéologiques .....	25
Supervision archéologique.....	25
Méthodologie .....	26
Inventaire archéologique.....	26
Supervision archéologique.....	26
Système de classification archéologique.....	27
Résultats des interventions archéologiques .....	28
Séquence stratigraphique typique .....	28
Sommaire des découvertes historiques.....	30
Sommaire des découvertes préhistoriques.....	31
Zone 1 : Côté nord de la baie d'Opémican .....	32
Stratigraphie de la zone 1 .....	33
Découvertes de surface .....	34
Bloc erratique entouré d'un câble .....	34
Structure circulaire en brique.....	34
Structure de bois (entrepôt).....	35
Chaloupes .....	40
Amas de débris .....	41
Artefact préhistorique.....	49
Inventaire archéologique (sous-opération 1A) .....	49
Supervision archéologique (sous-opération 1B).....	50

## Inventaires et supervisions archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

Vestige de bois 1B100 .....	50
Vestige de bois 1B200 .....	51
Concentration d'artefacts (sous-opération 1B).....	53
Artefacts historiques de la zone 1 .....	54
Conclusion de la zone 1 .....	55
Recommandations relatives à la zone 1:.....	56
<b>Zone 2 : côté ouest de la baie Opémican.....</b>	<b>57</b>
Stratigraphie de la zone 2 .....	58
Inventaire archéologique (sous-opération 2A) .....	59
Supervisions archéologiques (sous-opération 2B et 2C).....	60
Sous-opération 2B.....	60
Sous-opération 2C.....	61
Conclusion de la zone 2 .....	61
Recommandations (zone 2) .....	62
<b>Zone 3 : Côté sud-ouest de la baie d'Opémican.....</b>	<b>63</b>
Stratigraphie de la zone 3 .....	64
Inventaire archéologique (sous-opération 3A) .....	64
Supervisions archéologiques (sous-opérations 3B, 3C et 3D) .....	64
Sous-opération 3B.....	64
Sous-opération 3C.....	65
Sous-opération 3D .....	68
Conclusion de la zone 3 .....	71
Recommandations (zone 3) .....	71
<b>Zone 4 : secteur du château d'eau.....</b>	<b>72</b>
Découvertes de surface .....	72
Tuyau.....	72
Amas de débris .....	73
Inventaire archéologique (sous-opération 4A) .....	73
Conclusion de la zone 4 .....	74
Recommandations (zone 4) .....	74
<b>Zone 5 : Espace central : l'apex de la pointe Opémican .....</b>	<b>74</b>
Stratigraphie de la zone 5.....	76
Inventaire archéologique (sous-opération 5A) .....	77
Découvertes historiques .....	77
Découvertes préhistoriques .....	83
Secteur nord-est.....	83
Secteur de l'auberge Jodoïn .....	83
Secteur de l'ancien potager .....	88
Secteur de la berge ouest.....	93
Supervision archéologique (sous-opérations 5B, 5C et 5D).....	97
Conclusion de la zone 5 .....	101
Recommandations (zone 5) .....	101
<b>Zone 6 : secteur de la maison du surintendant .....</b>	<b>102</b>
Conclusion de la zone 6 .....	103
Recommandations (zone 6) .....	103
<b>Zone 7 : Extrémité ouest de la pointe Opémican (l'ancien moulin à scie).....</b>	<b>104</b>
Découvertes préhistoriques .....	106

## Inventaires et supervisions archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

Conclusion de la zone 7 .....	108
Recommandations (zone 7) .....	108
Zone 8 : Forages subaquatiques dans la baie d'Opémican.....	110
Conclusion de la zone 8 .....	110
Recommandations (zone 8) .....	111
Zone 9 : Extrémité nord de la pointe Opémican .....	113
Conclusion de la zone 9 .....	114
Recommandations (zone 9) .....	114
Bilan et conclusion .....	115
Bibliographie .....	116
Annexe 1 : Catalogue des photographies.....	118
Annexe 2 : Inventaire des artefacts Préhistoriques .....	124
Annexe 2 : Inventaire des artefacts historiques .....	132



## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Plan général de localisation du site archéologique CfGt-8 (cartographie : Archéo-CAD)...	12
Figure 2 : Plan général de la pointe Opémican localisant les zones d'interventions archéologiques et les limites du site CfGt8 (cartographie : Archéo-CAD).....	13
Figure 3 : Plan de localisation des zones 1, 2, 3, 4 et 9. Seuls les sondages négatifs périphériques au sondage positif avec contexte préhistorique ont été localisés (cartographie : Archéo-CAD).....	14
Figure 4 : Plan de localisation des zones 3, 4, 5 et 6. Seuls les sondages négatifs périphériques aux sondages positifs avec contextes préhistoriques ont été localisés (cartographie : Archéo-CAD).....	15
Figure 5 : Plan de localisation de la zone 7 (cartographie : Archéo-CAD).....	16
Figure 6 : Schémas stratigraphiques d'un échantillon de sondages des zones 1, 2, 4, 5 et 7 (infographie : Archéo-CAD).....	29
Figure 7 : Vue générale de la clairière de la zone 1 (vue vers le nord-ouest; photo P9050028).....	33
Figure 8 : Paroi de sondage de la zone 1 (vue vers le nord; photo P9050019).....	34
Figure 9 : Structure circulaire en brique (zone 1) (vue vers le nord; photo : P9050009).....	35
Figure 10 : Structure de bois gisant en surface dans la zone 1 (vue vers le sud; photo P9080093).....	36
Figure 11 : Photo aérienne datant de 1936 montrant la pointe Opémican. La flèche rouge indique l'emplacement de l'entrepôt dont nous pensons avoir les vestiges en surface. La flèche jaune montre le bâtiment possiblement associé à 1B100 et la flèche bleue, celui possiblement associé à 1B200. La flèche verte montre le hangar à foin que nous n'avons pas retrouvé (Source : Ressources naturelles Canada, A5339_029, 21 mai 1936.).....	39
Figure 12 : Plan de 1944 montrant la pointe Opémican. La flèche rouge indique l'emplacement de l'entrepôt dont nous pensons avoir les vestiges en surface. La flèche jaune montre le bâtiment possiblement associé à 1B100 et la flèche bleue, celui possiblement associé à 1B200. La flèche verte montre le hangar à foin que nous n'avons pas retrouvé (Source : Plan de l'arpenteur Farley, tiré de Aecom (2011 : 23)).....	40
Figure 13 : Photo de l'entrepôt de la zone 1 prise par Léonidoff (1979 : 213).....	37
Figure 14 : Vue des chaloupes gisant en surface dans la zone 1 (vue vers l'est; photo P9050017).....	41
Figure 15 : Amas de débris gisant dans la zone 1 (vue vers l'est; photo P9050022).....	42
Figure 16 : Vestige possible d'une ancienne barge ou chaland gisant juste au nord de l'amas de débris (zone 1) (vues vers le sud-est; photo P9050026).....	47
Figure 17 : Vestige de bois 1B100 (vue vers l'est; photo PB271956).....	51
Figure 18 : Vestige de bois 1B200 (vue vers le sud-ouest; photo PB301978).....	52
Figure 19 : Photo datée d'environ 1920 et montrant la pointe Opémican. La flèche rouge indique le bâtiment allongé (Source : Société d'histoire du Témiscamingue, PH15-4-24).....	53
Figure 20 : Supervision archéologique de la zone 1 (sous-opération 1B), secteur de 100 m <sup>2</sup> creusé plus profondément et contenant une plus grande concentration d'artefacts. On voit aussi à gauche l'emplacement du vestige de bois 1B200 (vue vers le sud-ouest; photo PB301976).....	54
Figure 21 : Vue de la zone 2 au niveau du hangar à estacades (vue vers le sud-est; photo P9060036).....	58
Figure 22 : Paroi du sondage 139 (zone 2) ayant livré deux artefacts préhistoriques (vue vers le sud; photo P9060031).....	59
Figure 23 : Sous-opération 2B en fin d'excavation (vue vers le nord; photo PB301999).....	61
Figure 24 : Vue de la zone 3, ainsi que de l'atelier de mécanique et de forge (à droite) et de l'atelier de menuiserie et chalouperie (à gauche) (vue vers le nord-est; photo P9060041).....	63
Figure 25 : Vue de la sous-opération 3B et du réservoir de mazout (zone 3) (vue vers le nord; photo PB271924).....	65
Figure 26 : Vue de la sous-opération 3C et du massif de béton soutenant le treuil à vapeur (zone 3) (vue vers l'ouest; photo PC062060).....	67
Figure 27 : Vue de la sous-opération 3C et du massif de béton soutenant le treuil à vapeur (zone 3) (vue vers le nord-ouest; photo PC062074).....	68

Figure 28 : Vue de la sous-opération 3D (zone 3) (vue vers l'est; photo PC102089).	69
Figure 29 : Schéma stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 3D (infographie : Archéo-CAD).	70
Figure 30 : Vue de la zone 4 avec le château d'eau en arrière-plan (vue vers le nord; photo P9060048).	72
Figure 31 : Amas de débris visible dans la zone 4 (vue vers le sud-ouest; photo P9060053).	73
Figure 32 : Vue de la zone 5 avec l'auberge Jodoin (à gauche) et le bureau-entrepôt (à droite) en arrière-plan (vue vers le nord; photo P9050002).	76
Figure 33 : Vestige 5A100 dans le sondage 159 (zone 5) (vue vers le sud-est; photo P9080071).	78
Figure 34 : Vestige 5A200 dans le sous-sol du bureau-entrepôt (vue vers le nord-ouest; photo PC132096).	79
Figure 35 : Vue du vestige 5B200 lors de la démolition du bureau-entrepôt (vue vers le nord-est; photo PC132102).	80
Figure 36 : Fondation de l'auberge Jodoin dans le sondage 166 (vue vers l'ouest; photo P9080081).	81
Figure 37 : Inventaire dans le secteur des rampes de mise en cale sèche (vue vers le nord-est; photo P9090133).	82
Figure 38 : Paroi du sondage positif 194, secteur de l'auberge Jodoin (zone 5) (vue vers le nord; photo P9090123).	85
Figure 39 : Vue de l'aire d'occupation préhistorique dans le secteur de l'auberge Jodoin (zone 5) (vue vers le nord-est; photo P9090125).	86
Figure 40 : Vue du secteur de l'ancien potager avec l'auberge Jodoin en arrière-plan (vue vers l'est; photo P9080097).	89
Figure 41 : Paroi du sondage positif 209, secteur de l'ancien potager (zone 5) (vue vers le nord; photo PA161870).	90
Figure 42 : Vue de l'aire d'occupation préhistorique du secteur de la berge ouest (zone 5) (vue vers le sud-ouest; photo PA181904).	94
Figure 43 : Paroi du sondage positif 218, secteur de la berge ouest (zone 5) (vue vers l'est; photo PA171899).	95
Figure 44 : Vue de la sous-opération 5C (vue vers le nord-est; photo PC142120).	98
Figure 45 : Vue de la zone 6 et de la maison du surintendant (vue vers le nord-ouest; photo P9080102).	102
Figure 46 : Vue de la zone 7 et d'une partie des vestiges du moulin à scie (vue vers l'est; photo P9090107).	104
Figure 47 : Paroi du sondage positif 186, secteur de l'ancien moulin à scie (zone 7) (vue vers le nord; photo P9090118).	105
Figure 48 : Vue de la carotte SED01 (vue vers le nord; photo PA161859).	110
Figure 49 : Carte de l'emplacement des forages subaquatiques réalisée dans la baie d'Opémican. ...	112
Figure 50 : Vestige de caisson de quai flottant (zone 9) (vue vers l'est; photo PC042009).	114

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Dénombrement des artefacts historiques pour chaque zone et sous-opération. ....	30
Tableau 2 : Liste des matériaux rencontrés dans l'assemblage d'artefacts historiques. ....	31
Tableau 3 : Nombre d'objets préhistoriques pour chaque zone du site CfGt-8. ....	32
Tableau 4 : Artefacts historiques retrouvés dans la zone 1. ....	55
Tableau 5 : Description des données relatives au sondage 139. ....	60
Tableau 6 : Artefacts historiques retrouvés dans la zone 4. ....	74
Tableau 7 : Artefacts historiques associés au vestige 5A100 (sondages 155 et 159). ....	77
Tableau 8 : Description des données relatives au sondage 150. ....	83
Tableau 9 : Description des données relatives au sondage 152. ....	83
Tableau 10 : Description des données relatives au sondage 194. ....	84
Tableau 11 : Description des données relatives au sondage 195. ....	84
Tableau 12 : Description des données relatives au sondage 196. ....	84
Tableau 13 : Distribution verticale du matériel préhistorique retrouvé dans les sondages du secteur de l'auberge Jodoin (zone 5). ....	86
Tableau 14 : Contenu de l'assemblage préhistorique retrouvé dans les sondages du secteur de l'auberge Jodoin (zone 5). ....	87
Tableau 15 : Les matières premières des artefacts lithiques retrouvés dans les sondages du secteur de l'auberge Jodoin (zone 5). ....	87
Tableau 16 : Distribution verticale du matériel préhistorique retrouvé dans les sondages du secteur de l'ancien potager (zone 5). ....	91
Tableau 17 : Contenu de l'assemblage préhistorique retrouvé dans les sondages du secteur de l'ancien potager (zone 5). ....	91
Tableau 18 : Les matières premières des artefacts lithiques retrouvés dans les sondages du secteur de l'ancien potager (zone 5). ....	92
Tableau 19 : Contenu de l'assemblage préhistorique provenant du secteur de la berge ouest (zone 5). ....	95
Tableau 20 : Les matières premières des artefacts lithiques retrouvés dans les sondages du secteur de la berge ouest (zone 5). ....	96
Tableau 21 : Caractéristiques des sous-opérations 5B, 5C et 5D. ....	97
Tableau 22 : Description des données relatives au sondage 186. ....	106
Tableau 23 : Description des données relatives au sondage 222. ....	106
Tableau 24 : Distribution verticale du matériel préhistorique retrouvé dans la zone 7. ....	106
Tableau 25 : Contenu de l'assemblage préhistorique retrouvé dans les sondages la zone 7. ....	106
Tableau 26 : Les matières premières des artefacts lithiques retrouvés dans les sondages du secteur de la zone 7. ....	107

## INTRODUCTION

Ce rapport relate les résultats d'interventions archéologiques réalisées dans le cadre d'aménagements et de travaux de décontamination dans le parc national d'Opémican (Témiscamingue), dans le secteur de la pointe Opémican. Ce secteur du parc renferme également le site patrimonial classé du « Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican », dont la portion archéologique est incluse dans le site CfGt-8. Les interventions menées par Artefactuel étaient une exigence du ministère de la Culture et des Communications (MCC) afin de lui permettre de délivrer les autorisations nécessaires aux travaux sur le site patrimonial classé.

Artefactuel a ainsi été mandaté par la SÉPAQ pour réaliser des inventaires et des supervisions archéologiques dans diverses emprises devant être touchées par les travaux :

- La première intervention consistait en un inventaire par sondages manuels dans les secteurs qui devaient être touchés par les travaux à venir sur la pointe Opémican. Elle a été réalisée entre les 5 et 9 septembre 2018, par une équipe composée d'un archéologue et de quatre techniciens-archéologues.
- La seconde intervention consistait d'abord en une supervision archéologique de l'ouverture des carottes provenant de forages subaquatiques réalisés dans la baie d'Opémican. En parallèle, quelques sondages manuels ont également été réalisés dans le cadre de la prise d'échantillons de sols par la firme WSP pour évaluer la présence de contaminants. Cette seconde intervention s'est déroulée du 16 au 19 octobre 2018 et elle a été réalisée par une équipe composée d'un archéologue et d'une technicienne-archéologue.
- La troisième intervention consistait en une supervision archéologique de différents secteurs excavés pour diverses raisons (décontamination de sols, démolition d'un bâtiment, réalisation d'une tranchée électrique et retrait de débris accumulés dans la forêt). Cette dernière intervention s'est déroulée entre le 27 novembre et le 14 décembre 2018 et elle a été réalisée par une équipe composée d'un archéologue et d'une technicienne-archéologue. À noter qu'elle a été réalisée dans un contexte hivernal où les emprises étaient couvertes de neige et les sols étaient souvent gelés.
- La quatrième intervention consistait en la supervision archéologique de sept tranchées mécaniques réalisées par la firme WSP pour compléter celles réalisées en 2018 dans le secteur du bureau-entrepôt et des rampes de mises en cale sèche (zone 5). Quelques sondages manuels ont également été réalisés préalablement à l'emplacement des tranchées. Cette dernière intervention s'est déroulée le 1<sup>er</sup> mai 2019 et elle a été réalisée par un seul archéologue.
- La dernière intervention consistait en une supervision archéologique réalisée durant l'enlèvement d'un empilement de débris historiques assez récents dans le boisé du côté nord de la baie d'Opémican (zone 1). Cette dernière intervention n'a pu être faite en 2018 en raison de la neige et du gel et elle donc été reportée au printemps suivant,

durant les 15 et 16 mai 2019. Elle a été réalisée par une équipe composée d'un archéologue et d'une technicienne-archéologue.

Ces cinq interventions recourent les mêmes secteurs de la pointe Opémican et afin de simplifier la présentation des résultats, ces derniers sont abordés en fonction de chaque zone d'intervention. Ce rapport de recherche s'attarde d'abord à présenter le contexte environnemental et historique du site suivi par la description des travaux archéologiques antérieurs réalisés sur la pointe Opémican. Nous enchaînons par la description des objectifs et de la méthodologie de recherche pour ensuite poursuivre avec les résultats et recommandations relatifs à chaque zone d'intervention. Enfin, un bilan des résultats est présenté en guise de conclusion.

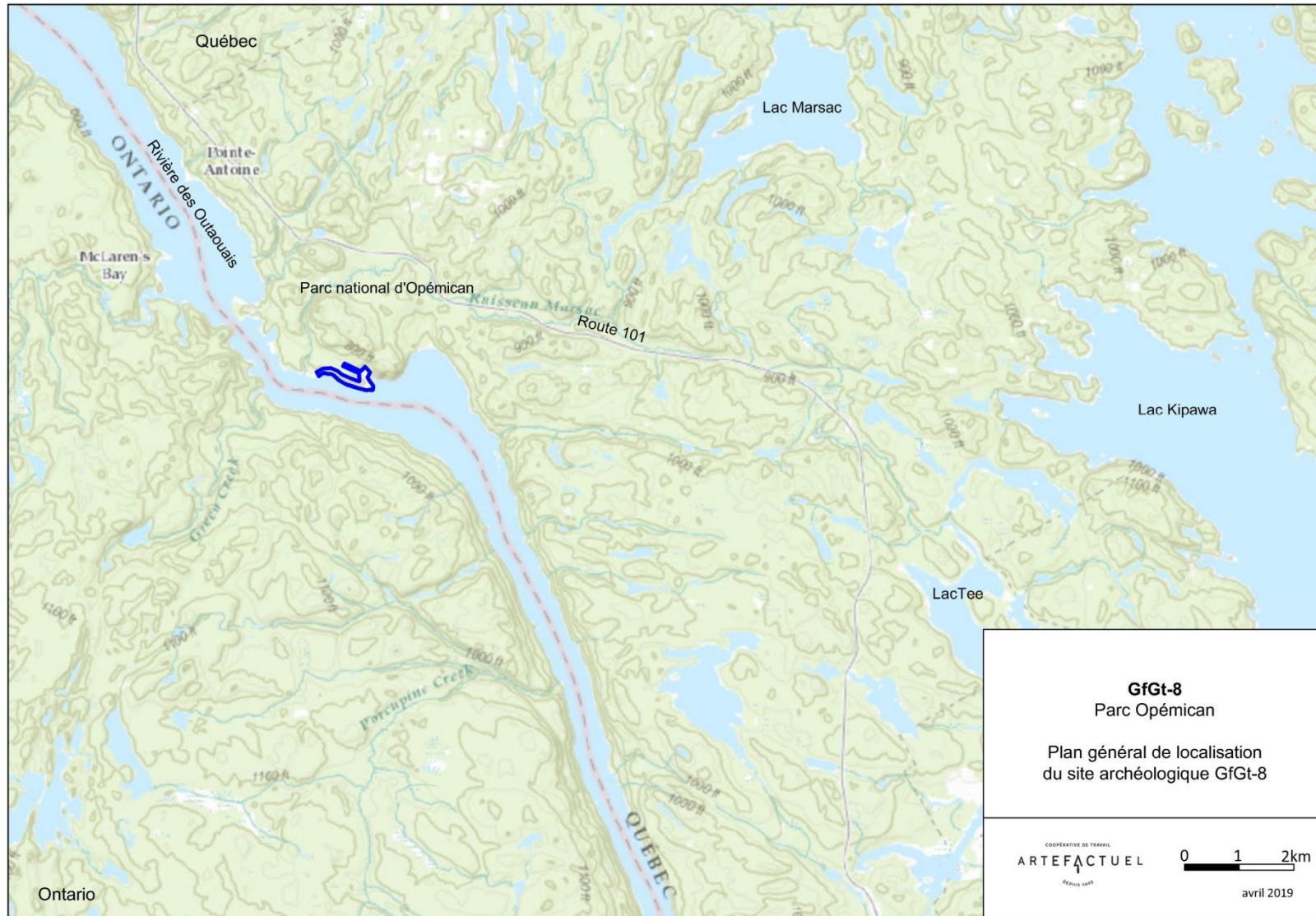


Figure 1 : Plan général de localisation du site archéologique CfGt-8 (cartographie : Archéo-CAD).

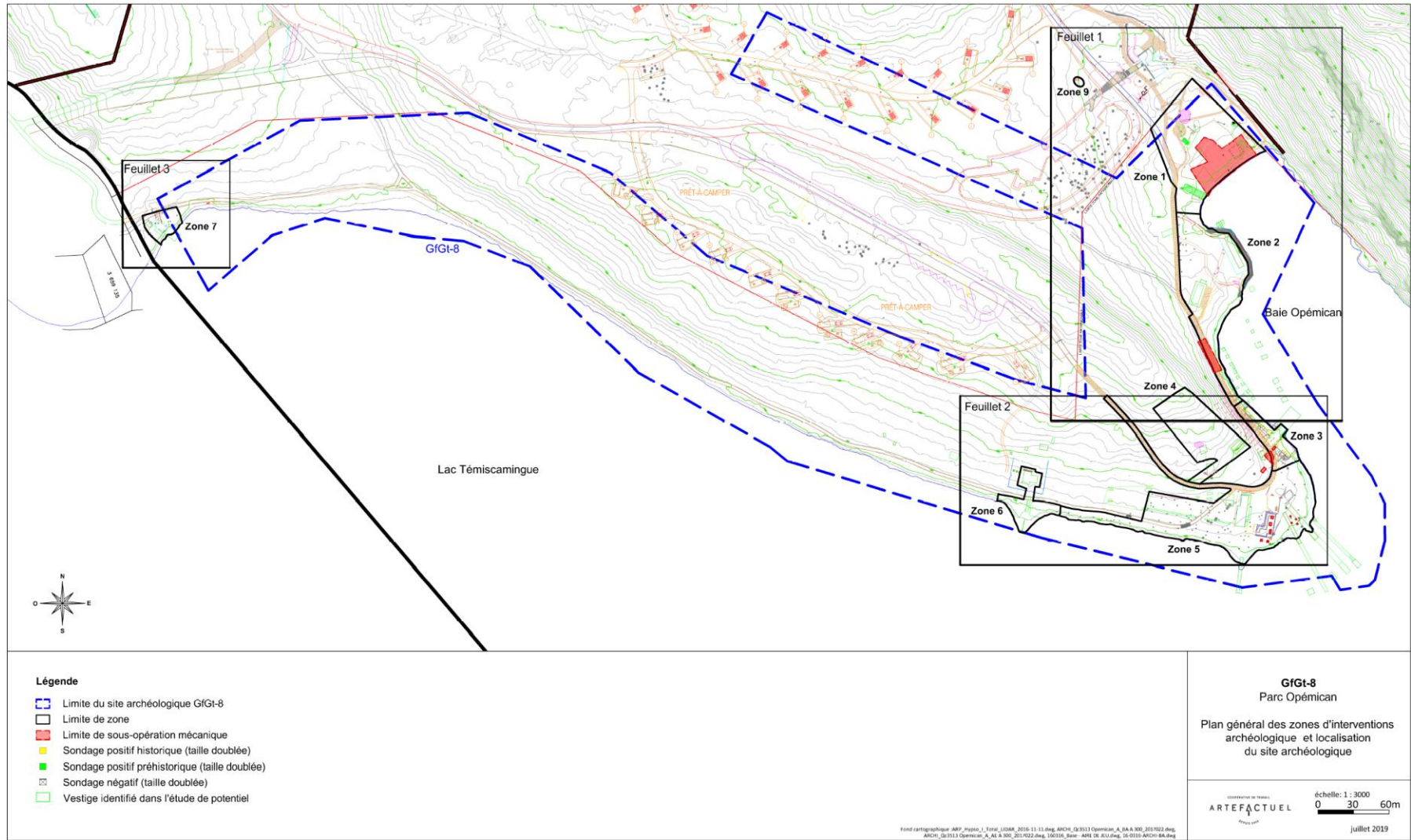


Figure 2 : Plan général de la pointe Opémican localisant les zones d'interventions archéologiques et les limites du site CfGt8 (cartographie : Archéo-CAD).

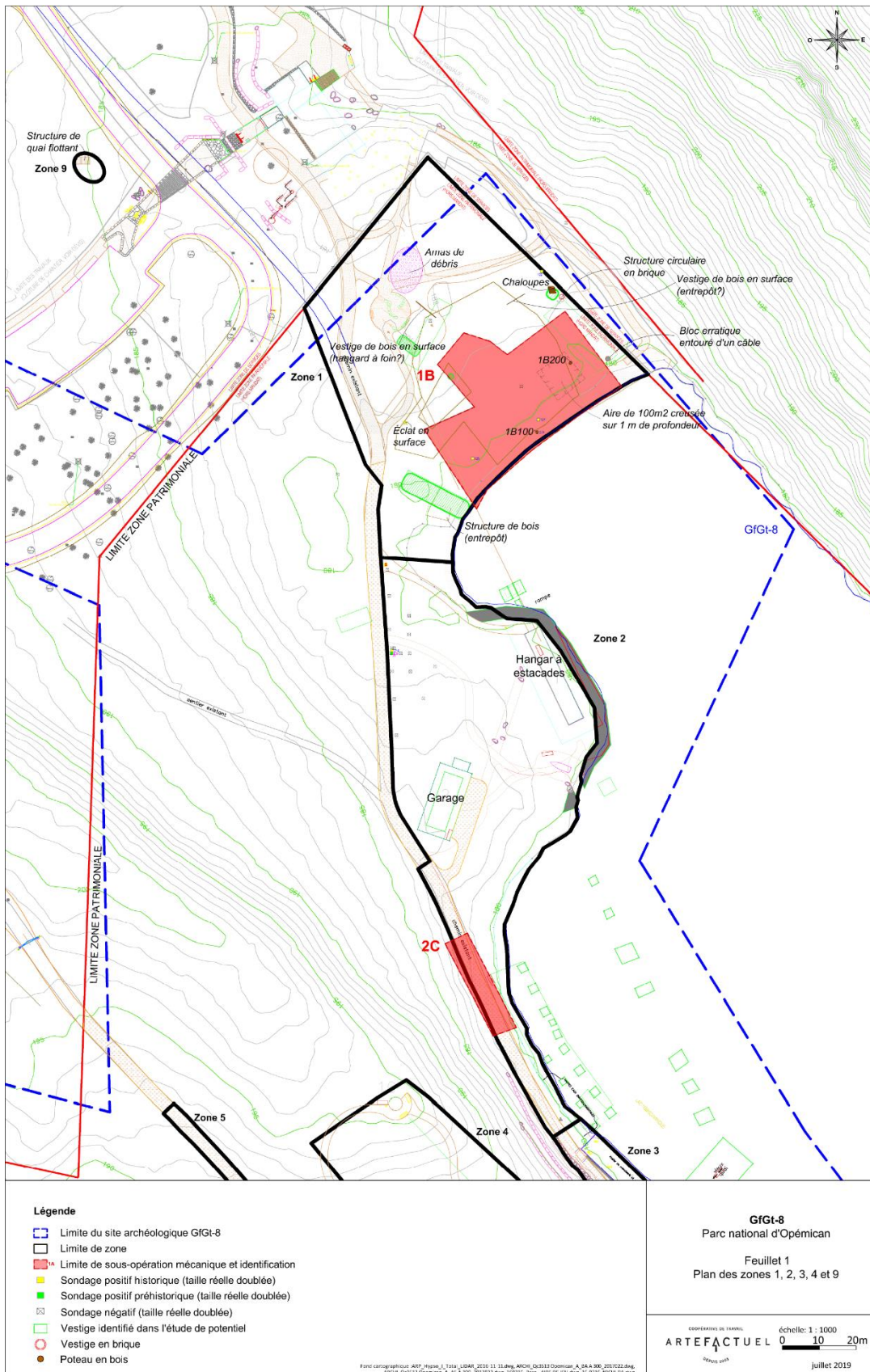


Figure 3 : Plan de localisation des zones 1, 2, 3, 4 et 9. Seuls les sondages négatifs périphériques au sondage positif avec contexte préhistorique ont été localisés (cartographie : Archéo-CAD).



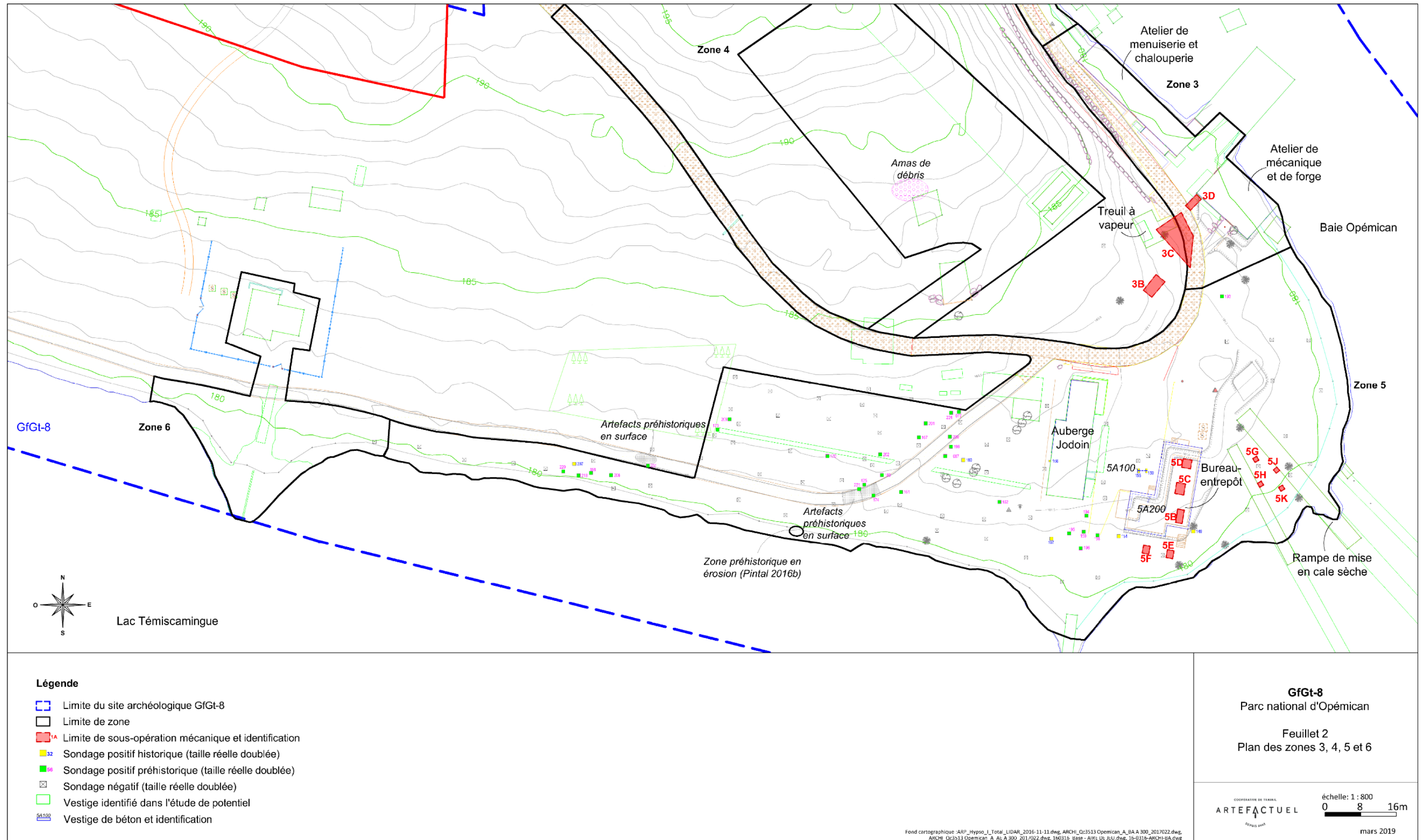


Figure 4 : Plan de localisation des zones 3, 4, 5 et 6. Seuls les sondages négatifs périphériques aux sondages positifs avec contextes préhistoriques ont été localisés (cartographie : Archéo-CAD).

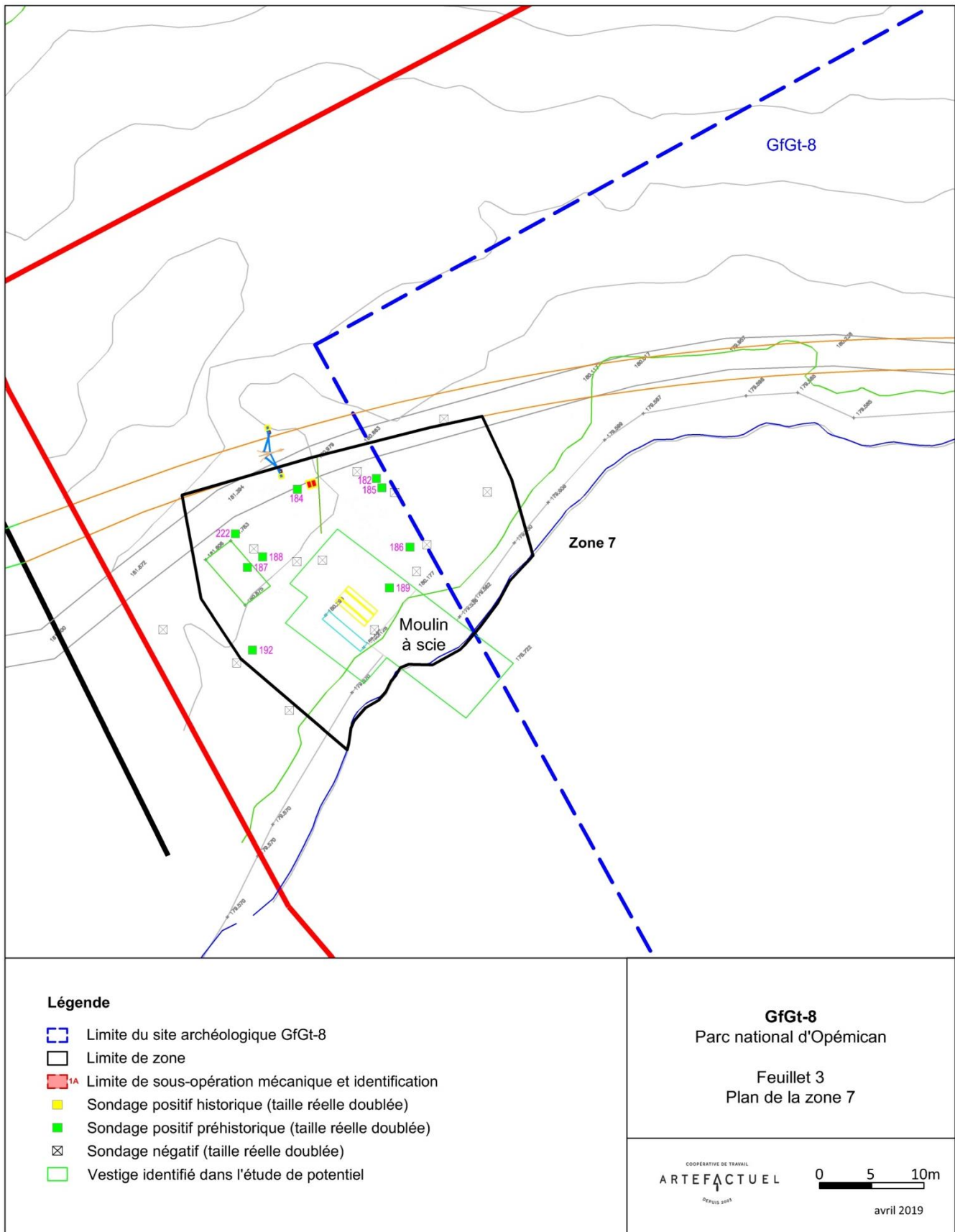


Figure 5 : Plan de localisation de la zone 7 (cartographie : Archéo-CAD).

## CADRE ENVIRONNEMENTAL ET HISTORIQUE

### ENVIRONNEMENT DU SITE

#### Environnement ancien

On estime que c'est vers 10 500 AA<sup>1</sup> que la région du site CfGt-8 aurait été libérée du glacier (inlandsis laurentidien) qui recouvrait auparavant le Québec et qui a retraité progressivement depuis la fin de la dernière période glaciaire. L'immense quantité d'eau issue du glacier en fusion ne pouvant s'écouler librement a inévitablement créé de vastes plans d'eau. L'un d'eux a recouvert la pointe Opémican, il s'agit du lac postglaciaire Barlow qui a existé entre 10 100 à 9000 AA (Archéo-08 2016 : 7; Pinal 2016 : 16-20). Selon les cartes de Vincent et Hardy (1977 : 365-367), il semble que l'extension maximale du niveau d'eau ait atteint dans le secteur du site CfGt-8 une altitude entre 250 et 275 m, alors qu'à son plus bas, elle était entre 178 et 200 m. La pointe Opémican présente actuellement une altitude variant entre 180 et 185 m dans sa portion la plus basse et pouvant aller jusqu'à 200 m dans son extrémité la plus haute (mais en dehors des limites du site CfGt-8). Le retrait des eaux du lac postglaciaire Barlow amène donc progressivement le niveau du plan d'eau à celui du lac Témiscamingue, celui qui prévalait avant qu'il ne soit rehaussé artificiellement au XX<sup>e</sup> siècle. En effet, le niveau d'eau actuel se situe à environ 179,5 m ANMM dans la portion sud du lac Témiscamingue et il aurait été relevé d'environ 3,0 m par rapport à son niveau naturel (Aecom 2011 : 3; Pinal 2016a : 14)

#### Environnement actuel

Le site CfGt-8 se situe sur une pointe de terre, nommée pointe Opémican, s'avancant dans la portion méridionale du lac Témiscamingue qui est un élargissement de la rivière des Outaouais. À l'est de la pointe, le plan d'eau s'enfonce vers le nord-ouest pour former la baie d'Opémican qui offre un petit havre à l'abri des vents et des vagues. Le secteur de la pointe Opémican fait partie du bassin versant de la rivière des Outaouais. Le site archéologique CfGt-8 se situe dans les limites du territoire du parc national d'Opémican, dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Il se trouve également à la frontière entre le Québec et l'Ontario, laquelle passe au centre du lac Témiscamingue et de la rivière des Outaouais (Cloutier 2011).

Le site est localisé dans la partie sud du Bouclier canadien et il fait partie de la province géologique de Grenville qui est à cet endroit composée notamment de gneiss, de paragneiss et de granite. Il se trouve dans la portion occidentale de la province naturelle des Laurentides méridionales et dans la sous-unité du plateau laurentidien. Ce dernier est marqué notamment par de nombreuses collines arrondies séparées par des vallées peu profondes. Ce territoire est généralement recouvert d'épais dépôts glaciaires (till) et fluvioglaciaires composés surtout de sable, de gravier, de cailloux et de blocs. La végétation caractéristique du secteur est celle du domaine de l'érablière à bouleau jaune (Cloutier 2011 : 3, 44-47; Pinal 2016a : 11-12).

---

<sup>1</sup> Avant aujourd'hui.

## OCCUPATION PRÉHISTORIQUE

Le nom Opémican<sup>2</sup> serait d'origine algonquine et signifierait « passe d'eau resserrée entre deux bras » et son utilisation a été notée dès 1863 (Léonidoff 1979 : 17). Selon une autre source, il voudrait plutôt dire « le long du chemin suivi par les Indiens » (Riopel 1987 : 105).

Le site compte plusieurs découvertes préhistoriques qui sont explicitées plus bas dans la description des diverses interventions réalisées. Relatons néanmoins ici que quelques artefacts suggèrent une présence humaine durant l'Archaique supérieur et le Sylvicole. On a retrouvé en effet une pointe de projectile possiblement associée au type Otter Creek qui pourrait alors indiquer une datation entre 6000 à 3500 AA (GRAO 2015 : 22). Une autre pointe daterait quant à elle vraisemblablement de l'intervalle 3500-3300 AA de l'Archaique terminal (Pintal 2016b : 22-25). Quant à la période du Sylvicole, elle n'est pour le moment représentée que par un seul tesson de poterie sans décoration (GRAO 2015 : 25).

Le site n'a fait l'objet à ce jour que de sondages et les données sont donc très parcellaires pour tenter d'apporter des interprétations spécifiques sur la nature des occupations ayant pris place sur la pointe Opémican. Cette difficulté est également accentuée par la probabilité qu'une partie du site ait été ennoyée lors du relèvement artificiel des eaux du lac au XX<sup>e</sup> siècle (Pintal 2016a : 14). Malgré les nombreuses imprécisions, on peut tout de même dire que des groupes autochtones se sont arrêtés en ce lieu pour des haltes plus ou moins longues et qu'ils ont dû y pratiquer diverses activités, comme la taille et la retouche d'outils en pierre, la cuisson d'aliments et possiblement la chasse, la pêche et la cueillette. La pointe Opémican offrait un lieu d'arrêt privilégié par ses surfaces d'accueil relativement planes et bien drainées, par la baie qui formait un havre naturel à l'abri des vents et des vagues et parce qu'elle constitue un point de repère important dans le paysage. Qui plus est, le site CfGt-8 se trouve en bordure du lac Témiscamingue qui est une excroissance de la rivière des Outaouais. Ce cours d'eau constitue le principal affluent du fleuve Saint-Laurent et il était donc jadis une voie de communication très importante pour les premières nations.

Les plus anciens indices d'occupations humaines connus dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue remontent à l'intervalle 7000 et 8000 AA, durant l'Archaique moyen. La datation radiocarbone la plus ancienne indique cependant une date d'environ 6225 AA au lac Abitibi. Par contre, du côté ontarien, le secteur de North Bay, qui est relativement proche d'Opémican, a révélé un site daté vers 9500 AA. C'est toutefois durant la période de l'Archaique supérieur (6000 à 4000 AA) que les occupations humaines deviennent plus manifestes dans la région. La période du Sylvicole (3000 à 450 AA) compte quant à elle encore plus de sites, ce qui témoigne de l'appropriation toujours croissante de la région par les groupes du Bouclier. Si on y distingue des liens d'échanges avec la vallée du Saint-Laurent, on voit que la poterie est quant à elle grandement influencée par des styles issus de la région du lac Supérieur (Archéo-08 2016 : 10-12; Cloutier 2011 : 107; Pintal 2016 : 26).

L'occupation des groupes de la nation algonquine se poursuit dans la région durant la période historique au gré des bouleversements induits notamment par la colonisation européenne, le commerce des fourrures et les guerres entre nations autochtones. Des cartes de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle indiquent la présence de portages dans le secteur de la pointe Opémican, ce qui illustre que les Algonquins fréquentaient toujours le secteur. Par

<sup>2</sup> Le nom a connu plusieurs graphies au fil du temps (Opimica, Opimika, Apémika, Opemican, Opemikon etc.).

contre, l'implantation des compagnies forestières a probablement perturbé les lieux d'établissements traditionnels des groupes de cette nation. Une carte de 1915, produite par Frank G. Speck, tend d'ailleurs à indiquer que la pointe Opémican ne sert plus à ce moment comme territoire de chasse pour les Algonquins (Archéo-08 2016 : 12-13; Pintal 2016 : 29-37).

## OCCUPATION HISTORIQUE DU SITE

### L'établissement Jodoin

Sur le site CfGt-8, le premier établissement confirmé à la période historique remonte à 1883, année où Joseph Jodoin construit une auberge pour accueillir notamment les charretiers qui faisaient la longue et difficile route pour approvisionner en denrées les camps forestiers de la région. Le site d'Opémican n'a pas d'abord pour vocation l'exploitation forestière, mais bien celle de halte, un *stopping place*, pour les voyageurs. Jodoin, fait également construire deux hangars/entrepôts et trois granges-étables montrant qu'il commence à pratiquer l'agriculture sur le site. En 1885<sup>3</sup>, on construit un bureau de poste sur le site, il s'agit du quatrième à être installé au lac Témiscamingue. Des bâtiments érigés à cette époque, seule l'auberge Jodoin est toujours existante à ce jour (Aecom 2011 : 14-17; Léonidoff 1979 : 19; Riopel 1987 : 107).

Joseph Jodoin décède en 1886 et les deux années suivantes son établissement sera tenu par sa femme, Julie Cholette, et ses enfants. En 1888, il est vendu à l'armateur et industriel Alexander Lumsden pour une somme de 700\$ (Aecom 2011 : 17; Léonidoff 1979 : 19-20; Riopel 1987 : 108).

### L'établissement Lumsden

En 1888, l'Upper Ottawa Improvement Company (I.C.O.) étend son territoire d'exploitation forestière sur le lac Témiscamingue et c'est Alexander Lumsden qui est engagé pour le remorquage des estacades sur ce plan d'eau. Lumsden décide ainsi d'acheter l'établissement de Joseph Jodoin la même année pour servir de base d'amarrage à ses bateaux à vapeur. Le site est choisi par Lumsden en raison de la baie d'Opémican qui offre un havre à l'abri du vent, mais aussi parce que les glaces à cet endroit demeurent minces en hiver, ce qui lui permet d'amarrer ses navires sans les endommager (Aecom 2011 : 19-20; Riopel 1987 : 108-109).

En acquérant le site d'Opémican, Lumsden en fait le centre de ses opérations de navigation et de flottage du bois sur le lac Témiscamingue. Si on exclut le volet navigation, la principale activité de flottage que Lumsden fait d'Opémican est celle d'un relais dans le transport des estacades (booms) de la tête au pied du lac Témiscamingue. Pour ce faire, le nouveau propriétaire tire profit des infrastructures existantes, comme les espaces d'hébergement et d'entreposage et le bureau de poste. On peut donc penser qu'à cette époque l'utilisation du site se concentre surtout sur la pointe Opimica et sur le début de la baie d'Opémican, où se trouvent encore aujourd'hui les ateliers de réparation. (Aecom 2011 : 20)

<sup>3</sup> Léonidoff (1979 : 19) et Riopel (1987 : 107) mentionnent que c'était plutôt en 1884.

Durant les années d'occupation par Lumsden, la pointe Opémican voit se développer les activités associées à l'entretien des bateaux d'une part, mais on retrouve aussi la mention que l'établissement était utilisé comme chantier naval. Il est possible que l'atelier de réparation et de construction de bateaux ait occupé la partie la plus ancienne de l'atelier de menuiserie et chalouperie, ainsi que l'ancienne forge qui se trouvait à l'endroit de l'atelier de mécanique et de forge érigé en 1960 et qu'on peut encore voir aujourd'hui (Aecom 2011 : 19-20; Riopel 1987 : 108-109).

En plus de ses activités forestières, Lumsden se lance vers 1900 dans l'industrie touristique en offrant des voyages de chasse et de pêche à partir de sa flotte de bateaux. Le site d'Opémican, avec son auberge, devient donc un endroit de choix pour les voyageurs en quête de gibier et d'espaces sauvages (Aecom 2011 : 21-22).

### **L'Upper Ottawa Improvement Company (I.C.O.)**

Quelques mois avant le décès d'Alexander Lumsden, ce dernier vend en 1904 son établissement d'Opémican à son principal client : l'Upper Ottawa Improvement Company (I.C.O.). L'entreprise fait d'Opémican le centre administratif de ses opérations et il accentue les activités sur le site en construisant rapidement de nouveaux bâtiments permettant d'accueillir plus de travailleurs. Au début de cette période, l'auberge Jodoin<sup>4</sup> est agrandie, on construit aussi un bureau administratif, le moulin à scie, la maison du surintendant, ainsi que plusieurs dépendances (hangars, latrine, remises, caveau à légumes, etc.). Dans les décennies 1920 et 1930, d'autres bâtiments sont érigés, comme le dortoir des hommes, un hangar à chaux et à peinture, une grange, une nouvelle forge et le hangar à chaloupes. C'est aussi à cette époque qu'on commence à fabriquer sur place les chaloupes dans la chalouperie. Avec ses multiples entrepôts, le site servait aussi au stockage des matériaux, de l'équipement et des denrées alimentaires. Concernant la nourriture, il est mentionné que dans les décennies 1920 et 1930, deux employés étaient affectés en permanence au jardin pour fournir fruits et légumes au personnel du camp. Le site accueillait aussi des animaux de fermes pour la subsistance (poules, porcs, vaches) en plus des chevaux pour le transport (Aecom 2011 : 22-29; Lemire 1987 : 9-20, 30; Léonidoff 1979 : 20-22; Riopel 1987 : 110-114).

C'est en 1912 qu'est construit le barrage sur le lac Témiscamingue et qui fait monter le niveau de l'eau à un maximum de 179,57 m ANMM (Aecom 2011 : 3), donc d'environ 3,0 m par rapport au niveau naturel. Cette opération a ennoyé une partie du site, ce qui pourrait avoir détruit plusieurs aires d'occupations anciennes.

Vers la décennie 1930, le site d'Opémican est un centre important pour l'I.C.O. où on compte une trentaine de bâtiments et beaucoup de travailleurs. Lemire (1987 : 9) décrit les activités qui sont alors réalisées sur les lieux :

On y retrouvait principalement les activités suivantes : l'administration des opérations du flottage du bois; la réparation et la fabrication des estacades; la réparation et l'entretien des bateaux; l'entretien et la construction des bâtiments, des quais et du terrain; l'entreposage

---

<sup>4</sup> À cette époque, l'auberge sert de logement pour le personnel de l'I.C.O.. De 1920 à 1965, elle abrite le personnel administratif de la compagnie et servait de cuisine-réfectoire (la « cookerie ») pour les travailleurs. La famille de certains employés, comme celle du surintendant et du chef ingénieur, pouvait aussi séjourner dans le bâtiment. Après 1965, la plupart des travailleurs ne restaient plus sur le site, car les routes carrossables permettaient de retourner chez soi le soir venu (Lemire 1987 : 28-29, 37).

des bateaux, des chalands, des estacades et des provisions; le gîte et le couvert pour les travailleurs; la coupe du bois de chauffage; l'utilisation des petits bateaux-remorqueurs et finalement la fabrication des chaloupes à rames. Ces activités ont nécessité une main-d'œuvre nombreuse jusqu'aux années 1960. Elle diminuera graduellement au fil des ans.

On peut ajouter à cette liste de tâches la *sweep*, c'est-à-dire l'opération de récupération des billots de bois qui se sont échappés des estacades. Cette activité nécessitait d'abord beaucoup de personnel, mais à partir la décennie 1950, ce nombre sera réduit en raison de l'amélioration de l'efficacité des estacades (Aecom 2011 : 29, 32; Lemire 1987 : 70-75).

C'est en 1945 que l'I.C.O. commence à fabriquer et réparer sur le site d'Opémican les estacades. C'est aussi à cette époque que l'on commence à concevoir sur place la quincaillerie, comme les vis, clous, boulons et autres pièces métalliques. Beaucoup de pièces métalliques retrouvées sur le site archéologique pourraient donc avoir été produites sur place. Cette activité s'effectue dans la seconde forge, sur laquelle l'actuelle a été construite (Aecom 2011 : 30-31; Lemire 1987 : 13-14).

Durant les décennies 1950 et 1960, le site accueille de moins en moins de travailleurs, ce qui n'empêche pas la compagnie de construire de nouveaux bâtiments comme la troisième forge (vers 1960), le bureau-entrepôt (construit en 1967 et détruit en 2018) et un garage (1968). Dans la décennie 1970, plusieurs bâtiments sont démolis ou déménagés en raison de leur délabrement ou parce qu'ils étaient devenus obsolètes. C'est vers 1975 que l'I.C.O. cesse l'essentiel de ses opérations au site d'Opémican, mais la compagnie continue un certain entretien des lieux pour des besoins ponctuels. À cette époque, le transport du bois se fait dorénavant surtout par camion (Aecom 2011 : 33; Riopel 1987 : 104).

En 1983, le ministère des Affaires Culturelles décide d'apporter une protection juridique pour la valeur historique des lieux qui sont alors inclus dans la désignation du Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican.

### **SITES ARCHÉOLOGIQUES CONNUS À PROXIMITÉ**

La cartographie des sites archéologiques répertoriés par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) indique que le territoire québécois ne contient aucun site archéologique connu à l'intérieur d'un rayon de 10 km autour de CfGt-8.

## HISTORIQUE DES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUE À LA POINTE OPÉMICAN

### RECONNAISSANCE ARCHÉOLOGIQUE (ARCHÉO-08 2011)

En 2011, Archéo-08 est allé réaliser une inspection visuelle de la pointe Opémican. Cette étude a été faite pour le compte du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine de l'époque et il avait pour objectif d'évaluer l'état des lieux et de déterminer s'il présente, à première vue, un potentiel archéologique. L'inspection visuelle a permis de reconnaître la présence des nombreux bâtiments et structures toujours en place, mais il a aussi permis de découvrir des artefacts historiques et préhistoriques en surface. Ceux de nature préhistorique se situaient dans le chemin longeant la berge du lac, à l'ouest de l'auberge Jodoin. L'auteur du rapport conclut au fort potentiel du secteur et il recommande la réalisation d'inventaires préalablement à d'éventuels travaux d'excavations (Archéo-08 2011).

### Inventaire et supervision archéologiques (GRAO 2015)

En 2014, le GRAO a reçu de la SÉPAQ le mandat de réaliser un inventaire préalable à la réalisation de travaux de caractérisation sols, suivis d'une supervision archéologique à l'intérieur de cette emprise. Ce sont 78 sondages archéologiques qui ont été réalisés, ainsi que la supervision de plusieurs dizaines de secteurs excavés pour des de forage, des tranchées, des puits d'observation et des échantillonnages subaquatiques (GRAO 2015).

Cette intervention a permis de mettre au jour 182 artefacts et 138 écofacts (os blanchis) de nature préhistorique répartis dans différents secteurs de la pointe Opémican. On en retrouve à l'est du bureau-entrepôt<sup>5</sup>, près des rampes de mise en cale sèche (sondage B5, B6, B7, B8 et B18). À l'ouest de l'auberge Jodoin, la tranchée H-TR-07 a livré une bonne quantité d'artefacts en pierre taillée, alors que plusieurs autres gisaient en surface, au nord-est, dans le chemin longeant le lac et l'ancien potager. Toutes ces découvertes ont été réunies dans un ensemble nommé « station 1 ». Cette station a livré deux artefacts diagnostiques d'une période chronoculturelle de la préhistoire. Le premier consiste en une base de pointe de projectile possiblement associée à la tradition Otter Creek de l'Archaique laurentien (6000 à 3500 AA)<sup>6</sup>. Le second objet consiste en un unique tesson de poterie amérindienne non décoré et qui démontre ainsi une présence humaine durant le Sylvicole (3000 à 450 AA). À l'ouest de cette dernière, deux éclats ont été mis au jour au sud de la maison du surintendant (sondage C2). Encore un peu plus à l'ouest, près de deux anciens réservoirs d'eau pour bateaux à vapeur, neuf sondages positifs et des découvertes de surfaces dans le chemin longeant le lac ont permis de déterminer l'existence d'une aire d'occupation en place qui a été nommée « station 2 » (sondage D1 à D7, D9 et D10). Enfin, dans le secteur de l'ancien moulin à scie, à l'extrémité ouest de la pointe Opémican, un seul sondage s'est révélé positif (E1) et quelques artefacts préhistoriques gisaient en surface dans le chemin. Dans les secteurs non remaniés, le matériel préhistorique a été principalement retrouvé dans l'horizon podzolique Ae, et parfois dans l'Ah (GRAO 2015 : 19-25).

---

<sup>5</sup> Aecom (2011) utilise l'appellation « bureau-entrepôt », alors que GRAO (2015) utilise plutôt celle de « maison du gardien ». Il s'agit du bâtiment détruit en 2018 et relaté ailleurs dans ce présent rapport.

<sup>6</sup> Mentionnons toutefois que l'artefact est très fragmentaire et que cette affiliation typologique, quoique plausible, demeure à notre avis hypothétique.



Concernant les découvertes de nature historique, l'intervention du GRAO a mis au jour 1712 artefacts et écofacts provenant de tous les secteurs d'intervention. La majorité des découvertes proviennent cependant du secteur de la clairière au nord de la baie d'Opémican, dans les environs du hangar à estacades (secteur A), ainsi que dans le secteur environnant l'auberge Jodoin (secteur B). Outre les artefacts, quelques vestiges structuraux ont été découverts, comme la fondation maçonnée d'un bâtiment près des rampes de mise en cale sèche et quelques éléments discrets de bâtiments en bois dans le secteur de la plage au nord de la baie (GRAO 2015 : 25-35).

#### **Inventaire archéologique (Archéo-08 2016)**

En 2016, Archéo-08 reçoit le mandat de la SÉPAQ de réaliser un inventaire dans le cadre de l'aménagement de la route d'accès au secteur de la pointe Opémican et de l'installation d'un puits de captage hydrique. Malgré la réalisation de 205 sondages, l'intervention n'a pas mené à la découverte de contextes archéologiques, mais l'inspection visuelle a néanmoins permis de localiser quelques éléments en surface, notamment des amoncellements de débris associés à la vocation industrielle forestière des lieux (Archéo-08 2016).

#### **Supervision archéologique (Archéo-08 2017)**

Toujours en 2016, Archéo-08 retourne sur le site pour réaliser une supervision archéologique dans le cadre de divers travaux de caractérisation des sols : des prélèvements d'échantillons subaquatiques dans la baie d'Opémican et la réalisation d'un forage et de tranchées terrestres. Du matériel préhistorique a été retrouvé en surface, principalement sur la berge au nord de la baie d'Opémican. Quant à la portion historique, les excavations terrestres ont été faites dans le secteur de la clairière au nord de la baie d'Opémican. Aucun vestige architectural n'a été mis au jour lors de la supervision des travaux de caractérisation des sols et les artefacts découverts renvoient essentiellement à des éléments épars (brique, verre à vitre, scorie, anthracite, quincaillerie d'architecture, etc.) (Archéo-08 2017).

#### **Étude de potentiel archéologique (Pintal 2016a)**

En 2016, Pintal rédige une étude de potentiel archéologique pour le compte de la SÉPAQ, dans le cadre des aménagements prévus au parc national d'Opémican. Cette étude se limite au secteur de la pointe Opémican et non à l'ensemble du parc. Les conclusions de cette recherche ont permis de circonscrire une zone à potentiel préhistorique, située principalement le long de la berge de la pointe Opémican, ainsi que 74 éléments liés au potentiel historique. Ces derniers correspondent surtout à d'anciens bâtiments et structures, parfois toujours en place, et qui réfèrent essentiellement la vocation industrielle et forestière du site (Pintal 2016a).

#### **Inventaire archéologique (Pintal 2016b)**

Toujours en 2016, Pintal réalise un inventaire archéologique sur la pointe Opémican, dans des secteurs devant être aménagés pour des infrastructures associées à l'hébergement du parc national (camping, chalet, prêt-à-camper). La zone d'intervention se situe à l'extérieure des limites du site patrimonial classé. Malgré la réalisation de 316 sondages, aucun nouveau contexte archéologique n'a été mis au jour. Cela dit, comme c'est souvent le cas sur la pointe Opémican, des éléments en surface associés à la vocation industrielle forestière des lieux ont été observés. Une ancienne borne d'arpentage en bois a aussi été découverte en surface. Enfin, de manière fortuite, car en dehors de l'emprise à l'étude, une pointe de projectile et

quelques éclats ont été découverts eux aussi en surface, sur la berge, à l'ouest de l'auberge Jodoin et au sud du chemin longeant le lac. Ces artefacts semblaient être associés à un contexte de foyer si on en croit les pierres rougies et les quelques fragments d'os calcinés visibles. Aucune excavation n'a été réalisée à cet endroit et seule la pointe de projectile a été ramassée. D'après son style, elle daterait probablement de l'intervalle 3500-3300 AA de l'Archaique terminal (Pintal 2016b).

#### **Supervision archéologique (Archéo-08 2019)**

En 2018, Archéo-08 retourne sur le site pour réaliser une supervision archéologique au moment de la réfection de la dalle du hangar à estacades et le démantèlement du hangar à métal juxtaposant l'atelier de mécanique et de forge. Les travaux au hangar à estacades ont montré qu'il était appuyé sur d'épais remblais. Quant au démantèlement du hangar à métal, il n'a nécessité aucune excavation, mais des objets ont été récupérés du vestige de bâtiment (Archéo-08 2019).

#### **Supervision archéologique (Archéo-08)**

Toujours en 2018, Archéo-08 réalise une supervision archéologique dans le cadre de la décontamination du dépotoir du Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican. L'intervention a permis de récupérer de nombreux débris associés à la vocation industrielle et forestière du site. Il a permis aussi de récolter un biface isolé et sans contexte archéologique (David Laroche, pour Archéo-08 : comm. pers.).

## OBJECTIFS DE RECHERCHE

En 2018, les interventions au parc national d'Opémican ont été réalisées en fonction de plusieurs objectifs de recherches :

### INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES

- Réaliser un inventaire archéologique par sondages manuels dans l'emprise définie par la SÉPAQ;
- Réaliser des sondages manuels pour la prise d'échantillon de sols aux emplacements convenus par le technicien en environnement de la firme WSP;
- Vérifier la présence de contextes archéologiques et, le cas échéant, évaluer leur nature, leur étendue et leur ancienneté;
- Documenter les différentes séquences stratigraphiques observées dans les sondages, ainsi que celles associées aux contextes archéologiques mis au jour;
- Vérifier si les aménagements et travaux prévus présentent des menaces aux contextes archéologiques découverts;
- Émettre des recommandations.

### SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

- Réaliser la supervision archéologique de l'ouverture des carottes issues des forages subaquatiques menés dans la baie d'Opémican;
- Réaliser la supervision archéologique lors des excavations mécaniques menées dans le cadre des travaux de décontamination des sols situés dans diverses emprises de la pointe Opémican;
- Réaliser la supervision archéologique des travaux d'excavation pour :
  - Une tranchée électrique creusée contre le bâtiment de l'atelier de mécanique et de forge;
  - Neuf tranchées de prise d'échantillons de sols par la firme WSP (zone 5).
- Réaliser la supervision lors du retrait de débris empilés et gisants en surface dans la portion nord de la pointe Opémican (zones 1 et 9) afin de vérifier si des éléments de nature patrimoniale pouvait être disséminés parmi la masse d'éléments à retirer;
- Vérifier la présence de vestiges et de contextes archéologiques et, le cas échéant, évaluer leur nature, leur étendue et leur ancienneté;
- Documenter les différentes séquences stratigraphiques observées, ainsi que celles associées aux éventuels contextes archéologiques mis au jour;
- Favoriser autant que possible une conservation *in situ* des vestiges mis au jour;
- Émettre des recommandations.

## MÉTHODOLOGIE

### INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Une inspection visuelle des différentes emprises a d'abord été réalisée pour vérifier au préalable la présence éventuelle d'artefacts gisants en surface ou d'autres indices pouvant révéler des traces d'occupation ou des perturbations modernes. Par la suite, un inventaire archéologique a été fait au moyen de sondages manuels d'environ 40 à 50 cm de côté, disposés à tous les dix mètres, lorsque possible<sup>7</sup>. Les pentes abruptes n'ont fait l'objet que d'une inspection visuelle, tout comme les chemins aménagés et les zones recouvertes de gros débris.

Les sondages ont été fouillés manuellement, niveau par niveau, à la pelle et à la truelle. L'excavation s'est faite jusqu'à l'atteinte du sol jugé stérile, bien que parfois ce dernier n'a pu être atteint lorsqu'une contrainte empêchait d'y parvenir, notamment en présence d'épais remblais. Tous les sondages ont été remblayés à la fin de l'intervention.

Toutes les données pertinentes, telles que les contextes stratigraphiques et la description de l'environnement, ont été consignées dans un carnet de notes et dans des fiches appropriées et les enregistrements ont été complétés par des croquis et des relevés photographiques (annexe 1). Un numéro séquentiel a été donné aux sondages en fonction du point GPS qui leur était associé. Tous les sondages n'ont cependant pas été localisés au GPS et nous nous sommes limités ainsi aux plus pertinents, notamment ceux des zones ayant révélé des découvertes archéologiques.

Lors de la découverte de contextes archéologiques en place, des sondages rapprochés ont été excavés afin de mieux documenter la découverte et de la circonscire dans l'espace. Les artefacts mis au jour dans les sondages positifs ont été récoltés et ensachés en fonction de leur provenance. Dans le cas de découvertes préhistoriques, les sols ont été systématiquement tamisés avec un tamis aux mailles de 1/4 ou de 1/8 de pouce. Dans le cas d'artefacts historiques retrouvés épars et sans contexte particulier (remblais, labours, occupation moderne), seuls les plus significatifs ont été conservés. Les artefacts prélevés ont tous été nettoyés et inventoriés en laboratoire (annexes 2 et 3).

### SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

L'excavation mécanique s'est faite délicatement par niveaux, afin de permettre le dégagement plus minutieux des vestiges et des sols archéologiques. De cette manière, il a été possible de procéder à l'enregistrement détaillé des données stratigraphiques et au prélèvement des artefacts associés à chaque couche archéologique. Quant aux débris gisant en surface, leur retrait a été fait sous supervision et un échantillon des pièces significatives a été ramassé.

Les enregistrements ont été réalisés dans un carnet d'arpentage. Des dessins techniques ont été réalisés pour l'enregistrement stratigraphique et la mise en plan des différents secteurs excavés. Un relevé photographique a aussi été effectué (annexe 1). Les artefacts ont été emballés adéquatement sur le terrain et ont été traités, puis inventoriés en laboratoire

---

<sup>7</sup> L'inventaire par sondages manuels réalisés à un intervalle de 10 m correspond à la méthodologie qui a été exigée par le MCC.

(annexes 2 et 3). Les vestiges découverts ont été laissés en place et protégés par une membrane géotextile avant d'être recouverts de remblai. La remise en état des lieux a été réalisée par l'entrepreneur mandaté pour les travaux.

Concernant les forages subaquatiques dans la baie d'Opémican, un archéologue a été présent en tout temps lors de l'ouverture des carottes. Après que les techniciens en environnement aient prélevé leurs échantillons, l'archéologue pouvait ensuite examiner la carotte de sédiment en place dans son tube afin de documenter la séquence stratigraphique dans un carnet de notes et par des photos. Par la suite, le contenu de la carotte était vidé dans un espace aménagé sur une pellicule plastique et l'archéologue pouvait fouiller à l'intérieur des sols à l'aide d'une truelle pour vérifier la présence éventuelle d'artefacts et d'inclusions anthropiques. Le contenu de certaines carottes a même été tamisé.

### **SYSTÈME DE CLASSIFICATION ARCHÉOLOGIQUE**

Les interventions réalisées ont utilisé deux systèmes de classification. Les sondages manuels ont été numérotés en fonction du point GPS qui leur a été attribué, lequel renvoie à un numéro séquentiel transcendant les différentes zones du site.

Le système Tikal a également été employé pour distinguer les sondages manuels des tranchées mécaniques. Nous avons subdivisé les secteurs d'intervention en neuf différentes zones numérotées de 1 à 9. Dans chacune d'elle, une opération du même numéro que la zone a été attribuée avec la sous-opération « A » pour les sondages manuels et les lettres suivantes pour les tranchées excavées mécaniquement (B, C, D, etc.). Par exemple, dans la zone 5, les sondages correspondent à la sous-opération 5A et chacun d'eux est numéroté selon leur point GPS. Quant à l'excavation mécanique, elle correspond aux sous-opérations 5B à 5K. De cette manière, il est possible de facilement raccorder les artefacts associés à chaque intervention même lorsqu'il y a un chevauchement spatial entre certains sondages et des tranchées mécaniques.

À noter enfin que pour chaque zone, les artefacts historiques découverts en surface, ceux épars provenant de divers sondages et ceux issus d'une même tranchée mécanique ont été classés dans le lot 999 dans l'inventaire des artefacts (Annexe 3). La seule exception concerne les artefacts récoltés dans l'amas de débris de la zone 1 (sous-opération 1C). Par exemple, les artefacts de la tranchée mécanique 1B ont été inventoriés comme 1B999, alors que les artefacts historiques en surface et épars dans les sols labourés de la zone 5 ont été classés dans 5A999.

## RÉSULTATS DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

L'emprise des interventions archéologiques comprend différents secteurs de la pointe Opémican que nous avons divisée en neuf zones pour organiser et simplifier la présentation des résultats :

- La **zone 1** correspond au terrain situé au nord de la baie d'Opémican, dans l'extrémité nord-est de la pointe Opémican (superficie de 5565 m<sup>2</sup>);
- La **zone 2** correspond au côté ouest de la baie d'Opémican, dans le secteur occupé notamment par le hangar à estacades et le garage (superficie de 4914 m<sup>2</sup>);
- La **zone 3** correspond au côté sud-ouest de la baie d'Opémican, là où se trouvent notamment l'atelier de mécanique et de forge et l'atelier de menuiserie et de chalouperie (superficie de 1114 m<sup>2</sup>) ;
- La **zone 4** correspond au secteur occupé par le château d'eau dans la colline au nord de la zone 5 (superficie de 2837 m<sup>2</sup>);
- La **zone 5** correspond à l'espace central du site, au niveau de l'apex de la pointe Opémican (extrémité sud), là où l'on retrouve l'auberge Jodoin, le bureau-entrepôt, les rampes de mise en cale sèche et l'ancien potager (superficie de 8051 m<sup>2</sup>);
- La **zone 6** correspond au secteur de la maison du surintendant, à l'ouest de la zone 5 (superficie de 1166 m<sup>2</sup>);
- La **zone 7** correspond à l'extrémité ouest de la pointe Opémican, dans le secteur de l'ancien moulin à scie (superficie de 646,26 m<sup>2</sup>);
- La **zone 8** correspond à la baie d'Opémican et aux forages subaquatiques qui y ont été réalisés ;
- La **zone 9** se situe à l'extrémité nord de la pointe Opémican, au nord du chemin Opémican et à l'ouest du centre de services du parc national (superficie de 51,61 m<sup>2</sup>).

### SEQUENCE STRATIGRAPHIQUE TYPIQUE

Les excavations réalisées à la pointe Opémican ont permis d'observer que la plupart des secteurs présentent une séquence stratigraphique de type podzol (**Figure 6**). La séquence type se définit d'abord par une couche de surface humique suivie d'un horizon Ah noirâtre reposant sur un horizon Ae blanchâtre, lequel recouvre un horizon B brun orangé à beige orangé et souvent parsemé de cailloux et de galets. L'épaisseur de chaque niveau peut être variable selon les secteurs et les sondages et certains horizons peuvent être déstructurés, absents ou présents sous forme de lentilles. L'humus de surface est composé de matières organiques en forte proportion, alors que l'horizon Ah est fait d'un mélange de sable et de matière organique. Les horizons sous-jacents sont pour leur part essentiellement composés de sable de granulométrie fine à moyennement grossière.

La présence de perturbations anthropiques (remblais, labours, aménagements) a également été documentée dans plusieurs secteurs. Ces bouleversements viennent ainsi modifier la séquence typique des horizons naturels podzoliques soit en retirant ou en déstructurant ces niveaux, soit en les enfouissant sous d'autres couches de sols. Les cas spécifiques de stratigraphies anthropiques sont abordés dans la présentation des résultats de chaque zone.

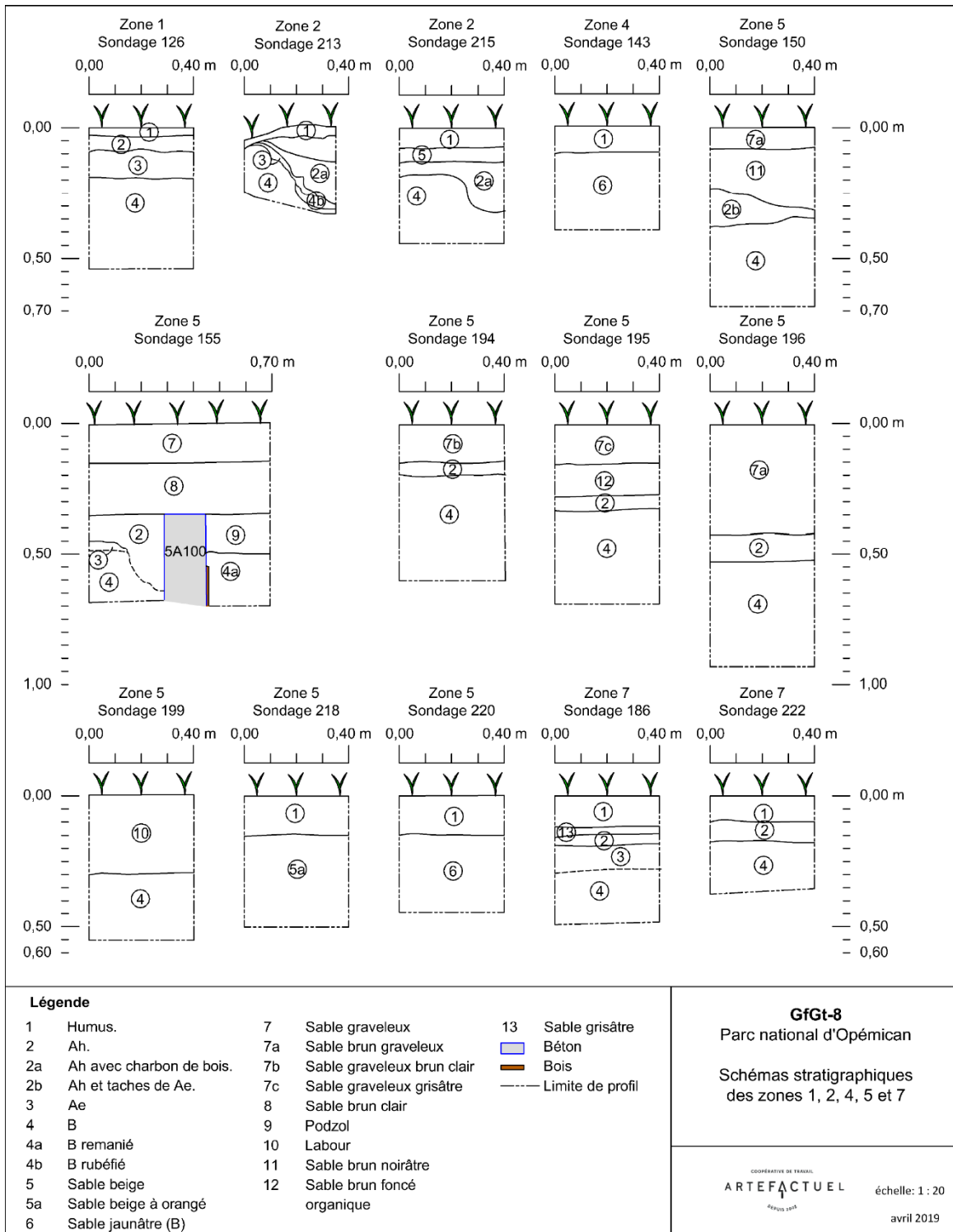


Figure 6 : Schémas stratigraphiques d'un échantillon de sondages des zones 1, 2, 4, 5 et 7 (infographie : Archéo-CAD).

## SOMMAIRE DES DECOUVERTES HISTORIQUES

Les découvertes relatives à la période historique renvoient toutes à l'occupation du Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican. Plusieurs vestiges et gros débris gisant en surface ont été localisés à divers endroits du site, mais pour la plupart d'entre eux leur présence avait déjà été notée dans de précédentes études. Concernant les découvertes inédites, on retrouve d'abord deux pièces de bois dans la zone 1, possiblement des vestiges de pilotis d'anciens bâtiments (1B100 et 1B200). Ensuite, dans la zone 5, nous avons mis au jour deux vestiges de fondations de murs, l'un enfoui (5A100), l'autre gisant dans le sous-sol du bureau-entrepôt (5A200). Le reste des découvertes historiques renvoie alors à des artefacts retrouvés dans des sondages, dans des tranchées mécaniques et en surface. Un total de 397 artefacts historiques a été récolté et inventorié (**Tableau 1**). Les objets sont variés, mais la majorité est faite de métal ferreux et de verre (**Tableau 2**).

**Tableau 1 : Dénombrement des artefacts historiques pour chaque zone et sous-opération.**

Zone	Sous-opération	Total
Zone 1	1A	53
	1B	27
	1C	13
Zone 2	2A	1
Zone 3	3A	6
	3B	1
	3C	1
Zone 4	4A	20
Zone 5	5A	219
	5A	59
Zone 6	6A	5
Zone 7	7A	5
<b>Total</b>		<b>410</b>



**Tableau 2 : Liste des matériaux rencontrés dans l'assemblage d'artefacts historiques.**

Matériaux	Total
Aluminium	1
Acier	7
Carton goudronné?	5
Charbon minéral	5
Ciment	2
Fer et céramique	1
Fer et cuir	1
Fer forgé?	51
Fer laminé	44
Fer tréfilé	60
Fonte	3
Graphite	1
Laiton	1
Matériau composite autre	1
Matériau indéterminé	3
Métaux et alliages cuivreux	4
Métaux et alliages ferreux	17
Métaux et alliages plombifères	2
Os	39
Porcelaine fine dure	2
Scories	6
Solides plastiques	1
Solides souples	1
Terre cuite fine argileuse blanche	1
Terre cuite fine blanche	13
Terre cuite fine blanche vitrifiée	1
Terre cuite	1
Verre couleur transparent brun	7
Verre couleur transparent vert clair	5
Verre couleur transparent vert foncé	1
Verre teinté régulier bleu	1
Verre teinté régulier rose	2
Verre teinté régulier vert	94
Verre teinté régulier violet	2
Verre altéré	7
Verre incolore	17
<b>Total</b>	<b>410</b>

## SOMMAIRE DES DECOUVERTES PREHISTORIQUES

Les découvertes préhistoriques ont toutes été faites dans le cadre de sondages manuels et lors de découvertes en surface. Un total de 447 objets préhistoriques ou potentiellement préhistoriques a été mis au jour (**Tableau 3**). La part du lion revient à la zone 5 (n=345 ; 77,2 %) qui a été divisée en trois différents secteurs d'occupations préhistoriques. Cette prépondérance peut cependant s'expliquer en partie par un plus grand nombre de sondages dans la zone 5 et par une plus forte proportion de petits fragments d'os blanchis. Vient en seconde place la zone 7 (n=99 ; 22,1 %) et enfin, de manière plus anecdotique, les zones 2 (n=2 ; 0,5 %) et 1 (n=1 ; 0,2 %). Le matériel lithique est l'élément le plus abondant avec 236 éclats et fragments, 13 outils (et outils potentiels) et un nucléus. Quant au matériel osseux

(n=195 ; 43,6 %), la très grande majorité provient de la zone 5. Mis à part un fragment d'os « frais » possiblement intrusif, tous les autres sont de petits fragments d'os blanchis (calcinés).

**Tableau 3 : Nombre d'objets préhistoriques pour chaque zone du site CfGt-8.**

Zones	Éclats et fragments	Outils lithiques	Nucléus	Os	Total
Zone 1	1				1
Zone 2		2			2
Zone 5	144	6		195	345
Zone 7	91	5	1	2	99
<b>Total</b>	<b>236</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>195</b>	<b>447</b>

### **ZONE 1 : CÔTÉ NORD DE LA BAIE D'OPÉMICAN**

La zone 1 correspond à la portion du site localisée au nord de la baie d'Opémican et au sud du centre de services du parc national (**Figure 2** et **Figure 3**). Il occupe un terrain relativement plat, mais affectant une pente légère vers le nord-ouest. Près du lac l'altitude est d'environ 179,5 m au-dessus du niveau moyen de la mer (ANMM), alors qu'à son extrémité nord, elle est d'environ 182 m. La zone 1 présente une superficie de 5565 m<sup>2</sup> et sa portion sud est formée d'une clairière bordée par le lac et une forêt mixte (**Figure 7**). Du côté ouest, elle rejoint le chemin de la « piste des Estacades »<sup>8</sup> qui longe le flanc ouest de la baie jusqu'à l'auberge Jodoin.

La zone 1 a d'abord fait l'objet d'un inventaire par sondages manuels, ainsi qu'une inspection visuelle qui a permis de retrouver plusieurs éléments en surface. Dans un second temps, la clairière près de la plage a été largement excavée mécaniquement pour en retirer les sols contaminés. Enfin, l'amas de gros débris gisant en surface dans la zone boisée a été retiré sous supervision archéologique.

Rappelons aussi que la zone 1 a fait l'objet en 2014 de douze sondages et d'une supervision de deux tranchées par le GRAO (2015). Or, aucune découverte significative n'avait alors été réalisée dans cette portion du site, à l'exception d'artefacts historiques épars dans les sols et l'observation de vestiges gisant en surface. Également, en 2016, Archéo-08 retourne sur place pour la supervision de tranchées de caractérisation des sols. Aucun vestige architectural n'est mis au jour, mais on observe quelques artefacts préhistoriques sur la berge du lac et des éléments historiques gisant eux aussi en surface (Archéo-08 2017).

<sup>8</sup> Il s'agit du nouveau nom donné par le parc national à ce chemin qui en a porté plusieurs selon les documents que l'on consulte (chemin Jodoin, chemin Opimica, chemin Opémican, chemin Opémica).



Figure 7 : Vue générale de la clairière de la zone 1 (vue vers le nord-ouest; photo P9050028).

### Stratigraphie de la zone 1

La zone 1 présente une séquence stratigraphique de type podzol telle que décrite plus haut (**Figure 6** et **Figure 8**). Sous une mince litière végétale, on retrouve un humus brun de 3 à 5 cm d'épaisseur reposant sur un horizon Ah noir de 3 à 8 cm. Celui-ci se dépose sur un horizon Ae gris pâle habituellement mince (1 à 3 cm), mais pouvant atteindre parfois 5 à 8 cm. Vient enfin l'horizon B de couleur brun orangé dont la base n'a pas été atteinte. Quant aux sondages réalisés sur le bord du lac, ils ne montrent qu'un seul niveau sableux, vraisemblablement un horizon B résiduel. La nappe phréatique inondait rapidement le fond des sondages réalisés sur la berge. Enfin, certains sondages ont également révélé une petite couche de remblais en surface. Il est bon aussi de rappeler ici que la berge du lac n'est pas celle d'origine, puisque le niveau des eaux a été rehaussé d'environ 3,0 m (Aecom 2011 : 3; Pintal 2016a : 14).



Figure 8 : Paroi de sondage de la zone 1 (vue vers le nord; photo P9050019).

### Découvertes de surface

Durant l'inventaire archéologique de la zone 1, plusieurs éléments et vestiges ont été découverts gisant en surface.

#### Bloc erratique entouré d'un câble

Dans l'extrémité sud-est de la zone 1, près de la berge, on retrouve un grand bloc erratique (3,0 X 3,0 X 1,0 m) autour duquel a été attaché un câble d'acier torsadé, lui-même attaché à une grosse chaîne se terminant par un crochet. Il semble que l'on soit en présence d'un point d'arrimage de bateaux ou d'estacades. On retrouve plusieurs exemples de ce genre sur la pointe Opémican, mais ils sont généralement attachés à de grands conifères plutôt qu'à de grosses pierres (Aecom 2011 :48-49).

#### Structure circulaire en brique

Au nord du bloc erratique, on retrouve une petite structure circulaire faite de briques rappelant la forme d'un puits (**Figure 9**). Elle est composée d'un seul cours de briques disposées en cercle pour former un vide à l'intérieur, lequel est aujourd'hui comblé par des sols. Le diamètre extérieur est de 59 cm et celui intérieur est de 36 cm. Une seule assise dépassait de la surface et le dégagement sommaire du vestige a permis d'en voir quatre au total, mais sa base n'a pas été atteinte. Aucun mortier n'a été identifié et les briques observées sont de couleur orangée, beigeâtre ou blanchâtre. Certaines briques montrent une inscription dont : « R.C.P. Co. » et « GLENBOIG ».

La forme du vestige rappelle celle d'un puits, mais son diamètre restreint rend cette hypothèse peu probable. Il pourrait toutefois s'agir d'un ancien « puits » de latrine qui a été comblé une fois sa fonction abandonnée. La nature sableuse, et donc friable, des sols a peut-être incité à construire l'éventuel puits de latrine avec de la brique pour éviter un affaissement des sols. Soulignons que la structure avait déjà été identifiée par Archéo-08 (2017), sans toutefois y apporter plus d'informations.



Figure 9 : Structure circulaire en brique (zone 1) (vue vers le nord; photo : P9050009).

#### 1<sup>er</sup> vestige de bois (entrepôt)

Les vestiges en surface d'une structure de bois ont été observés au sud-est de la zone 1 (**Figure 10**). L'ensemble est constitué de madriers disposés dans un axe NE-SW et sur lesquels sont posées perpendiculairement des planches maintenues par des clous découpés. Les côtés de la structure sont faits de troncs d'arbres équarris dans lesquels sont embouvetés les madriers. La portion visible du vestige présente une longueur d'environ 7,0 m (axe NE-SW) et une largeur de 5,6 m. On voit en surface du vestige une concentration de verre à vitre en un endroit.

Les sondages réalisés à l'intérieur et à proximité du vestige n'ont révélé aucune couche archéologique ni d'éléments particuliers lui étant associé. Seuls quelques fragments de verre à vitre, une brique et quelques clous découpés ont été récoltés en association au vestige de bois. Il s'agit vraisemblablement des restes d'une ancienne construction identifiée comme le

bâtiment #15 de l'étude de Léonidoff (1979 : 208-214). Construit probablement vers 1904<sup>9</sup>, ce bâtiment sans fondations de 18,68 m sur 5,72 m était un entrepôt servant à conserver au « rez-de-chaussée les chaînes des bateaux et à l'étage, les lits que l'on embarquait sur les chalands pendant la saison de flottage » (Léonidoff 1979 : 208). Une photo aérienne de 1936 montre ce bâtiment empiétant en partie sur le lac (**Figure 14**), ce qui est confirmé par les photos de Léonidoff (1979 : 212-213) (**Figure 11**). Il est également visible sur un plan de 1944, mais il est alors représenté un peu en retrait de la berge (**Figure 15**). Cette structure de bois avait également été identifiée lors de l'intervention du GRAO en 2014 (GRAO 2015 : 30). L'étude patrimoniale d'Aecom (2011 : 52) mentionne pour sa part qu'il aurait été détruit vers 1990.



Figure 10 : Structure de bois gisant en surface dans la zone 1 (vue vers le nord; photo P5162888).

<sup>9</sup> L'étude de potentiel archéologique de la pointe Opémican mentionne donc de manière erronée que ce bâtiment daterait de 1940 (Pintal 2016 : 44).



Figure 11 : Photo de l'entrepôt de la zone 1 prise par Léonidoff (1979 : 213).

#### 2<sup>e</sup> vestige de bois (hangar à foin?)

Au nord de la clairière, nous avons observé en surface deux pièces de bois résiduelles formant un angle droit (**Figure 12**). La plus longue pièce de bois est située dans un axe NO-SE et mesure 5,40 m de longueur, bien qu'une partie soit manquante en son centre. Le retour de cette pièce de bois est perpendiculaire et mesure 70 cm de longueur. Les planches font 20 cm de largeur. Il est possible qu'il s'agisse d'un vestige de l'ancien hangar à foin qui avait été notamment observé par le GRAO (2015 : 30). Leur intervention avait permis de localiser un genre de plateforme de bois qui pourrait correspondre au plancher de cet édifice. Le vestige visible en surface se trouvait quelque part vers la limite nord de la clairière et le début de la zone boisée, non loin de l'amas de débris. Il est spécifié qu'en 2014, le vestige était en mauvais état de conservation et qu'il était encombré de végétation et de débris. Le vestige que nous avons trouvé se situe sensiblement dans le même endroit que celui observé par le GRAO, mais nous n'avons vu aucun plancher, mais plutôt ce qui pourrait être la base de deux murs d'un bâtiment appuyé sur la surface du sol. Dans cette optique, il pourrait s'agir du coin sud du présumé hangar à foin, mais sans certitude.

Ce bâtiment aurait été érigé vers 1927 et démolé vers 2005 (GRAO 2015 : 30). L'étude de Léonidoff (1979 : 215-217) nous révèle qu'à cette époque le bâtiment est toujours debout et relativement en bonne condition. Quant à l'étude patrimoniale d'Aecom (2011 : 38), elle montre une photo prise en 2005 de cet édifice, toujours debout, mais en piètre état de conservation. Il est plausible que depuis l'intervention du GRAO en 2014, la végétation ait repris ses droits sur l'espace occupé auparavant par cette grange, ce qui aurait empêché de l'identifier le plancher lors de nos interventions de 2018 et 2019. Il est également possible que pendant les quatre années séparant l'intervention du GRAO et la nôtre, le vestige du plancher de bois ait été entièrement détruit.



**Figure 12 : Vue du second vestige de bois découvert en surface et peut-être associé à l'ancien hangar à foin/grange (vue vers le nord; P5152823)**

3<sup>e</sup> vestige de bois (entrepôt?)

Un troisième vestige de bois visible en surface a été mis au jour au nord-est de la clairière (**Figure 13**). Il prend la forme d'un madrier disposé dans un axe NE-SO et mesurant 5,75 m de longueur sur 11 cm de largeur. Il est appuyé contre deux madriers enfoncés à la verticale dans le sol et mesurant en coupe 15 cm sur 15 cm. Une autre planche plus petite (5 cm de large) s'appuie contre un de ces piliers et le madrier principal. Ce vestige en surface serait peut-être associé à un ancien entrepôt à briques ou à un autre bâtiment servant d'entrepôt. Étant donnée leur proximité, il se pourrait qu'il soit lié au même édifice que le vestige 1B200 (voir plus bas) (**Figure 14** et **Figure 15**).



**Figure 13 : Vue du troisième vestige de bois découvert en surface et peut-être associé à un ancien entrepôt (vue vers le nord; P5152828)**





Figure 14 : Photo aérienne datant de 1936 montrant la pointe Opémican. La flèche rouge indique l'emplacement de l'entrepôt dont nous pensons avoir les vestiges en surface. La flèche jaune montre le bâtiment possiblement associé à 1B100 et la flèche bleue, celui possiblement associé à 1B200 et au 3<sup>e</sup> vestige de bois en surface. La flèche verte montre le hangar à foin dont nous avons peut-être trouvé une trace résiduelle en surface (Source : Ressources naturelles Canada, A5339\_029, 21 mai 1936.).

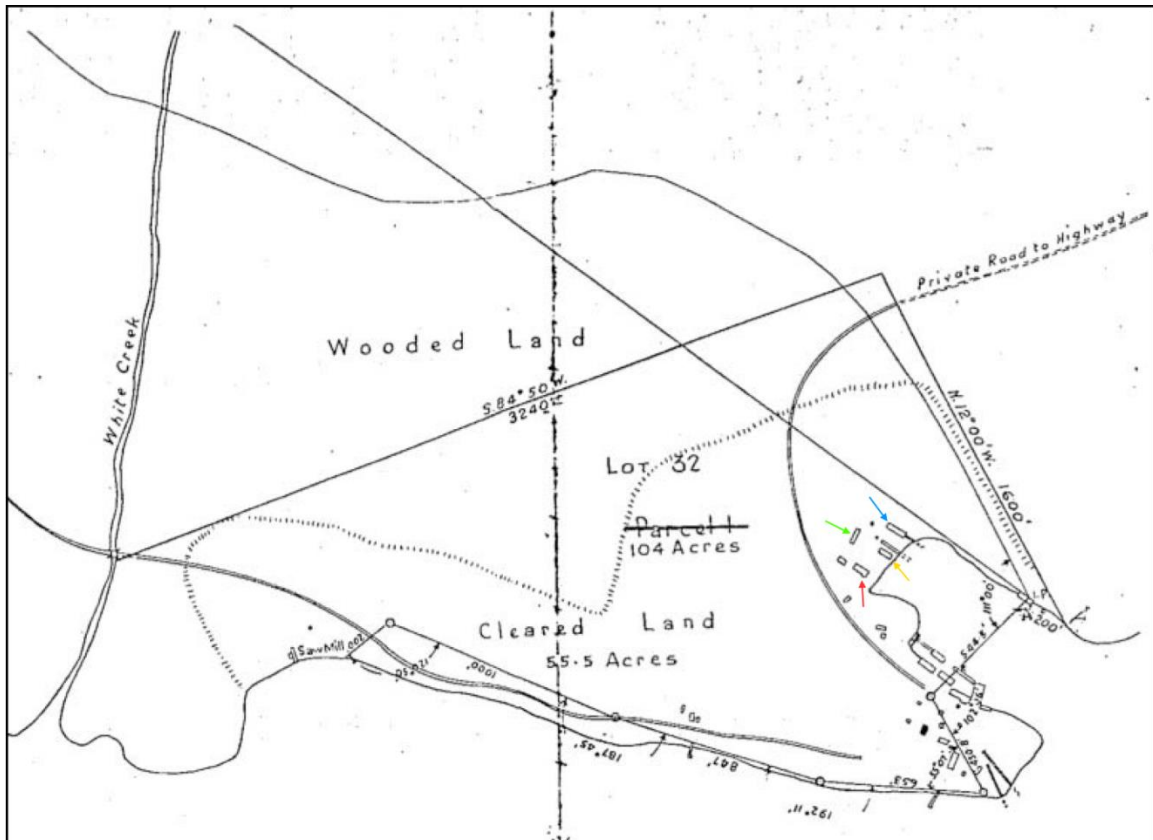


Figure 15 : Plan de 1944 montrant la pointe Opémican. La flèche rouge indique l'emplacement de l'entrepôt dont nous pensons avoir les vestiges en surface. La flèche jaune montre le bâtiment possiblement associé à 1B100 et la flèche bleue, celui possiblement associé à 1B200 et au 3<sup>e</sup> vestige de bois en surface. La flèche verte montre le hangar à foin dont nous avons peut-être trouvé une trace résiduelle en surface (Source : Plan de l'arpenteur Farley, tiré de Aecom (2011 : 23)).

### Chaloupes

À la limite est de la zone 1, les vestiges de deux chaloupes en bois reposant à l'envers sur un support de madriers ont été enregistrés (**Figure 16**). En 2016, Archéo-08 (2017) avait déjà noté leur présence. Ces embarcations sont dans un état de conservation jugé moyen en raison des arbres qui ont poussé à travers le bois ou ceux qui sont tombés sur les embarcations. Les chaloupes sont construites de planches de 0,13 m de largeur placées de façon longitudinale et assemblée par des clous tréfilés. Des feuilles de métal recouvrent partiellement les planches et leur sont fixées par une rangée de petits clous découpés en métal cuivreux. L'arête de la quille est composée d'une longue tige de bois de 0,07 m sur 0,05 m fixée par des clous tréfilés et de longs boulons. En plus de la coque en bois, la chaloupe la plus au sud contient des sortes de caissons hermétiques et vides faits en tôle et agissant probablement comme flotteurs. Trois sont rectangulaires (89 X 31 X 19 cm) et deux sont cylindriques (77 cm de long et 22 cm de diamètre). La fabrication de chaloupes sur la pointe Opémican aurait débuté dans la décennie 1920 (Aecom 2011 : 29) et il est ainsi probable que celles gisant en surface dans la zone 1 aient été conçues sur place.



Figure 16 : Vue des chaloupes gisant en surface dans la zone 1 (vue vers le nord-est; photo P5162892).

#### Amas de débris (sous-opération 1C)

Au nord de la clairière<sup>10</sup>, on observe un empilement de débris qui a dû être retiré en vue de l'aménagement du parc national (**Figure 17**). L'enlèvement de ces débris gisant en surface a été fait par une pelle mécanique sous supervision archéologique afin d'en documenter le contenu, vérifier si des éléments patrimoniaux s'y trouvaient et pour y prélever un échantillon de la culture matérielle. À noter que d'autres amas de débris similaires avaient déjà été retirés dans le passé sous supervision archéologique (Archéo-08 : 2016). L'échantillon de matériel récupéré a été placé dans la sous-opération 1C et le lot 1C999.

---

<sup>10</sup> Lors de l'intervention en mai 2019, la portion au nord de la clairière avait alors été récemment déboisée.



Figure 17 : Amas de débris gisant dans la zone 1 avec le vestige de chaland/scow à gauche avant qu'il ne soit dégagé (vue vers l'est; photo P5152713).

L'amas de débris était essentiellement composé de grosses pièces de bois dont la plupart renvoient à des éléments d'estacades. La culture matérielle associée à ces éléments d'estacades renvoie à de longues tiges de métal (piquets et *spikes*<sup>11</sup>), des boulons, de grosses chaînes et de grandes agrafes fichées dans le bois. Bien que l'on observe des variantes entre les éléments d'estacades empilés, il est probable que l'on ait affaire à différents segments détachés et incomplets d'un même type ou de différents types assez similaires.

- Le premier type est un élément d'estacade composite faite de six pièces de bois (**Figure 18**). À chaque extrémité, on retrouve deux larges, mais courts, billots un peu équarris (60 à 120 cm de longueur sur une largeur de 46 cm et une hauteur de 45 cm) et qui sont maintenus ensemble par quatre longues pièces de bois équarries réparties sur le pourtour des billots. Ces dernières font 4,45 à 4,80 m de longueur et leur section fait 20 X 25 cm. L'ensemble de l'élément d'estacade fait 4,80 m de longueur sur 90 cm de largeur. Les deux extrémités sont différentes, l'une semble être de type « mâle » et l'autre « femelle » en ce sens que les quatre longues pièces de bois dépassent sur une seule des deux extrémités. C'est dans l'extrémité « mâle » que l'on retrouve l'œillet pour la chaîne (25 sur 15 cm). Comme on le verra plus bas, il semble que ces éléments d'estacades soient incomplets et qu'ils se poursuivaient à l'origine

<sup>11</sup> Les piquets sont à section ronde et les *spikes* à section carrée.

au-delà de l'extrémité « femelle ». Il semble probable qu'elle s'emboîtait avec le second type d'élément d'estacade.

- Le deuxième type est similaire au précédent, mais on n'y voit qu'un seul billot central sur lequel sont fichées les quatre pièces de bois et les dimensions sont plus modestes que pour le second type. Le billot central, légèrement équarri, fait 1,21 m de longueur et sa section mesure 45 sur 47 cm. Quant aux quatre pièces plus petites, elles font 0,90 à 1,0 m de longueur et leur section fait 25 X 18 cm. Ce troisième type présente aussi une extrémité « femelle » où les petites pièces de bois dépassent un peu de la pièce centrale. Quant à l'extrémité « mâle », elle n'est faite que du billot central, car les plus petites pièces de bois ne se rendent pas jusqu'à cette extrémité. Comme mentionné plus haut, il semble probable que ce deuxième type soit une composante détachée issue du premier type d'élément d'estacade.
- Le troisième type semble être une variante des deux premiers, mais dont les pièces de bois centrales sont à section carrée (**Figure 19**). Elles font 1,15 à 1,25 m de longueur sur 45 à 50 cm de largeur et 30 à 47 cm de hauteur. Les pièces de bois secondaire sont souvent absentes, mais la présence de tiges de métal fileté atteste qu'elles étaient présentes à l'origine. À une extrémité un œillet rectangulaire permet d'y passer une chaîne massive qui, dans certains cas, était toujours rattachée à une seconde estacade. Entre l'œillet et l'extrémité de la pièce de bois, on retrouve une grande agrafe de métal servant à protéger le bois du frottement de la chaîne.

L'estacade, communément nommée « *boom* », était un genre d'enclos flottant fait de pièces de bois réunies par des chaînes et servant à retenir et à transporter les billes de bois durant le flottage. L'étude ethnographique de Bergeron (2017b) nous renseigne sur l'évolution des estacades à Opémican. Avant 1930, les pièces de bois utilisées pour les estacades étaient rondes, ce qui rendait difficile la tâche pour les draveurs de marcher dessus. Vers 1930, on a commencé à équarrir une ou deux faces et on utilisait quatre pièces de pin ou d'épinette de la région que l'on fixait à trois blocs de pin importés de la Colombie-Britannique. Cette variante était alors nommée « *spool boom* ». Cela semble correspondre aux deux premiers types identifiés dans l'amas de débris. Or, nous n'avons identifié que des pièces avec deux billots de bois centraux et non trois. Il est donc vraisemblable que les types 1 et 2 soient deux éléments détachés d'un même ensemble. Vers 1940, ce même procédé s'est amélioré en systématisant les dimensions (26 pieds de longueur totale (7,92 m)) et en équarissant les quatre faces. Ces nouvelles estacades composites étaient plus efficaces et limitaient la perte de billes lors du flottage. Un troisième type d'estacade est mentionné, le « *boom plate* », et il servait durant la *sweep*, c'est-à-dire lors la récupération des billes vagabondes sur les plans d'eau. La morphologie de ce type n'est cependant pas décrite. Il s'agit peut-être du troisième type que nous avons observé.

Les éléments d'estacades observés dans l'amas de décombres laissent croire qu'il s'agit essentiellement du type mis en place à partir des années 1930, voire sa version améliorée des années 1940. Le dépôt des vestiges d'estacades à cet endroit remonte à un certain temps, comme en témoignent les arbres qui y ont pris racine, la mousse et le piètre état de conservation de plusieurs pièces de bois. Si dans l'ensemble leur état est jugé moyen, certains

spécimens sont dans un état de décomposition avancée, alors que d'autres sont mieux préservés<sup>12</sup>.

En plus des éléments d'estacades, on retrouve aussi beaucoup d'autres débris, surtout dans le niveau inférieur de l'amas. Nous n'en avons pris qu'un échantillon, mais il s'agit généralement de pièces métalliques semblables à celles mises au jour dans la sous-opération 1B non loin au sud (voir plus bas). On retrouve ainsi des câbles de métal, des chaînes et agrafes d'estacades, des pièces de machinerie ou de moteur, de la quincaillerie d'architecture, de nombreux clous et tiges tréfilés, des *spikes*, une plaque d'immatriculation datant de 1957, des fragments de tuyauterie, les restes d'un poêle à bois, une bouteille de Pepsi Cola en verre transparent datant de 1965 et une bouteille en verre de couleur verte. Si on se fie à la bouteille de Pepsi, l'amas de débris ne pourrait dater d'avant 1965, dans la mesure où l'accumulation des détritiques ne s'est pas étalée sur plusieurs années. Notons toutefois que la bouteille gisait dans la portion inférieure de l'amas, sous les débris de bois associés aux d'estacades. C'est à partir des années 1950 que les activités sur le site d'Opémican ont commencé à ralentir, jusqu'à ce qu'elles cessent presque entièrement vers 1975 (Aecom 2011 : 33; Riopel 1987 : 104). Cet amas de débris pourrait donc être un témoin des derniers temps des activités sur le site, à une époque où plusieurs éléments et bâtiments devenaient graduellement obsolètes.

---

<sup>12</sup> Nous avons mis de côté les spécimens d'estacades les mieux préservés afin de les remettre au parc national qui souhaite les mettre en valeur pour l'interprétation patrimoniale auprès de ses visiteurs. Ceux plus endommagés ont été jetés.



**Figure 18 : Vue du premier type d'élément d'estacade gisant au sommet de l'amas de débris. La partie « femelle » se trouve à gauche (vue vers le nord; photo P5152771).**



**Figure 19 : Deux fragments d'éléments d'estacades du troisième type encore rattachés l'un à l'autre par une chaîne. On voit aussi à côté plusieurs chaînes récupérées de l'amas de débris (vue vers l'est; photo P5162834).**

*Vestige de chaland (scom)*

La portion nord de l'amas de débris en a révélé un de très grande dimension, puisqu'il s'agit des restes de la coque d'une ancienne barge en métal ferreux, une embarcation à fond plat aussi nommée chaland ou scow (**Figure 20** à **Figure 22**) (Aecom 2017; Bergeron 2017a et 2017b). Le vestige se présentait renversé avec l'extérieur de la coque vers le ciel. L'embarcation mesure 15,83 m de longueur maximale sur une largeur de 3,40 m et elle a été préservée sur 34 cm de hauteur. Le fond de l'embarcation est plat, alors que la proue et la poupe mesurent 70 cm de hauteur et ils forment un angle obtus par rapport à la base du bateau. La coque est faite d'épaisses plaques de métal rivetées les unes avec les autres. La face extérieure est recouverte de planches de bois, lesquelles sont maintenues par des chevilles de métal et disposées entre des bandes de métal perpendiculaires à la base du scow. Sur les côtés le bois n'est plus visible, mais on voit les chevilles de métal qui servait probablement à les maintenir en place. L'état de conservation des planches est relativement mauvais, quoique certaines soient mieux préservées que d'autres. L'état de décomposition du bois est assez avancé et la végétation y a pris racine à plusieurs endroits. Comme ce vestige de bateau devait être déplacé, il a été remis à l'endroit à l'aide de chaînes et de deux pelles mécaniques, puis il a été déplacé non loin, en un lieu où il devrait être préservé et mis en valeur.

Le vestige de scow est bien préservé dans son ensemble, mais le fond de la coque présente par endroit des perforations dues à l'érosion. Il semble que la coque a été sciée sur sa



hauteur, comme en font foi l'absence de pont et les multiples éléments de la structure métallique interne qui sont incomplets (**Figure 22**).

Nous sommes probablement ici en face d'un vestige de chaland servant de dortoir ou de réfectoire pour les travailleurs forestiers (**Figure 23**). L'étude de Bergeron (2017b) indique que les chalands étaient notamment utilisés pour la *sweep*. En 1928, la récupération des billes égarées nécessitait trois chalands de 30 travailleurs, alors que dans les décennies 1940 et 1950, on en comptait deux. Un ancien travailleur interrogé raconte qu'il y avait un scow servant de dortoir et un autre de *cookerie* (réfectoire) et qu'ils étaient tirés par des bateaux à vapeur. Les scow étaient utilisés plus comme des remorques sur lesquelles était aménagée une maisonnette et ils n'avaient donc pas de moteur. Ils mesuraient 55 pieds (16,76 m) de long par 12 pieds (3,66 m) de large (Bergeron 2017a). Cela correspond sensiblement aux dimensions du vestige retrouvé dans la zone 1. Probablement que les planches de bois tapissant la coque du scow servaient à la protéger du choc causé par les nombreuses billes de bois, les récifs et les autres obstacles rencontrés durant la navigation.

Sous le bateau, on a retrouvé des débris similaires à ceux empilés dans l'amas jouxtant le vestige d'embarcation. Nous pensons donc que l'abandon du scow à cet endroit doit être sensiblement contemporain du tas de débris, probablement vers 1965.



Figure 20 : Vue d'une extrémité partiellement nettoyée du chaland/scow (vues vers le nord; photo P5152806).



Figure 21 : Vue du chaland/scow durant l'opération de retournement (vues vers le sud; photo P5162860).



Figure 22 : Vue du chaland/scow après avoir été retourné (vues vers le sud; photo P5162884).



**Figure 23 : Photo de 1928 montrant un chaland/scow accosté à l'embouchure de la rivière Kipawa (photo tirée d'Aecom 2011 : 29)**

#### Artefact préhistorique

Un seul artefact préhistorique a été découvert dans la zone 1 durant notre intervention. Il s'agit d'un éclat de chert fragmentaire qui gisait en surface d'une aire de circulation en terre battue dans le secteur nord-ouest de la clairière. Les sondages réalisés à proximité de cette découverte n'ont révélé aucune trace anthropique. En considérant qu'il s'agit d'un spécimen isolé retrouvé en surface sur une aire de circulation, il est probable qu'il s'agisse d'un élément rapporté. Bien que le chemin ne semble pas formellement aménagé, mais seulement tapé par le passage des véhicules, il est possible qu'on ait tout de même pu apporter du sable pour le niveler. L'artefact venait donc peut-être d'un sol de remblais.

Mentionnons cependant que des artefacts préhistoriques ont été découverts par Archéo-08 (2017) en surface sur la berge de la zone 1, dans son extrémité ouest. Une quarantaine d'artefacts a été ramassée, principalement des éclats et quelques outils en pierre. Il est étonnant que notre intervention n'ait mené à aucune découverte préhistorique sur la berge elle-même et qu'aucun sondage n'ait révélé de contextes préhistoriques dans la zone 1.

#### **Inventaire archéologique (sous-opération 1A)**

Toute la superficie de la zone a été couverte par l'inventaire. Les seules découvertes renvoient cependant à des artefacts historiques épars, principalement des pièces en métal associées à la vocation industrielle et forestière du site (tourne-billes, briques, chaînes, clous

découpés, clous tréfilés, verre à vitre, pièces de machinerie, quincaillerie d'architecture, tiges de métal, etc.). Dans l'ensemble, les sondages ont montré que l'intégrité de la stratigraphie naturelle (podzol) sur l'ensemble du secteur était très bonne. Les sondages manuels font partie de la sous-opération 1A.

### Supervision archéologique (sous-opération 1B)

La supervision archéologique se situait exclusivement dans la clairière de la zone 1. Cette vaste tranchée porte le numéro de sous-opération 1B. L'excavation mécanique atteignait généralement une profondeur variant entre 15 et 30 cm, mais la portion nord-ouest de 1B a été creusée jusqu'à environ un mètre de profondeur, sur une superficie d'environ 100 m<sup>2</sup> (10 m sur 10 m).

La supervision a permis de mettre au jour deux pièces de bois et de nombreux artefacts historiques épars, dont une plus grande concentration se trouve dans la portion ouest de 1B. Quant à la nature des sols observés, elle est somme toute identique à celle relatée par les sondages manuels.

#### Vestige de bois 1B100

Une première pièce de bois, nommée 1B100, a été mise au jour vers le centre de la portion sud de 1B, tout près de la rive du lac. Il s'agit d'un billot de bois rond enfoncé à la verticale (mais légèrement de biais) dans le sable de la berge (**Figure 24**). Il a un diamètre de 18 cm, il a été dégagé sur une hauteur de 25 cm et son état de conservation est assez bon. Les sols autour ne montrent aucun contexte particulier, mais quelques artefacts historiques ont été retrouvés contre la pièce de bois, notamment de la quincaillerie d'architecture (clous tréfilés et forgés, tige de métal, papier goudronné, etc.). Ces artefacts ne semblent pas directement associés à 1B100 et il est plus probable qu'il s'agisse de débris épars, comme on en retrouve en grande quantité dans le secteur. Le vestige 1B100 a été laissé en place, recouvert d'un géotextile puis remblayé.

Nous pensons que 1B100 pourrait être le vestige d'une base de quai ou de bâtiment sur pilotis. Sa proximité de la rive et le fait qu'il soit enfoncé profondément dans le sol à la verticale militent pour cette hypothèse. L'étude de potentiel de la pointe Opémican montre d'ailleurs la présence de deux anciens bâtiments dans les environs de 1B100, le premier, plus petit (#69), est identifié seulement comme un « bâtiment », alors que le second, plus long et empiétant sur le lac (#71), est identifié comme un « bâtiment-entrepôt-quai » (Pintal 2016a : 44-45). La photo aérienne de 1936 et le plan de 1944 montrent également ce second bâtiment (**Figure 14** et **Figure 15**). Considérant le fait qu'il soit en partie érigé sur le lac, il semble logique qu'il ait été assis sur des pilotis. Nous croyons donc que 1B100 puisse être un vestige du second bâtiment qui était déjà construit en 1936<sup>13</sup>.

<sup>13</sup> L'étude de potentiel archéologique de la pointe Opémican mentionne donc de manière erronée que ce bâtiment daterait de 1940 (Pintal 2016a : 44).



Figure 24 : Vestige de bois 1B100 (vue vers l'est; photo PB271956).

#### Vestige de bois 1B200

Une seconde pièce de bois, similaire à la première, a été découverte dans l'extrémité nord-est de la sous-opération 1B (**Figure 27**). Nommée 1B200, elle correspond à un billot enfoncé à la verticale dans le sol (mais un peu de biais) (**Figure 25**). Elle a un diamètre d'environ 20 cm et elle a été dégagée sur une hauteur de 55 cm. Son état de conservation est assez mauvais, le bois commençant à décomposer et à se désagréger. La portion supérieure de 1B200 se trouve juste sous la surface du sol, dans l'humus. Aucun artefact n'a été trouvé en association directe à ce vestige et aucun contexte de sol particulier n'a été identifié. Une fois son enregistrement terminé, 1B200 a été laissé en place, recouvert d'un géotextile puis remblayé.



Figure 25 : Vestige de bois 1B200 (vue vers le sud-ouest; photo PB301978).

Quant à l'interprétation de ce vestige, nous inclinons pour une explication similaire à celle de 1B100. Il pourrait donc s'agir des restes d'un pilotis d'un bâtiment en bois. L'étude de potentiel de la pointe Opémican montre ici aussi la présence d'un ancien bâtiment dans les environs de 1B200. Le bâtiment numéroté #72 est identifié dans cette étude comme un « bâtiment-entrepôt-quai » (Pintal 2016a : 44-45). Il s'agirait d'un bâtiment allongé bâti sur la terre ferme en bordure de l'eau et vraisemblablement annexé à un quai. La photo aérienne de 1936 (**Figure 14**) et le plan de 1944 (**Figure 15**) montrent ici aussi l'existence de cet édifice. Ce dernier est également visible sur une photo ancienne datée des environs de 1920 (**Figure 26**) et qui montre le secteur avec un bâtiment ressemblant à la description de celui ici évoqué<sup>14</sup> (Aecom 2011 : 23). Si on se fie à la photo aérienne, on voit que le bâtiment a une longueur similaire à l'ancien hangar à foin/grange situé un peu plus à l'ouest et qui faisait 22,73 m de long (Léonidoff 1979 : 215).

<sup>14</sup> S'il s'agit du même édifice, l'étude de potentiel archéologique de la pointe Opémican mentionne donc de manière erronée qu'il daterait de 1940 (Pintal 2016a : 44).



Figure 26 : Photo datée d'environ 1920 et montrant la pointe Opémican. La flèche rouge indique le bâtiment allongé peut-être associé à 1B200 (Source : Société d'histoire du Témiscamingue, PH15-4-24).

Léonidoff (1979 : 219-220) relate aussi l'existence d'un entrepôt à briques réfractaires servant surtout pour la construction des cheminées et des *boilers* (bâtiment #17 de son étude). Lors de la visite de Léonidoff sur les lieux, il contenait toujours une certaine quantité de briques. Cet édifice sans fondations aurait été construit vers 1904 et serait disparu au début de la décennie 1980. Il mentionne cependant qu'il a des dimensions de 5,00 m de longueur sur 3,11 m de largeur, ce qui est beaucoup plus court que celui précédemment évoqué (Aecom 2011 : 52; GRAO 2015 : 30-31; Léonidoff 1979 : 219-221). Il est donc possible qu'il y ait eu plus d'un bâtiment ou encore que ses dimensions aient été modifiées au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Bien que les évidences archéologiques soient plutôt minces, on peut proposer l'hypothèse que 1B200 constitue un élément architectural associé à l'entrepôt à brique ou à l'autre bâtiment mentionné précédemment. Il est possible également, mais non vérifié, que 1B200 soit associé au 3<sup>e</sup> vestige de bois observé en surface et qui se trouve non loin au nord-ouest.

#### Concentration d'artefacts (sous-opération 1B)

Toute la sous-opération 1B a révélé une assez grande quantité d'artefacts épars dans les sols, la plupart d'entre eux étant associés à la vocation industrielle et forestière des lieux (briques, quincaillerie d'architecture, pièces de machinerie, éléments de moteurs, chaînes, clous, limes, grandes tiges de métal, boulons, etc.). La concentration d'artefacts était cependant plus forte dans la portion nord-est de 1B et plus particulièrement dans le secteur de 100 m<sup>2</sup> creusé plus profondément (**Figure 27**). Bien sûr, le fait d'avoir creusé plus creux à cet endroit pourrait

expliquer aussi le fait d'avoir retrouvé plus de matériel. Il semble donc que le secteur a servi de zone de rejet de déchets, probablement après que les bâtiments de la zone soient tombés en désuétude. On n'a pas identifié de fosse en tant que telle et s'il y en eut une, elle aurait été probablement difficile à percevoir, car creusée essentiellement dans le sable brun orangé à brun jaunâtre qui aurait été remis en place. Seul un échantillon des artefacts rencontrés a été ramassé. Cette concentration d'objets avait également été identifiée en 2014 lors de l'intervention du GRAO (2015 : 30).



Figure 27 : Supervision archéologique de la zone 1 (sous-opération 1B), secteur de 100 m<sup>2</sup> creusé plus profondément et contenant une plus grande concentration d'artefacts. On voit aussi à gauche l'emplacement du vestige de bois 1B200 (vue vers le sud-ouest; photo PB301976).

#### Artefacts historiques de la zone 1

L'inventaire et la supervision archéologiques de la zone 1 a permis de récolter un échantillon de 80 artefacts (**Tableau 4**). La grande majorité de ces objets est faite de métal ferreux et correspond à de la quincaillerie d'architecture, des pièces de machinerie, des outils et de la quincaillerie possiblement associée à des quais ou des estacades. On retrouve également du verre à vitre provenant d'anciens bâtiments.

La plupart des artefacts ont été en vogue durant le XX<sup>e</sup> siècle, mais certains pourraient remonter au dernier quart du XIX<sup>e</sup>. Cependant, comme le site se trouve en région éloignée, il semble plausible que certains éléments, comme les clous découpés, puissent avoir été utilisés plus tardivement que dans les secteurs urbanisés. La nature, la fonction et la datation des artefacts correspondent bien à la datation et à la fonction des divers bâtiments qui ont pris



place dans la zone 1 au XX<sup>e</sup> siècle. Ajoutons également que c'est à partir de 1945 que l'on commence à fabriquer sur place les pièces de quincaillerie (Aecom 2011 : 30-31) et qu'il est donc possible qu'une certaine quantité des pièces métalliques mises au jour ait été produite à la pointe d'Opémican.

**Tableau 4 : Artefacts historiques retrouvés dans la zone 1.**

Objets	Datations							Total
	1830-1890	1858-1956	1858-1970	1890-aujourd'hui	1908-1971	1945-1970	Indét.	
Barre perforée						1		1
Bouchon?							1	1
Boucle de ceinture							1	1
Bougie d'allumage					1			1
Boulon						1		1
Chaîne						2		2
Clou à toiture				1				1
Clou découpé	7							7
Clou forgé						3		3
Clou tréfilé				3				3
Ciment							1	1
Écrou?						1		1
Corde?							1	1
Fil de fer							1	1
Lime							1	1
Mécanisme de poignée de porte		1						1
Patte de poêle							1	1
Pièce de métal indéterminée							3	3
Piquet?						1		1
Poignée						1		1
Pointe de piquet?						1		1
Tourne-billes			2					2
Ressort							1	1
Revêtement?							5	5
Rondelle						1		1
<i>Spike?</i>						1		1
Tête de hache							1	1
Tête de masse							1	1
Courroie tressée goudronnée							1	1
Verrou à coulisse						2		2
Verre à vitre							31	31
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>50</b>	<b>80</b>

### Conclusion de la zone 1

L'inventaire et la supervision archéologiques de la zone 1 ont permis de retrouver plusieurs vestiges en surface, ainsi que deux pièces de bois enfouis, probablement des bases d'anciens bâtiments. Les autres découvertes renvoient essentiellement à des artefacts historiques épars et à un éclat de pierre préhistorique gisant en surface.

Quant à la portion préhistorique de la zone 1, en considérant les découvertes de surface faites par Archéo-08 (2017), il est étonnant de n'avoir retrouvé aucun contexte en place ou, du moins, d'autres artefacts épars sur la plage. Le seul que nous avons observé gisait en surface dans une aire de circulation plus au nord. Il est difficile d'expliquer cette disparité de résultats entre ces deux interventions. Comment expliquer qu'aucun sondage n'ait révélé d'artefacts en place? L'absence étant souvent plus complexe à interpréter que la présence, il est difficile d'apporter une réponse précise à cette question. Nous pouvons cependant émettre l'hypothèse que les artefacts préhistoriques découverts en 2016 provenaient d'aires d'occupation aujourd'hui ensevelies sous les eaux de la baie. Puisque le niveau du lac a été rehaussé, il est donc possible que des sites préhistoriques aient été ennoyés et que périodiquement quelques objets refassent surface sur la plage. Dans cette perspective, la zone 1 aurait été, jadis, un espace plus reculé de la berge et donc en marge du secteur privilégié pour l'occupation humaine durant la préhistoire.

### Recommandations relatives à la zone 1:

- La sous-opération 1B, excavée mécaniquement, ne présente plus vraiment de potentiel de découvertes et la présence d'un archéologue n'est donc pas requise si d'éventuels travaux avaient lieu à cet endroit;
- Concernant la portion restante de la zone 1 qui a été inventoriée (sous-opération 1A), nous ne recommandons pas de futures interventions, sauf concernant les éléments et vestiges observés en surface :
  - Autant que possible, il est recommandé de préserver *in situ* les différents éléments et vestiges observés en surface et qui n'ont pas été retirés sous supervision archéologique. La conservation en place de ces éléments viendrait également ajouter à la valeur patrimoniale du site (valeur paysagère);
  - Si les deux chaloupes devaient être retirées, nous recommandons qu'elles le soient via la supervision d'un archéologue, afin d'en faire un enregistrement complet (descriptions, modes de fabrication, photographies, plan à l'échelle);
  - S'ils ne peuvent être conservés, les vestiges de bois et la structure circulaire en brique retrouvés en surface devraient faire l'objet d'un enregistrement archéologique complet;
  - Nous recommandons également de laisser en place le câble et la chaîne attachés au bloc erratique, car il témoigne d'un cas particulier de la pratique d'arrimage observée habituellement sur des arbres plutôt que des pierres;
  - Nous recommandons que le vestige du chaland/scow soit conservé et mis en valeur dans le parc national d'Opémican. Il s'agit en effet d'une pièce très rare qui pourrait également mériter une étude plus approfondie par un spécialiste en archéologie navale;
  - Nous recommandons à la SÉPAQ de s'inspirer des initiatives du parc national du Lac-Témiscouata concernant la mise en valeur et la conservation d'artefacts et vestiges de camps forestiers gisant en surface. Au lieu de considérer ces éléments comme de simples déchets, ils ont été intégrés dans la mise en valeur et sont venus apporter une dimension patrimoniale aux sentiers et autres espaces fréquentés par les visiteurs. Cela ne s'applique cependant pas dans tous les cas et doit être évalué en fonction du contexte.

## **ZONE 2 : CÔTÉ OUEST DE LA BAIE OPÉMICAN**

La zone 2 correspond au côté ouest de la baie d'Opémican (**Figure 2** et **Figure 3**), dans le secteur occupé notamment par le hangar à estacades et le garage (**Figure 28**). Outre cette voie de circulation, il s'en trouve une seconde, plus petite, reliant le garage au hangar à estacades. Le reste de la zone 2 est occupé par une forêt mixte ayant une topographie généralement plane, mais parsemée de petits vallons, parfois faits par l'accumulation de remblais. Les plans et photos aériennes anciens montrent que ce secteur avait jadis d'autres bâtiments qui sont aujourd'hui disparus. Il est possible que ces derniers et l'aménagement des chemins aient affecté la topographie naturelle de ce secteur.

Un inventaire a d'abord été réalisé dans sur les sols compris entre le chemin de la piste des Estacades et le lac (sous-opération 2A). Au sud du garage, l'emprise était ainsi réduite à une étroite bande de terre correspondant au talus, souvent en pente, de la berge. Peu de sondages ont été réalisés dans cette dernière portion de la zone 2.

Par la suite, nous sommes retournés sur les lieux pour réaliser deux supervisions archéologiques. La première correspond en une petite excavation mécanique devant être réalisée à l'ouest du chemin de la piste des Estacades, là où se trouvaient deux barils de métal dont le contenu avait contaminé les sols sous-jacents. La superficie d'excavation était d'environ 1,0 m X 1,0 m (sous-opération 2B). La seconde supervision a été réalisée directement sur un tronçon du chemin de la piste des Estacades situé entre le garage l'atelier de menuiserie et de chalouperie (zone 3), toujours dans le cadre des travaux de décontamination (sous-opération 2C). Cette excavation mécanique s'étendait sur une longueur de 32,0 m et sur une largeur de 7,0 m.

Rappelons ici que la zone 2 a aussi fait l'objet en 2014 d'une supervision archéologique lors de l'excavation de tranchées et de forages par le GRAO (2015). Aucune découverte significative n'avait alors été réalisée dans cette portion du site.



Figure 28 : Vue de la zone 2 au niveau du hangar à estacades (vue vers le sud-est; photo P9060036).

### Stratigraphie de la zone 2

La zone 2 est essentiellement marquée par des podzols. On retrouve donc un humus de 5 à 10 cm reposant sur un Ah de 3 à 12 cm, lui-même déposé sur un Ae de 3 à 5 cm (mais parfois diffus ou déstructuré). Enfin, on retrouve ensuite l'horizon B sableux dont on n'a pas atteint le fond. Près de la rive du lac, on voit cependant que les horizons supérieurs ont été décapés, car l'humus de surface recouvre directement l'horizon B (**Figure 6**).

Tout près de l'abri à estacades, les sols sont uniquement composés de remblais et s'il y a des niveaux naturels en place, ils n'ont jamais été atteints. On retrouve ainsi une couche composée de sable et de cailloux d'une soixante de centimètres reposant sur un niveau de grosses pierres. Tous ces indices démontrent que cette portion de la zone 2 a été largement artificialisée. On voit d'ailleurs que la berge du lac est, à cet endroit, faite de caissons de bois remplis de pierres. Également, sur le pourtour du garage, on retrouve aussi une couche d'épais remblais.

Au niveau du chemin de la piste des Estacades, entre le garage et l'atelier de menuiserie et chalouperie, la supervision pour les travaux de décontamination ont permis de voir la présence de podzols enfouis sous une couche de remblai. Les horizons naturels affichent une pente vers le lac et le remblayage a donc servi à niveler cet espace pour l'aménagement du chemin. Conséquemment, les remblais vont en s'épaississant vers le lac, à l'est. Les remblais semblaient être composés surtout de sols sableux avec une forte concentration de cailloux. Or, comme les sols étaient intensément gelés au moment de la supervision et qu'ils

s'enlevaient en gros blocs, il était impossible d'avoir une vision d'ensemble claire de leur nature.

### **Inventaire archéologique (sous-opération 2A)**

L'inventaire archéologique n'a pas révélé d'éléments substantiels associés à l'occupation historique des lieux. Aucun vestige d'anciens bâtiments ou de sols d'occupation n'a été mis au jour.

Concernant le volet préhistorique, le sondage 139 a révélé la présence de deux artefacts en pierre taillée. Il s'agit d'un grattoir, probablement en rhyolite, et d'un fragment d'éclat en chert présentant peut-être des retouches. Ce dernier présente des bords et arêtes arrondies, comme s'il avait été roulé par l'eau. Le grattoir présente lui aussi un certain émoussement de ses tranchants, mais de manière moins marquée. Ces deux objets ont été mis au jour à la base de l'horizon Ah sans association avec d'autres éléments de nature anthropique (**Figure 29** et **Tableau 5**).



Figure 29 : Paroi du sondage 139 (zone 2) ayant livré deux artefacts préhistoriques (vue vers le sud; photo P9060031).

Tableau 5 : Description des données relatives au sondage 139

Sondage 139			
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Humus	10 cm	Aucun
2	Sable beige	3 cm	Aucun
3	Horizon Ah	3 à 5 cm	Deux artefacts lithiques
4	Horizon Ae	1 à 5 cm	Aucun
5	Horizon B	Creusé sur 30 cm	Aucun

La réalisation de sept sondages rapprochés (distants de 80 cm à 5,0 m du sondage 139) n'a pas permis de mettre au jour d'autres artefacts préhistoriques, malgré un tamisage aux mailles de 1/8 de pouce. En revanche, un des sondages rapprochés au nord de la découverte (sondage 213) a révélé une séquence stratigraphique pouvant rappeler celle d'une structure de combustion. On y voit en effet un genre de petite cuvette avec deux pierres rougies et du charbon de bois dans l'horizon Ah, ainsi que des traces de rubéfaction sous-jacente dans l'horizon B. Après avoir agrandi ce sondage et en avoir réalisé d'autres autour, rien de concluant n'a été découvert. On voit que la cuvette était finalement très localisée et de forme irrégulière, tantôt en pente douce, tantôt abrupte et sans artefacts ni os blanchis. Cela pourrait révéler davantage les traces d'un feu de racines survenu durant un ancien incendie de forêt. Il demeure toujours possible qu'il s'agisse d'un ancien foyer, un peu déstructuré et peut-être utilisé qu'une seule fois pendant une courte halte où pratiquement aucun artefact n'aurait été abandonné. Or, rien vraiment ne nous permet de favoriser cette hypothèse et il semble même plus probable que les traces de combustion soient d'origine naturelle et que les deux artefacts soient des objets isolés sans contexte archéologique clair. Soulignons cependant que le sondage 139 se trouve en bordure du chemin la piste des Estacades et aucun sondage n'a été réalisé sous celui-ci. Il demeure cependant peu probablement que les sols sous le chemin ne renferment de contextes archéologiques considérant que tous les autres sondages à proximité se sont avérés négatifs.

Considérant le fait que l'un des artefacts a été « roulé » et que l'autre présente des traces d'émoussement, on peut imaginer qu'ils ont pu séjourner un certain temps dans l'eau. Peut-on penser qu'ils auraient alors pu être déposés à cet endroit lors d'un épisode ancien de rehaussement du niveau du lac ? Bien peu d'évidences ne permettent de soutenir cette proposition, mais elle demeure tout de même pertinente à considérer.

Soulignons enfin qu'un seul artefact historique a été trouvé durant l'inventaire de la zone 2, dans le sondage 214 situé au nord du sondage 139. Il s'agit de la tête d'un tourne-billes, aussi nommé « pivé » (peavy). Cet outil commun des draveurs servait à tourner les billes de bois.

### Supervisions archéologiques (sous-opération 2B et 2C)

#### Sous-opération 2B

La sous-opération 2B correspond à la supervision archéologique lors de l'enlèvement de deux barils de métal ayant contaminé le sol sous-jacent. Afin de retirer ce sol contaminé, une excavation par la pelle mécanique a été réalisée sur une étroite superficie (1,0 X 1,0 m) et sur une profondeur de 30 à 50 cm. Cette intervention n'a mené à aucune découverte.

### Sous-opération 2C

La sous-opération 2C correspond à une supervision archéologique d'excavations réalisée essentiellement dans l'emprise du chemin la « piste des Estacades » (**Figure 30**). Elle présente des dimensions de 32,0 m de longueur sur une largeur de 7,0 m. Seuls quelques artefacts historiques épars et non conservés ont été rencontrés (fragments de briques, tiges de métal, bidon d'huile à moteur, etc.). Les artefacts provenaient du remblai routier déposé sur les sols naturels (podzol). Quant à ces derniers, ils n'ont rien révélé et le fait qu'ils affectent une pente vers le lac limitait d'autant plus le potentiel de mettre au jour des contextes préhistoriques à cet endroit.



Figure 30 : Sous-opération 2B en fin d'excavation (vue vers le nord; photo PB301999).

### **Conclusion de la zone 2**

L'inventaire et les supervisions réalisés dans la zone 2 n'ont pas mené à la découverte de contextes archéologiques significatifs. Aucun vestige d'anciens bâtiments n'a été observé et les découvertes historiques se limitent à des remblais d'aménagement et des artefacts épars.

Quant à la mise au jour d'un outil en pierre taillée, il correspond à un objet isolé et sans contexte défini. Les traces de combustion observées à proximité pourraient être d'origine naturelle ou, du moins, si elles sont anthropiques, elles n'ont laissé aucun autre indice pour le démontrer. Il est toujours difficile d'expliquer les raisons pourquoi on retrouve un artefact préhistorique isolé dans un niveau de sol naturel (apparemment non perturbé) et le cas actuel n'échappe pas à cette règle. En somme, considérant l'absence de données concluantes, nous

favorisons l'hypothèse que les traces de combustion soient d'origine naturelle et que l'artefact découvert ne constitue qu'un élément isolé.

### **Recommandations (zone 2)**

- Advenant la réalisation de travaux d'excavation dans le chemin la piste des Estacades, à proximité du sondage 139 ayant révélé un outil préhistorique, il serait pertinent de réaliser quelques sondages préalables pour s'assurer qu'aucun contexte archéologique ne se trouve à cet endroit. Pour se faire, il faudrait au préalable décaper le remblai de surface du chemin, car il est trop compact pour permettre l'excavation de sondages manuels ;
- La portion résiduelle de la zone 2 n'a pas révélé de contextes archéologiques et les travaux prévus peuvent donc avoir lieu sans porter atteinte au patrimoine enfoui.



### ZONE 3 : CÔTÉ SUD-OUEST DE LA BAIE D'OPÉMICAN

La zone 3 correspond au côté sud-ouest de la baie d'Opémican, là où se trouvent notamment l'atelier de mécanique et de forge (vers le sud-est) et l'atelier de menuiserie et chalouperie (vers le nord-ouest) (**Figure 2** à **Figure 4**). Cette zone forme le début de l'espace central du site patrimonial du Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican. La zone 3 correspond ainsi en une bande de terre longeant la berge de la baie et englobant les deux bâtiments susmentionnés, ainsi qu'une partie de l'autre côté du chemin, là où se trouve la base de béton d'un treuil à vapeur et un réservoir de mazout enfoui.

La zone 3 présente une topographie plane et la végétation se limite essentiellement à de l'herbe. Juste à l'ouest de la zone, une pente plutôt abrupte mène vers un secteur plus élevé, là où l'on retrouve notamment deux gros réservoirs de mazout hors sol.

Un premier inventaire manuel a été réalisé sur le pourtour des deux bâtiments (sous-opération 3A). Par la suite, trois tranchées ont été excavées mécaniquement sous supervision archéologique. La première avait pour objectif de retirer un ancien réservoir de mazout désaffecté et les sols sous-jacents (sous-opération 3B). La seconde tranchée, réalisée juste au nord-ouest de la première, avait comme objectif de retirer un niveau de scories considéré comme un contaminant (sous-opération 3C). Enfin, la dernière tranchée a été réalisée contre le mur ouest de l'atelier de mécanique et de forge afin d'installer un câble électrique (sous-opération 3D).



Figure 31 : Vue de la zone 3, ainsi que de l'atelier de mécanique et de forge (à droite) et de l'atelier de menuiserie et chalouperie (à gauche) (vue vers le nord-est; photo P9060041).

### **Stratigraphie de la zone 3**

On retrouve dans la zone 3 des sols naturels (podzol), mais aussi beaucoup de niveaux anthropiques prenant la forme surtout de remblais. Parfois, le podzol est absent et l'humus de surface repose directement sur ce qui semble être un horizon B composé de sable grossier beigeâtre et de nombreux galets. Il demeure cependant possible qu'il s'agisse aussi de remblai aménagé à partir de ce sol naturel qui aurait été prélevé ailleurs sur le site. Entre les deux bâtiments, on retrouve directement sous l'humus un remblai formé essentiellement de scories. Cet espace a probablement été rehaussé et il a peut-être même empiété sur le lac. Quant à la stratigraphie respective de chaque tranchée mécanique, elle sera abordée plus bas.

### **Inventaire archéologique (sous-opération 3A)**

L'inventaire archéologique n'a pas mené à des découvertes significatives. Outre quelques artefacts historiques épars (clous, boulons, verre à vitre, scories, tiges de métal, etc.), aucun vestige d'ancien bâtiment ou de sols d'occupation n'a été mis au jour.

### **Supervisions archéologiques (sous-opérations 3B, 3C et 3D)**

#### Sous-opération 3B

La sous-opération 3B correspond en une tranchée réalisée pour retirer un réservoir de mazout enfoui, ainsi que les sols contaminés lui étant associés (**Figure 32**). Elle se situe à l'ouest de l'atelier de menuiserie et de forge et du chemin de la piste des Estacades. La tranchée avait des dimensions d'environ 2,0 m X 3,0 m et fut excavée sur une profondeur d'environ 1,0 m. On retrouve à cet endroit, sous l'humus de surface, un seul niveau de sable brun orangé renfermant de nombreux galets. Le réservoir de mazout est de forme cylindrique et présente une circonférence de 1,10 m et une longueur de 2,00 m. Mis à part le réservoir lui-même, un seul artefact a été découvert. Il s'agit d'une bouteille de bière Molson datant vraisemblablement de la décennie 1970.



Figure 32 : Vue de la sous-opération 3B et du réservoir de mazout (zone 3) (vue vers le nord; photo PB271924).

### Sous-opération 3C

La sous-opération 3C est une tranchée qui a été excavée pour le retrait d'une couche de scorie. La tranchée avait des dimensions d'environ 8,0 m sur 8,5 m et elle a été creusée sur une profondeur variable, mais d'un maximum de 75 cm. La couche de scorie apparaît en surface dans la portion sud-ouest de 3C, mais elle s'enfonce sous l'humus dans le reste de la tranchée. La couche de scorie présente une épaisseur de 3 à 10 cm et elle repose sur le sol naturel correspondant à un sable grossier brun orangé contenant de nombreux galets. Au sud-ouest, ce niveau n'a cependant pas été observé, mais on retrouve à la place un sable brun orangé plus clair et sans inclusions.

En se poursuivant vers le nord, l'excavation de la couche de scorie a fini par rejoindre une base de béton supportant un ancien treuil à vapeur (**Figure 33** et **Figure 34**). Ce vestige était déjà bien connu et visible hors sol. Cela a permis toutefois de documenter sa portion enfouie. La tranchée a ainsi pu dégager toute la partie sud du massif de béton, lequel est composé de la base rectangulaire du treuil et de la rampe lui donnant accès. La base a une largeur de 2,10 m (axe E-O)<sup>15</sup> et une longueur de 3,40 m (axe N-S) entre son coin sud-est et le début de la rampe. Cette dernière fait 2,80 m de long (axe E-O). La base présente une hauteur maximale de 55 cm et la rampe une hauteur maximale de 50 cm à son extrémité

<sup>15</sup> Le massif est dans un axe NO-SE, mais pour simplifier la description, nous l'avons considéré comme s'il était disposé dans un axe N-S.

ouest. La moitié nord du massif n'a pas été documentée en raison de l'épaisseur de neige qui la recouvrait et parce qu'elle se trouvait à l'extérieur de la tranchée 3C.

Voici quelques observations concernant la portion enfouie du massif. On remarque d'abord que la rampe est seulement accolée et non rattachée à la base de béton. On constate également que la base est faite en deux éléments superposés, chacun de 25 cm de hauteur. Or, la dalle du bas est plus large (axe E-O) que celle du dessus, ce qui a créé un ressaut de 15 cm de largeur. Par contre, la dalle du dessus est plus longue que sa base (axe N-S). Ainsi, ses 35 premiers centimètres à partir du sud forment une dalle plus épaisse à cet endroit afin de compenser l'absence d'appui. Elle repose ainsi directement sur le niveau de scories, preuve qu'il est antérieur à la construction de la portion supérieure du massif. Également, on remarque que pour compenser l'absence de ressaut au sud de la dalle inférieure, on a posé une assise de trois briques sans mortier, lesquelles viennent s'appuyer contre le flanc est de la dalle supérieure (**Figure 34**). Elles viennent ainsi prolonger un peu vers le sud la surface formée par le ressaut de béton. Il est toutefois difficile de comprendre l'utilité de cet ajout puisque rien ne semble s'appuyer sur les briques. En somme, il semble probable qu'il y ait eu un premier massif construit et que dans un second temps, on ait voulu le rehausser et modifier quelque peu ses dimensions, ce qui expliquerait les différences entre les deux parties de la structure. Selon Aecom (2011 : 53), le massif de béton pourrait dater du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Concernant le béton lui-même, il est somme toute en bon état de conservation, bien qu'il soit parcouru de quelques fissures. On remarque également la présence de galets pris dans sa matrice, ce qui témoigne d'une ancienneté relative. Enfin, soulignons que mis à part la scorie elle-même, un seul artefact a été mis au jour dans les sols excavés de la sous-opération 3C. Il s'agit d'une petite lime à section triangulaire pour aiguïser les lames de scie.



Figure 33 : Vue de la sous-opération 3C et du massif de béton soutenant le treuil à vapeur (zone 3) (vue vers l'ouest; photo PC062060).



Figure 34 : Vue de la sous-opération 3C et du massif de béton soutenant le treuil à vapeur (zone 3) (vue vers le nord-ouest; photo PC062074).

### Sous-opération 3D

La sous-opération 3D correspond à une tranchée de 3,50 X 1,50 m (axe E-O) excavée contre le mur de l'atelier de mécanique et de forge sur une profondeur de 1,00 à 1,30 m (**Figure 35**). La séquence stratigraphique observée se définissait ainsi : un humus sableux brun foncé de 15 cm reposant un Ah résiduel de 2 cm et visible uniquement sous forme de lentilles. Le tout se dépose ensuite sur un horizon B de sable orangé de 60 cm. Ce dernier niveau recouvre un sable beige orangé avec une forte concentration de galets et de cailloux (creusé sur 30 cm) (**Figure 36**).

La tranchée a permis d'observer la fondation actuelle du bâtiment, construit vers 1960 (Aecom 2011 : 5). Il s'agit d'une fondation en béton dont la base se trouve à 65 cm sous la surface du sol. Cependant, elle n'a été que très sommairement dégagée en raison du gel qui avait pénétré profondément le sol à cet endroit. Du peu qui était visible de la fondation, il semble qu'elle soit dans un bon très état de conservation. Aucun artefact n'a été mis au jour dans la sous-opération 3D.



Figure 35 : Vue de la sous-opération 3D (zone 3) (vue vers l'est; photo PC102089).

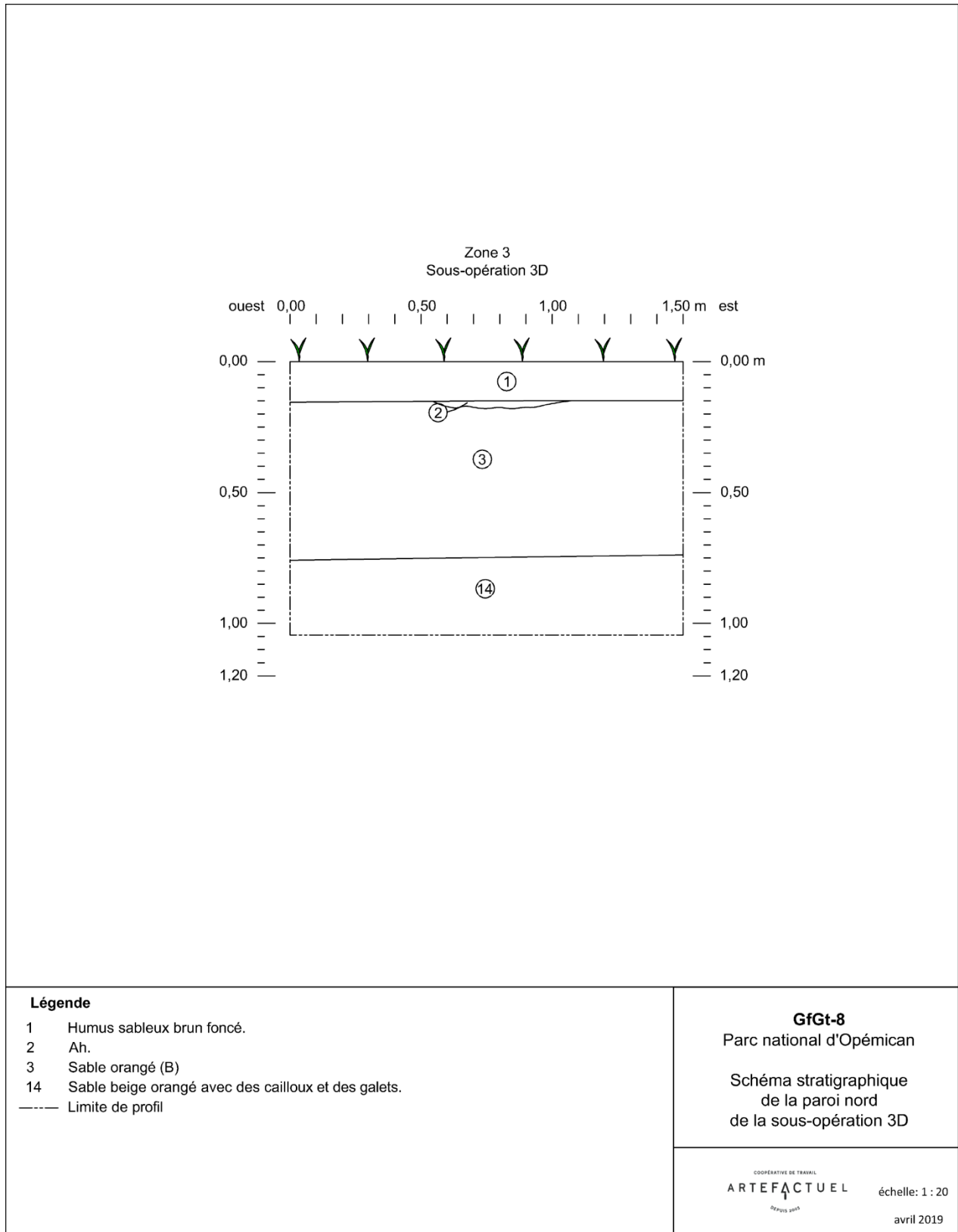


Figure 36 : Schéma stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 3D (infographie : Archéo-CAD).



### **Conclusion de la zone 3**

La zone 3 a fait l'objet d'un inventaire archéologique et d'une supervision de trois différentes tranchées. La sous-opération 3B a permis de mettre au jour un ancien réservoir de mazout, la sous-opération 3C de documenter un niveau de scorie et la portion enfoui d'un massif de béton soutenant un treuil à vapeur, alors que la sous-opération 3D nous a donné un petit aperçu de la fondation de béton de l'atelier de mécanique et de forge. Mis à part quelques artefacts épars et la fouille de remblais, aucun contexte archéologique particulier n'a été mis au jour.

### **Recommandations (zone 3)**

- Si des excavations doivent être faites à proximité (moins de 2,0 m) de l'atelier de mécanique et de forge, de l'atelier de menuiserie et chalouperie ou du massif de béton supportant le treuil à vapeur, elles devraient faire l'objet d'une supervision archéologique;
- La portion résiduelle de la zone 3 ne présente pas d'éléments particuliers nécessitant une intervention archéologique préalable à d'éventuels travaux.

## ZONE 4 : SECTEUR DU CHÂTEAU D'EAU

La zone 4 se trouve sur une colline située au nord-ouest de la zone 3 et nord de la zone 5 (**Figure 2** à **Figure 4**), là où l'on retrouve le vestige hors-sol d'un ancien château d'eau en bois dont l'ancienneté est indéterminée (**Figure 37**) (Aecom 2011 : 67). La zone 4 est aujourd'hui couverte d'une forêt mixte et elle affecte une pente générale d'inclinaison modérée à faible orientée principalement vers le sud-est. Le point le plus haut se situe à 195 m ANMM et le plus bas à 185 m. On constate la présence de petits replats isolés dans la pente et au sommet, près du château d'eau. Un sondage isolé a également été réalisé au sud des deux gros réservoirs à mazout afin de prélever un échantillon de sol pour mesurer la teneur en contaminants. La zone 3 n'a fait l'objet que d'un inventaire archéologique et d'une inspection visuelle ayant permis de localiser quelques éléments en surface. Le matériel archéologique mis au jour dans les sondages de la zone 4 est inclus dans la sous-opération 4A.



Figure 37 : Vue de la zone 4 avec le château d'eau en arrière-plan (vue vers le nord; photo P9060048).

## Découvertes de surface

### Tuyau

L'inspection visuelle de la zone 4 a permis de localiser quelques éléments en surface. Outre le château d'eau, on remarque d'abord la présence d'un tuyau métallique semi-enfoui. Celui-ci est raccordé au château d'eau et se dirige vers le sud-est pour s'ouvrir sur un fossé qui poursuit la pente dans la même direction. Bien qu'aucun élément archéologique n'ait été

recueilli dans les sondages du fossé, on peut penser qu'il avait déjà accueilli une canalisation qui a depuis été retirée. L'intervention du GRAO (2015 : 34) en 2014 note aussi la présence de ce tuyau, mais il est spécifié qu'il est rattaché au socle de béton du treuil à vapeur présent dans la zone 3. À en croire cet écrit, il semble que le fossé que nous avons identifié avait bien un tuyau qui était connecté au treuil à vapeur et que ce tuyau aurait été retiré entre 2014 et 2018. En plus du tuyau lui-même, nous avons noté la présence d'un support métallique à tuyau, lequel n'était cependant rattaché à aucun conduit.

#### Amas de débris

L'autre découverte de surface consiste en un amas de débris localisé dans une dépression du côté sud de la zone (**Figure 38**). On retrouve d'abord des pièces de bois équarris semblables à celles notées dans la zone 1, mais plus petites et en moindre quantité. Il pourrait s'agir là aussi d'éléments de quais, de caissons, d'estacades ou de bâtiments. Les autres débris rejetés sont plus variés que dans la zone 1 et on y trouve, par exemple, les restes d'une échelle en bois et une toilette en céramique. Il est ainsi possible que cet amas de débris soit lié au démantèlement de bâtiments et d'autres structures qui se trouvaient jadis dans les environs.



Figure 38 : Amas de débris visible dans la zone 4 (vue vers le sud-ouest; photo P9060053).

#### **Inventaire archéologique (sous-opération 4A)**

Les sondages se sont limités aux portions plus planes de la zone 4. La séquence stratigraphique observée renvoie essentiellement à des podzols tels que décrits précédemment (**Figure 6**). En de rares endroits, il semble que les horizons supérieurs ont été

retirés, car l'humus repose alors directement sur du sable jaunâtre. Outre quelques artefacts historiques épars, aucun contexte ou vestige particuliers n'a été mis au jour durant cet inventaire. Les artefacts mis au jour correspondent essentiellement à de la quincaillerie d'architecture et autres pièces de métal, mais on a aussi découvert une semelle de soulier. La plupart d'entre eux renvoient à une datation du XX<sup>e</sup> siècle ou de la fin du XIX<sup>e</sup> (**Tableau 6**).

**Tableau 6 : Artefacts historiques retrouvés dans la zone 4.**

Objets	Datations				Total
	1830-1890	1890- aujourd'hui	1945-1970	XX <sup>e</sup> siècle	
Boulon			1		1
Clou découpé	5				5
Clou forgé?			1		1
Clou tréfilé		5			5
Clou?			1		1
Écrou			2		2
Manivelle de valve				1	1
Rondelle			1		1
Soulier				1	1
Tête de piquet?			2		2
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>20</b>

### Conclusion de la zone 4

L'inventaire de la zone 4 a permis de localiser des éléments modestes en surface (tuyau, support à tuyau, fossé et amas de débris) et la réalisation de sondages archéologiques dans les secteurs relativement plats. Les sondages se sont avérés négatifs outre quelques artefacts historiques épars et peu significatifs.

### Recommandations (zone 4)

- L'ensemble de la zone 4 ne présente pas de réel potentiel archéologique et il n'est donc pas recommandé de poursuivre les recherches à cet endroit, outre les éléments identifiés en surface qui peuvent avoir une valeur patrimoniale;
- Le château d'eau, le tuyau et le fossé devraient autant que possible être laissés en place en raison de leur valeur patrimoniale;
- Quant à l'amas de débris, s'il doit être retiré, un archéologue devrait être présent afin de mieux documenter son contenu et récolter un échantillon des artefacts qui pourraient s'y trouver.

## ZONE 5 : ESPACE CENTRAL : L'APEX DE LA POINTE OPÉMICAN

La zone 5 correspond à l'espace central du site, dans l'apex de la pointe Opémican (**Figure 2** et **Figure 4**), là où l'on retrouve l'auberge Jodoin, le bureau-entrepôt (démoli en décembre 2018), les rampes de mise en cale sèche, ainsi que l'ancien potager (**Figure 39**). Il s'agit du cœur du site, là où les premiers bâtiments ont été érigés au XIX<sup>e</sup> siècle. L'environnement de la zone 5 correspond essentiellement à un espace défriché couvert d'herbes. La topographie de la zone présente une pente générale d'inclinaison faible à modérée vers le lac, mais parsemée d'espaces relativement plats. L'altitude près du lac se trouve de 180 m ANMM,

alors que celle à l'extrémité nord de la zone 5 est de 184 m. Outre les bâtiments et structures susmentionnées, le secteur reçoit la convergence de trois différents chemins : le chemin de la piste des Estacades (longeant la baie), le chemin d'Amarrage<sup>16</sup> (longeant le lac) et un chemin sans nom reliant la zone 5 au chemin Opémican.

La zone 5 a déjà fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques dans le passé. Voici un résumé des principaux résultats :

- En 2011, Archéo-08 (2011) réalise une inspection visuelle et trouve des artefacts préhistoriques en surface, dans le chemin longeant le lac, à l'ouest de l'auberge Jodoin.
- En 2014, le GRAO (2015) a mis au jour des artefacts préhistoriques dans des sondages situés à l'est du bureau-entrepôt, près des rampes de mise en cale sèche (sondage B5, B6, B7, B8 et B18). À l'ouest de l'auberge Jodoin, la tranchée H-TR-07 avait permis de mettre au jour plusieurs artefacts en pierre taillée. Pratiquement toutes les découvertes préhistoriques ont été faites dans des sols de labours ou de remblais. Également, d'autres artefacts préhistoriques gisaient en surface, encore dans le chemin du bord du lac. Le GRAO (2015) avait alors nommé « station 1 » toute cette zone positive en contexte préhistorique. Cette intervention avait aussi mis au jour des artefacts historiques épars, ainsi qu'un vestige de fondation maçonnée d'un bâtiment près des rampes de mise en cale sèche (sondage B7). L'hypothèse est qu'il s'agirait d'un bâtiment construit à la même époque que l'auberge Jodoin et visible notamment sur une photo de 1900 (GRAO : 2015 31-32).
- En 2016, Archéo-08 découvre un racloir en pierre taillée en surface, sur la plage de galets près de l'auberge Jodoin (Archéo-08 2017). Or, cet artefact semble avoir été déplacé de son lieu de découverte originel, puisqu'il gisait sur un empièchement de la berge (David Laroche, comm. pers.). Il a donc pu avoir été ramassé ailleurs et abandonné ensuite sur la berge.
- Enfin, en 2016, Pintal fait une découverte fortuite sur la berge, au sud du chemin longeant le lac, à l'ouest de l'auberge Jodoin. Il y découvre une pointe de projectile, des éclats, des os blanchis et des pierres rouges, donc probablement un contexte de foyer. Aucune excavation n'a été réalisée à cet endroit et seule la pointe de projectile a été ramassée. D'après son style, elle daterait probablement de l'intervalle 3500-3300 AA de l'Archaique terminal (Pintal 2016b : 22-25).

En 2018 et 2019, la zone 5 a d'abord fait l'objet d'un inventaire archéologique qui a été suivi par la supervision de neuf tranchées réalisées dans le secteur du bureau-entrepôt et des rampes de mise en cale sèche. Les sondages archéologiques réfèrent à la sous-opération 5A et les tranchées aux sous-opérations 5B à 5K.

---

<sup>16</sup> Il s'agit du nouveau nom officiel de ce chemin donné par le parc national d'Opémican.



Figure 39 : Vue de la zone 5 avec l'auberge Jodoin (à gauche) et le bureau-entrepôt (à droite) en arrière-plan (vue vers le nord; photo P9050002).

### Stratigraphie de la zone 5

Ce secteur présente des profils stratigraphiques plus variés en raison des nombreux bâtiments et aménagements qui ont eu cours dans cette portion du site. La séquence naturelle renvoie ici aussi à un podzol, mais qui a été souvent déstructuré, mélangé dans des labours ou enfoui sous des remblais (**Figure 6**).

Près de la berge, les sols sont davantage caractérisés par un premier niveau d'humus reposant directement sur l'horizon B orangé ou jaunâtre. Parfois on observe sous l'humus un horizon Ah ou un sable grisâtre.

Dans le secteur de l'ancien potager situé à l'ouest de l'auberge Jodoin, on remarque une généralisation des sols labourés, ce qui avait déjà été noté lors de l'intervention du GRAO (2015 : 33). On retrouve ainsi sous l'humus de surface, un niveau de labour d'une trentaine de centimètres et composé d'un sol sableux et organique brun foncé. Celui-ci repose généralement sur un horizon B résiduel composé de sable brun orangé contenant souvent une certaine proportion de cailloux et de galets. On observe parfois aussi quelques traces résiduelles des horizons Ah ou Ae. Le secteur labouré couvre l'ensemble de l'espace occupé par l'ancien potager.

## Inventaire archéologique (sous-opération 5A)

L'inventaire archéologique de la zone 5 a permis la réalisation de nombreux sondages, dont 29 ont livré du matériel préhistorique, alors que deux autres ont révélé l'existence d'un vestige de fondation de béton (5A100).

### Découvertes historiques

Les principales découvertes de nature historique consistent en deux fondations de béton. L'une a été découverte en position enfouie dans deux sondages (5A100), l'autre était visible dans la cave du bureau-entrepôt (5A200). Également, un sondage a permis de porter un examen sur la fondation actuelle de l'auberge Jodoin.

### *Vestige 5A100*

Le vestige 5A100 a été mis au jour dans les sondages 155 et 159, situés juste à l'ouest du bureau-entrepôt. Il s'agit d'une fondation de béton ou de mortier de 16 cm de large orientée dans un axe E-O et elle a été dégagée sur une hauteur de 30 à 40 cm (**Figure 40**). La matière composant le vestige est plutôt friable et grossière ce qui laisse penser qu'il pourrait s'agir d'un béton de mauvaise qualité. On y voit également la présence de gros galets pris dans sa matrice, comme c'était le cas aussi pour la base de béton du treuil à vapeur (voir zone 3). Également, on voit contre ses parements des traces de bois qui pourraient être les restes de l'ancien coffrage. Quelques artefacts ont été découverts en association au vestige de fondation, mais la plupart proviennent des sols de remblais postérieurs à sa démolition et n'ont donc possiblement pas de liens directs avec le bâtiment représenté par 5A100 (**Tableau 7**). Le mur 5A100 a été laissé en place avant d'être remblayé.

La stratigraphie du sondage 155 débute par une couche de remblais de sable graveleux d'environ 15 cm reposant sur un niveau de remblai de sable brun clair de 20 cm d'épaisseur. Ce niveau se dépose sur la surface de 5A100 et a donc été mis là après sa démolition. Au sud du mur, on retrouve une séquence naturelle de podzol, soit un niveau de sable organique noir (horizon Ah) qui s'enfonce le long du parement du mur, ce qui lui donne une épaisseur variable de 10 à 30 cm. Il recouvre une petite couche de sable grisâtre (horizon Ae) de moins de 5 cm d'épaisseur, elle-même déposée sur un sable brun orangé (horizon B) creusé sur un maximum de 20 cm. Au nord du mur, on retrouve un premier niveau composé d'un podzol mélangé faisant environ 15 cm d'épaisseur. Il se dépose ensuite sur un sable orangé où l'on retrouve du bois résiduel contre le mur et correspondant vraisemblablement au reste d'un ancien coffrage. Cette dernière couche, creusée sur 15 cm, serait un horizon B remanié lors de la construction du mur.

**Tableau 7 : Artefacts historiques associés au vestige 5A100 (sondages 155 et 159).**

Objets	Datations		
	1890-aujourd'hui	Indéterminée	Total
Fragment de bloc de ciment	1		1
Clou tréfilé	1		1
Matière plastique indéterminée		3	3
Ossements		2	2
Partie de poêle?		1	1
Plaque perforée		1	1
Scorie		1	1
Tube/tuyau		1	1
Verre à vitre		5	5
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>16</b>



Figure 40 : Vestige 5A100 dans le sondage 159 (zone 5) (vue vers le sud-est; photo P9080071).

#### *Vestige 5A200*

Le vestige 5A200 a été mis au jour dans la cave du bureau-entrepôt où il était préservé hors sol. Il se trouvait dans la portion sud-ouest du sous-sol qui, contrairement à l'autre moitié, n'avait pas de plancher de béton à cet endroit. La surface de la cave était donc à cet endroit faite de sable et l'espace entre le sol et le plafond était beaucoup plus étroit que dans l'autre portion du bâtiment. Le vestige 5A200 correspond à une fondation de mur en béton orienté dans un axe N-S et se prolongeant vers le nord, au-delà de la fondation du bureau-entrepôt. Cette dernière étant faite de bloc de béton, il était possible de voir la poursuite du vestige au-delà du bâtiment (**Figure 41** et **Figure 42**).

Le mur 5A200 était visible sur 1,30 m de long (axe N-S), il présente une largeur de 28 cm et sortait du sol de la cave sur une hauteur de 80 cm. Le béton qui compose le vestige est de bonne qualité, bien préservé et on y voit la présence de galets pris dans la matrice. La surface du vestige est lisse et semble donc être la surface originelle. L'extrémité sud du vestige consiste en une portion détruite du mur qui devait jadis se poursuivre plus loin. Le parement est de 5A200 montre des traces orangées, ce qui pourrait indiquer qu'elle a chauffée lors d'un incendie. Qui plus est, on remarque en surface du sol sableux de la cave la présence d'un niveau noirâtre avec du charbon et mélangé avec du sable beigeâtre. Or, aucune excavation n'a été réalisée à cet endroit. Aucun artefact n'a été découvert en association à ce mur qui été laissé en place avant d'être remblayé après la démolition du bureau-entrepôt.





Figure 41 : Vestige 5A200 dans le sous-sol du bureau-entrepôt (vue vers le nord-ouest; photo PC132096).



Figure 42 : Vue du vestige 5B200 lors de la démolition du bureau-entrepôt (vue vers le nord-est; photo PC132102).

#### *Interprétation des vestiges 5A100 et 5A200*

Les vestiges 5A100 et 5A200 sont des fondations certes, mais peuvent-elles être celles d'un même bâtiment? Deux principaux éléments distinguent les deux vestiges : leur largeur et leur matériau. Le vestige 5A100 est plus étroit et semble être fait d'un béton de moindre qualité que l'autre. En revanche, l'un était faiblement enfoui, alors que l'autre était protégé dans le sous-sol du bureau-entrepôt. Est-ce que cette différence de contexte aurait pu créer une différence notable dans la conservation des deux vestiges? Quoi qu'il en soit, leur différence de largeur n'est guère propice à les considérer comme faisant partie d'un même ensemble. La limite nord de 5A200 est distante d'environ 3,20 m de 5A100.

Bien qu'il soit difficile de trancher, il est probable que l'on ait affaire aux vestiges de deux ensembles différents. D'autres excavations seraient nécessaires pour valider s'ils sont ou pas liés l'un à l'autre. L'étude de potentiel de Pinal (2016a) indique qu'à cet emplacement se trouvait un ancien bâtiment avec puits à proximité (#33) qui daterait de la décennie 1940. Il semble plausible qu'au moins l'un des deux vestiges puisse être associé à ce bâtiment.

#### *Fondation de l'auberge Jodoin*

Le sondage 166 a été excavé contre le parement est de la fondation de l'auberge Jodoin (**Figure 43**). Il ne s'agit pas d'un vestige à proprement parler puisque l'auberge est toujours debout et elle est en cours de restauration. La fondation est faite de pierres granitiques de dimensions moyennes à grandes et elle présente des assises assez régulières. L'assise

supérieure présente des pierres plus volumineuses et mieux équarries. Les joints de mortier sont bien préservés pour l'assise supérieure, mais ils sont effrités pour celles sous-jacentes. On remarque également une lisse de bois au sommet de la fondation, mais celle-ci est en très mauvais état de conservation. Le sondage a permis de dégager la fondation sur une hauteur de 90 cm. Les artefacts mis au jour dans le sondage 166 renvoient en un clou tréfilé, un fragment de contenant en verre, du verre à vitre des tiges de métal (piquets et *spikes*), des morceaux de tôle et deux ossements animaux.



Figure 43 : Fondation de l'auberge Jodoin dans le sondage 166 (vue vers l'ouest; photo P9080081).

#### *Fondation de béton en surface*

Juste à l'ouest de l'auberge Jodoin, on voit en surface une fondation de béton rectangulaire faite de quatre murs. Ce vestige avait déjà été identifié lors de l'intervention du GRAO (2016 : 32) et il pourrait correspondre à la fondation d'un ancien hangar à bois ou d'un poulailler. Selon AECOM (2011 : 84), le hangar à bois aurait été construit vers 1904, puis démolé vers 1990. Du sol et de la végétation s'est accumulé sur cette base de béton et un sondage a été réalisé en son centre. Il a révélé la présence de labours à cet endroit, montrant que lieux avaient déjà été utilisés comme potager avant la construction du bâtiment. On y a trouvé un clou tréfilé, un os animal, un fragment de tasse ou de bol en terre cuite fine blanche et un fragment de contenant en verre incolore.

#### *Rampes de mise en cale sèche*

L'inventaire dans le secteur des rampes de mise en cale sèche n'a pas révélé de contexte archéologique particulier (**Figure 44**). Toutefois, en enlevant la litière végétale se trouvant en

surface entre les deux rampes de mise en cale sèche en vue d'y pratiquer un sondage, nous avons rencontré une surface composée de planches de bois qui semblaient en place. Comme cet élément semblait s'étendre sur une certaine superficie entre les deux rampes de mises en cale sèche, et afin de le préserver, aucun sondage n'y a été pratiqué. Il pourrait s'agir d'un genre de plancher/plateforme de bois rattaché à l'utilisation des deux rampes. En revanche, on verra plus loin que les tranchées mécaniques qui ont été excavées subséquentement entre les deux rampes n'ont révélé aucun plancher (sous-opération 5G, 5H, 5J et 5K).

Les artefacts mis au jour dans les sondages à proximité et à l'intérieur des rampes de mise en cale sèche correspondent essentiellement à de la quincaillerie en métal ferreux (clous tréfilés, piquets, *spikes*, écrous, boulons, tuyau, etc.) et de l'antracite.



Figure 44 : Inventaire dans le secteur des rampes de mise en cale sèche (vue vers le nord-est; photo P9090133).

#### *Pièce de bois brûlé (sondage 161)*

À l'est de l'auberge Jodoin, le sondage 161 a révélé la présence d'une pièce de bois brûlé sur laquelle se trouvaient fichés des clous tréfilés. La pièce de bois était déposée sur l'horizon B. Il s'agit peut-être seulement d'un débris épars, mais peut-être est-il révélateur d'un bâtiment à proximité qui aurait été incendié. Il conviendrait ainsi d'être prudent lors d'excavations situées dans les environs du sondage 161.

## Découvertes préhistoriques

Les sondages et l'inspection visuelle de la zone 5 a permis de localiser quatre secteurs positifs en termes de découvertes préhistoriques : le secteur nord-est, le secteur de l'auberge Jodoin, le secteur de l'ancien potager, le secteur ouest de la berge. Ces quatre secteurs peuvent cependant être tous englobés dans ce que le GRAO (2015) a nommé la « station 1 ».

### Secteur nord-est

Le secteur nord-est se situe, comme son nom l'indique, à l'extrémité nord-est de la zone 5, au sud de l'atelier de mécanique et de forge et juste à l'est du chemin de la piste des Estacades. Seul le sondage 193 a révélé la présence d'un éclat, probablement en rhyolite, alors que les sondages périphériques se sont tous avérés négatifs. Il a été retrouvé dans un sol de remblai, possiblement associé à l'aménagement de la fosse septique du bureau-entrepôt. Quelques artefacts préhistoriques associés à des remblais avaient aussi été mis au jour par le GRAO (2015 : 19) à l'est et au nord-est du bureau-entrepôt.

En revanche, le GRAO (2015 : 19) avait aussi trouvé, non loin du sondage 193, un éclat de quartzite en contexte non remanié (sondage B18). Il est donc possible que ce secteur ait conservé quelques lambeaux de sols naturels portant des traces très discrètes d'une présence préhistorique.

### Secteur de l'auberge Jodoin

Ce secteur a révélé la présence de six sondages positifs entre l'auberge Jodoin et la berge du lac (**Figure 46**). Ces sondages ont de plus été circonscrits par des sondages négatifs, ce qui permet de croire que l'aire d'occupation préhistorique pouvait s'étendre sur une superficie d'environ 200 m<sup>2</sup> (avec le sondage 150 comme espace central). Ajoutons que l'inspection visuelle de la plage en face de ce secteur n'a mené à aucune découverte en surface.

**Tableau 8 : Description des données relatives au sondage 150**

Sondage 150				
Séquence stratigraphique		Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Sable brun avec inclusions de cailloux et de galets	18 cm	Aucun	Remblai
2	Sable brun noirâtre avec inclusions de cailloux	15 à 25 cm	Artefacts historiques et peut-être préhistoriques	Remblai ou sol d'occupation historique
3	Horizon Ah noir avec traces résiduelles d'Ae mélangé	3 à 15 cm	Artefacts préhistoriques	Podzol légèrement déstructuré
4	Horizon B orangé	Fouillé sur 30 cm	Artefacts préhistoriques	Podzol

**Tableau 9 : Description des données relatives au sondage 152**

Sondage 152				
Séquence stratigraphique		Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Humus noirâtre	5 cm	Aucun	Humus de surface
2	Sol graveleux gris	5 cm	Aucun	Remblai
3	Horizon Ah noir	10 cm	Aucun	Podzol
4	Horizon B orangé	Fouillé sur 30 cm	Un éclat (à 10 cm sous la surface du niveau) et cinq pierres éclatées et rougies par le feu	Podzol

Tableau 10 : Description des données relatives au sondage 194

Sondage 194				
Séquence stratigraphique		Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Sable graveleux brun clair	15 cm	Artefacts historiques	Remblai
2	Horizon Ah noir	5 cm	Peut-être que certains éclats proviennent de l'horizon Ah	Podzol, Ah ne recouvre pas toute la superficie du sondage
3	Horizon B brun orangé, avec inclusions de gravier et galets	Fouillé sur 40 cm	Beaucoup d'éclats, os blanchis, graine carbonisée, quelques artefacts historiques (éclats présents jusqu'à 25 cm sous la surface du niveau)	Podzol, lentille organique à 19 cm sous la surface du niveau

Tableau 11 : Description des données relatives au sondage 195

Sondage 195				
Séquence stratigraphique		Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Sable graveleux grisâtre	15 cm	Artefacts historiques et préhistoriques	Remblai
2	Niveau brun foncé, possiblement organique	18 cm	Éclats, os blanchis, artefacts historiques	Possible l'ancien humus de surface
3	Horizon Ah noir avec inclusions de charbon de bois	5 cm	Éclats, os blanchis, artefacts historiques	-Podzol; -Proximité d'un foyer?
4	Horizon B brun orangé, avec inclusions de gros morceaux de charbon de bois	Fouillé sur 35 cm	Beaucoup d'os blanchis, éclats, pierres fracturées et rougies par le feu	-Podzol; -Proximité d'un foyer? -Os blanchi retrouvé jusqu'à la limite d'excavation; - Un morceau de charbon semble partiellement brûlé (racines brûlées?)

Tableau 12 : Description des données relatives au sondage 196

Sondage 196				
Séquence stratigraphique		Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Sable graveleux brun	42 cm	Artefacts historiques	Remblai
2	Horizon Ah noir, avec inclusions de charbon	10 cm	Un éclat	-Podzol; - Un morceau de charbon semble partiellement brûlé (racines brûlées).
3	Horizon B brun orangé	Fouillé sur 40 cm	Aucun	-Podzol - Présence des racines brûlées

La stratigraphie des sondages montre la présence de podzols enfouis sous du remblai (Tableau 8 à Tableau 12 et Figure 45). Le matériel préhistorique se situe essentiellement dans les horizons Ah et B, l'horizon Ae étant généralement absent, sauf sous forme de petites lentilles discrètes. Cependant, c'est l'horizon B qui demeure légèrement plus riche en matériel préhistorique (n=77), suivi de près par l'horizon Ah (n=72). Le niveau d'humus, souvent enfoui sous une couche de remblai, compte pour sa part 17 objets préhistoriques (Tableau 13).



Figure 45 : Paroi du sondage positif 194, secteur de l'auberge Jodoin (zone 5) (vue vers le nord; photo P9090123).



Figure 46 : Vue de l'aire d'occupation préhistorique dans le secteur de l'auberge Jodoin (zone 5) (vue vers le nord-est; photo P9090125).

Tableau 13 : Distribution verticale du matériel préhistorique retrouvé dans les sondages du secteur de l'auberge Jodoin (zone 5).

Niveau	150	152	194	195	196	198	Total
Remblais de surface				2			2
Humus				17			17
Ah				70	1	1	72
B		1	38	38			77
Podzol (niveaux confondus)	17						17
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>38</b>	<b>127</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>185</b>

Le secteur de l'auberge Jodoin a permis de mettre au jour un assemblage de 184 objets, dont la majorité (n=112; 60,5 %) est constituée par de petits fragments d'os blanchis. On retrouve 72 éclats et fragments d'éclats (38,9 %) et un seul outil (0,5 %), lequel correspond à un éclat retouché (**Tableau 14**). C'est le sondage 195 qui s'est révélé le plus riche (n=127; 68,6 %), mais c'est en raison du grand nombre de petits fragments d'os blanchis (n=103) dont la très nette majorité provient de ce sondage. Le sondage 194 vient en second avec 38 objets, dont 37 éclats, alors que le sondage 150 compte 17 pièces, dont le seul outil de ce secteur. Enfin, les trois autres sondages peuvent être considérés comme périphériques, puisqu'ils n'ont révélé qu'un seul éclat chacun.



**Tableau 14 : Contenu de l'assemblage préhistorique retrouvé dans les sondages du secteur de l'auberge Jodoin (zone 5).**

# Sondage	Éclats	Éclat retouché	Os blanchis	Total
150	8	1	8	17
152	1			1
194	37		1	38
195	24		103	127
196	1			1
198	1			1
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>1</b>	<b>112</b>	<b>185</b>

La majorité du matériel lithique se divise entre la rhyolite (n=36 ; 49,3%), verdâtre ou gris foncé, et différentes variétés de cherts (n=20; 27,4%) de teintes grisâtre, noire et verdâtre (**Tableau 15**). On retrouve six spécimens en quartz laiteux (8,2 %) et un dernier en quartzite transparent (1,4 %). Dans l'ensemble, les matières rencontrées présentent un grain fin (n=40), mais on rencontre quelques spécimens à grain très fin (n=7), moyen (n=6) et grossier (n=6). Mis à part un éclat beaucoup plus volumineux que les autres, le reste du matériel lithique se présente dans de petites dimensions (entre 10 et 30 mm<sup>2</sup>). Bien qu'aucune analyse technologique formelle n'ait été entreprise, nous avons remarqué durant l'examen des éclats qu'au moins trois d'entre eux pourraient être issus d'une taille bipolaire sur enclume, possiblement d'une pièce esquillée (n=1) et d'un nucléus bipolaire (n=2), alors que quelques autres éclats portent les traits de ceux détachés d'une pièce bifaciale.

**Tableau 15 : Les matières premières des artefacts lithiques retrouvés dans les sondages du secteur de l'auberge Jodoin (zone 5).**

Couleur	Chert	Quartz	Quartzite	Rhyolite	Total
Blanchâtre	1	1			1
Gris	2				2
Gris foncé				3	3
Gris pâle	3				2
Gris verdâtre	1				1
Jaunâtre		5			5
Noir	3				3
Transparent			1		1
Verdâtre	1			33	34
Indéterminée	19				14
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>36</b>	<b>73</b>

On retrouve également dans les sondages positifs du secteur de l'auberge Jodoin plusieurs indices pointant vers l'existence d'une aire de combustion dans les environs. On retrouve du charbon de bois, des os blanchis et des pierres éclatées et rougies par le feu dans plus d'un sondage, mais c'est le sondage 195 qui semble présenter la plus grande concentration de ces éléments. En revanche, on note aussi quelques morceaux de charbon qui semblent partiellement brûlés, ainsi que des racines apparemment carbonisées. Il pourrait donc y avoir des vestiges de feux plus récents, possiblement des feux de racines. On peut exclure à *priori* une contamination issue des remblais historiques supérieurs, puisqu'ils n'ont pas révélé de charbon de bois. Il demeure donc fort probable qu'il y ait eu une aire de combustion dans ce

secteur d'occupation préhistorique. En revanche, nous estimons que les sondages n'auraient pas été directement creusés dans l'ancien foyer, à moins qu'il n'ait été démantelé avec le temps. Il est possible qu'à une époque plus récente, un incendie de forêt ait brûlé des racines et que les charbons de ces dernières se soient entremêlés avec ceux de la préhistoire. À l'heure actuelle, il n'y a aucun indice permettant de dater l'occupation préhistorique du secteur de l'auberge Jodoin.

#### Secteur de l'ancien potager

Le secteur de l'ancien potager se situe à l'ouest de l'auberge Jodoin, de part et d'autre du chemin d'Amarrage longeant le lac depuis sa jonction avec le chemin sans nom reliant la zone 5 au chemin Opémican. Le secteur occupe une portion recouverte aujourd'hui de hautes herbes (**Figure 47**), mais il était auparavant occupé par le potager du camp forestier, ainsi que par quelques bâtiments aujourd'hui disparus.

Ce secteur a déjà été documenté par les interventions précédentes mentionnées plus haut. Or, mis à part une tranchée excavée sous supervision du GRAO (2015) toutes les autres découvertes ont été faites en surface, principalement dans le chemin bordant le lac ou encore sur la berge en érosion. Notre intervention a aussi permis de récolter des éclats en surface, dans le même périmètre du chemin identifié par le GRAO (2015 : 10). Les artefacts ont été mis au jour dans un endroit où le chemin a nécessité de l'excavation pour son aménagement afin de couper la pente naturelle du terrain.

Nous avons également pu localiser, dans la berge en érosion, l'emplacement où Pital (2016b : 22-25) avait découvert une pointe de projectile, des éclats, des os blanchis et des pierres rubéfiées en surface. Notre inspection de cet espace érodé de la berge a elle aussi révélé plusieurs os blanchis et des galets rougis, mais aucun matériel lithique. Soulignons que plusieurs des ossements étaient d'assez grandes dimensions, ce qui est moins fréquent dans les contextes préhistoriques. L'érosion a aussi permis de mettre au jour de nombreuses scories. On peut ainsi se questionner à savoir si les os ne pourraient pas être associés aux scories et renvoyer plutôt à l'époque historique que préhistorique. Les sondages excavés à proximité se sont avérés négatifs et il est donc difficile d'élaborer davantage sur la question. Pour éviter d'accentuer le phénomène d'érosion, nous n'avons cependant pas creusé trop près de la berge. En fonction des données actuelles, on peut donc avancer qu'il y a probablement un contexte préhistorique résiduel à cet endroit, mais qu'il a possiblement été remanié durant l'occupation historique.



Figure 47 : Vue du secteur de l'ancien potager avec l'auberge Jodoin en arrière-plan (vue vers l'est; photo P9080097).

Le secteur de l'ancien potager a révélé quinze sondages présentant du matériel préhistorique. Parmi ceux-ci, quelques-uns demeurent cependant équivoques, puisque seuls des os blanchis ont été mis au jour. La distribution des sondages positifs montre l'existence de trois concentrations plus ou moins bien circonscrites correspondant possiblement à différentes aires d'occupation ou d'activités (**Figure 4**) :

- **Concentration 1** : Elle se situe vers le nord-est du chemin passant à travers l'ancien potager et a livré sept sondages positifs (sondages 87, 167, 168, 199, 200, 201, 224);
- **Concentration 2** : Elle se situe vers le sud-ouest, juste avant qu'il ne bifurque pour longer la berge du lac et a livré sept sondages positifs (sondages 161, 169, 170, 174, 175, 202 et 221). Outre les sondages, plusieurs artefacts préhistoriques ont été découverts à la surface du chemin. C'est aussi dans ces environs qu'Archéo-08 (2011 : 5) et le GRAO (2015 : 10) ont pu collecter des artefacts en surface<sup>17</sup>. C'est également à proximité de cette concentration que Pintal (2016b : 22-25) a retrouvé sur la berge la pointe de projectile, des éclats, des os blanchis et des pierres rouges et fracturées gisant en surface;

---

<sup>17</sup> Le GRAO a découvert les artefacts en surface dans le même endroit que nous, sur le chemin aménagé, alors qu'Archéo-08 les a plutôt ramassés sur le « sentier » longeant le lac, à quelques mètres plus au sud. Ce « sentier » permet la connexion entre le quai en face de l'auberge Jodoin et le chemin longeant le lac.

- **Concentration 3** : Elle se situe à l'extrémité ouest de l'ancien potager, vers l'ancien verger, mais elle n'a révélé que deux sondages positifs (sondages 173 et 209). C'est l'aire la moins riche et elle constitue possiblement un élément périphérique d'un épicycle plus dense situé à l'extérieur de l'emprise.

Les profils stratigraphiques du secteur du potager sont très homogènes, car ils présentent tous une première couche de labours dans laquelle on retrouve indifféremment le matériel historique et préhistorique. Cette première couche fait environ 30 cm d'épaisseur et se dépose sur un horizon B dont la surface a été généralement emportée. On voit cependant parfois quelques traces résiduelles des horizons Ah ou Ae sous forme de lentilles sous le niveau de labours (**Figure 48**). L'essentiel du matériel archéologique préhistorique provient du niveau de labour (n=38) qui a mélangé les horizons supérieurs du podzol (Humus, Ah et Ae) (**Tableau 16**). L'horizon B a quant à lui livré dix artefacts préhistoriques, alors qu'un autre provient de l'interface entre un Ah résiduel et l'horizon B sous-jacent. Près de la berge, on constate que les labours ne se sont pas étendus jusque-là et les sols ont conservé leur stratigraphie naturelle. Cependant, aucun contexte préhistorique n'a été mis au jour sur la berge du secteur de l'ancien potager durant notre inventaire.



Figure 48 : Paroi du sondage positif 209, secteur de l'ancien potager (zone 5) (vue vers le nord; photo PA161870).

**Tableau 16 : Distribution verticale du matériel préhistorique retrouvé dans les sondages du secteur de l'ancien potager (zone 5).**

Concentrations	Sondages	Surface	Labour	Interface Ah/B	Horizon B	Total
Concentration 1	87		2			2
	167		2		2	4
	168		5			5
	199		8			8
	200		7		1	8
	201		1		7	8
	224		2			2
Concentration 2	161		1			1
	169		1			1
	170		2	1		3
	174		1			1
	175		2			2
	202		1			1
	Surface (chemin)	5				5
Concentration 3	173		2			2
	209		1			1
<b>Total</b>		<b>5</b>	<b>38</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>54</b>

La collection du secteur du potager compte 54 spécimens, pour la plupart des éclats ou fragments d'éclats (n=35; 64,8 %), mais on dénombre aussi quatre outils (7,4 %) correspondant à deux pièces esquillées et deux outils trop fragmentaires pour en déterminer le type. Enfin, on compte quinze os blanchis (27,8 %) répartis dans quatre sondages, dont deux ne possèdent aucun autre matériel pouvant être associé à une occupation préhistorique (Tableau 17).

Aucun sondage du secteur de l'ancien potager n'a révélé une forte densité artéfactuelle. Les plus riches affichent un total de huit artefacts seulement, ce qui est somme toute assez faible. Quant aux autres, ils ont livré entre un et cinq objets. La « concentration 1 » est la plus riche avec 37 artefacts, alors que la « concentration 2 » en a révélé quatorze et la « concentration 3 » n'en contient que trois. Cependant, celle-ci se situe à la limite de l'emprise qui était à sonder et il est donc possible que la concentration se poursuive vers l'ouest.

La matière première lithique des objets mis au jour dans le secteur de l'ancien potager correspond en majorité à différentes variétés de cherts (n=19; 48,7 %) se déclinant en diverses teintes de gris et de beige surtout (Tableau 18). Tous les outils découverts sont en chert ou du moins dans une matière ressemblant macroscopiquement à du chert. Les autres matières ne sont représentées respectivement que par quelques spécimens. On constate ainsi que la rhyolite n'est pas aussi abondante que dans le secteur de l'auberge Jodoin. On retrouve enfin un exemplaire d'éclat fait d'une matière grossière et non siliceuse, possiblement le reste de taille d'un outil taillé/bouchardé/polé (hache, herminette, gouge, etc.). Même si aucune analyse technologique n'a été réalisée, nous avons reconnu en examinant le matériel quelques éclats issus d'une taille bifaciale.

Tableau 17 : Contenu de l'assemblage préhistorique retrouvé dans les sondages du secteur de l'ancien potager (zone 5).

Concentrations	Sondages	Éclats	Outils fragmentaires	Pièces esquillées	Os blanchis	Total
Concentration 1	87	2				2
	167	3	1			4
	168				5	5
	199	1			7	8
	200	7			1	8
	201	8				8
	224				2	2
Concentration 2	161	1				1
	169			1		1
	170	3				3
	174			1		1
	175	2				2
	202	1				1
	Surface (chemin)	5				5
Concentration 3	173	2				2
	209		1			1
<b>Total</b>		<b>35</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>54</b>

Tableau 18 : Les matières premières des artefacts lithiques retrouvés dans les sondages du secteur de l'ancien potager (zone 5).

Couleur	Chert	Quartz laiteux	Quartz hyalin	Quartzite	Rhyolite	Rhyolite?	Matière non siliceuse	Total
Altéré	1							1
Beige	1							1
Beige zoné gris	3							3
Blanc jaunâtre		5		3				8
Blanc et gris foncé		1						1
Brun grisâtre	3							3
Gris	3					1		4
Gris et orangé	1							1
Gris foncé	2				1	1	1	5
Gris pâle	3					1		4
Noir	1							1
Translucide jaunâtre				2				2
Transparent			1					1
verdâtre					1	1		2
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>39</b>

D'un point de vue spatial, il est intéressant de noter que les sondages ayant livrés des os blanchis se retrouvent tous dans la « concentration 1 ». On a retrouvé aussi un éclat altéré par le feu (sondage 200). Bien que minces, ces indices révèlent peut-être l'existence d'un ou plusieurs anciens foyers ayant servi notamment à la cuisson d'aliments. Quant aux outils, on en retrouve au moins un par concentration.

Étant donné que les sondages positifs du secteur de l'ancien potager ne présentent pas de fortes concentrations de matériel préhistorique. Il semble que cette portion du site n'ait jamais été densément occupée, peut-être parce qu'il s'agissait d'un espace périphérique aux aires privilégiées, possiblement situées plus au sud en bordure de l'ancien rivage du lac. Rappelons ici que la berge actuelle n'est pas celle d'origine et qu'il est fort possible que le site ait été partiellement détruit lors du rehaussement du niveau de l'eau. Il serait logique d'ailleurs que ces anciennes occupations se soient concentrées à proximité du rivage d'alors, car on remarque ce phénomène sur de nombreux sites. Néanmoins, la présence d'éclats, de rares outils et de plusieurs os blanchis montre que même en retrait de la berge originelle, il a pu y avoir quelques aires d'activités techniques et domestiques.

#### Secteur de la berge ouest

Le secteur de la berge ouest est un espace situé à l'extrémité ouest de la zone 5, entre le lac et le chemin qui le longe. Cet espace est occupé par quelques arbres, arbustes et hautes herbes (**Figure 49**). À proximité des sondages positifs, on retrouve également une concentration d'artefacts préhistorique gisant en surface dans le chemin.

On retrouve en tout cinq sondages positifs qui ont été circonscrits par des sondages négatifs. L'aire positive est ainsi comprise entre le bord du lac et le chemin longeant le lac sur une superficie d'environ 120 m<sup>2</sup>, mais elle est probablement parsemée de portions négatives ou à faible densité d'artefacts. Parmi les sondages positifs, on en retrouve un (sondage 231) qui a été réalisé en bordure du chemin, juste au sud de la concentration de matériel en gisant en surface. Ce sondage a livré un seul éclat, mais il a été trouvé dans le niveau d'humus, lequel a probablement été remanié en raison de l'enterrement d'un fil téléphonique à cet endroit. Il est donc possible que l'éclat soit intrusif.



Figure 49 : Vue de l'aire d'occupation préhistorique du secteur de la berge ouest (zone 5) (vue vers le sud-ouest; photo PA181904).

La stratigraphie des sondages positifs de ce secteur est composée de seulement deux niveaux. Le premier est l'humus de surface qui fait 12 à 15 cm d'épaisseur et qui repose sur un niveau de sable de teintes variantes (beige, orangé ou jaunâtre), probablement un horizon B comme observé ailleurs sur le site. Ce dernier niveau a été creusé sur 30 à 40 cm en moyenne (**Figure 50**). Entre les deux niveaux, on rencontre parfois un sable grisâtre d'environ 7 cm d'épaisseur. Les niveaux sableux sous l'humus présentent généralement une forte concentration de galets, parfois assez volumineux. Les artefacts préhistoriques proviennent tous du niveau beige/orangé/jaunâtre et peuvent être retrouvés jusqu'à 40 cm sous la surface du sol.





Figure 50 : Paroi du sondage positif 218, secteur de la berge ouest (zone 5) (vue vers l'est; photo PA171899.).

Les sondages et la collecte de surface du secteur de la berge ouest ont livré 105 artefacts et écofacts (**Tableau 19**). Ce total inclut 36 éclats et fragments d'éclats, une ébauche bifaciale et 68 os blanchis. La majorité de ce matériel (n=81; 77,1 %) a été mis au jour dans le sondage 218, lors que les autres ont révélé de 1 à 7 objets. Quant au matériel collecté en surface, on compte douze éclats.

**Tableau 19 : Contenu de l'assemblage préhistorique provenant du secteur de la berge ouest (zone 5).**

Sondages	Éclat	Ébauche bifaciale	Os blanchis	Total
158	1	1		2
206	2			2
218	18		63	81
220	2		5	7
231	1			1
Surface (chemin)	12			12
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>1</b>	<b>68</b>	<b>105</b>

La grande majorité du matériel lithique mis au jour dans le secteur de la berge ouest a été fait à partir de différentes variétés de cherts (n=26) ou de matières ressemblant macroscopiquement à du chert (**Tableau 20**). Si les teintes de gris dominant, on retrouve aussi des spécimens blanchâtres, bruns et noirs. La seconde matière en importance ressemble à un genre de schiste ardoisier gris (n=6), suivi par le quartz laiteux (n=3) et enfin la rhyolite

(n=2). Les matières sont généralement de grain fin à très fin, avec plus rarement un grain moyen (quartz et schiste ardoisier). Même si aucune analyse technologique n'a été réalisée, nous avons remarqué en examinant les éclats que quelques-uns étaient issus d'une taille de pièces bifaciales.

**Tableau 20 : Les matières premières des artefacts lithiques retrouvés dans les sondages du secteur de la berge ouest (zone 5).**

Couleur	Chert	Quartz laiteux	Rhyolite	Schiste ardoisier?	Total
Indéterminé/altéré	1				1
Blanchâtre	2	3			4
Gris	10			6	11
Gris et orangé	1				1
Gris foncé	5				5
Gris rubané	2				2
Brun	2				8
Noir	3				3
Verdâtre			2		2
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>37</b>

L'aire d'occupation mise au jour dans le secteur de la berge ouest semble avoir pour épïcêtre le sondage 218 si on se base sur la densité d'artefacts qu'il contient. Bien sûr, cette perception est probablement biaisée, puisqu'il est probable qu'une partie du site ait été emportée lors du rehaussement du lac. Cela pourrait être révélé notamment par la proximité du sondage 218 par rapport bord de l'eau actuel (1,85 m). Quoi qu'il en soit, le sondage 218 demeure pour l'heure le plus riche de ceux excavés et c'est probablement autour de celui-ci que se concentre la portion résiduelle de l'aire d'occupation. On y retrouve 18 petits éclats (esquilles) faits de matières variées et de bonnes qualités, possiblement des résidus de retouches d'outils pour la plupart. Qui plus est, les 63 os blanchis indiquent probablement qu'il y a eu un foyer à proximité, même si ce dernier n'a pas été retrouvé.

Concernant les artefacts gisant dans le chemin, un sondage a été réalisé dans le centre de la voie de circulation et il s'est avéré négatif. La portion supérieure des horizons naturels avait été décapée, mais on retrouve tout de même une petite couche de sable noirâtre 3 à 5 cm, probablement un Ah résiduel, reposant sur un sable brun orangé qui a été creusé sur 15 cm (horizon B). Il est difficile de savoir d'où proviennent exactement les artefacts, mais il est probable qu'ils soient issus des niveaux décapés et bouleversés par l'aménagement du chemin. Peut-être a-t-il pu y avoir aussi des sols rapportés ou déplacés pour l'aménagement du chemin, mais nous n'avons pas observé de remblais dans l'aire de circulation. Soulignons enfin qu'au nord du chemin on observe une pente ascendante vers le secteur de l'ancien verger. Si des contextes archéologiques sont présents à cet endroit, peut-être que l'érosion aurait pu faire dégringoler des artefacts jusqu'au chemin. Cette dernière supposition n'est pas la plus probable cependant.

En somme, le secteur de la berge ouest peut être interprété comme une petite aire d'occupation dont une partie a probablement été détruite par le rehaussement du lac. En effet, sa grande proximité de la berge actuelle rend probable l'idée que l'aire se poursuivait plus au sud avant le rehaussement du niveau d'eau. Les quelques indices recueillis indiquent probablement des activités de retouche d'outils en pierre et de consommation de nourriture. Aucun élément dans les artefacts ne permet d'apporter une datation à ce contexte

archéologique. Quant aux artefacts trouvés dans le chemin, leur contexte a été chamboulé et on ne peut pour le moment que proposer quelques hypothèses pour expliquer leur présence.

### Supervision archéologique (sous-opérations 5B à 5K)

En plus des sondages, nous avons réalisé la supervision archéologique de neuf tranchées excavées dans les environs du bureau-entrepôt et des rampes de mises en cale sèche (**Tableau 21**). Les trois premières ont été réalisées directement sous le plancher du sous-sol du bureau-entrepôt (5B, 5C et 5D) (**Figure 51**). Deux autres ont été excavées au sud du bâtiment (5E et 5F) et quatre autres entre les deux rampes de mise en cale sèche (5G, 5H, 5J et 5K). Les six tranchées à l'extérieur du bureau-entrepôt ont toutes été précédées d'un sondage manuel pour s'assurer qu'il n'y avait pas de contextes préhistoriques à leur endroit.

**Tableau 21 : Caractéristiques des sous-opérations 5B à 5K.**

Sous-opérations	Localisation	Dimensions	Profondeur	Découverte archéologique
5B	Portion sud-est du bureau-entrepôt	1,5 X 3,0 m	230 cm	Aucune
5C	Portion centrale du bureau-entrepôt	2,5 X 2,0 m	90 cm	Aucune
5D	Portion nord du bureau-entrepôt	2,0 X 2,0 m	100 cm	Aucune
5E	Au sud du bureau-entrepôt	1,5 X 1,8 m	130 cm	Aucune
5F	Au sud du bureau-entrepôt	1,5 X 1,8 m	120 cm	Aucune
5G	Entre les deux rampes de mise en cale sèche	1,0 X 1,0 m	65 cm	Aucune
5H	Entre les deux rampes de mise en cale sèche	1,0 X 1,2 m	90 cm	Aucune
5J	Entre les deux rampes de mise en cale sèche	1,0 X 1,4 m	90 cm	Aucune
5K	Entre les deux rampes de mise en cale sèche	1,1 X 1,1 m	90 cm	Aucune

Le bureau-entrepôt a été détruit en décembre 2018 et la prise d'échantillons sous le bâtiment était nécessaire pour évaluer si des contaminants étaient présents dans les sols. Après avoir retiré la fondation du bâtiment faite en blocs de béton, on voyait déjà bien que sa construction avait nécessité d'importants travaux d'excavation. Or, comme le terrain est en pente légère vers le lac, on constate que le plancher du sous-sol était enfoui plus profondément au nord (1,80 m) qu'au sud (60 cm). Les trois tranchées sont similaires et ont donné des résultats semblables. Elles ont toutes révélé un seul niveau de sable brun orangé à brun jaunâtre composé de nombreux galets. La tranchée 5B a été excavée une seconde fois en mai 2019, car des contaminants avaient été trouvés dans les échantillons de sols. Elle a donc été agrandie et excavée sur une plus grande profondeur (2,3 m). Aucune découverte archéologique n'a été faite dans ces trois tranchées.



Figure 51 : Vue de la sous-opération 5C (vue vers le nord-est; photo PC142120).

Les deux tranchées au sud du bureau-entrepôt (5E et 5F) n'ont révélé aucun contexte archéologique. Leur profil stratigraphique montre probablement que ce secteur près de la berge a été en partie remblayé. La tranchée 5E présente la succession de couches suivante (**Figure 52**) :

- 1) Sable orangé (15 cm)
- 2) Sable brun (20 cm)
- 3) Sable gris beigeâtre (15 cm)
- 4) Sable gris (15 cm)
- 5) Sable orangé (15 cm)
- 6) Sable brun (20 cm)
- 7) Sable beige (creusé sur 30 cm)



**Figure 52 : Paroi sud de la tranchée 5E (vue vers le sud; photo P5012690)**

Les quatre tranchées entre les rampes de mise en cale sèche (5G à 5K) sont de plus petites dimensions et présentent toutes la même stratigraphie (**Figure 53**). On retrouve ainsi un sol humique (30 cm) reposant sur un sable contenant des galets (creusé sur 35 à 60 cm). Outre quelques objets historiques épars (anthracite, clous tréfilés, verre à vitre, etc.), aucune découverte n'a été réalisée dans ces tranchées. Également, aucun plancher de bois n'a été observé à l'endroit des sondages.



**Figure 53 : Vue de la tranchée 5G (vue vers le sud; photo 95012699).**

## Conclusion de la zone 5

Les recherches dans la zone 5 se sont avérées fructueuses avec la découverte d'un vestige de fondation enfoui et d'un autre préservé dans le sous-sol du bureau-entrepôt. Les autres éléments de nature historique ont surtout été observés en surface et avaient déjà été notés lors de précédentes interventions (rampes de mise en cale sèche, fondation de béton). Un sondage a aussi livré une pièce de bois brûlé indiquant peut-être la présence d'un bâtiment incendié non loin ou simplement l'abandon d'un débris à cet endroit. Il n'en demeure pas moins que ces quelques trouvailles et le fait que divers bâtiments aient déjà pris place dans la zone 5 montrent qu'il pourrait y avoir plus de vestiges enfouis que ne le laissent paraître les sondages.

Du côté préhistorique, les sondages ont permis de circonscrire trois secteurs positifs venant s'ajouter aux découvertes déjà réalisées dans le passé. Ces trois secteurs ne forment pas nécessairement autant d'entités distinctes et formellement séparées les unes des autres. Il est possible en effet qu'elles fassent partie d'un même grand ensemble, probablement composé de multiples aires occupations faites des passages successifs des chasseurs-cueilleurs qui s'arrêtaient à cet endroit. Toutefois, il semble fondé de croire qu'une portion de l'occupation préhistorique de la zone 5 ait été détruite par le rehaussement du niveau d'eau du lac Témiscamingue. Les contextes préhistoriques mis au jour pourraient n'être ainsi qu'une parcelle d'un site jadis plus vaste.

Enfin, les trois tranchées creusées sous le plancher du sous-sol du bureau-entrepôt ont clairement démontré que cet espace avait déjà été largement excavé, occultant ainsi toute trace potentielle de vestiges archéologiques. Précisons que cela ne concerne que la portion sous la dalle de béton du bâtiment et non la partie sud-ouest du sous-sol qui est demeuré en sable et où le vestige de mur 5A200 a été préservé. Les six autres tranchées creusées en périphérie du bureau-entrepôt et entre les rampes de mise en cale sèche se sont aussi avérées négatives.

## Recommandations (zone 5)

- Autant que possible, il est recommandé de réaliser les futurs aménagements en dehors des secteurs ayant révélé des contextes préhistoriques et des vestiges historiques. Si des travaux doivent tout de même être réalisés, nous recommandons d'évaluer la possibilité d'en changer l'emplacement ou de les modifier pour éviter de devoir faire des excavations;
- Tout aménagement devant être obligatoirement fait dans les secteurs préhistoriques devrait être précédé d'une fouille archéologique. La méthodologie de cette fouille serait à adapter selon le secteur et le contexte des travaux projetés;
- Toute intervention réalisée dans le secteur des rampes de mise en cale sèche (caractérisation, décontamination, déboisement, restauration) devrait être faite sous supervision archéologique;
- Des excavations à l'ouest de l'auberge Jodoin, mais en dehors des secteurs préhistoriques, devraient être faites sous supervision archéologique, puisque les plans et photos anciennes montrent la présence de bâtiments dans cette portion de la zone 5.

## ZONE 6 : SECTEUR DE LA MAISON DU SURINTENDANT

La zone 6 correspond au secteur de la maison du surintendant (**Figure 54**), laquelle est située à l'ouest de la zone 5, à proximité de la berge du lac (**Figure 2** et **Figure 4**). La zone 6 avait déjà fait l'objet de sondages et d'une supervision de forages et de tranchées par le GRAO. Cette intervention avait permis la découverte de deux éclats dans le niveau d'humus (sondage C2) et quelques éclats ont aussi été découverts en surface dans le chemin longeant le lac, en face du bâtiment (GRAO 2015 : 19). L'emprise du GRAO recoupe en grande partie celle inventoriée en 2018. Cette dernière correspond d'abord à une bande entourant la maison sur une superficie d'environ 300 m<sup>2</sup> en plus d'une allée menant à son entrée. Également, elle inclut la petite pointe de sable s'avancant sur le lac là où sont préservés les restes d'un ancien quai. La zone 6 occupe une petite clairière entourée d'une forêt mixte. La berge est occupée par une petite plage en sable couverte d'herbe à puce, ce qui a limité notre intervention à une inspection visuelle à cet endroit.



Figure 54 : Vue de la zone 6 et de la maison du surintendant (vue vers le nord-ouest; photo P9080102).

La stratigraphie est ici aussi caractérisée par un podzol dont l'horizon Ae est souvent absent ou peu présent. Les sols présentent aussi une bonne proportion de cailloux. Les sondages réalisés à proximité de la maison du surintendant n'ont révélé aucun indice archéologique, sinon quelques objets historiques épars : un fragment de bouteille en verre transparent vert, deux douilles de fusil de calibre 12, une manille d'ancrage et une plaque de métal ferreux perforée. Quant à l'inspection visuelle de la plage et du chemin, elle n'a livré aucun artefact.



**Conclusion de la zone 6**

L'inventaire de la zone 6 n'a pas permis de mettre au jour de nouveaux indices archéologiques d'intérêt. L'emprise était toutefois assez limitée et le pourtour du bâtiment présentait de nombreux bouleversements liés à sa construction.

**Recommandations (zone 6)**

- Si les travaux se limitent aux abords du bâtiment, aucune nouvelle intervention archéologique n'est recommandée.
- Si des travaux devaient avoir lieu près du chemin du bord du lac, l'avis d'un archéologue serait requis au préalable en raison des découvertes préhistoriques faites par le GRAO (2015) à cet endroit.

### **ZONE 7 : EXTRÉMITÉ OUEST DE LA POINTE OPÉMICAN (L'ANCIEN MOULIN À SCIE)**

La zone 7 se situe dans le secteur de l'ancien moulin à scie localisé à l'extrémité ouest de la pointe Opémican (**Figure 2** et **Figure 5**). Elle occupe un espace boisé relativement plat situé à une altitude de 180 m ANMM. La zone 7 se situe entre le chemin longeant la berge du lac et le plan d'eau. Elle est en partie couverte par les vestiges de bois de l'ancien moulin à scie, lesquels sont toujours visibles en surface, bien qu'ils soient dans un état de dégradation avancée et recouverts par la végétation (**Figure 55**). De la machinerie et des canalisations associées au moulin sont également visibles. Le moulin a été construit vers 1904<sup>18</sup> et il fut démolé vers 1980 (Aecom 2011 : 13, 24; Léonidoff 1979 : 38-41). Outre les vestiges en surface, les sondages ont révélé de rares artefacts historiques (deux clous tréfilés et une bouteille de bière en verre transparent brun). L'inventaire de la zone 7 (sous-opération 7A) a permis en 2018 d'excaver neuf sondages positifs ayant révélé du matériel préhistorique.



**Figure 55 :** Vue de la zone 7 et d'une partie des vestiges du moulin à scie (vue vers l'est; photo P9090107).

Avant notre intervention, un seul sondage avait déjà été excavé à cet endroit par le GRAO (2015 : 7). Il avait livré du matériel préhistorique, alors qu'une inspection visuelle avait révélé quelques éclats et outils en pierres gisant en surface.

<sup>18</sup> Il fut toutefois érigé à partir de matériaux et équipement appartenant au moulin Latour construit en 1873 (Aecom 2011 : 13). Cet autre moulin ne se situe pas sur le site CfGt-8.

Le profil stratigraphique de ce secteur renvoie ici aussi à un podzol (**Figure 6, Tableau 22 et Tableau 23**). L'Ah est parfois recouvert d'une mince couche d'alluvions près de la rivière ou de remblais près du chemin longeant le lac (**Figure 56**). Le matériel préhistorique mis au jour dans les sondages se retrouve dans tous les horizons du podzol, incluant l'humus de surface (**Tableau 24**). C'est cependant l'horizon B qui compte au total le plus d'artefacts ( $n=56$ ), mais cela est dû surtout au sondage 187 qui en a livré 51 dans ce seul niveau. Le matériel mis au jour dans l'horizon B provient essentiellement des dix premiers centimètres de ce niveau. Si on se fie aux autres sondages, relativement peu de matériel a été découvert dans l'horizon B. Dans la plupart d'entre eux, ce sont les horizons Ah et Ae qui ont été les plus prodigues en matériel préhistorique, à l'exception du sondage 222 où c'est le niveau d'humus qui s'est avéré le plus riche.



Figure 56 : Paroi du sondage positif 186, secteur de l'ancien moulin à scie (zone 7) (vue vers le nord; photo P9090118).

**Tableau 22 : Description des données relatives au sondage 186**

Sondage 186			
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Humus	12 cm	Aucun
2	Sable grisâtre	3 cm	Aucun
3	Horizon Ah (sable)	3 cm	Niveau d'alluvions
4	Horizon Ae (sable)	10 cm	
5	Horizon B brun orangé	Creusé sur 20 cm	Artefacts préhistoriques

**Tableau 23 : Description des données relatives au sondage 222**

Sondage 222			
Séquence stratigraphique	Épaisseur moyenne	Artefacts	Commentaires/interprétations
1	Humus	10 cm	Présence de quelques pierres rougies, de charbon de bois et d'un os blanchi. Peut-être à proximité d'un ancien foyer.
2	Horizon Ah (sable)	7 cm	
3	Horizon B brun orangé devenant graduellement jaunâtre	Creusé sur 20 cm	

**Tableau 24 : Distribution verticale du matériel préhistorique retrouvé dans la zone 7.**

Sondages	Humus	Ah	Ah/Ae	Ae	B (interface supérieure)	Surface (chemin)	Indéterminé	Total
182				1				1
184					2			2
185		1		3				4
186			3		3			6
187					51			51
188							1	1
189			11					11
192				5				5
222	12	3						15
Surface (chemin)						3		3
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>56</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>99</b>

### Découvertes préhistoriques

Les sondages de la zone 7 ont permis de mettre au jour 99 objets associés à la période préhistorique (**Tableau 25**). De ce nombre, la grande majorité (n=91; 91,9%) est constituée par des éclats et fragments d'éclats. Toutes les autres classes d'objets ne sont représentées que par un ou deux spécimens. On retrouve ainsi quatre types d'outils : un éclat retouché, deux grattoirs, une pièce esquillée et un fragment de préforme bifaciale. Un nucléus en quartz laiteux a également été mis au jour et, fait intéressant, deux éclats issus du même sondage ont pu être remontés sur le bloc. Enfin, on retrouve un os blanchi, ainsi qu'un os « frais », mais ce dernier pourrait cependant être intrusif.

**Tableau 25 : Contenu de l'assemblage préhistorique retrouvé dans les sondages de la zone 7.**

Types d'objets	Sondages									Surface (chemin)	Total
	182	184	185	186	187	188	189	192	222		
Éclat	1	1	4	5	50	1	10	5	12	2	91
Éclat retouché									1		1
Grattoir					1					1	2
Pièce esquillée		1									1
Préforme bifaciale									1		1
Nucléus				1							1
Os blanchi									1		1
Os frais							1				1
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>51</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>99</b>

La matière première du matériel lithique mis au jour renvoie essentiellement à diverses variétés de cherts (n=72) de teintes beigeâtre, blanchâtre, grisâtre, noire et rosée (**Tableau 26**). La seconde matière en importance correspond au quartz laiteux (n=10), suivi par une matière pouvant ressembler à de la rhyolite grise, mais sans certitude (n=8). On retrouve aussi du quartzite (n=5) de différentes teintes et une matière grise à grain grossier de nature indéterminée (n=2).

**Tableau 26 : Les matières premières des artefacts lithiques retrouvés dans les sondages du secteur de la zone 7.**

Couleur	Chert	Rhyolite?	Matière indéterminée	Quartz laiteux	Quartzite	Total
Altéré	2					2
Beige	6					6
Blanchâtre	6			9	1	16
Blanc jaunâtre					1	1
Blanc translucide					2	2
Brunâtre	1					1
Gris	8	8		2		18
Gris bleuté	1					1
Gris foncé	4				2	5
Gris pâle	2					2
Gris zoné	2					2
Noir	1					1
Rosé	1					1
Translucide				1		1
Verdâtre	38					38
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>97</b>

D'un point de vue spatial, les sondages les plus riches se situent dans la portion ouest de l'emprise sondée. Or, cette distribution est peut-être biaisée par les aléas de l'échantillonnage, puisqu'il y a aussi des sondages plus pauvres dans cette portion de l'emprise.

Le sondage 187 est celui qui a livré le plus de matériel (n=51), dont un grattoir, des éclats, dont certains très petits, pourraient être des résidus de retouches d'outils. Un de ces petits éclats pourrait d'ailleurs avoir été détaché du grattoir mis au jour. Le sondage 187 pourrait donc avoir été ouvert à l'intérieur d'une aire d'activités techniques, peut-être pour l'utilisation d'outils devant être ponctuellement ravivés ou réparés.

Le sondage 222, situé juste au nord du sondage 187, vient en deuxième pour la densité de matériel (n=15). Il a livré douze éclats, un éclat retouché, un fragment de préforme bifaciale et un os blanchi. On y retrouve aussi quelques pierres rougies et parfois éclatées par le feu, ainsi que du charbon de bois en faible quantité. Il est donc possible que ce sondage soit situé à proximité d'une ancienne aire de combustion. Les évidences de chauffe et la proportion relativement élevée d'éclats et d'outils pourraient indiquer qu'il s'agit également d'une aire d'activité technique et domestique. La proximité des sondages 187 et 222 permet d'ailleurs de proposer qu'ils puissent faire partie de la même aire d'activité.

Le sondage 186 a quant à lui livré le seul nucléus qui a été taillé *in situ* si on en croit les deux éclats qui ont été remontés dessus. On retrouve aussi deux autres petits éclats, vraisemblablement issus du même nucléus, mais il n'a pas été possible de les remonter. La matière est un quartz laiteux de piètre qualité et affichant des propriétés clastiques assez mauvaises. Il est donc permis de se questionner sur l'utilité des éclats taillés qui semblent plutôt fragiles et les bords peu tranchants. Est-il possible que le nucléus soit en fait un ancien briquet et que les éclats taillés l'aient été pour rafraîchir le bord, lequel produit de meilleures étincelles lorsqu'il n'est pas émoussé? La présence d'abrasion sur les « plans de frappe » du petit bloc de quartz pourrait aussi suggérer une telle utilisation.

Le sondage 184 a permis de mettre au jour une pièce esquillée et un éclat, tous deux faits d'un chert ayant été altéré par le feu. Des évidences d'altération thermiques sont aussi perceptibles dans le matériel des sondages 182 et 185. Cela pourrait être le signe de la proximité d'une ancienne structure de combustion, mais les indices demeurent cependant assez minces.

Enfin, soulignons que la découverte du matériel préhistorique dans la séquence stratigraphique naturelle indique l'intégrité du tissu archéologique de la zone 7. Ici aussi, il est cependant possible qu'une partie du site ait été ensevelie sous les eaux du lac après qu'il ait été rehaussé. Étant donné que des sondages positifs ont été ouverts à l'intérieur du périmètre de l'ancien moulin, il semble évident que ce dernier a été érigé sur le site préhistorique, mais cela ne semble pas avoir affecté trop négativement ces contextes archéologiques. Léonidoff (1979 : 38) indique d'ailleurs que le moulin et son annexe « reposent sur un châssis en bois rond qui forme caisson dans la partie aval du terrain ainsi que sous celle se situant au-dessus de l'eau ». Il n'y aurait donc pas eu d'excavations pour construire la fondation du moulin.

### **Conclusion de la zone 7**

L'inventaire réalisé dans la zone 7 a révélé la présence d'une aire d'occupation préhistorique d'une superficie minimale d'environ 150 m<sup>2</sup>, mais il est fort possible qu'elle s'étende au-delà de l'emprise qui était à l'étude. On y retrouve des contextes archéologiques intègres et des indices d'au moins une aire d'activité technique et domestique.

### **Recommandations (zone 7)**

- Il est recommandé d'éviter autant que possible toute excavation dans l'aire d'occupation préhistorique de la zone 7. Si des travaux doivent être réalisés, nous recommandons d'évaluer la possibilité d'en changer l'emplacement ou de les modifier pour éviter de devoir faire des excavations. Par exemple, si une aire de circulation doit être aménagée, il est possible de poser à la surface du sol une couche

- de remblai sur laquelle serait déposé un trottoir de bois. De cette manière le site archéologique demeurerait intact;
- Si des excavations s'avèrent nécessaires dans l'aire d'occupation préhistorique, elles doivent être précédées d'une fouille archéologique. Si aucune excavation ne doit avoir lieu dans ce secteur, aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire. Cela dit, d'un point de vue scientifique, il pourrait être très pertinent de procéder tout de même à une fouille dans ce secteur qui renferme jusqu'à maintenant l'aire préhistorique la plus intacte de la pointe Opémican. Une telle recherche pourrait aussi se faire dans le cadre d'une activité de mise en valeur patrimoniale pour le parc national;
  - Concernant les vestiges du moulin à scie, il est recommandé de les laisser en place. Si toutefois leur démantèlement s'avérait nécessaire, il devrait être précédé d'un enregistrement archéologique complet (descriptions, modes de fabrication, photographie, plan à l'échelle) et d'une supervision archéologique durant les travaux. Des sondages devraient également être réalisés sous le vestige à la suite de son démantèlement.

## ZONE 8 : FORAGES SUBAQUATIQUES DANS LA BAIE D'OPÉMICAN

La zone 8 consiste en une série de forages subaquatiques réalisés dans la baie d'Opémican en octobre 2018. L'ouverture des carottes a été réalisée sous supervision archéologique, ce qui a permis de documenter les séquences stratigraphiques et de vérifier la présence de matériel anthropique (**Figure 58**). En tout, ce sont 27 carottes qui ont été examinées en 2018. Rappelons que des forages subaquatiques avaient déjà été réalisés dans la baie sous supervision archéologique lors des interventions du GRAO (2015) et d'Archéo-08 (2017). Ces dernières n'avaient mené à aucune découverte significative sous les eaux de la baie d'Opémican.

Les carottes ont révélé différents types de séquences stratigraphiques qui se répètent souvent avec quelques différences mineures. Voici les principaux types :

- Une épaisse couche de sable gris-brun surmonté d'une mince couche de matière organique ou parfois de limon gris (**Figure 57**);
- Sol limoneux gris très épais et très meuble reposant parfois sur un niveau de sable gris-brun parsemé de cailloux;
- Sable gris-brun avec cailloux reposant sur un sable limoneux.

Les seuls artefacts mis au jour dans les carottes renvoient à quelques fragments épars de brique, de verre à vitre, de scorie et d'anthracite. On n'a observé aucune concentration d'objet ni aucun sol qui pourrait indiquer un contexte archéologique particulier. Soulignons cependant que les carottes étaient d'un faible diamètre, ce qui restreignait beaucoup les chances de découvrir des artefacts.



Figure 57 : Vue de la carotte SED01 (vue vers le nord; photo PA161859).

### Conclusion de la zone 8

L'ouverture des carottes issues des forages subaquatiques dans la baie d'Opémican a été faite sous supervision archéologique, mais aucun élément significatif n'a été découvert. Seuls quelques objets épars ont été ponctuellement mis au jour et il s'agit de matériel assez commun dans les sols de la pointe Opémican (brique, verre à vitre, anthracite, scorie). Considérant la minuscule superficie couverte par chaque carotte, on ne peut considérer que



cette intervention et les précédentes comme ayant apporté une connaissance exhaustive du potentiel archéologique subaquatique de la baie d'Opémican. Elles sont également tout à fait inaptes à révéler la présence d'un vestige massif, comme une épave ou une ancienne structure immergée. Il demeure donc possible que la zone 8 conserve un potentiel archéologique qui devra être vérifié par d'autres méthodes.

### **Recommandations (zone 8)**

- Si la baie d'Opémican devait faire l'objet d'une décontamination, il est recommandé qu'elle soit coordonnée avec un inventaire préalable ou une supervision archéologique selon les types de travaux réalisés (dragage, pose d'une digue pour travailler à sec, etc.). Un archéologue devrait donc être consulté en amont du projet pour évaluer la meilleure méthodologie à adopter pour l'intervention archéologique;
- Advenant la réalisation de nouvelles carottes, il n'est pas recommandé qu'elles soient ouvertes sous supervision archéologique étant donné la très faible probabilité de rencontrer des éléments d'intérêt archéologique.

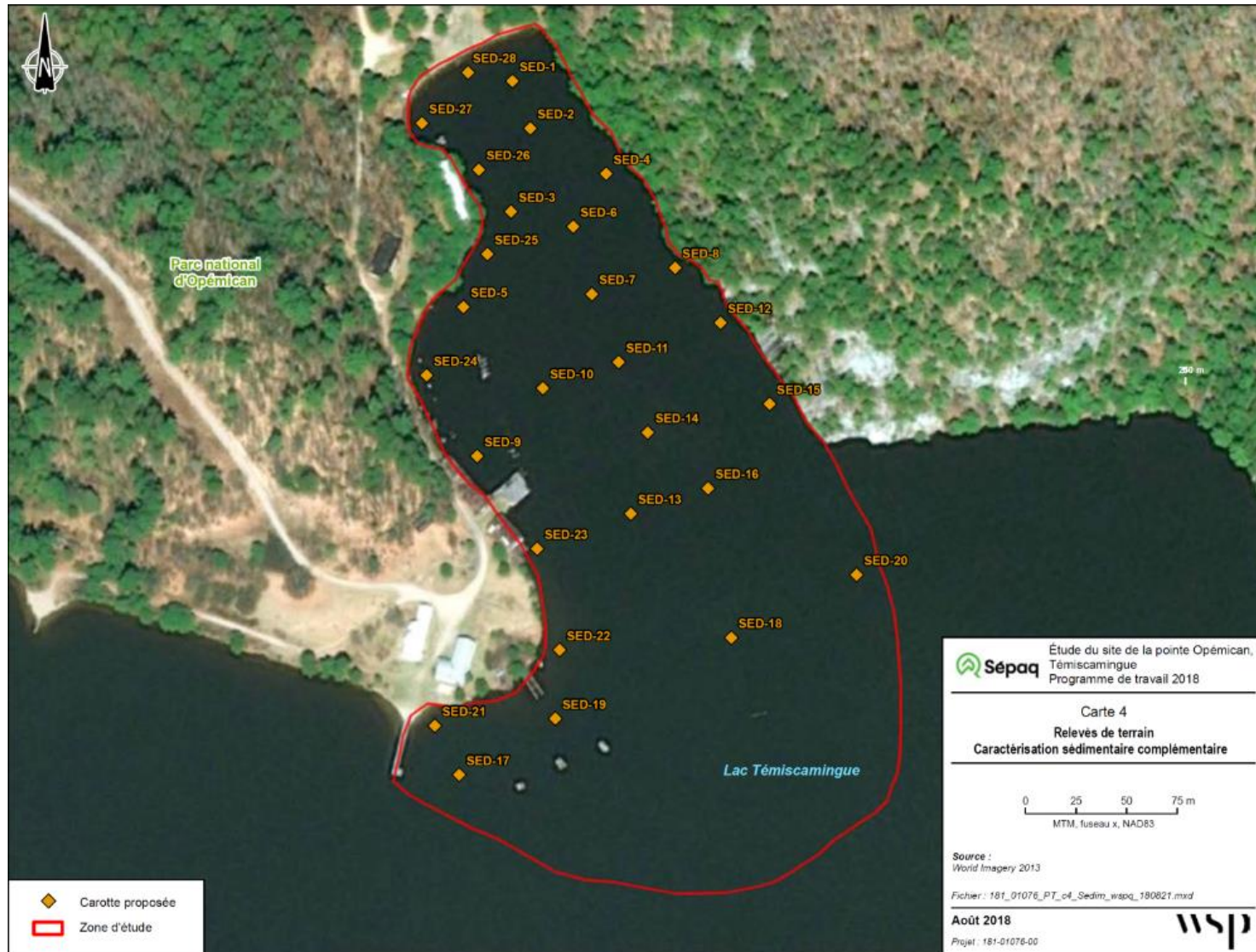


Figure 58 : Carte de l'emplacement des forages subaquatiques réalisée dans la baie d'Opémican (Source : WSP).

## **ZONE 9 : EXTRÉMITÉ NORD DE LA POINTE OPÉMICAN**

La zone 9 se situe à l'extrémité nord de la pointe Opémican, au nord du chemin Opémican et à l'ouest du centre de services du parc national (**Figure 2** et **Figure 3**). Elle se trouve juste au nord des limites du site archéologique CfGt-8 et du site patrimonial du Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican. Aucune excavation n'a été réalisée à cet endroit et l'intervention ne consistait qu'en la supervision du retrait de débris abandonnés dans la forêt. La majorité de ces éléments consistait en des barils de métal, ainsi que d'autres débris métalliques comme des câbles et des feuilles de tôle. Le retrait des débris s'est limité à un périmètre où la concentration était élevée. Or, on retrouve d'autres débris ici et là dans la forêt, mais ils ont été laissés en place en raison de leur dispersion et de la forte épaisseur de neige présente au moment de l'intervention.

Parmi les éléments non déplacés, on retrouve le vestige de ce qui semble être un caisson de quai flottant (**Figure 59**). Il s'agit d'une structure de 1,80 X 1,18 m et d'une épaisseur de 45 cm faite de planches (maintenus par des clous tréfilés) et à l'intérieur de laquelle on retrouve des flotteurs en métal. Ces derniers consistent en des sortes de boîtes métalliques quadrangulaires hermétiques de 108 X 30 X 40 cm. On a également retrouvé un autre flotteur plus loin dans la forêt et qui ne semble pas appartenir à la structure de quai.

La neige et le gel empêchaient de dégager convenablement le vestige sans risquer de l'endommager. Dans l'ensemble, il paraît néanmoins être dans un bon état de conservation, bien que le bois soit un peu abîmé. Il s'agit donc d'un vestige probablement unique ou assez rare d'un caisson de quai flottant préservé en entier. Qui plus est, il a fort probablement été fabriqué dans les ateliers de la pointe Opémican. Il présente donc une certaine valeur patrimoniale, notamment pour documenter les modes de fabrication de ce genre de structure et pour servir à de la mise en valeur publique. Le vestige de caisson de quai flottant a été laissé en place.



Figure 59 : Vestige de caisson de quai flottant (zone 9) (vue vers l'est; photo PC042009).

### Conclusion de la zone 9

La zone 9 n'a pas fait l'objet d'excavations, mais seulement du retrait de débris accumulés dans la forêt. Outre les barils et autres résidus métalliques qui ont été retirés, nous avons découvert un vestige de ce que nous croyons être un caisson de quai flottant ayant été abandonné non loin dans la forêt. Il a été sommairement documenté et laissé en place en raison d'une certaine valeur patrimoniale.

### Recommandations (zone 9)

- Aucune recommandation n'est faite par rapport aux débris qui ont été retirés par la pelle mécanique;
- Concernant le vestige de caisson de quai flottant, il présente une certaine valeur patrimoniale due à son intégrité et sa rareté. Nous recommandons donc de ne pas le détruire, mais de procéder à sa documentation et à sa conservation. Des travaux de consolidation et de traitement du bois pourraient s'avérer nécessaires pour assurer sa préservation. Ce vestige pourrait également être mis en valeur pour montrer aux visiteurs du parc comment étaient fabriqués les quais flottants. Il pourrait également servir de modèle advenant que l'on veuille reproduire à nouveau ce genre de structure, dans le cadre du programme de restauration des bâtiments et vestiges de la pointe Opémican.

## BILAN ET CONCLUSION

Les interventions menées par Artefactuel en 2018 et 2019 à la pointe Opémican ont permis plusieurs découvertes inédites apportant de nouveaux éléments de compréhension sur l'occupation du site CfGt-8. Les interventions ont consisté en un inventaire par sondages manuels suivi par une série de supervisions archéologiques durant des travaux de décontamination, d'aménagement ou pour la prise d'échantillon de sols. Au total, neuf zones ont été explorées en 2018 et elles faisaient presque toute partie des limites du site archéologique CfGt-8 et du site patrimonial du Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican. Des traces d'occupations préhistoriques ont été trouvées en plus grande concentration dans les environs de l'auberge Jodoin, de l'ancien potager et de la berge (zone 5), ainsi que dans le secteur de l'ancien moulin à scie (zone 7). Les artefacts mis au jour renvoient essentiellement en des éclats et outils en pierre taillée, ainsi que des fragments d'os calcinés. Même si aucune structure n'a été formellement découverte, la présence d'os blanchis, de charbon de bois et de pierres éparées altérées par la chaleur semble indiquer que certains sondages devaient se trouver en périphérie d'anciens foyers. Aucun outil cependant ne présente d'éléments stylistiques permettant de leur attribuer une datation particulière via la typologie. Soulignons aussi la découverte de deux artefacts préhistoriques isolés dans un sondage de la zone 2 et d'un éclat gisant en surface dans la zone 1.

Du côté de l'occupation historique des lieux, la majorité des découvertes consistent en des artefacts éparés associés à la vocation industrielle et forestière du site. On a retrouvé toutefois dans la zone 1 deux pièces de bois pouvant correspondre à des pilotis soutenant des bâtiments construits probablement durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Également, dans la zone 5, des sondages ont révélé un mur pouvant être associé à un bâtiment secondaire datant lui aussi de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Un autre vestige de mur a été retrouvé aussi non loin du premier dans le sous-sol du bureau-entrepôt. Il est pour le moment difficile de dire s'il fait partie du même ensemble que le premier ou s'il s'agit d'un vestige de bâtiment distinct. Les autres découvertes ont essentiellement été des éléments gisant en surface dans la forêt, dont plusieurs avaient déjà été mentionnés dans de précédents rapports archéologiques et historiques. Plusieurs de ces vestiges présentent une certaine valeur patrimoniale, ainsi qu'un intérêt pour la mise en valeur publique des attraits du parc national d'Opémican.

Le site patrimonial du Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican est un lieu riche autant pour son occupation historique, évidente par les nombreux vestiges et bâtiments préservés, que pour ses traces plus anciennes et plus discrètes laissées par les peuples autochtones nomades qui ont fréquenté régulièrement les lieux. Les interventions archéologiques de 2018 et de 2019 ont permis d'approfondir un peu plus ces deux moments charnières de l'histoire du site, mais encore bien des secrets demeurent enfouis dans les sols de la pointe Opémican.

## BIBLIOGRAPHIE

Aecom

- 2011 *Étude patrimoniale du site historique du poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican.* Rapport inédit.
- 2017 *Réhabilitation du remblai rive droite de la centrale des Cèdres Investigation d'une anomalie découverte au sonar multifaisceaux (Version préliminaire).* Hydro-Québec, rapport inédit.

Archéo-08

- 2011 *Le site Opémican : Expertise archéologique (CjGt-a).* Rapport inédit.
- 2016 *Rapport d'intervention archéologique Inventaire archéologique de la route d'accès et d'un puits de captage au Parc national d'Opémican, Société des établissements de plein air du Québec.* Rapport inédit.
- 2017 *Rapport d'intervention archéologique. Surveillance des travaux de caractérisation des sols et des sédiments, Parc national d'Opémican, Société des établissements de plein air du Québec.* Rapport inédit.
- 2019 *Rapport d'intervention archéologique Surveillance des travaux de réfection de la dalle de béton (abri de fabrication des estacades) et démolition du hangar à métaux, Parc national d'Opémican Société des établissements de plein air du Québec.* Rapport inédit.

Bergeron, Carine

- 2017a *Volet 2 - Synthèse de bandes audio-vidéos. Projet #07-10358.* Rapport inédit remis à la Sépaq.
- 2017b *Poste de relais du flottage du bois d'Opémican. Volet 3 - État des connaissances.* Rapport inédit remis à la Sépaq.

Cloutier, Maryse

- 2011 *État des connaissances. Projet de parc national d'Opémican.* Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs, Service des parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs.

GRAO

- 2014 *Le site patrimonial de Poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican (CjGt-a) : état des lieux.* Rapport inédit.
- 2015 *Évaluation archéologique préliminaire et surveillance des travaux de caractérisation des sols de 2014. Le site patrimonial du poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican - CjGt-8. Parc national d'Opémican.* Rapport inédit.

Lemire, Nicole

- 1987 *Histoire de l'exploitation forestière du flottage du bois et du site d'Opémican. Le Site d'Opémican raconté par ses travailleurs (1916-1987).* Travail présenté à la Société historique d'Opémican inc.

Leonidoff, Georges-Pierre

- 1979 *Le complexe forestier d'Opémican au Témiscamingue.* CELAT, Université Laval.

Pintal, Jean-Yves

- 2016a *Parc national d'Opémican, secteur de la pointe d'Opémican. Étude de potentiel archéologique.* Rapport inédit.

2016b *Parc national d'Opémican. Aménagement de la zone de services. Hébergements d'expérience, boucles A, B et C. Boucle Hutoxia. Inventaire archéologique.* Rapport inédit.

Riopel, Marc

1987 *Opémican, au coeur de l'histoire de la forêt et de la drave aux lacs Témiscamingue et Kipawa, 1860-1987.* Étude présentée au Comité de gestion d'Opémican.

SIGÉOM (Système d'information géominière du Québec)

2019 « Carte interactive » [ressource en ligne], page consultée le 1er avril 2019 :  
[http://sigecom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108\\_afchCarteIntr](http://sigecom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr)

Vincent, Jean-Serge et Léon Hardy

1977 « L'évolution et l'extension des lacs glaciaires Barlow et Ojibway en territoire québécois ». *Géographie physique et quaternaire*, vol. 31, n° 3-4 : 357-372.

**ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES**

No	Description	Orient.	Date
1859	Carotte SED01	-	16/10/2018
1860	Carotte SED02	-	16/10/2018
1861-62	Carotte SED04	-	16/10/2018
1863	Carotte SED03	-	16/10/2018
1864	Carotte SED22	-	16/10/2018
1865	Carotte SED23	-	16/10/2018
1866	Paroi du sondage 208	S	16/10/2018
1867-68	Ambiance - tamisage	-	16/10/2018
1869-70	Paroi du sondage 209	N	16/10/2018
1871	Carotte SED09	-	16/10/2018
1872-73	Carotte SED10		16/10/2018
1874	Paroi du sondage 212	N	16/10/2018
1875-81	Ambiance		17/10/2018
1882	Carotte SED21		17/10/2018
1883-85	Ambiance		17/10/2018
1886-88	Paroi du sondage 213	E	17/10/2018
1889	Vue générale du sondage 213	E	17/10/2018
1890	Paroi du sondage 214	E	17/10/2018
1891-92	Paroi du sondage 213 (agrandi)	S	17/10/2018
1893	Vue générale des sondages 213, 214 et 215	E	17/10/2018
1894	Paroi du sondage 215	E	17/10/2018
1895-96	Paroi du sondage 215	N	17/10/2018
1897	Paroi du sondage 216	N	17/10/2018
1898	Paroi du sondage 217	E	17/10/2018
1899-1900	Paroi du sondage 218	E	17/10/2018
1901	Paroi du sondage 219	N	18/10/2018
1902-03	Paroi du sondage 220	N	18/10/2018
1904	Vue générale des sondages 218 et 220	SW	18/10/2018
1905	Vue générale des sondages 218 et 220	SE	18/10/2018
1906-07	Paroi du sondage 222	N	18/10/2018
1908	Vue générale du sondage 222	E	18/10/2018
1909	Vue générale du sondage 222	S	18/10/2018
1910	Paroi du sondage 224	N	19/10/2018
1911	Vue générale du sondage 226	E	19/10/2018
1912	Échantillon en surface de WSP (H-TR-18-01E)	SW	19/10/2018
1913	Échantillon en surface de WSP (H-TR-18-01E)	N	19/10/2018
1914-15	Paroi du sondage 225	E	19/10/2018
1916	Paroi du sondage 228	N	19/10/2018
1917	Paroi du sondage 231	W	19/10/2018



## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

1918	Paroi du sondage 231	E	19/10/2018
1919	Paroi du sondage 232	E	19/10/2018
1920	Excavation pour le réservoir de mazout (sous-opération 3B)	N	27/11/2018
1921	Excavation pour le réservoir de mazout (sous-opération 3B)	NE	27/11/2018
1922-1925	Excavation pour le réservoir de mazout (sous-opération 3B)	N	27/11/2018
1926-1930	Vue du réservoir de mazout dégagé et sorti	-	27/11/2018
1931	Excavation dans la clairière (zone 1)	S	27/11/2018
1932-33	Excavation dans la clairière (zone 1)	SE	27/11/2018
1934-36	Excavation dans la clairière (zone 1)	N	27/11/2018
1937	Excavation dans la clairière (zone 1)	NW	27/11/2018
1938-1939	Ambiance	-	27/11/2018
1940-1941	Excavation dans la clairière (zone 1)	E	27/11/2018
1942	Ambiance	-	27/11/2018
1943-44	Longue pièce de bois sur la clairière (zone 1)	W	27/11/2018
1945-46	Longue pièce de bois sur la clairière (zone 1)	S	27/11/2018
1947	Longue pièce de bois sur la clairière (zone 1)	E	27/11/2018
1948	Longue pièce de bois sur la clairière (zone 1)	S	27/11/2018
1949-51	Vestige 1B100 (zone 1)	W	27/11/2018
1952	Vestige 1B100 (zone 1)	S	27/11/2018
1953-56	Vestige 1B100 (zone 1)	E	27/11/2018
1957-1959	Ambiance	-	28/11/2018
1960-61	Excavation clairière, portion est (zone 1)	SW	28/11/2018
1962	Excavation clairière, portion est (zone 1)	S	28/11/2018
1963	Artefacts découverts dans la zone 1	SE	28/11/2018
1964	Excavation clairière, portion est (zone 1)	W	28/11/2018
1965	Brique avec marque provenant de la portion est de la zone 1	-	28/11/2018
1966	Artefact provenant de la portion est de la zone 1	-	28/11/2018
1967-1968	Excavation clairière, portion nord de la zone 1	S	28/11/2018
1969	Sols excavés dans la zone 1	E	28/11/2018
1970	Tête de lit (?) retrouvée sur la clairière (zone 1)	-	29/11/2018
1971-1972	Clairière en grande partie excavée (zone 1)	SW	29/11/2018
1973	Artefacts échantillonnés sur la clairière (zone 1)	-	29/11/2018
1974-1976	Secteur de la clairière à être excavé (zone 1)	SW	30/11/2018
1977-78	Vestige 1B200	SW	30/11/2018
1979	Vestige 1B200	E	30/11/2018
1980-81	Vestige 1B200	NE	30/11/2018
1982	Vestige 1B200	SW	30/11/2018
1983	Vestige 1B200	S	30/11/2018
1984-1987	Début excavation dans le chemin (zone 2)	N	30/11/2018
1988-1990	Ambiance	-	30/11/2018
1991	Excavation dans le chemin (zone 2) : paroi naturelle extrémité sud, à l'ouest du chemin (secteur non aménagé).	S	30/11/2018

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

1992-1993	Excavation dans le chemin - paroi au centre du chemin (zone 2)	N	30/11/2018
1994-1995	Excavation dans le chemin - paroi au centre du chemin (zone 2)	N	30/11/2018
1996-1999	Fin excavation dans le chemin (zone 2)	N	30/11/2018
2000-2001	Briques trouvées sur la clairière (zone 1)	-	30/11/2018
2002-2003	Excavation de la clairière portion ouest (zone 1)	W	03/12/2018
2004	Déchets à enlever près du Centre de service (zone 9)	N	04/12/2018
2005-2007	Déchets à enlever près du Centre de service (zone 9)	S	04/12/2018
2008-09	Vestige de quai dans la zone de déchets à enlever (zone 9)	SE	04/12/2018
2010-11	Vestige de quai dans la zone de déchets à enlever (zone 9)	E	04/12/2018
2012	Vestige de quai dans la zone de déchets à enlever (zone 9)	SE	04/12/2018
2013	Zone de déchets à enlever près du Centre de service (zone 9)	S	04/12/2018
2014-2015	Vestige de quai dans la zone de déchets à enlever (zone 9)	E	04/12/2018
2016	Vieux réservoir en tôle dans la zone de déchets (zone 9)	NW	04/12/2018
2017	Zone de déchets une fois les déchets enlevés (zone 9)	S	04/12/2018
2018	Zone de déchets une fois les déchets enlevés (zone 9)	N	04/12/2018
2019	Excavation du secteur des scories (sous-opération 3C)	SW	04/12/2018
2020	Excavation du secteur des scories (sous-opération 3C)	NW	04/12/2018
2021-2035	Photo de l'intérieur de l'atelier de mécanique et de forge	-	04/12/2018
2036-2038	Ambiance	-	04/12/2018
2039-2040	Vestige 5A200	NE	05/12/2018
2041	Vestige 5A200	NW	05/12/2018
2042	Vestige 5A200	E	05/12/2018
2043	Fondation en blocs de béton du bureau-entrepôt	NW	05/12/2018
2044	Fondation en blocs de béton du bureau-entrepôt	SW	05/12/2018
2045-2048	Vestige 5A200 (détail)	NW	05/12/2018
2049-50		NE	05/12/2018
2051-2052	Bureau-entrepôt en cours de démolition	S	05/12/2018
2053	Vue du secteur du réservoir enfoui et des scories (sous-opération 3B et 3C)	NE	05/12/2018
2054-2055	Tranchée des scories avant le retrait des arbres (sous-opération 3B)	W	05/12/2018
2056	Tranchée des scories après le retrait des arbres (sous-opération 3B)	SW	05/12/2018
2057-58	Tranchée des scories après le retrait des arbres (sous-opération 3B)	W	05/12/2018
2059	Tranchée des scories après le retrait des arbres (sous-opération 3B)	S	05/12/2018
2060-2063	Massif de béton du treuil à vapeur (sous-opération 3B)	W	05/12/2018
2064	Massif de béton du treuil à vapeur (sous-opération 3B)	N	05/12/2018
2065	Massif de béton du treuil à vapeur (sous-opération 3B)	W	05/12/2018
2066-69	Massif de béton du treuil à vapeur (sous-opération 3B)	N	05/12/2018
2070-73	Massif de béton du treuil à vapeur (sous-opération 3B)	W	05/12/2018
2074-75	Massif de béton du treuil à vapeur (sous-opération 3B)	NW	05/12/2018
2076-77	Massif de béton du treuil à vapeur (sous-opération 3B)	S	05/12/2018
2078	Massif de béton du treuil à vapeur (sous-opération 3B)	NE	05/12/2018

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

2079-82	Massif de béton du treuil à vapeur (sous-opération 3B)	N	05/12/2018
2083	Massif de béton du treuil à vapeur (sous-opération 3B)	E	05/12/2018
2084	Massif de béton du treuil à vapeur (sous-opération 3B)	N	05/12/2018
2085-2086	Tranchée électrique en excavation (sous-opération 3D)	N	10/12/2018
2087	Paroi est de la tranchée électrique avec fondation de la forge (sous-opération 3D)	E	10/12/2018
2088	Paroi nord de la tranchée électrique avec fondation de la forge (sous-opération 3D)	N	10/12/2018
2089	Tranchée électrique en fin d'excavation (sous-opération 3D)	E	10/12/2018
2090	Vue générale de la tranchée électrique (sous-opération 3D)	SE	10/12/2018
2091-2092	Bureau-entrepôt en cours de démolition	SE	10/12/2018
2093-95	Vestige 5A200	N	13/12/2018
2096	Vestige 5A200	NW	13/12/2018
2097-99	Vestige 5A200	E	13/12/2018
2100-02	Vestige 5A200	NE	13/12/2018
2103	Vestige 5A200	S	13/12/2018
2104-2113	Bureau-entrepôt en cours de démolition	Varié	14-12-2018
2114	Paroi est de la tranchée du sous-sol du bureau-entrepôt	E	14-12-2018
2115-2116	Paroi est de la sous-opération 5B	E	14-12-2018
2117	Paroi est de la sous-opération 5B	E	14-12-2018
2118-2120	Paroi est de la sous-opération 5C	E	14-12-2018
2121	Paroi est de la sous-opération 5C	N	14-12-2018
2122-2123	Paroi est de la sous-opération 5D	NE	14-12-2018
2672-2673	Lieu de découverte d'une pointe de flèche en 2016 sur la berge en érosion de la zone 5	NW	01/05/2019
2674-2677	Lieu de découverte d'une pointe de flèche en 2016 sur la berge en érosion de la zone 5	N	01/05/2019
2678	Lieu de découverte d'une pointe de flèche en 2016 sur la berge en érosion de la zone 5	E	01/05/2019
2679-80	Amas de débris dans la zone 4	W	01/05/2019
2681-2683	Vue de l'aire préhistorique près de l'auberge et du bureau-entrepôt démoli	NE	01/05/2019
2684	Emplacement du bureau-entrepôt démoli	NE	01/05/2019
2685-2686	Vue de l'aire préhistorique près de l'auberge et du bureau-entrepôt démoli	SW	01/05/2019
2687	Vue de la baie d'Opémican avec le niveau d'eau bas	S	01/05/2019
2688	Vue de la baie d'Opémican avec le niveau d'eau bas	NE	01/05/2019
2689-2691	Paroi de la tranchée 5E	S	01/05/2019
2692-2693	Paroi de la tranchée 5B	S	01/05/2019
2694-2697	Paroi de la tranchée 5F	W	01/05/2019
2698-2799	Vue de la tranchée 5G	S	01/05/2019
2700	Paroi de la tranchée 5G	S	01/05/2019
2701-2702	Vue de la tranchée 5K	E	01/05/2019
2703	Paroi de la tranchée 5K	E	01/05/2019

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

2704-2705	Vue de la tranchée 5J	E	01/05/2019
2706	Paroi de la tranchée 5J	E	01/05/2019
2707-2709	Paroi de la tranchée 5H	S	01/05/2019
2713-2714	Amas de débris de la zone 1, portion est	E	15-05-2019
2715-2721	Amas de débris de la zone 1, portion est	N	15-05-2019
2722-2727	Amas de débris de la zone 1, portion est	W	15-05-2019
2728-2730	Amas de débris de la zone 1, portion est	E	15-05-2019
2731-2732	Amas de débris de la zone 1 (détail)	SE	15-05-2019
2733-2737	Amas de débris de la zone 1 (détail du chaland/scow)	SE	15-05-2019
2738-2740	Amas de débris de la zone 1 (détail)	S	15-05-2019
2741-2743	Vue du chaland/scow depuis l'extrémité sud	NE	15-05-2019
2744	Détail de l'extrémité sud-ouest du chaland/scow	NE	15-05-2019
2745-2753	Différentes parties du côté du chaland/scow	E	15-05-2019
2754-2756	Vue du chaland/scow depuis l'extrémité nord	S	15-05-2019
2757	Débris de métal à l'extrémité nord-ouest de la zone 1	SO	15-05-2019
2758-2759	Débris de métal à l'extrémité nord-ouest de la zone 1	NE	15-05-2019
2760-2765	Éléments d'estacades de l'amas de débris	S	15-05-2019
2766-2767	Éléments d'estacades de l'amas de débris	W	15-05-2019
2768-2770	Éléments d'estacades de l'amas de débris	W	15-05-2019
2771-2773	Éléments d'estacades de l'amas de débris	N	15-05-2019
2774-2776	Éléments d'estacades de l'amas de débris	NE	15-05-2019
2777-2781	Éléments d'estacades de l'amas de débris	SW	15-05-2019
2782-2783	Éléments d'estacades de l'amas de débris	S	15-05-2019
2784-2787	Vue du dessous du chaland/scow	-	15-05-2019
2789-2796	Extrémité nord du chaland/scow après nettoyage	S	15-05-2019
2797-2798	Extrémité nord du chaland/scow après nettoyage	W	15-05-2019
2799-2801	Extrémité nord du chaland/scow après nettoyage	E	15-05-2019
2802	Extrémité nord du chaland/scow après nettoyage	S	15-05-2019
2803	Vue générale de la zone 1 et de l'amas de débris	E	15-05-2019
2804	Vue du dessous du chaland/scow	-	15-05-2019
2805-2813	Extrémité sud du chaland/scow après nettoyage	N	15-05-2019
2814	Extrémité sud du chaland/scow après nettoyage	NW	15-05-2019
2815-2821	Extrémité sud du chaland/scow après nettoyage	E	15-05-2019
2822	Extrémité sud du chaland/scow après nettoyage	NE	15-05-2019
2823-2824	Vestige de bois en surface (ancienne grange?)	N	15-05-2019
2825	Vestige de bois en surface (ancienne grange?)	E	15-05-2019
2826-2827	Vestige de bois en surface (entrepôt?)	NE	15-05-2019
2828-2829	Vestige de bois en surface (entrepôt?)	N	15-05-2019
2830-2831	Amas de débris partiellement enlevé	NW	16-05-2019
2832-2833	Amas de débris partiellement enlevé	E	16-05-2019
2834-2835	Éléments d'estacades conservés	-	16-05-2019

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

2836-2837	Enlèvement des débris en cours	N	16-05-2019
2838-2839	Débris de poêle	-	16-05-2019
2840	Enlèvement des débris en cours	E	16-05-2019
2841	Face est du chaland/scow	W	16-05-2019
2842-2844	Face est du chaland/scow	SW	16-05-2019
2845-46	Petite tranchée creusée pour le retournement du chaland/scow	N	16-05-2019
2847-2853	Petite tranchée creusée pour le retournement du chaland/scow	S	16-05-2019
2854-2874	Opération de retournement du chaland/scow	S	16-05-2019
2880	Sondages manuels sous le chaland/scow	N	16-05-2019
2881-2883	Chaland/scow après retournement	N	16-05-2019
2884	Chaland/scow après retournement	S	16-05-2019
2885	Détail du chaland/scow	S	16-05-2019
2886	Enlèvement des débris sous l'emplacement originel du chaland/scow	S	16-05-2019
2887-2788	Vestige de bois en surface (entrepôt) (zone 1)	N	16-05-2019
2889	Vestige de bois en surface (entrepôt) (zone 1)	NE	16-05-2019
2890	Vestige de bois en surface (entrepôt) (zone 1)	S	16-05-2019
2891	Bloc erratique avec câble d'acier (zone 1)	E	16-05-2019
2892-2893	Vestiges de chaloupes en surface (zone 1)	NE	16-05-2019
2894-2896	Vestiges de chaloupes en surface (zone 1)	NW	16-05-2019
2897-2898	Structure circulaire en brique (zone 1)	N	16-05-2019

## ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES ARTEFACTS PRÉHISTORIQUES

# Cat.	Type d'objet	Nb de pièces	Sondage	Sous-op.	Secteur	Niveau	État de conservation	Matière première	Couleur	Texture	Commentaires
1050	Éclat	1	Surface	1A	Clairière	Surface (chemin)	fragment	chert	gris beigeâtre	très fine	Petites retouches, mais probablement due au piétinement
1051	Grattoir	1	139	2A		Ah	Entier	Rhyolite?	verdâtre	fine	Front côté proximal et retouches continues sur bord droit; pièce peut-être un peu émoussée (roulée par l'eau?)
1052	Fragment d'outil?	1	139	2A		Ah	fragment	Chert	Gris	fine	Petit fragment roulé aux bords arrondis et présentant de la retouche résiduelle. Possiblement présence de retouches non anthropiques (piétinement, brassage dans l'eau) car présence de retouches sur tous les bords du fragment.
1053	Éclat	1	202	5A	Potager	base du labour	Complet	Chert	Gris beigeâtre	fine	Distal manquant.
1054	Éclat retouché	1	150	5A	Auberge	Podzol	complet	Chert	Gris verdâtre	fine	Gros éclat avec petites retouches sur bord droit, mais cassure empêche de voir toute la partie active; fragment du bord gauche cassé et remonté.
1055	Éclat	6	150	5A	Auberge	Podzol	Entier et fragm	Rhyolite	verdâtre	grossière	Éclats (4) et fragment (2) d'une même rhyolite.
1055	Éclat	1	150	5A	Auberge	Podzol	Complet	Chert	Gris pâle	très fine	Petit éclat probablement détaché par percussion bipolaire sur enclume, peut-être d'une pièce esquillée
1055	Fragment roulé	1	150	5A	Auberge	Podzol	fragment	Chert?	blanc	fine	Petit fragment angulaire aux bords arrondis, possiblement roulés par l'eau
1056	Os blanchis	8	150	5A	Auberge	Podzol	fragment				Fragment relativement gros pour des os blanchis, un montre d'ailleurs une petite épiphyse ou surface articulaire
1057	Éclat	1	152	5A	Auberge	B	fragment	Chert	verdâtre	fine	Talon écrasé
1058	Ébauche bifaciale	1	158	5A	Berge ouest	Horizon B	fragment	Chert	Gris rubané	très fine	Fragment de ce qui semble être un bord d'ébauche ou de préforme bifaciale cassée en raison d'un défaut dans la matière première. On voit une grosse cavité sphérique avec de la matière oxydée dedans. Retrouvé dans les 10 premiers cm de l'horizon B.
1059	Éclat	1	158	5A	Berge ouest	Horizon B	fragment	Chert	Gris et orangé	très fine	Peut-être même matière que le fragment d'ébauche #1058.

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

1060	Éclat?	1	161	5A	Potager	Labour (pièce de bois)	Entier	Quartz	Blanche et gris foncé	grossière	Grosse pièce angulaire de quartz de mauvaise qualité. Possiblement préhistorique, mais peut-être un fragment involontaire associé à la période historique.
1061	Éclat	1	167	5A	Potager	Labour	fragment	Rhyolite?	Gris foncé	fine	talon absent; belle matière fine qui ressemble à du chert, mais présence de phénocristaux
1062	Fragment d'outil?	1	167	5A	Potager	Labour	fragment	Chert	gris pâle	fine	Petit fragment avec esquille sur un bord résiduel; peut-être un fragment de pièce esquillée (?)
1063	Éclat	1	167	5A	Potager	B	Complet	Rhyolite	Gris pâle zoné	fine	Éclat de taille bifacial
1063	Éclat	1	167	5A	Potager	B	Entier	Chert	Brun grisâtre	fine	Petite esquille
1064	Os blanchis	5	168	5A	Potager	Labour	fragment				
1065	Pièce esquillée	1	169	5A	Potager	Labour	Entier	Chert	Gris	très fine	Un axe de percussion et présence de pseudo-cortex sur un bord.
1066	Éclat	1	170	5A	Potager	Labour	fragment	Chert	Gris foncé	très fine	Talon absent
1066	Éclat	1	170	5A	Potager	Labour	fragment	Rhyolite?	verdâtre	fine	
1067	Éclat	1	170	5A	Potager	Interface Ah/B	Fragment	Quartz hyalin	Transparent	très fine	
1068	Éclat	1	173	5A	Potager	Labour	Entier	Chert	Beige	fine	
1068	Éclat	1	173	5A	Potager	Labour	Entier	Rhyolite	Gris foncé	fine	
1069	Pièce esquillée	1	174	5A	Potager	Labour ou Ah résiduel	Entier	Chert/calc édoine/agate	Gris zoné	très fine	Un axe de percussion. Matière de très bonne qualité, pseudo-cortex à une extrémité. Présence d'abrasion sur les bords latéraux, mais peut-être occasionnés par les labours.
1070	Éclat	1	175	5A	Potager	Labour	Entier	Chert	Gris	fine	Présence de variations oxydées plus grossières dans la matière.
1070	Éclat	1	175	5A	Potager	Labour	Entier	Chert/calc édoine/agate	Gris pâle zoné	très fine	Présence de pseudo-cortex
1071	Éclat	1	87	5A	Potager	Labour	Complet	Chert	Gris et beige	fine	
1072	Éclat brûlé	1	87	5A	Potager	Labour et B	Complet	Chert Onondaga?	Gris foncé bleuté (brûlé)	fine	Deux fragments remontés, l'un du niveau de labour, l'autre de l'horizon B. Beaucoup de cupules thermiques.
1073	Éclat	1	193	5A	Secteur nord-est	Remblai	Complet	Rhyolite?	Gris verdâtre	fine	

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

1074	Éclat	27	194	5A	Auberge	B		Rhyolite	verdâtre	fine	Petits éclats et esquilles, plusieurs sont issus d'une taille bifaciale, mais possible aussi que d'autres proviennent de la retouche d'autres types d'outils. Matière première présente un peu de variabilité, difficile de dire si c'es la même pour toutes les pièces.
1074	Éclat	4	194	5A	Auberge	B		Cherts variés	variées	fine	Petits fragments d'éclats en chert de différentes couleurs (beige, gris foncé, gris pâle, altéré par le feu)
1074	Éclat	5	194	5A	Auberge	B		Quartz	jaunâtre	Moyenne	Petites esquilles, probablement de retouches d'outil
1074	Éclat	1	194	5A	Auberge	B	Complet	Chert	Gris	fine	Éclat probablement produit par taille bipolaire sur enclume; cortex patiné de galet couvre toute la face supérieure.
1075	Os blanchi	1	194	5A	Auberge	B	Fragment				
1076	Éclat	1	195	5A	Auberge	1 - Remblais de surface	Entier	Chert	gris pâle	très fine	
1076	Fragment	1	195	5A	Auberge	1 - Remblais de surface	Fragment	Quartz laiteux	blanchâtre	fine	Fragment angulaire de quartz, possiblement naturel
1077	Éclat	3	195	5A	Auberge	2 - Humus	Fragment	Cherts variés			Petits fragments de trois cherts différents (noire très fine, gris pâle fine, grise altérée par le feu).
1078	Os blanchis	14	195	5A	Auberge	2 - Humus	Fragment				Petits fragments d'os
1079	Éclat	3	195	5A	Auberge	3 - Ah		Chert	Noir	très fine	Petits éclats, dont un probablement détaché d'une pièce esquillée
1079	Éclat	1	195	5A	Auberge	3 - Ah		Chert	gris pâle	très fine	
1079	Éclat	3	195	5A	Auberge	3 - Ah		Rhyolite	Gris foncé	fine	
1079	Éclat	11	195	5A	Auberge	3 - Ah		Cherts variés			Petits éclats et fragments de diverses matières, probablement du chert dont plusieurs sont altérés par le feu.
1080	Os blanchis	52	195	5A	Auberge	3 - Ah	Fragment				Minuscule et plus gros fragments d'os blanchis
1081	Éclat	1	195	5A	Auberge	4 - B	Fragment	Chert	Gris	très fine	Minuscule fragment d'éclat
1082	Os blanchis	37	195	5A	Auberge	4 - B	Fragment				Minuscule et plus gros fragments d'os blanchis. Un os plat (côte ?).
1083	Éclat	1	196	5A	Auberge	Ah	Entier	Chert	Altéré	fine	Éclat rougi par le feu, face supérieure entière corticale (galet roulé), probablement détachée d'un petit galet par percussion bipolaire sur enclume.
1084	Éclat	1	198	5A	Auberge	Ah	Entier	Quartzite	Transparent	Moyenne	
1085	Éclat	1	199	5A	Potager	Labour	Complet	Chert	Gris pâle	très fine	
1086	Os blanchis	7	199	5A	Potager	Labour	Fragment				Petits fragments, sauf un assez gros.



## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

1087	Éclat	2	200	5A	Potager	Labour	Entier et fragment	Quartzite	Translucide jaunâtre	fine	
1087	Éclat	2	200	5A	Potager	Labour	Entier	Chert	brun grisâtre	très fine	Esquilles de retouches?
1087	Éclat	1	200	5A	Potager	Labour	Entier	Chert	Gris	fine	
1087	Éclat	1	200	5A	Potager	Labour	Fragment	Chert	Altéré	fine	Petit fragment brûlé, cupules thermiques.
1088	Os blanchis	1	200	5A	Potager	Labour	Fragment				
1089	Éclat	1	200	5A	Potager	B	Fragment	Quartzite	blanc jaunâtre	fine	
1090	Éclat	1	201	5A	Potager	Labour	Entier	Quartzite	Blanc jaunâtre	fine	
1091	Éclat	1	201	5A	Potager	B	Complet	Quartzite	Blanc jaunâtre	fine	
1091	Fragments	5	201	5A	Potager	B	Fragment	Quartz laiteux	Blanc jaunâtre	Moyenne	
1091	Éclat	1	201	5A	Potager	B	Entier	Matière non siliceuse indéterminée	Gris foncé verdâtre	grossière	Éclat d'une matière très grossière, peut-être pour faire un outil bouchardé/polé. Voir un négatif d'enlèvement sur la face supérieure. Artefacts trouvés à 5 cm sous la surface de l'horizon B.
1092	Éclat	2	206	5A	Berge ouest	B	Fragment	Quartz laiteux	blanchâtre	Moyenne	Deux très petits fragments : un pourrait être naturel, mais l'autre semble être un vrai éclat
1093	Éclat	1	221	5A	Potager	Surface	Complet	Rhyolite?	Gris pâle	fine	
1093	Éclat	1	221	5A	Potager	Surface	Entier	Chert	Gris et orangé	fine	
1093	Éclat	1	221	5A	Potager	Surface	Fragment	Rhyolite	verte	fine	
1093	Éclat	1	221	5A	Potager	Surface	Fragment	Chert	noir	très fine	
1093	Éclat	1	221	5A	Potager	Surface	Entier	Rhyolite?	Gris	fine	
1094	Fragment d'outil retouché	1	209	5A	Potager	Labour	Fragment	Chert	Beige zoné gris	très fine	Fragment d'outil unifacial avec retouches directes visibles sur la portion de bord préservé (retouches directes courtes)
1095	Éclat	3	218	5A	Berge ouest	B (sable beige)	Entier	Chert	noir	très fine	Retouchage d'outil
1095	Éclat	8	218	5A	Berge ouest	B (sable beige)	Entier et fragment	Cherts variés	Gris, brun, blanchâtre		
1095	Éclat	6	218	5A	Berge ouest	B (sable beige)	Entier et fragment	Schiste ardoisier?	Gris	Moyenne	Matière ressemblant à un schiste ardoisier ou un shale. Un plus gros éclat.
1095	Éclat	1	218	5A	Berge ouest	B (sable beige)	Entier	Rhyolite	verdâtre	grossière	

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

1095	Verre à vitre	1	218	5A	Berge ouest	B (sable beige)					Non conservé
1096	Os blanchis	63	218	5A	Berge ouest	B (sable beige)	Fragment				Surtout de minuscules fragments
1097	Éclat	1	220	5A	Berge ouest	B (sable orangé)	Entier	Chert	Gris	fine	
1097	Éclat	1	220	5A	Berge ouest	B (sable orangé)	Entier	Chert	blanchâtre	fine	
1098	Os blanchis	5	220	5A	Berge ouest	B (sable orangé)	Fragment				
1099	Os blanchis	2	224	5A	Potager	Labour	Fragment				
1100	Éclat	1	229	5A	Berge ouest	Surface (chemin)	Complet	Chert	Gris rubané	très fine	Nervures émoussées (éclat roulé?), peut-être en lien avec leur exposition à la surface du chemin.
1100	Éclat	2	229	5A	Berge ouest	Surface (chemin)	Fragment	Chert	Gris		Fragment aux nervures et bords arrondis (éclats roulés), peut-être en lien avec leur exposition à la surface du chemin.
1101	Éclat	2	230	5A	Berge ouest	Surface (chemin)	Entier	Chert	Gris foncé	très fine	Nervures émoussées (éclat roulé?), peut-être en lien avec leur exposition à la surface du chemin.
1101	Éclat	1	230	5A	Berge ouest	Surface (chemin)	Fragment	Chert	Gris foncé	très fine	
1101	Éclat	1	230	5A	Berge ouest	Surface (chemin)	Complet	Rhyolite	verdâtre	fine	
1101	Éclat	1	230	5A	Berge ouest	Surface (chemin)	Entier	Chert	Gris foncé	très fine	
1101	Éclat	1	230	5A	Berge ouest	Surface (chemin)	Entier	Chert	Gris		
1101	Éclat	1	230	5A	Berge ouest	Surface (chemin)	Fragment	Chert	Altéré		Fragment brûlé et cassé par la chaleur, peut-être une pièce esquillée, mais trop fragmentaire pour être certain
1101	Éclat	1	230	5A	Berge ouest	Surface (chemin)	Fragment	Chert	Gris	fine	
1101	Fragment	1	230	5A	Berge ouest	Surface (chemin)	Fragment	Quartz laiteux	blanchâtre	Moyenne	Fragment peut-être naturel ou dû au piétinement dans le chemin.
1102	Éclat	1	231	5A	Berge ouest	Humus	Fragment	Chert	Gris foncé	très fine	
1102	Clou forgé	1	231	5A	Berge ouest	Humus	Entier				
1103	Pièce esquillée	1	184	7A	Moulin	B (interface sup)	Complet	Chert Onondaga? (altéré par le feu)	Gris bleuté	très fine	Pièce altérée par le feu; un axe de percussion. Interface supérieure de l'horizon B

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

1104	Éclat	1	184	7A	Moulin	B (interface sup)	Entier	Chert altéré par le feu		très fine	Altéré par le feu. Interface supérieure de l'horizon B
1105	Éclat	1	182	7A	Moulin	Ae	Entier	Chert	Blanc	fine	Petite esquille, peut-être altérée par le feu.
1106	Éclat	1	185	7A	Moulin	Ae	Complet	Quartzite?	Gris foncé	fine	
1106	Éclat	1	185	7A	Moulin	Ae	Complet	Chert	verdâtre	fine	
1106	Éclat	1	185	7A	Moulin	Ae	fragment	Chert	Brunâtre	très fine	
1106	Éclat	1	185	7A	Moulin	Ah	Entier	Chert	altéré		Possiblement altéré par le feu
1107	Nucléus	1	186	7A	Moulin	Ah/Ae	Entier	Quartz laiteux	Blanchâtre	Moyenne	2 éclats remontés sur le nucléus (sur le même plan de frappe); au moins deux plans de frappe, peut-être trois. Abrasion des plans de frappe; difficile de dire s'il reste des surfaces corticales. Pourrait-il s'agir d'un briquet plutôt que d'un nucléus?
1108	Éclat	1	186	7A	Moulin	Ah/Ae	Entier	Quartz laiteux	Blanchâtre	Moyenne	Éclat remonté sur le nucléus 1107
1108	Éclat	1	186	7A	Moulin	Ah/Ae	Entier	Quartz laiteux	Blanchâtre	Moyenne	Éclat remonté sur le nucléus 1107 (par-dessus l'autre éclat)
1109	Éclat	1	186	7A	Moulin	B	Entier	Quartz laiteux	Blanchâtre	Moyenne	Provient probablement du nucléus 1107
1109	Éclat	1	186	7A	Moulin	B	fragment	Quartz laiteux	Translucide	Moyenne	Provient possiblement du nucléus 1107
1109	Éclat	1	186	7A	Moulin	B	fragment	Chert	Gris zoné	fine	
1110	Grattoir	1	187	7A	Moulin	B (interface sup)	Complet	Chert	Gris foncé	très fine	Grattoir incomplet, front arrondi aménagé sur face supérieure; le front déborde sur un des bords préservés
1111	Éclat	1	187	7A	Moulin	B (interface sup)	Entier	Chert	Rosé	très fine	Très belle matière première, cortex blanc en distal
1111	Éclat	37	187	7A	Moulin	B (interface sup)	Entier et fragment	Chert	verdâtre	Moyenne	Matière de qualité moyenne
1111	Éclat	1	187	7A	Moulin	B (interface sup)	Entier et fragment	Chert	beige	Moyenne	Matière de qualité moyenne
1111	Éclat	5	187	7A	Moulin	B (interface sup)	Entier et fragment	Chert	beige ou gris	très fine	Petites esquilles en cherts probablement divers
1111	Éclat	4	187	7A	Moulin	B (interface sup)	Entier et fragment	Chert ou rhyolite	gris	fine	Petites esquilles; l'une vient possiblement du grattoir 1110
1111	Éclat	1	187	7A	Moulin	B (interface sup)	Entier	Quartzite	Blanc	Moyenne	Quartzite de Mistassini?
1111	Éclat	1	187	7A	Moulin	B (interface sup)	fragment	Quartzite	Blanc jaunâtre	fine	
1112	Éclat	1	188	7A	Moulin		Entier	Chert	Gris	fine	

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

1113	Éclat	4	189	7A	Moulin	Ah/Ae	Entier et fragment	Quartz laiteux	Blanchâtre	fine	Semble de meilleure qualité que le nucléus 1107
1113	Éclat	4	189	7A	Moulin	Ah/Ae	Entier et fragment	Chert ou rhyolite	gris	Moyenne	
1113	Éclat	1	189	7A	Moulin	Ah/Ae	Entier et fragment	Chert	gris	fine	
1113	Éclat	1	189	7A	Moulin	Ah/Ae	fragment	Chert	gris	fine	
1114	Os frais	1	189	7A	Moulin	Ah/Ae	fragment				Fragment d'os non brûlé, possiblement intrusif
1115	Éclat	1	192	7A	Moulin	Ae	Entier	Quartzite	blanc translucide	fine	
1115	Éclat	1	192	7A	Moulin	Ae	fragment	Quartzite	blanc translucide	fine	
1115	Éclat	1	192	7A	Moulin	Ae	Entier	Chert	gris	fine	
1115	Éclat	1	192	7A	Moulin	Ae	fragment	Chert	gris	fine	
1115	Éclat	1	192	7A	Moulin	Ae	Entier	Chert	Blanc	très fine	
1116	Préforme bifaciale	1	222	7A	Moulin	Humus	fragment	Chert	Gris pâle	très fine	Fragment de bord de préforme. Très belle matière première.
1117	Éclat	1	222	7A	Moulin	Humus	Entier	Quartz laiteux	blanchâtre	grossière	
1117	Éclat	2	222	7A	Moulin	Humus	Entier	Matière indéterminée	grise	grossière	
1117	Fragment thermique	1	222	7A	Moulin	Humus	fragment	Chert	Gris foncé	très fine	Petit fragment thermique en chert
1117	Éclat	3	222	7A	Moulin	Humus	Entier	Chert	Blanchâtre	très fine	Minuscules esquilles
1117	Éclat	1	222	7A	Moulin	Humus	Entier	Chert	gris	très fine	Esquille de retouche d'outil
1117	Éclat	1	222	7A	Moulin	Humus	Entier	Chert	gris pâle	très fine	Esquille de retouche d'outil
1117	Éclat	1	222	7A	Moulin	Humus	Entier	Chert	noir	Moyenne	Esquille de retouche d'outil
1118	Os blanchi	1	222	7A	Moulin	Humus	fragment				
1119	Éclat retouché	1	222	7A	Moulin	Ah	Complet	Chert	Gris	très fine	Retouches discrètes inverses sur bord gauche, mais coupées par la cassure; Éclat probablement détaché d'une pièce esquillée.
1120	Éclat	1	222	7A	Moulin	Ah	Entier	Chert	Blanc	fine	
1120	Éclat	1	222	7A	Moulin	Ah	fragment	Chert	gris	fine	
1121	Grattoir	1	Surface (chemin)	7A	Moulin	Surface (chemin)	Entier	Chert	Gris zoné	très fine	Front en distal, retouches directes abruptes
1122	Éclat	1	Surface (chemin)	7A	Moulin	Surface (chemin)	fragment	Chert	Gris foncé	très fine	

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

1122	Éclat	1	Surface (chemin)	7A	Moulin	Surface (chemin)	fragment	Chert	Gris foncé	Moyenne	
------	-------	---	---------------------	----	--------	---------------------	----------	-------	------------	---------	--

## ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES ARTEFACTS HISTORIQUES

Intégrité : E=entier (100%); C=complet (75%); I=incomplet (manque un élément pour reconstituer sa forme); F=Fragmentaire (manque plus d'un élément pour reconstituer sa forme)											
Sous-op	Secteur spécifique	# Sondage /lot	Niveau	Matériau	Objet	Intégrité	Nb artefacts	Nb objets	Fonction	Datation	Commentaire
1C	Amas de débris	999	Surface	Alluminium	Plaque d'immatriculation	C	1	1		1957	Plaque d'immatriculation de couleur verte avec lettrage blanc : "FP 8926" ; "QUÉBEC-57".
1C	Amas de débris	999	Surface	Métal ferreux	Agrafe d'estacade	E	2	2		XXe s.	Deux grosses agrafes servant à protéger le bois des estacades du frottement des chaînes.
1C	Amas de débris	999	Surface	Métal ferreux	Patte de poêle	E	1	1	Chauffage	XXe s.	Patte de poêle avec décoration et peinture ou émail jaunâtre résiduel.
1C	Amas de débris	999	Surface	Fer forgé?	Spike?	E	2	2	Fixations - divers	XXe s.	Deux gros clous ou "spikes" à section carrés (18 cm de long)
1C	Amas de débris	999	Surface	Fer forgé?	Chaîne	E	1	1	Supports	1945-1970	Chaîne de 2,50 m avec de gros maillons de 7 cm de long. Une extrémité présente un anneau et l'autre un crochet.
1C	Amas de débris	999	Surface	Métal ferreux	Manille d'ancrage	E	1	1	Fixations - divers	XXe s.	Grosse manille de 18 cm de long avec pièce de métal insérée dans ses œillets
1C	Amas de débris	999	Surface	Métal ferreux	Robinet	E	1	1	Tuyauterie	XXe s.	Poignée de robinet pour tuyauterie ou machinerie
1C	Amas de débris	999	Surface	Métal ferreux	Poulie	E	1	1	Supports	XXe s.	Élément composition de poulie avec une vis encore fixée dans un œillet.
1C	Amas de débris	999	Surface	Métal ferreux	Tuyau	E	1	1	Tuyauterie	XXe s.	Tuyau coudé pour installation électrique de marque "Crouse Hinds". Sur une face il est marqué : "CROUSE HINDS" ; "LL 37" ; "CONDULET" ; "PATENTS ISSUED A PENDING". Sur l'autre face, on voit un logo représentant un cube avec les lettres "C" et "H".
1C	Amas de débris	999	Surface	Verre incolore	Bouteille de Pepsi	E	1	1	Consommation	1965	Bouteille de Pepsi Cola avec moulure torsadée. Impression indiquant sur un côté "Pepsi" et de l'autre "Pepsi Cola".
1C	Amas de débris	999	Surface	V Coul transp vert clair	Bouteille						
1A	Clairière	127		Fer tréfilé	Clou tréfilé	E	2	2	Fixations - clous	1890-aujourd'hui	Clou de grande dimension à tête circulaire et tige de clou de moyenne dimension sans tête.
1A	Clairière	127		Fer tréfilé	Clou à toiture	E	1	1	Fixations - clous	1890-aujourd'hui	Très petit clou à tête large et circulaire. Clou à toiture.

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

1A	Clairière	127		Fer laminé	Clou découpé	I	1	1	Fixations - clous	1830-1890	Tige de clou de moyenne dimension recourbé et sans tête.
1A	Clairière	127		Fer forgé?	Pointe de piquet?	F	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Tige à section circulaire de 2 cm de diam et 8 cm de long avec extrémité distale en pointe plate. Partie de piquet?
1A	Clairière	127		Métaux et alliages ferreux	Boucle de ceinture	E	1	1	Attaches		Boucle de ceinture carrée de 5 cm de large avec ardillon pivotant.
1A	Clairière	127		Fer forgé?	Rondelle	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Rondelle de 4 cm de diam avec perforation au centre de 1,5 cm de diam. Partie du système de fixation avec boulon et écrou.
1A	Clairière	127		Fer forgé?	Boulon	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Boulon circulaire de 10 cm à tête carrée et extrémité fileté (pour insérer écrou).
1A	Clairière	127		Fer forgé?	Chaîne	I	1	1	Supports	1945-1970?	Chaîne comprenant 23 maillons ovales de 4 cm terminant avec une pièce en forme d'œillet à extrémité aplatie (dit <i>log dog chain</i> ). S'insère dans les billots de bois pour les retenir ensemble pour le flottage.
1A	Clairière	127		Ciment	Ciment	F	1	1	Matériaux de construction		
1A	Clairière	129	1A	Acier	Tête de hache	E	1	1	Bois, outils		Tête de hache à simple tranchant. Mesure 18 cm de long et 8 cm de large à la base. Bord inférieur légèrement plus concave que le bord supérieur. Lame en forme d'éventail, émoussée. Ceil de forme ovale allongé. Type "hachette" pour l'ébranchage et l'élagage (petit pour l'abattage).
1A	Clairière	129	1A	Fer laminé	Clou découpé	C	4	4	Fixations - clous	1830-1890	Clous de moyenne dimension légèrement courbés.
1A	Clairière	129	1A	Fer forgé?	Écrou?	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Pièce carrée de 2,5 cm de côté, 1 cm d'épaisseur avec une perforation de 1 cm au centre (pour recevoir un boulon).
1A	Clairière	129	1A	Acier	Pointe de tourne-billes	I	1	1	Bois, outils	1858-1970	Tige de métal carrée de 21 cm de long ressemblant à la partie du pic de tourne-billes. Partie qui s'insère dans un manche en bois, recouvert d'un cône métallique Pièce plus large au milieu plus s'amincit à la pointe. Haut de la tige cassée (partie emmanchée).
1A	Clairière	129	1A	Fer forgé?	Barre perforée	E	1	1	Quincaillerie d'architecture ind.	1945-1970?	Barre de métal de 17,5 cm de long par 5 cm de large. Trois perforations de 1,5 cm de diam. Pièce fixée à l'aide de boulons?

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

											Fonction inconnue
1A	Clairière	129	1A	Métaux et alliages ferreux	Fil	F	1	1	Fixations - divers		Deux fils de métal torsadés ensemble. Fil épais de 0,5 cm.
1A	Structure de bois (entrepôt)	132-133-134		V Teinté régulier vert	Vitre	F	31	0	Matériaux de base - vitre		
1A	Structure de bois (entrepôt)	132-133-134		Fer laminé	Clou découpé	C	2	2	Fixations - clous	1830-1890	Tiges de clous de moyenne dimension (têtes manquantes). Un clou recourbé.
1A	Zone boisée	122		Acier	Tourne-billes	C	1	1	Bois, outils	1858-1970	Parties d'un tourne-billes (ou peavey/ou cant-hook). Comprends le pic (pointe de métal) inséré à l'intérieur d'un tube cylindrique rattaché à un crochet articulé fixé à l'aide d'un boulon. Pointe du crochet en angle (sert à rouler les billots lors du flottage).
1B	1B100	235		Fer tréfilé	Clou tréfilé	E	1	1	Fixations - clous	1890-aujourd'hui	Clou de moyenne dimension
1B	1B100	235		Fer forgé?	Clou forgé	I	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Large clou circulaire de 1cm de diam. à tête circulaire. Cassé au milieu de la tige. Probablement forgé.
1B	1B100	235		Fer forgé?	Spike?	I	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Large tige à section carrée de 1,2 cm de côtés à tête carrée facettée. Pointe cassée.
1B	1B100	235		Métaux et alliages ferreux	Pièce ind.	F	1	1	Indéterminé		Pièce de métal rectangulaire de 5 cm sur 4 cm avec perforation au centre de 2 cm de diam. Très corrodée.
1B	1B100	235		Métaux et alliages ferreux	Pièce ind.	F	2	1	Indéterminé		Deux fragments de pièces ferreuses corrodées. Plaque de métal avec rivets. Partie d'une attache à anse. Peut-être un seau?
1B	1B100	235		Carton goudronné?	Revêtement?	F	5	0	Matériaux de revêtement		Fragments de carton ondulé grisâtre recouvert d'une fine couche goudronnée. Matériau utilisé pour la toiture comme du papier goudronné?
1B	Clairière	999		Fer forgé?	Clou forgé	C	2	2	Fixations - clous	1945-1970?	Clous à section carrée et tête facettée. Semble forgé à la main (tige décentrée par rapport à la tête). Un clou entier et un clou cassé à la pointe.



## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

1B	Clairière	999		Fer forgé?	Piquet?	F	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Fragment de tige de métal circulaire de 2 cm de diam. Extrémité distale en pointe plate. Sans tête. Sorte de piquet à enfoncer dans le sol?
1B	Clairière	999		Fer forgé?	Bouchon?	E	1	1	Pièces de protection?		Pièce cylindrique de 10 cm de long et 3 cm de large. Avec une tête cylindrique bombée. Petite perforation à la base de 0,7 cm. Sorte de système de protection type tige-bouchon (plug)?
1B	Clairière	999		Métaux et alliages cuivreux	Ressort	E	1	1	Consommation indéterminée		Ressort de 3 cm de diam. Fonction indéterminée.
1B	Clairière	999		Laiton	Mécanisme de poignée de porte	E	1	1	Systèmes de fermeture	1858-1956	Mécanisme comprenant: deux poignées de porte rondes vissées dans une tige de métal carrée. Inséré au travers une boîte métallique de 10 cm de côtés avec un trou de serrure et système de fermeture à mortaise. Inscription derrière la boîte de marque "PETERBORO". Produit par la Peterboro Lock Manufacturing Company en Ontario en opération de 1858 à 1956.
1B	Clairière	999		Fer forgé?	Verrou à coulisse	C	1	1	Systèmes de fermeture	1945-1970?	Verrou (tige amovible) à section ronde avec poignée en angle de 90 degrés à tête en bouton conique. Verrou guidé par deux crampons (picolets) fixés à une platine de 20 cm (extrémité cassée). Dispositif d'arrêt fixé à la platine. Système de verrou de porte.
1B	Clairière	999		Fer forgé?	Verrou à coulisse	E	1	1	Systèmes de fermeture	1945-1970?	Verrou à section carrée (tige coulissante) dont l'extrémité forme une poignée aplatie en angle surélevé. Verrou guidé par deux crampons (picolets) fixés à une platine de 13 cm sur 3 cm. Dispositif d'arrêt fixé sur la platine. Système de fermeture de porte.
1B	Clairière	999		Acier	Tête de masse	E	1	1	Fer, outils		Tête de masse en fer de forme rectangulaire convexe (plus large au centre) de 14 cm de long, 4 cm de côtés. Perforation au centre de 2 cm pour emmanchement. Peut-être un marteau de forgeron.

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

1B	Clairière	999		Acier	Lime	E	1	1	Fer, outils		Grande lime à section transversale demi-ronde (plate à l'intérieur et bombée à l'extérieur). Denture à taille simple très usée. Fait 47 cm de long et 3,5 cm de large, s'amincit vers la pointe. Soie de 5 cm (tige pour emmanchement).
1B	Clairière	999		Fer forgé?	Chaîne	E	1	1	Supports	1945-1970?	Longue chaîne constituée de 60 maillons avec à son extrémité un crochet de métal dont la pointe est en forme de T. (dit <i>logging chain</i> ) Sert à tirer des charges.
1B	Clairière	999		Fonte	Patte de poêle	F	1	1	Mobilier		Pièce de fonte moulée courbée avec décor moulé de ligne verticale à la surface. Intérieur concave (creux). Extrémité distale arrondie, autre extrémité cassée. Semble être une patte d'un poêle à bois en fonte.
1B	Clairière	999		Fer forgé?	Poignée	E	1	1	Systèmes de fermeture	1945-1970?	Poignée formée d'une tige de métal circulaire de 1,5 cm de diam. Forme un "U" carré de 15 cm. Fixée à l'aide de deux rivets à chaque extrémité. Semblait être fixée à une pièce de métal.
1B	Clairière	999		Solides souples	Fibre	F	1	1	Consommation indéterminée		Partie d'une corde fibreuse. Fonction indéterminé.
1B	Clairière	999		Fer et céramique	Bougie d'allumage	E	1	1	Moyens de transport	1908-1971	Bougie d'allumage avec isolant en céramique inscrit: "AC 77 Com". Marque AC Delco. Pour moteur de voiture.
1B	Clairière	999		Matériau composite autre	Courroie tressée goudronnée	C	1	1		Consommation indéterminée	Bande plate de 4 cm de large composée d'une matière fibreuse tressée et recouverte de goudron (substance bitumineuse). Peut-être une tresse de mise à la terre (conducteur électrique) ou courroie de machinerie ?
2A	Près du chemin	214	Humus/Ah	Acier	Crochet de tourne-billes	E	1	1	Bois, outils	1858-1970	Partie du crochet d'un tourne-billes (ou peavey). Tige en demi-cercle avec une extrémité en pointe à 90 degrés et l'autre extrémité avec perforation (permettant d'être fixé au tube de métal emmanché). Utilisé pour rouler les billes de bois.
3A	Atelier mécanique et de forge	999	Général	Fer forgé?	Clou	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Tige circulaire de 1 cm de diam et tête circulaire aplatie irrégulière. Pointe ronde forgée facettée (quatre faces).

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

3A	Atelier mécanique et de forge	999	Général	Fer forgé?	Boulon	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Tige circulaire de 9 cm avec tête aplatie et extrémité fileté comme une vis.
3A	Atelier mécanique et de forge	999	Général	Fer forgé?	Rondelle	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Mince anneau de métal de 5 cm (2") avec perforation de 2,5 cm. S'insère entre le boulon et l'écrou.
3A	Atelier mécanique et de forge	999	Général	Fer forgé?	Indéterminé	F	1	1	Indéterminé	1945-1970?	Fragment informe d'une plaque de métal cassée.
3A	Atelier mécanique et de forge	999	Général	Fer forgé?	Boulon, écrou et rondelle	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Grosse tige de métal circulaire de 26 cm de long et 2 cm de diam. À tête carrée et extrémité fileté pour y visser un écrou. Présence de l'écrou carré et de la rondelle à la hauteur de la tête. Système de fixation
3A	Atelier mécanique et de forge	999	Général	Fer forgé?	Boulon?	I	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Grosse tige de métal circulaire de 26 cm de long et 2 cm de diam à tête circulaire. Extrémité cassée (ne peut voir la partie fileté). Probablement un boulon (comme artefact précédent).
3B	Réservoir de mazout	999		V Coul transp vert clair	Bouteille à bière	E	1	1	Excitants et alcool	1979?	Bouteille de bière de marque Molson Export. Présence de l'étiquette altérée au soleil. Marque de moule à la machine. Système de fermeture à capsule. Inscription moulée dans le fond du cul: "BOTTLE MADE IN CANADA", avec marque de fabricant de la Dominion Glass Co. ("D" dans un losange) Chiffre "9" à droite de la marque (indiquant l'année 1979 ou 1969?) / Chiffre "11" au-dessus / sigle "U carré" à gauche. Forme, couleur et étiquette indiquent une fabrication des années 1970.
3C	Scories	999		Acier	Lime	E	1	1	Fer, outils		Petite lime à section triangulaire (type tiers-point) de 4 " de long. Soie de 4 cm (tige pour emmanchement). Lime de précision. Angles aigus pour affûter des lames de scie.
4A	Château d'eau	999	Général	Fer tréfilé	Clou tréfilé	E	5	5	Fixations - clous	1890-aujourd'hui	2 clous de grosse dimension (courbés), 3 clous de moyenne dimension
4A	Château d'eau	999	Général	Fer laminé	Clou découpé	E	5	5	Fixations - clous	1830-1890	2 clous de grosse dimension, 3 clous de moyenne dimension (2 sont courbés en angle droit).
4A	Château d'eau	999	Général	Fer forgé?	Clou forgé?	C	1	1	Fixations - clous	1945-1970?	Large clou de 13 cm à tête facetée. Semble forgé.

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

4A	Château d'eau	999	Général	Fer forgé?	Boulon	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Large boulon de 10 cm de long et 2 cm de diam. Tête carrée de 3 cm de côtés. Extrémité filetée.
4A	Château d'eau	999	Général	Fer forgé?	Clou?	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Tige de métal circulaire de 9 cm à tête circulaire aplatie et pointe plate. Semble forgé à la main.
4A	Château d'eau	999	Général	Fer forgé?	Tête de piquet?	I	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Tige de métal circulaire de 8 cm de long et 1,5 cm de diam. Tête circulaire aplatie irrégulière. Extrémité distale brisée.
4A	Château d'eau	999	Général	Fer forgé?	Tête de piquet?	I	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Tige de métal circulaire de 10 cm de long et 1,8 cm de diam. Tête circulaire aplatie irrégulière. Extrémité distale brisée.
4A	Château d'eau	999	Général	Fer forgé?	Écrou	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Écrou carré de 3 cm de côtés. Perforation de 1,5 cm de diam.
4A	Château d'eau	999	Général	Fer forgé?	Écrou	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Écrou carré de 2,5 cm de côtés. Perforation de 1,2 cm de diam.
4A	Château d'eau	999	Général	Fer forgé?	Rondelle	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Mince anneau de métal de 4,5 cm de diam avec une perforation de 2 cm de diam. Rondelle pour système de boulon et écrou.
4A	Château d'eau	999	Général	Fonte	Manivelle de valve	E	1	1	Ferrures de rotation	XXe s.	Manivelle en fonte moulée forme de roue à surface ondulée. 12 cm de diamètre. Perforation au centre de la roue de 2 cm avec tige de métal insérée à l'intérieur, brisée à l'autre extrémité. Manivelle pour ouvrir une valve de tuyau?
4A	Château d'eau	999	Général	Fer et cuir	Soulier	F	1	1	Chaussures	XXe s.	Parties de chaussure de cuir avec œillets en métal. Petite pièce circulaire de cuire (patch) probablement utilisée pour réparer une semelle usée.
5A	Bureau-entrepôt	149		V Teinté régulier vert	Vitre	F	13	0	Matériaux de base - vitre		
5A	Bureau-entrepôt	149		V C transp brun	Contenant	F	1	1	Consommation indéterminée	1904-aujourd'hui	Petit fragment de coin d'une bouteille carrée moulée. Une face est plane, l'autre bombée. Possiblement bouteille de médicament.
5A	Bureau-entrepôt	149		Fer laminé	Clou découpé	I	1	1	Fixations - clous	1830-1890	Fragment de tige
5A	Bureau-entrepôt	149		Graphite	Tige	F	1	1	Consommation indéterminée		Tige cylindrique de graphite de 0,7 cm de diam. Fonction inconnue (matériau conducteur d'électricité).
5A	Bureau-entrepôt	149		Os	Ossements	F	2	0	Mammifères		Une partie de sacrum (porc ou bœuf?).

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

5A	Auberge	150	Niveau 2	TCF argileuse blanche	Pipe - fourneau	F	1	1	Tabac	XIXe-XXe	Fragment correspondant au pied de la pipe: paroi arrière du fourneau avec début de partie de tuyau. Manque le talon. Sans décor. Aucune marque distinctive de datation.
5A	Auberge	150	Niveau 2	V Teinté régulier vert	Vitre	F	2	0	Matériaux de base - vitre		Fragments plats de vitre, dont un d'aspect fumé (altéré).
5A	Auberge	150	Niveau 2	Verre incolore	Cheminée de lampe	F	1	1	Éclairage		Fragment de corps de cheminée de lampe à l'huile.
5A	Auberge	150	Niveau 2	Fer laminé	Clou découpé	F	2	2	Fixations - clous	1830-1890	Fragments de tiges de petits clous. Sans tête.
5A	Auberge	150	Niveau 2	Scories	Scorie	F	2	0	Fer, résidus		
5A	Auberge	151		Verre incolore	Bouteille	F	1	1	Médication	1904- aujourd'hui	Fragment de base d'une bouteille fabriquée à la machine. Marque de moule visible sur le côté jusqu'en dessous du cul de la bouteille. Cicatrice laissée par le coupage du verre, caractéristique du procédé des machines "Owens" (dès 1904).
5A	Auberge	151		Métaux et alliages ferreux	Capsule	C	1	1	Boissons, conservation/entreposage	1892- aujourd'hui	Capsule de bouteille
5A	Vestige 5A100	155	Tranchée 1 m	Fer tréfilé	Clou tréfilé	E	1	1	Fixations - clous	1890- aujourd'hui	Clou de grande dimension à tête circulaire. Courbé en angle droit.
5A	Vestige 5A100	155	Tranchée 1 m	Fer forgé?	Plaque perforée	F	1	1	Consommation indéterminée	1945-1970?	Pièce rectangulaire mesurant 4,5 cm sur 6 cm. Trou poinçonné de 2 cm de diam. Pièce de poêle?
5A	Vestige 5A100	155	Tranchée 1 m	Ciment	Bloc	F	1	1	Matériaux de construction	1890- aujourd'hui	Bloc de ciment avec bande de peinture blanche. Partie de pavé?
5A	Vestige 5A100	155	Tranchée 1 m	Scories	Scorie	F	1		Fer, résidus		
5A	Vestige 5A100	155	Tranchée 1 m	Solides plastiques	Tube?	F	1	1	Matériaux de construction ind.		Partie d'un tube noir en matériau de type asphalte (goudronné). Anneau de 3 cm de diamètre.
5A	Vestige 5A100	155	Tranchée 1 m	Os	Ossements	F	1	1	Mammifères		Partie d'un radius (?) avec marque de découpe à la scie. Porc ou bœuf?
5A	Vestige 5A100	159	Tranchée 0,50 X 100 cm	V Teinté régulier vert	Vitre	F	5	0	Matériaux de base - vitre		

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

5A	Vestige 5A100	159	Tranchée 0,50 X 100 cm	Fonte	Partie de poêle?	F	1	1	Mobilier?		Barre de fonte rectangulaire. Pièce moulée comprenant une poignée carrée ressortant de la pièce et présence de deux perforations ovales à son extrémité et une perforation au centre de la barre. Autre extrémité cassée. Peut-être une partie de poêle à bois?
5A	Vestige 5A100	159	Tranchée 0,50 X 100 cm	Os	Ossements	F	1	1	Oiseaux		Un fragment d'os d'oiseau (intérieur vide). Possiblement poulet.
5A	Vestige 5A100	159	Tranchée 0,50 X 100 cm	Matériau indéterminé	Indéterminé	C	3	1	Indéterminé		Pièces formant un disque de 5 cm de diamètre. Matière plastique goudronnée (type caoutchouc) de couleur orangée.
5A	Potager	160	Labour	TCF blanche	Tasse ou bol	F	1	1	Alimentation, vaisselle de table	1820- aujourd'hui	Fragment de bord. Décor imprimé vert à glaçure transparente. Motif floral et géométrique à l'extérieur et motif floral à l'intérieur de la pièce.
5A	Potager	160	Labour	TCF blanche	Tasse ou bol	F	1	1	Alimentation, vaisselle de table	1820- aujourd'hui	Fragment de base à glaçure transparente. Petite section montrant un décor floral imprimé vert. Peut-être même objet que fragment précédent.
5A	Potager	160	Labour	TCF blanche	Assiette?	F	3	0	Alimentation, vaisselle de table	1820- aujourd'hui	Deux fragments de corps et un fragment de base. Glaçure transparente sans décor. Probablement une assiette.
5A	Potager	160	Labour	Porcelaine fine dure (PF)	Anse	F	1	1	Alimentation, vaisselle de table	XIXe- aujourd'hui	Anse de tasse de porcelaine fine (probablement européenne) à glaçure transparente sans décor.
5A	Potager	160	Labour	V Teinté régulier vert	Vitre	F	3	0	Matériaux de base - vitre		
5A	Potager	160	Labour	Verre incolore	Cheminée de lampe	F	1	1	Éclairage		Petit fragment de cheminée de lampe à l'huile.
5A	Potager	160	Labour	Fer tréfilé	Clou tréfilé	E	3	3	Fixations - clous	1890- aujourd'hui	1 clou de grande dimension et 2 de moyenne dimension (dont un recourbé).
5A	Potager	160	Labour	Métaux et alliages ferreux	Capsule	C	1	1	Boissons, conservation/ent reposage	1892- aujourd'hui	Capsule de bouteille
5A	Potager	160	Labour	Métaux et alliages plombifères	Tube?	C	1	1	Consommation indéterminée		Partie de tube ou tuyau de plomb de 5,2 cm de long et 1,5 cm de large

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

5A	Potager	160	Labour	Os	Ossements	F	2	0	Mammifères		Partie d'un bassin (os iliaque) avec marque de découpe à la scie. Porc ou bœuf?
5A	Potager	160	Labour	Os	Os blanchis	F	3	0	Animaux sauf mollusques		Petits fragments d'os blanchis
5A	Potager	161	Labour et structure de bois		Fer laminé		2	2	Fixations - clous	1830-1890	Deux clous de moyenne dimension.
5A	Potager	161	Labour et structure de bois		Fer tréfilé		14	14	Fixations - clous	1890-aujourd'hui	Clous de moyenne dimension. 5 clous recourbés (arrachés).
5A	Potager	167	Labour		Fer laminé		1	1	Fixations - clous	1830-1890	Fragment de tige d'un clou découpé
5A	Potager	167	Labour		Fer laminé		1	1	Fixations - clous	1830-1890	Petit clou de 2 cm
5A	Potager	169	Labour		V Teinté régulier rose		2	1	Consommation indéterminée	1904-aujourd'hui	Fragments de corps d'un contenant (probablement bouteille). Transparent avec teinte rosée. Présence d'une partie de lettre moulée.
5A	Potager	169	Labour		Os		4	0	Mammifères		Partie de la tête d'un tibia (?) découpé à la scie.
5A	Potager	174	Labour		Verre incolore		2	1	Boissons, absorption	1915-2000	Fragments jointifs du corps d'une bouteille fabriquée à la machine. Lignes verticales moulées sur toute la surface. Fort possiblement une bouteille Coca-Cola de type "Contour".
5A	Potager	174	Labour		V C transp brun		1	1	Boissons, absorption	1904-aujourd'hui	Fragment de corps d'une bouteille fabriquée à la machine. Motif de bandes verticales croissantes moulées (décor en côtes), situé près de la base. Bouteille de bière ou boisson gazeuse.
5A	secteur nord-est	193			TCF blanche		1	1	Alimentation, vaisselle de table	1820-aujourd'hui	Petit fragment mince de corps. Glaçure transparente sans décor.
5A	Potager	199	Labour		V Teinté régulier vert		1	1	Matériaux de base - verre		
5A	Potager	199	Labour		Verre incolore		2	2	Consommation indéterminée		Fragments de corps. Peut-être bouteille ou pot à conserve.
5A	Potager	199	Labour		V Teinté régulier vert		1	1	Consommation indéterminée		Fragment de corps. Surface altérée (aspect fumé). Probablement une bouteille.

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

5A	Potager	199	Labour	Os	Ossements	F	1	1	Mammifères		Fragment de côte.
5A	Potager	200	Labour	TCF blanche	Assiette?	F	1	1	Alimentation, vaisselle de table	1820-aujourd'hui	Petit fragment de bord. Possiblement une assiette. Glaçure transparente sans décor.
5A	Potager	200	Labour	V Teinté régulier vert	Vitre	F	1	1	Matériaux de base - vitre		Fragment plat de verre à vitre.
5A	Potager	200	Labour	Fer tréfilé	Clou tréfilé	E	1	1	Fixations - clous	1890-aujourd'hui	Petit clou à tête circulaire. Tige tordue.
5A	Potager	200	Labour	Fer laminé	Clou à fer à cheval	C	2	2	Élevage		Un clou entier de 2", l'autre manque la pointe.
5A	Potager	200	Labour	Charbon minéral	Charbon minéral	F	1	1	Chauffage		Fragment de charbon minéral (anthracite) pour le chauffage.
5A	Potager	201	Labour	V Teinté régulier vert	Vitre	F	1	1	Matériaux de base - vitre		Petit fragment plat de vitre
5A	Potager	201	Labour	V Teinté régulier vert	Contenant	F	1	1	Consommation indéterminée		Petit fragment de corps d'un contenant indéterminé.
5A	Potager	201	Labour	Os	Ossements	F	13	0	Mammifères		Partie d'un bassin (os iliaque). Autres fragments non identifiés.
5A	Potager	202	Labour	V Teinté régulier vert	Contenant	F	1	1	Consommation indéterminée		Petit fragment de corps de couleur vert olive. Fin motif de bandes verticales moulées.
5A	Berge ouest	206	Humus	Verre incolore	Verre ou gobelet	F	2	1	Alimentation, vaisselle de table		Fragments de corps décoré. Bande moulée dans le verre avec motif pointillé et étoile. Probablement un verre ou un gobelet ( <i>tumbler</i> ).
5A	Berge ouest	207		PF dure indéterminée	Indéterminé	F	1	1	Alimentation indéterminée		Petit fragment de corps indéterminé. Altéré par le feu.
5A	Berge ouest	207		V Teinté régulier violet	Bouteille	F	1	1	Médication	1904-aujourd'hui	Fragment de base, à la jonction du cul. Fabriqué à la machine. Probablement de la même bouteille que le goulot.
5A	Berge ouest	207		V Teinté régulier violet	Bouteille - goulot	F	1	1	Médication	1904-aujourd'hui	Partie du goulot comprenant la lèvre et le col. Marque de moulage vertical partant de l'ouverture. Lèvre à rebord large, col à anneau et système d'ouverture typique des fioles pharmaceutiques à bouchon en verre ( <i>ground glass stopper</i> ).



## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

5A	Berge ouest	207		V Teinté régulier vert	Vitre	F	1	1	Matériaux de base - verre		
5A	Berge ouest	207		Verre altéré	Vitre?	F	5	0	Indéterminé	Verre altéré par le feu (verre ou contenant).	
5A	Berge ouest	207		Verre altéré	Bouteille - goulot?	F	1	1	Médication?	Tube en verre altéré par le feu. Possiblement un goulot de bouteille de médicament. Ouverture à bouchon de verre.	
5A	Berge ouest	207		Verre altéré	Contenant	F	1	1	Indéterminé	Petit fragment altéré par le feu, de couleur verte.	
5A	Berge ouest	207		Os	Ossements	F	1	1	Mammifères	Fragment de côte	
5A	5A	999		TCF blanche	Assiette?	F	4	0	Alimentation, vaisselle de table	1820-aujourd'hui	Fragments de corps de vaisselle de service. Glaçure transparente sans décor ni motif. Peut-être une assiette, un plat, une tasse.
5A	5A	999		TCF blanche vitrifiée	Assiette	F	1	1	Alimentation, vaisselle de table	1890-aujourd'hui	Fragment de bord d'une assiette. Glaçure transparente avec bande de couleur bleue imprimée sur le rebord.
5A	5A	999		Verre incolore	Cheminée de lampe	F	1	1	Éclairage		Fragment de corps d'une cheminée de lampe à l'huile.
5A	5A	999		V Teinté régulier vert	Vitre	F	6	0	Matériaux de base - verre		Fragments plats de verre à verre.
5A	5A	999		V Teinté régulier bleu	Contenant	F	1	1	Consommation indéterminée		Fragment de bord d'un contenant indéterminé. Peut-être une bouteille (eau gazeuse, condiments, boissons).
5A	5A	999		V Coul transp vert foncé	Bouteille	F	1	1	Boissons, absorption		Fragment de corps d'une bouteille. Présence de petites bulles allongées dans le verre.
5A	5A	999		V C transp brun	Bouteille	F	1	1	Boissons, absorption	1904-aujourd'hui	Fragment de base d'une bouteille fabriqué à la machine avec un moule en trois parties ( <i>cup-bottom molded base</i> ). Présence d'une marque de moule verticale qui vient se joindre à la marque du moule tout autour de la base.
5A	5A	999		Fer laminé	Clou découpé	C	8	8	Fixations - clous	1830-1890	Clous découpés de taille moyenne. Cinq d'entre eux sont recourbés (arrachés).
5A	5A	999		Fer laminé	Clou découpé	I	5	5	Fixations - clous	1830-1890	Clous découpés de taille indéterminée. 2 clous dont il manque la pointe, 3 clous dont il manque la tête.

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

5A	5A	999		Fer tréfilé	Clou tréfilé	C	8	8	Fixations - clous	1890- aujourd'hui	2 gros clous, 2 moyens clous, 3 petits clous. Quatre d'entre eux sont recourbés (arrachés). Un clou courbé en forme de U.
5A	5A	999		Fer laminé	Clou à fer à cheval	C	6	6	Élevage		Clous de moyenne dimension. Tête rectangulaire plate avec une tige à section rectangulaire.
5A	5A	999		Métaux et alliages cuivreux	Rivet	E	1	1	Fixations - divers		Petit rivet de 1,5 cm à tête plate.
5A	5A	999		Charbon minéral	Charbon minéral	F	2	0	Chauffage		Fragments de charbon minéral (anthracite) pour le chauffage.
5A	5A	999		Os	Ossements	F	4	0	Mammifères		Fragments, dont une vertèbre sciée.
5A	près des rampes de mise en cale sèche	999		Fer tréfilé	Clou tréfilé	C	6	6	Fixations - clous	1890- aujourd'hui	5 clous de moyenne dimension et 1 tige de clou sans tête.
5A	près des rampes de mise en cale sèche	999		Fer forgé?	Spike?	I	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Tige de spike (gros clou) en fer forgé à section carrée à pointe plate. Manque la tête.
5A	près des rampes de mise en cale sèche	999		Fer forgé?	Écrou	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Écrou carré de 2,5 cm de côtés. Perforation de 1,2 cm de diam.
5A	près des rampes de mise en cale sèche	999		Fer forgé?	Écrou	C	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Écrou carré altéré. Un côté fracturé puis ouvert.
5A	près des rampes de mise en cale sèche	999		Fer forgé?	Rondelle	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Anneau de métal de 8,5 cm de diam. Un des côtés est plat et l'autre côté est surélevé. Avec perforation de 2,5 cm pour insérer un boulon. Système de fixation.
5A	près des rampes de mise en cale sèche	999		Fer forgé?	Piquet?	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Tige circulaire de 15 cm de long et 1,5 cm de diam. Tête irrégulière aplatie et pointe ronde façonnée en quatre facettes (forgé à la main). Sorte de piquet
5A	près des rampes de mise en cale sèche	999		Fer forgé?	Tête de piquet?	F	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Partie de la tête d'une tige de métal circulaire de 1,5 cm de diam. Tête irrégulière aplatie forgée à la main.

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

5A	près des rampes de mise en cale sèche	999		Fer forgé?	Tête de boulon?	F	2	2	Fixations - divers	1945-1970?	2 têtes de boulons rattachés à une tige de métal de 2 cm de diam. Extrémités cassées.
5A	près des rampes de mise en cale sèche	999		Métal ferreux	Tuyau	F	1	1	Consommation indéterminée	1945-1970?	Partie d'un tube de métal de 19 cm de long et 1,5 cm de diam. Vide à l'intérieur. Fonction indéterminée.
5A	près des rampes de mise en cale sèche	999		Charbon minéral	Charbon minéral	F	1	1	Chauffage		Fragment d'antracite
5A	Secteur nord-est	999	Général	V Teinté régulier vert	Vitre	F	12	0	Matériaux de base - vitre		
5A	Secteur nord-est	999	Général	Fer tréfilé	Clou tréfilé	E	2	2	Fixations - clous	1890- aujourd'hui	Clous de grandes dimensions.
5A	Secteur nord-est	999	Général	Fer laminé	Clou à fer à cheval	E	1	1	Élevage		Pointe de la tige courbée.
5A	Secteur nord-est	999	Général	Fer forgé?	Rondelle	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Rondelle de 6 cm de diamètre avec trou de 3 cm au centre. Un côté est plat et l'autre côté est bombé. Type "rondelle à collerette". Pour fixation d'un large boulon.
5A	Secteur nord-est	999	Général	Fer forgé?	Piquet?	E	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Grande tige de métal circulaire de 46 cm de long et 1,5 cm de diam. Tête circulaire bombée et extrémité distale en pointe plate. (Piquet ou pieu à enfoncer dans la terre?)
5A	Potager	87 (GPS gris)	Labour	TCF blanche	Assiette?	F	1	1	Alimentation, vaisselle de table	1820- aujourd'hui	Petit fragment de corps. Glaçure transparente.
5A	Potager	87 (GPS gris)	Labour	Verre incolore	Contenant	F	1	1	Consommation indéterminée	1904- aujourd'hui	Fragment de corps d'un contenant fabriqué à la machine. Marque de moulage vertical.
5A	Potager	87 (GPS gris)	Labour	V C transp brun	Contenant	F	1	1	Consommation indéterminée		Petit fragment de corps.
5A	Potager	87 (GPS gris)	Labour	Fer forgé?	Maillon de chaîne	E	1	1	Supports		Maillon déformé de chaîne en fer (forgé sur place?). Tige de 1,5 cm de diam. Extrémités ouvertes et tordues.
5A	Fondation auberge Jodoïn	166		Verre incolore	Contenant	F	1	1	Consommation indéterminée	1904- aujourd'hui	Petit fragment de corps montrant une marque de moulage. Fabriqué à la machine.

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

5A	Fondation auberge Jodoin	166		V Teinté régulier vert	Vitre	F	1	1	Matériaux de base - verre		Un large fragment de bord d'une vitre (12,5 cm de long).
5A	Fondation auberge Jodoin	166		Métaux et alliages ferreux	Tôle	F	2	1	Matériaux de base - divers		Plaque de tôle à fonction indéterminée. Rebord replié tout le long du côté.
5A	Fondation auberge Jodoin	166		Fer tréfilé	Clou tréfilé	E	1	1	Fixations - clous	1890- aujourd'hui	Un clou de grande dimension recourbé en angle droit.
5A	Fondation auberge Jodoin	166		Fer forgé?	Spike?	C	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Gros clou de 5" (13 cm) à section carrée et tête biseautée. Probablement forgé. Pointe fracturée.
5A	Fondation auberge Jodoin	166		Fer forgé?	Piquet?	C	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Tige de métal circulaire de 66 cm de long et 1,7 cm de diam. Extrémité distale en pointe ronde. Extrémité proximale cassée. Fil de métal enroulé et soudé sur la barre. Pieu ou piquet à enfoncer dans le sol?
5A	Fondation auberge Jodoin	166		Fer forgé?	Piquet?	C	1	1	Fixations - divers	1945-1970?	Tige de métal circulaire de 36 cm de long et 1,4 cm de diam. Extrémité distale en pointe plate. Fil de métal enroulé autour de l'extrémité proximale.
5A	Fondation auberge Jodoin	166		Os	Ossements	F	2	0	Mammifères		Parties indéterminées.
5A	Auberge	194	Remblai (niveau 1)	Verre incolore	Bouteille?	F	1	1	Consommation indéterminée	1904- aujourd'hui	Petit fragment de coin (épaule?) d'une bouteille moulée à la machine.
5A	Auberge	194	Remblai (niveau 1)	V Teinté régulier vert	Vitre	F	1	1	Matériaux de base - verre		
5A	Auberge	194	Remblai (niveau 1)	Fer laminé	Clou découpé	I	1	1	Fixations - clous	1830-1890	Tige sans tête.
5A	Auberge	194	Remblai (niveau 1)	Scories	Scorie	F	1	1	Fer, résidus		Très petit nodule
5A	Auberge	195	Remblai/Ah	V Teinté régulier vert	Vitre	F	2	0	Matériaux de base - verre		Petits fragments altérés
5A	Auberge	195	Remblai/Ah	Verre incolore	Cheminée de lampe	F	2	0	Éclairage		Petits fragments de corps de cheminée de lampe à l'huile

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

5A	Auberge	195	Remblai/Ah	V C transp brun	Bouteille - goulot	F	1	1	Consommation indéterminée	1904-aujourd'hui	Système de fermeture à capsule à vis (probablement bouteille de médicament).
5A	Auberge	195	Remblai/Ah	Fer tréfilé	Clou tréfilé	I	2	2	Fixations - clous	1890-aujourd'hui	Clous de petite dimension. Un manque la tête. L'autre est recourbé.
5A	Auberge	195	Remblai/Ah	Scories	Scorie	F	1	1	Fer, résidus		
5A	Auberge	195	Remblai/Ah	Charbon minéral	Charbon minéral	F	1	1	Chauffage		
5A	Auberge	196	Remblai (niveau 1)	V Teinté régulier vert	Vitre	F	6	0	Matériaux de base - vitre		
5A	Auberge	196	Remblai (niveau 1)	Fer laminé	Clou découpé	E	1	1	Fixations - clous	1830-1890	Clou de petite dimension
5A	Auberge	196	Remblai (niveau 1)	Métaux et alliages ferreux	Clou	F	1	1	Fixations - clous		Fragment de tige de clou indéterminé
5A	Auberge	196	Remblai (niveau 1)	Os	Ossements	F	1	1	Animaux sauf mollusques		Indéterminé
5A	Auberge	197		Terre cuite	Brique	F	1	1	Matériaux de construction		Fragment d'un coin de brique rouge
5A	Auberge	197		V Coul transp vert clair	Contenant	F	3	0	Consommation indéterminée	1904-aujourd'hui	Petits fragments de corps. Probablement une bouteille moulée. Surface altérée (chauffée?).
5A	Auberge	197		V C transp brun	Contenant	F	1	1	Consommation indéterminée		Fragment de corps plutôt plat. Fracture d'un côté ressemble à des retouches de taille (à confirmer).
5A	Auberge	197		V Teinté régulier vert	Vitre	F	2	0	Matériaux de base - vitre		
5A	Auberge	197		Fer tréfilé	Clou tréfilé	F	5	5	Fixations - clous	1890-aujourd'hui	Parties de tige de clous.
5A	Auberge	197		Fer laminé	Clou à fer à cheval	I	1	1	Élevage		

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

5A	Auberge	197		Métaux et alliages plombifères	Indéterminé	F	1	1	Indéterminé		Pièce de plomb fondu.
5A	Auberge	197		Scories	Scorie	F	1	1	Fer, résidus		
5A	Auberge	197		Os	Ossements	F	1	1	Mammifères		Partie indéterminée
5A	Auberge	198	Remblai de surface	V Teinté régulier vert	Vitre	F	2	0	Matériaux de base - vitre		
5A	Auberge	198	Remblai de surface	Fer tréfilé	Clou tréfilé	C	1	1	Fixations - clous	1890- aujourd'hui	Un clou de moyenne dimension.
5A	Auberge	198	Remblai de surface	Os	Ossements	F	2	0	Mammifères		Parties indéterminées. Trace de découpe à la scie sur un os.
5A	Fondation de béton en surface	162-165		TCF blanche	Tasse ou bol	F	1	1	Alimentation, vaisselle de table	1820- aujourd'hui	Partie de base. Glaçure transparente sans décor. Petit bol ou tasse à thé.
5A	Fondation de béton en surface	162-165		Verre incolore	Contenant	F	1	1	Consommation indéterminée	1904- aujourd'hui	Partie de corps d'un contenant fabriqué à la machine. Surface moulée avec renflement.
5A	Fondation de béton en surface	162-165		Fer tréfilé	Clou tréfilé	E	1	1	Fixations - clous	1890- aujourd'hui	Un clou de grande dimension recourbé en angle droit.
5A	Fondation de béton en surface	162-165		Os	Ossements	F	1	1	Mammifères		Partie de côte avec les deux extrémités coupées à la scie.
5A	Près de la berge			Fer tréfilé	Clou tréfilé	E	2	2	Fixations - clous	1890- aujourd'hui	Un clou de moyenne dimension courbé en angle droit. Un clou de grande dimension.
6A	Maison du surintendant	999		V Coul transp vert clair	Bouteille	F	1	1	Boissons, absorption	1962-1980 (1969)	Cul de bouteille de 5,5 cm de diamètre. Marque du fabricant de la "Consumer Glass Co.": lettre "C" dans un triangle aux coins arrondis. Chiffre "3" au-dessus. Carré à gauche (fabrication en juillet-août). Chiffre "9" à droite (indicatif de l'année, 1969 ou 1979). Numéro de série dessous: 233354
6A	Maison du surintendant	999		Métaux et alliages cuivreux	Douille	I	2	2	Chasse/guerre, munitions		Première douille de 2,2 cm de diam: "12" inscrit sur le culot. Deuxième douille de 2,2 cm de diam: "DOMINION 12 , NS, M??E" estampé dans le culot.

## Inventaire et supervision archéologiques au parc national d'Opémican (SÉPAQ)

6A	Maison du surintendant	999		Fer forgé?	Manille d'ancrage	E	1	1	Supports	1945-1970?	Pièce de métal en forme de "U" avec des perforations aux deux extrémités pour y insérer un boulon. Sert à relier des chaînes à un objet pour le déplacer.
6A	Maison du surintendant	999		Fer forgé?	Plaque perforée	F	1	1	Quincaillerie d'architecture ind.	1945-1970?	Mince plaque de métal rectangulaire de 5 cm sur 7,7 cm. Une perforation de 1,1 cm au centre avec des perforations de 0,7 cm de chaque côté. Pièce brisée sur l'un des côtés. Pièce de quincaillerie d'architecture?
7A	Moulin	186	Ah/Ae	Fer tréfilé	Clou tréfilé	E	2	2	Fixations - clous	1890- aujourd'hui	Clous de moyenne dimension. Un a une large tête circulaire aplatie.
7A	Moulin	189	Ah/Ae	V C transp brun	Bouteille à bière	E	1	1	Excitants et alcool	ca 1960- 1980	Bouteille ambrée ronde fabriquée à la machine. Forme de bouteille de type "Stubby" populaire dans les années 1960-1970. Marque de moule verticale partant de la lèvre du goulot jusqu'à la base. Inscription moulée à la base: "CANADA/D9 A 73/...". Aucune inscription dans le fond du cul. Système de fermeture du goulot de type "capsule".
7A	Moulin	999	Général	Fer tréfilé	Clou tréfilé	E	2	2	Fixations - clous	1890- aujourd'hui	2 clous de grande dimension.

**CARNET DE SANTÉ**



**Château Beauce – Résidence principale**  
102, rue Notre-Dame Sud  
Sainte-Marie (Québec) G6E 4A3

2023-04-01

Relevé effectué par : Matthieu Lachance, Architecte  
Véronique Villeneuve, Technicienne en architecture

Réalisé en collaboration avec :  
Michel Boudreau, architecte en conservation,

Chez STGM architectes



---

*Carnet de santé*TABLE DES MATIÈRES

1 - IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE .....	3
2 - IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE .....	4
3 - RENSEIGNEMENTS CONNUS .....	5
4 - ACCESSIBILITÉ ET MISE EN VALEUR.....	11
5. DESCRIPTION ET ÉTAT DE L'IMMEUBLE.....	13
5.1 ÉTAT GÉNÉRAL DE L'IMMEUBLE .....	13
5.2 ÉTAT DÉTAILLÉ DE L'EXTÉRIEUR DE L'IMMEUBLE .....	16
5.3 ÉTAT DÉTAILLÉ DE L'INTÉRIEUR DE L'IMMEUBLE (NATURE).....	31
5.4 MÉCANIQUE (NATURE) .....	41
6 SÉCURITÉ .....	45
7 ÉVALUATION DES COÛTS BUDGÉTAIRES .....	46
ANNEXE 1.....	47

---

## *Carnet de santé*

### **1 - IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE**

#### **1.1 Nom légal :**

#### **1.2 Localisation**

1.2.1 *Numéro civique & Rue* : 102, rue Notre-Dame Sud

1.2.2 *Municipalité ou Ville* : Sainte-Marie, Québec

1.2.3 *Code postal* : G6E 4A3

1.2.4 *Municipalité régionale de comté* : La nouvelle-Beauce (26030)

1.2.5 *Région administrative* : Chaudière-Appalaches (12)

1.2.6 *Coordonnées GPS*

*Latitude* : 46° 26' 13.3'' N (46.436909)

*Précision* : 8m

*Longitude* : 71° 1' 15.2'' O (-71.021263)

*Altitude* : 181 mètres

#### **1.3 Cadastre**

1.3.1 *Numéro de lot* : 2 961 129

1.3.2 *Nom du cadastre* : Sainte-Marie

1.3.3 *Division d'enregistrement* : Beauce

1.3.4 *Numéro de matricule* : 6444-72-8484-1-000-0000

#### **1.4 Évaluation municipale**

1.4.1 *Bâtiment* : 1000\$

1.4.2 *Terrain* : 224 300\$

1.4.3 *Ensemble* : 225 300\$

1.4.4 *Taxes* : 0\$

#### **1.5 Statut légal**

1.5.1 *Classé*; oui

*Date* : 2020-10-16

*Numéro* :

1.5.2 *Catégorie* : Immeuble patrimonial dans un site patrimonial

1.5.3 *Situé dans un site historique* : oui

*Nom* : Le site patrimonial du Château-Beauce

1.5.4 *Aire de protection signifiée* : oui

*Enregistrée le* : 2020-10-16

---

**Carnet de santé****2 - IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE****2.1 Nom du propriétaire : Société Alzheimer Chaudière-Appalaches***Téléphone**Bureau : 1-888-387-1230**Résidence :**Adresse (idem à l'immeuble) :*

Non

*Numéro civique & Rue : 1494, Route du Président Kennedy Nord**Municipalité ou Ville : Sainte-Marie, Québec**Code postal : G6E 3V8***2.2 Occupant**

Non

*Nom :**Téléphone**Bureau :**Résidence :***2.3 Répondant***Oui**Nom : Sonia Nadeau**Téléphone**Bureau : 418 802-1200**Courriel : snadeau@alzheimerschap.qc.ca**Adresse : 1494, Route du Président Kennedy Nord, Sainte-Marie, Québec G6E 3V8*

## *Carnet de santé*

### 3 - RENSEIGNEMENTS CONNUS

3.1 **Date de construction :** 1903 et 1904 et surhaussée en 1937

3.2 **Concepteur :** Jean-Omer Marchand et Samuel S. Haskell, architectes

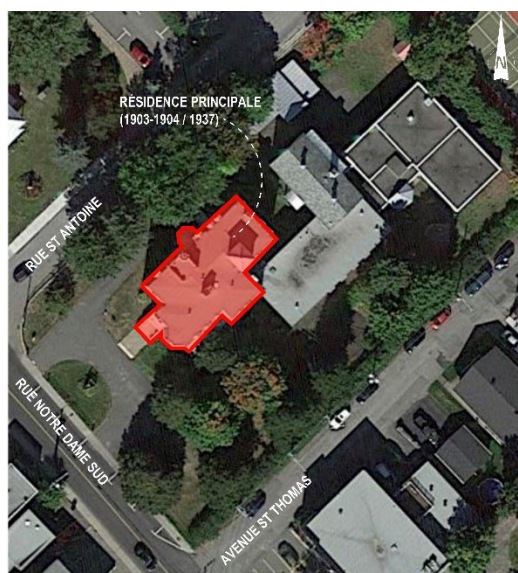
3.3 **Fonction originale :** Maison d'habitation et bureaux de notaires, transformée en couvent et maison de retraites fermées en 1937.

3.4 **Emplacement original :** *Oui*

3.5 **Abrégé historique :**

Le château Beauce est un édifice imposant en brique et en pierre construit entre 1903 et 1904 pour servir de résidence et de bureau au notaire et homme d'affaires Georges-Siméon Thérberge et son associé, le notaire Ernest Larue. La résidence est située avantageusement à proximité de l'église, au cœur du village de Sainte-Marie. Le bâtiment est conçu par les architectes Jean-Omer Marchand et Samuel Stevens Haskell dans un style éclectique s'inspirant du style néo-Tudor et érigé par l'entrepreneur Joseph Couture de Lévis. La laiterie et l'écurie sont construites au même moment comme en témoigne le plan des assureurs de 1912 publié par Chas. E. Goad à Montréal. Vers 1932, les notaires fondent la mission Notre-Dame-du-Rosaire et transforment l'écurie en couvent et aménagement une chapelle au rez-de-chaussée de la résidence. En 1937, la résidence est transformée à son tour en prévision de sa future vocation religieuse par l'ajout d'un troisième étage traité en fausse mansarde pour permettre l'aménagement de chambres supplémentaires. Les plans auraient vraisemblablement été préparés par l'architecte Jean-Berchmans Gagnon. En 1943, le notaire Larue quitte la résidence et l'intérieur est réaménagé en centre de retraites fermées pour femmes avant que l'ensemble de la propriété soit transmis aux Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception en 1944. Celles-ci agrandissent la maison par une annexe reliant l'écurie en 1955. Elles la légueront à leur tour aux Oblates de Béthanie en 1967 qui en feront un monastère et construiront une importante annexe en 1988 servant d'infirmerie pour les sœurs malades. Elles quittent le château Beauce en 2014 et celui-ci est, pour un temps, occupé par la Société Alzheimer de Chaudière-Appalaches. En octobre 2018, le château Beauce est cité immeuble patrimonial par le ministère de la Culture et échappe à la démolition.

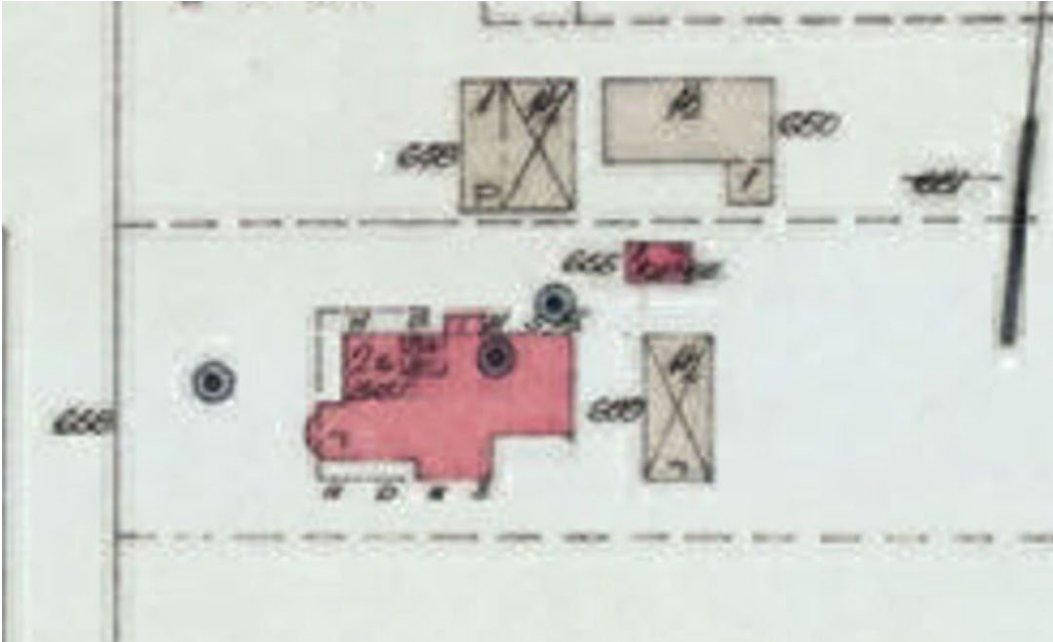
Malgré les nombreuses transformations et changements d'usage, la résidence conserve toujours de nombreux éléments de son décor original au rez-de-chaussée, incluant les colonnes et pilastres des halls et pièces d'apparat ainsi que son escalier monumental, ses tapisseries en tissu, ses plafonds à caissons, ses lambris ses vitraux, sa riche mouluration et plusieurs foyers en marbre et en granite.



## Carnet de santé

### 3.6 Connaissances au dossier administratif

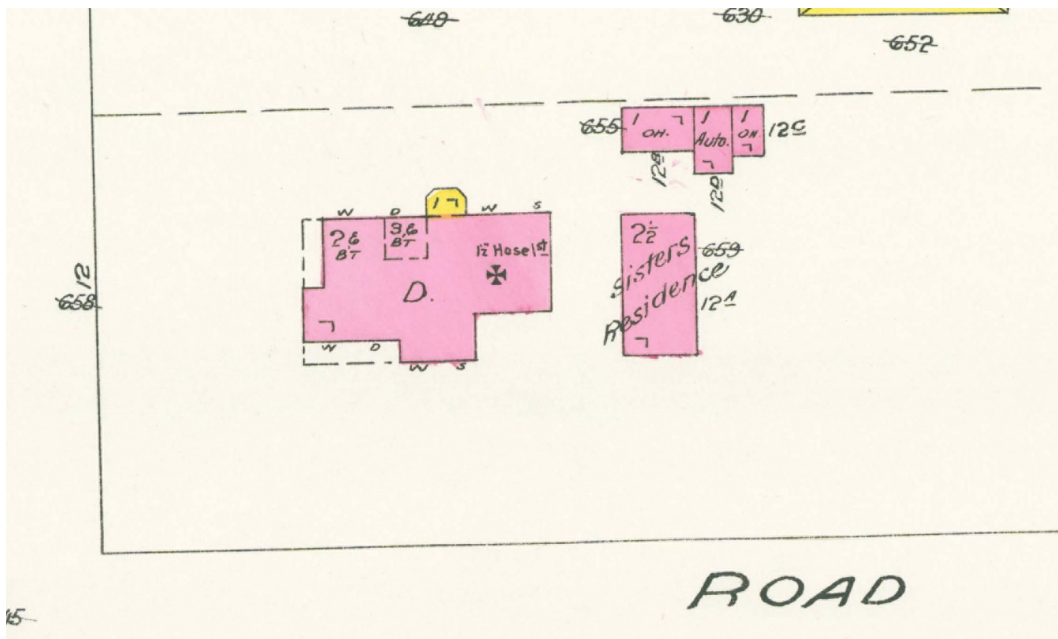
- 3.6.1 Recherches historiques : Oui [ x ] voir la bibliographique Annexe 2  
Non [ ]
- 3.6.2 Relevés architecturaux : Oui [ ]  
Non [ x ], mais plans des assureurs



Extrait du plan des assureurs de Sainte-Marie de Beauce, Chas. E. Goad Co., Montréal, août 1912

Source : BAnQ

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246804?docsearchtext=sainte%20marie%20goad>



Extrait du plan des assureurs de Sainte-Marie de Beauce, Underwriters' Survey Bureau Limited, Toronto, Montréal, juin 1932

Source : BAnQ

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244259?docsearchtext=sainte%20marie%20carte%201932>

## Carnet de santé

3.6.3 Relevés photographiques :

Oui [ x ]

Non [ ]



Le château Beauce vers 1909, état original peu après la construction, M.D. Armaly-Photo

Source : BAnQ

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2247308?docsearchtext=chateau%20beauce>



Le château Beauce vers 1930, galerie nord partiellement coupée avant l'ajout de l'étage des mansardes

Source : Ville de Sainte-Marie

<https://www.sainte-marie.ca/loisirs-culture/programmation/275e-anniversaire-capsules-historiques/>

*Carnet de santé*



Le château Beauce vers 1950 avec brique déjà peinte de couleur claire  
Source : Fonds de la Bibliothèque Honorius-Provost, Ville de Sainte-Marie  
<https://sainte-marie.ca/patrimoine-religieux/archives/index.htm>



Le château Beauce vers 1990  
Source : Fonds succession Pierre-Richard Bisson, Bibliothèques de l'Université de Montréal  
<https://calypso.bib.umontreal.ca/digital/collection/diame/id/11326/>

*Carnet de santé*

Le château Beauce en 2018

Source : Sylvain Lizotte, Répertoire du patrimoine culturel du Québec

<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=231259&type=bien>

3.6.4 Relevés archéologiques :

Oui [ ]

Non [ x ]

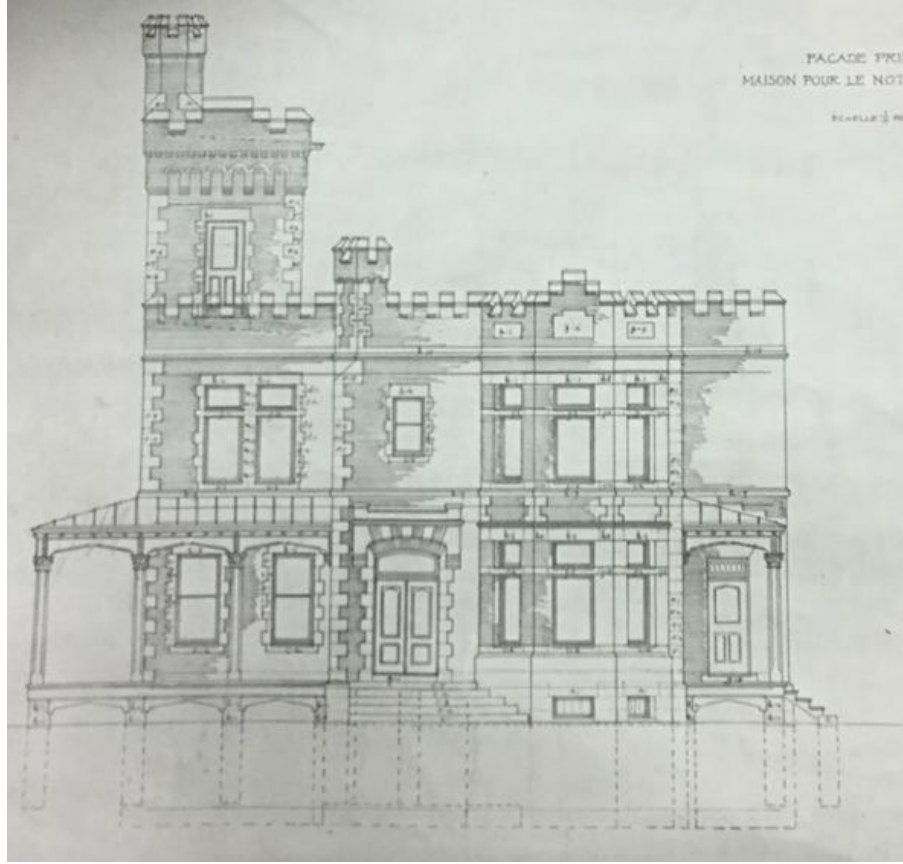
3.6.5 Dessins architecturaux :

Oui [ x ]

Non [ ]

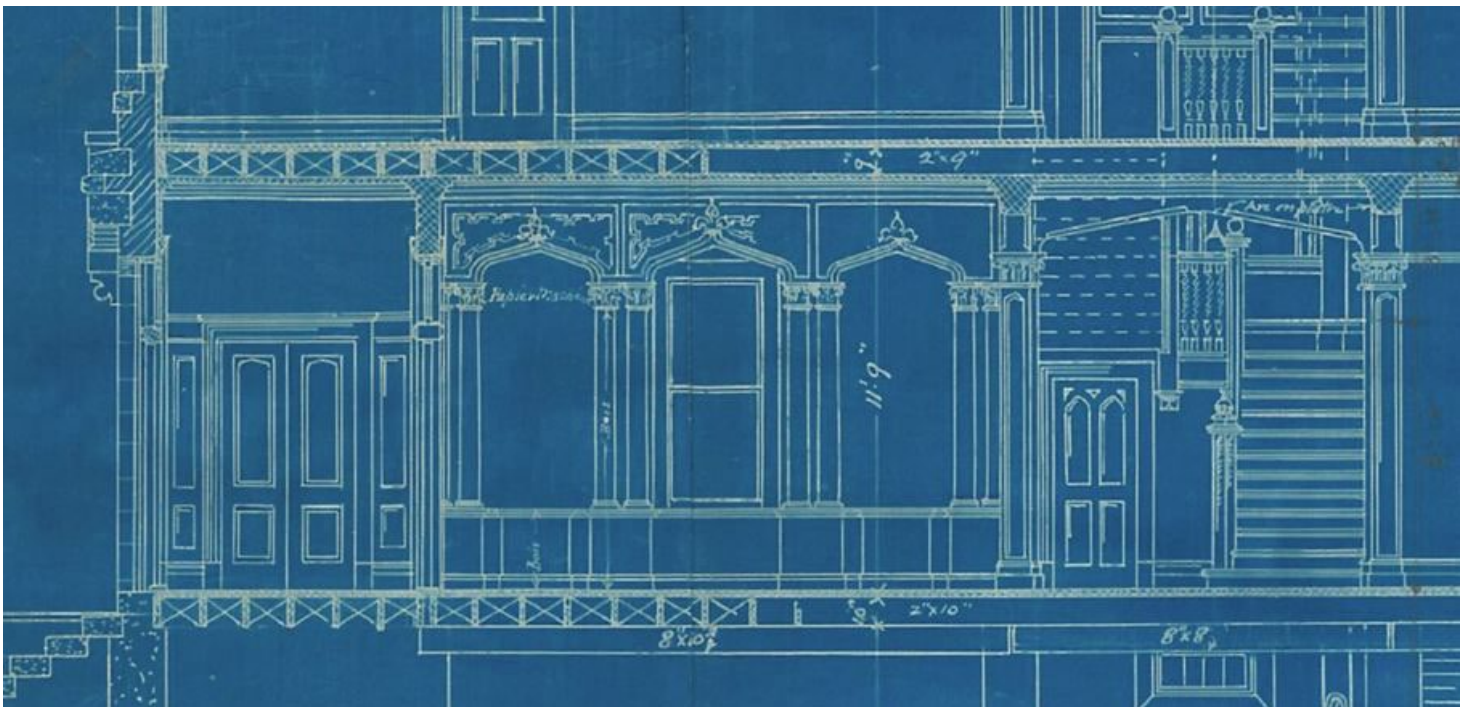


## *Carnet de santé*



*Façade principale*

Source Bibliothèque et Archives nationales du Québec



*Extrait d'une coupe longitudinale*

Source Bibliothèque et Archives nationales du Québec

## Carnet de santé

### 3.6.6 Autres :

#### Remarques :

Le château Beauce est issu de l'architecture néo-Tudor qui se caractérise par des volumes irréguliers qui s'imbriquent ensemble, l'usage des tourelles et le recours au langage architectural issu des manoirs anglais tel que les créneaux, la brique et les insertions en pierre de taille. À l'intérieur, le décor est très éclectique et fait usage de colonnes et pilastres engagés, de corniches, de lambris à caissons, de vitraux et de foyers en marbre, en particulier au rez-de-chaussée.

## 4 - ACCESSIBILITÉ ET MISE EN VALEUR

### 4.1 Accessibilité au public

4.1.1 *Fonction actuelle* : Aucune, inoccupé.

4.1.2 *Accessible aux personnes à mobilité réduite* : Oui  Ascenseur sur tous les niveaux  
Non

4.1.3 *Visites guidées* : Oui   
Non

4.1.4 *Documentation* : Oui   
Non

*Type* : Exposition virtuelle sur internet

*Titre* : Monastère des Oblates de Béthanie (<https://sainte-marie.ca/patrimoine-religieux/oblates/index.htm#images>)

4.1.5 *Panneau d'interprétation* : Oui   
Non



Panneau d'interprétation du Circuit patrimonial de Sainte-Marie  
Source : Alexandre Poulin, 2018, EnBeauce.com

## *Carnet de santé*

### Remarques :

Lors des visites effectuées par STGM le 7 et 8 février 2023, le panneau d'interprétation ci-dessus n'était pas présent.



4.1.6 *Plaque commémorative officielle :* Oui [ ]  
Non [ x ]

4.1.7 *Autres moyens d'information :*

4.1.8 *Prix d'entrée :* Oui [ ]  
Non [ x ]

### 4.2 Période d'ouverture au public

4.2.1 *Aucune :* [ ]

4.2.2 *Permanente :* [ ]

4.2.3 *Saisonnière :* [ ]

*Automne* [ ] *Hiver* [ ] *Printemps* [ ] *Été* [ ]

4.2.4 *Semaine* [ ] *Fin de semaine* [ ] *Jours fériés* [ ]

4.2.5 *Heures d'ouverture :* de 9h30 à 17h30

4.2.6 *Heures d'ouverture affichées :* Oui [ ]  
Non [ x ]

## *Carnet de santé*

### 5. DESCRIPTION ET ÉTAT DE L'IMMEUBLE

#### 5.1 État général de l'immeuble

Général : Mauvais  Passable  Bon  Excellent

Remarques :

Le château Beauce est un édifice inoccupé depuis 2018 et qui a été endommagé par l'inondation de 2019. Depuis, il n'y a plus aucun système mécanique fonctionnel incluant le chauffage. Des systèmes d'appoint temporaires ont été mis en place mais posent un risque à moyen terme. Malgré les dégâts causés au sous-sol par les inondations, les étages principaux de la résidence sont en bon état et conservent des éléments de décor d'origine de grande valeur qui sont de rares témoins des intérieurs de maisons bourgeois.

5.1.2 Abords et environnement Mauvais  Passable  Bon  Excellent

Situé sur la rue Notre-Dame Sud, le château Beauce s'élève dans un secteur ancien de la municipalité de Sainte-Marie, secteur aménagé principalement à partir du milieu du XIXe siècle autour de l'église paroissiale et de son presbytère. Son implantation en retrait de la voie publique, sur un terrain légèrement surélevé aménagé, au cœur du noyau villageois de la ville de Sainte-Marie. Le château bénéficie d'un environnement unique et riche d'une grande valeur patrimoniale. Son grand terrain gazonné, facilement accessible, dispose d'un stationnement et encerclé par une clôture en fer forgé. On y retrouve un socle de statue, une grotte en pierre et une petite chapelle en bois. La propriété actuelle se présente maintenant comme un vaste terrain aménagé en grande partie construit. Le terrain est délimité par la rue Saint-Antoine au nord-est, la rue Notre-Dame Sud, au sud-est, la rue Saint-Thomas, au sud-ouest, et un terrain de tennis, au nord-ouest. Il est étroit et profond, étant approximativement deux fois plus profond que large. La profondeur du terrain semble avoir peu varié depuis l'acquisition de la propriété originale en 1903. En revanche, les limites latérales du terrain ont varié à la suite d'acquisitions et de cessions. Dans l'ensemble, cependant, la géométrie du lot du 102, rue Notre-Dame Sud s'inscrit en continuité avec la propriété originale.

5.1.3 Élément(s) nuisible(s) : Zone inondable, bâtiment non assurable.

5.1.4 Élément(s) favorable(s) : Le Château Beauce est situé au cœur de la ville de Sainte-Marie-de-Beauce. Il forme avec l'église, la sacristie, le presbytère, la caserne, l'hôtel de ville et le centre sportif, un ensemble de bâtiments voisins qui constituent le noyau du centre-ville : Ces édifices bordent la rue Notre-Dame aux angles est et ouest de la rue Saint-Antoine.



## *Carnet de santé*



### 5.1.5 Végétation :

De grands arbres sont présents sur les côtés et en arrière de la résidence, ce qui offre un terrain ombragé. L'abbé Honorius Provost, dans son ouvrage sur Sainte-Marie, mentionne que la propriété aurait bénéficié d'un aménagement paysager constitué d'essences d'arbres rares, d'allées, d'un grand jardin et d'une petite fontaine. Les photographies anciennes confirment cette affirmation et montrent la présence de plusieurs statues. L'allée véhiculaire est entre le Château Beauce et une rangée d'érables d'âge moyen. Ceux-ci ne correspondent pas aux plantations effectuées par le notaire Théberge, car ils ne sont pas assez âgés. L'espace entre l'aile de 1955 et l'avenue Saint-Thomas comprend une plantation d'arbres, des tilleuls et des érables, d'âge moyen.

### 5.1.6 Autre(s)

- .1 Ancienne grotte qui accueillit une statue de la vierge:



## *Carnet de santé*

- .2 Clôture de fer forgé et en fer ornemental qui délimite le terrain :



- .3 Petite chapelle implantée au nord du terrain déménagée sur le site à une époque indéterminée :



## *Carnet de santé*

### 5. DESCRIPTION ET ÉTAT DE L'IMMEUBLE (suite)

#### 5.2 État détaillé de l'extérieur de l'immeuble

5.2.1 Fondations : Les fondations du château Beauce sont formées de mur massif en pierre. Les pierres de parement extérieur sont en pierre de taille de granite à bossage. Les coins d'angles sont quant à eux sont en pierres calcaires fini bouchardés. Les pierres sont en bon état en général, mais quelques-unes sont à remplacer (fissures, fractures, délamination, etc.). Les pierres de parement extérieur doivent être nettoyées à certains endroits (mousse et végétation). Les joints de mortiers à base chaux et de sable anciens sont généralement en bon état contrairement au mortier du solarium, qui est plus riche en ciment Portland et fissure plus facilement. Un rejointoiement ponctuel est à prévoir sur l'ensemble des fondations. Le noyau du mur et le parement intérieur sont en moellons calcaires et de granite. Le château dispose d'un sous-sol aménagé, accessible par l'intérieur et de l'extérieur par un escalier fermé. À la suite des inondations printanières de 2019, les finis du sous-sol ont été démolis pour éliminer la moisissure.

Attestation de solidité : oui  non  Date : \_\_\_\_\_

Par qui : \_\_\_\_\_

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue des fondations du solarium*



*Exemple de pierres à nettoyer*



*Vue intérieure du mur de fondation*

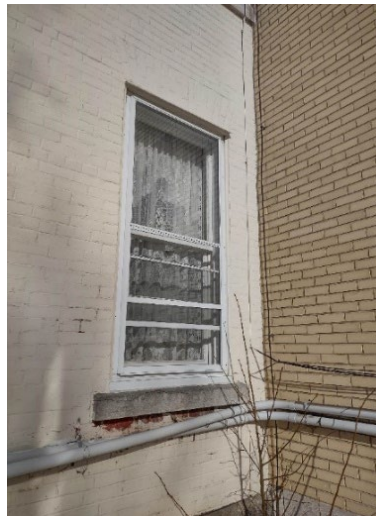
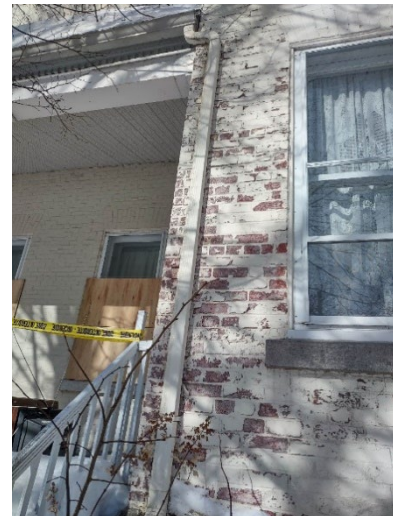
#### 5.2.2 Façade principale (sud-ouest) :

La façade principale en mur massif de brique est en bon état. Les briques de parement extérieur sont peintes de couleur claire, à l'exception de la partie supérieure de la fausse tourelle qui a été refaite en brique jaune moderne. Quelques briques éclatées sont à remplacer, mais elles sont généralement en bon état. Les briques endommagées sont situées généralement là où l'eau des toitures ruisselle sur les murs. Les chainages d'angles, les linteaux de fenêtre, les appui de fenêtres, les bandeaux, les créneaux et les autres ornements sont en pierres de taille calcaires, généralement en bon état. Quelques pierres sont à remplacer (fissures, fractures, délamination, etc.). Entre les créneaux, à la jonction de la toiture, il y a des feuilles de tôle peintes en bon état, mais à repeindre. Au niveau 1, à la section centrale et celle de gauche, les fenêtres ont été réduites en hauteur. Les anciens linteaux en pierre de taille ont été conservés, l'imposte a été obturée à l'aide de brique à une époque récente. Les joints sont en bon état, mais un rejointoiement ponctuel est à prévoir.

*Carnet de santé*Mauvais Passable Bon Excellent Nil *Vue générale de la façade principale**Exemple de briques éclatées*

## 5.2.3 Murs latéraux (est et ouest) :

Le mur « est » en mur massif de brique est en bon état. Les briques de parement extérieur sont peintes de couleur claire. Quelques briques éclatées sont à remplacer, mais elles sont généralement en bon état. Les briques endommagées sont situées généralement là où l'eau ruissèle de la toiture et en dessous des appuis de fenêtres. La descente pluviale de la toiture de la galerie étant endommagée, l'eau est dirigée directement sur le mur. Les chaînages d'angles, les appuis de fenêtres, les bandeaux, les créneaux et les autres ornements sont en pierres de taille calcaires, généralement en bon état, mais quelques pierres sont à remplacer (fissures, fractures, délamination, etc.). Les linteaux au-dessus des ouvertures sont de type plate-bande en brique. Entre les créneaux, à la jonction de la toiture, il y a des feuilles de tôle peintes en bon état, mais à repeindre. Les joints sont en bon état, mais un rejointoiement ponctuel est à prévoir.

Mauvais Passable Bon Excellent Nil *Vue générale de la façade Est**Exemple de briques éclatées**Exemple de briques éclatées*



## *Carnet de santé*

Le mur « ouest » en mur massif de brique est en bon état. Les briques de parement extérieur sont peintes de couleur claire, à l'exception de la partie supérieure de la tourelle-cheminée et de la tour d'observation qui est recouverte de déclin d'aluminium. Quelques briques éclatées sont à remplacer (fissures, épaufures, délamination, etc.), mais elles sont généralement en bon état. Les briques endommagées sont situées généralement ou l'eau ruisselle des toitures et en dessous des appuis de fenêtres. La dégradation de la brique est plus importante au périmètre du solarium et de la descente au sous-sol. Les chainages d'angles, les appuis de fenêtres, les bandeaux, les créneaux et les autres ornements sont en pierres de taille calcaires, généralement en bon état, mais quelques pierres sont à remplacer (fissures, fractures, délamination, etc.). Entre les créneaux, à la jonction de la toiture, il y a des feuilles de tôle peintes en bon état, mais à repeindre. Les joints sont en bon état, mais un rejointoiement ponctuel est à prévoir. Les linteaux au-dessus des ouvertures sont de type plate-bande en brique l'exception des fenêtres de l'escalier qui ont un linteau en pierre de taille. Le solarium est presque 100% vitré.

Mauvais Passable Bon Excellent Nil 

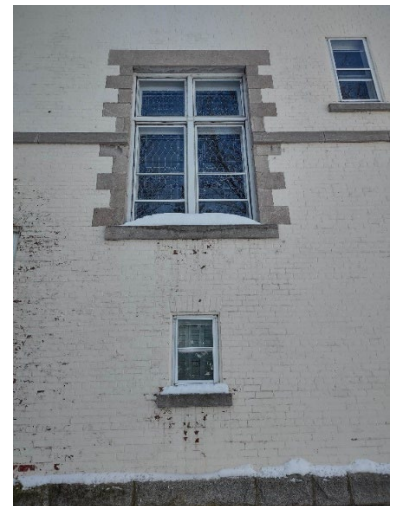
*Vue générale de la façade Ouest*



*Vue générale du solarium*



*Exemple de briques éclatées*



*Exemple de briques éclatées*

## *Carnet de santé*

- 5.2.4 Mur de façade arrière (nord) : Le mur de façade arrière en mur massif de brique est en bon état. Les briques de parement extérieur sont peintes de couleur claire. Quelques briques éclatées sont à remplacer, mais elles sont généralement en bon état. Les briques endommagées sont situées généralement là où l'eau de l'escalier ruisselle sur le mur. Les chainages d'angles, les linteaux de fenêtre, les appuis de fenêtres, les bandeaux, les créneaux et les autres ornements sont en pierres de taille calcaires, généralement en bon état, mais quelques pierres sont à remplacer (fissures, fractures, délamination, etc.). Entre les créneaux, à la jonction de la toiture, il y a des feuilles de tôle peintes en bon état, mais à repeindre.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue générale de la façade nord*

- 5.2.5 Toiture :

- .1 Toiture principale (sections mansardées (brisis) et lucarnes) : La toiture du château est une fausse mansarde recouverte de tôle embossée peinte. La mansarde est percée de nombreuses lucarnes à pignon et d'un œil-de-bœuf en façade. La tôle embossée doit être repeinte en totalité car la peinture pèle et on trouve de la rouille superficielle a quelques endroits. Il n'y a aucune gouttière et l'eau ruisselle sur la maçonnerie et endommage celle-ci.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue d'une section de toiture en mansarde et exemple de tôle à repeindre*

## *Carnet de santé*

- .2 Toiture principale (terrasson), incluant la tourelle de la tour d'observation: Les sections plates de la toiture principale sont en membranes. La présence de neige n'a pas permis de voir la membrane mais les remontées de solin étaient en bon état. Les photos prises en 2018 (MCCQ) n'indiquent pas de déficiences majeures. Toutefois, des traces d'infiltrations d'eau sont visibles au plafond d'une chambre située au nord-est du cabanon d'ascenseur. Nous y avons accès par une trappe avec un couvercle en bois recouvert de tôle. Il y a 4 ventilateurs de type Québec, en bon état. La toiture de la tour d'observation est également en membrane élastomère, également en bon état.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue de la tourelle de la tour d'observation*

- .3 Toiture du cabanon d'ascenseur : La toiture du cabanon d'ascenseur est en tôle peinte, à bague, généralement en bon état. Elles sont dotées d'un ventilateur de type Québec.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue du cabanon d'ascenseur*

## *Carnet de santé*

- .4 Marquise de l'entrée principale : La toiture de la marquise de l'entrée principale est en membrane élastomère. Les 3 côtés sont recouverts de tôle moulurée peinte. Le soffite ventilé est en planche de bois peint, en bon état. La toiture est soutenue par 2 équerres en fer ornamental peint, en excellent état.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue du dessous de la marquise*

- .5 Toiture de la galerie (façade est): La toiture de la galerie « sud » est recouverte d'une toiture en tôle peinte, à baguette de bois biseauté, est à repeindre. La corniche à modillon en bois peint semble être celle d'origine, est aussi à repeindre. Le soffite est en aluminium, ventilé. Les gouttières et les descentes pluviales en aluminium sont endommagées et doivent être remplacées par des nouveaux éléments plus robustes.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue partielle de la toiture de la galerie*

## *Carnet de santé*

- .6 Toiture du solarium (façade ouest): La toiture est recouverte d'une toiture en tôle peinte, à baguette de bois biseauté, elle doit être repeinte. Les ornements en fer ornemental au pignon sont également à repeindre.

Mauvais Passable Bon Excellent Nil 

*Vue de la toiture du solarium*

### 5.2.6 Cheminée :

- .1 La cheminée centrale est composée de 3 conduits. Elle est en brique, recouverte de tôle à la canadienne peinte, généralement en bon état. Son chapeau est en pierre de taille. La partie supérieure est en brique jaune moderne similaire à celle de la fausse tourelle à l'avant.

Mauvais Passable Bon Excellent Nil 

*Vue générale de la cheminée centrale*

## *Carnet de santé*

- .2 La cheminée ouest est composée de 3 conduits. Elle est en brique recouverte de déclin en aluminium en bon état. Son chapeau est en pierre de taille.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue générale de la cheminée ouest*

- .3 La cheminée nord est composée de 2 conduits. Elle est en brique recouverte de tôle embossée peinte, généralement en bon état, mais à repeindre. Son chapeau est en pierre de taille.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue générale de la cheminée nord*

## Carnet de santé

### 5.2.7 Ouvertures

- .1 Fenêtres traditionnelles en bois (sous-sol) avec contrefenêtre. Elles sont généralement en bon état mais le fini de peinture est émoussé et doit être refait à neuf.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue extérieure d'une contrefenêtre au sous-sol*

- .2 Fenêtres à guillotine en bois et contrefenêtre en aluminium prépeint. Les fenêtres d'origine du côté intérieur sont en très bon état. Les contrefenêtres sont récentes et en bon état, incluant les scellant périphériques. Toutefois, leur apparence nuit à l'intégrité architecturale des façades.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue extérieure d'une contrefenêtre en aluminium*

## Carnet de santé

- .3 Fenêtres à battant en PVC (solarium et lucarnes) sont de manufacture récente et en très bon état. Elles appauvrissent toutefois l'apparence du bâtiment particulièrement aux lucarnes.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue extérieure des fenêtres du solarium*



*Vue extérieure d'une fenêtre d'une lucarne*

Remarques : Les scellants périphériques au pourtour des fenêtres sont en bon état.

- .4 Porte principale : La porte principale est en acier isolé et de facture récente. L'imposte cintrée et le cadre de bois sont d'origine, mais recouvert d'acier émaillé. La lumière latérale gauche est fixe et le seuil a été remplacé par une extrusion en aluminium.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil

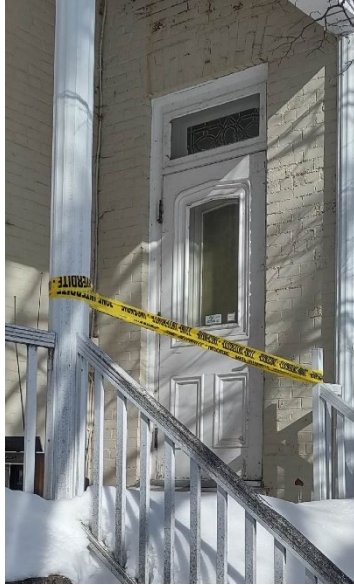


*Vue générale de la porte principale*



## *Carnet de santé*

- .5 Porte latérale (galerie sud) : La porte de la galerie est composée d'une porte et d'une contre-porte en bois de style traditionnel, à caisson. Les impostes d'origine et le cadre de bois sont toujours en place. Les composantes sont en bon état, mais doivent être repeintes. Les sections vitrées de la porte et de l'imposte intérieure sont composées de vitraux d'origine de grande qualité et en bon état de conservation.

Mauvais Passable Bon Excellent Nil 

*Vue extérieure générale de la contreporte de la galerie*



*Vue intérieure générale de la porte de la galerie*

- .6 Porte du sous-sol : La porte du sous-sol est une porte traditionnelle en bois, peint. En bon état, mais à repeindre à brève échéance afin de protéger le bois.

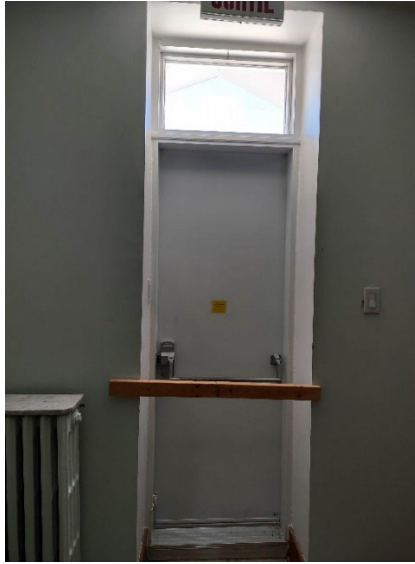
Mauvais Passable Bon Excellent Nil 

*Vue générale de l'accès au sous-sol*

## *Carnet de santé*

- .7 Portes d'issue de secours (façade Est): La porte d'issue est en acier peint. L'imposte d'origine et le cadre de bois, également d'origine, sont toujours en place, mais recouvert d'acier émaillé.

Mauvais       Passable       Bon       Excellent       Nil



*Vue intérieure de la porte d'issue du 2<sup>e</sup> étage*

### 5.2.8 Perron / Galerie

- .1 Perron avant : Le perron avant est composé de pierre de taille calcaire en totalité, incluant les murets, les marches et contremarches. Les pierres sont en bon état, mais es fissures sont présentes parfois dans le lit des pierres. Le mortier est en bon état, mais le scellant dans les joints des marches sont à refaire. Les 2 mains courantes en tubulaire d'acier peint en noir soutenu par 3 tubulaires d'acier de même type sont en bon état, mais non conforme.

Mauvais       Passable       Bon       Excellent       Nil



*Vue de côté du perron de l'entrée principale*



*Vue de l'escalier du perron de l'entrée principale*

## *Carnet de santé*

- .2 Galerie latérale sud : La galerie latérale sud est composée d'un plancher en pontage de bois perpendiculaire au mur. Quelques planches sont à remplacer et le plancher est à repeindre. L'escalier est aussi en bois, à remplacer. La lisse de rive est recouverte de déclin de vinyle, elle est possiblement pourrie, mais non observable. Les colonnes de soutiens et les garde-corps sont en aluminium, en bon état et conforme. La galerie est soutenue par des pilastres en pierre de taille peinte, en bon état.

Mauvais Passable Bon Excellent Nil 

*Vue partielle de la galerie*

- .3 Portique du sous-sol (nord) : Le portique du sous-sol est composé d'une toiture en tôle à joints pincés. Les planches de bois du fascia sont pourries à certains endroits et doivent être remplacées. Les murs latéraux sont en planches de bois peints, en bon état, mais à repeindre. Les gouttières et les descentes pluviales ont été arrachées par des chutes de neige et de glace de la toiture principale. Les gouttières et les descentes devront être remplacées et il faudra installer des garde-neiges à la toiture principale.

Mauvais Passable Bon Excellent Nil 

*Vue générale de l'accès au sous-sol*

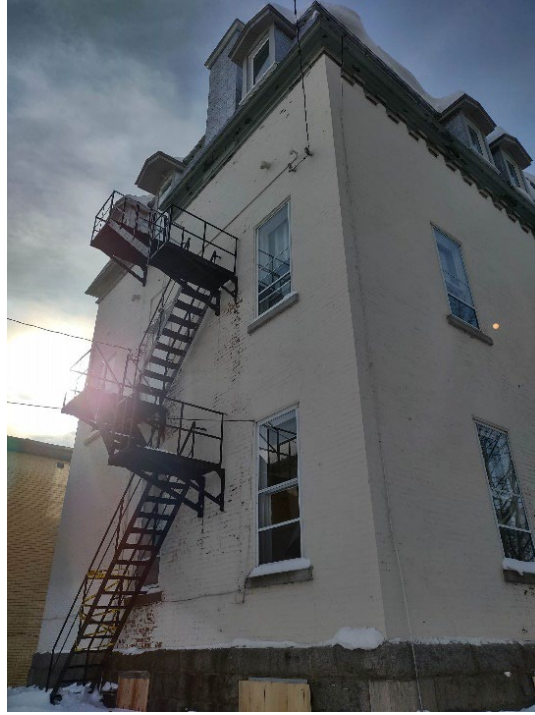


*Gouttière et fascia endommagé*

## *Carnet de santé*

- .4 Escalier de secours (Est) : L'escalier de secours est en acier peint noir et il est non conforme même s'il est en bon état général. Dans le cas d'un changement d'usage, il devra être remplacé.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue générale de l'escalier d'issue*

- 5.2.9 Éléments décoratifs (aisseliers, corniches, chambranles, etc.)

- .1 2x Équerres de la marquise de l'entrée principale en fer ornemental peint noir.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue agrandie d'une équerre de la marquise*

## *Carnet de santé*

- .2 Éléments en fer forgé peint blanc sur le dessus de la toiture du solarium. (Crête de faitage). En bon état mais à repeindre.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue agrandie de la crête de faitage*

- .3 La corniche à motif de créneaux de la toiture principale est composée de pierre de taille en calcaire bouchardée.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue agrandie de la corniche*

## *Carnet de santé*

.4 La platebande en encorbellement du portail principal est composée de pierre de taille en calcaire.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue agrandie de la platebande*

### 5 DESCRIPTION ET ÉTAT DE L'IMMEUBLE (suite)

#### 5.3 État détaillé de l'intérieur de l'immeuble (Nature)

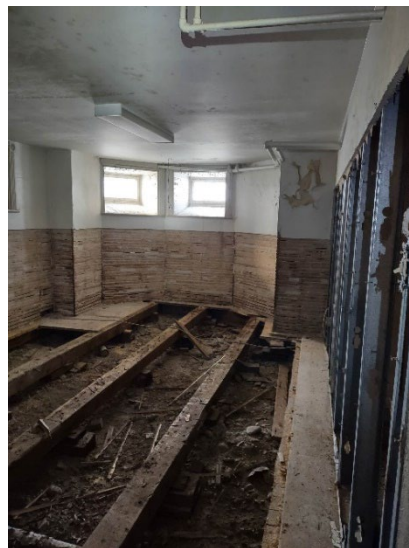
##### 5.3.1 Murs :

.1 Sous-sol : Les murs du sous-sol ont été partiellement curetés à la suite des inondations de 2019. Le lattis de bois est encore présent et généralement en bon état. Une réfection complète est à prévoir. La plupart des cloisons sont en briques et en colombages de bois. Nous n'avons pas observé de pourriture visible.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil



*Vue partielle du sous-sol*



*Vue partielle du sous-sol*

## Carnet de santé

- .2 1<sup>er</sup> étage (rdc) : Les murs du 1<sup>er</sup> étage sont recouverts en général de plâtre sur lattis de bois. On y retrouve du gypse et de la céramique murale là où des rénovations ont été effectuées. Les murs de plâtres ou de gypse sont généralement en mauvais état. La peinture écaille le plâtre et boursouffle à cause de l'humidité. La majorité des finis nécessite être restaurés ou remplacés selon leur état.

Mauvais Passable Bon Excellent Nil 

*Vue générale du corridor principal*



*Vue partielle du solarium*



*Vue partielle de la salle à diner*

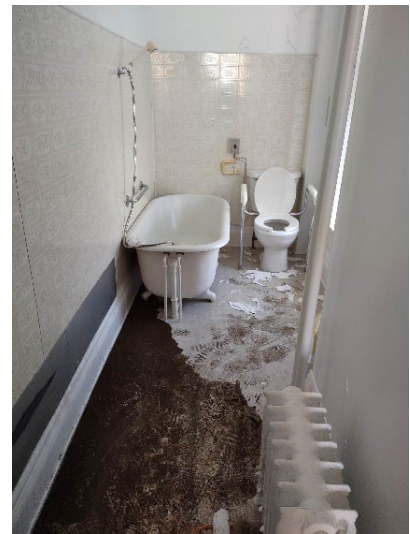
- .3 2<sup>e</sup> étage : Les murs du 2<sup>e</sup> étage sont recouverts de plâtres sur lattis de bois, de gypse, de préfinis et de céramique murale. Les murs de plâtres ou de gypse sont généralement en mauvais état. La peinture écaille et boursouffle à cause de l'humidité. La majorité des finis sont dans un état passable mais devront être réparés.

Mauvais Passable Bon Excellent Nil 

*Vue générale du chambre*



*Vue générale du chambre*



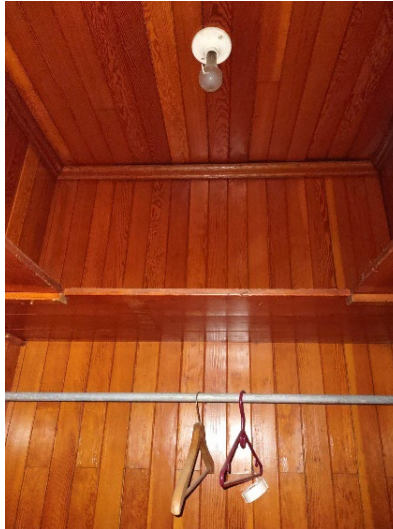
*Céramique murale dans la salle de bain*

## Carnet de santé

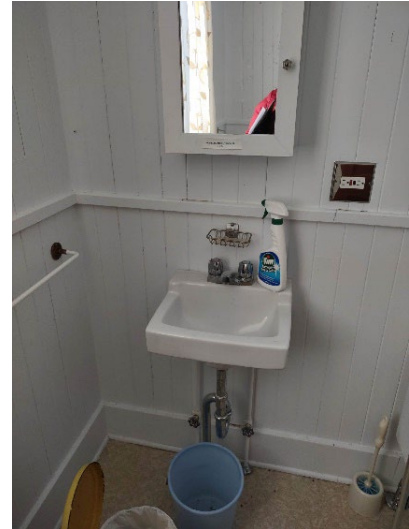
- 4 3<sup>er</sup> étage : Les murs du 3e étage sont recouvert de plâtres sur lattis de bois, de lattes de bois vernis ou peints et de gypse. La peinture écaille à certains endroits à cause de l'humidité. La majorité des finis sont dans un état passable mais devront être réparés.

Mauvais Passable Bon Excellent Nil 

*Vue générale du corridor*



*Exemple de planche de bois vernis*



*Exemple de préfini type*

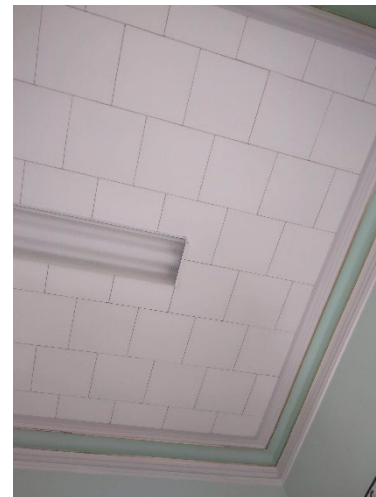
- 5.3.2 Plafond : De manière générale les plafonds sont en bon état à l'exception de ceux en plâtres ou gypse situés au RDC. L'humidité à généralement fait écailler la peinture et parfois, des boursouffles sont visibles. Il y a des traces d'infiltrations d'eau à quelques endroits en particulier au coin sud-est au 3<sup>e</sup> étage. Les plafonds sont généralement en plâtres sur lattis de bois. Certains plafonds sont en gypse, en lattes de bois peint ou verni, en tuiles de carton, en tuiles acoustiques. Le remplacement ponctuel de ceux-ci est à prévoir.

Mauvais Passable Bon Excellent Nil 

*Exemple d'un plafond en plâtre*



*Exemple d'écaillage et de boursouffle*



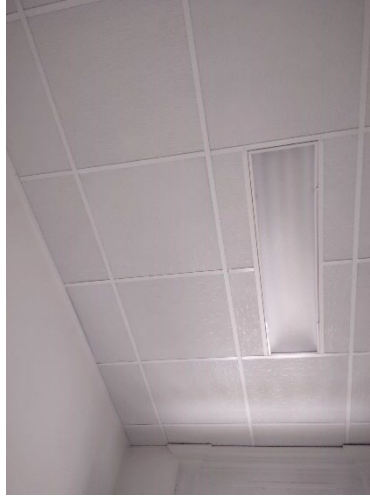
*Exemple de plafond en tuile de carton*



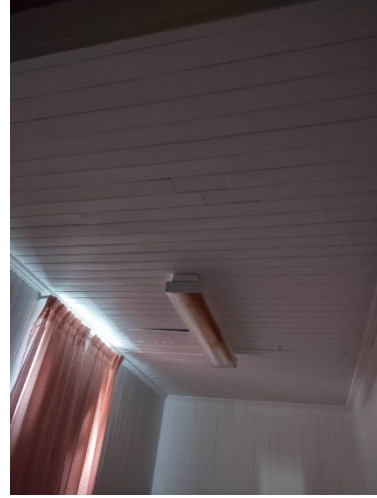
## Carnet de santé



*Exemple de réparation inadéquates au plafond du solarium*



*Exemple de plafond suspendu*



*Exemple de plafond en latte de bois peint*

5.3.3 Plancher : Les planchers sont en planches de bois recouvertes de linoléum dans l'ensemble du château Beauce. À la suite des inondations de 2019, le système de chauffage ne fonctionne plus et l'eau qui est restée coincée dans les conduits a gelé et a fait éclater les radiateurs, ce qui a causé des dégâts d'eau / boue. Le remplacement du revêtement est à prévoir en totalité. Au sous-sol, le plancher a été enlevé pour permettre d'assécher la structure de bois existante. La structure de bois est saine. Un pontage et un nouveau revêtement de plancher sont à prévoir et il faudra enlever les débris de démolition dans le vide sanitaire.

Mauvais

Passable

Bon

Excellent

Nil



*Vue générale du corridor au rdc*



*Exemple de dégât causé par l'éclatement d'un radiateur*



*Exemple de dégât causé par l'éclatement d'un radiateur*

## Carnet de santé



### 5.3.4 Ouvertures

- .1 Fenêtres: À l'intérieur, les fenêtres sont dans un bon état. Les signes de détériorations sont surtout au périmètre des embrasures. Par endroit, la peinture s'écaille et le bois a commencé à gauchir à cause de l'humidité. Cependant leur fonctionnalité n'est pas encore compromise. À moyen terme il faudra planifier de les restaurer progressivement en mettant en priorité les secteurs les plus affectés. Les chambranles moulurés en bois peint sont d'origine en bon état, mais doivent être repeints. Plusieurs fenêtres sont dotées de persiennes d'origine en bois. Certaines devront être ajustées, car elles ne ferment plus à cause de l'humidité.

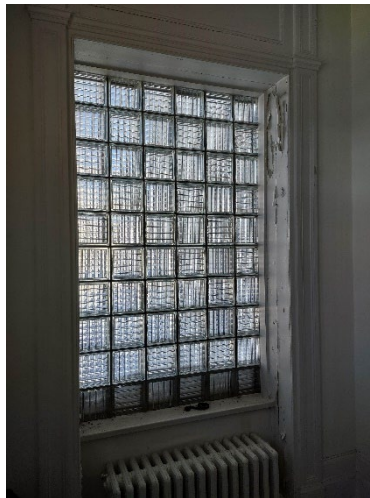
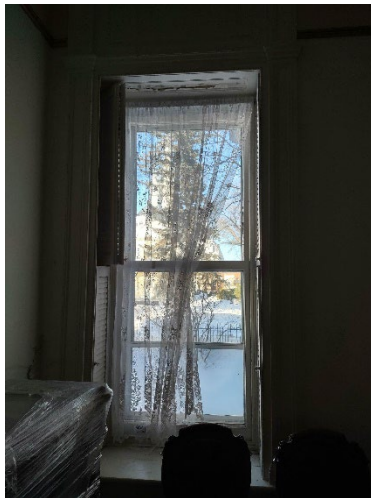
Mauvais

Passable

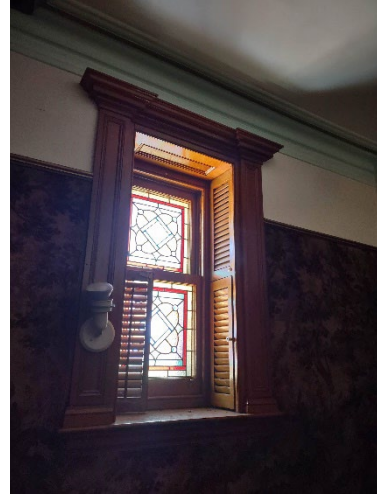
Bon

Excellent

Nil



## *Carnet de santé*



### 5.3.5 Ouvertures (suite)

- .1 Portes : Les portes d'origines sont en excellent état et elles s'intègrent parfaitement au cachet des pièces avec leurs caissons traditionnels, les impostes en vitrail et verre taillé et les moulurations. Les portes du hall d'entrée principal sont d'origine, elles sont composées de vitraux coloré en excellent état de conservation. Les verres de quelques portes ont été vandalisés, ils doivent être restaurés ponctuellement. Toutes les portes et les cadres sont en bois, peint ou vernis. Les chambranles moulurés sont également en bois peints ou vernis, en très bon état. Certaines portes sont difficiles a fermé dû au taux d'humidité élevé à l'intérieur. Elles doivent peintes, ajustées ou modifiées ponctuellement.

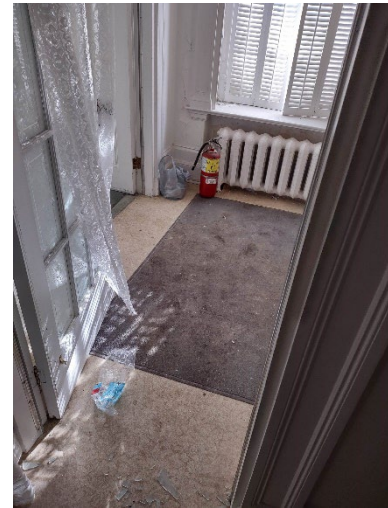
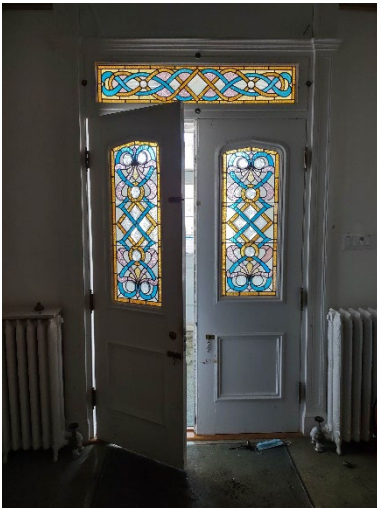
Mauvais

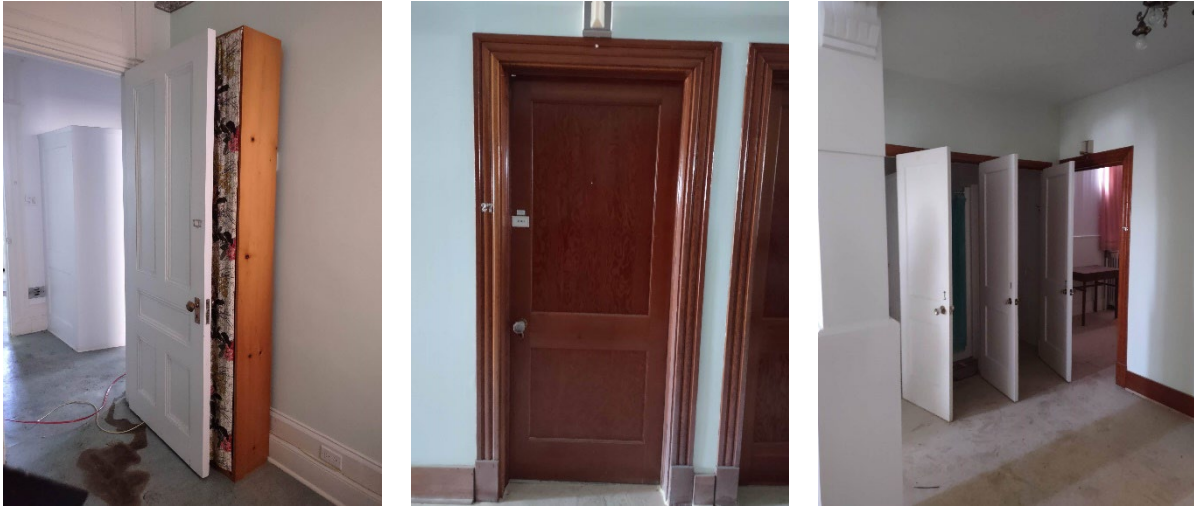
Passable

Bon

Excellent

Nil



*Carnet de santé*

5.3.6 Éléments décoratifs : Les éléments décoratifs du château Beauce sont nombreux et ils sont en excellent état. Notamment :

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil

.1 Les chapiteaux et les colonnes dans le corridor principal du 1<sup>er</sup> niveau, en bois sculpté et doré.



## *Carnet de santé*

- .2 Les miroirs biseautés dans le corridor principal du 1<sup>er</sup> niveau, incluant les moulures et chambranles en bois.

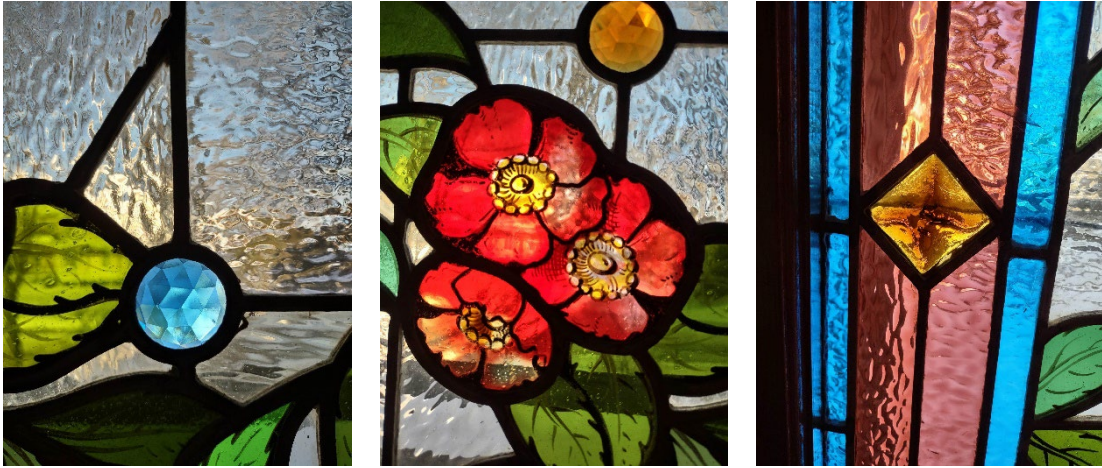


- .3 Les foyers en marbre, de style différent, baroque, néoclassique, art nouveau et leurs miroirs en verre biseauté avec cadres dorés.

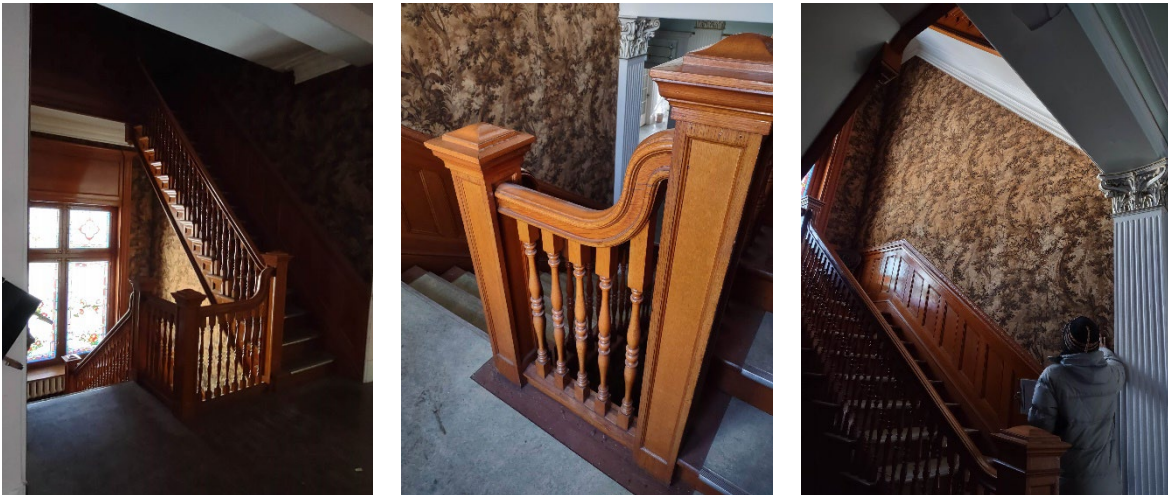


## *Carnet de santé*

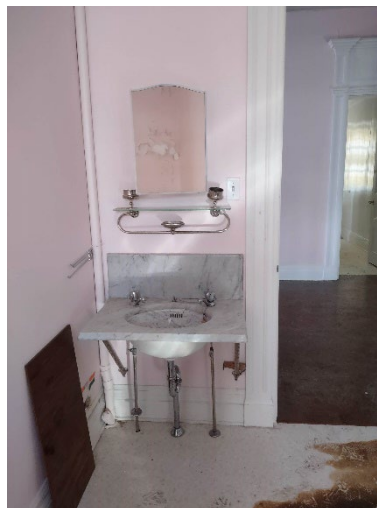
- .4 Les vitraux avec insertion de verre taillé. La qualité d'exécution de ces vitraux est supérieure.



- .5 L'escalier monumental en bois massif verni et la tapisserie murale tendue en tissu brodé à motif végétal.



- .6 Les éviers en marbre d'origine et les tablettes de style art nouveau avec porte-savon intégré.



*Carnet de santé*

.7 Les mobiliers intégrés d'origine en bois dans la dépense de la cuisine adjacente a la salle a manger.



## Carnet de santé

### 5 DESCRIPTION ET ÉTAT DE L'IMMEUBLE (suite)

#### 5.4 Mécanique (Nature)

5.4.1 Électricité : Les installations électriques ont été affectées par l'inondation, mais elles sont partiellement fonctionnelles. Fils BX et sous conduit métallique. Appareils suspendus incandescents d'origine lustres à pendeloques en cristal de Bohême et en laiton avec filage de gaine de tissu à remplacer. Fluorescent en surface. L'entrée électrique principale 600A/340V avec panneaux de distribution sur chaque étage 120A / 240V. Tout le système électrique devra être remplacé.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil

Entrée souterraine oui  non

Année de la dernière inspection : N/D



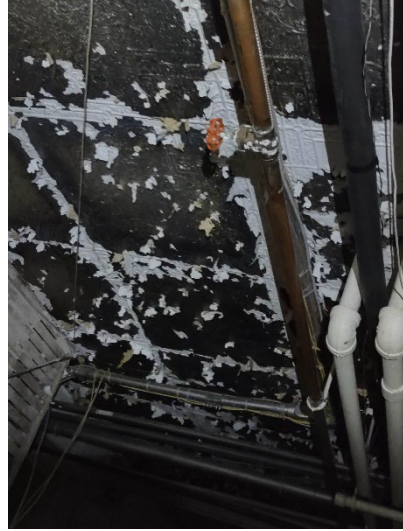


## *Carnet de santé*

- 5.4.2 Plomberie : À la suite des inondations de 2019, il y a eu du reflux de boue ponctuellement dans les toilettes et les éviers existants. Certains tuyaux de plomberie ont éclaté à cause du gel et ils doivent être remplacés. À chaque étage, on retrouve une salle de bain commune, chaque chambre individuelle est dotée d'un lavabo. Il est possible que les conduits d'alimentation en plombs soient toujours en place dans les cloisons, Les appareils de plomberie sont d'âge et de qualité variable selon les époques de rénovations. Tuyau en cuivre pour l'eau chaude et l'eau froide.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil

Année de la dernière inspection : N/D



- 5.4.3 Ventilation : Ventilation par gravité pour le comble. Il n'y a pas de système de ventilation aux étages habités, mais les fenêtres sont ouvrantes.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil

Année de la dernière inspection : N/D

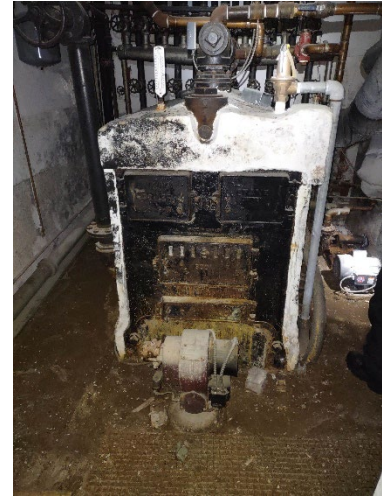


## Carnet de santé

- 5.4.4 Appareils de chauffage : Le chauffage est à l'eau chaude avec des radiateurs en fonte, ils sont non fonctionnels et ponctuellement éclatés à cause du gel de l'eau dans ceux-ci. La chaudière à l'huile est ancienne et isolée à l'amiante. Le réservoir date de 1991, il n'y a aucun bassin de rétention. La bouilloire électrique, Hydra 600, est non fonctionnelle, car elle a été endommagée par l'eau de l'inondation. Le système de chauffage est non fonctionnel et à remplacer en totalité. La plupart des radiateurs sont d'origines et de grande qualité. Ils peuvent être restaurés et les éléments cassés remplacés.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil

Année de la dernière inspection : N/D



## *Carnet de santé*

- 5.4.5 Drainage : Tuyau en fonte pour le réseau principal et en ABS, raccordés à la ville. Pour les sections rénovées. Le système semble généralement en bon état, mais il est ancien et il pourrait être fissuré à cause du gel. Les drainages devraient être remplacés si l'édifice est réaménagé.

Mauvais  Passable  Bon  Excellent  Nil

Année de la dernière inspection : **N/D**



**Carnet de santé****6 SÉCURITÉ**

- 6.1 Système d'alarme incendie : oui  non   
 Relié à une centrale : oui  non  distance : \_\_\_\_\_
- 6.2 Détecteur de fumée : oui  non  nombre : Ils ont été enlevés  
 Détecteur de chaleur : oui  non  nombre : \_\_\_\_\_
- 6.3 Gicleur automatique : oui  non  nombre : \_\_\_\_\_  
 Relié au système d'alarme : oui  non-

Emplacement : Le système de détection est non fonctionnel

- 6.4 Borne incendie : oui  non  distance : 2, à moins de 40 m
- 6.5 Poste de pompiers : oui  non  distance : 100 m
- 6.6 Paratonnerre(s) : oui  non  nombre : 5
- 6.7 Détection (anti-intrusion) : oui  non
- 6.8 Extincteurs portatifs : oui  non  nombre : 3, un par étage

Catégorie(s) : ABC

Emplacement : À chaque étage, mais périmés.

- 6.9 Réserve d'eau (citerne) : oui  non  distance : \_\_\_\_\_

Emplacement : \_\_\_\_\_

- 6.10 Sortie(s) d'urgence : oui  non  nombre : 3

Emplacement : Entrée principale, côté sud et issue horizontale

- 6.11 Éclairage d'urgence oui  non  nombre : \_\_\_\_\_

Emplacement : \_\_\_\_\_

- 6.12 Génératrice oui  non  nombre : \_\_\_\_\_

Emplacement : \_\_\_\_\_

Remarques :

À la suite de l'inondation de 2019, plusieurs systèmes de détection ont été enlevés lors des travaux de nettoyage.

Ils n'ont pas été remis en fonction depuis.

## Carnet de santé

### 7 ÉVALUATION DES COÛTS BUDGÉTAIRES

DESCRIPTION SOMMAIRE	COÛTS	PRIORITÉ D'INTERVENTION (1 à 5 ans, 5 à 10 ans, 10 à 15 ans)
<b>Aménagement extérieur</b>		
➤ Terrain et aménagement paysager		
➤ Bâtiments secondaires	11 600\$	5 à 10 ans
<b>Enveloppe extérieure</b>		
➤ Fondations	17 000\$	5 à 10 ans
➤ Murs	21 700\$	5 à 10 ans
➤ Revêtement	3 500\$	1 à 5 ans
➤ Ouverture		
▪ Portes	2 300\$	1 à 5 ans
▪ Fenêtres	13 750\$	5 à 10 ans
➤ Toiture	83 900\$	1 à 5 ans
➤ Cheminée	2 600\$	1 à 5 ans
➤ Perron / Galerie	23 300\$	1 à 5 ans
➤ Élément(s) décoratif(s)	1 500\$	5 à 10 ans
<b>Aménagement intérieur</b>		
➤ Murs	120 000\$	5 à 10 ans
➤ Plafond	135 000\$	5 à 10 ans
➤ Plancher	60 000\$	5 à 10 ans
➤ Ouverture		
▪ Portes	20 750\$	5 à 10 ans
▪ Fenêtres	50 000\$	5 à 10 ans
➤ Élément(s) décoratif(s)	9 000\$	5 à 10 ans
➤ Mécanique	5 000\$	1 à 5 ans
➤ Plomberie	15 000\$	1 à 5 ans
➤ Ventilation		
➤ Chauffage	61 000\$	1 à 5 ans
➤ Drainage	7 500\$	1 à 5 ans
<b>Systèmes de sécurité</b>	8 375\$	1 à 5 ans
<b>Autres</b>		
Les interventions proposées concernent la remise en état des lieux tels qu'ils étaient avant l'inondation de 2019. Ils ne correspondent pas à une restauration dans les règles de l'art du bâtiment.		

**ANNEXE 1**

**CROQUIS ET PHOTOGRAPHES**

**ANNEXE 2****Bibliographie**

Boucher, Benoît. « Sainte-Marie de Beauce ». *Continuité*. No 45 (1989), p. 20-26.

Pérusse, Johanne. « J.-O. Marchand, premier architecte canadien diplômé de l'École des beaux-arts de Paris, et sa contribution à l'architecture de Montréal au début du vingtième siècle ». Université Concordia, 1999. 209 p.

Provost, Honorius. « Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce ». Québec, Société historique de la Chaudière, 1967. 625 p.

Boucher, Benoît. « Sainte-Marie de Beauce ». *Continuité*. No 45 (1989), p. 20-26.

« Réparation au château de Ste-Marie. » *Le Guide*. Vol. 2, No 21. 18 septembre 1931, p.5.

« Mgr l'Archevêque visite St-Elzéar, St-Sylvestre, St-Patrice et Ste-Marie. » *Le Guide*. Vol. 3, No 18. 26 août 1932, p.2.

« Double cérémonie. » *Le Guide*. Vol. 3, No 23. 7 octobre 1932, p.1.

Joly, Diane. « Le château Beauce : un patrimoine classé sans responsable ». <https://dianejoly.ca/le-chateau-beauce-un-patrimoine-classe-sans-responsable/>. 30 octobre 2020.

Notre patrimoine religieux : Monastère des Oblates de Béthanie. Ville de Sainte-Marie. <https://sainte-marie.ca/patrimoine-religieux/oblates/index.htm>. Consulté le 31 janvier 2023.

Site patrimonial du Château-Beauce. Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Ministère de la culture et des communications. <http://patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=231259&type=bien>. Consulté le 31 janvier 2023.



Québec, le 6 avril 2023

**Sonia Nadeau**  
Directrice générale

**Société Alzheimer Chaudière-Appalaches**

730, avenue Taniata, local 110  
Lévis, Québec, Canada, G6Z 2C5

Objet :       Recommandations de travaux à court terme  
              Château Beauce  
              N/Dossier : S-23013

---

Madame Nadeau,

La présente fait suite au dépôt du carnet de santé du Château Beauce auprès du Ministère de la Culture et des Communications (MCC) au cours du mois de mars 2023 et des visites lieux effectuées plus tôt en début d'année.

À la demande de M. Mathieu Tanguay du MCC, nous avons préparé quelques recommandations principales afin de vous guider dans les prochaines étapes de ce dossier complexe. Elles vous aideront à prendre des décisions quant aux travaux minimaux requis pour s'assurer de la conservation du bâtiment en attendant la vente à un éventuel acquéreur. Nous avons aussi pris soin d'ajouter certaines recommandations faites par M. André Bolduc, préventionniste à la Ville de Sainte-Marie qui nous semblaient très pertinentes. Vous trouverez en annexe les estimés des coûts pour chacun des travaux par ordre de priorité, c'est-à-dire, sur des périodes de 1 à 5 ans, de 5 à 10 ans et de 10 à 15 ans. Cela vous permettra de mettre au point un budget pour la maintenance temporaire de la propriété, mais aussi d'avoir des montants réalistes pour entamer une discussion constructive avec des acquéreurs potentiels afin d'éviter les mauvaises surprises.

Les recommandations qui suivront visent à préserver l'état du bien en vue d'une éventuelle occupation du bâtiment, à assurer la sécurisation des lieux et à mettre fin aux dégradations majeures qui mettent en danger sa préservation à long terme et qui pourraient nuire à une éventuelle vente à un futur acheteur.

En ce sens, les travaux minimaux recommandés se concentrent principalement sur les édifices de grande valeur patrimoniale ou qui sont dans un bon état relatif malgré l'inondation de 2019 afin d'éviter d'investir des montants sur des bâtiments qui ont peu de valeur du point de vue du patrimoine ou pour



un futur acheteur. Nos recommandations ont été préparées en tenant compte de la situation particulière dans laquelle vous vous trouvez et en accord avec le représentant du MCC afin de respecter des objectifs réalistes pour tous afin de préserver le Château Beauce.

Nous espérons sincèrement que ces recommandations vous aideront dans vos futures démarches.



Matthieu Lachance  
Architecte sénior spécialisé en patrimoine, STGM



*Source : Sylvain Lizotte, Répertoire du patrimoine culturel du Québec*

## **Château Beauce** **Recommandations de travaux à court terme**

Dossier : S-23013  
Avril 2023

# 1. Recommandations générales

## 1.1. Placarder les portes et fenêtres

Le plus grand risque qui menace actuellement la préservation du Château Beauce est l'intrusion illégale fréquente de personnes qui consomment des boissons alcoolisées à l'intérieur du bâtiment. Cette présence d'occupants non autorisés dans le bâtiment est à la fois un risque d'incendie et de vandalisme, mais aussi un risque important pour de blessure pour ces personnes qui se promènent dans un édifice qui présente des dangers réels.

La tragédie de l'édifice William-Watson-Ogilvie à Montréal le 16 mars dernier nous rappelle les risques réels associés à l'occupation de bâtiments qui ne sont pas conformes. En cas d'accident, les propriétaires de la résidence pourraient se retrouver dans une situation difficile vu l'absence de couverture d'assurance adéquate.

Nous recommandons donc en premier lieu de placarder toutes les portes et fenêtres inutilisés du sous-sol, du rez-de-chaussée et aux endroits accessibles par les escaliers de secours afin de mettre un terme aux intrusions illégales le plus rapidement possible. Des panneaux sont déjà installés sur certaines fenêtres, mais l'installation est mal faite et il est possible de les arracher facilement à la main. Ils devront être refait adéquatement.

## 1.2. Maintenir un chauffage minimal

Le froid et l'humidité sont des éléments qui dégradent rapidement les composantes intérieures des bâtiments comme le bois, le plâtre et les textiles. Dans le cas du Château Beauce, le décor intérieur est de grande qualité et le remplacement à neuf à l'identique des composantes serait extrêmement coûteux. Il est donc recommandable, afin de limiter les dégâts et rendre le bâtiment plus attrayant pour de futurs acheteurs, de maintenir un chauffage minimum à l'intérieur du bâtiment. Il est généralement recommandé de maintenir la température du bâtiment à 10°C au sous-sol pour protéger les canalisations et à 5°C sur les autres étages.

Les appareils de chauffage temporaires actuellement en place sont déposés sur le sol sur des matériaux combustibles et les branchements dans les panneaux ne semblent pas conformes, ce qui présente des risques d'incendie élevé selon M. André Bolduc, préventionniste de la ville. De plus, ces systèmes sont peu efficaces, énergivores et ne sont pas conçus pour chauffer un si grand bâtiment pendant de longues périodes. Ils devront être retirés rapidement et remplacés par un système conforme.

Plusieurs options devront être évaluées avec des ingénieurs et entreprises spécialisées en chauffage, mais il serait envisageable de remettre en fonction le système à l'eau chaude existant en installant de nouvelles fournaies. Des modèles économiques et très efficaces sont disponibles sur le marché et ils permettraient d'obtenir un rendement acceptable dans entraîner des coûts exagérés. Les radiateurs cassés pourront être réparés en enlevant les sections brisées et en les réassemblant et les conduites éclatées seront à réparer. Un spécialiste pourra valider s'il est requis de remettre en fonction tout le système, seulement certaines sections ou encore de mettre en place un système temporaire sécuritaire de manière à atteindre la température de 5°C requise sur les étages. D'autres options pourraient aussi être envisagées.

### 1.3. Système de détection incendie

À la suite des inondations de 2019, le système de détection incendie a été partiellement démantelé. Il faudrait en installer un nouveau en suivant les recommandations du préventionniste de la Ville de Sainte-Marie. Puisque le bâtiment n'est pas occupé, le système devrait être relié à la centrale afin de s'assurer de l'intervention rapide des services d'urgence.

### 1.4. Portes et dispositifs coupe-feu

Il est impératif que le propriétaire s'assure de maintenir les portes coupe-feu fermées en tout temps. Ces portes sont situées entre chacune des différentes parties du bâtiment et participent à la protection de l'édifice en ralentissant la propagation des flammes. Toujours s'assurer qu'il n'y a pas de débris ou d'objets qui puissent bloquer les portes et empêcher leur fermeture adéquate. C'est aussi le cas pour le volet coupe-feu qui se trouve au rez-de-chaussée entre la résidence principale et l'aile de la chapelle de 1955.

Un autre point important suggéré par le préventionniste et que nous recommandons fortement consiste à placarder toutes les fenêtres de la résidence principale qui font face à l'aile de 1955. Utiliser des panneaux incombustibles en fibrociment de 12mm d'épaisseur (tel que Finex ou équivalent). Ces panneaux empêcheront la propagation des flammes entre les différents édifices et facilitent grandement le travail des pompiers en plus d'empêcher l'intrusion.

Finalement, le préventionniste recommande aussi de maintenir fermées les portes intérieures afin de ralentir la progression des flammes.

## 2. Recommandations spécifiques à chaque bâtiment

Les recommandations ci-dessous sont considérées comme urgentes et devront être réalisées dans délais rapides pour mettre fin à la dégradation de chacun des bâtiments. Les coûts présentés dans les tableaux sont à titre indicatifs seulement et tiennent pas compte des honoraires professionnels pour les inspections, l'obtention des autorisations de travaux, ni la préparation des plans et devis et la surveillance du chantier. Ces coûts ne servent qu'à donner une idée générale de l'ampleur des travaux recommandés.

### 2.1. Résidence principale

Les travaux recommandés visent à éviter la dégradation coûteuses des composantes de l'enveloppe extérieure et à maintenir des conditions intérieures adéquates pour permettre la préservation des finis intérieurs patrimoniaux. En plus des recommandations générales, nous suggérons fortement de régler rapidement certains problèmes en toiture.

En particulier, nous avons relevé une zone d'infiltration d'eau dans le secteur des solins de la tour d'ascenseur. Une inspection plus approfondie devra être réalisée avec un couvreur afin d'en trouver la source exacte et de faire les réparations requises. Il s'agit d'une réparation mineure qui peut éviter des problèmes plus importants à moyen terme.

De plus, on remarque beaucoup de bris de maçonnerie de brique causés par des gouttières arrachées ou en mauvais état. Afin de limiter les coûts de réparation et les dégâts, il est recommandé d'installer de nouvelles gouttières à la galerie sud, mais

aussi à la toiture du côté nord-ouest et à la descente de sous-sol. Il faudra s'assurer que l'eau des descentes est projetée loin des fondations du bâtiment. De plus, il est fortement recommandé d'installer des arrêts de neige sur la toiture, en particulier du côté nord-ouest pour mettre fin aux chutes de neige et de glace qui endommagent le solarium et la descente de sous-sol.

Des travaux de réparation seront aussi requis sur le portique de l'entrée du sous-sol qui est très endommagée. Il faudrait s'assurer minimalement que sa toiture et les joints avec le bâtiment principal sont étanches. De plus, le revêtement de bois devra être repeint rapidement. Il faudrait minimalement repeindre la porte en bois ancienne afin de la protéger des intempéries puisque c'est un élément coûteux à reproduire à l'identique.

Il faudrait aussi envisager, d'ici 5 ans, de repeindre la tôle de la toiture qui commence à rouiller. Cela permettra d'assurer la durabilité à long terme des tôles et d'éviter des travaux de remplacement à neuf qui pourraient s'avérer très coûteux. Si la toiture est repeinte, il serait utile de repeindre aussi les chambranles de bois et les fascias des lucarnes afin de les protéger.

Item	Coût	Priorité
Toiture		
Réparer les infiltrations du terrasse en membrane, secteur de l'ascenseur	5 000 \$	0 à 1 an
Nouvelles gouttières (portique du sous-sol)	360 \$	0 à 1 an
Nouvelles descentes pluviales (descentes de sous-sol et galerie)	360 \$	0 à 1 an
Chauffage		
Remplacer les fournaies à neuf et balancement	15 000 \$	0 à 1 an
Réparer les conduites d'eau éclatée	15 000 \$	0 à 1 an
Réparer et reconditionner les radiateurs cassés (1 radiateur sur 3)	28 000 \$	0 à 1 an
Système de sécurité		
Remise en fonction du système d'alarme et de détection	5 000 \$	0 à 1 an
Installation de nouveaux extincteurs (chaque étage)	3 375 \$	0 à 1 an
<b>Sous-total</b>	<b>72 095 \$</b>	
3% Organisation de chantier	2 163 \$	
10% Profit et administration	7 426 \$	
10% Contingences	8 168 \$	
14,975% TPS et TVQ	13 981 \$	
<b>Total</b>	<b>103 833 \$</b>	

## 2.2. Aile de 1955 (chapelle)

Malgré les dégâts causés par l'inondation, ce bâtiment est en bon état relatif car il était construit avec des matériaux durables et non putrescibles qui ont bien résisté à l'humidité. Le chauffage devrait toutefois être remis en fonction et il faudrait s'assurer d'inspecter à chaque année la toiture pour réparer toute infiltration possible et déboucher les drains car la membrane élastomère approche de sa fin de vie utile.

Cet édifice possède un intérêt architectural réel et peut s'avérer très pratique dans le cadre d'un projet d'aménagement de nouvelles fonctions dans le Château Beauce. Il mérite donc d'être maintenu en bon état puisqu'il représente un atout pour un futur propriétaire.

Item	Coût	Priorité
Chauffage		
Remise en fonction des systèmes incluant les contrôles	15 000\$	0 à 1 an
Réparer et reconditionner les radiateurs cassés (1 radiateur sur 3)	3 000\$	0 à 1 an
Système de sécurité		
Remise en fonction du système d'alarme et de détection	5 000 \$	0 à 1 an
Installation de nouveaux extincteurs (chaque étage)	1 125 \$	0 à 1 an
<b>Sous-total</b>	<b>24 125 \$</b>	

3% Organisation de chantier	724 \$	
10% Profit et administration	2 485 \$	
10% Contingences	2 733 \$	
14,975% TPS et TVQ	4 678 \$	
<b>Total</b>	<b>34 745 \$</b>	

### 2.3. Ancienne écurie (le vieux couvent)

Ce bâtiment ancien conserver beaucoup d'éléments de décor ancien à l'intérieur sous les finis modernes en préfinis, incluant des mobiliers intégrés d'origine. Il a aussi très bien résisté à l'inondation de 2019. Toutefois, la toiture en bardeaux d'asphalte est en très mauvais état et l'eau s'infiltré. Elle devra être remplacée très rapidement. Puisqu'il s'agit de travaux de protection temporaires en attente d'une véritable restauration, il pourrait être acceptable de prévoir un nouveau revêtement en bardeau d'asphalte similaire à l'existant afin de protéger le bâtiment efficacement et de manière économique. Une toiture en tôle artisanale pourra être remise en place plus tard dans le cadre de travaux de restauration selon les règles de l'art.

On devrait aussi envisager de placarder toutes les fenêtres accessibles par l'escalier de secours et la galerie, ainsi que celles qui sont très près de l'aile de 1955 afin de limiter la progression des flammes en cas d'incendie et d'empêcher l'intrusion.

Il faudrait aussi envisager, d'ici 5 ans, de repeindre le portail et la porte d'entrée principale en bois car le fini de peinture est très usé. Ce sont des éléments anciens de grande valeur qui seraient très coûteux à reproduire à l'identique et qui n'auraient pas la même durabilité ni la même authenticité.

Item	Coût	Priorité
Toiture		
Nouvelle toiture temporaire en bardeaux d'asphalte (mesure temporaire)	14 840 \$	1 à 5 an
Chauffage		
Remplacer les fournaies à neuf et balancement	15 000 \$	0 à 1 an
Réparer les conduites d'eau éclatée	15 000 \$	0 à 1 an
Réparer et reconditionner les radiateurs cassés (1 radiateur sur 3)	10 000 \$	0 à 1 an
Système de sécurité		
Remise en fonction du système d'alarme et de détection	5 000 \$	0 à 1 an
Installation de nouveaux extincteurs (chaque étage)	1 500 \$	0 à 1 an
<b>Sous-total</b>	<b>61 340 \$</b>	
3% Organisation de chantier	1 840 \$	
10% Profit et administration	6 318 \$	
10% Contingences	6 950 \$	
14,975% TPS et TVQ	11 895 \$	
<b>Total</b>	<b>88 343 \$</b>	

### 2.4. Ancienne laiterie et garage

Ce bâtiment de service en brique a été construit à la même époque que la maison et en très bon état en plus d'être pratique. Il n'a pas vraiment souffert de l'inondation de 2019 et ses composantes montrent qu'il a fait l'objet d'un entretien constant jusqu'à récemment. Toutefois, la maçonnerie du mur nord-est est très dégradée à cause de l'eau en provenance de la toiture. Il faudrait réparer la maçonnerie puis prévoir de nouvelle gouttière afin de mettre fin à ce problème et éviter qu'il n'entraîne des déficiences majeures qui pourraient avoir un impact financier beaucoup plus important.

Il est aussi recommandable d'entreprendre des travaux de peinture de la toiture en tôle d'ici 5 ans afin d'empêcher la progression de la rouille et un remplacement complètement du revêtement métallique.

Item	Coût	Priorité
Murs extérieurs		
Brique à remplacer	6 144 \$	1 à 5 ans
Brique à rejointoyer	2 560 \$	1 à 5 ans
Toiture		
Installer une gouttière (versant nord-est)	2 000 \$	0 à 1 an
Nettoyer et repeindre la toiture en tôle à baguettes	8 625\$	1 à 5 ans
<b>Sous-total</b>	<b>19 329 \$</b>	
3% Organisation de chantier	580 \$	
10% Profit et administration	1 991 \$	
10% Contingences	2 190 \$	
14,975% TPS et TVQ	3 748 \$	
<b>Total</b>	<b>27 838 \$</b>	

## 2.5. Infirmerie de 1988

Ce bâtiment est celui qui a été le plus endommagé par l'inondation de 1988 à cause de sa localisation située sur la partie la plus basse du terrain et du type de matériaux employés lors de sa construction (ossature légère en acier isolée). Il n'a aucune valeur patrimoniale et ses qualités architecturales et spatiales sont relativement pauvres par rapport aux autres bâtiments sur le site. Sa construction a aussi entraîné l'amputation de la plus grande partie de l'ancien jardin. De plus, puisqu'il s'agit d'un édifice très spécialisé qui avait une fonction d'infirmerie, il peut difficilement être réaménagé efficacement pour une autre fonction.

Au cours des dernières années, tout l'aménagement intérieur du rez-de-chaussée a été démolé par les travaux de décontamination et les finis de l'étage sont en très mauvais état à cause des très nombreuses infiltrations d'eau en provenance de la toiture. On remarque encore des traces de moisissures présentes à l'étage, ce qui représente un risque de contamination pour les autres bâtiments de plus grande valeur.

Puisque ce bâtiment est ruiné et que sa remise en état nécessite une reconstruction majeure de l'ensemble des composantes, nous sommes d'avis qu'aucun effort de sauvegarde ne devrait lui être consacré. Dans un contexte de rareté des ressources financières, il est plus raisonnable de prioriser les autres bâtiments qui contribuent à la valeur patrimoniale de la propriété et à son attrait auprès de futurs acquéreurs. De plus, la toiture a largement dépassé sa vie utile et doit être refaite à neuf, ce qui représente une dépense très élevée pour maintenir en état un bâtiment non occupé.

Nous sommes d'avis qu'aucune ressource financière ne devrait être allouée au maintien de cet édifice en mauvais état, dépourvu de qualités architecturales et qui est situé dans la zone basse du terrain qui est très exposée aux inondations. Les autres édifices sont sur une élévation de terrain. Comme nous le faisait observer le préventionniste de la Ville de Sainte-Marie, le noyau institutionnel de la ville, incluant l'église, la caserne, le presbytère, l'hôtel-de-ville et la partie ancienne du Château Beauce sont tous construits sur une légère surélévation que les habitants du lieu surnomment « l'île ». Les bâtiments situés sur cette île sont généralement protégés de la plupart des grandes crues et lorsqu'il y a une crue exceptionnelle comme en 2019, elle ne monte jamais plus haut que les parties basses du sous-sol.

Nous recommandons donc la démolition à court terme de ce bâtiment dont le coût de la remise en état dépasse largement la valeur réelle et qui représente plutôt un risque majeur à la conservation des édifices adjacents dont l'intérêt est supérieur. À titre d'exemple, nous évaluons que les travaux de sécurisation des lieux et de maintien minimal du bâtiment s'élèvent à près de 200 000\$, excluant les coûts de chauffage et

d'électricité annuels. De ce montant, c'est plus de 100 000\$ qui sont requis pour remplacer la toiture alors que la démolition s'élèverait à seulement 35 000\$.

Item	Coût	Priorité
Démolition		
Démolition du bâtiment et disposition des déchets	35 000 \$	0 à 1 an
<b>Sous-total</b>	<b>35 000 \$</b>	
3% Organisation de chantier	1 050 \$	
10% Profit et administration	3 605 \$	
10% Contingences	3 966 \$	
14,975% TPS et TVQ	787 \$	
<b>Total</b>	<b>50 408 \$</b>	

## 2.6. Chapelle de 1887

Il existe sur le terrain une petite chapelle en bois dont la date de construction semble remonter à 1887 selon une indication au pignon ce qui en ferait le bâtiment le plus ancien sur la propriété. Nous n'avons malheureusement pas été en mesure de découvrir des informatives relatives à sa provenance, son usage et son histoire. Elle mérite néanmoins d'être conservée en attendant que des recherches fournissent plus d'informations à son sujet.

Quoique qu'elle a été modernisée sans tenir compte de ses qualités architecturales, on remarque néanmoins quelques éléments d'architecture ancien intéressant comme les petites fenêtres et leurs volets ouvragés. Cet édifice était en bon état lors de notre inspection. La toiture en bardeaux de cèdre est toutefois très usée et devra être remplacée à neuf d'ici quelques années. Il faudra toutefois s'assurer d'ici-là qu'il n'y a pas d'infiltration d'eau.